This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

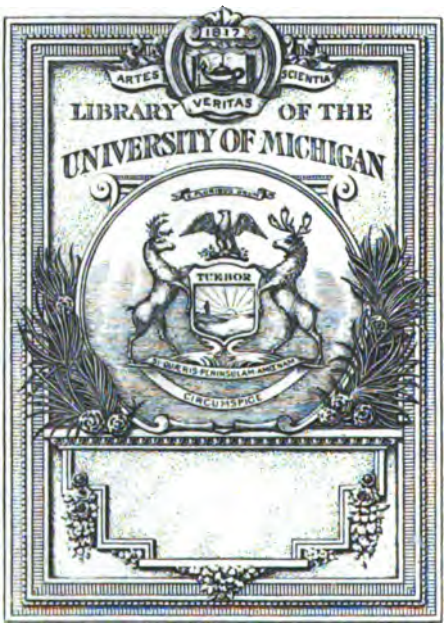
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

# MÉMOIRES

POUR SERVIR

## A L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

---

TOME QUATRIÈME.

Picot, Michael Pierre Joseph

# MÉMOIRES

POUR SERVIR

## A L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE,

PENDANT

## LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

SECONDE ÉDITION,

CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

---

Tome quatrième.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE D'ADRIEN LE CLERE.
1816.

BR
470
.P5
1915
v.4

566365-128.

# MÉMOIRES

## POUR SERVIR

## A L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

## PENDANT LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

## LISTE CHRONOLOGIQUE

## DES ÉCRIVAINS DU XVIII^e. SIÈCLE,

### CONSIDÉRÉS SOUS LE RAPPORT RELIGIEUX;

*pour servir de supplément aux* MÉMOIRES *précédens.*

1701.

*24 février* (1). — Samuel Clarke, ministre presbytérien anglois, perdit sous Cromwell une place qu'il avoit à l'université de Cambridge. Il se retira à Wichcombe, où il mourut à l'âge de soixante-quatorze ans, laissant des notes sur

(1) Cette première date en italique, en tête de chaque article, est toujours l'époque de la mort de l'écrivain qui suit. Quand nous ne savons pas le jour précis, nous mettons un —. Quand l'année n'est pas certainement connue, nous l'indiquons par ces mots : *Vers ce temps.*

toute la Bible, une *Concordance* de la même, un *Traité de l'autorité divine de l'Ecriture*, et quelques autres ouvrages sur le même sujet, tous en anglois. Ce ministre avoit fait une étude particulière des livres saints. Il ne faut pas le confondre avec le célèbre Samuel Clarke, littérateur, théologien et métaphysicien, mort en 1729, et dont nous parlerons sous cette date.

*17 avril.* — Martin Steyaërt, recteur de l'université de Louvain, puis vicaire apostolique de Bois-le-Duc, étoit né dans les Pays-Bas en 1647. Il se livra avec succès à l'étude de la théologie, et, en 1675, l'université de Louvain le députa à Rome, où il contribua à faire condamner soixante-cinq propositions de morale relâchée. Il eut des querelles avec les jansénistes, et le fécond Arnauld publia contre lui les *Difficultés proposées à M. Steyaërt*, en trois volumes, qui furent notées à Rome par un décret du 3 mars 1705. Steyaërt étoit un théologien laborieux, zélé, charitable, et attaché au saint Siége. Ses OEuvres ont été publiées à Louvain en 1703. Elles forment six volumes in-8°. et renferment beaucoup de pièces diverses, toutes relatives aux matières théologiques.

*9 juin.* — Grégoire Leti, né à Milan en 1630, se fit calviniste à Lausanne, et s'établit à Genève en 1660. Il erra ensuite en France, en Angleterre et en Hollande, où il mourut. Ecrivain vif et fécond, il s'attacha à l'histoire. La cour de Rome avoit en lui un ennemi emporté, qui ne l'a pas épargnée dans plusieurs de ses livres, tels que sa *Vie de Sixte V*, le *Népotisme de Rome*, le *Syndicat d'Alexandre VII*, etc. etc. Plusieurs de ces ouvrages sont des satires grossières. Inexact, mordant et partial, Leti ne mérite pas qu'on fasse grand fonds sur ce qu'il rapporte. C'est le jugement qu'en ont porté les protestans eux-mêmes. *Les ouvrages de Leti*, dit Sennebier, *se ressentent de la rapidité de leur composition. Il écrivoit tout ce qu'il imaginoit, et ne corrigeoit jamais. Il ne faut pas s'étonner s'il ne respecte pas la vé-*

*rité. Il ne prétendoit pas même qu'elle dût être respectée. Il disoit à la reine de France, en parlant de l'Histoire de Sixte-Quint, dans laquelle on lui reprochoit ses infidélités habituelles, que les choses inventées faisoient plus de plaisir que les vraies. Aussi il ne craignoit pas de forger des faits et de supposer des titres, pourvu qu'ils remplissent ses vues. Histoire littéraire de Genève*, tom. II, pag. 43.

*5 juillet.* — Pierre-Matthieu Petrucci, cardinal, évêque d'Iési, étoit né en 1638. Il se distingua comme théologien, et fut fait cardinal par Innocent XI en 1686. Il est auteur de quelques ouvrages où l'on crut voir les erreurs du quiétisme. Ces ouvrages furent défendus, et le cardinal n'obtint qu'en 1694 la permission de retourner à son évêché, dont il se démit peu après. S'il avoit donné lieu à quelques reproches, il répara abondamment ses torts par la vie pieuse et même austère qu'il mena jusqu'à la fin de ses jours.

*31 juillet.* — Etienne Agard des Champs, Jésuite, né à Bourges en 1613, et mort à la Flèche, se fit estimer par ses connoissances et son caractère. Ses principaux ouvrages sont, *du Libre Arbitre, de l'Hérésie janséniennne*, et quelques autres sur les mêmes matières. Ils sont en latin. L'auteur, qui s'étoit occupé toute sa vie d'études théologiques, eut une correspondance, sur les matières de la grâce, avec le prince de Conti, qui avoit été son élève, et qui passa ses dernières années dans les pratiques de la religion. Le prince lui répondit. Le P. des Champs fit le voyage de Rome, où il fut accueilli par le Pape et les cardinaux. Le grand Condé l'honoroit d'une estime particulière, et, dans sa vieillesse, il lui *confia*, dit-on, *ce qu'il avoit de plus précieux;* ce qui indiqueroit peut-être qu'il le choisit pour son confesseur.

*6 août.* — Ulric Obrecht, professeur en droit et préteur royal à Strasbourg, naquit dans cette ville en 1646. Il étoit protestant, et se fit catholique. La sincérité de ce changement est attestée par sa conduite et ses écrits. Il traduisit le livre de saint Augustin, *du Mariage des adultères*, ainsi qu'un

traité de controverse du père Dez, Jésuite, qui paroît avoir contribué à sa conversion. Il avoit des relations étroites avec Bossuet, entre les mains duquel il avoit fait abjuration. C'étoit un savant estimable, qui, par ses connoissances et ses recherches, fut utile à Bossuet pour son *Histoire des variations*. Louis XIV l'employa en différentes négociations. *Voyez*, dans les *Mémoires de Trévoux*, 1701, le catologue de ses ouvrages.

1*er*. *octobre*. — Jean de Fonseca, Jésuite portugais, naquit à Vienne, en Alentejo, et mourut à Lisbonne. C'étoit un religieux d'une piété solide, qui composa beaucoup de livres de piété, tels que l'*Ecole de la doctrine chrétienne*, des *Instructions pour la communion*, etc. etc.

— Bernard de Sanden, théologien luthérien, étoit né en Prusse en 1636. Etant devenu premier pasteur de la cour à Kœnigsberg, il sacra en cette qualité, le 18 janvier 1701, le premier roi de Prusse, avec l'évêque Ursinus. On lui donna aussi à cette occasion le titre d'évêque, quoique l'église calviniste n'en reconnoisse point, et on lui envoya des habits épiscopaux. Mais il mourut avant de les avoir reçus. Il est auteur de quelques traités de théologie. Un de ses fils, Bernard de Sanden, né en 1666, mourut, en 1721, premier prédicateur de la cour de Prusse. Il laissa aussi quelques ouvrages de théologie et de controverse, entr'autres un qui est intitulé : *Préjugés contre la bulle Unigenitus*.

— Frédéric Spanheim, théologien protestant, né à Genève en 1632, devint professeur de théologie à Leyde, où il mourut. Il l'avoit été auparavant à Heidelberg. Il écrivit sur les disputes du coccéianisme, se livra à la controverse, et attaqua successivement Bossuet, le P. Noël Alexandre et Maimbourg. On a réuni ses ouvrages en trois volumes in-folio. Ils sont presque tous en latin, et roulent sur l'Ecriture sainte, la théologie, la critique, l'histoire et la morale. Il est auteur entr'autres d'une *Histoire ecclésiastique*. Il étoit fort considéré dans sa communion.

*Vers ce temps.* — Jean-Pierre Speet, d'Augsbourg, étoit né catholique, se fit ensuite luthérien, puis socinien, puis mennonite, puis juif à Amsterdam, où il prit le nom de Moïse German, et où il mourut. On a prétendu qu'il avoit fini par devenir athée. Il ne dissimuloit pas son mépris pour les thalmudistes. Il voulut expliquer l'origine du christianisme, et débita, à ce sujet, des rêveries qu'on a imitées de nos jours.

## 1702.

*27 mars.* — Dominique Bouhours, Jésuite, naquit à Paris en 1628. Outre plusieurs ouvrages de littérature profane, on a de lui les *Pensées ingénieuses des Pères de l'Eglise;* la *Vérité de la religion chrétienne*, traduite de l'italien du marquis Pianesse; la *Vie de saint Ignace;* celle *de saint François-Xavier;* celle *de M^me^. de Bellefonds*, religieuse à Rouen; une traduction du *Nouveau Testament en françois, selon la Vulgate*, traduction dans laquelle il fut secondé par les PP. le Tellier et Bernier; les *Maximes de saint Ignace et de saint François-Xavier;* les *Sentimens des Jésuites sur le péché philosophique*, et une critique de la traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, qui avoit paru sous le nom de de Beuil. Ce Jésuite étoit versé dans la littérature, et avoit la réputation de bel-esprit.

1^er^. *avril.* — Jean-Baptiste Thiers, bachelier de Sorbonne, curé de Champroud, puis de Vibraie, naquit à Chartres en 1636. C'étoit un critique instruit, mais singulier, et même paradoxal. Son *Traité des superstitions* est plein de recherches; mais on pourroit y reprendre quelque exagération. L'auteur n'est pas plus réservé dans le *Traité de l'exposition du sacrement de l'autel.* Ses autres ouvrages sont, l'*Avocat des Pauvres, Dissertations sur les porches des églises, Traité de la clôture des religieuses, Traité des jeux, Histoire des perruques, Traité des cloches, Critique du livre des flu-*

*gellans*, de l'abbé Boileau; quelques autres dissertations et factums. L'abbé Thiers étoit vif, affectoit l'originalité, et ne haïssoit pas les disputes. Il descendit quelquefois jusqu'à la satire, et publia plusieurs de ses ouvrages sous le voile de l'anonyme.

*7 avril.* — François Porter, de l'étroite observance de Saint-François, étoit du comté de Meath, en Irlande. Il professa long-temps la théologie dans le couvent de Saint-Isidore à Rome, et passa par différentes charges de son ordre. Il prenoit le titre de théologien du roi Jacques II. On a de lui deux écrits de controverse contre les protestans, un abrégé des *Annales ecclésiastiques d'Irlande*, le *Système des décrets dogmatiques*, et un opuscule contre les prophéties attribuées à saint Malachie; le tout en latin.

*8 avril.* — Thomas Gale, prêtre anglican, né en 1635, fut professeur de grec à Cambridge, et a beaucoup écrit sur les antiquités ecclésiastiques. C'étoit un érudit qui étoit en correspondance avec Huet, Mabillon et Baluze. Il étoit doyen d'Yorck, où il mourut, et membre de la société royale de Londres. Voyez son article dans la *Biographie britannique*.

*10 avril.* — Guillaume Marcel, curé de Basly, près Caen, se fit connoître dans son temps comme théologien et comme orateur. Il publia quelques ouvrages contre les protestans, entr'autres la *Sûreté catholique*. Il avoit à sa mort quatre-vingt-dix ans.

*31 août.* — Henri-Marie Boudon, grand-archidiacre d'Evreux, étoit né à la Fère en 1724, et eut pour marraine au baptême, M^me^. Henriette, fille de Henri IV, et depuis reine d'Angleterre. Ce fut un des plus vertueux ecclésiastiques de son siècle. Livré aux fonctions du ministère, il prêchoit et catéchisoit dans son archidiaconé, et faisoit même des missions au dehors. Aussi pieux que zélé, le soin de la sanctification des autres ne l'empêchoit pas de travailler à la sienne propre. On lui doit quelques livres de piété, où quelques-uns ont cru trouver des propositions qui se rapprochoient

du quiétisme. Mais l'abbé Boudon avoit écrit avant la condamnation de cette erreur. Du reste personne n'étoit plus humble ni plus soumis que lui à l'autorité. Sa grande maxime étoit *Dieu seul.* Il jouissoit de l'estime et du respect de tous ceux qui le connoissoient. Sa vie a été écrite par plusieurs historiens. Celle de Collet est la meilleure; elle présente de grands exemples de vertu, de zèle et de ferveur. On l'y peint comme un homme habile dans la vie spirituelle, et on lui attribue même des miracles.

*17 octobre.* — François Genet, évêque de Vaison, dans le Comtat, naquit à Avignon en 1640, et fut d'abord chanoine de cette ville. Il fut fait évêque en 1686. Ayant été impliqué dans l'affaire des *Filles de l'enfance,* il fut exilé pendant plusieurs années. On dit que ce fut à la prière du Pape que Louis XIV le laissa retourner à son diocèse. Ce prélat se noya en passant un torrent entre Avignon et Vaison. Il est connu par un cours de théologie, qui porte le nom de *Morale de Grenoble,* parce qu'elle fut adoptée par le cardinal le Camus, évêque de cette ville. Elle a essuyé quelques critiques, et a même été censurée par plusieurs évêques et par l'université de Louvain. Cependant on ne voit point qu'elle ait été réprouvée à Rome. Elle a été traduite en latin par l'abbé Genet, prieur de Sainte-Gemme, et frère de l'évêque. C'est le même à qui l'on doit des *Cas de conscience sur les sacremens.* Celui-ci mourut en 1716.

— Jacques de la Mariouse de Clavigny, abbé de Gondan et chanoine de Baïeux, étoit né dans cette ville et y mourut, après avoir publié des *Prières tirées des Psaumes; Du Luxe selon les sentimens de Tertullien, de saint Basile et de saint Augustin;* et l'*Esprit des Psaumes des vêpres du dimanche.*

— Gommare Huyghens, théologien de Louvain, étoit né dans le Brabant en 1631. Il étoit ami d'Arnauld et de Quesnel, et il écrivit dans leur sens. Ses ouvrages sont, *Méthode de remettre les péchés, Conférences de théologie, Thèses sur*

*la grâce*, et un cours de théologie en quinze volumes, sous le titre de *Courtes observations;* le tout en latin.

— Jacques Parrain, baron des Coutures, gentilhomme d'Avranches, quitta la profession des armes pour celle des lettres. Il est auteur de l'*Esprit de l'Ecriture sainte*, ou *Examen de plusieurs endroits des livres saints*, 1686; de *La Genèse*, en latin et en françois, avec des notes, 1687, quatre volumes; de la *Vie de la sainte Vierge;* de la *Morale d'Epicure, avec des réflexions*, et d'une traduction de Lucrèce avec des remarques, et une vie de ce poète, que l'abbé Goujet loue.

## 1703.

*20 avril.* — Lancelot Addison, théologien anglican, fut chapelain de Charles II et archidiacre de Coventry. Il étoit savant, et il a écrit sur l'état des juifs, sur le mahométisme et sur la morale. C'étoit un partisan de la *haute église;* ce qui l'empêcha de devenir évêque. Il fut père de Joseph Addison, littérateur célèbre, mort le 17 juin 1719, et à qui on doit un écrit en faveur de la révélation.

*8 mai.*—Innocent le Masson, Chartreux, étoit né à Noyon, en 1628, et devint général de son ordre en 1675. Il est auteur d'une *Théologie morale*, de l'*Introduction à la vie religieuse*, d'une collection des *statuts* de son ordre, et d'une *Vie de M. d'Aranthon, évêque de Genève.* Il étoit fort déclaré contre le jansénisme.

*25 juin.* — Jean-Pierre Pinamonti, Jésuite, compagnon des travaux du pieux et zélé Segneri, naquit à Pistoie, en Toscane, en 1642, et fit beaucoup de missions en Italie. Pieux, humble, austère, il fut, comme Segneri, puissant en œuvres et infatigable dans ses prédications. Le grand-duc Cosme III le prit pour son directeur. Pinamonti a composé un grand nombre d'opuscules italiens sur des sujets de religion et de piété; *Considérations sur les souffrances*, *la Sy-*

*nagogue détrompée, l'Exorciste bien instruit*, etc. On les a réunis en un volume in-4°. avec sa vie; Venise, 1742.

*9 septembre.* — Charles de Saint-Evremont, né en Normandie, en 1613, et mort à Londres, où il s'étoit fixé depuis long-temps, passoit pour un épicurien fort insouciant sur la religion. C'est faussement qu'on lui a attribué un *Examen de la religion.* (Voyez l'article de *La Serre*, sous 1748). Le ton de cet ouvrage ne ressemble aucunement à celui des productions de Saint-Evremont, qui étoit plutôt un homme de plaisir qu'un incrédule déclaré. On lit à son article, dans la *Biographie britannique*, qu'il disoit lui-même qu'il croyoit en Dieu, et espéroit en sa bonté. Mais il ne paroît pas qu'il fît aucun acte de religion. Atterbury trouvoit très-déplacé qu'on eût enterré dans l'abbaye de Westminster un homme qui avoit refusé de voir aucun ministre à la mort.

*16 novembre.* — Jules Mascaron, évêque de Tulles en 1671, puis d'Agen en 1679, né à Marseille en 1634, avoit été d'abord oratorien. Il se distingua dans la chaire, et prêcha plusieurs stations devant Louis XIV. Ses oraisons funèbres eurent surtout beaucoup de succès dans le temps. On loue sa conduite envers les protestans, et l'on dit qu'éloigné des mesures de rigueur, et se bornant aux moyens de persuasion qui convenoient à son ministère, il ramena par ses prédications, sa douceur et ses vertus, un grand nombre de calvinistes de son diocèse. Son diocèse lui doit la fondation d'un séminaire et d'un hôpital.

*27 novembre.* — Richard Kidder, évêque anglican de Bath, prêcha, en 1693, les sermons de la fondation de Boyle, nouvellement établie. Il publia une *Démonstration du Messie*, ou *Commentaire sur le Pentateuque*, des Sermons, des Traités de morale, et quelques ouvrages de critique et de controverse.

*8 décembre.* — Elie Saurin, ministre protestant, né en Dauphiné en 1639, fut pasteur successivement à Venterol, à Embrun, à Delft et à Utrecht. Il est auteur de l'*Examen*

*de la théologie de Jurieu*, de traités *De l'amour de Dieu et du prochain*, et de quelques autres écrits contre Jurieu et Bayle.

— Charles le Cène, ministre protestant, né à Caen, en 1647, fut ministre en France, puis en Angleterre, où il passa après la révocation de l'édit de Nantes. Il mourut à Londres. C'étoit un théologien instruit, qui poussoit, dit-on, la tolérance assez loin. Il étoit lié avec le fameux Jean le Clerc et partageoit ses opinions latitudinaires. Ses écrits sont, *De l'état de l'homme après le péché, et de la prédestination au salut; Entretiens sur les questions de la grâce; du Libre arbitre et du péché originel* (la deuxième partie est de le Clerc); *Conversations sur la tolérance*. Le Cène entreprit une nouvelle version françoise de la Bible, qui ne parut qu'après sa mort, et où on l'accuse de s'être donné trop de licences.

*Vers ce temps.* — Edouard Meredith, Anglois, né vers 1638, fut élevé à Oxford, et alla en Espagne, comme secrétaire d'ambassade, avec sir Guillaume Godolphin. Ils y embrassèrent tous les deux la religion catholique. De retour en Angleterre, Meredith se montra zélé pour sa croyance. Il publia des *Remarques sur le Julien l'apostat* de Johnson; le *Récit de la conférence entre le docteur Stillingfleet et le docteur Godden*, catholique, 1687; des *Remarques sur la conférence entre le docteur Tenison et le jésuite Pulton*, suivies de *nouvelles remarques*. Meredith quitta l'Angleterre à la révolution, et mourut en Italie.

## 1704.

*28 janvier.* — Noël d'Argonne, Chartreux, appelé dans le cloître le P. Bonaventure, né à Paris en 1640, et mort à Gaillon, ne peut guère être cité ici que pour son *Traité de la lecture des Pères de l'Eglise*, dont Mabillon faisoit cas, et qui a eu plusieurs éditions.

*23 février.* — Henri Noris, cardinal, né à Vérone, en 1631,

d'une famille qu'on dit avoir été originaire d'Irlande, étoit entré dans l'ordre des Augustins, et professa la théologie avec distinction. Innocent XII, instruit de son mérite, l'appela à Rome, et le fit, en 1695, cardinal et bibliothécaire du Vatican. Le cardinal Noris étoit à la fois théologien, érudit, antiquaire et critique. Ses ouvrages sont, l'*Histoire pélagienne*, déférée plusieurs fois au saint Siége, et qui n'a jamais été censurée; *Dissertation historique sur le cinquième concile général; Défenses augustiniennes; Dissertation sur un de la Trinité qui a souffert dans sa chair; Apologie des moines de Scythie; Réponses* à quelques écrits publiés contre lui. Il eut principalement les Jésuites pour adversaires, et releva les folies du père Hardouin. On a aussi de lui des ouvrages sur des matières d'érudition et d'antiquité profanes, dans lesquelles il étoit très-versé : tous ses écrits sont en latin. En 1747, le grand inquisiteur d'Espagne, D. François Perez de Prado, évêque de Terruel, fit mettre au nombre des livres prohibés l'*Histoire pélagienne* et la *Dissertation sur le cinquième concile*. Benoît XIV écrivit, le 30 janvier 1748, au grand inquisiteur pour l'en blâmer. Le Pape lui dit dans sa lettre que les thomistes, les augustiniens et les molinistes peuvent soutenir librement leurs systèmes. Le grand inquisiteur fit des observations au Pape et ne rétracta point sa note. Ce ne fut que sous son successeur, D. Manuel Quintano Bonifaz, archevêque de Pharsale, qu'une ordonnance, du 28 janvier 1758, porta suppression et radiation de l'article de l'*Index* de 1747.

*12 avril.* — Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux, naquit à Dijon, en 1627, d'une ancienne famille de robe. Après ses premières études, il vint à Paris, en 1642, et prit le bonnet de docteur, dans la maison de Navarre, en 1652. Il fut chanoine de Metz, puis archidiacre, puis doyen du chapitre. Ce fut dans cette ville qu'il commença à montrer son talent pour la controverse. Il réfuta le Catéchisme de Paul Ferri, ministre protestant, et fit à Metz des missions

et des conférences ecclésiastiques. Etant venu à Paris, en 1659, il commença à prêcher dans les chaires de la capitale, et ensuite à la cour. Il y parut plusieurs fois de 1661 à 1669. L'attention du clergé et de la cour paroissoit se porter principalement vers la conversion des protestans. Bossuet, qui avoit étudié la controverse, eut la gloire de rendre le maréchal de Turenne à la foi de ses pères. En 1669, il fut nommé à l'évêché de Condom, et l'année suivante le Roi le choisit pour être le précepteur du Dauphin. Le nouveau prélat ne crut point que les fonctions de cette place importante fussent compatibles avec le soin de son diocèse, et il donna sa démission de son évêché, montrant ainsi son attachement aux règles de l'Eglise et son respect pour la loi de la résidence. Dès-lors il partagea son temps entre les soins de l'éducation du Dauphin et des travaux utiles à toute l'Eglise. Il tenoit chez lui des conférences sur l'Ecriture sainte. Il contribua à la retraite et à l'éclatante pénitence de M^me^. de la Vallière, et parvint à rompre quelque temps les liaisons de Louis XIV avec M^me^. de Montespan. En 1671 parut l'*Exposition de la doctrine de l'Eglise catholique*, ouvrage composé, dès 1668, en faveur de l'abbé de Dangeau, ouvrage qui avoit produit sa conversion et celle du maréchal de Turenne, et qui, rédigé avec simplicité, clarté et modération, revêtu des approbations les plus imposantes, devint comme un bouclier contre lequel les protestans épuisèrent vainement leurs traits. Le talent de Bossuet ne parut pas moins dans la célèbre conférence qu'il eut avec le ministre Claude, en 1678, chez la comtesse de Roye; conférence qui fut suivie de la conversion de M^lle^. de Duras. L'éducation du Dauphin étant finie, l'ancien évêque de Condom fut nommé évêque de Meaux, en 1681, et il garda ce siége jusqu'à sa mort. Chaque année de son épiscopat fut marquée par de grands travaux, des instructions, des services rendus à l'Eglise. On sait l'influence qu'il eut dans l'assemblée du clergé de 1682. Il rédigea les quatre articles arrêtés dans cette assemblée, et les défendit depuis

par un ouvrage savant et étendu. Dans ce traité, divisé en trois parties, l'auteur établit l'indépendance de la puissance temporelle et la supériorité des conciles sur le Pape. Il examine les motifs sur lesquels est appuyée l'opinion de l'infaillibilité et de la supériorité du Pape. Il rassemble toutes les autorités et toutes les raisons qui militent en faveur des articles dressés par l'assemblée du clergé. Au surplus, il peut être à propos de remarquer ici une chose à laquelle on n'a pas toujours fait assez d'attention; c'est que l'assemblée de 1682 et son défenseur étoient bien éloignés de prétendre que les quatre articles fussent de foi ou touchassent la foi. *Les évêques de France*, dit Bossuet lui-même, *témoignent clairement n'avoir pas eu intention de faire un décret sur la foi, mais de choisir cette opinion comme meilleure et comme préférable. C'est donc une opinion, et non, comme l'objectoit le cardinal d'Aguirre, une formule de doctrine catholique faite pour lier les consciences. Ainsi ils s'abstiennent de toute censure, ils ne nomment jamais la foi, ils ne croient pas pouvoir menacer personne d'excommunication. Qu'on lise la déclaration, qu'on pèse les paroles; il ne s'y trouvera rien qui ressemble à une formule de foi. A la vérité, on lit en tête : Décrets de l'Eglise gallicane. Mais sont-ce des décrets de foi, auxquels on soit astreint sous péril de salut? Il n'y en a pas un mot. Ces décrets n'ont fait qu'énoncer en termes très-clairs un sentiment ancien et suivi dans ce pays, et non une doctrine qui obligeât tout le monde.* Ce passage si précis auroit dû arrêter des gens qui veulent en savoir plus que Bossuet sur nos libertés, et qui ont imaginé de faire des quatre articles des points de foi, sans s'embarrasser si par-là ils mettoient dans la voie de l'erreur la plus grande partie du monde catholique, et en particulier l'église de Rome. Vers 1696, Bossuet revit son ouvrage, et en fit une autre rédaction. C'est alors qu'il composa cette *Dissertation préliminaire*, où il dit : *Que la déclaration devienne ce qu'elle voudra, nous ne nous proposons*

*point de la défendre*. Il est bon d'ailleurs de faire observer que ce sage évêque composa son livre en latin, qu'il ne le publia point, qu'il n'en laissa prendre qu'une ou deux copies, et qu'il paroît avoir désiré que son ouvrage ne vît pas le jour (1). En 1682, Bossuet publia le *Traité de la communion sous les deux espèces;* en 1688, l'*Histoire des variations des églises protestantes;* en 1689, l'*Explication de l'Apocalypse;* puis successivement les *Avertissemens aux protestans*, contre les réponses de Jurieu à l'*Histoire des variations*. Cette histoire, où la solidité et l'éloquence marchent de pair, peut être regardée comme le triomphe de l'art de raisonner. Jamais la controverse ne fut plus victorieuse. L'auteur manie son sujet avec une vigueur et une supériorité qui mettent dans le plus grand jour la bonté de sa cause. Il parut suscité pour montrer le vice de la réforme, et pour dessiller les yeux de ses partisans. Ses écrits devoient faire d'autant plus d'impression sur eux, qu'en même temps qu'il les réfutoit avec tant de force, il en agissoit envers eux avec indulgence et douceur. Ceux de son diocèse éprouvèrent sa protection. Il les garantit des exécutions militaires. On lui attribue des *Instructions* envoyées aux intendans, en 1698, qui modifioient en plusieurs points les ordonnances antérieures, et qui défendoient toute contrainte; et M. de Bausset a cité dans son *Histoire* une lettre d'un ministre protestant, Bourdieu, qui rend hommage à la modération et à la sagesse du savant prélat envers ceux de sa communion. Bossuet eut même quelque temps l'espérance de réunir à l'Eglise une portion du troupeau égaré par les hérésiarques du XVI^e^. siècle. L'évêque de Neustadt, en Allemagne, avoit commencé les négociations, et le docteur Molanus, théologien luthérien, ne s'y montroit pas opposé. Bossuet lia une correspondance avec ce dernier, qui paroissoit y mettre de la droiture et de

(1) Voyez l'*Histoire de Bossuet*, par M. de Bausset, t. II, p. 418.

la bonne foi. Le célèbre Leibnitz entra aussi dans cette négociation, qui occupa beaucoup l'évêque de Meaux, et qui n'eut pas le succès que son zèle et ses talens en avoient fait espérer. Ses soins contre le quiétisme furent plus heureux. Il triompha de son illustre adversaire, et publia dans cette dispute un grand nombre d'écrits où l'on trouve cette sagacité, cette force et cette exactitude de doctrine qui font le caractère de son génie. Les détails de cette éclatante controverse appartiennent au XVII^e^. siècle. Bossuet fut membre de l'assemblée du clergé de 1700. Il contribua plus que personne à faire condamner un grand nombre de propositions de morale relâchée, et de plus quatre autres propositions qui tendoient à favoriser et à renouveler le jansénisme. Il avoit écrit autrefois aux religieuses de Port-royal contre la distinction du fait et du droit. Dans sa lettre au maréchal de Bellefonds, qui a été imprimée, il dit que les cinq propositions sont dans Jansénius, et que *tout ce qu'on a dit au contraire est une pure chicane, inventée pour éluder le jugement de l'Eglise.* Dans la *Défense de la déclaration*, il parle de l'affaire du jansénisme comme d'une chose décidée. Bossuet fut auteur de la partie dogmatique de l'ordonnance du cardinal de Noailles, du 20 août 1696, contre l'*Exposition de la foi*, de l'abbé de Barcos, neveu de Saint-Cyran. Cette ordonnance ayant été attaquée par D. Thierri de Viaixnes dans le *Problème ecclésiastique*, Bossuet se trouva engagé à en prendre la défense. Il fit un écrit pour montrer la différence qu'il y avoit entre la doctrine du livre de l'*Exposition*, et celle du livre des *Réflexions morales*, que le cardinal de Noailles avoit approuvé. Il abandonna cet écrit à son ami pour la justification duquel il étoit fait, et il se plaignit, dit l'abbé Ledieu, son secrétaire, qu'en le publiant *on eût omis le meilleur de son écrit*, c'est-à-dire, *des corrections importantes et nécessaires au livre de Quesnel.* Il fit dans les mêmes vues un *Avertissement* qui devoit être joint à une nouvelle édition des *Réflexions morales. Il y répondoit*, suivant le

même secrétaire, *aux écrits des Jésuites et des jansénistes, et il se proposoit de débrouiller ces matières, à cause des jansénistes qui les ont embrouillées par leurs chicanes. Ce travail est certainement dirigé contre tous les excès des jansénistes.* Bossuet vouloit qu'on mît un grand nombre de cartons à l'ouvrage de Quesnel. Il en indiqua le nombre et l'objet dans un mémoire que Déforis a eu entre les mains, ainsi qu'il paroît par une note de lui qui s'est trouvée dans les manuscrits de Bossuet. Ce mémoire a disparu, ainsi qu'un écrit sur le formulaire, un Panégyrique de saint Ignace, et peut-être encore d'autres pièces contraires aux préjugés des éditeurs. Bossuet retira son *Avertissement* parce que l'on ne voulut pas se soumettre à ses corrections. C'est l'écrit qu'on a publié, après sa mort, sous le titre de *Justification des Réflexions morales*, en supprimant la demande des cartons. Dans sa *Défense de la tradition et des SS. Pères*, Bossuet censure *l'excès insoutenable avec lequel Jansénius s'est permis d'écrire que saint Augustin est le premier qui ait fait entendre aux fidèles le mystère de la grâce.* Sur la fin de ses jours, il commença un ouvrage sur l'*Autorité des jugemens ecclésiastiques* et sur *la soumission qui leur est due.* Il n'a pu le terminer. Il disoit qu'*Arnauld étoit inexcusable de n'avoir employé ses grands talens qu'à s'efforcer de faire illusion au public.* Il écrivit aussi contre Dupin, et surtout contre R. Simon et contre sa version du Nouveau Testament. Ces grands travaux ne l'empêchoient pas de vaquer aux soins de son diocèse. Il y résidoit habituellement, et ne s'en éloignoit qu'à regret. Ses prédications, ses réglemens, ses ordonnances, les Catéchismes et les livres de prières et de piété qu'il a composés pour son troupeau, marquent combien il étoit attaché à ses devoirs. Il faisoit de fréquentes visites pastorales, tenoit ses synodes annuels avec exactitude, prêchoit dans les campagnes, et savoit se mettre à la portée des esprits les plus foibles; et ce prélat, qui avoit étonné la cour de Louis XIV par la beauté de ses discours,

discours, et qui avoit loué dignement les plus grands personnages de son temps dans ses Oraisons funèbres, ne dédaignoit pas d'enseigner le Catéchisme à des paysans. Il se relevoit toutes les nuits pour prier. A la fin, tant de travaux affoiblirent sa santé. Il étoit atteint de la pierre, et une maladie grave vint s'y joindre sur la fin de l'été de 1703. Le danger diminua au bout de quelques jours. Mais depuis ce temps, Bossuet ne fit plus que mener une vie languissante. Il souffrit avec patience ses infirmités, et il les adoucissoit par la lecture et l'étude des saintes Ecritures, qu'il avoit toujours pris plaisir à méditer. Il mit même à profit les intervalles que lui laissoient ses douleurs pour faire paroître trois Lettres sur Isaïe et une paraphrase du Psaume XXI, que le P. La Rue appelle le *dernier soupir de son éloquence mourante*. Une dernière crise l'enleva à Paris, où il s'étoit fait transporter pour être à portée des secours des médecins. Il mourut dans les sentimens de résignation et de piété auxquels il s'étoit si bien préparé par une vie consacrée à la gloire de Dieu et au service de l'Eglise. Le récit de ses derniers momens est un des morceaux les plus intéressans de son *Histoire*, par M. de Bausset. C'est sans aucun fondement, ou plutôt c'est contre toute vraisemblance, que des écrivains, empressés d'ôter à la religion ses plus illustres défenseurs, ont jeté quelques nuages sur les sentimens ou la conduite de Bossuet. Voltaire parle d'un prétendu contrat de mariage de ce grand évêque, et content d'avoir mis en avant cette anecdote, il veut bien avoir l'air de douter du mariage. Depuis on a été moins difficile, et on l'a donné comme un fait incontestable. L'académicien Burigny en avoit montré la fausseté dans sa *Vie de Bossuet*. *Ce conte*, dit-il, *n'a ni vérité ni vraisemblance. Bossuet, dès sa plus tendre jeunesse, mena une vie vraiment ecclésiastique..... Quant à ce qu'on a osé dire que Saint-Hyacinthe étoit son fils, c'est une des plus grandes extravagances qu'on ait jamais pu avancer. Saint-Hyacinthe étoit né à Orléans, en 1684, d'un légitime mariage. Les*

*registres de l'église de Saint-Victor en font foi.* M. de Beausset a pris la peine de réfuter encore mieux cette absurdité dans son *Histoire*. Il a rassemblé, dans une longue note, tout ce qui a rapport à ce bruit semé par la malignité, et prouve que Bossuet étoit déjà prêtre lorsqu'il vit pour la première fois la demoiselle Desvieux, qui n'avoit alors que dix à onze ans; que lorsqu'elle fut en âge d'être mariée, Bossuet étoit déjà évêque, et que le contrat où il intervint étoit un contrat public de cautionnement revêtu de toutes les formes légales, et non un contrat de mariage. Bossuet s'est peint dans ses écrits : on ne combat point avec tant d'ardeur et de persévérance pour des objets qui n'intéresseroient que médiocrement; et sa vie toute entière fut celle d'un prélat zélé pour le bien de la religion. Ses nombreux ouvrages peuvent se diviser en dix classes. La première est celle des notes et commentaires sur l'Ecriture sainte. La deuxième celle des traités contre les calvinistes, qui renferme beaucoup d'articles séparés, des Instructions, des réponses à Claude, à Jurieu, à Basnage, etc. La troisième comprend les réfutations de quelques critiques, comme Ellies Dupin et Richard Simon. La quatrième est composée des ouvrages contre le quiétisme. La cinquième renferme les écrits pour la défense des quatre articles. La sixième les livres pour son diocèse, et entr'autres les *Méditations sur l'Evangile*, en quatre volumes. La septième les livres de piété et de morale, et particulièrement les *Elévations à Dieu sur les mystères*. Nous mettons dans la huitième les ouvrages composés pour l'éducation du Dauphin, comme l'*Histoire de France*, la *Politique tirée de l'Ecriture sainte*, les *Traités du libre arbitre et de la concupiscence*, celui *De la connoissance de Dieu et de soi-même*, et surtout le *Discours sur l'Histoire universelle*, cette production éloquente, ce grand et magnifique tableau, qui eût suffi tout seul pour immortaliser son auteur. La neuvième classe contient les Sermons et les Oraisons funèbres; on sait que ces dernières ne sont pas un des moin-

dres fondemens de la gloire de Bossuet. Enfin nous plaçons dans la dixième classe les lettres. La plus grande partie de ces écrits sont posthumes, et ont été publiés à différentes époques. Il est étonnant qu'il n'y ait encore aucune édition complète de Bossuet. Les deux éditions qui ont paru en France jusqu'ici, sont loin d'être entières. Celle de l'abbé Perau et de le Roi, en 1743 et années suivantes, ne renferme ni les sermons, ni les lettres. Celle que commença D. Déforis est plus défectueuse encore. L'éditeur fut obligé de la discontinuer. On attend donc encore une édition plus complète, plus pure, et dégagée de tout alliage. On vient d'en commencer une à Versailles. Les talens distingués de l'éditeur font espérer qu'elle sera rédigée avec autant de goût que d'exactitude, et son éloignement de tout esprit de parti préserve de la crainte qu'on pourroit avoir que cette entreprise ne fût gâtée par les mêmes défauts qui ont nui au succès des précédentes. On souhaitoit également une vie de Bossuet. Celle de Burigny est plutôt un croquis qu'une histoire. Elle ne fait point connoître les travaux de l'évêque de Meaux, et l'on avoit besoin qu'un écrivain, déjà connu par son élégante *Histoire de Fénélon*, nous donnât celle de son illustre émule. C'est ce qu'il vient d'exécuter par un ouvrage rédigé, comme le précédent, avec beaucoup de goût, et rempli d'un plus grand nombre encore de faits curieux et de détails ignorés, et du plus haut intérêt. Quelques-uns ont révoqué en doute l'authenticité des écrits posthumes de Bossuet. Il paroît néanmoins certain que ces écrits, tels qu'ils ont été publiés, sont conformes aux manuscrits de Bossuet. Mais ne pourroit-on pas dire que ces écrits n'ont pas tout-à-fait la même autorité que les autres? Bossuet ne les a point publiés. Qui nous assurera qu'il n'y eût pas fait beaucoup de changemens? Un auteur met des idées sur le papier; mais lorsqu'ensuite il veut les donner au public, il en fait une révision sévère. Il élague, il ajoute, il perfectionne. Cette dernière révision a manqué

aux écrits posthumes de Bossuet, et il semble par conséquent qu'on peut, sans injustice, ne pas leur accorder le même degré de confiance qu'aux autres productions de ce grand homme. Ses papiers passèrent, après sa mort, entre les mains de l'abbé Bossuet, son neveu, depuis évêque de Troyes, qui a publié plusieurs des ouvrages de son oncle. Après sa mort, en 1743, les manuscrits de l'évêque de Meaux tombèrent à M. de Chazot, président au parlement de Metz, et neveu de l'évêque de Troyes. Ce magistrat les donna aux Bénédictins. Ils ont servi à M. de Bausset pour la composition de son Histoire. *Voyez* les articles *Bossuet*, évêque de Troyes, sous 1743; *Pérau*, sous 1767; *Le Queux*, sous 1768; *Le Roi*, sous 1787; *Déforis*, sous 1794.

*4 mai.* — Charles Boileau, abbé de Beaulieu, prédicateur du Roi, membre de l'Académie françoise, est auteur d'*Homélies* et de *Sermons sur les Evangiles du Carême*, publiés par Richard, en 1712, et de *Panégyriques*. Richard a aussi fait paroître ses *Pensées choisies*. Il ne faut pas le confondre ni avec Jacques Boileau, qui sera cité sous 1716, ni avec Jean-Jacques Boileau, que nous nommerons sous 1735.

*13 mai.* — Louis Bourdaloue, Jésuite, né à Bourges en 1632, se consacra de bonne heure à la chaire. Il parut pour la première fois à la cour, en 1670, et prêcha l'Avent devant Louis XIV. Il fut fort goûté, et prêcha depuis, devant le Roi, les Carêmes de 1672, de 1674, de 1675, de 1680 et de 1682, et les Avents de 1684, de 1686, de 1689, de 1691 et de 1693. Il ne fut pas moins recherché et admiré dans les chaires de Paris et dans celles des provinces. En 1686, on l'envoya à Montpellier pour y travailler à la conversion des protestans. Sa piété et sa douceur le rendoient propre à ce ministère de persuasion. Sur la fin de sa vie, Bourdaloue se consacra aux assemblées de charité et aux prisons; il assistoit les malades, il consoloit les pauvres, et

il réussissoit dans ces soins pénibles et touchans comme dans les fonctions les plus relevées de sa carrière évangélique. Sa connoissance parfaite de l'Ecriture et de la théologie, la solidité de ses raisonnemens, et le genre noble et précis de son élocution, l'honorent encore moins que sa piété profonde et son zèle pour le salut des ames. Il étoit aimé et estimé des grands. On a, sur sa vie et ses vertus, une notice par M^me^. de Pringy, une lettre du président de Lamoignon, qui l'avoit beaucoup connu, et une autre du P. Martineau, son confrère. Le P. Bretonneau se chargea, après sa mort, de publier ses sermons, dont la meilleure édition est celle de Rigaud. Il y en a une récente faite à Versailles. En tête est une notice sur Bourdaloue. On a dit avec raison que sa conduite étoit la meilleure réponse aux *Provinciales*. Nous n'essayerons point d'apprécier le genre de son éloquence noble, forte et solide. On l'a souvent comparé à Massillon, qu'il devança dans la carrière. Chacun peut, suivant son goût particulier, donner la préférence à l'un ou l'autre. Tous deux peuvent être regardés comme les plus parfaits modèles des prédicateurs. Bourdaloue est plus concis, plus serré. Il s'attache plus à convaincre. Il est plus logicien et plus théologien. *Voyez* l'article *Massillon*, sous 1742.

*2 octobre.* — Jean Goter, missionnaire catholique anglois, étoit né dans le comté de Southampton, et fut élevé dans la religion anglicane. Mais s'étant fait catholique, il alla étudier au collége anglois à Lisbonne, y fut ordonné prêtre, et revint exercer les fonctions de missionnaire dans sa patrie. Sa résidence ordinaire étoit à Londres, et on le vit à la tête des controversistes sous le règne de Jacques II. Il mourut en se rendant à Lisbonne pour quelques affaires du clergé. Il avoit été question de le faire évêque, en 1702, et il méritoit cette distinction par son zèle, ses talens et ses vertus. Il étoit humble, retiré et laborieux. Ses écrits, qui sont nombreux, se partagent en deux classes, ceux de controverse et ceux de morale et de piété. Parmi les premiers, on distingue, *Raison*

habita quelque temps le séminaire établi pour les catholiques anglois à Valladolid, puis celui de Saint-Omer. On assure qu'il fut renvoyé de l'un et de l'autre. Son masque de catholicisme tomba bientôt. Etant retourné dans sa patrie, il accusa juridiquement, en 1678, les catholiques anglois d'avoir conspiré avec le Pape et les Jésuites contre la vie de Charles II, et pour le renversement du protestantisme. Son imposture, mal tissue, se trahissoit de mille manières; mais l'extrême prévention du peuple anglois pour tout ce qui porte le nom de catholiques, fit ajouter foi à l'accusation. On étoit d'ailleurs à cette époque plus mal disposé que jamais, et le parti protestant montroit les plus vives alarmes de ce que l'héritier présomptif de la couronne étoit catholique. Les mensonges d'Oates furent donc accueillis. Le lord Stafford et plusieurs prêtres, dont six Jésuites, furent mis à mort comme coupables de haute trahison. On assigna une pension à leur accusateur, et tandis que les gens froids et impartiaux le méprisoient comme un fourbe et un calomniateur, on le proclama le sauveur de l'Etat. Jacques II, étant monté sur le trône, lui rendit la justice qui lui étoit due. Il le condamna, comme parjure, à une prison perpétuelle. La révolution de 1688 rendit à Oates sa liberté et sa pension. Il se lia avec les anabaptistes, et finit sa vie dans leur société, regardé comme un homme vil et méprisable. On dit que les écrits qui parurent sous son nom n'étoient pas de lui, mais de Tong et de Digby, ses complices. On sait que le ministre Jurieu, ayant publié son livre de la *Politique du Clergé*, prit acte de cette accusation d'Oates, pour peindre les catholiques des plus noires couleurs, et que le docteur Arnauld lui répondit par une vigoureuse apologie, où il justifioit l'archevêque de Paris, de Harlay, le P. La Chaise et les autres Jésuites, qu'on disoit avoir trempé dans ce complot. Cet ouvrage honore Arnauld, en même temps qu'il lave les Jésuites. Ceux-ci étoient assurément innocens, puisque leur adversaire déclaré les trouvoit tels, et Arnauld montroit de la modération et de l'équité en

employant sa plume à défendre ceux qu'il croyoit être en droit de regarder comme ses ennemis.

*24 octobre.* — Thyrse Gonzalès, général des Jésuites, né en Espagne, est auteur d'un traité contre les quatre articles du Clergé de France de 1682, et d'un autre contre l'opinion de la probabilité, en 1687. Il la réfuta très-fortement. On a de plus de lui la *Vérité de la Religion chrétienne démontrée*, et *Conduite (manuductio) pour la conversion des mahométans*; ces écrits sont en latin.

— Marcel Cavalieri, évêque de Gravina, au royaume de Naples, fut d'abord religieux Dominicain, puis grand-vicaire du cardinal Orsini à Siponte, à Césène et à Bénévent. Il étoit recommandable par son zèle et sa piété. Il refusa successivement plusieurs évêchés, et fut forcé, par Alexandre VIII, d'accepter celui de Gravina en 1690. Il forma avec soin son clergé, rebâtit son séminaire et construisit des églises. On lui doit quelques écrits de discipline ecclésiastique, entr'autres un *Traité sur la Messe*, publié à Naples en 1686. Il ne faut pas le confondre avec son frère Jean-Michel, aussi Dominicain, et théologien du cardinal Orsini, auteur d'une *Histoire des Papes et des Evêques* de son ordre. Enfin un autre Jean-Michel Cavalieri, Augustin, mort le 6 janvier 1757, a donné un *Commentaire sur les décrets de la congrégation des rits*.

— Sauveur Ascanio, Dominicain, né en Andalousie, s'acquit de la réputation dans les écoles et dans les chaires d'Espagne. Appelé à Rome par son général, il fut proposé deux fois pour l'épiscopat; ses instances empêchèrent de l'élever à cette dignité. Ayant été nommé, en 1697, par Charles II, à l'évêché de Brindes, il refusa encore, et se retira à Pise, où il se livra tout entier à l'exercice du ministère. Il y mourut dans les pratiques d'une haute piété.

—Nicolas du Mélicque de Saint-Georges, laïque, né en 1640, est auteur du *Caractère des vrais chrétiens*, souvent réimprimé; d'une *Nouvelle traduction des Psaumes*, et d'une tra-

duction des *Méditations* de Savonarole, *sur l'Oraison dominicale et sur le Psaume L.*

— Philippe-Jacques Spener, théologien protestant, né en Alsace en 1635, étudia à Strasbourg, et y fut fait prédicateur en 1663. Il alla ensuite à Francfort. D'abord il tenoit chez lui des assemblées de piété, qu'il transféra ensuite à l'église. Elles déplurent, et on les traita d'innovation. Il se justifia dans une lettre imprimée. Mais les contradictions et les murmures continuant, il accepta la place de premier prédicateur à la cour de Saxe en 1686. Il s'y appliqua principalement à l'instruction des enfans, et forma aussi des assemblées. Il s'en établit sur ce modèle à Leipsick, où il se passa des désordres dont on rendit Spener responsable. Congédié, en 1691, puis appelé à Berlin, il donna un grand nombre d'ouvrages en allemand sur la morale. Voyez l'Abrégé de sa vie, sous le titre de *Curriculum vitæ*. C'étoit un homme de mœurs pures et d'une vie réglée. C'est à tort qu'on l'a appelé l'auteur du *Piétisme*. Schwenfeld en avoit ébauché le plan, et Wengel l'avoit perfectionné. Jacques Boehm, cordonnier silésien, en avoit été un des plus ardens promoteurs. Broschbandt et Muller le renouvelèrent à Rostock en 1661. Ils se déclaroient contre les rits et les cérémonies de leur communion. Spener et Jean Horbs, de Traerbach, suivirent leurs traces. On dit qu'ils retranchoient les cérémonies dans les temples, et qu'ils substituoient à la prédication des entretiens mystiques. Chassés de l'électorat de Saxe, ils se répandirent dans le Brandebourg et dans l'université de Halle. C'est-là que le *piétisme* étendit ses racines. Horbs le propagea aussi à Hambourg. Il étoit prédicant dans l'église Saint-Nicolas : on se souleva contre lui ; il se défendit, et Hambourg fut inondé d'écrits. Par l'ordre du magistrat, les chefs des deux partis se réconcilièrent. Le *piétisme* a aussi des partisans en Hollande.

— Louis Tronchin, ministre protestant, né à Genève en 1629, fut pasteur dans sa patrie. On a de lui des dissertations

sur la Providence et sur l'autorité de l'Ecriture, des thèses et des sermons.

## 1706.

*5 janvier.* — Nicolas Thoynard, savant antiquaire, né à Orléans en 1629, étoit lié avec tous les savans de son temps. Il eut part aux *Epoques Syro-Macédoniennes* de Noris. Son principal ouvrage est son *Harmonie des quatre Evangélistes*, en grec et en latin. On a, de plus, de lui un écrit sur la version du *Nouveau Testament* de Bouhours, et sur celle de Mons, des *Notes sur la version du Nouveau Testament* de Richard Simon, et une *Harmonie des deux livres des Machabées*. On voit qu'il avoit spécialement travaillé sur l'Ecriture sainte. Il étoit laïque.

*20 janvier.* — Humphrey Hody, théologien anglican, professeur à Oxford, écrivit contre les *non-jurors* Dodwell et Collier, et eut part à quelques autres controverses de son église. En 1704, il publia *Des textes originaux des livres saints*, en latin. On a aussi de lui la *Résurrection dans le même corps prouvée*.

*21 janvier.* — Adrien Baillet, critique, né près Beauvais en 1649, fut successivement professeur dans un collége, curé, puis bibliothécaire de M. de Lamoignon. Son principal ouvrage est les *Vies des Saints*, 4 vol. in-fol., où l'on trouva, dans le temps, trop de critique, et où elle n'est pas aussi sage que dans la collection de Butler, traduite par Godescard. Le livre *De la Dévotion à la sainte Vierge, et du Culte qui lui est dû*, donna aussi lieu à quelques plaintes contre Baillet. Ses autres écrits, dont nous ferons mention, sont l'*Histoire des démêlés de Boniface VIII et de Philippe-le-Bel*, la *Vie de Saint Etienne de Grammont*, celle *de Richer* et celle de *Godefroi Hermant*. Cet écrivain étoit instruit et fécond, mais pas toujours exact. Il est peu lu aujourd'hui.

*22 janvier.* — Antonin Massoulié, Dominicain, né à Tou-

louse en 1632, refusa un évêché qui lui fut offert par le grand-duc de Toscane, et mourut à Rome, où il étoit assistant du général de son ordre. Son ouvrage latin, *Saint Thomas interprète de lui-même*, qu'il composa en faveur du thomisme, fut déféré à Rome et ne fut pas condamné. On lui attribue deux écrits contre le quiétisme.

*15 février.* — Louis de Fougasse de la Bastie d'Entrechaux, chanoine de Dons, étoit un saint prêtre, dont on a la *Vie*, par le P. Roque, Dominicain; *Avignon*, 1710.

*16 mai.* — Antoine Verjus, Jésuite, frère du comte de Crécy, naquit à Joigny, en 1632, et fut procureur des missions du Levant. Ayant eu occasion d'aller chez les protestans d'Allemagne, il se fit estimer d'eux. Il procura beaucoup d'avantages aux missions, et les étendit. Ses écrits sont : *Vie de M. Le Nobletz, missionnaire en Bretagne; Vie de saint François de Borgia; Catéchisme pour les nouveaux Convertis*, traduit de Canisius. Le P. Verjus avoit un autre frère, François, mort évêque de Grasse en 1710.

*6 août.* — Jean-Baptiste Duhamel, d'abord oratorien, curé de Neuilly-sur-Marne, puis chancelier de l'église de Bayeux, étoit né à Vire en 1624. Secrétaire de l'Académie des Sciences, à Paris, il cultiva les sciences, et principalement la physique, et fut lié avec tous les savans de son temps. Ces études ne l'empêchoient pas d'être un théologien pieux et habile. Ses ouvrages en ce genre sont: *Théologie spéculative et pratique*, 7 vol., 1691; un Abrégé de la même; *Institutions bibliques, avec des notes*, 1698; et une grande *Bible* qu'il donna en 1705. Il étoit généralement estimé pour son caractère et ses connoissances. *Voyez* son *Eloge*, par Fontenelle. Il y rend hommage aux vertus, à la piété et au désintéressement de ce saint prêtre.

*8 octobre.* — Joseph Agnelli, Jésuite napolitain, né en 1621, mort à Rome, où il résidoit depuis trente ans. Il étoit consulteur de l'inquisition, eut de la réputation comme pré-

dicateur, et composa plusieurs livres de piété en italien. Le plus connu est l'*Instructeur paroissial.*

*10 octobre.* — Paul Pezron, Bernardin, docteur de Sorbonne, naquit à Hennebon en 1639. Il remplit diverses places dans son ordre, et fut nommé, en 1697, à l'abbaye de la Charmoy, dont il se démit en 1703. Il se livra à l'étude, et se distingua dans le genre de l'érudition. Son *Antiquité des temps rétablie* est destinée à soutenir la chronologie des Septante contre celle du texte hébreu. Depuis, il donna une *Défense* de cet ouvrage contre les pères Martianay et Le Quien, qui avoient écrit en faveur du texte hébreu. L'*Essai d'un Commentaire sur les Prophètes* fut plus généralement approuvé; mais sa production la plus estimée est l'*Histoire évangélique confirmée par la judaïque et la romaine;* 1696, deux volumes. Il y a beaucoup de recherches dans cette espèce de démonstration historique du christianisme. Le P. Colonia, Lardner, en Angleterre, et l'abbé Bullet, ont depuis traité ce sujet. Dans ces derniers temps, le baron de Sainte-Croix préparoit, lorsqu'il mourut, une nouvelle édition de l'*Histoire évangélique* du P. Pezron. Il la regardoit, avec raison, comme très-importante dans la cause du christianisme contre les incrédules.

*8 décembre.* — Abraham-Nicolas Amelot de la Houssaye, laïque, né à Orléans en 1634, est auteur d'une traduction de l'*Histoire du concile de Trente*, de Fra-Paolo; du *Traité des Bénéfices*, du même; des *Homélies* de Palafox; des *Mémoires historiques*. Cet auteur étoit plus fécond qu'exact, et est en général peu favorable au saint Siége.

*28 décembre.* — Pierre Bayle, né à Carlat, au comté de Foix, en 1647, fut élevé dans le calvinisme, se fit catholique à l'âge d'environ vingt ans, et retourna, peu de temps après, à son ancienne communion. Obligé de sortir de France, à cause de ce changement, il se retira à Copet, près Genève; puis à Sedan, où il fut professeur de philosophie en 1675. Sa chaire ayant été supprimée, en 1681, il passa en Hollande;

on érigea pour lui, à Roterdam, une chaire de philosophie et d'histoire. Il en fut destitué, en 1696, par les efforts de Jurieu, ministre protestant, son adversaire déclaré, aux plaintes duquel Bayle donnoit assez lieu par sa hardiesse. Comme on le soupçonnoit de n'être pas plus attaché dans le fond à la cause protestante qu'à la croyance catholique, il eut de vifs démêlés avec plusieurs théologiens de sa communion, et surtout avec Jurieu et Jaquelot. Ceux de ses ouvrages dont nous ferons mention sont : *Pensées diverses sur la comète de 1680 ; Commentaire philosophique sur ces paroles de l'Evangile :* Contrains-les d'entrer ; *Critique générale de l'Histoire du Calvinisme*, du P. Maimbourg ; et le *Dictionnaire historique et critique*. Nous sommes dispensés de parler au long de ces diverses productions, en ayant déjà fait mention dans l'*Introduction*, et dans le corps des *Mémoires*, année 1714. On en connoît l'esprit et le but. Elles tendent à infirmer les grands principes du christianisme. Bayle se plaisoit à répéter sur toutes les matières des objections anciennes et à en inventer de nouvelles. Il a été réfuté par un grand nombre d'écrivains des deux communions, et a passé ses dernières années dans des disputes et des traverses qu'il avoit provoquées par son imprudence et par son scepticisme. On lui attribue l'*Avis aux réfugiés*, qu'il désavoua toujours. Les protestans y sont peu ménagés. On cite encore de lui quelques autres écrits, *Ce que c'est que la France toute catholique sous Louis-le-Grand ; La porte des cieux ouverte à toutes les religions, par Jurieu*, contre ce ministre ; etc. Parmi les réfutations de Bayle, nous ne ferons mention que de l'*Examen critique des ouvrages de Bayle*, par le P. Le Fèvre, jésuite. La philosophie de ce critique y est assez bien appréciée.

— François Ducasse, canoniste, né au diocèse de Lectoure, fut grand-vicaire de Carcassonne, puis archidiacre de Condom. Il étoit instruit dans la théologie et le droit canonique. On a de lui *La Pratique de la Juridiction ec-*

*clésiastique volontaire, gracieuse et contentieuse*, réimprimée très-souvent.

## 1707.

*26 février.* — Louis Cousin, président à la cour des Monnoies, étoit, quoique laïque, fort versé dans la connoissance des Pères et de l'histoire ecclésiastique. Né à Paris en 1627, il avoit été destiné d'abord à l'état ecclésiastique, fit sa théologie, et fut même reçu bachelier en cette faculté. Il conserva toujours du goût pour la science qui l'avoit occupé dans sa jeunesse, et pouvoit passer pour bon théologien, en même temps qu'il étoit critique et littérateur. Il publia, en 1672, la traduction de l'*Histoire ecclésiastique d'Eusèbe de Césarée*, puis celle *de Socrate, de Sozomène et de Théodoret*, celle des *Discours de saint Clément d'Alexandrie pour exhorter les païens à embrasser le christianisme*, celle des *Principes et des Règles de la vie chrétienne*, du cardinal Bona. Il fonda six bourses à Paris pour de jeunes clercs, et donna sa bibliothèque à l'abbaye Saint-Victor, avec vingt mille livres pour l'entretenir.

*31 mai.* — Simon Patrick, évêque anglican d'Ely, l'avoit été auparavant de Chichester. Né en 1626, il se fit connoître par un assez grand nombre d'écrits sur la théologie, la controverse et autres matières ecclésiastiques. La *Biographie britannique* le loue comme un homme estimable et savant.

*19 juin.* — Guillaume Sherlock, théologien anglican, écrivit contre les non-conformistes, et surtout contre les catholiques. A la révolution, il refusa les nouveaux sermens, puis surmonta ses scrupules; ce qui l'exposa à quelques reproches et à des plaisanteries. En 1691, il donna sa *Défense de la doctrine de la sainte Trinité*, où on l'accusa d'expliquer ce mystère d'une manière nouvelle et qui favorisoit le trithéisme. On écrivit contre lui, et l'université d'Oxford condamna son système en 1695. Sherlock combattit le système

de Locke sur les idées innées. Il fut père de Thomas Sherlock, évêque anglican de Londres, dont il sera parlé sous 1761.

*23 juin.* — Jean Mill, prêtre anglican, né vers 1645, est célèbre par ses connoissances bibliques et par sa belle édition du *Nouveau Testament grec*, dans laquelle il a recueilli toutes les variantes qu'il a pu trouver. La meilleure édition est celle d'Amsterdam en 1710. Whitby reprocha à Mill d'avoir multiplié les variantes outre mesure, et d'avoir ainsi affoibli l'autorité de l'Ecriture. Whiston et Bentlei répondirent à ce reproche.

*12 septembre.* — Etienne Le Camus, cardinal, évêque de Grenoble, étoit né à Paris en 1632. Il fut docteur de Sorbonne, et remplit la place d'aumônier du Roi pendant plusieurs années. Ayant été nommé à l'évêché de Grenoble, en 1671, il n'accepta qu'avec peine ce fardeau, et montra qu'il étoit digne de le porter. Dès-lors il embrassa la vie pénitente qu'il a toujours menée depuis. Il se levoit à deux heures du matin, faisoit maigre toute l'année, et partageoit son temps entre la prière et les soins de son diocèse. La prédication, les visites pastorales, la réforme des abus, le soin de maintenir la régularité dans le clergé, l'attachement aux règles de la discipline et de la morale, distinguèrent son gouvernement. Créé cardinal par Innocent XI, en 1686, il ne changea rien à son genre de vie, et ne rabattit rien de son zèle. Il fallut que Clément XI lui écrivît pour l'engager à relâcher quelque chose de ses austérités. Il fonda deux séminaires, et institua les pauvres ses héritiers. On dit que c'est par ses ordres que fut rédigée la *Théologie morale*, dite *de Grenoble*. Lui-même composa quelques ouvrages: une *Défense de la virginité perpétuelle de la Mère de Dieu, selon l'Ecriture et les Pères*, Lyon, 1680; un *Recueil d'ordonnances synodales*, et un *Traité de l'Eucharistie*. Lalouette a publié un *Abrégé de la Vie* de ce prélat, et Gras-Duvillard a fait paroître sur le même sujet un *Discours* qui est, dit-on, du P. Molinier, de l'Oratoire; seulement l'éditeur a corrigé ce qui rappeloit trop les préventions

de

de l'oratorien. Dans l'*Histoire ecclésiastique* de l'abbé Racine, on peint le cardinal Le Camus comme opposé aux Jésuites, et mécontent de leur doctrine et de leur conduite. Il est permis de croire que cet historien a été partial et inexact sur ce point, comme sur tant d'autres.

*24 novembre.* — Georges-Ernest Teutsel, luthérien, né en Thuringe, en 1659, fut professeur à Gotha, et a donné divers écrits sur l'Ecriture et les antiquités ecclésiastiques.

*27 décembre.* — Jean Mabillon, Bénédictin de Saint-Maur, naquit près Mouzon en 1632. Associé par D. d'Achéri à son *Spicilège*, il prit de bonne heure le goût de la critique et de l'érudition, et l'habitude du travail et des recherches. Il voyagea en Allemagne et en Italie, y découvrit plusieurs pièces importantes et plusieurs manuscrits curieux, et publia le journal de l'un et de l'autre voyages. Ses recherches et sa sagacité lui firent une réputation étendue. Ses ouvrages dans le genre qui nous occupe, sont: les *Actes des saints de l'ordre de saint Benoît*, la *Liturgie gallicane*, une *Dissertation sur l'usage du pain azyme*, une *Lettre* sous le nom *d'Eusèbe, Romain, sur le Culte des saints inconnus;* les *Annales de l'ordre de saint Benoît*, le *Traité des Etudes monastiques*, etc. Le P. Mabillon eut, sur ce dernier article, une controverse avec l'abbé de Rancé, qui croyoit que des religieux devoient se livrer à la vie méditative et aux exercices de piété, et non aux études littéraires. Mabillon soutint la thèse contraire, et son exemple même servoit à justifier son sentiment: car il n'étoit pas moins pieux que savant. Doux, modeste, sage dans sa critique, il fut un des ornemens de sa congrégation, et entretenoit, au dehors et au dedans, des relations avec beaucoup de savans. On doit encore à D. Mabillon deux éditions de *saint Bernard*. La seconde est la plus estimée. Il eut un grand nombre de disciples, qu'il forma au goût des bonnes études. *Voyez* sa *Vie*, par D. Ruinart.

— Jean Sergeant, prêtre catholique, naquit en Angleterre, en 1621, de parens protestans, étudia à Cambridge, et fut

le mit auprès de l'abbé Bossuet, son neveu, pour le diriger dans ses études théologiques. Ils étoient ensemble à Rome lors de l'affaire du quiétisme, et l'évêque de Meaux les chargea de la suivre. L'abbé Phelipeaux eut sans doute part aux lettres un peu âcres de l'abbé Bossuet. Il composa une *Relation du Quiétisme*, qui ne fut publiée qu'en 1732, l'auteur ayant recommandé de ne la faire paroître que vingt ans après sa mort. Il eût mieux fait de la supprimer entièrement. Elle montre une extrême partialité et même de l'acharnement contre Fénélon. Elle fut flétrie, en 1732, et condamnée au feu. L'abbé de la Bletterie a réfuté Phelipeaux sur l'article des mœurs de M^me^. Guyon, que celui-ci calomnioit. Phelipeaux a de plus laissé des *Méditations*. L'*Histoire de Fénélon*, par M. de Bausset, ne donne pas une idée favorable de la délicatesse et de la modération de ce chanoine.

*16 août.* — Antoine Beaugendre, Bénédictin de Saint-Maur, bibliothécaire de Saint-Germain-des-Prés, naquit à Paris en 1628. Il fut éditeur des *OEuvres d'Hildebert*, évêque du Mans, puis archevêque de Tours, et il y joignit les *Opuscules de Marbode*, évêque de Rennes. D. Massuet a revu cet ouvrage. Beaugendre avoit traduit en françois les *Lettres d'Hildebert*, mais elles n'ont point paru. Il est aussi auteur de la *Vie de M. Joly*, chanoine, et instituteur des Hospitalières de Dijon.

*17 septembre.* — Denis Martini, Dominicain, né à Lucques en 1639, se distingua par ses prédications, et surtout par la sainteté de sa vie. Il avoit, à cet égard, une réputation qui s'accrut encore à sa mort, arrivée à Ascoli. Il avoit fait sur le Pentateuque une espèce de commentaire qui n'a pas été imprimé. Sa Vie fut publiée à Lucques, en 1719, par César Franciotti.

*23 septembre.* — Claude Ameline, Oratorien, archidiacre de Paris, jouissoit de la réputation d'un prêtre vertueux. Il composa un *Traité de la Volonté*, et un *de l'Amour du*

*souverain bien*, *contre le Quiétisme*. Il étoit ami de Malebranche, et mourut à l'âge de soixante-quinze ans.

*5 octobre*.—Jean-Christophe Meelfuhrer, théologien luthérien, né et mort à Onoltzbach, est auteur de sermons et de quelques écrits de théologie. Son fils, Rodolphe-Martin, se fit catholique, en 1712, puis retourna au luthéranisme en 1725. L'inconstance paroît avoir été la cause de ce changement. Il fut arrêté à Fulde, par ordre de l'Empereur, et conduit à Egra.

*15 octobre*. — Isaac Jaquelot, ministre protestant, né à Vassy en 1647, se retira, lors de la révocation de l'édit de Nantes, d'abord à Heidelberg, puis à la Haye, et enfin à Berlin. C'étoit un homme habile et instruit. Il eut de vifs démêlés avec Bayle, dont il releva les erreurs dans quelques écrits. Ses autres ouvrages sont : des *Dissertations sur l'existence de Dieu*, contre Epicure et Spinosa; des *Dissertations sur le Messie*, un *Traité de l'Inspiration des livres sacrés*, des Sermons, et un *Avis sur le Tableau du Socinianisme*, de Jurieu. Ce dernier attira des chagrins à Jaquelot, qui étoit du parti des remontrans.

*16 octobre*. — François Mathon, chapelain des Carmélites d'Amiens, étoit un saint prêtre, dont on a la Vie par le P. Pastel.

*28 novembre*. — Antoine Van Dale, médecin hollandois, né en 1638, mourut à Haarlem. Il est auteur de *Dissertations sur les Oracles des païens*, dont Fontenelle a pris le fond pour composer son *Histoire des Oracles*; et de quelques autres Dissertations sur l'Idolâtrie, sur les Prophéties, sur les Divinations et sur d'autres sujets. Il aimoit les opinions singulières, et l'on dit qu'il parloit de tout avec assez de liberté.

## 1709.

*15 janvier*. — Girard de Villethierry, prêtre, né à Paris, y mourut à l'âge de soixante-huit ans. Il est auteur d'un

grand nombre de livres de morale et de piété, comme le *Véritable pénitent*, le *Chemin du ciel*, les *Vies des Vierges, des Riches, des Pauvres*, etc. etc., et divers traités. Ces ouvrages eurent du succès dans le temps, quoique cet écrivain eût plus de fécondité que de goût. Il passoit pour être attaché à Port-royal.

20 *janvier.* — François de la Chaise, Jésuite, et confesseur de Louis XIV, naquit dans le Forez en 1624. Il étoit, dit-on, neveu du P. Cotton, et devint confesseur de Louis XIV en 1675. Le duc de Saint-Simon, qu'on n'accusera pas d'avoir ménagé les Jésuites, ne doit être point suspect dans le bien qu'il dit du P. la Chaise. C'étoit, selon lui-même, *un homme juste, droit, sensé, doux, sage, modéré, fort ennemi de la délation, de la violence et des éclats, affable, poli, modeste, respectueux même, et désintéressé. Il étoit soigneux de bons choix pour l'épiscopat, facile à revenir quand il avoit été trompé, et ardent à réparer le mal que son erreur lui avoit fait faire, d'ailleurs judicieux et précautionné. Il ne voulut jamais pousser Port-royal jusqu'à la destruction.* Le Cas de conscience, *et tout ce qui se fit alors, fut sans sa participation. Il ne voulut point non plus entrer trop avant dans l'affaire de la Chine, et favorisa, tant qu'il put, Fénélon et le cardinal de Bouillon. Vers l'âge de quatre-vingts ans, il voulut se retirer, et ne put l'obtenir du Roi. Il fut généralement regretté. Les ennemis mêmes des Jésuites furent forcés de lui rendre justice, et d'avouer que c'étoit un homme de bien, honnêtement né, et tout-à-fait propre pour remplir sa place.* M. d'Aguesseau lui rend la même justice dans ses *Mémoires. Le P. de la Chaise*, dit-il, *étoit un bon gentilhomme qui aimoit à vivre en paix, et à y laisser vivre les autres.* Ces éloges ont quelque poids. La malignité de Saint-Simon est connue, et ce témoignage de deux contemporains non suspects sert de réponse à tant de portraits tracés depuis par l'ignorance et la calomnie. Le *Moréri* lui-même nous a conservé un trait qui

prouve la modération du P. la Chaise. Lorsque l'abbé Billard eût publié son libelle de *la Bête à sept têtes*, où il déchiroit la société, le P. la Chaise se plut à faire adoucir la punition qu'il avoit méritée par ses emportemens, et il lui écrivit, en 1699, une lettre fort polie pour lui annoncer cet adoucissement. On ne nous dit point que cette modération ait touché le farouche auteur; mais elle n'en fait pas moins d'honneur au bon cœur du Jésuite. On sait que le P. la Chaise avoit la feuille des bénéfices, et Saint-Simon vient de nous dire qu'il étoit soigneux de bons choix. Il eut pour secrétaire, ainsi que le P. le Tellier, Michel Hébert, aussi Jésuite, mort à Paris en 1711, dont le *Dictionnaire de Moréri* loue le caractère et les talens.

*19 janvier.* — Michel Mauduit, Oratorien, né à Vire, et mort à Paris, se livra au ministère de la chaire; mais il se fit plus connoître par les ouvrages suivans: *Traité de la religion contre les athées, les déistes et les nouveaux pyrrhoniens; Méditations pour une retraite; Analyses des Evangiles*, en quatre volumes; *des Actes des Apôtres*, en deux; et *des Epîtres*, en deux, avec des *Dissertations*. Ces *Analyses* sont faites avec beaucoup de méthode et de soin. Elles éclaircissent plusieurs passages obscurs, et développent avec sagacité le sens du texte. Les ecclésiastiques les recherchent encore avec raison.

*28 janvier.* — Nicolas Fontaine, de Port-royal, ami d'Arnauld et de Nicole, mourut à Melun à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Ses ouvrages sont, les *Vies des saints de l'ancien Testament*, en 4 volumes; les *Vies des saints*, aussi en 4 volumes; les *Mémoires sur les solitaires de Port-royal*, panégyrique minutieux et partial; la traduction des *Homélies de saint Jean-Chrysostôme sur les Epîtres de saint Paul*. Fontaine fut accusé de nestorianisme pour ce dernier ouvrage, que M. de Harlay, archevêque de Paris, condamna. L'auteur se rétracta, sans changer, dit-on, pour cela de sentiment. On lui doit quelques autres livres de piété.

On lui attribue la Bible dite *de Royaumont*, à laquelle on croit que le Maistre de Sacy eut aussi part.

— Alexandre Piny, Dominicain, né en Dauphiné, étoit un religieux édifiant et un directeur estimé. Il a composé un *Abrégé de la Somme de saint Thomas*, la *Clef du pur amour*, l'*Oraison du cœur*, la *Vie cachée*, la *Vie de la mère Madelaine de la Sainte-Trinité*. Quelques-uns ont cru découvrir dans ses écrits des traces de quiétisme. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que le P. Piny n'étoit pas un bon écrivain. Ses ouvrages sont rebutans pour le style.

*17 février.* — Eric Benzélius, archevêque luthérien d'Upsal, étoit né en Suède en 1642. Il fut professeur de théologie, et devint archevêque en 1700. Il donna, en 1703, une édition de la Bible en Suédois. On a aussi de lui un *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique*, et quelques ouvrages sur l'Ecriture sainte et la théologie. Une particularité remarquable, c'est que trois de ses fils devinrent successivement archevêques d'Upsal, Eric, Jacob et Henri. Le second est auteur d'un Abrégé de théologie. Henri mourut en 1758.

*9 juin.* — Gilles de la Vallière, évêque de Nantes, en 1668, donna sa démission de ce siége dix ans après, et se retira à Périgueux, puis à Tulles. Il se fit Jésuite en 1707. Ses ouvrages sont, *Lumière du chrétien*, *Statuts synodaux*, *Catéchisme pour la Confirmation*, *Propre des saints du diocèse de Nantes*.

*19 juin.* — Isaac Papin, né à Blois en 1657, de parens protestans, prêcha d'abord avec succès dans sa communion. Il croyoit dès-lors qu'on pouvoit se sauver dans l'Eglise romaine. Ce sentiment lui ayant fait des ennemis parmi les protestans, il revint en France, abjura le calvinisme entre les mains de Bossuet, et montra, par plusieurs écrits de controverse, que cette démarche étoit sincère de sa part. Il eut des disputes avec Jurieu, avant et après son changement. Il est auteur de *la Foi réduite à ses justes bornes*, de *la Tolérance des protestans et de l'autorité de l'Eglise*, et de *la*

*Cause des hérétiques disputée et condamnée par la méthode du droit.*

*26 septembre.* — Paul Godet des Marais, évêque de Chartres, né en 1647, étudia à Paris, et y fut reçu docteur en théologie en 1677. Ce fut un des plus dignes élèves du séminaire Saint-Sulpice, où il fut le disciple et l'ami du pieux Tronson. Il devint supérieur du séminaire des Trente-Trois, et il occupoit cette place lorsque M^me^. de Maintenon le choisit pour son directeur. Elle avoit reconnu en lui, outre les vertus de son état, un désintéressement et une prudence rares. Le 11 février 1690, l'abbé des Marais fut nommé à l'évêché de Chartres. Les différends entre Rome et la France n'étoient pas encore appaisés. On a lieu de croire que l'abbé des Marais fut un de ceux qui administrèrent à cette époque avec les pouvoirs du chapitre. Il ne fut sacré que le 31 août 1692. L'année suivante, il abandonna tous les revenus de son évêché aux pauvres qui souffroient beaucoup d'une disette. Quoique fort appliqué à ses devoirs, ou plutôt par cela même qu'il en connoissoit l'étendue, il fut le premier de l'avis que l'on partageât son diocèse en deux, et que l'on érigeât l'évêché de Blois; ce qui eut lieu en 1697. On sait la part qu'il prit aux disputes sur le quiétisme. Il désapprouvoit la doctrine de M^me^. Guyon, et publia une ordonnance contre ses écrits. Il s'efforça d'amener Fénélon à un désaveu, et condamna son *Explication des maximes des saints*. Mais l'historien de Fénélon a reconnu que, dans cette controverse, l'évêque de Chartres montra le désir de la paix et la modération qui étoient dans son caractère. Il fit, après la conclusion, des démarches pour recouvrer l'amitié de Fénélon. A un zèle sincère pour l'Eglise, ce prélat joignoit un esprit de douceur et de conciliation. Il fut déclaré contre le jansénisme, et condamna le *Cas de conscience*. Il avoit été fort lié avec le cardinal de Noailles, et s'affligeoit des préventions et de la foiblesse de ce prélat. On lui doit la fondation de quatre séminaires et d'écoles pour l'instruc-

tion de la jeunesse. Simple, modeste, ami du bien, ne voyant que ses devoirs, plein de sagesse, de discrétion et de mesure, il refusa, dit-on, une place de conseiller d'Etat, et la nomination au chapeau de cardinal. Ses fonctions auprès de M^me^. de Maintenon lui donnoient un crédit dont il n'abusa jamais. Toujours renfermé dans les travaux de son ministère, il n'excita ni plaintes, ni jalousie. Il eut beaucoup de part à la fondation de Saint-Cyr, et mourut dans son diocèse à l'âge de soixante-deux ans. Saint-Simon, quelque difficile qu'il fût, lui a néanmoins rendu en général assez de justice dans ses *Mémoires*. *Ses mœurs*, dit-il, *sa doctrine, sa piété, ses devoirs épiscopaux, tout étoit irréprochable. Il ne faisoit à Paris que des voyages courts et rares, logeoit à Saint-Sulpice, et se montroit encore plus rarement à la cour. Il étoit fort savant, avoit de l'esprit et de la douceur, de la fermeté, de la finesse dont il ne se servoit guère. Son désintéressement, sa rare probité étoient son seul lustre.*

*29 septembre.* — Thierri Ruinart, Bénédictin de Saint-Maur, né à Reims en 1657, fut l'élève, le collaborateur et l'ami du savant Mabillon. Il fut formé par lui aux travaux de l'érudition. Ses *Actes sincères des martyrs*, en latin, virent le jour en 1689. Dans la préface, il réfute l'anglois Dodwell, qui, outrant les règles d'une sage critique, diminuoit extrêmement le nombre des martyrs. Ruinart restitue au christianisme le plus beau de ses trophées et la plus éclatante de ses preuves. On doit encore à ce critique les éditions de l'*Histoire de la persécution des Vandales*, et des *OEuvres de S. Grégoire de Tours*, l'*Abrégé de la Vie de D. Mabillon*, et la *Vie du Pape Urbain II*. Ruinart étoit instruit et laborieux.

*31 décembre.* — Pierre Cally, curé de Saint-Martin de Caen, est auteur du *Durand commenté*, ou *de l'Accord de la philosophie avec la théologie touchant la transsubstantiation*. Voyez ce que nous avons dit de l'ouvrage et de l'auteur dans le corps des *Mémoires*, sous 1701.

— Pierre Faydit, Oratorien, étoit né à Riom. Il quitta ensuite cette congrégation. C'étoit à la fois un esprit bizarre et un mauvais écrivain. Il fut mis à Saint-Lazare pour un livre sur ou plutôt contre la Trinité. Il l'avoit intitulé : *Altération du dogme théologique par la philosophie d'Aristote.* Ses autres ouvrages ne valent guère mieux. Ce sont des mémoires contre ceux de Tillemont, et un pamphlet contre le Télémaque et son illustre auteur.

— Bernardin de Pecquigny, religieux Capucin, né en 1633, mourut à Paris, après avoir composé un *Commentaire sur les Evangiles*, et une *Triple exposition des Epîtres de saint Paul*, qui lui valut des éloges de la part de Clément XI. Son neveu a donné, en françois, un abrégé estimé du dernier ouvrage.

— Jean Braun, professeur de théologie et de langues orientales à Groningue, étoit né à Kayserslautern en 1628. Ce calviniste est connu par des ouvrages pleins de recherches, sur l'Ecriture, et par un Traité *de la Véritable religion hollandoise*, en 1675, qui l'a fait accuser de sabellianisme et de coccéianisme, et qui fut réfuté par son collègue Jean Mark.

## 1710.

*25 janvier.* — André Semeri, Jésuite, né à Reims en 1630, fit profession à Rome en 1652, et professa la philosophie et la théologie dans son ordre. Nous ne citerons de lui que sa *Courte défense de la vraie religion*, contre Jacques Picenini, ministre calviniste en Suisse, auteur d'une *Apologie pour les réformés*, en réponse à l'*Incrédule sans excuse*, du P. Paul Segneri. Picenini répondit, en 1712, au P. Semeri, qui mourut à Rome dans le collége romain.

*13 février.* — Thomas Blampin, Bénédictin de Saint-Maur, né à Noyon, en 1740, donna ses soins à l'édition des *Œuvres de saint Augustin*, et l'exécuta d'une manière digne de la

réputation de ce docteur. Cette édition est estimée. D. Blampin fut secondé dans cette entreprise par DD. Delfau, Coutant et Guesnié. Il mourut à Saint-Benoît-sur-Loire.

*16 février.* — Esprit Fléchier, évêque de Nîmes, étoit né près Carpentras en 1632. Il entra dans la congrégation des prêtres de la Doctrine chrétienne, dont son oncle, le P. Audiffret, étoit général; mais il la quitta à la mort de ce dernier. Il se fit une réputation dans la chaire, et surtout dans le genre de l'oraison funèbre. Ses talens lui procurèrent, en 1685, l'évêché de Lavaur, d'où il fut transféré à celui de Nîmes. Il se fit estimer par sa conduite et ses vertus, et les protestans eux-mêmes ont loué sa modération à leur égard. Ses ouvrages sont : *Panégyriques des saints; Sermons*, en 3 volumes; *Oraisons funèbres*, dont la plus célèbre est celle de Turenne; *Histoire de Théodose; Vie du cardinal Ximénès; Vie du cardinal Commendon; Mandemens et Lettres pastorales* (1); *Lettres* qui renferment des particularités curieuses sur les troubles des Cévennes. Fléchier donna alors un asile à beaucoup de fugitifs. L'abbé Ducreux a publié ses Œuvres en 10 volumes.

*17 février.* — Georges Bull, évêque anglican de Saint-David's, naquit en 1634. Son *Harmonie apostolique*, où il s'éloignoit des sentimens reçus dans son église sur le prix des œuvres, fut attaquée par un grand nombre de zélés protestans; mais il leur répondit, et il a eu le mérite d'avoir changé sur ce point la doctrine anglicane; tant on y est peu sûr de son fait. Sa *Défense de la foi de Nicée* et son *Jugement de l'Eglise catholique*, en latin, qui sont dirigés contre les ariens, lui ont mérité les éloges du clergé de France. Bossuet le cite avec honneur. Il lui avoit adressé quelques questions, et mourut avant d'avoir reçu sa réponse. Bull pas-

(1) Voyez surtout celles des 13 mars et 6 septembre 1703. Elles respirent la sagesse et la charité.

soit, dans sa communion, pour un prélat pieux, et il étoit certainement très-savant.

10 *mars.* — Jean Wandalin, théologien luthérien, né à Copenhague en 1656, y fut professeur de théologie. Il a laissé des livres de théologie, de controverse, et des commentaires sur l'Ecriture.

7 *avril.* — Thomas Ittigius, luthérien, fut professeur de théologie à Leipsick. Il écrivit en latin, et ses ouvrages sont estimés dans sa communion. Ce sont principalement, une *Dissertation sur les hérésiarques des temps apostoliques*, une *Histoire des synodes nationaux tenus en France par les protestans*, une *Histoire ecclésiastique des deux premiers siècles*, et des Œuvres théologiques.

3 *mai.* — Nicolas-Joseph Poisson, Oratorien, mort à Lyon, étoit savant, et avoit beaucoup connu Descartes dans sa jeunesse. On lui doit une nouvelle *Somme des conciles*, en 2 volumes in-folio, et quelques ouvrages restés manuscrits.

5 *août.* — Jean Gisbert, Jésuite, né à Cahors, en 1639, mourut à Toulouse, où il professa la théologie pendant dix-huit ans. On cite de lui un Traité *sur la Somme de saint Thomas*, l'*Idée de la théologie associée avec l'histoire ecclésiastique*, des *Dissertations théologiques*, la *Science de la religion*, l'*Anti-probabilisme*, où il combat la doctrine des opinions probables que l'on a tant reprochée à son corps. Dupin loue beaucoup ce dernier ouvrage.

9 *décembre.* — Jean le Lorrain, prêtre de Rouen, étoit un liturgiste instruit. Il est connu par deux ouvrages, l'*Abrégé historique des cérémonies anciennes et modernes*, et *les Conciles généraux et particuliers, et leur Histoire.*

— Pierre Lombert, avocat à Paris, étoit attaché à Port-royal. Il publia des traductions de quelques ouvrages des saint Cyprien, de saint Bernard, et entr'autres *de la Cité de Dieu de saint Augustin.*

pour avoir refusé les sermens à Guillaume. Il se joignit aux évêques anglicans dépossédés par ce prince, et fut un des plus ardens défenseurs de ce qu'on appela le schisme des *non-jureurs*. Cependant, sur la fin, il se réunit aux nouveaux évêques. Dans un *Discours épistolaire*, publié en 1706, il s'efforça de prouver que l'ame étoit mortelle de sa nature, et que l'immortalité étoit une sorte de baptême conféré à l'ame par un don de Dieu, et par le ministère des évêques de l'Eglise véritable. Il croyoit relever ainsi les pouvoirs du sacerdoce, dans cette église privilégiée, dont il se croyoit membre. Il joignit une *Dissertation* pour montrer que l'absolution sacerdotale est nécessaire pour la rémission des péchés, même à ceux qui sont vraiment pénitens. Ces différentes assertions soulevèrent contre lui plusieurs docteurs anglicans. Le célèbre Clarke, entr'autres, écrivit contre lui. Dodwell, dans ses défenses, alla plus loin encore. Il prétendit que la collection des quatre Evangiles avoit été faite du temps de Trajan, et que cela n'ôtoit rien à leur autorité. Il montra, dans ces disputes, beaucoup d'érudition, mais de l'attrait pour le paradoxe. C'étoit un homme très-savant, laborieux, frugal, désintéressé, modeste; malheureusement ardent et singulier. Il a beaucoup écrit, tant sur des matières d'antiquité profane, que sur des sujets d'érudition ecclésiastique. On a pu remarquer que, bien qu'il fût très-opposé aux catholiques, il s'étoit néanmoins rapproché de leur doctrine sur le point de l'absolution. Il eut deux fils, Guillaume et Henri, dont nous parlerons sous 1785.

*31 août.* — Jean Le Pelletier, laïque, né à Rouen en 1633, s'appliqua à l'étude de la religion, et se rendit très-habile dans la connoissance des langues anciennes et modernes. Il s'en servit pour éclaircir divers endroits de l'Ecriture, et il donna des dissertations, dont la plus curieuse est celle sur l'arche de Noé, où il explique la possibilité du déluge, et la manière dont tous les animaux ont pu tenir dans l'arche. Cette dissertation auroit mérité d'être lue par ceux qui

qui ont élevé quelques difficultés sur ce point du récit de Moïse.

*27 décembre.* — David Gilli, ministre protestant à Baugé, avoit fait abjuration le jour de la Pentecôte, 1683, entre les mains de l'évêque d'Angers, avec Courdil, ministre de Château-du-Loir, qu'il avoit attiré à la foi catholique, Clément, ancien du consistoire de Sorges, et quatre autres protestans. Il prouva la sincérité de ce changement par sa conduite et par quelques écrits.

— Jean de la Roche, Oratorien, né au diocèse de Nantes, se distingua dans le ministère de la prédication. On a ses *Sermons et Panégyriques*, en 8 volumes.

— Fauste Nairon, savant maronite, né au Mont-Liban, professeur au collége de la Sapience à Rome, publia deux ouvrages sur la religion et l'histoire de son pays. Il y prouve que ses compatriotes ont toujours conservé la foi. Il mourut à Rome, dans un âge avancé.

— Jean Norris, théologien anglican, né en 1657, se fit connoître par son goût pour la métaphysique, et même pour la mysticité. Il eut quelque différend avec le quaker Vickeris, et avec Locke, qui le tourna en ridicule. Il répondit au *Christianisme sans mystères*, de Toland, et écrivit sur l'immortalité de l'ame contre Dodwell. Mais son grand ouvrage est l'*Essai sur la théorie du monde idéal et intellectuel*, où il adopta la métaphysique de Malebranche.

— Gabriel Fabri, ministre protestant, né en 1666, fut pasteur à Genève, et auteur de deux volumes de sermons et d'un recueil de tous les miracles de l'Ecriture.

— Edouard Cary, d'abord officier dans les troupes angloises du parti du roi, se fit ecclésiastique sur le continent, vint en Angleterre comme missionnaire, et fut estimé de ses collègues. Jacques II le fit chapelain général de son armée pour les catholiques. Cary avoit publié, en 1682, *le Catéchiste catéchisé, relativement au serment d'allégeance.*

## 1712.

*20 mars.* — Claude Chastelain, chanoine de Paris, né dans cette ville, étoit un liturgiste instruit. Il voyagea en France, en Italie et en Allemagne, pour y étudier la discipline des différentes églises. Il étoit lié avec le P. Papebroch, successeur de Bolland. On lui doit le *Dictionnaire hagiologique* et le *Martyrologe universel.* L'abbé Chastelain étoit critique et érudit. Il travailla à plusieurs bréviaires.

*30 mars.* — Jean-Frédéric Mayer, théologien luthérien, né à Leipsick en 1650. Ses nombreux écrits roulent tous sur l'Ecriture sainte. Nous ne citerons que les suivans : *Bibliothèque de la Bible; Traité de la manière d'étudier l'Ecriture sainte; Dissertations* sur plusieurs endroits de l'Ecriture.

*11 avril.* — Richard Simon, prêtre de l'Oratoire, né à Dieppe en 1638, quitta sa congrégation en 1678, et fut quelque temps curé de Bolleville, en Caux. Ce fut un critique instruit, mais hardi, singulier; esprit inquiet, controversiste ardent, écrivain caustique. Il travailla particulièrement sur l'Ecriture sainte, et donna des Histoires du texte, des versions, et des commentateurs de l'ancien et du nouveau Testament. Sa traduction françoise du Nouveau Testament fut condamnée, comme on l'a vu dans le corps des *Mémoires*, par le cardinal de Noailles et par Bossuet. Nous citerons encore de lui, *Cérémonies et coutumes des Juifs; Réponse aux sentimens de quelques théologiens de Hollande; Inspiration des livres sacrés; Créance de l'église orientale sur la transsubstantiation.* Il se signala par beaucoup d'autres écrits. Simon eut des disputes vives avec Dupin, Le Clerc, Spanheim et Jurieu. Bossuet le regardoit comme favorable aux sociniens, et le combattit avec ardeur.

*30 avril.* — Philippe de Limborch, théologien calviniste, du parti des remontrans, naquit à Amsterdam en 1633. Ses principaux écrits sont *Conférence pacifique (Amica collatio)*

*avec un Juif sur la vérité de la religion chrétienne;* Corps complet de théologie; *Histoire de l'inquisition.* Celle-ci a eu beaucoup de vogue chez les protestans, qui se persuadent que Limborch n'a rien dit que de vrai dans cet ouvrage. Il est permis de croire que ses préjugés ont un peu influé sur ses récits. On a de plus de lui des commentaires et des sermons. Limborch étoit tolérant, et passoit pour incliner vers les opinions sociniennes.

*12 septembre.* — Jean Dez, Jésuite, né près Sainte-Menehould en 1643, s'appliqua à la controverse. Il travailla à la conversion des calvinistes à Sedan, puis à Strasbourg. Il écrivit aussi sur les cérémonies chinoises, en faveur du livre de Fénélon, et contre le jansénisme. Il mourut à Strasbourg, où il avoit été envoyé par Louis XIV. Ceux de ses écrits qui méritent d'être cités ici sont, *La Réunion des protestans de Strasbourg à l'église romaine, nécessaire pour leur salut, et facile selon leurs principes,* et *La Foi des chrétiens justifiée contre les déistes et autres.*

*22 septembre.* — Gatien de Galiczon, évêque d'Agathople, né en Anjou, fut long-temps chanoine de Tours, et s'y livra à l'étude de l'Ecriture et des Pères. Il publia, en 1694, un recueil latin de quelques lettres des papes, et autres monumens ecclésiastiques tirés de Saint-Martin de Tours. Il seconda l'abbé Gervaise dans la correction de sa *Vie de saint Martin de Tours.* En 1708, il fut sacré coadjuteur de l'évêque de Babylone, et partit pour la Perse, où il obtint plusieurs avantages en faveur des missionnaires. Il mourut à Ispahan.

*7 novembre.* — Jacques Rhenferd, théologien protestant, né en Westphalie en 1654, professeur de langues orientales à Franeker, se rendit très-habile dans la philologie sacrée, et publia un assez grand nombre d'opuscules et de dissertations sur ce sujet.

*12 novembre.* — Jean-Ernest Grabe, prêtre anglican, né à Kœnigsberg, en Prusse, en 1666, mort à Londres, est édi-

teur du *Spicilegium Patrum*, de l'Apologie de saint Justin, des ouvrages de saint Irénée, et de ceux de Bull. Il donna aussi l'édition de la Version des Septante, d'après le manuscrit alexandrin qui se conserve dans le palais de Saint-James. Whiston ayant prétendu que Grabe étoit de son avis sur les *Constitutions apostoliques*, celui-ci fit imprimer, à Oxford, un démenti formel.

*29 décembre.* — Daniel-Séverin Schultet, théologien luthérien, né à Hambourg en 1645, écrivit des traités de controverse contre Bossuet, Jurieu, contre Pictet de Genève, et autres. Il attaqua à la fois les catholiques, les réformés, les sociniens et les anabaptistes.

— Armand-Louis Bonnin de Chalucet, évêque de Toulon, honora l'épiscopat par son zèle, ses connoissances et sa piété. Avant d'être évêque, il avoit eu de fréquentes conférences avec des protestans, et avoit été employé dans les missions du Poitou. Il fit, en 1682, une réponse à l'écrit de Claude, sur la présence réelle. On en loue la clarté et la précision. Le ministre Bossatran ayant voulu tourner à son avantage, dans un écrit public, ce qui s'étoit passé entre lui et l'abbé de Chalucet, dans une conférence tenue à Niort devant plusieurs personnes, celui-ci y fit, en 1684, une réponse; in-12. Il fut nommé, la même année, à l'évêché de Toulon, mais ne fut sacré qu'en 1692. Il rendit de grands services à cette ville, lorsqu'elle fut assiégée par le duc de Savoie, en 1707, refusa de s'éloigner du danger, encouragea les habitans, et distribua de l'argent et des vivres. Il publia, en 1704, des ordonnances synodales, fonda un séminaire et divers établissemens de charité, et donna tout son bien aux pauvres.

## 1713.

*1^er^. janvier.* Jean-Marie Tommasi, cardinal, naquit à Alicate, en Sicile, en 1649. Il étoit fils du duc de Palma, et d'une famille illustre par sa naissance, et remarquable par sa piété.

On a la vie du père, de l'oncle et de la sœur du cardinal. Celle-ci étoit une religieuse bénédictine, nommée, en religion, *Marie-Crucifice*, et on a commencé les procédures pour sa béatification. Jean-Marie entra chez les Théatins, et s'y distingua par sa science et sa piété. Il étoit confesseur de Clément XI, qui eut peine à vaincre sa répugnance pour la pourpre. Son élévation au cardinalat ne changea rien à sa manière de vivre. Il partageoit son temps entre la prière et l'étude. Charitable pour les autres, il étoit austère pour lui-même. Ses écrits sont, *Codices sacramentorum; Psalterium explicatione dilucidatum; Antiqui libri Missarum; Institutiones theologicæ Patrum; Divi Augustini speculum*, et d'autres encore sur des matières de théologie, de discipline, de liturgie et de piété. Ce cardinal a été béatifié en 1803.

6 *janvier.* — François Chauchemer, Dominicain, prédicateur, eut des succès dans ce genre, et prêcha plusieurs fois à la cour. Il eut une dispute avec l'abbé Gastaud, d'Aix. Il a laissé des *Sermons sur les Mystères*, et un traité de piété *sur les avantages de la mort chrétienne.*

11 *janvier.* — Pierre Jurieu, ministre protestant, né à Mer en 1637, professeur à Sedan, puis à Roterdam, est fameux par ses disputes et ses emportemens. Ses écrits sont nombreux. Les principaux sont, *Apologie de la morale des réformés*, contre Arnauld; *Préservatif contre le changement de religion; Politique du clergé de France; Préjugés légitimes contre le papisme*, et beaucoup d'autres écrits où il cherchoit à communiquer à ses co-religionnaires l'ardeur de son zèle. Il donna une *Explication de l'Apocalypse*, où on l'accusa d'avoir fait ses efforts pour soulever les peuples, et mettre l'Europe en feu. *C'étoit*, dit un écrivain protestant, *un enthousiaste qui ajoutoit foi à une foule de présages ridicules. Il se brouilla avec ses meilleurs amis, eut des querelles avec tout le monde, et eut le chagrin de voir que partout on se moquoit de ses prédictions.* Il annonça, à plusieurs reprises, la chute de l'Eglise romaine, reculant toujours l'é-

poque à mesure que l'événement démentoit sa prédiction. Il eut surtout des démêlés très-vifs avec Bayle, Basnage et Saurin. Ses excès ont déplu à ceux mêmes de sa communion.

*4 février.* — Antoine Ashley-Cooper, comte de Shaftesbury, né à Londres en 1671, étoit petit-fils du grand-chancelier Ashley, ami intime de Locke. Le jeune Shaftesbury reçut quelques leçons de ce philosophe, voyagea, et connut en Hollande Bayle, Le Clerc, Limbork, Le Cène, Van-Dale, et les autres littérateurs de ce temps là qui ne se piquoient pas de trop de crédulité, et qui, s'ils n'attaquoient pas le corps de la religion, comme les déistes anglois, l'ébranloient au moins par leurs opinions hardies et sociniennes. Shaftesbury fit deux voyages dans ce pays, et y séjourna assez longtemps pour prendre l'esprit des théologiens dont nous venons de parler. Il publia ensuite plusieurs écrits, qui ont été réunis en 3 volumes, sous le titre de *Caractéristiques*. Sa *Lettre sur l'enthousiasme*, dirigée contre les fanatiques des Cévennes, contient une critique sur des objets plus respectables. On l'en reprit, et il prétendit se justifier par *le Sens commun*, ou *Essai sur la liberté de l'esprit et sur l'usage de la raillerie*. Il y donne le ridicule comme la pierre de touche de la vérité. Le moins répréhensible de ses ouvrages est intitulé : *Recherches sur le mérite et la vertu*, que Diderot a traduit, ou plutôt arrangé à sa manière. Shaftesbury y soutient l'optimisme. Il n'admettoit ni le péché originel, ni l'éternité des peines. Ce dernier dogme le révoltoit surtout, et il épuise, pour le combattre, les raisonnemens, l'adresse et l'ironie. Il admet l'indifférence entière en fait de religion. Quelques Anglois ont cependant cherché à justifier Shaftesbury du reproche de déisme; mais Balguy, Brown, Warburton ont bien saisi le caractère de ses principes, et en ont montré les conséquences. Leland, qui n'a pas mis dans la liste des écrivains déistes de son pays tous ceux qui avoient droit d'y être inscrits, n'a pu néanmoins se dispenser d'y assigner une place à Shaftesbury, et son témoignage a d'autant plus de force,

qu'outre les preuves sur lesquelles il est appuyé, il l'énonce avec la modération qui lui est propre.

*1^er. mars.* — Thomas Ellwood, quaker anglois, né en 1639, composa un grand nombre d'écrits pour sa secte. Nous ne parlerons que de son *Histoire sacrée*, qui est de ce siècle. C'étoit un homme habile.

*13 mars.* — Pierre-Jean-François de Percin de Montgaillard, évêque de Saint-Pons, né en 1633, composa un livre *du Droit et du devoir des évêques de régler les offices.* Il eut des disputes avec l'évêque de Toulon, au sujet du *Rituel d'Alet;* avec Fénélon, sur le *silence respectueux*, et avec des religieux de son diocèse. Ses *Lettres à Fénélon* furent censurées à Rome en 1710. Ce prélat étoit vif, et aimoit assez les disputes. On l'accusoit de favoriser le jansénisme. Il avoit écrit, en 1667, en faveur des quatre évêques. Son Mandement, du 31 octobre 1706, pour la justification du *silence respectueux*, fit du bruit, et fut condamné à Rome; il fut même question de soumettre l'auteur à un jugement canonique.

*4 août.* — Guillaume Cave, théologien anglican, né en 1637, mort à Windsor, étoit un érudit. Il connoissoit à fond les Pères et l'antiquité ecclésiastique. Ses ouvrages sont savans et estimés; *Histoire littéraire des auteurs ecclésiastiques; Christianisme primitif; Antiquités apostoliques; Tables ecclésiastiques; Vies des saints contemporains des apôtres; Vies des Pères de l'Eglise du 1^er. siècle; Dissertations sur les évêques, les métropolitains et les patriarches.* Ces écrits supposent beaucoup de recherches et d'érudition.

*6 août.* — Jean Olearius, théologien luthérien, né à Hall en 1639, professeur de théologie à Leipsick, fut un des plus savans et plus féconds écrivains de son temps. Ses ouvrages de théologie sont nombreux, et estimés chez les siens. Son fils, Godefroi Olearius, aussi professeur de théologie, né en 1672, et mort le 10 novembre 1715, est connu également par beaucoup d'ouvrages, et entr'autres par une *Dissertation théologique* où il réfute les sociniens.

mars, d'avril, de mai et de juin. C'étoit un critique sage et exercé. Il eut une dispute avec les Carmes sur l'ancienneté de leur ordre, et publia quelques écrits sur ce sujet. *Voyez les Mémoires* du P. d'Avrigny, tom. IV, pag. 41, 14 novembre 1695.

*26 août.* — Edouard Fowler, évêque anglican de Gloucester, né en 1632, de parens presbytériens, se fit anglican, mais fut toujours opposé à la doctrine rigide des premiers réformateurs. Il écrivit en faveur des théologiens latitudinaires pour la défense de la Trinité, et contre les catholiques.

*20 novembre.* — Fabio Brulart de Sillery, évêque de Soissons en 1689, né en 1655, étudia les langues, l'Ecriture et les Pères, et se fit un nom par son amour pour les lettres, et par ses libéralités. Il a laissé en manuscrits, des Traités de morale, des traductions des plus beaux endroits des Pères, un Commentaire sur quelques Epîtres de saint Paul, et sur celle de saint Clément aux Corinthiens, des sermons et des homélies. Il établit dans son diocèse des écoles, des séminaires et des hôpitaux, et employoit plus de la moitié de son revenu à secourir les pauvres.

— Noël Aubert de Versé, né au Mans, catholique, puis calviniste, redevenu catholique, en 1692, ne paroît pas avoir été bien ferme dans sa religion, et fut accusé de socinianisme. Il eut des disputes avec Jurieu. Plusieurs de ses ouvrages firent du bruit dans le temps, entr'autres l'*Avocat des protestans; l'Impie convaincu, contre Spinosa; le Tombeau du socinianisme; Traité de la liberté de conscience;* écrits contre Jurieu.

— Joachim Trotti de la Chétardie, curé de Saint-Sulpice de Paris en 1696, né près Angoulême en 1636, refusa en 1702 l'évêché de Poitiers. Il a laissé, *Homélies pour les dimanches et fêtes; Catéchisme de Bourges; Entretiens ecclésiastiques; Explication de l'Apocalypse.* C'étoit un prêtre pieux et zélé, qui jouissoit de l'estime et de la confiance générale.

*Vers ce temps.* — Emeric Kis, Jésuite, né à Tyrnaw, en Hongrie, en 1631, fut envoyé à la cour des princes Rakotzi qui venoient d'embrasser la religion catholique. Il resta dix ans avec eux, dirigeant leur conscience et prêchant avec succès. Il mourut âgé de plus de quatre-vingts ans, après avoir fait imprimer, à Cassaw, sept ou huit ouvrages de controverse contre les calvinistes.

*Vers ce temps.* — Humphrey Ditton, ministre anglican, ami de Whiston, est auteur de *la Religion chrétienne démontrée par la résurrection de Jésus-Christ*, 1712, qu'Armand de la Chapelle a traduit en françois.

*Vers ce temps.* — François Nepveu, Jésuite, né à Saint-Malo en 1639, mort à Rennes, publia beaucoup de livres de piété, dont plusieurs sont encore lus aujourd'hui : *De la Connoissance et de l'amour de Jésus-Christ; Méthode d'oraison; Exercices intérieurs; Retraite; Manière de se préparer à la mort; Pensées et Réflexions chrétiennes pour tous les jours; Esprit du christianisme.*

## 1715.

*7 janvier.* — François de Salignac de la Mothe-Fénélon, archevêque de Cambrai, naquit en 1651, au château de Fénélon, en Périgord. Il fut envoyé de bonne heure à Paris, et placé au collége du Plessis, puis au séminaire Saint-Sulpice. Il y prit sous le respectable Tronson le goût de la piété. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il reçut les ordres sacrés, et fut attaché quelque temps à la paroisse de Saint-Sulpice où il exerça le ministère. Il paroît qu'il eut le dessein de se consacrer aux missions, mais il ne l'exécuta pas. On le nomma supérieur d'une communauté de *Nouvelles-catholiques*, fonction modeste qu'il remplit avec zèle. En 1685, on l'envoya dans le Poitou pour y seconder les vues du gouvernement, qui avoit fort à cœur la conversion des protestans. Les ecclésiastiques les plus recommandables de ce temps-là se faisoient un

devoir de concourir aux vues du prince, et d'aller prêcher contre l'erreur. Fénélon alla donc dans le Poitou, accompagné des abbés de Langeron, Fleury, de Berthier et Milon, qui se consacrèrent, comme lui, à cet honorable ministère. Il s'attacha à dissiper les préjugés des protestans par sa douceur, par des instructions mises à la portée de tous, par de bons exemples, par des insinuations paternelles; et le peu de détails qui nous sont restés sur sa conduite, comme missionnaire, répond à l'idée que nous avons de son caractère, et de l'esprit qui l'anima toujours. Sa mission finie, il revint à Paris, et reprit encore ses fonctions de supérieur des *Nouvelles-catholiques*. En 1689, il fut nommé précepteur du duc de Bourgogne. On sait quel fut le succès de ses soins. Il fit de son élève un prince vertueux, appliqué, modeste, pieux. Il en fit son ami. L'éducation du prince finie, Fénélon fut nommé à l'archevêché de Cambrai, et fidèle aux lois de modération et de désintéressement qu'il s'étoit prescrites, il se démit de son abbaye de Saint-Valery. C'est alors que commença l'affaire du quiétisme. Il ne peut convenir à notre plan de nous étendre sur cette querelle si vive, où Fénélon n'entra d'abord qu'incidemment, et où il joua ensuite le principal rôle. Il composa sur ces matières un très-grand nombre d'écrits, et lorsque son livre de l'*Explication des maximes des saints* eût été condamné à Rome, il se soumit à ce jugement qui termina la controverse. L'histoire de ces détails appartient au siècle précédent. C'est, au contraire, depuis le XVIII^e^. siècle que Fénélon se trouva engagé dans une controverse à laquelle bien plus de gens prenoient part, qui produisit un bien plus grand nombre d'écrits, et qui eut des suites plus graves, plus durables et plus étendues. L'archevêque de Cambrai donna plusieurs ouvrages sur ces matières, depuis 1704 jusqu'en 1714, tantôt sur le *Cas de conscience*, tantôt sur le *Formulaire*, sur l'*infaillibilité de l'Eglise dans les jugemens qu'elle porte des textes des livres*, sur le *silence respectueux*, etc. Il traita ces diverses matières avec étendue. Il

n'aimoit point, disoit-il, ces Mandemens secs et arides qui exigent une croyance intérieure sans rien motiver, et ses Instructions pastorales étoient de véritables traités où il posoit les preuves, réfutoit les objections, et cherchoit à éclairer et à convaincre. Un tel adversaire incommodoit les partisans de l'erreur. Ils se vengèrent par des injures, et un malheureux écrivain osa imprimer dans son délire, que Fénélon étoit *un auteur sans conséquence à qui il étoit permis de tout écrire sans que personne se mît en devoir de lui répondre*. Un tel jugement n'a heureusement pas fait fortune. Un siècle écoulé a encore accru la réputation de l'archevêque de Cambrai. Fénélon fit, pendant vingt ans, le bonheur d'un grand diocèse. Il réalisa dans son épiscopat ces maximes de vertu et d'équité qu'il avoit autrefois tracées pour les princes. Un mélange heureux de fermeté et de douceur, une prévoyance assidue, un esprit qui savoit embrasser les plus petits détails sans minutie, et se porter aux plus grands objets sans effort, une tendre compassion pour les malheureux, une libéralité tout-à-fait chrétienne et épiscopale, une piété exemplaire, une conduite soutenue, noble, prudente, telles sont les qualités que Fénélon déploya à Cambrai. Il faisoit lui-même des instructions à ses séminaristes, confessoit dans sa métropole, y disoit la messe tous les samedis, visitoit exactement son diocèse, même au milieu des armées ennemies, prêchoit régulièrement le carême dans quelque église de sa ville épiscopale, et remplissoit tous les devoirs d'un pasteur vigilant et zélé. Pendant la guerre, sa ville et son palais devinrent l'asile des généraux, des officiers et des soldats malades et blessés. Il abandonnoit ses magasins pour la subsistance de l'armée, il appaisoit une sédition en payant de ses deniers la solde du soldat. Il eut la douleur de voir périr avant lui le prince qu'il avoit formé pour le bonheur de la France, et il perdit successivement ses vertueux amis. *Il mourut*, dit le *Moréri*, *sans argent et sans dettes*. On sait que quelques modernes ont voulu faire de lui un partisan secret de

leur système d'indifférence sur la religion. Voltaire l'a insinué, et d'autres l'ont répété après lui. La conduite et les écrits de Fénélon réclament contre une telle imputation. Non, il n'étoit pas philosophe indifférent celui qui voulut se faire missionnaire, et qui en remplit en effet quelque temps les fonctions; celui qui inspira au duc de Bourgogne une si solide piété, et qui en donna lui-même l'exemple dans son diocèse; celui qui s'étoit nourri si constamment de la méditation des livres saints, de l'étude des Pères et de la lecture des théologiens; celui qui se soumit à l'autorité qui l'avoit condamné; celui dont les écrits, dont les lettres, les actions respirent la piété la plus tendre, et qui s'honoroit des moindres fonctions du ministère pastoral. Si Fénélon avoit été philosophe, il ne faudroit plus le regarder que comme un vil hypocrite. Alors la religion le repousseroit, mais la philosophie ne devroit pas être empressée à le revendiquer. Heureusement cette accusation n'a pas l'ombre de la vraisemblance. Les écrits de Fénélon sont nombreux et connus. Nous ne nommerons que ceux qui ont rapport à notre plan, le *Traité de l'existence de Dieu*, les *Lettres sur la religion*, une *Lettre sur la lecture de l'Ecriture sainte*, celle *sur la communion fréquente*, des *Sermons*, des *Entretiens* et des *Réflexions de piété*, des *Lettres spirituelles*, le traité *de l'éducation des filles*, celui *du ministère des pasteurs*, les *Directions pour la conscience d'un roi*. Tels sont les écrits qui font partie de la collection des Œuvres de Fénélon imprimée aux frais du clergé de France en 1787. On n'y a pas fait entrer ceux qui ont rapport au quiétisme, ni ceux dirigés contre les jansénistes. Cette édition fut confiée aux soins de l'abbé Gallard et du P. Querbeuf, qui y ajouta une Vie de Fénélon. En 1808, M. de Bausset, ancien évêque d'Alais, a publié une *Histoire* de ce prélat, en 3 volumes; ce précieux ouvrage fait parfaitement connoître le caractère et les vertus de Fénélon.

*16 janvier.* — Robert Nelson, Anglois, né en 1656, étoit

un laïque qui s'occupa toute sa vie d'objets de religion. Il écrivit contre la transsubstantiation, refusa de prêter les sermens à Guillaume, et se joignit aux *non-jureurs*. Il fit revivre parmi les protestans le sentiment que l'Eucharistie étoit un sacrifice. Il étoit de toutes les sociétés établies en Angleterre, pour la propagation de l'Evangile, pour la réformation des mœurs, pour la construction des églises, pour la fondation d'écoles, et à sa mort, il laissa tout son bien pour cette dernière œuvre. En 1709, il se réunit à l'église établie. On a de lui la *Vie de l'évêque Bull*, son ami, où il examine quelques passages de l'écrit de Clarke sur la Trinité. Il a aussi composé quelques ouvrages de morale. C'étoit un homme estimable et fort attaché au christianisme. Sa femme étoit catholique, et résista à toutes ses instances pour changer de religion. Nelson fut en relation de lettres avec Bossuet.

*29 janvier.* — Bernard Lami, Oratorien, né au Mans en 1645, mort à Rouen, fut partisan zélé de la philosophie de Descartes. Il se consacra particulièrement à l'étude de l'Ecriture et de la théologie. On a de lui, *Démonstration de la sainteté et de la vérité de la morale chrétienne; Introduction à l'Ecriture sainte; Du tabernacle, de Jérusalem et du temple; Harmonie ou Concorde évangélique*, en latin, ainsi que le précédent. Dans ce dernier ouvrage, il avança, sur quelques points de l'histoire de l'Evangile, des sentimens particuliers qui excitèrent contre lui les critiques des savans. Cet auteur étoit savant lui-même, et estimé pour son caractère.

*28 février.* — Jérôme de Gonnelieu, Jésuite, né à Soissons en 1640, composa beaucoup de livres de piété, comme *les Exercices de la vie intérieure; De la présence de Dieu; Méthode de bien prier; Pratiques de la vie intérieure; Instruction sur la confession et la communion*. On prétend qu'il n'est point l'auteur de la traduction de l'*Imitation* publiée sous son nom, et qu'elle est de Jean Cusson, avocat.

*17 mars.* — Gilbert Burnet, évêque anglican de Salisbury,

étoit né à Edimbourg en 1643. Il s'attacha au prince d'Orange en faveur duquel il écrivit, et il l'accompagna, comme chapelain, lors de son invasion en Angleterre. Il en fut récompensé par l'évêché de Salisbury. Son grand ouvrage est son *Histoire de la réformation*. Il y a moins cherché l'exactitude que les intérêts de sa communion, dont il colore, le mieux qu'il lui est possible, le vice originel. Son *Exposition des XXXIX articles* fut censurée par la chambre basse de la convocation. Cet évêque étoit tolérant, tant pour les *non-jureurs*, que pour les *dissenters*. Son caractère politique n'a pas été moins censuré que ses écrits. L'historien Smolett le traite fort mal. Burnet étoit ardent ennemi de la France.

*22 juillet.* — Louis-Pierre du Vaucel, ami d'Arnauld, naquit à Evreux. Il fut secrétaire et écrivain de Nicolas Pavillon, évêque d'Alet. Depuis, il fut envoyé à Rome comme agent du parti janséniste, et il y passa plus de dix ans en cette qualité, s'y cachant sous le nom de Valloni. Les lettres d'Arnauld font souvent mention de lui. Du Vaucel étoit ami de Charlas, et se déclara en faveur du Pape lors des disputes sur la régale. Il écrivit contre les cérémonies chinoises, contre le *Nodus* de Sfondrate, et contre Molinos. Son zèle pour sa cause lui fit entreprendre beaucoup de voyages. Il mourut à Maestricht.

*9 août.* — Jean-Nicolas Quistorp, théologien luthérien, né à Rostock en 1651, fut pasteur dans cette ville. Il est auteur d'*Explications* sur saint Jean, et de plusieurs écrits de controverse et de théologie.

*27 septembre.* — Thomas Burnet, prêtre anglican, né en Ecosse en 1635, fut accusé de scepticisme par ses confrères. Sa *Théorie sacrée de la terre*, où il prétend faire l'histoire des révolutions passées et futures du globe, est un roman aujourd'hui oublié. Son *Traité de la foi et des devoirs des chrétiens*, et plus encore celui *De l'état des morts et des ressuscités*, sont remplis de choses singulières. Il attaque nettement dans ce dernier l'éternité des peines, et veut qu'à la

la fin tout le genre humain soit sauvé. L'*Archéologie philosophique* n'est pas moins hardie. Burnet y transforme en allégories beaucoup de faits de l'ancien Testament.

*13 octobre.* — Nicolas Malebranche, métaphysicien, naquit à Paris, en 1638, d'une famille honorable. Après ses premières études, il se destina à l'état ecclésiastique, et entra dans l'Oratoire en 1660. Il y eut d'abord pour guides les PP. le Cointe et Simon, qui voulurent l'initier dans les recherches d'érudition et de critique; mais ayant eu occasion de lire le *Traité de l'homme*, de Descartes, il en fut si charmé, qu'il abandonna toute autre étude pour celle de la philosophie. Dix années de méditations et de travaux le mirent en état de composer sa *Recherche de la vérité*, où règnent beaucoup d'art, de méthode et de clarté. Son système y est noble en lui-même, et intéressant par la manière dont il est exposé. L'auteur y voit Dieu partout. Dieu est le seul agent, et dans le sens le plus étroit. Les causes secondes ne sont que des occasions. Malebranche y prouve ou explique quelques points de la religion, comme le péché originel. Il acheva de développer la manière dont il accordoit la religion avec sa philosophie, dans ses *Conversations chrétiennes*, en 1677, auxquelles il joignit depuis des *Elévations* à Dieu. Le fond du système de Malebranche est que Dieu agit sur les esprits, comme sur les corps, par des lois générales, et il se flattoit de répondre par-là aux plus grandes objections qui se font contre la Providence. Ce principe avoit mené le sage oratorien à des conséquences un peu différentes de celles qui commençoient à prévaloir dans son corps. Quesnel étoit encore dans l'Oratoire. Arnauld et lui y avoient beaucoup de partisans, et il leur parut nécessaire d'attirer un homme dont l'influence pouvoit accréditer leurs opinions. On indiqua donc, en 1679, une conférence chez le marquis de Roucy. Arnauld, Quesnel et le comte de Tréville s'y trouvèrent avec Malebranche et Le Vassor. Il paroît que Malebranche put à peine s'y faire entendre. Doux et modeste, il

n'étoit pas né pour la dispute, tandis qu'au contraire, Arnauld vif, impétueux, disert, y avoit tout l'avantage. Il fut convenu que Malebranche mettroit ses sentimens par écrit, et qu'Arnauld lui répondroit. C'est ce qui produisit le *Traité de la nature et de la grâce*, que Malebranche envoya à Arnauld en manuscrit. Celui-ci ne lui ayant pas répondu, l'Oratorien se décida à faire imprimer son livre, et Arnauld voulut en vain arrêter l'impression. Il s'en vengea par son ouvrage *Des vraies et des fausses idées*, où il attaquoit plutôt la *Recherche de la vérité* que le *Traité de la nature et de la grâce*. Il se moquoit de l'opinion de Malebranche, que nous voyons tout en Dieu, et finissoit par des accusations graves et invraisemblables. En 1683 et 1684, le philosophe cartésien donna les *Méditations chrétiennes et métaphysiques* et le *Traité de morale*. Arnauld, de son côté, fit paroître, l'année suivante, ses *Réflexions philosophiques et théologiques sur le Traité de la nature et de la grâce*, où il prétendit renverser tout-à-fait la nouvelle philosophie ou théologie du P. Malebranche. Il avoit un parti nombreux qui se chargea de chanter victoire pour lui. L'Oratorien, étranger à toute cabale, ne se défendit qu'avec ce calme et cette modération qui étoient dans son caractère. Il répondoit à son pétulant adversaire qu'il n'avoit pas le mérite de l'invention, que sa philosophie étoit celle de Descartes, et sa théologie celle de saint Augustin, et il paroît en effet que Malebranche étoit nourri des écrits de ce saint docteur, qu'il avoit étudiés avec un peu plus d'impartialité que n'avoit fait l'ardent Arnauld. Les objets de leurs contestations ont perdu beaucoup d'intérêt dans un siècle indifférent à la religion. On ne lit guère Malebranche; mais ceux qui ouvriroient ses livres seroient peut-être étonnés et de la noblesse de ses idées et des grâces de son style. La plus belle imagination s'unissoit chez lui à la philosophie la plus relevée. C'est le Platon du christianisme. Dans sa dispute avec Arnauld, on le voit d'autant plus fort qu'il est toujours calme. Son adversaire n'avoit pas tout-à-fait

le même avantage. L'un, chaud controversiste, avoit vieilli dans la dispute, et ne haïssoit pas les combats; l'autre, philosophe pacifique, craignoit le bruit, et n'avoit pas à sa disposition les trompettes de la renommée. Une autorité plus imposante qu'on a fait valoir contre Malebranche est celle de Bossuet. D. Déforis a publié, dans le tome IX de son édition des *Œuvres* de cet évêque, page 450, une lettre écrite, le 23 juin 1683, par le prélat à l'évêque de Castorie, où il qualifie le *Traité de la nature et de la grâce* avec une sévérité qui étonne. Il accuse l'auteur d'avancer sur la grâce des opinions fausses, insensées et pernicieuses, et d'être plus blâmable encore dans ce qu'il dit de Jésus-Christ et de sa sainte ame. Déforis ne s'est pas contenté de traduire cette lettre qui est en latin; il y a joint une note où il enchérit sur la censure du prélat. A la page 550 du même volume, il a inséré une autre lettre, du 21 mai 1687, dirigée aussi contre Malebranche, mais qui est déjà d'un style et d'un ton bien différens de la première. On s'aperçoit aisément que les idées de Bossuet s'étoient un peu adoucies dans l'intervalle. Il avoit eu précédemment avec Malebranche une entrevue; l'Oratorien, qui avoit éprouvé le mauvais succès de ces disputes verbales, n'avoit pas voulu entrer en discussion avec un prélat, dont le rang, la réputation, l'autorité et l'éloquence lui en imposoient trop. Bossuet paroît avoir été blessé de ce refus, et ce fut alors qu'il écrivit sa lettre à l'évêque de Castorie. Mais depuis il fut étonné de voir, sinon la foule, au moins des hommes d'un très-grand mérite se déclarer pour Malebranche. Le duc de Chevreuse, le marquis d'Allemans, le P. Lami, Bénédictin, professoient beaucoup d'estime pour le vertueux Oratorien. Le grand Condé avoit voulu le voir, l'avoit attiré à Chantilly, et s'étoit montré aussi satisfait de ses entretiens que de ses écrits. Bossuet, averti par de si grandes autorités, se mit à lire avec attention des ouvrages que ses grands travaux l'avoient empêché d'examiner à loisir, et sur lesquels il s'en étoit peut-être rapporté aux avis de

quelques juges un peu moins impartiaux que lui. Dès-lors disparurent les préventions qu'il avoit pu concevoir. Quoiqu'il n'adoptât point toutes les opinions de Malebranche, il reconnut du moins qu'elles étoient exemptes d'erreur, et par un procédé digne de sa grandeur d'ame, il alla lui-même chez Malebranche lui offrir son amitié. Ce fut le marquis d'Allemans et le P. Lami, Bénédictin, qui ménagèrent cette réconciliation. Malebranche en a parlé lui-même, mais très-modestement, au tome III, page 31, du recueil qu'il a publié, à Paris, en 1709. Une Vie manuscrite de Malebranche, par le P. André, son ami et son disciple, confirme ces détails. On a encore de Malebranche d'autres écrits, le *Traité de l'amour de Dieu*, en 1697, à l'occasion du livre du P. Lami; *De la connoissance de soi-même;* le *Traité contre la prévention*, qui est encore relatif à sa querelle avec Arnauld; l'*Entretien d'un philosophe chrétien et d'un philosophe chinois sur la nature de Dieu*, et les *Réflexions sur la prémotion physique*, contre le livre *De l'action de Dieu sur les créatures*, de Boursier. Tels sont les principaux travaux de Malebranche. Ils décèlent un homme plein de sagesse, de l'esprit le plus pénétrant, livré aux plus profondes méditations, enchaînant ses idées avec une logique admirable, et les développant avec beaucoup de clarté et de noblesse. C'étoit de plus un ecclésiastique humble, et de la piété la plus tendre. Fontenelle l'a très-bien apprécié dans ses *Eloges des académiciens*.

15 *décembre*. — Georges Hickes, prêtre anglican, né en 1642, refusa les sermens à la révolution de 1688, perdit ses bénéfices, et devint un des chefs des *non-jureurs*. Il vint à Paris, en 1693, pour voir le roi Jacques dont il soutenoit les droits. De retour en Angleterre, il se fit sacrer évêque par les prélats dépossédés. C'étoit un homme instruit, qui a beaucoup écrit en faveur des *non-jureurs*, contre Sherlock, Burnet, Tillotson, contre les catholiques et sur diverses matières ecclésiastiques. Il laissa des sermons.

— Sylvestre Jenks, prêtre catholique, naquit dans le Shropshire. Il fut élevé à Douai, et envoyé en mission en 1686. Jacques II le fit un de ses prédicateurs. En 1713, Clément XI le nomma évêque de Casiopolis et vicaire apostolique du nord; mais le modeste missionnaire refusa cette dignité. Il mourut à Londres, et laissa des sermons, une lettre sur le concile de Trente, quelques écrits de piété, et un examen du livre de Jansénius.

*Vers ce temps.* — Laurent-Alexandre Zacagni, garde de la bibliothèque du Vatican, fut chargé par le cardinal Casanate de recueillir et de publier les monumens anciens qui se trouvoient en manuscrit dans la bibliothèque du Vatican, et qui étoient inédits. Il publia donc, en 1698, un volume in-4°. sous le titre de *Monumens anciens de l'église grecque et latine.*

## 1716.

*5 janvier.* — Pierre Hélyot, religieux Picpus, né à Paris en 1660, voyagea en Italie et en France, et recueillit dans ces voyages les matériaux de son *Histoire des ordres monastiques*, en 8 volumes in-4°.

*19 janvier.* — René Massuet, Bénédictin de Saint-Maur, né au diocèse d'Evreux en 1665, seconda Mabillon dans plusieurs de ses ouvrages. Il donna, en 1710, une édition de saint Irénée avec des dissertations et des notes. Il travailla à l'édition de saint Bernard, aux *Actes des Saints de l'ordre de saint Benoît*, et à la *Défense* de l'édition de saint Augustin.

*5 avril.* — Luc Vaubert, Jésuite, né à Noyon en 1644, publia plusieurs livres de dévotion sur l'Eucharistie. Le plus connu a pour titre : *Dévotion à Notre Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie.* Il a été souvent réimprimé.

*10 avril.* — Charles Vuitasse, docteur et professeur de Sorbonne, né à Chauni en 1660, fut privé de sa chaire, en 1714, pour son refus de recevoir la constitution *Unigenitus.*

Il cherchoit à se faire rétablir sous la régence, lorsqu'il fut frappé d'apoplexie. Il avoit été chargé par le parlement de l'examen de l'édition des Conciles du P. Hardouin. On a de lui des *Lettres sur la Pâque*, et des traités de théologie, qui ont eu de la réputation, et qui ont été imprimés. Vuitasse avoit des connoissances étendues en théologie.

*28 avril.* — Louis-Marie Grignion de Montfort, prêtre de Saint-Sulpice, né en 1673, exerça les fonctions de missionnaire en France, et particulièrement en Bretagne et en Poitou. Il s'y fit estimer par l'activité de son zèle et par sa piété. Les prêtres du Saint-Esprit, établis à Saint-Laurent-sur-Sayvre, et dits depuis *Mulotins*, le regardoient comme leur fondateur. On a sa vie par Grandet.

*1^er^. juillet.* — Jacques Le Fèvre, docteur de Sorbonne, et grand-vicaire de Bourges, né à Lisieux, mourut à Paris, après avoir donné, *Critiques de l'Histoire de l'arianisme et des iconoclastes*, du P. Maimbourg; *Motifs invincibles pour convaincre les protestans; Accord des contradictions apparentes de l'Ecriture; Nouvelle conférence avec un ministre; Recueil de tout ce qui s'est fait pour et contre les protestans en France; Critique de l'Histoire ecclésiastique* du P. Alexandre. On dit qu'il travailla aux *Hexaples*.

*8 juillet.* — Robert Sowth, prêtre anglican, né en 1633, prêcha d'abord contre les indépendans, et ensuite contre les presbytériens. Il écrivit contre Guillaume Sherlock en faveur de la Trinité, et prit part aux autres controverses de son église. Il étoit partisan de Sacheverell. C'étoit un théologien instruit, mais ardent dans la dispute. Ses écrits sont assez nombreux.

*1^er^. août.* — Jacques Boileau, chanoine de la Sainte-Chapelle, et docteur de Sorbonne, naquit à Paris en 1635. C'étoit un critique instruit, mais singulier, caustique et paradoxal. Ses écrits sont; *De antiquo jure presbyterorum in regimine ecclesiastico; De antiquis et majoribus epis-*

*coporum causis; De sanguine corporis Christi post resurrectionem; Historia confessionis auricularis; Disquisitiones de residentia canonicorum; Historia flagellantium; Disquisitio de re vestiariâ hominis sacri; De re beneficiariâ; De librorum circa res theologicas approbatione; Abus des nudités; De la contrition nécessaire; Traité des empêchemens de mariage.* Plusieurs de ces ouvrages lui ont attiré de justes critiques.

*21 septembre.* — Louis Doucin, Jésuite, né à Vernon, mort à Orléans, est auteur d'une *Histoire du nestorianisme* et d'une autre *de l'origénisme.* Le *Problème ecclésiastique,* qui fit tant de bruit en 1696, n'est point de lui; mais de D. Thierry de Viaixnes. Le P. Doucin étoit fort zélé contre les jansénistes, et dénonça leurs progrès en Hollande dans un *Mémorial abrégé.*

*14 novembre.* — Godefroi-Guillaume de Leibnitz, célèbre philosophe, naquit à Leipsick, en Saxe, en 1649. Après s'être distingué par une éducation brillante, il s'attacha aux princes de Brunswick, qui le destinèrent à écrire l'histoire de leur maison. Pour cela, il parcourut l'Allemagne et l'Italie, et fit de grandes recherches dans les archives des villes et des abbayes. Mais quoique appliqué à l'histoire, il ne négligeoit pas les autres branches de nos connoissances. La jurisprudence, les mathématiques, la métaphysique l'occupoient tour à tour, et il a laissé dans chacun de ces genres des preuves de son génie. On connoît sa dispute avec Newton sur la théorie des fluxions; il prétendoit avoir aussi inventé ce calcul. Mais Leibnitz étoit de plus théologien dans l'acception rigoureuse de ce mot. Il avoit étudié les Pères et les docteurs, et il connoissoit tous les monumens de l'antiquité ecclésiastique. Son principal ouvrage est sa *Théodicée,* où il rend un continuel hommage à la religion, et où il ne cherche presque qu'à en développer et à en concilier les dogmes. Il publia, en 1671, un ouvrage en faveur de la Trinité, contre le socinien Wissowats. Il réfuta Bayle sur l'origine du mal, soit

physique, soit moral. On a sa correspondance avec le père Desbrosses, Jésuite, dans laquelle il se déclare le défenseur du dogme de la transsubstantiation. Il étoit très-favorable à l'autorité des papes, et auroit même voulu qu'ils eussent du pouvoir sur le temporel des rois; idée assez remarquable de la part d'un protestant. Plusieurs se flattoient qu'il n'étoit pas éloigné d'embrasser la religion catholique. C'étoit l'espérance de Pélisson, qui eut avec lui une correspondance suivie sur la réunion des catholiques et des protestans; c'étoit aussi celle du docteur Pirot, d'Arnauld, qui étoit en relation de lettres avec le philosophe. On connoît sa correspondance avec Bossuet sur la réunion. Elle montre un homme exercé dans la controverse. Il est difficile, en examinant les détails de cette affaire, de ne pas reconnoître que Leibnitz en empêcha le succès par des considérations politiques bien peu dignes d'un ami de la vérité. Quelques-uns n'ont vu en lui qu'un rigide sectateur de la loi naturelle; mais cette imputation vient sans doute des ministres luthériens, mécontens de l'orthodoxie de Leibnitz, et qui le voyoient avec chagrin pencher vers le catholicisme. Dans tous ses écrits, et même dans ses lettres familières, il n'y a pas un mot qui puisse autoriser le plus léger soupçon contre le christianisme de ce grand homme. Il ne parle jamais de la religion qu'en homme qui la révéroit. S'il étoit tolérant, c'étoit dans le sens qu'il croyoit que la persuasion étoit le seul moyen dont on devoit se servir pour amener les hommes à la croyance de la religion. Il pensoit, quoique protestant, qu'on pouvoit faire son salut dans l'Eglise romaine. On apprendra à connoître les sentimens de Leibnitz par ses *Pensées sur la religion et la morale*, publiées par M. Emery en 1803. L'éditeur y a rassemblé un grand nombre de passages du philosophe, qui montrent en lui un esprit judicieux et un défenseur zélé des grands principes de la religion. Leibnitz avoit l'athéisme en horreur. Il écrivit contre Bayle, Toland et Shaftesbury, sur les attributs de Dieu, sur l'immortalité de l'ame, sur le bien

et le mal, sur les miracles, et sur plusieurs autres points. Il s'exprime en général comme le théologien le plus orthodoxe. Il propose de nouvelles démonstrations de la vérité de la religion, et se montre très-favorable à la doctrine de l'Eglise sur l'Eucharistie. On trouvera, dans les volumes de ses *Pensées*, des morceaux précieux sur l'histoire, sur la discipline, sur des reproches faits aux catholiques, et sur des questions de critique. Ces morceaux annoncent un controversiste exercé, et son langage sur le clergé, sur les papes, sur les ordres religieux, feroit honte à plus d'un catholique. Depuis la publication de ces *Pensées*, M. Emery avoit découvert un autre écrit fort curieux de Leibnitz, qui étoit déposé dans la bibliothèque publique de Hanover. Dans cet écrit, Leibnitz traite des points controversés entre les catholiques et les protestans, et donne presque toujours l'avantage aux premiers. M. Emery s'étant procuré, quoique avec peine, cette pièce importante, se proposoit de la publier avec quelques autres dans un supplément qu'il devoit donner aux *Pensées* de Leibnitz. Il avoit passé l'hiver qui précéda sa mort à déchiffrer le manuscrit, qui est entièrement de la main de Leibnitz, et chargé d'additions et de corrections toutes de lui. Il se flattoit de compléter ses *Pensées* par un morceau qu'il regardoit à la fois comme honorable pour Leibnitz et comme important pour la cause de la religion.

*25 novembre.* — Jacques Félibien, chanoine de Chartres, né dans cette ville en 1636, est auteur d'*Instructions morales sur les Commandemens de Dieu;* du *Symbole expliqué par l'Ecriture*, et de quelques traductions d'ouvrages des Pères. Son *Ancien Testament avec des commentaires*, en latin, n'a pas été fini. Son *Pentateuque historique*, 1703, parut contenir des choses répréhensibles, et fut supprimé par arrêt du conseil du 11 décembre 1703.

*29 novembre.* — Offspring Blackall, évêque anglican d'Exeter, né en 1654, donna des remarques contre le *Christianisme sans mystères*, de Toland, prêcha les sermons fon-

dés par Boyle, et publia quelques écrits sur les disputes de son église. Ses sermons sont en 2 volumes in-folio.

*3 décembre.* — Gui Drappier, curé à Beauvais, né dans cette ville, prit part aux querelles de son temps. Ses principaux ouvrages sont : *Traité des oblations; Tradition de l'Eglise touchant l'Extrême-onction; Gouvernement des diocèses en commun; Défense des abbés commendataires et des curés primitifs.* C'est plutôt un pamphlet contre les uns et les autres. Il écrivit en faveur des *Réflexions morales* et contre la bulle *Unigenitus.*

— Edouard Barlow, prêtre et missionnaire catholique en Angleterre, publia un *Traité de l'Eucharistie,* en 3 volumes in-4°. Son vrai nom étoit Booth. Mais les prêtres catholiques étoient alors obligés de changer quelquefois de nom pour échapper aux recherches.

## 1717.

*12 février.* — Nicolas-Joseph de la Verdure, doyen de Saint-Amé de Douai, et professeur de théologie, étoit né à Aire en 1636. Fénélon voulut l'attirer à Cambrai, et plusieurs prélats distingués de cette époque l'honoroient de leur estime. Il a fait imprimer *un Traité sur la contrition, l'attrition et la rechute,* en latin, qui fut attaqué par le P. Henneguier, Dominicain. M. de Choiseul, évêque de Tournai, en prit la défense, et de la Verdure fit lui-même l'apologie de son ouvrage. Il a laissé en manuscrit une théologie complète, plusieurs traités de controverse sur l'Ecriture, et quatre commentaires sur les quatre Evangiles. Il étoit regardé comme le père des pauvres.

*21 février.* — Pierre Allix, ministre protestant, né à Alençon en 1641, ministre à Rouen, puis à Charenton, se retira en Angleterre lors de la révocation de l'édit de Nantes. Il eut part aux ouvrages de ses confrères contre la *Perpétuité de la foi.* En 1699 il écrivit en faveur de la Trinité. Dans deux

dissertations sur le double avénement de Jésus-Christ, il fixa le second avénement à 1720 ou 1736; ce qui lui attira quelques railleries de Bayle. Ses ouvrages sont nombreux, et roulent sur l'histoire ecclésiastique, la critique et l'érudition. Il avoit une grande réputation de science et d'habileté.

*22 mars.* — Matthieu Hubert, Oratorien, né dans le Maine en 1640, mort à Paris, prêcha dans cette ville et à la cour. Ses sermons ont été publiés à Paris, en 1725, en 6 volumes.

*15 avril.* — Jean de la Noë-Menard, prêtre du diocèse de Nantes, né en 1650, avoit été d'abord avocat, et fut ensuite quelque temps dans l'Oratoire. Pieux, austère, charitable, il faisoit des conférences à la communauté de Saint-Clément à Nantes, et fonda dans cette ville une maison de refuge. On dit qu'il fut question de le faire évêque de Saint-Paul de Léon. Il est auteur du *Catéchisme de Nantes*, et laissa manuscrits un *Traité sur l'usure* et des *Conférences sur les devoirs de la vie chrétienne et ecclésiastique*. On a donné, en 1734, sa vie, où on le présente comme un saint. Le *Moréri* loue, avec quelque affectation, son zèle, sa piété et ses travaux.

*9 juin.* — Jeanne-Marie de la Mothe-Guyon, née à Montargis en 1648, fameuse quiétiste, fit beaucoup de bruit à Paris vers la fin du XVII^e^. siècle. Elle fut enfermée; mais s'étant soumise sincèrement, elle sortit de la Bastille en 1702, et mourut à Blois dans de grands sentimens de piété. Ses principaux écrits sont *les Torrens*, *le Moyen court et facile*, *les Cantiques*, etc. Ils contiennent bien des choses singulières et même des extravagances. M^me^. Guyon a écrit sa vie elle-même, et l'abbé de la Bletterie l'a justifiée, par trois lettres, des calomnies avancées contre elle.

*11 juin.* — Louis de Carrières, prêtre de l'Oratoire, né près d'Angers en 1662, avoit d'abord été page et militaire. Il entra à l'Oratoire, en 1689, et mourut dans la maison Saint-Honoré, à Paris, dans un âge avancé. Son *Commentaire littéral de l'Ecriture sainte*, inséré dans la tra-

duction françoise, avec le texte latin en marge, 24 volumes, Paris, 1701-1716, est fort connu. L'auteur s'est servi de la traduction de Sacy. Son Commentaire ne consiste que dans plusieurs mots adaptés au texte pour le rendre plus clair. Il est utile et estimé. Il a été adopté dans la Bible de l'abbé de Vence et dans celle d'Avignon. Rondet, l'éditeur de cette dernière, y a fait quelques corrections. On dit que c'est la seule version françoise de l'Ecriture qui soit autorisée en Italie.

*16 juillet.* — Jean Martianay, Bénédictin de Saint-Maur, né à Saint-Sever en 1647, s'appliqua aux études alors en vogue dans sa congrégation, donna, avec le P. Poujet, une nouvelle édition de saint Jérôme, en 5 vol. in-folio, publia la Vie de ce saint docteur, et deux écrits pour soutenir, contre le P. Pezron, l'autorité et la chronologie du texte hébreu de la Bible. Il travailla aussi sur l'Ecriture sainte.

*30 août.* — Guillaume Lloyd, évêque anglican de Worcester, né en 1627, fut partisan zélé de la révolution de 1688. Il laissa des sermons, une *Dissertation sur les soixante-dix semaines de Daniel*, et quelques autres écrits.

*19 septembre.* Marc Battaglini, évêque de Césène, et précédemment de Nocera, étoit né à Rimini en 1645. Il est auteur d'une *Histoire universelle des conciles*, d'*Annales du sacerdoce et de l'empire du XVII^e^. siècle*, d'*Instructions aux curés* et d'*Exercices spirituels*.

*12 novembre.* — Charles Huré, principal du collége de Boncourt, resta simple acolythe. Il étoit né au diocèse de Sens en 1639. Lié avec MM. de Port-royal, il se retira quelque temps dans cette maison. On a de lui un *Dictionnaire de la Bible;* une édition latine du *Nouveau Testament*, avec de courtes notes; une traduction françoise du même, qui a été attaquée, et qui pouvoit paroître suspecte; et une *Grammaire sacrée*, ou *Règles pour entendre le sens littéral de l'Ecriture sainte*.

## 1718.

*30 mars.* — Philibert Collet, avocat et jurisconsulte, né à Châtillon les Dombes, est auteur d'un *Traité des excommunications*, d'un autre *de l'Usure*, d'*Entretiens sur la clôture des religieuses*, etc. C'étoit un homme singulier, peu exact dans ses écrits et hardi dans ses sentimens.

*17 avril.* — Louis Habert, docteur de Sorbonne, fut successivement grand-vicaire de plusieurs diocèses. Il étoit né à Blois, et dans sa vieillesse il se retira à Paris, où il étoit souvent consulté pour les cas de conscience. Son *Cours complet de théologie*, en 7 volumes, attira l'attention de plusieurs évêques, et entr'autres de Fénélon, qui le censura par une instruction pastorale du 1^er^. mai 1711, où il en relevoit les défauts avec sévérité. L'archevêque lui reprochoit entr'autres d'affecter une morale austère, dans le temps même qu'il posoit des principes qui tendoient à excuser les crimes. Habert soutint son ouvrage. L'abbé Pastel, mort à Paris le 2 mai 1724, qui avoit approuvé ce *Cours*, écrivit dans le même sens. L'un et l'autre se disculpoient de jansénisme. Leur justification déplut au parti, et Petitpied publia, en 1712, l'écrit intitulé : *De l'injuste accusation de jansénisme ; Plainte à M. Habert.* Celui-ci est encore auteur de la *Pratique de la pénitence*, connue sous le nom de *Pratique de Verdun*, où il avoit été grand-vicaire.

*25 avril.* — Jean de la Placette, ministre protestant, né en Béarn en 1639, se retira en Danemarck, en 1685, puis en Hollande, et mourut à Utrecht. Il composa beaucoup de livres de morale, estimés chez les siens; entr'autres, *Nouveaux Essais de morale; Traités de l'Orgueil, de la Conscience*, etc.; *Dissertations* sur divers sujets de théologie et de morale; deux écrits, l'un contre la transsubstantiation, l'autre contre le scepticisme prétendu de l'église romaine.

*30 mai.* — Bernard Nieuwentit, médecin hollandois, né

en 1654, est auteur d'une réfutation de Spinosa, et de l'*Existence de Dieu, démontrée par les merveilles de la nature.* Ce dernier ouvrage surtout lui fait honneur. C'est un hommage à la Providence, que l'auteur retrouve et admire partout.

*12 juillet.* — Herman-Alexandre Roell, théologien protestant, né en Westphalie, fut professeur de théologie à Utrecht, et donna sur cette matière, ainsi que sur l'Ecriture sainte, plusieurs *Discours, Thèses et Dissertations.*

*28 juillet.* — Etienne Baluze, savant critique, né à Tulles en 1631, bibliothécaire de Colbert, étoit un des hommes de son temps les plus versés dans la connoissance des chartes, des manuscrits et des monumens de l'antiquité. Il possédoit l'histoire ecclésiastique et profane, les Pères, le droit canonique. Il prépara l'édition de saint Cyprien, publiée par D. P. Maran en 1726. Il donna une édition du livre de Marca, *De la Concorde du Sacerdoce et de l'Empire*, des *Lettres du Pape Innocent III*, des *Vies des Papes d'Avignon*, des ouvrages de plusieurs auteurs ecclésiastiques du moyen âge, un *Supplément aux Conciles* du P. Labbe, et d'autres écrits pleins d'érudition. Enveloppé dans la disgrâce du cardinal de Bouillon, auquel il étoit attaché, et pour lequel il avoit travaillé, il perdit ses places et fut exilé. Il fut rappelé après la paix d'Utrecht, et mourut à Paris.

*30 juillet.* Guillaume Penn, un des chefs des quakers, naquit à Londres en 1644. Dès l'âge de onze ans, il eut, si on l'en croit, des visions et des révélations. Il étudioit à Oxford lorsqu'il fit la connoissance d'un quaker, qui l'engagea à se séparer de l'église anglicane. Il résista aux instances et aux menaces de ses parens, et commença, en 1668, à prêcher le quakerisme. Son premier écrit fut *la Vérité exaltée*, puis *le Guide dans l'erreur.* Mis en prison plusieurs fois pour son zèle, il n'en devint que plus ardent, et chercha à propager sa doctrine par ses voyages et par ses écrits. En 1682, il s'embarqua pour l'Amérique, où il avoit obtenu une concession de

terrain considérable, et où il se proposoit d'établir sa secte. Il revint peu après en Angleterre et ne fut pas partisan de la révolution. De là les quakers se divisèrent en deux branches, les *Pennites* et les *Meadites*, du nom de Mead, qui étoit favorable à la révolution. Penn passa depuis encore deux ans en *Pensylvanie*, nommée ainsi de son nom, et revint mourir en Angleterre. L'état de ses affaires étant devenu mauvais, il fut obligé de céder sa colonie à la couronne. Ses œuvres ont été rassemblées en 2 volumes in-folio, avec sa vie à la tête. Il eut un adversaire dans la personne de George Keith, quaker, qui l'accusa de déisme. Il est regardé, après Fox, comme le fondateur du quakerisme. On ne doit point juger des quakers par ce qu'en a dit Voltaire dans les *Lettres philosophiques*. Il y est très-inexact et très-superficiel, comme on le montre dans une *Lettre d'un quaker* à lui-même; lettre publiée à Londres en 1745, où l'on fait voir qu'il n'a connu ni l'histoire ni la doctrine des quakers, et qu'il débite des fables sur le compte de George Fox et de ses sectateurs. On dit qu'il peut y avoir en Angleterre environ 60,000 *amis*. Ils sont cinq fois plus nombreux en Amérique. Cette secte a beaucoup prêté au ridicule par l'exagération de ses manières et par ses assemblées, où de prétendus inspirés débitent gravement, tantôt des impiétés, tantôt des extravagances.

*2 octobre.* — Barthélemi Germon, Jésuite, né à Orléans en 1663, et mort dans cette ville, eut des différens avec dom Mabillon et dom Constant sur la *diplomatique*. Il composa des *Lettres et Questions sur l'histoire des congrégations de Auxiliis* de Serry, et un *Traité théologique de la bulle Unigenitus*, que le cardinal de Bissy adopta pour son diocèse.

*17 octobre.* — François Paris, vicaire de Saint-Etienne-du-Mont à Paris, né près cette ville, est auteur des *Psaumes en forme de prières*, de *Prières tirées de l'Ecriture sainte paraphrasées*, de l'*Idée de la vie des Saints*, du *Traité de l'usage des sacremens de Pénitence et d'Eucharistie*, et de

*Règles chrétiennes pour la conduite de la vie.* Il ne faut pas le confondre avec le fameux diacre François de Paris.

*25 décembre.* — Antoine-Augustin Touttée, Bénédictin de Saint-Maur, né à Riom vers 1650, fut éditeur des *Œuvres de saint Cyrille de Jérusalem*, publiées par D. P. Maran, en grec et en latin, 1720. On lui attribua les lettres, *Si l'on peut permettre aux Jésuites de confesser et d'absoudre.* Elles sont de l'abbé Couet, chanoine et grand-vicaire de Paris, mort en 1736. Celui-ci avoit la confiance du cardinal de Noailles, du chancelier d'Aguesseau et de plusieurs autres personnages. Après avoir été partisan de l'appel, il contribua au retour du cardinal.

— Michel le Vassor, né à Orléans, entra dans l'Oratoire, quitta ensuite cette Congrégation, se retira en Hollande, en 1695, et ensuite en Angleterre, où il se fit anglican. Il avoit publié en France un *Traité de la véritable religion* et des *Paraphrases sur le Nouveau Testament.* En Angleterre, il traduisit les *Lettres et Mémoires de Vargas, sur le concile de Trente.* C'étoit un esprit léger et un écrivain satirique.

— Jean Graverol, ministre protestant, né à Nîmes en 1636, quitta la France lors de la révocation de l'édit de Nantes, et se retira à Amsterdam, puis à Londres. Il prit la défense des *Juvenilia* de Béze, contre le P. Maimbourg. On a de plus de lui le *Moïse vengé* contre l'*Archéologie philosophique*, de Burnet; *des Points fondamentaux de la religion chrétienne; Projet de réunion entre les protestans; Réflexions sur certains prétendus inspirés*, 1707. Il avoit été lié avec Bayle, et mourut à Londres.

## 1719.

*14 février.* — Hugues-François Van Heussen, prêtre hollandois, né à La Haye en 1654, fut curé à Leyde, eut le titre de doyen du chapitre d'Utrecht, et il fut choisi, par M. Codde, pour pro-vicaire, pendant le voyage de celui-ci à Rome. On

On le cite comme un des plus zélés provocateurs de la désobéissance envers le Pape dans cette affaire. Il composa sur ce sujet : *Historia episcoporum fœderati Belgii; Batavia sacra;* plus un traité de controverse contre les protestans.

*23 février.* — Barthélemi Ziegenbalg, théologien luthérien, né en Lusace en 1683, fut envoyé dans l'Inde, en 1705, par le roi de Danemarck pour annoncer le christianisme aux idolâtres. Il fit imprimer une version du Nouveau Testament en langue malabare, et traduisit aussi quelques autres livres de l'Ecriture. Voyez sur cette mission protestante l'*Histoire du christianisme des Indes*, par la Croze.

*24 février.* — Jean Richard, avocat, né à Verdun, se fit, quoique laïque, auteur de sermons, et en composa un grand nombre. Il donna douze volumes de discours et sermons : on a aussi de lui les *Eloges historiques des saints*, 4 vol. et le *Dictionnaire moral, ou la Science universelle de la chaire*, 6 vol. Il fut l'éditeur des *Sermons de Fromentière*, des *Prônes de Joly* et des *Discours de l'abbé Charles Boileau.*

*21 mars.* — Pierre Poiret, ministre protestant, né à Metz en 1646, fut pasteur à Heidelberg et à Anweil, et se retira ensuite près de Leyde, où il mourut. Il avoit une imagination exaltée, et se fit un système de mysticité, qui approchoit de l'enthousiasme et du fanatisme. Ses principaux ouvrages sont : *Cogitationes rationales de Deo, animâ et malo; l'Economie divine; la Paix des bonnes ames; les Principes solides de la religion chrétienne; la Théologie du cœur;* une édition des OEuvres de Mlle. Bourignon, avec la vie de cette singulière fille.

*7 avril.* — Jean-Baptiste de la Salle, chanoine de Reims, et fondateur des frères des *Ecoles chrétiennes*, naquit à Reims en 1651. Il s'occupa de bonne heure du projet d'établir des écoles, et il en forma à Reims, à Paris et dans beaucoup d'autres villes. C'étoit un ecclésiastique plein de l'esprit de son état; pieux, désintéressé, et qui avoit donné tout son bien aux pauvres. Il mourut dans la maison de Saint-Yon,

*Méthode pour étudier la théologie; Traité philosophique et théologique sur l'amour de Dieu; Traité de la vérité*, etc. On voit combien cet écrivain étoit fécond; il n'est ni toujours sûr ni bien exact. Il n'étoit pas très-favorable au saint Siége. Ses ennemis lui ont reproché des torts plus graves encore, qui ne paroissent pas fondés.

*19 août.* — Charles-Hildebrand de Canstein, luthérien, né à Lindenberg en 1667, fut ami et disciple de Spener, dont il a donné la vie. Il est aussi auteur d'une *Harmonie des quatre Évangiles*. Il laissa à la maison des Orphelins de Halle sa bibliothèque et une partie de sa fortune. Il prenoit beaucoup d'intérêt à cet établissement, et publia, au bénéfice des pauvres, la *Bible*, le *Nouveau Testament* et le *Psautier*, qu'il vendoit à bas prix.

*2 septembre* — Michel Le Tellier, Jésuite, né près Vire en 1643, écrivit en faveur des cérémonies chinoises, contre le *Nouveau Testament de Mons*, contre le livre de la *Morale pratique*, et sur quelques autres contestations de ce temps-là. Il devint confesseur de Louis XIV à la mort du P. de la Chaise, en 1709. Ce qu'on dit, dans quelques Mémoires, sur la manière dont il parvint à cet emploi, est destitué de vraisemblance. On lui a reproché d'avoir poussé Louis XIV à des mesures de rigueur contre les jansénistes. Ces mesures se bornèrent à l'exil de quelques intrigans. Ce prince ne suivit pas, depuis 1709, une conduite différente de celle qu'il avoit tenue jusque-là. Il regardoit les jansénistes comme dangereux, et il les contint avec fermeté. On a dit que Le Tellier avoit forcé Clément XI à donner la bulle *Unigenitus*, et qu'il avoit exigé la condamnation de plus de cent propositions. C'est une de ces anecdotes sans autorité, qui sont semées dans les écrits du parti. Celle-ci mérite d'autant moins de confiance, que les *Réflexions morales* avoient déjà été condamnées à Rome, en 1708, avant que Le Tellier pût y avoir aucune influence. Son caractère a été peint sous des couleurs très-désavantageuses. On trouve cependant dans les

*Œuvres de M. d'Aguesseau* un trait en son honneur. Le Roi, dit l'illustre chancelier dans le *Discours sur la vie et la mort de son père*, le Roi ayant demandé un jour au P. Le Tellier pourquoi il ne se servoit pas, pour ses voyages, d'un carrosse à six chevaux, comme son prédécesseur, le confesseur répondit que *cela ne convenoit pas à son état*, et qu'il *auroit été encore plus honteux de le faire depuis qu'il avoit rencontré sur le chemin de Versailles, dans une chaise à deux chevaux, un homme de l'âge, des services et de la dignité de M. d'Aguesseau.* Le Tellier avoit la feuille des bénéfices, ainsi que l'avoit eue le P. la Chaise. Après la mort de Louis XIV, il fut exilé à Amiens, puis à La Flèche, où il mourut. On voit dans le *Moréri*, à l'article *Fabre*, qu'il rendit des services à cet oratorien, et qu'il lui envoya de l'argent dans un moment où celui-ci en avoit un très-grand besoin. Toutefois le P. Le Tellier est fort maltraité dans la plupart des écrits de ce temps-là. Depuis 1715, la feuille des bénéfices fut donnée au *Conseil de conscience*, établi par le Régent; elle étoit entre les mains de l'abbé de Thésut, secrétaire des commandemens du prince, qui la remit, en 1722, au cardinal Dubois, nommé premier ministre. Sous le ministère de M. le duc, elle fut confiée à Millain, secrétaire de ses commandemens, ou plutôt celui-ci travailloit sous la direction de l'évêque de Fréjus.

5 *septembre.* — Augustin Erath, chanoine régulier de Saint-Augustin, abbé régulier de Saint-André et proto-notaire apostolique, naquit à Souabe en 1648. Il professa la théologie et fit beaucoup de bien à son abbaye. C'étoit un religieux édifiant et instruit. Il laissa des Sermons, des Traités de théologie, des Méditations pieuses, des Dissertations historiques et théologiques.

10 *septembre.* — Michel Felibien, Bénédictin de Saint-Maur, né à Chartres en 1666, étoit neveu de Jacques, dont nous avons parlé sous 1716. On a de Michel, l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Denis, la Vie de M^me^. d'Humières*, abbesse

et réformatrice de Mouchy, et des *Sentiments de piété sur l'Eucharistie.*

*27 octobre.* — François Baërt, Jésuite, né à Ypres en 1651, fut envoyé à Anvers en 1681 pour travailler aux *Actes des saints.* Il donna ceux de plusieurs saints de Bretagne, et un commentaire sur la vie de saint Basile.

*30 octobre.* — Louis Jobert, Jésuite, né à Paris en 1637, composa : *Dévotion des serviteurs de la sainte Vierge; Pratiques de dévotion pour les fêtes de la sainte Vierge; Vie du P. Crasset; des Congrégations de la sainte Vierge.*

*2 décembre.* — Pasquier Quesnel, théologien fameux par le nombre de ses écrits, et par les disputes auxquelles il a donné lieu, étoit né à Paris en 1634. Après avoir achevé son cours de théologie en Sorbonne, il entra dans l'Oratoire en 1657. Il paroît que son premier ouvrage fut ses *Réflexions morales sur le Nouveau Testament.* Ce n'étoit d'abord que quelques réflexions sur les paroles de Jésus-Christ, et l'auteur ne les avoit destinées, dit-on, qu'à l'usage des jeunes confrères de l'Oratoire. En 1675, Quesnel fit paroître une nouvelle édition des *OEuvres du Pape saint Léon,* avec des notes, des observations et des dissertations. Elle fut censurée à Rome, le 22 juin 1676, et a depuis été effacée par celle des frères Ballerini, qui reprochent à Quesnel beaucoup d'inexactitudes et d'infidélités. Cependant la Congrégation de l'Oratoire étoit travaillée par des opinions nouvelles. Elle avoit à sa tête le P. Abel de Sainte-Marthe, qui peut être regardé comme une des principales causes de sa décadence, et qui y favorisoit les sentimens de Jansénius et d'Arnauld. Il avoit donné sa confiance au P. Quesnel qui les avoit adoptés. Repris plusieurs fois par M. de Harlay, archevêque de Paris, et continuant toujours à servir le même parti, il fut exilé, et Quesnel eut ordre de choisir une autre résidence que Paris. Il se retira à Orléans, en 1681, et continua à y travailler à ses *Réflexions morales.* La petite mortification qu'il venoit d'essuyer le porta encore plus à faire entrer dans

son ouvrage des plaintes assez mal déguisées sur le sort de la vérité et de ses défenseurs. Une nouvelle mesure vint accroître ces dispositions peu favorables. L'assemblée générale de l'Oratoire avoit dressé, en 1678, un formulaire sur divers points de philosophie et de théologie. En 1684, elle en ordonna la signature à tous les membres de la Congrégation. On y avoit mêlé assez imprudemment le cartésianisme avec le jansénisme. Il est assez vraisemblable que ce ne fut pas par attachement pour le premier de ces systèmes que Quesnel sortit alors de l'Oratoire; mais il ne crut pas devoir souscrire à la condamnation d'opinions qui lui étoient chères. Il se retira dans les Pays-Bas en février 1685, et joignit Arnauld à Bruxelles. Une telle compagnie le fortifia de plus en plus dans son zèle pour la doctrine de Jansénius. Ce fut là que Quesnel acheva les *Réflexions morales*. On peut penser, sans beaucoup de noirceur, que les conseils d'Arnauld, et la situation de l'auteur hors de son pays, ne contribuèrent pas à calmer l'amertume de ses plaintes, et à le détourner de ses perpétuelles allusions contre les pasteurs et contre l'autorité. L'ouvrage parut en 1693 et 1694. Nous avons parlé plus haut des approbations données à cette production, et entr'autres de celle qu'on a prêtée à Bossuet. On ne peut que déplorer l'usage que Quesnel fit de son temps et de ses talens pour composer un livre qui devoit exciter tant de troubles; mais l'entêtement des disciples à le soutenir passa encore celui de l'auteur à le produire, et est, ce semble, moins excusable. En 1694, Quesnel perdit Arnauld; loin de se laisser abattre par une mort qui laissoit un si grand vide dans leurs rangs, il songea à réparer ce malheur par son activité. Déguisé sous un habit laïque, dans un Etat catholique, il y semoit le trouble par ses conversations et ses écrits, excitoit les prêtres contre les évêques, et le clergé contre le saint Siége, soutenoit la cause de Baïus et de Jansénius, écrivoit contre les constitutions des papes, et entretenoit en Hollande et en France une correspondance assidue. Il avoit un agent à Rome

dans la personne de Duvaucel. Ses lettres et celles de ses amis prouvent assez l'existence d'un parti qui avoit un langage mystérieux, des chiffres, des noms de guerre. Celui de Quesnel étoit le *père prieur*. Il méritoit cette distinction par son zèle et par sa fécondité, produisant sans cesse de nouveaux écrits, et ne laissant passer aucune occasion de propager sa doctrine (1). Ce fut pour tous ces griefs qu'il fut arrêté à Malines et mis en jugement. Nous avons raconté ailleurs les détails de cette affaire. Quesnel trouva moyen de s'échapper des prisons de l'officialité. Il avoit de chauds amis. Deux ou trois bons Flamands (d'Aremberg, Roover et un autre) furent les anges qui délivrèrent ce nouveau Pierre. Il se retira en Hollande, et se logea chez Brigode, son ami, qui se fit libraire pour être plus utile à son parti. Dès-lors, Amsterdam devint un centre et un point de réunion, comme Bruxelles l'avoit été précédemment. Les jansénistes de France y allèrent en pélérinage, et quelques-uns même se fixèrent auprès de leur patron. Petitpied, le Gros, Dilhe, Fouillou, Laniez, Sartre furent de ce nombre. Ce fut de là que partirent tant d'écrits et de pamphlets. Ce fut là entr'autres que furent imprimés les Hexaples, que l'on envoyoit par la poste à Paris, feuille à feuille (2). Il nous seroit impossible d'entrer ici dans le détail de tous les ouvrages composés par Quesnel. Il se trouva engagé dans une foule de contestations particulières, auxquelles il tint tête avec une ardeur et une fécondité extrêmes. Il s'éleva par des mémoires nombreux contre la constitution *Unigenitus*, et contre le jugement porté sur sa personne à Malines. Il fatigua de ses réclamations les papes, les évêques,

(1) Voyez le recueil intitulé : *Causa Quesnelliana; Bruxellis*, 1704, 1 vol. in-4°.

(2) Les Hexaples furent le fruit du zèle et des travaux d'une société d'appelans. Ils furent rédigés en grande partie à Saint-Magloire, où se réunissoit cette société. Boursier, le Fevre, d'Etemare, Nivelle, Fernanville, Boulenois, y travailloient à Paris, et Quesnel, Fouillou, Dilhe et Laniez à Amsterdam.

les assemblées du clergé de France, le Roi, les magistrats. Il poursuivit les Jésuites avec une chaleur dont ses disciples héritèrent. On peut voir dans *Moréri* les titres de ces différentes brochures. Ils remplissent plusieurs colonnes. Quesnel prit beaucoup de part aux troubles de l'église de Hollande, et prépara le schisme de cette église. Enfin, on a de cet homme infatigable quelques livres de piété; heureux, si dans ceux mêmes à qui on donne ce titre, on ne trouvoit pas des traces des préventions de l'auteur. Il auroit pu servir l'Eglise; il ne lui est resté que la réputation d'un chef de parti.

— Jean-Frédéric Karg, ministre d'Etat de l'électeur de Bavière, et ensuite de son frère, l'archevêque électeur de Cologne, publia à Wurtzbourg, en 1680, le livre intitulé : *Paix religieuse*, en latin, où il donne des vues utiles et saines pour la plupart. Ce livre a été néanmoins mis à l'index, *jusqu'à ce qu'il fût corrigé.* On a encore de M. Karg, *Vues pacifiques sur la réunion des religions qui divisent l'Allemagne*, et une *Vie de saint Jean-Népomucène.*

— Jean-Henri Maius, théologien luthérien, né en Franconie en 1653, fut professeur et pasteur à Giessen. Il étoit habile dans la théologie, l'érudition et la littérature biblique, et il donna sur ces matières un grand nombre d'ouvrages, qui supposent beaucoup de savoir et de recherches.

— François Burmann, professeur de théologie à Utrecht, y naquit en 1671. Il fut pasteur de plusieurs églises. Accusé de spinosisme par Limborck, il en accusa à son tour Frédéric Leemhof. Il est auteur d'une *Harmonie ou Concordance des Evangélistes*, et de quelques ouvrages de théologie et sur l'Ecriture sainte.

*Vers ce temps.* — Etienne Lochon, docteur de Navarre, curé de Bretonvilliers, né au diocèse de Chartres, mourut à Paris où il s'étoit retiré. Ses ouvrages sont : *Le Vrai dévot; les Illusions du faux zèle; Abrégé de la discipline de l'Eglise; Mort des pécheurs dans l'impénitence; Traité du secret de la Confession,* avec la censure faite, le 21 janvier 1708, par

Guy de Sève, évêque d'Arras, d'un libelle anonyme contre le sceau de la confession ; *Entretiens d'un homme de cour et d'un solitaire sur la conduite des grands.*

## 1720.

*6 février.* — Jean-Christophe Pfaff, théologien luthérien, né dans le Wurtemberg en 1651, fut professeur de théologie et pasteur à Tubingue. Il donna en latin : *Dissertation sur les passages de l'ancien Testament allégués dans le nouveau; Recueil de controverses.* Il ne faut pas le confondre avec son fils, Christophe-Matthieu Pfaff, abbé de Lauréac, aussi professeur en théologie à Tubingue, né en 1686, qui est auteur d'un grand nombre d'ouvrages sur la théologie, la controverse et l'histoire ecclésiastique. Nous ne citerons de lui que, *Institutions théologiques*; *Fragmenta anecdota sancti Irenæi; Histoire de la formule du Consensus.* Nous ignorons l'année de sa mort. Il jouissoit d'une grande réputation de science et d'habileté.

*3 mars.* — Dominique Snellaertz, chanoine de Gand, né à Anvers en 1650, fut d'abord professeur à Louvain. Il est auteur de Dissertations sur des sujets d'histoire sacrée, de discipline, et d'un Commentaire sur les quatre évangélistes. C'étoit, dit-on, un homme remarquable par sa science, sa piété et son habileté dans les affaires. Il fut quelque temps grand-vicaire de Gand.

*1er. mai.* — Bénigne Lordelot, avocat au grand conseil, né à Dijon en 1639, étoit un homme pieux, à en juger par ses écrits ; *Devoirs de la vie domestique ; Prières chrétiennes; Lettres sur l'irrévérence dans les églises; Lettres sur les désordres du carnaval;* quelques autres livres de morale.

*1er. septembre.* — Eusèbe Renaudot, prieur de Frossay, né à Paris en 1640, n'entra pas dans les ordres, et se contenta de porter l'habit ecclésiastique. Il se rendit habile dans les langues orientales, accompagna le cardinal de Noailles au conclave de 1700, et fut bien traité de Clément XI. A son

retour il publia deux volumes pour servir de continuation au livre de la *Perpétuité de la foi ;* l'*Histoire des patriarches d'Alexandrie ;* un *Recueil d'anciennes liturgies orientales ;* traduction latine de la *Vie de saint Athanase*, en arabe, et quelques autres ouvrages d'érudition et de critique. Ses connoissances et son caractère lui avoient procuré beaucoup de considération. Sa bibliothèque passa, d'après son testament, à Saint-Germain-des-Prés.

*20 septembre.* — Pierre de la Broue, évêque de Mirepoix, en 1679, étoit né à Toulouse en 1643, et avoit été lié avec Bossuet. On a de lui : *Défense de la grâce efficace par elle-même*, contre Fénélon et Daniel, et trois *Lettres pastorales aux nouveaux réunis de son diocèse sur l'Eucharistie.* Il interjeta appel de la bulle en 1717, et ne voulut même pas souscrire à l'accommodement de 1720. On trouve dans le recueil des Lettres de Bossuet, une correspondance entre lui et la Broue, sur les moyens d'opérer la conversion des protestans. Il est auteur d'un *Catéchisme*, de *Statuts synodaux*, de l'*Oraison funèbre de la Dauphine Anne-Christine de Bavière*, et d'une *Relation des conférences de* 1716, lors des négociations pour ramener les opposans.

*8 octobre.* — Théophane, évêque grec en Russie, naquit à Kiow en 1681. Il fut évêque de Plescow en 1715, et peu après vice-président du nouveau synode. Moréri dit que Catherine le fit archevêque de Novogorod. Cependant il mourut avant le règne de cette princesse. Il composa divers écrits, prêcha avec succès, établit une école, forma une bibliothèque. C'étoit le plus savant homme du clergé russe.

*29 novembre.* — Jean Opstraët, professeur de théologie à Louvain, naquit au pays de Liége en 1651. L'archevêque de Malines le fit renvoyer en 1690, et Philippe V le bannit en 1704. Mais il revint deux ans après, quand l'Empereur se fut emparé des Pays-Bas, et il fut fait principal du collége du Faucon. Il étoit lié avec les jansénistes. Ses ouvrages sont assez nombreux. *Dissertation théologique sur la conversion du*

*pécheur; le bon Pasteur; le Théologien chrétien*; une théologie; des écrits contre Steyaërt, contre les Jésuites, contre Daelman, contre l'avocat Parmentier, contre le père Meyer, contre Denys, théologal de Liége. On voit qu'Opstraët ne haïssoit pas les disputes.

*20 décembre.* — Isaac Martineau, Jésuite, né à Angers en 1640, fut confesseur du duc de Bourgogne, publia les *Vertus* de ce prince, les *Psaumes de la pénitence, avec des réflexions*, et des *Méditations sur les plus importantes vérités du christianisme pour une retraite.*

— François Posadas, Dominicain, né à Cordoue en 1639, théologien, prédicateur, missionnaire, fit de grands fruits dans les campagnes, où il aimoit surtout à annoncer la parole de Dieu. Sa réputation de vertu et de sainteté étoit aussi étendue que méritée. Il refusa l'évêché de Ciudad-Rodrigo, auquel le Roi l'avoit nommé. Il mourut à Cordoue, après une vie passée dans les exercices de la pénitence et du ministère. Peu après, on commença les informations sur ses vertus. On a publié sa vie. Il laissa plusieurs écrits, des *Sermons doctrinaux*, des *Sermons en l'honneur de la sainte Vierge*, la *Vie de saint Dominique de Guzman*, un livre contre Molinos, et divers traités manuscrits de théologie mystique.

— Henri de Saint-Ignace, religieux Carme, né à Ath en Flandres, fut professeur de théologie dans son ordre. Son *Ethica Amoris*, ou *Cours complet de théologie morale*, a été prohibé à Rome en 1714 et en 1722. Il se déclara contre les Jésuites dans le *Molinisme renversé* et dans beaucoup de pamphlets, où l'on ne trouve pas plus d'intérêt et de goût que de mesure et d'équité.

— Jean-Wolfgang Jaeger, théologien luthérien, né à Stuttgard en 1647, fut professeur de théologie et pasteur à Tubingue. Ses écrits sont: *Histoire ecclésiastique comparée avec l'Histoire profane; Système et Abrégé de théologie; Examen de la vie et de la doctrine de Spinosa; Théologie morale; Observations sur Puffendorf et sur Grotius.*

— Jean Dubourdieu, ministre protestant, né à Montpellier vers 1648, se retira en Angleterre lors de la révocation de l'édit de Nantes. Il mourut à Londres après avoir publié des Sermons, un *Traité sur le retranchement de la coupe*, la *Comparaison des lois de France contre les protestans avec celles d'Angleterre contre les catholiques*, et une *Dissertation sur la légion thébéenne*, dont il prétend que le martyre est une fable. D'autres protestans, tels que Hottinger, Moyle, Burnet et Mosheim ont partagé cette opinion; mais d'autres l'ont fortement réfutée, entr'autres George Hickes, ce savant anglois, dont nous avons parlé sous 1715, et Félix de Balthasar, Suisse. Dom Delisle, Bénédictin, a porté la vérité de cette histoire jusqu'à l'évidence. *Voyez* son article sous 1766, ainsi que les *Eclaircissemens* du P. de Rivaz sur ce fait, 1779.

## 1721.

*6 janvier.* — Melchior Leydecker, théologien calviniste, né à Middelbourg en 1652, professeur de théologie à Utrecht, publia entr'autres ouvrages, un *Traité de la république des Hébreux* où il réfute l'*Archéologie* de Thomas Burnet, un *Commentaire sur le Catéchisme* d'Heidelberg, une *Analyse de l'Écriture*, une *Histoire du jansénisme*, la continuation de l'*Histoire ecclésiastique* de Hornius, une *Histoire de l'Eglise d'Afrique*, etc. Tous ces ouvrages sont en latin.

*16 janvier.* — Maximilien Misson, protestant, conseiller au parlement de Paris, se retira en Angleterre lors de la révocation de l'édit de Nantes, et s'y rendit ridicule par l'ardeur avec laquelle il embrassa les folies des prétendus prophètes des Cévennes. Il présenta comme des fruits de l'Esprit divin les impostures et le fanatisme des Camisards. Son *Théâtre sacré des Cévennes* est un monument étonnant de crédulité et d'extravagance. Son *Voyage d'Italie* est un tissu de fables et de calomnies maladroites. Misson mourut à Londres, toujours convaincu de la vérité de prodiges dont tout le monde se moquoit.

*21 janvier.* — François Pagi, religieux Cordelier, né à Lambesc en 1654, étoit neveu du savant Antoine Pagi, auteur de la *Critique des Annales de Baronius*. Il aida son oncle dans ses travaux, et donna une *Histoire des Papes*, en 4 vol. dont le dernier fut publié en 1747 par un autre Antoine Pagi, son neveu.

*26 janvier.* — Pierre-Daniel Huet, évêque d'Avranches, naquit à Caen en 1630. Il se livra aux études de critique et d'érudition, et fut nommé sous-précepteur du Dauphin, fils de Louis XIV. Il obtint l'abbaye d'Aunay, en 1678, et fut fait évêque de Soissons, puis d'Avranches. Mais l'amour de l'étude l'engagea, en 1699, à renoncer aux fonctions de l'épiscopat. Il donna sa démission, et se retira chez les Jésuites de la rue Saint-Antoine, à Paris, où il passa le reste de ses jours. Nous ne citerons de ses ouvrages que ceux qui ont un rapport plus direct avec la religion. Sa *Démonstration évangélique*, dont il donna deux éditions successives, annonce une grande érudition. Son édition des *Commentaires d'Origène sur l'Ecriture sainte;* l'ouvrage intitulé, *Questiones Alnetanæ de Concordiâ rationis et fidei*, ou *Questions d'Aunay sur l'alliance de la raison et de la foi* (elles furent ainsi appelées du nom de l'abbaye d'Aunay où Huet les rédigea); le livre *de la Situation du Paradis terrestre*, sont pleins de recherches. Voltaire, qui a pris à tâche d'atténuer l'attachement des plus grands hommes pour le christianisme, dit dans son *Siècle de Louis XIV*, que le *Traité de la foiblesse de l'esprit humain* a fait beaucoup de bruit, et a paru à quelques-uns démentir la *Démonstration évangélique*. Il n'avoit sans doute lu ni l'un ni l'autre. Huet étoit très-savant, et voué aux recherches d'érudition.

*5 février.* — François Macé, bachelier de Sorbonne, curé et chanoine de Sainte-Opportune, composa un *Abrégé chronologique, historique et moral de l'ancien et du nouveau Testament*, une traduction de l'*Imitation*, et de quelques livres de piété du P. Busée, et un *Esprit de saint Augustin*, qui est resté manuscrit.

*7 avril.* — Gilles de Witte, curé à Malines, né à Gand

en 1648, entra avec chaleur dans les disputes qui agitèrent l'Eglise de son temps. En 1685 la faculté étroite censura quelques propositions de lui contre l'autorité des papes. Il s'éleva contre cette censure, ainsi qu'Arnauld; Steyaërt la soutint. Le *Moréri* avoue que *les amis de Witte auroient désiré en certaines occasions qu'il modérât son grand zèle.* La liste de ses écrits est en effet très-considérable. Il paroît qu'ils ne brillent ni par l'exactitude ni par la modération.

*27 avril.* — Claude Fyot de la Marche, abbé de Saint-Etienne de Dijon, prêtre plein de zèle et de charité, est auteur d'*Entretiens avec Jésus-Christ*, du *Manuel pour entendre la messe*, de la *Dévotion aux anges*, et d'*Avis sur le sacrement de pénitence.* Voyez l'*Introduction*, pag. lxxj.

*6 mai.* — Pierre-Lambert le Drou, religieux Augustin et docteur de Louvain, naquit à Huy dans les Pays-Bas. Innocent XI l'appela à Rome, où il fut préfet du collége de la Propagande. Innocent XII le fit son sacriste, et lui donna le titre d'évêque de Porphyre. Il eut quelques désagrémens au sujet du livre des *Réflexions morales*, pour lequel il fut nommé consulteur. Il revint dans les Pays-Bas, et fut vicaire-général de Liège. On a de lui quatre *Dissertations sur la contrition et l'attrition.*

*9 juin.* — Walter Moyle, littérateur anglois, né en 1672, écrivit contre la religion et contre le clergé, et attaqua entr'autres le miracle de la légion thébéenne et la mémoire du martyre saint Ignace. Dans un autre écrit, il prétendit que les miracles avoient cessé de bonne heure dans l'Eglise. Il étoit instruit, mais satirique.

*1^er^. septembre.* — Benoît Bacchini, Bénédictin du Mont-Cassin, né à Borgo san Donnino en 1651, mort à Bologne, étoit un savant d'un mérite rare, et versé dans les antiquités ecclésiastiques. Il est auteur de dissertations sur l'histoire ecclésiastique, entr'autres *de ecclesiasticæ Hierarchiæ originibus dissertatio.* On dit qu'elle est savante et pleine de recherches. Il se distingua aussi dans la carrière de la prédication.

*9 septembre.* — David Martin, ministre protestant, né en Languedoc en 1639, se retira en Hollande, et fut pasteur à Utrecht, où il mourut. Il étoit estimé dans sa communion pour son esprit, son caractère et ses connoissances. On lui doit : *Histoire du vieux et du nouveau Testament*, appelée communément *Bible de Mortier;* huit sermons; *Traité de la religion naturelle; Traité de la religion révélée;* deux *Dissertations*, en 1717, l'une sur le texte célèbre de saint Jean *des trois témoins*, dont il prouva l'authenticité contre l'anglois Emlyn; l'autre sur le fameux passage de Joseph, touchant Jésus-Christ, dont il établit aussi l'authenticité. Emlyn lui répondit sur le premier point, et Martin fortifia sa dissertation par deux nouveaux écrits.

*18 octobre.* — Pierre Coustant, Bénédictin de Saint-Maur, né à Compiègne en 1654, mort à Paris, donna, en 1693, une édition des *OEuvres de saint Hilaire*, travailla à celle de saint Augustin, et rédigea le premier volume des *Lettres des Papes*. Il prit la défense de Mabillon contre le P. Germon, Jésuite.

*6 décembre.* — Jacques Coret, Jésuite vertueux et zélé, mort à Liége, est auteur de quelques livres de piété, comme le *Journal des anges;* la *Maison de l'éternité*, etc.

*30 décembre.* — Pierre le Lorrain de Vallemont, prêtre, né à Pont-Audemer en 1649, y mourut. Entre beaucoup d'écrits de lui, nous citerons ses *Lettres sur la conversion de deux ministres protestans, Vignes et Gilbert*, 1679 et 1685. Sa *Physique occulte*, ou *Traité de la baguette divinatoire*, a été réfutée par le P. le Brun, et mise à l'index à Rome, le 26 octobre 1701. Sa *Dissertation théologique et historique du secret des mystères*, ou *Apologie de la rubrique des missels, qui ordonne de dire secrètement le canon de la messe*, 1710, Paris, 3 vol. donna lieu à des *Remarques critiques*, de Baudouin, chanoine de Laval, partisan du système contraire, et qui avoit déjà écrit en faveur de Claude de Vert.

— Jacques le Long, prêtre de l'Oratoire, né à Paris en 1665,

1665, bibliothécaire de la maison de Saint-Honoré, fut savant et laborieux. Il est connu spécialement par sa *Bibliothèque sacrée*, où il donne un catalogue des manuscrits et des textes originaux de la Bible avec leurs éditions et versions, et aussi une notice des auteurs qui ont travaillé sur l'Ecriture sainte, et de leurs ouvrages. On a de plus de lui un *Discours historique sur les Bibles Polyglottes*, et sur leurs différentes éditions. C'est lui qui est le premier auteur de la *Bibliothèque historique de la France*.

— Jean Gale, ministre baptiste à Londres, né dans cette ville en 1680, fut en relation d'amitié et de lettres avec Jean Le Clerc. En 1711, il publia des *Lettres contre l'histoire du baptême des enfans*, de Wall. Il étoit ami de Whiston, et partisan de la plus grande liberté religieuse. Il a laissé quelques sermons.

## 1722.

*3 janvier.* — Herman Deusing, théologien coccéien, né à Groningue en 1654, fut inquiété pour ses sentimens parmi ceux de sa communion. Ses ouvrages sont : une *Histoire allégorique de l'ancien et du nouveau Testament; Commentaire mystique sur le Décalogue; Allégorie prophétique de l'histoire évangélique; Mystère de la sainte Trinité*, où il ne trouve qu'une allégorie; *Moïse évangélisant*, etc. : tous en latin. Il a poussé fort loin le système de l'allégorie.

*23 janvier.* — Henri, comte de Boulainvilliers, né à Saint-Saire en 1658, mort à Paris, est auteur entr'autres d'une *Histoire des Arabes et de Mahomet*, et d'une *Analyse du Traité théologico-politique de Spinosa*. Il passoit pour porter assez loin la liberté de penser, et quelques-uns des principes avancés dans ses livres l'ont fait regarder comme peu favorable au christianisme. Cependant il étoit lié, dit le *Moréri*, avec les seigneurs de la cour qui avoient le plus de réputation de piété. Il mourut entre les bras du P. la Borde, de l'Oratoire, qui assura n'avoir jamais vu personne mieux

disposé à recevoir les sacremens. Il les reçut en effet avec beaucoup de marques de piété. Il est certain au reste que les *Doutes sur la religion*, le *Dîner du comte de Boulainvilliers*, et les autres écrits irréligieux, publiés sous son nom, ne sont pas de lui. On lui attribue dans la *Biographie universelle* le *Traité des trois imposteurs*, soi-disant traduit de l'anglois, sans nom de lieu, 1775, in-8°. de 102 pages. Cette attribution est-elle plus fondée que les précédentes? On lui reproche, dans le même ouvrage, de s'être occupé sérieusement d'astrologie judiciaire, et d'en avoir fait l'application aux événemens de la politique.

*31 janvier.* — Joseph Lambert, docteur de Sorbonne, prieur de Palaiseau, né à Paris en 1654, prêcha avec succès dans la capitale. C'était un ecclésiastique charitable pour les pauvres, et zélé pour la conversion des protestans, dont il ramena plusieurs. On a de lui des *Discours sur la vie ecclésiastique;* l'*Année évangélique*, en 7 vol.; des *Instructions sur les Commandemens de Dieu, sur les Evangiles;* des lettres de controverse, et d'autres écrits de morale et de piété.

*7 février.* — Louis-Gérauld de Cordemoi, licencié de Sorbonne, abbé de Fénières, lecteur du Dauphin fils de Louis XIV, naquit à Paris en 1651. Il s'appliqua à la controverse, et fit plusieurs missions en Saintonge, et des conférences publiques à Paris avec les protestans. Ses ouvrages roulent sur cette matière : *De l'invocation des saints; Conférence de Luther avec le diable; Lettre en réponse à celles de Jurieu contre l'Histoire des variations; Traité contre les sociniens*, dédié à Bossuet; *Eternité des peines*, contre les mêmes; *Traités des images et des reliques; Réflexions sur la réponse des docteurs d'Helmstadt.*

*14 février.* — Jean-Jacques Schudt, protestant, né à Francfort sur le Mein en 1664, fut habile dans les langues orientales et le rabbinisme. Il a écrit sur l'histoire juive et sur l'Ecriture.

*3 mars.* — Campègue Vitringa, théologien protestant, né en Frise en 1659, fut professeur de théologie à Lewarden,

où il mourut. Ce savant est principalement connu par son *Commentaire sur Isaïe*, en 2 volumes in-folio. Il a donné aussi des ouvrages de théologie et des dissertations sur l'histoire juive. Ses écrits sont nombreux. Son fils, nommé aussi Campègе Vitringa, né en 1693, et mort le 11 janvier 1723, fut professeur de théologie, et donna un *Abrégé de la théologie naturelle*, et des dissertations sur l'Ecriture sainte.

*11 mars.* — Janus-Junius Toland, déiste anglois, naquit en Irlande en 1678. Elevé dans la religion catholique, qui étoit celle de ses parens, il la quitta à seize ans, peut-être même plutôt, et depuis il montra toujours un zèle ardent contre elle. Il parut quelque temps suivre le culte presbytérien; mais on s'aperçut bientôt qu'il n'étoit attaché à aucune croyance. Il parloit contre la religion dans les cafés et dans les clubs. Repris de cette conduite, il donna une déclaration de foi conforme aux principes de l'église anglicane. Mais dans le même temps il travailloit au *Christianisme sans mystères*, qu'il publia, en 1696, à Londres, et qui attira l'animadversion du parlement et du clergé. Retiré à Dublin, loin de s'y tenir tranquille, Toland révolta tous les esprits par la hardiesse de ses propos et l'intempérance de sa langue. Il débitoit ses maximes dans les lieux publics, et se répandoit en injures contre ses adversaires. Nous avons parlé ailleurs de ses principaux écrits. Comme il se trouvoit souvent dans une extrême misère, il vendoit sa plume aux partis. Il affectoit un grand zèle pour la maison d'Hanover, publioit des pamphlets contre le clergé, contre le prétendant, contre les François. Collins, auquel il faisoit assez bassement la cour, n'avoit pas, dit-on, une bonne idée de sa sincérité. Toland a laissé parmi ses compatriotes une mémoire peu honorable. Swift n'en parle que comme d'un misérable. Le journal intitulé le *Free-holder*, dit qu'il étoit grossier et arrogant. *C'est un problème*, ajoute-t-il, *de savoir si les gens de bien ont eu plus de compassion pour lui que les incrédules eux-mêmes n'ont eu de mépris.* Caustique et ram-

pant, il prodiguoit la satire et la flatterie suivant ses intérêts ou ses caprices. Desmaiseaux, qui s'efforce de le justifier sur plusieurs points, reconnoît qu'il aimoit les paradoxes, et que la misère lui faisoit prendre la plume. Diderot, dans son *Essai sur le mérite et la vertu*, parle d'Asgill, de Tindal et de Toland, comme de *gens aussi décriés dans leur église en qualité de chrétiens, que dans la république des lettres en qualité d'auteurs, mauvais protestans et misérables chrétiens*. L'auteur même de la partie de la *Philosophie ancienne et moderne*, dans l'*Encyclopédie méthodique*, Naigeon, tout favorable qu'il est aux écrits irréligieux, convient pourtant que ceux de Toland sont en général *plus superficiels que solides, plus hardis que concluans, plus remplis d'injures que de philosophie, et qu'il a laissé en Angleterre une mémoire décriée et même odieuse*. Mais en même temps cet éditeur inconséquent a traduit en françois quelques-uns de ces mêmes ouvrages, les a insérés dans son recueil, et n'a pas craint d'en vanter la force et la logique.

*5 avril.* — Jean le Porcq, prêtre de l'Oratoire, professeur de théologie, mort à Saumur, publia, en 1680, un traité étendu et estimé contre Jansénius. C'étoit un homme très-pieux, suivant l'abbé Goujet lui-même.

*8 avril.* — Jean-Baptiste Hué-Delauné, docteur de Sorbonne, et vicaire-général de Bayeux, fut long-temps curé à Caen. Il y fit paroître son talent pour la controverse, eut des conférences avec les protestans, et en ramena un grand nombre. M. de Nesmond se l'attacha spécialement. Ses ouvrages roulent tous sur la controverse; *Motifs de réunion; Lettres à MM. Morin et du Bosc; Lettre aux nouveaux convertis*.

*13 avril.* — Charles Lesley, prêtre anglican, jacobite zélé, fit plusieurs fois le voyage de Saint-Germain-en-Laye et de Bar-le-Duc pour s'aboucher avec Jacques II et avec le prince son fils. Il n'omit rien pour porter celui-ci à se faire protestant. On le regardoit comme le chef des *non-jureurs*. Il prit part aux controverses de son église, et écrivit, tantôt contre

la révolution de 1688, tantôt contre les quakers et autres dissidens, tantôt contre les sociniens et les déistes, mais surtout contre les catholiques. C'étoit un homme actif et remuant.

*26 mai.* — Edme-Bernard Bourrée, prêtre de l'Oratoire, professeur de théologie, naquit à Dijon en 1652. Nous ne citerons de ses écrits que les *Conférences ecclésiastiques de Langres; Explication des Epîtres et Evangiles de tous les dimanches; Sermons; Homélies; Méditations; Retraite;* Vies de personnes pieuses. On loue son zèle et sa piété.

*7 septembre.* — Gérard Walter Molanus, théologien luthérien, abbé de Lockum, naquit à Hameln, dans le Hanovre. Il fut quelque temps en correspondance avec Bossuet pour la réunion des deux églises, et composa quelques écrits que l'on trouve insérés dans les *OEuvres posthumes* de l'évêque de Meaux. C'étoit un homme instruit, conciliant et modéré.

*20 décembre.* — Claude Prou, Célestin, né à Orléans, et mort à Verdelays, est auteur des *Regrets d'une ame touchée;* de la *Vie de saint Lyé;* de *Réflexions chrétiennes sur la virginité;* des *Dispositions nécessaires pour gagner le jubilé,* et d'*Instructions morales touchant l'obligation de sanctifier les dimanches et les fêtes.*

## 1723.

*17 avril.* — Thomas-Vincent Tosca, docteur en théologie, prêtre et supérieur de la congrégation de Saint-Philippe de Néri, étoit né au diocèse de Valence, et y fut examinateur synodal. Il est auteur d'un *Cours de philosophie;* de la *Vie de la mère Josephe-Marie de Sancta Ines,* religieuse déchaussée de la Conception, et d'un *Abrégé de théologie,* qu'il n'a pas terminé. Il mourut à soixante-onze ans.

*25 avril.* — André Terrasson, prêtre de l'Oratoire, né à Lyon, remplit avec succès le ministère de la chaire à Paris et à la cour. Ses *Sermons* ont été publiés en 4 volumes. Il ne faut pas le confondre avec l'abbé (Jean) Terrasson, son frère, professeur au collége royal, dont on n'a que des ou-

vrages étrangers à la religion, ni avec un autre frère, nommé Gaspar, et aussi de l'Oratoire, dont nous parlerons sous 1752.

*21 mai.* — Jacques Maboul, évêque d'Alet, né à Paris, prêcha avec distinction à Paris et dans la province. Ses *Oraisons funèbres* ont été recueillies en 1 volume. On lui attribue deux *Mémoires*, composés en 1716, sur les affaires de l'Eglise, pour lesquelles il avoit été chargé par le Régent de quelque négociation.

*14 juillet.* — Claude Fleury, historien célèbre, naquit à Paris en 1640, d'une famille originaire de Normandie, et suivit quelque temps le barreau. Mais il embrassa ensuite l'état ecclésiastique, dont il étoit digne par ses vertus et ses connoissances. Il fut précepteur du prince de Conti en 1672, et du comte de Vermandois en 1680. Le Roi le nomma en 1684, à l'abbaye du Loc-Dieu, et en 1689, il le fit sous-précepteur des enfans de France, ses petits-fils. Ainsi Fleury se trouva associé à Fénélon, au duc de Beauvilliers, et aux autres hommes vertueux chargés de l'éducation du duc de Bourgogne et de ses frères. Nommé prieur d'Argenteuil en 1706, il remit son abbaye du Loc-Dieu. Le 9 novembre 1716, il fut choisi, malgré son grand âge, pour être le confesseur de Louis XV enfant, et entra en cette qualité au conseil de régence. S'étant démis de cette fonction en 1722, il fut remplacé par le P. de Linières. Il mourut d'apoplexie l'année suivante, avec la réputation d'un ecclésiastique vertueux et d'un écrivain estimable. Son grand ouvrage est son *Histoire ecclésiastique*, qu'il commença à publier en 1691, et dont il donna vingt volumes. Il étoit âgé de quatre-vingt-deux ans quand il fit paroître le dernier, et rien ne parut s'y sentir de la foiblesse de l'âge. Cette Histoire va jusqu'au concile de Constance. Elle est écrite avec beaucoup de naturel et de simplicité, quelquefois même avec négligence. Mais cette négligence passe à la faveur de l'esprit de piété qui anime l'ouvrage, de l'onction qui y règne, du jugement, de la raison, de l'amour pour la vérité, qui s'y font sentir. On lui

a néanmoins fait quelques reproches. On l'a accusé de n'avoir pas été assez réservé sur le compte de quelques papes, et d'avoir présenté certains faits sous un jour défavorable. Dom Ceillier et les auteurs de l'*Histoire de l'Eglise gallicane*, notèrent plusieurs erreurs de faits et de dates. Deux religieux, le P. Honoré de Sainte-Marie, et le P. Baudouin de Hounta, Augustin, relevèrent avec sévérité les défauts de l'ouvrage. Il parut à Avignon, en 1736, des *Observations sur l'Histoire ecclésiastique de Fleury*, en 2 volumes, qui devoient être suivis de six autres. Cette suite n'a pas vu le jour. On attribue cet ouvrage au Père Lantéaume, Jésuite. D'autres le donnoient à un prêtre vertueux et instruit, l'abbé Planque, sulpicien. Cette critique est plus modérée que celle de l'abbé Rossignol, ex-Jésuite. Celle-ci est intitulée : *Réflexions sur l'Histoire ecclésiastique de Fleury;* Paris, 1802. On fait beaucoup de cas, en Italie, des *Observations critiques* de Marchetti, *sur l'Histoire ecclésiastique* de Fleury : elles ont été traduites en françois, et imprimées dans les Pays-bas, il y a quelques années. Un recueil aussi volumineux que celui de Fleury ne pouvoit être parfait; mais l'auteur a un ton de candeur qui persuade. Ses réflexions sont quelquefois fortes; mais chez lui du moins l'abus n'est pas un prétexte pour condamner la chose même. On voit qu'il aimoit sincèrement l'Eglise, et qu'il ne ressembloit point à ceux qui, le citant à tout propos, et se piquant peu d'être aussi équitables que lui, voudroient imputer à la religion même les vices de certains personnages, les abus introduits quelquefois dans les choses les plus saintes, et d'autres événemens que les bons chrétiens déplorent, tandis que d'autres en font trophée. Un Capucin appelant, le P. Tranquille de Bayeux, depuis réfugié en Hollande, prit la défense de Fleury contre ses détracteurs; mais sa *Justification* n'est pas plus lue aujourd'hui que leurs critiques, et la réputation de Fleury l'a emporté chez nous sur les unes et les autres. Les étrangers n'ont pas jugé Fleury aussi favorablement, et le taxent même de partialité. Il mit

à la tête de quelques-uns des volumes de son *Histoire*, des *Discours* dans lesquels il passe les faits en revue, et en tire des réflexions. Ces *Discours* sont surtout estimés. Ils sont pleins de force et de précision, et renferment des vues saines. L'auteur y regrette amèrement l'ancienne discipline, et semble blâmer tout ce qui ne porte pas l'empreinte des premiers siècles. Un homme si judicieux ne devoit-il pas néanmoins mettre dans la balance l'autorité de l'Eglise qui a sanctionné des changemens, suite inévitable du temps? Ces *Discours* sont au nombre de douze; il y en a entr'autres un qui traite *des libertés de l'Eglise gallicane*. Il ne fut point publié du vivant de l'auteur, et ne parut qu'après sa mort, en 1723. L'édition fut clandestine. L'éditeur (peut-être l'abbé de Bonnaire, appelant) y joignit des notes qui annoncent un homme de parti; ce qui fut cause que le discours fut supprimé par un arrêt du conseil du 9 septembre 1723. Il fut aussi mis à l'index, à Rome, le 13 février 1725. En 1763, Antoine-Gaspard Boucher d'Argis (avocat, mort vers 1780) donna une nouvelle édition de ce discours, où il se permit des altérations considérables, qui ont été relevées par M. Emery dans ses *Nouveaux opuscules de Fleury*. Celui-ci y donne le texte du *Discours*, conforme à un manuscrit qu'il avoit entre les mains, et on voit avec surprise que Boucher d'Argis avoit altéré précisément les passages les plus favorables à l'Eglise et au saint Siége. Un autre avocat, Chiniac de la Bastide, fit encore imprimer le *Discours* de Fleury, en 1765, avec un *commentaire* si violent, qu'il déplut même au parti auquel l'éditeur étoit attaché. Ainsi ce *Discours* avoit toujours été altéré en lui-même, ou déparé par de mauvaises notes, quand M. Emery le publia, en 1807, dans sa pureté primitive. Il fit voir que Fleury n'étoit pas aussi opposé à la cour de Rome qu'on a voulu le persuader. Les autres ouvrages de ce célèbre historien sont les *Mœurs des Israélites; les Mœurs des chrétiens;* l'*Institution au droit ecclésiastique*, dont Boucher d'Argis a donné aussi une édition chargée de notes, qui ne

sont pas fort exactes; le *Catéchisme historique;* le *Traité du choix et de la méthode des études;* les *Devoirs des maîtres et des domestiques;* la *Vie de M^me^. d'Arbouse;* tous ouvrages composés sans prétention, et qui, sous un style uni, offrent le langage d'une raison solide et d'une piété vraie. Le *Dictionnaire des ouvrages anonymes* attribue encore à Fleury l'*Institution au droit françois*, publiée sous le nom de Gabriel Argou, son ami, mais il n'en donne pas de preuves. En 1780, Rondet publia des *Opuscules de Fleury*, en 5 volumes, et en 1807, M. Emery donna, comme nous l'avons vu, de *Nouveaux opuscules*, en 1 petit volume, auxquels il fit ensuite quelques *additions*. Les pièces qu'il y a insérées sont curieuses, et montrent en Fleury un homme opposé aux nouveautés de ce temps-là, et attaché aux droits de l'Eglise et du saint Siége. Il est d'autant plus utile de le remarquer, qu'on a plus souvent abusé du nom et de l'autorité de ce célèbre historien. Il ne faut point confondre, avec l'ouvrage de Fleury, la continuation de son Histoire par le P. Fabre; recueil fastidieux, où l'auteur a tout entassé sans choix, l'histoire civile et politique avec l'histoire de l'Eglise. *Voyez* Fabre, 1753. On dit qu'un P. Alexandre de Saint-Jean de la Croix, religieux Carme-déchaussé, a aussi entrepris de donner une continuation de Fleury, et qu'il a été critiqué par Mangold dans un livre publié à Augsbourg, en 1783, en 3 volumes. Nous ne connoissons ni l'ouvrage du P. Alexandre, qu'on dit être très-partial et très-mauvais, ni le travail de son critique. L'un et l'autre paroissent être Allemands.

*4 août.* — Guillaume Fleetwood, évêque anglican de Saint-Asaph, puis d'Ely, né en 1656, se fit une réputation par ses sermons, qui ont été imprimés. En 1701, il publia l'*Essai sur les miracles*, en deux discours destinés pour la fondation de Boyle. Il traduisit la *Méthode aisée de dévotion chrétienne*, de Jurieu, et donna, en 1712, le *Jugement de l'église d'Angleterre sur le baptême des laïques.*

*7 août.* — Guillaume Daubenton, Jésuite, né à Auxerre

en 1648, se distingua dans la prédication, et devint confesseur de Philippe V, roi d'Espagne. Il quitta cette place vers 1704; mais fut rappelé par le Roi en 1716. Il a laissé la *Vie du B. François Régis;* des *Mémoires pour sa béatification*, et des *Oraisons funèbres*. Voltaire, dans son *Précis du siècle de Louis XV*, raconte d'après Bellando, un conte absurde sur la mort de ce Jésuite. *Voyez* à ce sujet une lettre insérée, par l'abbé Grozier, dans l'*Année littéraire*, 1777, n°. 18. Il y montre qu'il est faux que Daubenton ait rien révélé de la confession de Philippe V, et qu'il soit mort comme le prétend Voltaire, d'après Bellando, historien inexact et supprimé en Espagne. Il fait voir aussi que Daubenton, loin d'être un intrigant et un ambitieux, sollicitoit sa retraite depuis plusieurs années. Cette lettre mérite d'être lue. Duclos a rapporté les faits comme Voltaire.

*17 août.* — Joseph Bingham, prêtre anglican, né à Wakefield en 1668, étoit un érudit. Il est auteur de différens écrits sur des matières de liturgie et de controverse. Mais son grand ouvrage est les *Origines ecclésiastiques*, dont le premier volume parut en 1708, et les neuf autres successivement. Cet ouvrage est savant et plein de recherches.

*14 septembre.* — François Dominique Zurlauben, abbé de Muri, naquit à Bremgarten en 1646, et se fit Bénédictin à Muri sous le nom de Placide. On a de lui des *Discours panégyriques moraux*, et le *Double esprit d'humilité et d'obéissance*, tous en latin. Il fut fait abbé de Muri en 1683, et prince du Saint-Empire en 1701. Il fit beaucoup de bien au spirituel et au temporel de son abbaye, rebâtit l'église, et en accrut les domaines. Il étoit considéré en Suisse, et fut visiteur de tout l'ordre dans ce pays. Son frère, Conrad, aussi Bénédictin, né en 1649, devint abbé de Rheynaw en 1697, et fut bon théologien, saint religieux et sage prélat. Il fit revivre l'ancienne discipline dans son monastère, et fut visiteur de l'ordre en Suisse, après la mort de l'abbé de Muri. Il mourut à Rheynaw, le 18 juin 1735. Son nom de religion étoit Gerold.

*22 septembre.* — Jacques Basnage de Beauval, ministre protestant, né à Rouen en 1653, fut d'abord pasteur dans cette ville, puis après la révocation de l'édit de Nantes, à Roterdam et à La Haye. Il eut de la réputation dans sa communion. Ses ouvrages sont, l'*Histoire de l'Eglise;* l'*Histoire des Juifs depuis Jésus-Christ;* la *République des Hébreux;* les *Antiquités judaïques;* une *Histoire de l'ancien et du nouveau Testament;* un *Traité de la conscience,* et des sermons.

*12 octobre.* — Etienne-François Vernage, né à Paris en 1652, vicaire à Saint-Nicolas-des-Champs de Paris, est auteur de *Nouvelles Réflexions,* ou *Sentences et maximes morales et pratiques,* 1691, de *Pensées chrétiennes tirées de l'Ecriture sainte et des SS. Pères,* 1719, et du *Traité de la charité selon saint Paul,* 1711. Vernage étoit un prêtre plein de zèle et de piété, et appliqué aux bonnes œuvres.

*14 octobre.* — Léger-Charles Decker, doyen de Malines, né à Mons en 1645, professa la théologie à Louvain. Il écrivit contre le *Droit ecclésiastique,* de Van-Espen, et donna deux courtes *Histoires du baïanisme* et *du jansénisme,* en latin.

*9 novembre.* — Jacques Pinsonnat, docteur en théologie, professeur d'hébreu, et curé de Saint-Sauveur des Petites-Maisons, à Paris, étoit né à Châlons-sur-Saône vers 1653. Il est auteur d'une *Grammaire hébraïque,* et de *Considérations sur les mystères, les actions et les paroles de Jésus-Christ, avec des prières.* Au commencement des contestations de l'Eglise, il publia une brochure intitulée : *La Veuve de Sarepta.* C'étoit un homme pieux, savant et zélé.

*25 novembre.* — David-Augustin Brueys, né à Aix en 1640, fut d'abord protestant, étudia la théologie dans cette communion, entra au consistoire de Montpellier, et écrivit contre l'*Exposition de la foi catholique,* de Bossuet. Ce prélat s'en vengea en le ramenant à cette même foi. Brueys, peu après son abjuration, justifia cette démarche par un écrit auquel Jurieu, Lenfant et Larroque essayèrent de répondre. Il entra dans l'état ecclésiastique après la mort de sa femme.

En 1685, il publia la *Défense du culte extérieur des catholiques*, avec la réfutation de ses critiques; en 1686, une *Réponse aux plaintes des protestans contre les moyens employés à leur égard en France;* un *Traité de l'Eucharistie;* un autre *de l'Eglise;* en 1692, une *Histoire du fanatisme* (des Cévennes) *de notre temps*, avec une suite en 1709 et en 1713. Il est encore auteur d'autres ouvrages de controverse. Enfin, il en a composés d'un genre bien différent.

*30 novembre.* — Pierre Forestier, chanoine d'Avalon, né dans cette ville en 1654, est auteur d'*Homélies*, en 2 volumes; de *Vies des saints du diocèse d'Autun;* d'une *Histoire des indulgences et des jubilés;* d'une *Explication des Evangiles*, et d'autres écrits de piété.

— François-Amé Pouget, prêtre de l'Oratoire, docteur de Sorbonne, et abbé de Chambon, naquit à Montpellier en 1666. Il fut vicaire à Saint-Roch à Paris, et c'est en cette qualité qu'il connut et assista à la mort le célèbre La Fontaine, qui mourut entre ses bras dans de grands sentimens de religion, comme on le voit dans la *Relation* de Pouget, publiée par le P. Desmolets. Il fut ensuite supérieur du séminaire de Montpellier. On lui doit le *Catéchisme de Montpellier*, qui a été traduit en plusieurs langues, et entr'autres en latin, sous le titre d'*Institutiones catholicæ*. De Charency, successeur de Colbert, à Montpellier, le fit réimprimer avec quelques changemens. Pouget mourut à Paris dans la maison de Saint-Magloire. Son *Catéchisme de Montpellier* a eu beaucoup de succès, quoique des critiques sévères y aient trouvé à reprendre.

— Jean Trenchard, Anglois, né en 1669, publia dans le *London Journal*, puis dans le *British Journal*, une suite de lettres sous le nom de *Cato*, et sur différens sujets. Il en donna aussi quelques-unes sous le nom de *Diogènes*, sur divers points de religion. Ces lettres lui attirèrent des critiques, et en méritoient en effet. Il étoit lié avec Gordon, dont nous parlerons plus bas. Il paroît qu'il n'étoit pas

croyant; mais les écrits publiés depuis en France, et annoncés comme traduits de l'anglois de Trenchard, sont moins de lui que du baron d'Holbach, ou des écrivains de sa société.

## 1724.

*Janvier.* — Jean-Paul du Sandt, Bénédictin de Saint-Maur, né à Saint-Séver en 1650, et mort à Avignon, est auteur des *Entretiens de Jésus-Christ dans le saint Sacrement*, 1703, 5 vol.; de l'*Abrégé* des mêmes; d'*Avis et Réflexions sur les devoirs de l'état religieux*, 1708, 2 vol. souvent réimprimés, et de la *Préparation à la mort*, 2 vol.

*3 mars.* — Jean Louail, prieur d'Auzai, naquit à Mayenne, et mourut à Paris. Attaché à la cause de Quesnel, il prouva son zèle par la première partie de l'*Histoire du livre des Réflexions morales*, et par des *Réflexions critiques contre le livre du Témoignage de la vérité dans l'Eglise* (du P. la Borde), qu'il n'approuvoit pas. On le croyoit auteur, concurremment avec M^lle^. de Joncoux, de l'*Histoire abrégée du jansénisme*, 1698. Il paroît que Fouillou a reconnu cet ouvrage.

*24 mars.* — Nicolas le Nourry, Bénédictin de Saint-Maur, né à Dieppe en 1647, donna, avec D. Garet, l'édition des *Œuvres de Cassiodore*, et travailla à celle *de saint Ambroise*, avec doms Ducheme, Bellaize et Friche. On a de lui : *Apparatus ad Bibliothecam Patrum*, 2 volumes in-folio, 1703 et 1715. C'est une collection savante et estimée.

*9 mai.* — Ambroise Lalouette, chanoine de Sainte-Opportune, à Paris, né dans cette ville en 1653, s'appliqua au ministère et à la controverse. Il est auteur de *Traités sur la présence réelle et sur la communion sous une seule espèce;* de l'*Histoire des traductions françoises de l'Ecriture sainte;* de l'*Histoire et abrégé des ouvrages contre la comédie et l'opéra;* de la *Vie d'Antoinette Gondi*, supérieure du Calvaire; de l'*Abrégé de la vie du cardinal le Camus*, et de l'extrait des ouvrages de plusieurs pères de l'Eglise sur différens points de morale.

*9 juin.* — Benoît ou Bénédict Pictet, ministre protestant, né à Genève en 1655, professa la théologie dans sa patrie. Il s'occupa beaucoup de controverse contre les catholiques, et écrivit en faveur des protestans françois. Ses ouvrages sont en grand nombre et estimés dans son parti : *Théologie chrétienne*, 11 volumes; *Morale chrétienne*, 12 volumes; *Traité contre l'indifférence des religions;* écrits de controverse contre M. de Catelan, évêque de Valence; contre André, Papin, Nogaret, le Vasseur et autres; des lettres, des écrits de morale et des sermons. Plusieurs de ces écrits sont en latin; d'autres sont en françois. Pictet étoit fécond, et travailloit vîte. Sennebier cite de lui cinquante-un articles.

*21 août.* — Noël Alexandre, religieux Dominicain, docteur de Sorbonne, né à Rouen en 1639, professa la théologie dans son ordre. En 1704, il signa le fameux Cas de conscience et fut exilé; mais s'étant rétracté, il obtint de revenir à Paris. Ses principales productions sont : *Histoire ecclésiastique de l'ancien et du nouveau Testament*, 1699, 8 volumes in-folio, et *Théologie dogmatique et morale*. Ces deux ouvrages sont bons. Il composa de plus des *Commentaires sur les évangiles et sur les épîtres de saint Paul*, et une *Apologie des Dominicains*, missionnaires en Chine. Il avoit pris part aux troubles qui divisèrent l'Eglise de son temps; ce qui fut cause que le clergé de France lui retira une pension qu'il lui avoit accordée. Ce théologien étoit habile, estimé, laborieux. Il passoit pour n'être pas très-favorable à la cour de Rome. Il eut des démêlés avec le P. Frassen, le P. Daniel, et écrivit contre les cérémonies chinoises.

*24 août.* — Jean Frain du Tremblai, gentilhomme angevin, est auteur de *Nouveaux essais de morale;* d'une *Critique de l'Histoire du concile de Trente*, de Fra-Paolo; d'un *Traité sur la vocation chrétienne*, et de mémoires insérés dans ceux de Trévoux.

*30 août.* — Jacques Marsollier, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, prévôt, puis archidiacre d'Uzès, étoit

né à Paris en 1647. Il est connu par plusieurs histoires, qui eurent du succès, et qui ne sont pas sans mérite : *Histoire du cardinal Ximénès; Histoire de l'inquisition et de son origine; Vie de saint François de Sales; Vie de M^me^. de Chantal; Vie de l'abbé de Rancé* (l'abbé Gervaise l'a critiquée); *Apologie d'Erasme* (elle a été vivement attaquée); *Histoire de l'origine des dîmes et autres biens temporels de l'Eglise. Voyez* l'écrit intitulé : *Marsollier découvert et confondu dans ses contradictions*, 1708, in-12. On l'accuse de n'avoir pas toujours été exact.

*2 octobre.* — François-Timoléon de Choisy, doyen de Bayeux, et prieur de Saint-Lo, naquit à Paris en 1644. On dit qu'il eut une jeunesse légère et dissipée. En 1685, il fut envoyé à Siam, en qualité d'ambassadeur, et ce fut dans les Indes qu'il fut ordonné prêtre par un vicaire apostolique. Il a donné le journal de ce voyage. Ses autres ouvrages sont : la *Vie de David;* celle *de Salomon;* une *Histoire de l'Eglise,* en 11 volumes, qui ne pouvoit se soutenir à côté de celle de Fleury, et qui est chargée de détails étrangers à la religion; des histoires de piété et de morale; quatre *Dialogues,* avec l'abbé de Dangeau, *sur l'immortalité de l'ame, la Providence, l'existence de Dieu et la religion;* la *Vie de M^me^. de Miramion,* et une traduction de l'*Imitation,* publiée en 1692. Amelot de la Houssaye, la Beaumelle, d'Alembert, Voltaire, se copiant les uns les autres, ont dit que cette traduction avoit été dédiée à M^me^. de Maintenon, avec cette épigraphe : *Concupiscet rex decorem tuum.* Mais la dédicace et l'inscription sont également fausses, ainsi que l'a constaté l'auteur du *Dictionnaire des ouvrages anonymes,* qui a fait des recherches sur ce sujet. On peut en voir le résultat dans ce même ouvrage, tom. I^er^. pag. 391; l'article est curieux. L'abbé de Choisy mourut à Paris avec la réputation d'un écrivain plus agréable qu'instructif, et plus superficiel que solide.

*3 octobre.* — Charles-François Dubos, né en Auvergne en

1661, doyen de Luçon, est auteur des *Conférences de Luçon*, en 11 volumes, concurremment avec Louis et Dupuy; de *Conférences sur les mystères, les dimanches et les fêtes*. On dit qu'il étoit généralement estimé, respecté et consulté pour son caractère, ses talens et ses lumières. Il étoit charitable, et fit plusieurs fondations pieuses.

*29 octobre.* — Guillaume Wollaston, prêtre anglican, né en 1659, étoit, dit Moréri, assez libre dans sa manière de penser. Il avoit composé un grand nombre d'ouvrages, dont il paroît qu'il brûla la majeure partie dans ses dernières années. Il n'est resté que son *Ebauche de la religion naturelle*, qui fut beaucoup louée par les journaux du temps, mais critiquée dans un écrit publié en 1725. Plusieurs écrivains ont travaillé à justifier Wollaston du reproche de déisme.

*1er. novembre.* — Humphrey Prideaux, prêtre anglican, né en 1648, est auteur de la *Vie de Mahomet;* de la *Lettre aux déistes*, sur cette vie, et de l'*Histoire de la connexion de l'ancien et du nouveau Testament*. Il prit part aux controverses qui divisèrent son église.

*1er. décembre.* — Joseph Grandet, prêtre de Saint-Sulpice, directeur du séminaire d'Angers, et curé de Sainte-Croix de cette ville, étoit né dans cette ville en 1646. Il eut la confiance de l'évêque d'Angers, Pelletier; travailla à une *Histoire ecclésiastique de l'Anjou*, et publia la *Vie de Mlle. de Melun;* celle *d'un solitaire*, mort en 1691; celle *de Dubois de la Ferté;* celle *de Crété, curé de Baranthon;* celle *de l'abbé Grignion de Montfort*, et quelques autres encore.

— Pompée Sarnelli, évêque de Biseglia en 1692, étoit né à Polignano en 1649. Il fut grand-vicaire du cardinal Orsini, à Bénévent. On a de lui des *Lettres ecclésiastiques;* la *Vie du Père Boldoni;* les *Constitutions synodales* de son diocèse; l'*Ecole de l'ame;* le *Modèle du clergé*, et d'autres ouvrages de ce genre. C'étoit aussi un littérateur.

— Jérémie Jones, ministre presbytérien anglois, né en 1693, a laissé des *Sermons* et une *Défense de l'authenticité*

de

*de la première partie de l'Evangile de saint Mathieu*, contre Whiston, qui prétendoit qu'elle avoit été altérée. Jones y prouve que nous avons cet Evangile tel qu'il a été écrit. Il préparoit, lorsqu'il mourut, une nouvelle méthode d'établir l'autorité canonique du nouveau Testament.

## 1725.

*Janvier.* — Jean de Catelan, évêque de Valence, né à Toulouse, fut fait évêque en 1705. Il a laissé des *Instructions pastorales adressées aux nouveaux convertis de son diocèse*, et les *Antiquités de l'église de Valence*, 1724. Ce dernier ouvrage est rempli de recherches. Sa lettre pastorale aux nouveaux réunis de son diocèse fut attaquée par Basnage, auquel le prélat répondit par une nouvelle instruction pastorale.

*30 mars.* — Denis de Sainte-Marthe, Bénédictin de Saint-Maur, général de son ordre en 1720, étoit né à Paris en 1650 d'une famille qui a produit plusieurs écrivains distingués. Il avoit appelé, mais il adhéra à l'accommodement de 1720. Ce savant composa un *Traité de la confession auriculaire;* une *Réponse* aux plaintes des protestans; quatre *Lettres à l'abbé de Rancé;* la *Vie de Cassiodore*, et l'*Histoire de saint Grégoire-le-Grand*. Il donna l'édition des *Œuvres* de ce pape en 1705, concurremment avec DD. la Croix et Bessin; mais son grand ouvrage est le *Gallia christiana nova*, dont il fut chargé par l'assemblée du clergé de France de 1710. Il en publia les trois premiers volumes avec DD. Edmond Martenne, Ursin Durand, Jacques Boyer, Jean Thiroux et Joseph Duclou. Cet ouvrage fut continué, après sa mort, par D. Brice, mort le 13 novembre 1755; par D. Hodin, mort le 16 septembre de la même année; D. Duplessis, D. Taschereau, D. Henri, mort à Paris le 10 février 1782. Le 13e. volume parut en 1785. Il manque quatre métropoles, Tours, Vienne, Besançon et Utrecht. Les Bénédictins avoient rassemblé beaucoup de matériaux pour la composition des

derniers volumes, qui probablement ne seront jamais terminés. On dit que l'abbé Prévost, qui quitta la congrégation de Saint-Maur en 1729, avoit coopéré quelque temps à cet ouvrage, l'un des plus importans dont on soit redevable à ce corps savant et utile.

*5 avril.* — Benjamin Ibbot, prêtre anglican, né en 1680, prêcha les *Sermons* de Boyle, où il réfuta Collins, et composa trente autres *Discours*, qui ont été publiés par Clarke.

*11 mai.* — Gaspard Calvoër, théologien protestant, né à Hildesheim en 1650, fut principal inspecteur des écoles du Clausthal, et surintendant de Grubenhagen. Il publia, en latin et en allemand, un assez grand nombre d'ouvrages théologiques. Ils ne paroissent pas d'un intérêt bien général.

*27 mai.* — Charles de la Rue, Jésuite, né à Paris en 1643, prêcha avec succès à Paris et à la cour, et fut employé dans les missions des Cévennes. Ses *Sermons*, *Panégyriques et Oraisons funèbres* sont en 7 volumes, et sont encore lus. Cet orateur étoit de plus un littérateur d'un mérite distingué, et est connu par d'autres ouvrages.

*2 juin.* — Jean-Laurent le Sémelier, prêtre de la Doctrine chrétienne, né à Paris en 1660, fut professeur de théologie et assistant du général de sa congrégation. Il est auteur de *Conférences sur le mariage et sur l'usure* Les premières sont les plus estimées. Toutes réunies, forment neuf volumes. C'est le fruit de conférences établies en 1697, au séminaire Saint-Nicolas-du-Chardonnet, et dans lesquelles le P. Sémelier parut avec honneur. On dit que le docteur le Paige, chanoine du Saint-Sépulcre, à Paris, et mort dans cette ville, le 24 octobre 1735, avoit travaillé à ces conférences. On a publié, après la mort de Sémelier, dix autres volumes de conférences trouvées dans ses papiers. Il y en a six *sur la morale*, et quatre *sur le décalogue*.

*20 juin.* — Jean Marin, Jésuite, né à Ocana, en Espagne, en 1654, travailla sur l'Ecriture sainte et la théologie. Il fut précepteur de Louis, depuis roi d'Espagne, et mourut

à Madrid. Il est auteur de plusieurs ouvrages de morale et de théologie, et entr'autres d'une théologie en 3 volumes in-folio.

*12 septembre.* — Martin Chladny, théologien luthérien, né à Kremnitz, en Hongrie, en 1669, fut pasteur et professeur de théologie à Wittemberg. Il est auteur d'*Institutions de théologie morale*, en latin, et d'une *Dissertation sur les églises colchiques et sur leur état, leur doctrine et leurs rits.*

*Octobre.* — Jean Hermant, curé de Maltot, au diocèse de Bayeux, naquit à Caen en 1650. On a de lui les ouvrages suivans : *Homélies sur les évangiles; Sermons; Réflexions chrétiennes et morales; Histoire des conciles; Histoire des ordres religieux; Histoire des hérésies.*

*14 novembre.* — François Gastrell, évêque anglican de Chester, né en 1662, prêcha les sermons de Boyle; publia en 1702, *Quelques considérations sur la Trinité;* puis des *Remarques sur l'écrit de Clarke*, touchant cette matière. Ses *Instituts chrétiens* ou *la Parole sincère de Dieu*, ont eu de la réputation. On a de plus de lui des sermons, et la *Preuve morale d'un état futur.*

— Richard Fiddes, prêtre anglican, né en 1671, est auteur de la *Théologie spéculative*, en latin; de cinquante-deux *Discours pratiques;* de la *Vie du cardinal Wolsey*, et d'un *Traité général de morale*, où il réfute la *Fable des abeilles*, de Mandeville, et les *Recherches sur la vertu*, de Shaftesbury. Il étoit plus fécond que solide.

## 1726.

*24 mars.* — Daniel Whitby, prêtre anglican, naquit en 1638. Il commença par écrire contre les catholiques. Son *Conciliateur protestant* fut condamné en 1683 par l'université d'Oxford, et réfuté par plusieurs écrivains. L'auteur fut obligé de souscrire une rétractation publique. Ses autres productions sont : *Discours sur la vérité et la certitude de la foi*

*chrétienne ; sur la nécessité et l'utilité de la révélation chrétienne ;* un *Traité de la divinité de Jésus-Christ contre les ariens et les sociniens ;* le livre *de l'interprétation de l'Ecriture suivant les Commentaires des Pères*, où il semble n'avoir cherché qu'à tourner les Pères en ridicule ; *sur la défense de la foi de Nicée*, de Bull, mauvaise critique d'un bon ouvrage ; *Paraphrase et Commentaire sur le nouveau Testament*, en 2 volumes in-folio (c'est celui de ses ouvrages qui a eu le plus de réputation), et enfin ses *Dernières pensées*, contenant diverses corrections de ce commentaire, avec cinq discours. C'est une rétractation de tout ce qu'il avoit dit de plus exact et de plus judicieux dans ses derniers ouvrages en faveur de la Trinité. Il ordonna, avant de mourir, l'impression de ce monument de sa défection.

*26 avril.* — Jérémie Collier, prêtre anglican, né en 1650, se déclara contre la révolution de 1688, et refusa les sermens. Il écrivit dans ce sens, et fut un des principaux soutiens du parti des *non-jureurs*. Il composa aussi des traités de morale. Le plus célèbre est celui qu'il publia contre la licence du théâtre, contre laquelle il s'éleva avec autant d'esprit que de vigueur. Congrève lui répondit. Mais Collier eut tout l'avantage dans cette controverse, qui fait honneur à son caractère et à son talent, et les gens de bien applaudirent d'autant plus à ses efforts, qu'ils étoient plus révoltés de l'immoralité qui régnoit alors dans le théâtre anglois. Son livre fit révolution, et diminua l'abus dont il se plaignoit. En 1713, il fut sacré évêque, suivant les formes de l'église anglicane, par le docteur Hickes, évêque titulaire de Thetford. Tous les deux étoient Jacobites zélés. En 1702, Collier avoit publié une *Histoire ecclésiastique de l'Angleterre*. C'étoit un homme estimable, savant et laborieux.

*Mai.* — Louis Pisant, Bénédictin, né en Normandie en 1646, mort à Saint-Ouen, à Rouen, est auteur de deux *Lettres* imprimées en 1708, pour montrer qu'on ne peut signer le formulaire en usant du silence respectueux, et d'un *Traité*

*historique et dogmatique des priviléges et exemptions ecclésiastiques*, anonyme. Il y soutient leur validité.

*Mai.* — Pierre Billard, prêtre de l'Oratoire, né à Ernée en 1653, accompagna M. Picquet en Orient comme missionnaire, mais ne put s'accorder avec ce prélat, et revint ensuite en France. En 1693, il donna *La bête à sept têtes*, en 2 volumes, ouvrage d'une passion violente contre une société célèbre. Il fut enfermé. Le P. la Chaise ne se vengea de lui qu'en lui procurant son entière liberté, en 1699, ainsi qu'on le voit dans *Moréri*. On a de lui *le Chrétien philosophe*, et quelques livres de piété.

*26 août.* — Jean-François Maugras, prêtre de la Doctrine chrétienne, né à Paris en 1682, prêcha avec succès. Il a laissé des *Instructions chrétiennes pour faire un saint usage des afflictions*; une *Instruction chrétienne sur les dangers du luxe*; quatre *Lettres en faveur des pauvres des paroisses*, et quelques autres livres de piété.

*18 octobre.* — Guillaume Bessin, Bénédictin de Saint-Maur, né au diocèse d'Evreux en 1664, mourut à Rouen. Il est auteur des *Réflexions sur le nouveau système du Père Lami, sur la Pâque*, 1697. Il publia, en 1717, les *Conciles de la province de Rouen*, dont la première édition avoit déjà été donnée par D. Pommeraye. Celle-ci avoit été presque achevée par D. Bellaise, mort en 1711. D. Bessin y a peu ajouté. On dit qu'il a eu part à l'édition de saint Grégoire-le-Grand, et qu'il se proposoit de donner de nouvelles éditions des décrets de l'église gallicane de Bochel.

*24 novembre.* — Michel Théraize, docteur de Sorbonne, curé et chanoine de Péronne, naquit à Chauni. Il se rendit habile dans la liturgie. On a de lui des *Questions sur la messe publique et solennelle*, ouvrage plein de recherches, qu'il publia en 1690, et des *Recherches historiques sur la messe, l'office divin et l'administration des sacremens*; celui-ci manuscrit.

— Jean Brignon, Jésuite, mort dans un âge avancé, a

composé beaucoup de livres de piété, et en a traduit beaucoup d'autres; l'*Imitation;* le *Combat spirituel;* la *Guide spirituelle;* les Opuscules de Bellarmin, et le traité *des sept paroles de Jésus-Christ sur la croix,* du même. Il retoucha l'*Introduction à la vie dévote* de saint François-de-Sales et la *Vie de Jésus-Christ,* par le P. de Montereul.

1727.

*31 janvier.* — J. G. Petersen, ministre luthérien, né à Osnabruck en 1649, fut pasteur à Lunebourg, puis congédié pour ses rêveries. C'étoit un enthousiaste, qui avoit embrassé le millénarisme, qui prétendoit avoir des révélations, ainsi que sa femme, et qui débitoit des opinions tout-à-fait extrordinaires. On l'accuse d'avoir regardé toutes les religions comme indifférentes.

*20 mars.* — Isaac Newton, célèbre philosophe anglois, naquit à Volstrop en 1643. Il étudia à Cambridge, se rendit habile dans les mathématiques, et fut fait professeur de cette science en 1662. Il devint ensuite maître de la monnoie, président de la société royale, et mourut à Londres. Peu d'hommes ont joui, pendant leur vie, d'une réputation plus étendue et plus méritée. Ce qui la lui attira, ce furent ses découvertes en mathématiques et en physique. Ses *Principes mathématiques de la philosophie naturelle;* sa *Théorie de la lumière,* et ses *Leçons d'optique,* attestent son génie, et prouvent en même temps sa croyance religieuse. Il termine le premier de ces ouvrages par un beau morceau sur Dieu et ses attributs; et Cotes, son traducteur, a regardé les *Principes* eux-mêmes comme un rempart élevé par Newton contre l'athéisme et l'irréligion. Le traité d'optique ne sembloit pas lui offrir d'occasion de parler de Dieu; mais ce grand homme trouve encore moyen de faire voir ses sentimens dans deux passages, qui sont des témoignages précieux de sa croyance, et que nous regrettons de ne pouvoir citer ici. On publia, en 1756, quatre lettres inédites de Newton

à Bentley, qui avoit consulté Newton sur un argument des matérialistes. Newton, dans ces lettres, qui sont de 1692 et de 1693, montre que le système du monde n'a pu être formé que par un auteur intelligent, et ne peut être soutenu que par une force divine. Ces ouvrages de Newton n'avoient pas un rapport direct avec la religion; mais il en a composé d'autres qui manifestent encore mieux ses sentimens. En 1727 parut sa grande *Chronologie des anciens royaumes corrigée*. Il dit dans sa préface, qu'il a fait cet ouvrage pour rendre la chronologie conforme à l'ordre de la nature, à l'astronomie, à l'histoire sacrée et à Hérodote. On voit dans ce livre combien l'Ecriture étoit familière à Newton. Il cite très-souvent les prophètes. Il se moque des longs règnes que les anciens, et surtout les Egyptiens, assignoient à leurs rois dans leurs histoires. Tout son langage décèle son respect profond pour nos livres sacrés. Il dit dans un endroit que l'histoire sainte, depuis Abraham jusqu'à Salomon, ne permet pas d'admettre un conquérant tel que Sésostris; ce qui montre qu'il regardoit la Bible comme un monument certain d'après lequel on devoit juger des faits rapportés dans l'histoire profane. Il appelle nettement *des impies* ceux à qui l'écrivain sacré donne ce nom; Manassés, par exemple. Enfin, il est un ouvrage de Newton, qui a encore un rapport plus direct avec la religion. Ce sont ses *Observations sur les prophéties de Daniel et de saint Jean*. Voltaire a dit que sur ce livre il auroit fait mettre Newton à Bedlam, maison des fous. On a répété cet arrêt. Mais il est probable que ni Voltaire ni les autres n'avoient lu ces *Observations*, et ce qui achève de le faire croire, c'est qu'ils ne parlent jamais que de l'Apocalypse, tandis que les *Observations sur Daniel* ne méritoient pas moins d'être remarquées. Elles sont même plus étendues que celles sur saint Jean, et renferment les mêmes applications. Reprocheroit-on à Newton d'avoir essayé d'expliquer quelques parties de l'Ecriture? Ce travail prouve, au contraire, son attachement au christia-

nisme. Trouveroit-on ridicule qu'il eût cherché à expliquer l'Apocalypse ? Mais de grands hommes l'ont essayé avant lui. Bossuet ne s'est point déshonoré par un travail semblable. L'Apocalypse, quelque mystérieux que soit ce livre, renferme beaucoup de vérités importantes, que l'on peut chercher à découvrir. Newton a proposé ses idées, qu'il est libre à chacun de contester ou d'admettre. Il a cru voir dans Daniel et dans saint Jean la succession des empires et des royaumes; il n'est ni le seul ni le premier qui ait eu cette idée. C'est le sentiment presque unanime des plus doctes auteurs, pris dans toutes les communions chrétiennes. Mais, dit-on, Newton a cru voir le Pape dans l'antechrist. Assurément il s'est trompé, et ce n'est pas en cela que nous voulons le défendre. On peut dire seulement que ce sentiment lui avoit été suggéré par l'esprit de l'église anglicane, que presque tous les protestans qui l'ont précédé ont été de cet avis; que cette erreur prouve, non pas qu'ils fussent fous, mais qu'ils étoient entraînés par la force des préjugés; que Newton partageoit ces préjugés; qu'il se montra toujours très-vif contre les catholiques, et que si Voltaire a voulu pour cela le mettre à Bedlam, cet excès de zèle qu'il montre en cette circonstance pour la religion, peut bien ne pas nous servir de modèle. D'ailleurs, l'article de l'antechrist à part, les *Observations* de Newton ne nous paroîtront nullement dignes de risée. Il assigne l'époque où il croit que chacun des livres saints a été composé, et propose à ce sujet ses conjectures avec une réserve et une modestie qui paroîtroient étonnantes de nos jours. Il prouve néanmoins très-bien que le Pentateuque étoit le livre de la loi avant la séparation des dix tribus, puisqu'on le reconnoissoit de part et d'autre malgré les rivalités et les haines mutuelles, et que sans doute Juda n'auroit point reçu ce livre d'Israël, ni Israël de Juda. Il y a dans le I^er^. chapitre des *Observations sur Daniel*, un morceau dont les pensées et le ton sont dignes de l'interprète le plus orthodoxe, et même d'un orateur chrétien. Dans le

chapitre II, l'auteur établit l'autorité des prophéties de Daniel. *Les rejeter,* dit-il, *c'est rejeter la religion chrétienne; car la religion est fondée sur ces prophéties relatives au Messie.* En général, il y a dans toute la première partie qui traite de Daniel, beaucoup de recherches et d'érudition. Newton y cite souvent les pères de l'Eglise. Il suit la même marche dans les *Observations sur l'Apocalypse*, et montre la liaison de ces deux prophéties. La dernière édition de Newton, faite à Londres en 1779, par Horsley, renferme encore deux écrits de ce philosophe. Tous deux roulent sur l'Ecriture. Newton y discute deux altérations qu'il croit avoir été faites au texte sacré, la première dans l'épître de saint Jean, I, 7; la seconde dans l'épître de saint Paul à Timothée, III, 16. Ces deux passages ont déjà exercé les critiques, et il ne paroît pas que de l'opinion de Newton on puisse conclure certainement qu'il ne croyoit pas au mystère de la Trinité, ni à celui de l'Incarnation. Il eut très-mauvais gré à quelques ariens qui vouloient le faire passer pour partisan de leur doctrine. Les deux écrits cités achèvent de prouver combien la littérature biblique, les Pères et l'histoire de l'Eglise étoient familiers à Newton. Horsley remarque que ce ne fut pas seulement dans ses dernières années qu'il se livra à cette étude. Elle l'avoit occupé dans la maturité de l'âge. *La Bible faisoit*, comme dit Fontenelle, *l'objet de ses lectures les plus ordinaires*, et le ton grave et religieux qu'il prend constamment dans les discussions auxquelles il se livre sur les livres saints, forme un grand contraste avec la légèreté et le persiflage d'écrivains qui étoient pourtant un peu éloignés des connoissances et du génie de Newton. Il avoit composé encore une *Dissertation sur la coudée sacrée des Juifs.* On la trouva jointe à un ouvrage de lui qui n'étoit pas fini, et qui étoit intitulé: *Lexicon propheticum.* Ni l'un ni l'autre ne sont dans l'édition de Horsley, et nous ne les avons point vus. Qu'il soit donc constant que Newton étoit fermement attaché aux grands principes de la révélation. Toute sa conduite fut

d'ailleurs celle d'un membre zélé de l'église anglicane. M. Emery se proposoit de faire sur Newton le même travail que sur Bacon, Descartes et Leibnitz, et de prouver, par ses écrits, son attachement au christianisme. On doit regretter qu'il n'ait pas eu le temps d'exécuter ce projet.

*1er. mai.* — François de Pâris, diacre, né à Paris en 1690, vécut dans la retraite, et mourut dans le faubourg Saint-Marcel. C'est lui qu'on s'est avisé de transformer en thaumaturge. On lui attribue des *Explications sur l'Epître de saint Paul aux Romains*, et sur celle *aux Galates*, et une *Analyse de l'Epître aux Hébreux*.

*2 mai.* — Paul Aler, Jésuite, né dans le Luxembourg en 1656, publia un grand nombre d'ouvrages, dont on peut voir le catalogue dans la *Bibliotheca coloniensis*, du Père Hartzheim. Ils ont principalement pour objet la théologie, la morale et la piété. C'étoit un religieux estimable et instruit. Il mourut à Duren.

*21 août.* — Réné Richard, chanoine, puis doyen de Sainte-Opportune de Paris, né à Saumur en 1654, entra dans l'Oratoire, fut employé à des missions dans les diocèses de Luçon et de La Rochelle, sortit ensuite de cette congrégation, et se fixa à Paris. Il a donné les ouvrages suivans : *Maximes chrétiennes*, et le *Choix d'un bon directeur*, composés pour la maison de Saint-Cyr ; la *Vie de l'abbé le Vacher*, instituteur des Filles de l'union chrétienne ; et l'*Histoire du Père Joseph* du Tremblay, Capucin. Il l'y peint comme un parfait religieux ; mais il chanta ensuite la palinodie, et fit du P. Joseph un portrait fort différent dans le livre intitulé : *Le véritable Père Joseph*. C'est-là qu'il raconte la fable de la violence faite à Richer ; et pour détourner les soupçons sur son compte à l'occasion de ce livre, il donna une *Réponse au véritable Père Joseph*, pour justifier ce religieux. En tout ceci l'auteur montroit bien peu de jugement. Il falloit avoir l'esprit versatile et faux pour soutenir ainsi le pour et le contre, raconter le vrai et le faux, et rendre tout problématique.

*6 septembre.* — Georges Hooper, évêque anglican de Bath, né vers 1647, écrivit contre les catholiques, sur le danger du presbytérianisme, sur le divorce, et même sur quelques points d'érudition. Il a laissé aussi des sermons imprimés. Il prit part aux disputes de son église sur les droits de la convocation du clergé.

*25 septembre.* — Jacques Abbadie, ministre protestant, né en Béarn en 1654, passa en Hollande, puis en Angleterre, où il se fixa. Il mourut à Mary-le-Bow, près Londres. Il avoit du talent pour la chaire. Son meilleur ouvrage est son *Traité de la vérité de la religion chrétienne.* Ce livre fut très-bien reçu; catholiques et protestans s'accordèrent à le louer. Bussy-Rabutin, qui ne passoit pas pour être très-croyant, le trouvoit admirable. Son *Traité de la divinité de Jésus-Christ*, et *l'Art de se connoître soi-même*, font suite à cet ouvrage. Un écrivain françois, D. Lami, a cru trouver des principes dangereux dans l'*Art de se connoître soi-même.* Il communiqua ses remarques à Abbadie, qui répondit par une lettre du 20 janvier 1694, et satisfit aux reproches. Il publia aussi la *Vérité de la religion réformée*, et le *Triomphe de la Providence et de la religion dans l'ouverture des sept sceaux par le Fils de Dieu;* ouvrages qui, suivant la *Biographie britannique*, ne sont pas exempts d'enthousiasme. On dit que le dernier surtout est dans le goût de Jurieu. Il y a de plus de lui, *Sermons, Discours* et *Panégyriques*, et les *Caractères du chrétien et du christianisme.*

*20 décembre.* — Jean-André Dantz, théologien luthérien, professeur de théologie à Iéna, est auteur de beaucoup de dissertations latines sur l'Ecriture et les antiquités hébraïques. Il étoit très-versé dans la littérature biblique.

— René de la Bigotière de Perchambault, président au parlement de Bretagne, donna lieu à une controverse qui fit du bruit dans cette province, au commencement de ce siècle. Il publia en 1709, sans qu'aucun procès lui en eût fourni l'occasion, un *factum* pour savoir si l'usage qui permet aux

tuteurs de colloquer les deniers pupillaires à intérêt, est autorisé. Ce *factum* fut suivi d'un second, et d'un *Traité de l'usure et de l'intérêt.* Ces écrits donnèrent lieu à des censures, tant des docteurs de Paris que de ceux de Nantes. Jean-Arthur de la Gibonnais, doyen de la chambre des comptes de Bretagne, mort depuis, en 1728, fit paroître, en 1710, le livre intitulé : *De l'usure, intérêt et profit qu'on retire du prêt,* ou *l'Ancienne doctrine opposée aux nouvelles opinions.* De Perchambault se voyant blâmé par plusieurs théologiens et jurisconsultes, demanda l'avis de la faculté de théologie de Nantes. Elle le donna ; mais l'auteur ne se rendit point. Il loua le zèle de ses adversaires, et parut même avouer qu'il craignoit d'avoir causé du scandale. Néanmoins il continua à soutenir son sentiment. La faculté de théologie publia donc sa réponse en 1713. Elle est solide et étendue. De Perchambault répliqua par deux écrits, que la Faculté réfuta. Elle se plaignit que l'auteur dénaturoit les autorités, témoignoit peu de respect pour l'Eglise et la tradition, et se permettoit même des plaisanteries et des expressions injurieuses. La réponse et la réplique sont signées de quatre docteurs, et approuvées de plusieurs autres par un acte du 2 mars 1713. Ecolasse, chanoine de Rennes, critiqua aussi de Perchambault, qui lui intenta procès. Les autres détails de cette affaire sont étrangers à notre plan.

*Vers ce temps.* — Bernard Desirant, religieux Augustin, docteur en théologie à Louvain, naquit à Bruges. Il fut envoyé à Rome sous Innocent XII, pour appuyer les accusations de M. de Précipiano, archevêque de Malines, contre le parti opposé à ce prélat et à M. Steyaërt. On dit que son voyage ne fut pas heureux. Il ne réussit pas mieux dans sa dispute contre Van-Espen. Le 8 mai 1708, on le déclara suspens de ses droits dans l'université de Louvain, et on le bannit des Etats de l'Empereur. Il se retira à Aix-la-Chapelle, d'où il fut appelé à Rome par Clément XI, qui le nomma professeur à la Sapience, et le chargea d'écrire en faveur des décrets du

saint Siége. Il mourut sous le pontificat de Benoît XIII. Ses thèses ont été imprimées. Il écrivit contre les quatre articles du clergé de France, contre Dupin, contre l'église de Hollande. Il étoit, dit-on, très-vif sur ces matières. On le peint dans les écrits d'Arnauld et de ses amis comme un fourbe, un emporté, un déclamateur et un ultramontain outré. N'y a-t-il pas un peu à rabattre de ces traits injurieux partis de mains ennemies?

## 1728.

*24 février.* — Paul-Ernest Ruth-d'Ans, prêtre flamand, naquit à Verviers, au pays de Liége, en 1653. Il assista Arnauld à la mort, et fut, dit-on, chargé d'apporter son cœur à Port-royal. Exilé des Pays-bas, il y rentra par la protection des Hollandois, dans la guerre de la succession, et se fit nommer par eux chanoine de Bruxelles, puis doyen de Tournai. Le chapitre de cette ville refusa de l'admettre. Ruth-d'Ans contribua, dit-on, à faire chasser de son diocèse M. de Beauvau, évêque de Tournai. Il ne fut jamais reconnu comme doyen, et mourut à Bruxelles. Il est auteur des X^e^. et XI^e^. volumes de l'*Année chrétienne*, de le Tourneux, et a écrit en faveur du parti auquel il étoit livré. *Voyez l'Histoire de Fénélon*, par M. de Bausset, tome II, page 328, où il est représenté comme un brouillon; seulement son nom y est altéré.

*4 mars.* — Henri-Antoine de la Fite-Maria, abbé de Saint-Polycarpe, étoit né à Pau de parens calvinistes. Il se convertit, fit ses études théologiques à Paris, et fut nommé à l'abbaye de Saint-Polycarpe en 1705, étant encore dans les ordres mineurs. Il montra cependant dès-lors l'intention de réformer cette abbaye, où il n'y avoit plus de régularité. Secondé par Taffoureau, évêque d'Alet, et par le Goux de la Berchère, archevêque de Narbonne, il mit la main à l'œuvre, et se proposa pour modèles la Trappe et Sept-Fonts. Les anciens religieux se retirèrent : de nouveaux profès furent reçus, et la

règle primitive de saint Benoît fut observée dans toute sa plénitude. L'abbé obtint même de posséder son abbaye en règle, et cependant il ne fut point abbé régulier en titre, quoiqu'il ne lui en manquât que le nom. Il vivoit comme le religieux le plus fervent, et donnoit l'exemple de toutes les vertus de cet état. Il paroît qu'on voulut l'attirer à un parti remuant. Tournus, appelant zélé, fit le voyage de Saint-Polycarpe, et n'omit rien pour communiquer ses sentimens à l'abbé, qui y montra toujours de la répugnance, et persévéra dans la soumission. Ce ne fut qu'après sa mort que ce parti, étant revenu à la charge, l'emporta; ce qui amena la dissolution de cet établissement. On s'y écarta bientôt des règles et de l'esprit du sage abbé, et l'on s'y livra à de vaines disputes. Un autre la Fite-Maria, frère du pieux réformateur, vivoit dans l'abbaye, et y déclamoit sans ménagement contre la bulle et contre les évêques. L'auteur que nous citons plus bas avoue qu'il *avoit donné prise sur lui par un zèle peut-être excessif.* On fut obligé de l'éloigner. Mais d'autres appelans y venoient secrètement. En 1741, on fit défense de recevoir des novices. On sut qu'on y avoit des reliques du diacre Pâris et de Soanen. Le 1^er^. septembre 1747, les trois religieux restans appelèrent de la bulle *Unigenitus.* Le 6 avril 1773, le dernier religieux, D. Pierre, fut assassiné dans l'abbaye qu'il n'avoit pas voulu abandonner. Les biens furent donnés au séminaire de Narbonne. *Voyez* l'*Histoire de l'abbaye,* publiée, en 1785, par Reynaud, curé de Vaux, au diocèse d'Auxerre. Appelant lui-même, il y fait assez connoître les relations étroites des religieux de Saint-Polycarpe avec le parti. Il est remarquable que la maison alla en décadence de ce moment.

*24 mars.* — Antoine Leget, supérieur du séminaire d'Aix, écrivit contre le livre *des Maximes des saints.* En 1703, il donna : *la Conduite des confesseurs dans l'administration du sacrement de pénitence.* La théologie qu'il enseignoit ayant paru suspecte, il fut obligé de quitter le séminaire, et se

tint quelque temps caché. Après la mort de Louis XIV, le cardinal de Noailles lui donna quelque emploi. Leget composa encore une *Retraite de dix jours*.

*25 avril.* — Jean Woodward, médecin anglois, né en 1665, mourut catholique suivant les journalistes de Trévoux. Il avoit fait sur l'état actuel de la terre des observations qui furent la base de son *Essai sur l'histoire naturelle de la terre*, où il y a beaucoup de choses hasardées, mais où il paroît du moins avoir voulu prouver la vérité du récit de Moïse sur l'origine de la terre.

*27 avril.* — Jean Pontas, sous-pénitencier de l'église de Paris, né au diocèse d'Avranches en 1638, se livra à l'étude, à la retraite et à la piété. Son grand ouvrage est le *Dictionnaire des cas de conscience*, en 3 volumes in-folio; *Examen des péchés pour chaque état; Sacra scriptura ubique sibi constans; Exhortations sur divers sujets*. Pontas est estimé comme casuiste.

*14 juin.* — Mathieu Petitdidier, Bénédictin de Saint-Vannes, abbé de Senones, évêque de Mâcra *in partibus infidelium*, étoit né en Lorraine en 1659. Il débuta par des *Remarques*, en 3 vol. sur les premiers tomes de la *Bibliothèque ecclésiastique*, de Dupin. Il donna ensuite une *Apologie des Lettres provinciales*, qu'il désavoua depuis; différentes pièces contenant ses sentimens sur les contestations de l'Eglise en 1721; *Dissertation sur le sentiment du concile de Constance, touchant l'infaillibilité des papes; Justification de la morale et de la discipline de l'église de Rome et de toute l'Italie*, contre le *Parallèle de la morale des païens et de celle des Jésuites; Lettre à D. Guillemin*, en faveur de la bulle, et quelques autres écrits. Ce prélat ayant fait le voyage de Rome, y fut très-bien accueilli de Benoît XIII, et ce fut ce pontife qui lui donna le titre d'évêque, et qui le sacra lui-même. Il a été maltraité par les jansénistes. Il ne faut pas le confondre avec Jean-Joseph Petitdidier, son frère, Jésuite, auteur de *Remarques sur la théologie* de

Juénin ; d'un *Traité de la clôture des religieuses*, et d'une *Dissertation sur les prêts à intérêt.*

*23 juin.* — Gabriel Daniel, Jésuite, né à Rouen en 1649, fut bibliothécaire de la Maison-Professe, à Paris. Ceux de ses ouvrages qui rentrent dans notre plan, sont les *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe*, contre les *Provinciales;* les lettres au P. Alexandre ; celles au P. Serry ; des dissertations théologiques, et des traités de controverse sur les disputes du temps. Daniel se montra fort zélé contre les jansénistes, qui, en revanche, ne l'ont pas ménagé. La liste de ses écrits, dans *Moréri*, est fort détaillée.

*7 août.* — Jacques Lenfant, ministre protestant, né en 1661, à Bazoches en Beauce, fut pasteur à Heidelberg, puis à Berlin. Ses ouvrages sont : *Histoire du concile de Pise; Histoire du concile de Constance; Histoire du concile de Bâle; le nouveau Testament, traduit en françois*, conjointement avec Beausobre ; des *Sermons;* des *Traités* de controverse en faveur de son église ; une traduction des *Lettres choisies de saint Cyprien.* Ce ministre étoit instruit et estimé parmi les siens. Il étoit beaucoup plus modéré envers les catholiques que plusieurs de ses confrères, comme on le voit par ses Histoires des conciles.

*22 septembre.* — Lazare-André Bocquillot, chanoine d'Avalon, y naquit en 1648. C'étoit un homme bizarre, dont la vie fut singulière et mêlée de beaucoup d'aventures : il passa quelque temps à Constantinople, puis à Port-royal, fut avocat, puis prêtre. Il composa des *Homélies;* un *Traité sur la liturgie*, et des livres de piété.

*2 octobre.* — Zegers-Bernard Van-Espen, jurisconsulte flamand, docteur en droit de Louvain, y naquit en 1646, et fut professeur dans l'université. Le 7 février 1728, une sentence du recteur le suspendit de ses fonctions ecclésiastiques et académiques. La cause de cette sentence fut son attachement opiniâtre à un parti turbulent, et ses écrits vifs et nombreux contre la bulle *Unigenitus.* Il envoyoit à Vienne

Vienne des lettres et des mémoires contre ce décret, et répandoit dans le public des consultations dans le même but. L'Empereur et l'archevêque de Malines, ordonnèrent de sévir contre lui. Il se retira à Amersfort, auprès de ceux en faveur desquels il avoit écrit. L'archevêque Barchman fit ses obsèques, et prononça son éloge. On a de Van-Espen, outre son *Droit ecclésiastique universel*, et son *Commentaire sur les canons du droit ancien et nouveau*, tous deux en latin, beaucoup de pièces et de dissertations, soit sur des points de droit, soit sur ses disputes avec le père Desirant et avec Govartz, vicaire apostolique de Bois-le-Duc, soit contre la constitution *Unigenitus*. *Voyez l'Introduction.*

*9 octobre.* — Thomas Bennet, prêtre anglican, né à Salisbury en 1673, écrivit contre les dissidens et les quakers, prit la défense des XXXIX articles de la confession de foi de l'église anglicane contre Collins, publia un ouvrage sur la Trinité contre Clarke, et s'exposa aux critiques en voulant, à son tour, expliquer ce mystère d'une manière nouvelle.

*14 octobre.* — Pierre de Villiers, Jésuite, puis Cluniste et prieur de Saint-Taurin, naquit à Cognac en 1648. On a de lui *l'Art de prêcher;* des *Sermons;* des *Pensées et Réflexions sur les égaremens de l'homme dans la voie du salut*, et quelques autres livres de morale. Il ne faut pas le confondre avec l'abbé Marc-Albert de Villiers, auteur de l'*Apologie du célibat chrétien*, 1762, contre les *Avantages du mariage* du chanoine Desforges, et d'une *Explication littérale sur le Catéchisme de Paris*, 1768.

*3 novembre.* — Charles-Edme Cloyseault, prêtre de l'Oratoire, né à Clamecy, fut supérieur du séminaire de Châlons-sur-Saône, et grand-vicaire. C'étoit un prêtre édifiant. Ses ouvrages sont : une traduction de la *Vie de saint Charles Borromée;* la *Vie de François de Saint-Pé*, prêtre de l'Oratoire ; *Méditations des prêtres avant et après la Messe; Méditations d'une retraite ecclésiastique*, et quelques manuscrits.

*13 novembre.* — Antoine Dorsanne, docteur de Sorbonne, grand-vicaire de Paris, naquit à Issoudun en Berry. Il eut part à la confiance du cardinal de Noailles, et fut un des principaux instigateurs des mesures que prit ce cardinal, et de son opposition à la bulle. On a de lui un *Journal* très-minutieux de tout ce qui se passa à Rome et en France au sujet de la constitution, depuis 1711 jusqu'en 1728. L'auteur s'y montre très-prévenu, très-partial et très-ardent. Il a tout vu, tout entendu, et mêle à quelques faits intéressans les détails les plus minutieux et les anecdotes les plus suspectes. Ses amis seuls ont le sens commun; les autres sont des imbécilles ou des fripons. Dorsanne est à la fois dans ce *Journal*, fort crédule et fort malin. Il ne dissimule pas qu'il fit tout ce qu'il put pour empêcher le cardinal de Noailles d'accepter. Ce recueil a beaucoup servi à la rédaction des *Anecdotes ou Mémoires secrets*, par Villefore.

*14 novembre.* — François Masclef, chanoine d'Amiens, né dans cette ville, se rendit habile dans l'hébreu. Il est auteur d'une *Grammaire hébraïque* sans le secours des points; des *Conférences ecclésiastiques d'Amiens;* du *Catéchisme* du diocèse, et, à ce qu'on dit, d'une *Lettre sur la bulle*, et d'une *Dénonciation contre les Jésuites*. Pierre Guarin, Bénédictin, mort le 29 décembre 1729, étoit opposé au système de Masclef sur les points, et a donné une *Grammaire* et un *Dictionnaire hébraïques* dans ce sens.

*19 décembre.* — White Kennett, évêque anglican de Péterborough, né en 1660, est auteur d'écrits contre les catholiques; de sermons et de brochures sur les disputes qui agitèrent son église de son temps. Il se rangea du côté d'Hoadly dans la controverse de Bangor. *Voyez* Hoadly, 1761.

— Elie Bénoît, ministre protestant, né à Paris en 1640, se retira en Hollande, et fut pasteur à Delft. Il est connu par une *Histoire et Apologie de la retraite des pasteurs*, 1688; *Histoire de l'édit de Nantes*, 5 vol. in-4°.; *Mélanges de remarques critiques sur deux dissertations de Toland.*

## 1729.

*6 janvier.* — Pierre le Brun, prêtre de l'Oratoire, né à Brignoles en 1661, fut un critique instruit, mais singulier. Son *Histoire critique des pratiques superstitieuses* renferme plus de recherches que de critique véritable, et l'auteur paroît y recourir trop souvent à des agens surnaturels pour expliquer des faits où il n'y a de merveilleux que l'adresse et l'imposture. L'abbé Bellon en a donné une édition augmentée, 4 vol. 1750. Le Brun fit pendant treize ans des conférences à Saint-Magloire, sur l'Ecriture, les conciles et l'histoire ecclésiastique. Son *Explication de la Messe* fut attaquée par Bougeant et par les journalistes de Trévoux. On la déféra à Rome. Le Brun se défendit, et cette controverse produisit plusieurs écrits. L'Oratorien soutenoit sur la consécration un sentiment contredit par le commun des théologiens. Breyer a depuis écrit contre lui. Le Brun est aussi auteur d'un *Discours sur la comédie*, contre Caffaro.

*18 janvier.* — Laurent Cozza, cardinal, né près de Montefiascone en 1654, étoit entré chez les frères mineurs de l'étroite Observance, et devint général de son ordre. Il jouissoit d'une grande considération, et la méritoit par ses connoissances. Il a publié *Vindiciæ areopagiticæ*, 2 vol.; *Historia polemica schismatis Græcorum*, 4 vol.; *Tractatus de Jejunio*, et deux autres ouvrages de théologie.

*2 mars.* — François Bianchini, diacre, chanoine de Saint-Laurent *in Damaso*, à Rome, naquit à Vérone en 1662, et se rendit habile dans l'astronomie et dans les antiquités sacrées et profanes. Alexandre VIII, Clément XI et Innocent XIII, le comblèrent d'honneurs et de biens. Il avoit une grande réputation de savoir. Nous ne citerons de lui que son édition des *Vies des Papes*, d'Anastase le bibliothécaire, où il a mis des notes et des dissertations très-savantes. Il eut un neveu, Joseph Bianchini, prêtre de l'Oratoire, antiquaire, et savant comme lui, né à Vérone en

..

1704. Il publia le 4e. vol. de l'édition d'Anastase, entreprise par son oncle; *Vindiciæ Scripturarum*, dont il n'a donné qu'un volume; *Evangeliarium quadruplex latinæ versionis antiquæ*, in-folio, qui peut être regardé comme une suite du précédent, et d'autres ouvrages d'érudition. On ne dit point l'année de sa mort.

*10 mars.* — Simon Gourdan, chanoine régulier de Saint-Victor, naquit à Paris en 1646. Il se rendit recommandable par sa piété, et par ses connoissances dans les choses spirituelles. C'étoit un religieux intérieur, humble, uni à Dieu par l'habitude de la prière et de l'oraison. Il a composé quelques livres de piété, comme la *Méditation continuelle de la loi de Dieu; Sacrifice de foi et d'amour au Saint-Sacrement*, dont on vient de donner une nouvelle édition. Il a écrit aussi sur la dévotion au sacré cœur, et sur la soumission aux décrets de l'Eglise. On a sa Vie, qui fait admirer son amour pour les austérités. On a même prétendu qu'il avoit des faveurs extraordinaires. Il étoit en grande réputation de piété.

*25 mars.* — Georges-Henri Goetze, théologien luthérien, né à Leipsick en 1668, fut pasteur à Lubeck. Le *Moréri* cite de lui cent cinquante-deux ouvrages différens sur des matières de religion, de théologie, de philosophie, de littérature et de critique. La liste en offriroit peu d'intérêt pour la plupart de nos lecteurs.

*29 mars.* — Antoine-Marie Bonucci, Jésuite italien, né à Arezzo, fit le voyage du Brésil, et revint à Rome, où il mourut. Il se distingua dans la carrière de la prédication. Il est auteur d'environ quarante ouvrages. Ce sont la plupart des vies de saints et des livres de piété. Le principal est *Ephémérides ecclésiastiques*, en 4 vol.

*Mars.* — Philippe Naudé, protestant, né à Metz en 1654, réfugié à Berlin, publia entr'autres ouvrages, *la Morale évangélique;* une critique de Bayle; un recueil des objections contre la perfection de Dieu; un examen de deux traités de

la Placette; une réfutation du *Commentaire philosophique*, et un *Traité de la justification*.

1^er^. *mai.* — Jean Roger, prêtre anglican, né en 1679, prit part à la controverse de Bangor, se livra à la prédication, et composa entr'autres huit sermons en faveur de la religion. Ils furent attaqués par Collins. Roger est encore auteur de la *Défense de l'établissement civil de la religion contre l'examen des prophéties littérales*, de Collins.

*8 mai.* — Guillaume King, archevêque anglican de Dublin, naquit à Antrim en 1650. Il eut une controverse avec Manby, doyen de Derry, qui s'étoit fait catholique sous le règne de Jacques II. Il se déclara pour la révolution de 1688; ce qui fut la source de sa fortune. En 1702, il publia le livre de *l'Origine du mal*, contre lequel Bayle écrivit, et en 1709, un discours intitulé : *la Prédestination et la prescience divine d'accord avec la liberté de l'homme*. La notion qu'il y donnoit des attributs de Dieu, fut attaquée. L'archevêque ne répondit point. Il mourut à Dublin, laissant beaucoup de manuscrits relatifs à son livre de *l'Origine du mal*. King prétendoit que l'intelligence, la justice et la vertu ne signifient pas la même chose dans Dieu et dans l'homme; doctrine qui sembleroit subversive de toute religion et de toute morale. Mais ce n'est sûrement pas ce que l'archevêque entendoit. Il est aussi auteur de sermons et d'écrits de controverse.

*16 mai.* — Jean-Baptiste-Elie Avrillon, religieux Minime, né à Paris en 1652, exerça le ministère de la prédication avec succès pendant plus de cinquante ans; ce qui ne l'empêcha point de composer des livres de piété, tels que *Conduites pour l'Avent, pour le Carême, pour la Pentecôte; Méditation sur la communion; Retraite; l'Année affective; Traité de l'amour de Dieu; Pensées sur divers sujets de morale*; quelques autres écrits de ce genre. Le P. Avrillon étoit plein de zèle et de vertu. Plusieurs de ses livres sont encore aujourd'hui entre les mains des ames pieuses.

*17 mai.* — Jean Kahler, théologien luthérien, né à Wol-

mar en Hesse, fut professeur à Rintern. Il a laissé un grand nombre de dissertations théologiques, dont on trouve la liste dans le *Moréri*.

*17 mai.* — Samuel Clarke, prêtre anglican, curé de Saint-James, à Westminster, et l'un des plus célèbres docteurs de son église, naquit à Norwich en 1675. Il débuta en 1699 par trois *Essais pratiques sur le Baptême, la Confirmation et la Pénitence,* et par des *Réflexions* sur une partie de l'*Amyntor,* de Toland. En 1701, il commença à publier ses *Paraphrases sur les quatre Evangiles,* qui sont estimées chez les protestans. Nommé, en 1704, pour prêcher les sermons fondés par Boyle, il choisit pour sujet *l'existence et les attributs de Dieu;* et chargé de la même fonction pour l'année suivante, il traita de l'*évidence de la religion naturelle et révélée.* En 1706, il fit paroître sa *Lettre* à Dodwell, qui prétendoit que l'ame étoit mortelle de sa nature. Collins se joignit à Dodwell, et alla même plus loin que ce théologien, puisqu'il combattit l'immatérialité de l'ame et la liberté des actions humaines. Clarke leur fit face à l'un et à l'autre, et se distingua dans cette dispute par sa logique et par sa clarté. Ses talens l'auroient sans doute fait parvenir à l'épiscopat; mais il se ferma la porte des honneurs par la publication de son livre intitulé : *Doctrine de l'Ecriture sur la Trinité,* dans lequel il laissoit voir son penchant pour l'arianisme. Il s'étoit lié avec Whiston, et avoit corrigé la traduction que celui-ci avoit faite des *Constitutions apostoliques.* Son livre fit un grand éclat. L'importance du sujet et la réputation de l'auteur attirèrent l'attention. Plusieurs théologiens anglicans se hâtèrent de prendre la défense de la divinité de Jésus-Christ. Waterland se distingua dans cette controverse. La chambre basse de la convocation du clergé déféra le livre de Clarke en 1714, et celui-ci fut obligé d'envoyer, le 2 juillet, une sorte de rétractation, sur laquelle il parut ensuite revenir. Il ne renonça point à son sentiment. Lorsque cette controverse fut appaisée, Clarke

en eut une autre avec Leibnitz, sur les principes de la philosophie naturelle et de la religion. Il défendit en cette occasion les principes de Newton, dont il étoit l'ami, contre les objections du philosophe allemand. Nous ne parlerons point des productions de science et de littérature de Clarke. Il réunissoit des connoissances très-diverses, et s'exerça sur des sujets très-différens. Il laissa, à sa mort, une *Exposition du Catéchisme anglican*, et dix volumes de sermons; car il n'avoit pas eu moins de succès dans la chaire que dans d'autres parties. Lié avec tous les savans de son pays, et particulièrement estimé de la princesse de Galles, depuis reine, femme de Georges II, il étoit surtout ami d'Hoadly, avec lequel il paroît avoir eu une grande conformité d'opinions. Whiston lui reproche d'avoir souscrit les XXXIX articles lorsqu'il fut reçu docteur en théologie à Cambridge, quoique déjà il ne crût plus à plusieurs de ces articles. Il lui reproche également de n'avoir point agi franchement lors de l'examen de son livre par la convocation, et d'avoir cherché des tempéramens qui ne s'accordoient ni avec la sincérité chrétienne, ni avec la droiture et la loyauté d'un honnête homme. Il est en effet peu honorable pour Clarke d'avoir continué d'occuper des bénéfices, et d'exercer le ministère ecclésiastique dans une église dont il avoit abandonné la croyance sur des points aussi essentiels que le mystère de la Trinité et la divinité de Jésus-Christ. Il a eu dans son église des imitateurs de cette conduite à la fois peu religieuse et peu délicate.

*3 septembre.* — Jean Hardouin, Jésuite, né à Quimper en 1646, se distingua par une érudition peu commune, mais en même temps par une bizarrerie et un amour du paradoxe, qui l'entraînèrent dans de graves erreurs. Il donna, en 1687, des *Questions sur le Baptême;* et dix ans après, la *Chronologie réformée*, où il avança son système de la supposition de tous les anciens écrits. L'ouvrage fut supprimé. On en donna une nouvelle édition en Hollande, en 1709, et à cette occasion les journalistes de Trévoux désavouèrent et

condamnèrent l'ouvrage. Hardouin fut obligé de se rétracter. Il se laissa encore aller à son amour pour les paradoxes, dans une édition de Pline, en 1685, et dans un *Traité sur la dernière Pâque*. Il écrivit contre Le Courrayer. Nous avons vu qu'il fut chargé par le clergé de France d'une nouvelle édition des conciles, et que son travail attira l'attention du parlement. On imprima en Hollande, en 1741, ses *Commentaires sur le nouveau Testament;* production remplie, comme toutes les autres, d'érudition et de rêveries. Enfin, on a publié, aussi en Hollande, ses *Opuscules*, où il y en a un très-singulier sur les athées. Il donne ce nom à des hommes très-chrétiens et très-religieux. Lors de l'éclat du livre du père Berruyer, on enveloppa Hardouin dans la censure des écrits du premier, et on voulut croire qu'ils s'étoient entendus pour former un système d'erreurs lié et suivi. Mais sans vouloir les justifier séparément, on peut penser qu'ils n'étoient point d'accord dans leurs écarts. Hardouin n'étoit point un sectaire séduisant, mais un homme d'une imagination ardente, que ses longs travaux avoient peut-être un peu dérangée. Ses erreurs n'ont pas fait fortune, et elles étoient déjà oubliées quand Gourlin et autres les accolèrent à celles de Berruyer, pour les réfuter si longuement et si amèrement. *Voyez* les articles *Berruyer, 1758*, et *Gourlin, 1775*.

*15 novembre.* — Michel d'Amato, docteur en théologie à Naples, prêtre de la congrégation des Missions apostoliques, chapelain royal, chargé, en 1719, de faire la visite des églises et chapelles royales, pénitencier et théologien de la cour, est auteur de six dissertations en latin sur des matières ecclésiastiques. Il avoit de l'érudition et de la littérature. Il mourut à 47 ans.

*19 novembre.* — Jean-François Buddæus, théologien luthérien, né en Poméranie en 1667, fut professeur de philosophie à Halle, puis de théologie à Iéna. Il écrivit sur la théologie, la philosophie et l'histoire. Nous citerons : *Introduction à l'Histoire de la philosophie des Hébreux; Institu-*

*tion de théologie morale; Histoire ecclésiastique de l'ancien Testament; Thèses théologiques sur l'athéisme et la superstition; Institutions de théologie dogmatique; Histoire critique de la théologie dogmatique et morale; Mélanges sacrés;* tous en latin. Ce théologien étoit savant et critique.

*20 novembre.* — Nicolas Gervaise, évêque d'Auren, étoit né à Paris. Il fut d'abord missionnaire à Siam, puis curé à Vannes, ensuite prévôt de Suèvre à Saint-Martin de Tours. Vers 1722 il alla à Rome, et y fut sacré évêque d'Auren ou d'Horren. Il s'embarqua pour le lieu de sa mission, qui étoit apparemment le pays qu'arrose l'Orénoque, dans l'Amérique méridionale. Il y fut massacré, ainsi que les ecclésiastiques qui l'avoient accompagné, par les Caraïbes qui habitent au-dessus de la Guyane, dans un bras de rivière nommé Aquira. Il avoit publié en France une *Histoire de Siam;* une *Histoire du royaume de Macaçar* (il étoit revenu en France avec deux fils du roi de ce pays); une *Vie de saint Martin de Tours,* et une *Histoire de Boëce.* Une *Vie de saint Louis* qu'il avoit faite n'a point paru.

*3 décembre.* — Frédéric-Adolphe Lampe, théologien protestant, né en Westphalie en 1683, fut ministre dans plusieurs églises, puis professeur de théologie et d'histoire ecclésiastique à Utrecht. Il mourut à Brême, ayant composé un *Commentaire sur l'Evangile de saint Jean,* et un *Abrégé de la théologie naturelle.* Il travailla, avec Théodore de Hase, au journal intitulé : *Bibliothèque historique, philologique et théologique,* et il donna une édition de l'*Histoire de l'église réformée en Hongrie et en Transylvanie,* de Paul Ember.

*13 décembre.* — Antoine Collins, philosophe anglois, né en 1678, fut ami intime de Locke, et a été compté, par les amis comme par les ennemis de la religion, comme un des plus ardens détracteurs du christianisme. Nous avons cité dans le corps de cet ouvrage (t. Ier. p. 144) la plus grande partie de ses écrits, et nous avons donné une idée succincte et des principes qu'ils renferment et des réfutations qu'on y a opposées.

*22 février.* — Simon-Michel Treuvé, docteur en théologie, chanoine et théologal de Meaux, naquit en Bourgogne en 1651, et mourut à Paris. Il a composé plusieurs ouvrages : *Instructions sur les dispositions qu'on doit apporter aux sacremens de Pénitence et d'Eucharistie; Instruction sur la pénitence; le Directeur spirituel pour ceux qui n'en ont point; Devoirs des pasteurs; Discours de piété; Mémoires sur l'excommunication; Retraite de dix jours; Histoire de M. du Hamel, curé de Saint-Merry.* Treuvé étoit, comme le précédent, opposant à la bulle *Unigenitus.*

*4 mars.* — Robert Manning, prêtre et missionnaire catholique en Angleterre, élevé à Douai, y fut d'abord professeur, se livra à la controverse contre les protestans, et publia trois ouvrages dans ce genre, savoir : *la Controverse moderne, 1720; la Conversion et la réformation de l'Angleterre comparées, 1725; le Combat singulier.* Il mourut dans le comté d'Essex.

*19 mars.* — Livin de Meyer, Jésuite, né à Gand en 1655, est auteur d'un grand nombre d'écrits, dont la plupart sont dirigés contre les jansénistes. Il publia une *Histoire des congrégations de Auxiliis*, pour opposer à celle de Serry. Il réfuta Petitpied, Van-Espen, de Witte, Henri de Saint-Ignace, et autres.

*9 octobre.* — Louis Tiberge, supérieur du séminaire des Missions étrangères à Paris, abbé d'Andres, étoit un prêtre pieux et instruit, qui jouissoit dans son temps d'une grande considération. Il se déclara contre les cérémonies chinoises, et écrivit sur cette affaire. Il est de plus auteur d'une *Retraite spirituelle;* d'une *Retraite pour les ecclésiastiques*, et de *Retraite et méditations pour les personnes qui vivent en communauté.*

*Même jour.* — Ignace de Laubrussel, Jésuite, né à Verdun en 1663, fut précepteur du roi Louis, fils de Philippe V, et confesseur de la reine sa femme. Il mourut au port Sainte-Marie, en Espagne, où cette princesse résidoit. Son ouvrage

le plus connu est le *Traité des abus de la critique en matière de religion*, 2 vol. in-12, 1710. D'Alembert a donné, sous le même titre, un ouvrage bien différent. Laubrussel a écrit la *Vie du P. Charles de Lorraine, Jésuite.*

*20 octobre.* — Jean Interian de Ayala, religieux de la Merci, et professeur d'Ecriture sainte à Salamanque, publia une traduction espagnole du *Catéchisme historique*, de Fleury; la *Vie de sainte Marie de Cervellon;* des *Sermons*, en 2 vol. in-4°.; et la *Vie religieuse de saint Pierre Pascal.* Il mourut à Madrid, où il étoit prédicateur et théologien du Roi.

*30 décembre.* — Jacques Saurin, ministre protestant, né à Nîmes en 1677, se fixa à La Haye, et s'y rendit célèbre par son talent pour la prédication. Ses sermons sont en 12 vol. On a de plus de lui des *Discours historiques et moraux sur l'ancien et le nouveau Testament;* un *Abrégé de la théologie et de la morale chrétienne*, en forme de catéchisme, et l'*Etat du christianisme en France, 1725.* Il y combat le miracle opéré en 1725 sur la dame la Fosse, ce qui lui attira une lettre d'un curé de Paris, et deux du médecin Hecquet. Une dissertation, où il paroissoit favoriser le mensonge officieux, lui occasionna une dispute longue et vive avec Armand de la Chapelle. Il fut déféré aux synodes, et obligé de donner des explications. Bruys entra dans cette dispute. *Voyez* son article, en 1738.

— Laurent Juilliard du Jarry, prieur du Jarry, né dans ce lieu, près Saintes, en 1658, a laissé des *Sermons* en 4 vol.; des *Poésies chrétiennes*, et *le Ministère évangélique* ou *Réflexions sur l'éloquence de la chaire.*

*Vers ce temps.* — Thomas Jeffery, ministre presbytérien, auteur des *Vrais fondemens de la religion*, contre Collins; d'une *Revue de la controverse* entre cet écrivain et ses adversaires; de l'ouvrage intitulé : *le Christianisme la perfection de toute religion*, et d'un discours pour prouver la divinité de Jésus-Christ par l'Ecriture.

## 1731.

*19 mars.* — Jean-Baptiste le Brun, dit Desmarettes, né à Rouen, fut élevé à Port-royal, et mourut à Orléans. Il resta simple acolythe, et eut la confiance de Colbert, archevêque de Rouen, et du cardinal de Coislin, à Orléans. Il prépara l'édition des OEuvres de Saint-Prosper d'Aquitaine, publiée en 1711, par Luc-Urbain Mangeant. Il est auteur des Bréviaires d'Orléans et de Nevers; d'une édition des *OEuvres de Saint-Paulin*, avec des notes; des *Voyages liturgiques de France*, sous le nom de Moléon; d'une *Concorde des livres des Rois et des Paralipomènes*, et d'une édition de Lactance, qui n'a été publiée qu'après sa mort par Lenglet du Fresnoy. C'étoit un savant liturgiste, qui travailla long-temps sur les martyrologes, et particulièrement sur celui d'Usuard. Son attachement à Port-royal, où il avoit demeuré, lui attira quelques traverses.

*15 août.* — Jean-Guillaume Zierold, théologien luthérien, né à Neustadt en 1669, étudia à Leipsick, et séjourna près de Spenez à Dresde. Il occupa différentes places à Halle. Il laissa des ouvrages de théologie et de controverse.

*19 août.* — Robert Morel, Bénédictin de Saint-Maur, né à la Chaise-Dieu, en Auvergne, en 1653, bibliothécaire de Saint-Germain-des-Prés, composa beaucoup de livres de piété, comme *Effusions de cœur sur chaque verset des Psaumes*, 5 vol.; *Entretiens spirituels sur les Evangiles*, 4 vol.; (les *Entretiens avec Jésus-Christ dans le saint-sacrement de l'autel*, qu'on lui attribue, sont de Paul Dusault, aussi Bénédictin); *Méditations chrétiennes sur les Evangiles*, 2 volumes; une traduction de l'*Imitation;* une *Retraite*, et autres de ce genre. Il ne faut pas le confondre avec Jean-Baptiste Morel, curé de Villiers-Vineux, auteur de la *Vie d'Edme Ro, curé de Perré*, ni avec un autre Jean-Baptiste Morel, curé du diocèse d'Auxerre, auteur d'une *Disserta-*

*tion sur l'Ambrosiaster,* et traducteur du *Discours de saint Victrice.*

*31 août.* — Jean Vittement, recteur de l'Université de Paris, naquit à Dormans en 1655. Louis XIV le nomma sous-précepteur de ses petits-fils en 1697, lors de la disgrâce de Fénélon. Vittement acheva l'éducation du duc d'Anjou, qui l'emmena avec lui lorsqu'il devint roi d'Espagne. Il refusa l'archevêché de Burgos, et repassa en France, où il fut nommé sous-précepteur de Louis XV. Il quitta la cour en 1722, et vécut dans sa patrie, au milieu des exercices de la piété et des pratiques de la pénitence. Aussi modeste et aussi désintéressé qu'instruit, il ne voulut jamais accepter de bénéfices, et ne laissa que des ouvrages manuscrits; des *Commentaires* sur plusieurs livres de l'ancien Testament; des *Entretiens* sur diverses questions théologiques; un *Traité sur la grâce;* une *Réfutation du système de Spinosa,* et quelques *Opuscules* en faveur de la constitution *Unigenitus.* Les ennemis de ce décret ne pourront pas dire qu'il l'eût défendu par esprit d'intrigue ou par ambition.

*5 septembre.* — Daniel de Larroque, protestant, né à Vitré en 1661, quitta la France à la révocation de l'édit de Nantes, passa à Londres, puis à Copenhague et à Amsterdam, et revint à Paris en 1690, et se fit catholique. Il traduisit, de Prideaux, la Vie de Mahomet. On lui a attribué l'*Avis aux réfugiés,* qui paroît être de Bayle. On lui a attribué aussi les *Véritables motifs de la conversion de l'abbé de Rancé,* espèce de roman satirique.

## 1732.

*4 mars* (1). — François Atterbury, évêque anglican de Rochester, né en 1662, fut un des principaux adversaires

(1) Les *Dictionnaires historiques*, la *Biographie britannique*, et en dernier lieu la *Biographie universelle* de MM. Michaud, mettent sa mort au 15 février 1732. Je crois cette date fausse, comme l'indique la lettre originale citée plus bas.

d'Hoadly, et eut plusieurs disputes avec ce théologien latitudinaire. Atterbury affectoit un grand zèle pour les droits du clergé, et publia des sermons et écrits sur la convocation. On crut qu'il avoit eu part au sermon de Sacheverell, en 1709. Il en eut beaucoup aussi aux affaires de la convocation en 1710, et rédigea, en 1711, l'*Exposé de l'état de la religion en Angleterre*, où l'athéisme et le déisme étoient représentés comme faisant les plus grands progrès. Devenu évêque de Rochester, ce docteur se montra peu favorable à la maison d'Hanovre, et fut accusé de complot pour le prétendant. Il fut banni en 1723, et privé de son évêché. Il se retira en France, où il resta jusqu'à sa mort. C'étoit un homme habile et lettré, mais qui paroît avoir été ardent, ambitieux, remuant et hautain. J'ai de lui une lettre autographe, écrite de Paris, le 15 février 1732, à M. de la Roquette, médecin au Vigan, où il paroît que ce prélat avoit passé quelque temps. Elle est en latin et d'une rare élégance de style : il dit, en parlant des convulsions des jansénistes : *Cette facétie religieuse m'a beaucoup déplu, et dès qu'elle commença, je prévis qu'elle seroit pernicieuse pour ceux chez lesquels elle a eu lieu. C'est ce qui est arrivé; car ces convulsions ont plus nui aux jansénistes, que les miracles qu'ils disoient s'opérer chez eux ne leur ont été utiles.*

*17 mai.* — Guillaume Lowth, prêtre anglican, né à Londres en 1661, publia, en 1692, la *Défense de l'autorité divine et de l'inspiration de l'ancien et du nouveau Testament*, en réponse à cinq lettres de Jean le Clerc. Il étoit instruit dans les matières de critique, et seconda Potter dans son édition de Clément d'Alexandrie. Il est le père du célèbre Lowth, évêque anglican de Londres.

*1^er^. août.* — Jean Grancolas, docteur de Sorbonne, chapelain de Saint-Benoît, se livra surtout à l'étude de la liturgie. Ses ouvrages sont : *Antiquité des cérémonies et des sacremens; Instructions sur la religion; Science des confesseurs; Histoire de la communion; Traité des liturgies; Ancien*

*cien sacramentaire de l'Eglise* (ces deux derniers sont particulièrement estimés); *Traité de la Messe; Critique des auteurs ecclésiastiques; Commentaire historique sur le Bréviaire romain; Traité de morale; Histoire abrégée de l'église de Paris*, etc. On dit que ce dernier fut supprimé sur la demande du cardinal de Noailles.

*24 août.* — Jean-Georges Pritz, théologien luthérien, né à Leipsick en 1662, fut ministre à Gripswald, puis à Francfort. On a de lui des sermons; une *Introduction à la lecture du nouveau Testament;* un *Traité de l'immortalité de l'ame*, contre l'Anglois Asgill; une *Dissertation sur l'athéisme comme un système honteux et nuisible;* une édition des *OEuvres de saint Macaire;* une du nouveau Testament grec, et quelques autres traités.

## 1733.

*19 janvier.* — Bernard de Mandeville, médecin, né à Dordrecht en 1671, se fixa à Londres, où il publia sa *Fable des abeilles*, et ses *Pensées libres sur la religion.* Celles-ci furent traduites en françois par Van Effen. Nous avons parlé ailleurs de la *Fable des abeilles.* On dit que sa conduite n'étoit pas meilleure que sa doctrine.

*27 janvier.* — Thomas Woolston, bachelier à l'université de Cambridge, naquit à Northampton, en Angleterre, en 1669, et se rendit fameux par des écrits où il tranformoit en allégories les récits des évangélistes. Son système lui attira des traverses méritées, et l'arien Whiston arrêta une première fois des poursuites du ministère public contre lui. Mais six *Discours*, qu'il publia, et dont nous avons parlé dans le corps des *Mémoires*, sous 1729, déterminèrent à procéder contre lui. Il fut condamné à la cour du banc du Roi, comme on l'a raconté au même endroit. Il mourut en prison, n'ayant pu payer l'amende à laquelle il avoit été condamné, et ayant publié de nouveaux pamphlets pour la défense de ses *Discours.* Leland ne parle de lui que comme d'un bouffon gros-

patriotes, et, soit comme philosophe, soit comme écrivain, il est regardé comme indigne de considération et de confiance. C'est le jugement qu'en ont porté des philosophes très-ardens. Naigeon, quelque favorable qu'il dût être aux écrivains irréligieux, ne l'est point à Tindal. Il le regarde comme un auteur *médiocre, plus occupé à éblouir par son ton affirmatif qu'à discuter sagement, et dont les idées sont vagues, inconsistantes et mal ordonnées.*

*18 août.* — Jean-Jacques Scheffmacher, Jésuite, né en Alsace en 1668, fut professeur de la chaire de controverse fondée à Strasbourg par Louis XIV. Il donna plusieurs écrits contre les protestans, et particulièrement douze *Lettres,* dont on a fait plusieurs éditions, et auxquelles Pfaff de Tubingue et Armand de la Chapelle ont essayé de répondre.

*20 septembre.* — Jean-Joseph, marquis Orsi, né à Bologne en 1652, fut un littérateur religieux. Il traduisit en italien les *Considérations sur la manière de bien penser,* du P. Bouhours, et la *Vie du comte Louis de Sales,* de Buffier.

*25 octobre.* — Jacques-Joseph Duguet, théologien et moraliste, naquit à Montbrison dans le Forez, le 9 décembre 1649. Il entra dans l'Oratoire en 1667, et fut ordonné prêtre à Paris. Ce fut alors qu'il commença des conférences sur l'histoire ecclésiastique. Le décret rendu pour proscrire le cartésianisme et le jansénisme, le fit sortir de l'Oratoire en 1684. Il se retira à Bruxelles auprès d'Arnauld, et rentra peu après en France, où il vécut dans la retraite, chez le président de Menars, qui lui avoit donné asile, et dont il fut constamment l'ami. Il y passa le reste de ses jours, à l'exception de quelques voyages qu'il fit à l'abbaye de Tamié en Savoie, en Hollande et à Troyes. Duguet fut forcé à ces absences par suite du parti qu'il avoit pris dans les affaires de l'Eglise; car il étoit très-attaché à la cause de Jansénius et de Quesnel, et quoiqu'il fût un des plus modérés de ce parti, il ne renonça jamais néanmoins à son appel. Il réappela même en 1721, et mit

beaucoup de zèle à engager d'autres à faire la même démarche. Sa lettre à l'évêque de Montpellier, en 1724, mérita d'être flétrie par arrêt. Ses autres ouvrages sont nombreux. Les voici suivant l'ordre des dates : I. *Traité de la prière publique et des dispositions pour offrir les saints mystères*, 1 vol. in-12; Paris, 1707 : il a été réimprimé fort souvent. II. *Traité sur les devoirs d'un évêque;* Caen, 1710. III. *Règles pour l'intelligence des saintes Ecritures*, 1 vol. in-12; Paris, 1716 : l'abbé d'Asfeld y a travaillé; elles ont été attaquées par l'académicien Fourmont, et par un anonyme. IV. *Réfutation du système de Nicole, touchant la grâce universelle;* brochure in-12; 1716. V. *Traité des scrupules*, in-12; Paris, 1717. VI. *Lettres sur divers sujets de morale et de piété*, 10 vol. Paris, 1718 : souvent réimprimé. VII. *Pensées d'un magistrat sur la déclaration qui doit être portée au parlement*, brochure in-4°. 1720. VIII. *Conduite d'une dame chrétienne*, in-12; Paris, 1725. IX. *Dissertation théologique et dogmatique sur les exorcismes et autres cérémonies du baptême; Traité dogmatique de l'Eucharistie; Réfutation d'un écrit sur l'usure*, in-12; Paris, 1727. X. *Caractères de la charité*, in-12; Paris, 1727. XI. *Maximes abrégées sur les décisions de l'Eglise, et préjugés légitimes contre la constitution;* 1727. XII. *Explication du mystère de la Passion*, 2 vol. in-12; Paris, 1728 : cet ouvrage, dont il a été fait plusieurs éditions, n'est qu'une portion d'un plus grand ouvrage, qui parut sous le même titre, en 14 vol. 1733. XIII. *Réflexions sur le mystère de la sépulture ou le tombeau de Jésus-Christ*, 2 vol. in-12; 1731. XIV. *L'Ouvrage des six jours, ou Histoire de la création*, 1 vol. in-12; 1731 : souvent réimprimé : c'est le commencement de l'*Explication de la Genèse*, qui parut l'année suivante, à Paris, en 6 vol. in-12. XV. La même année, *Explication du livre de Job*, 4 vol. in-12. XVI. *Explication de plusieurs Psaumes*, 4 vol. in-12; Paris, 1733 : l'abbé d'Asfeld y a donné un supplément. XVII. *Explication des XXV premiers chapitres d'Isaïe*,

6 volumes in-12; Paris, 1734 : l'abbé d'Asfeld y a eu part. XVIII. *Traité des principes de la foi chrétienne*, 3 vol. in-12; Paris, 1736. XIX. *Explication des livres des Rois*, 5 vol. in-12; Paris, 1738 : l'abbé d'Asfeld y a eu part. XX. *Institution d'un prince*, 4 volumes in-12; 1739 : cet ouvrage fut composé pour le duc de Savoie, depuis roi de Sardaigne. XXI. *Conférences ecclésiastiques*, 2 vol. in-4°. On voit combien Duguet étoit fécond : il l'étoit même trop. Du reste, plusieurs de ces ouvrages sont estimés des ecclésiastiques. Il y règne un ton d'onction qui n'est pas commun dans cette école. Les *Explications* de l'Ecriture sainte méritent surtout d'être remarquées. C'est le fruit des conférences que l'auteur faisoit à Saint-Roch avec l'abbé d'Asfeld, et qui eurent dans le temps beaucoup de vogue et de réputation. On a encore de Duguet une lettre à Van Espen, en faveur de l'appel; tribut qu'il a payé aux préjugés de son parti. Il étoit néanmoins bien éloigné de l'âcreté et de la passion qui dominent dans tant d'écrits publiés vers cette époque. Dans une lettre, du 9 février 1732, qui fut imprimée, il s'élève fortement contre les *Nouvelles ecclésiastiques*, et caractérise dignement cette misérable gazette et son auteur. Il ne blâmoit pas moins la folie des convulsions, l'opprobre de ce parti. Cette manière de voir diminua son crédit sur la fin de ses jours, et l'exposa à quelques désagrémens de la part de ceux dont il avoit épousé jusque là les intérêts.

*30 septembre.* — Michel Tronchay, chanoine de Laval, né à Mayenne en 1666, publia les dix derniers volumes des *Mémoires* de Tillemont, dont il étoit secrétaire; l'*Idée de la vie et de l'esprit* du même; *Histoire abrégée de Port-royal; Lettre à M. Colbert*, en 1725, sur les contestations d'alors. Il fut ordonné prêtre par ce prélat en 1716. Il se lia avec le P. Quesnel, qui étoit à Paris en 1700, et il entretint avec lui jusqu'à la mort un commerce de lettres.

— Louis Dufour de Longuerue, abbé de Sept-Fontaines et du Jard, né à Charleville en 1652, eut le calviniste d'A-

blancourt pour précepteur. Il étudia les langues, l'histoire, la littérature et la théologie. On lui attribue le *Traité d'un auteur de la communion romaine, touchant la transsubstantiation*, 1686, que l'on crut quelque temps du ministre Allix, son ami. Il aida l'abbé Berault pour le *Traité des annates*, 1718. Il est auteur de beaucoup de dissertations sur des sujets de critique et d'antiquités ecclésiastiques et profanes. On dit qu'il étoit léger dans ses critiques, tranchant, facile à prévenir.

## 1734.

*4 avril.* — Jean-Chrétien Van Erkel, pasteur à Delft, né vers 1654 à Utrecht, eut, après Van Heussen, le titre de doyen du chapitre d'Utrecht. Il étoit ami de Van Espen. Tous ses écrits sont en faveur du schisme de Hollande, contre les Jésuites et contre Papendrecht.

*23 avril.* — Michel-Gabriel de Rossillion de Bernex, évêque de Genève, né en Savoie en 1657, entra en 1672 dans l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Antoine, et fut professeur de théologie dans son ordre. Il s'y distingua par son mérite et sa piété. Choisi pour successeur de M. d'Aranthon d'Alex, évêque de Genève, mort en 1695, il se montra digne de ses vertueux prédécesseurs. Il visitoit exactement son diocèse, prêchoit les peuples, fondoit des écoles, formoit des établissemens utiles, et trouvoit encore dans un revenu très-borné le moyen de faire d'abondantes aumônes. L'opinion de sa sainteté lui a fait attribuer plusieurs miracles, et l'on cite entr'autres un certificat signé par Jean-Jacques Rousseau, pour attester qu'on devoit aux prières de ce prélat la cessation d'un incendie qui s'étoit manifesté à Annecy. M. de Bernex a laissé plusieurs ouvrages de controverse et de piété, dont on trouve la liste dans sa vie, publiée par le P. Boudet. Sennebier dit qu'il blâma la publication faite par de Pontverre, un de ses curés, de l'écrit intitulé : *Motifs de la conversion de Joachim-Frédéric Minutoli*, Génevois, qui

s'étoit fait catholique. Son écrit étoit, suivant Sennebier, un libelle contre quarante ministres de Genève. Minutoli publia encore en 1722 : *Sentimens particuliers des ministres de Genève sur la religion, qui ont servi de motifs à la conversion de Joachim-Frédéric Minutoli.*

*26 avril.* — Jean-Baptiste Morvan de Bellegarde, né en Bretagne en 1648, fut quelque temps Jésuite, sortit ensuite de la société, et mourut dans la communauté des prêtres de Saint-François de Sales. C'étoit un écrivain plus fécond qu'agréable. Il a laissé des livres de morale et de piété, et des traductions d'écrits des Pères. Il ne se piquoit pas d'y être exact, et il l'avoue lui-même dans une de ses préfaces. La liste de ses écrits est fort longue. *Voyez* le *Moréri*, et le *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, tom. IV, pag. 95.

*22 juillet.* — Pierre King, baron d'Ockham, et grand-chancelier d'Angleterre, né en 1669, fut ami de Locke. En 1691, il publia des *Recherches sur la constitution, la discipline, l'unité, et le culte de l'église primitive dans les trois premiers siècles.* Il y soutenoit l'égalité des prêtres et des évêques quant à l'ordre. En 1702, il donna l'*Histoire du symbole des Apôtres*, où l'on dit qu'il parut original même après l'*Exposition du Credo*, du docteur Pearson. Il fut un des conseils de l'arien Whiston, lors de son procès à la cour des délégués. Ce savant paroît avoir été latitudinaire.

*19 décembre.* — François Babin, docteur en théologie d'Angers, prieur de Pommier-Aigre et grand-vicaire de cette église, naquit à Angers en 1657. Il professa la théologie pendant vingt ans, et rédigea les *Conférences d'Angers*, dont il publia 18 volumes. On le consultoit comme un canoniste instruit et un moraliste sûr, et il jouissoit d'une grande réputation de connoissances, de sagesse et de piété. Son ouvrage est méthodique, simple, clair, et a beaucoup de cours parmi les ecclésiastiques.

## 1735.

*14 janvier.* — Jacques Longueval, Jésuite, né près Péronne en 1680, est auteur d'un *Traité du schisme;* d'une *Dissertation sur les miracles,* et de quelques écrits sur les disputes d'alors. Il laissa une *Histoire du semi-pélagianisme,* qui est restée manuscrite. Mais il est plus connu par une *Histoire de l'Eglise gallicane,* dont il publia les 8 premiers volumes. Il acheva même presque le 9e. et le 10e. Il joignit à cette histoire quatre dissertations curieuses et savantes. Le *Moréri* lui-même fait l'éloge de cet auteur et de son travail. Les PP. Fontenay, Brumoy et Berthier ont continué son histoire, qui n'a cependant pas été terminée.

*10 mars.* — Jean-Jacques Boileau, chanoine de Saint-Honoré à Paris, né près Agen en 1649, est auteur de *Lettres sur différens sujets de morale et de piété,* 1737, 2 vol.; d'une *Vie de Mme. de Liancourt;* d'un *Abrégé de la vie de Mme. de Combé,* et d'une *Vie* manuscrite *de Mlle. d'Epernon,* Carmélite. Il eut beaucoup de part à la confiance du cardinal de Noailles, et joua un rôle dans les disputes et les négociations relatives au jansénisme, auquel il étoit assez favorable.

*5 avril.* — Guillaume Derham, prêtre anglican, né en 1657, se distingua comme physicien et comme astronome. Il prêcha, en 1711 et en 1712, les sermons de Boyle, qu'il fit imprimer, et publia en 1714 l'*Astro-théologie,* ou *Démonstration de l'existence de Dieu par la vue des cieux.*

*19 avril.* — Jean-Jacques Rambach, théologien luthérien, né à Hall, ministre et professeur de théologie à Grissen, est connu par des *Commentaires* sur l'Ecriture, et par des *Institutions herméneutiques.*

*23 avril.* — Edouard Hawarden, professeur à Douai, puis prêtre et missionnaire catholique dans le nord de l'Angleterre et ensuite à Londres, étoit versé dans les matières ecclésiastiques, et composa un corps de théologie conservé manuscrit à Douai; *Charité et vérité; Fondemens catholiques;* la *Vraie*

*Eglise de Jésus-Christ*, contre Lesley ; réponses à Clarke et Whiston ; *Discours sur la religion;* la *Règle de foi;* un traité sur l'usure en manuscrit. Il mourut à Londres.

*8 juin.* — Jean de Ferreras, curé de Saint-Pierre, à Madrid, naquit à Labaneza en 1652. Il eut de grands succès dans la chaire. Il fut confesseur du cardinal Portocarrero, pendant la faveur duquel il eut part aux affaires ; théologien du tribunal de la nonciature, et qualificateur de l'inquisition. Il refusa l'évêché de Monopoli, au royaume de Naples, et celui de Zamora, en Espagne. C'étoit un savant, extrêmement considéré par ses connoissances, sa modestie et ses talens. Il donna des ouvrages de théologie sur la foi, sur Dieu, sur la Trinité ; une *Dissertation* sur la prédication de saint Jacques en Espagne, et quelques autres écrits. Il est aussi auteur d'une *Théologie* complète, estimée en Espagne.

*25 août.* — Pierre Brown, évêque anglican de Cork, fut un des plus recommandables théologiens de sa communion. Ses principaux ouvrages sont, une réfutation du *Christianisme sans mystères*, de Toland ; *les Progrès, l'étendue et les limites de l'entendement humain*, et des sermons. On fait un grand éloge de son zèle et de sa conduite comme évêque.

*18 septembre.* — Juste Van Effen, littérateur et journaliste, né à Utrecht en 1684, est auteur de la *Bagatelle*, ou *Discours ironique où l'on prête des sophismes ingénieux au vice et à l'extravagance pour en faire mieux sentir le ridicule*, 1719, 3 vol. Il traduisit les *Pensées libres sur la religion*, de Mandeville, 1722, 2 vol. Ces productions ne font pas beaucoup d'honneur au jugement et à la religion de Van Effen.

*31 octobre.* — Thierri de Viaixnes (1), Bénédictin de Saint-Vannes, né à Châlons en 1659, fut un *janséniste des plus outrés*, suivant l'expression de d'Aguesseau, dans ses *Mémoires sur les affaires de l'Eglise.* Exilé en 1689, enfermé à Vincennes

(1) Il se trouve appelé ailleurs Joseph-François Fainey de Viaixnes.

depuis 1703 jusqu'en 1710, il s'y fit remettre en 1714, fut encore exilé en 1721, puis banni. C'étoit lui qui avoit composé, dit d'Aguesseau, le fameux *Problème ecclésiastique*, contre M. de Noailles, qui avoit fait tant de bruit à Paris sur la fin du siècle précédent, et que les jansénistes avoient trouvé plaisant d'attribuer au P. Daniel, au P. Doucin, ou à quelque autre Jésuite. On a aussi obligation à D. de Viaixnes de l'édition du livre de Richer, et d'une autre des *Actes des congrégations de Auxiliis*, ainsi que de plusieurs mémoires, soit contre les Jésuites, soit contre la bulle. Il y a entr'autres un *Acte de dénonciation* de la bulle, du 13 avril 1727, où il prend le ton d'un extravagant. La violence de son zèle étoit sans doute bien extrême, puisque les *Nouvelles ecclésiastiques* elles-mêmes le peignent comme un fou. Il se croyoit honoré de révélations, et écrivit en faveur du prêt de commerce.

*18 décembre.* — Jean-Jacques Hottinger, théologien protestant, né à Zurich en 1652, fut professeur de théologie dans cette ville. Le *Moréri* cite de lui plus de cinquante ouvrages de théologie et de controverse.

— Nicolas l'Herminier, docteur de Sorbonne, archidiacre du Mans, naquit dans le Perche en 1657. Il est auteur d'une *Théologie scolastique*, en 7 vol. en latin. Quelques évêques censurèrent le *Traité de la grâce* qui en fait partie. Il composa des *Traités sur les sacremens*, en 3 vol.

— ..... Judde, Jésuite, né à Rouen en 1661, étoit un religieux très-versé dans les matières spirituelles, et il composa plusieurs écrits dans ce genre. L'abbé Duparc a donné, en 1781, une édition complète de ses Œuvres, en 7 vol. Le P. Chéron, Théatin, publia, en 1780, ses *Exhortations sur les principaux devoirs de l'état religieux.*

— Jean Trellund, évêque luthérien de Wiborg, né à Copenhague en 1669, est auteur de dissertations sur des points de théologie et sur des passages de l'Ecriture.

## 1736.

*8 janvier.* — Jean le Clerc, professeur de philosophie à Amsterdam, naquit à Genève en 1657. Peu d'auteurs ont été plus laborieux et plus féconds. Il a composé une foule d'ouvrages de théologie, de philosophie, de critique et de littérature. On distingue dans ce nombre son *Art critique*, latin; son *Traité de l'incrédulité;* ses *Commentaires*, latins, sur la plupart des livres de l'Ecriture sainte; son *Harmonie évangélique*, qui est, dit-on, un pillage fait à Thoynard, et qui fut critiquée par les journalistes de Trévoux; une traduction du nouveau Testament, en françois; une édition des *Dogmes théologiques*, du P. Petau, avec des remarques; les *Sentimens de quelques théologiens de Hollande, touchant l'Histoire critique de l'ancien Testament*, de Simon, etc. On a accusé le Clerc de s'être montré socinien dans ces divers ouvrages, et d'avoir témoigné peu de respect pour l'autorité de l'Ecriture et des Pères. Il étoit à la fois théologien, philosophe, critique, historien et journaliste. Après différens voyages à Grenoble, à Saumur, à Londres, il se fixa en Hollande, où les remontrans lui donnèrent une chaire. Leti et Limborch étoient ses amis. Bayle l'accusa d'athéisme dans ses *Questions au provincial.* Lui-même en avoit été accusé par le Clerc. Les protestans Witz, Budd, Fabricius, Wasch, etc. ont réfuté le sentiment de le Clerc sur l'inspiration, et ont relevé son peu de respect pour les écrivains sacrés. Une lettre insérée dans le nouveau *Mercure* de Trévoux, en 1708, trace un portrait peu favorable de le Clerc et de ses sentimens religieux. On lui reproche d'expliquer les mystères et les miracles en socinien. Le *Moréri* paroît en penser de même. Sa science et sa réputation lui procurèrent des disciples en Hollande et ailleurs, et le socinianisme, qu'il insinuoit avec art, prit de fortes racines par ses soins, et s'étendit encore après lui dans les Provinces-unies. Pour la liste de ses ouvrages, *voyez* Sennebier.

*12 janvier.* — Vincent Thuillier, Bénédictin de Saint-Maur, né à Couci en 1685, cultiva les études en usage dans sa congrégation, et publia les *OEuvres posthumes* de Mabillon et de Ruinart, et l'*Histoire de la nouvelle édition des OEuvres de saint Augustin.* Il avoit d'abord été opposé à la constitution *Unigenitus;* mais il revint sur ses pas, et se montra même zélé pour cette bulle. Il donna deux *Lettres* contre l'appel. Il avoit, dit-on, fait une histoire de ce décret, qui n'a pas été publiée. Ces derniers écrits lui suscitèrent des ennemis dans sa congrégation, qui comptoit un grand nombre d'appelans; de là les portraits affreux que l'on fit de lui, et les contes ridicules débités sur sa mort.

*17 avril.* — Juste Fontanini, archevêque d'Ancyre, chanoine de Sainte-Marie majeure, à Rome, et camérier d'honneur de Clément XI, naquit dans le Frioul en 1666. Ce fut un critique et un érudit du premier ordre, extrêmement versé dans la connoissance de l'histoire ecclésiastique. Il a laissé beaucoup de dissertations, de mémoires et d'écrits sur divers sujets d'antiquité et d'érudition, entr'autres une collection des bulles de canonisation, des écrits en faveur des droits temporels du saint Siége, une vie du cardinal Tomasi. Il mourut à Rome.

*30 avril.* — Jean-Albert Fabricius, né à Leipsick en 1668, professeur d'éloquence à Hambourg, étoit versé dans la littérature, la critique et l'érudition, et jouissoit d'une grande réputation en Allemagne et dans sa communion. Ses écrits sont savans et nombreux. Les principaux sont: *Codex apocryphus novi Testamenti; Codex pseudepigraphus veteris Testamenti; Bibliotheca ecclesiastica;* des éditions d'auteurs ecclésiastiques, des dissertations, des opuscules. Il ne faut pas le confondre avec François Fabricius, théologien hollandois, pasteur à Leyde, mort le 27 juillet 1737, dont on a des dissertations latines et des sermons en hollandois.

*6 mai.* — Laurent-Josse le Clerc, prêtre de la congrégation de Saint-Sulpice, supérieur du séminaire de Lyon, étoit

né à Paris en 1677. Il avoit professé la théologie à Tulles, puis à Orléans. C'étoit un érudit et un critique versé dans l'histoire et fort laborieux. Il donna des *Remarques sur le Moréri de 1718;* une *Lettre critique sur le Dictionnaire de Bayle;* une *Dissertation sur l'auteur du symbole* Quicumque, qu'il croyoit être de saint Athanase; une lettre sur ce qui est dit de Fauste de Riez et de Césaire d'Arles, dans le tom. III de l'*Histoire littéraire de France,* par les Bénédictins, et plusieurs ouvrages restés manuscrits, tels qu'une *Histoire des Papes.*

*11 mai.* — Jean-Baptiste Drouet de Maupertuy, prêtre, né dans le Berry en 1650, eut successivement plusieurs états et s'en dégoûta. Il passa quelque temps à Sept-Fonts, et mourut à Saint-Germain-en-Laye. Il est auteur d'un grand nombre de traductions de Lactance, de Salvien; des *Actes des martyrs,* de Ruinart; de la *Pratique des exercices de saint Ignace;* du traité de Lessius *sur le choix d'une religion,* etc. Il composa de plus des livres de piété; l'*Histoire de la réforme de Sept-Fonts,* qui a été accusée d'inexactitude; l'*Histoire de l'église de Vienne,* etc. L'abbé de Maupertuy étoit un peu diffus dans ses écrits.

*23 mai.* — Nicolas le Tombeur, religieux Augustin, né à Tirlemont en 1657, mourut à Louvain, après avoir composé, en latin, une *Pratique pour administrer les sacremens de Pénitence et d'Eucharistie,* et une *Histoire* de son ordre dans les Pays-bas.

*28 mai.* — Pierre-Louis Danes, professeur de théologie à Louvain, naquit à Cassel en 1684. Il fut successivement curé à Anvers et chanoine à Ypres. On a de lui : *Institutions de doctrine chrétienne; Discours et Homélies;* plusieurs traités de théologie, entr'autres *sur les trois vertus théologales.* Feller fait l'éloge de ces ouvrages, qui sont tous en latin.

*26 juillet.* — Joseph-Pierre de Haitze, secrétaire du conseiller Gaufridi, à Aix, étoit né à Cavaillon. Il est auteur des *Moines empruntés,* 1698, 2 vol.; des *Moines travestis,* 2 vol.;

de l'*Esprit du cérémonial d'Aix;* de l'*Histoire de saint Benezet;* de celle *de Gerard Tenque;* de celle *de sainte Rossoline de Villeneuve.* Le Moréri lui-même avoue que ces ouvrages *sont très-peu de chose, mal écrits, sans preuves, sans critique.* Haitze étoit un plat écrivain, et de plus fort partial.

*9 septembre.* — François Salmon, docteur de Sorbonne, né à Paris en 1677, se rendit habile dans les langues savantes et surtout dans l'hébreu, et donna un *Traité de l'étude des conciles,* 1724, in-4°. Il travailla à un *Supplément des Conciles du P. Labbe,* qu'il n'a pas terminé, et dont il n'a publié que le *Projet.*

*21 septembre.* — Jacques Fouillou, diacre, licencié de Sorbonne, né à La Rochelle en 1670, écrivit beaucoup en faveur du jansénisme. Il alla en Hollande en 1705, et y travailla auprès de Quesnel. Il en revint vers 1720. On a de lui : *Considérations sur la censure du Cas de conscience par l'évêque d'Apt,* 1703; *Défense des disciples de saint Augustin,* contre Desmarais, évêque de Chartres, 1704; *Histoire du Cas de conscience;* (Elle est de Louail et de M^lle^ de Joncoux, Fouillou ne fit que la revoir et y joindre des notes.) *Chimère du jansénisme,* 1708; *Justification du silence respectueux,* contre Fénélon, 1707; une édition des *Lettres d'Arnauld,* en 9 vol.; d'autres écrits contre la bulle de Clément XI et contre des évêques. Fouillou travailla aux *Hexaples,* et fut opposé aux convulsions. Ce théologien avoit de l'instruction, et étoit fort vif et fort ardent dans son parti.

*14 novembre.* — Pierre Van den Bosch, Jésuite, né à Bruxelles en 1686, fut associé, en 1721, aux savans qui travailloient à la continuation des *Acta sanctorum.* Il coopéra aux mois de juillet et d'août, et est auteur entr'autres d'une *Dissertation sur les patriarches d'Antioche.* Il mourut à Anvers. C'étoit un homme savant et un critique judicieux.

*15 novembre.* — Jean-César Rousseau de la Parisière, évêque de Nîmes en 1710, après la mort de Fléchier, étoit né à Poitiers en 1667. Il prêcha avec succès, et on a imprimé,

en 1740, ses *Sermons*, *Panégyriques* et *Mandemens*, en 2 vol. Ce prélat étoit de plus littérateur. Une harangue qu'il prononça devant le Roi, le 17 septembre 1730, comme membre de l'assemblée du clergé, servit de prétexte à des clameurs ridicules. Des gens qui vantoient leur zèle pour la religion, lui reprochèrent d'avoir dit que *le règne de S. M. est fondé sur la catholicité, et doit toujours se soutenir par les mêmes principes.* Cette proposition, qui a un sens très-religieux et très-vrai, blessa ces catholiques scrupuleux. L'abbé Pucelle la dénonça au parlement; l'évêque se justifia par une lettre du 18 novembre, au cardinal de Fleury.

*2 décembre.* — Jean-Pierre Gibert, docteur en droit et en théologie à Aix, naquit dans cette ville en 1660, et resta simple tonsuré. Il vint se fixer à Paris, où il jouit de la réputation du plus habile canoniste de son temps. Ses ouvrages sont : *les Devoirs du Chrétien, renfermés dans le Psaume CXVIII; Cas de pratique sur les sacremens; Doctrine des canons*, et latin; *Institutions ecclésiastiques et bénéficiales; Dissertation sur l'Autorité du second ordre dans le synode; Tradition de l'Eglise sur le sacrement du mariage*, 3 vol. in-4°.; *Corps du droit canonique*, en latin, 3 vol. in-folio; *Consultations canoniques sur les sacremens*, 12 vol. in-12. Gibert étoit favorable aux droits de l'Eglise. Il étoit pieux, menoit une vie pénitente, et refusa tous les bénéfices qu'on lui offrit.

## 1737.

*24 janvier.* — Guillaume Wake, archevêque anglican de Cantorbéri, né en 1657, débuta par des écrits contre les catholiques, et entreprit entr'autres de réfuter l'*Exposition de la doctrine catholique*, de Bossuet. Il prit part aux disputes de son église sur les droits de la convocation, eut une controverse avec Atterbury, et devint successivement évêque de Lincoln et primat d'Angleterre. Nous avons fait connoître sa correspondance

correspondance avec Dupin sur la réunion des deux églises, et avec Le Courrayer au sujet de son livre. Il engagea ce dernier à passer en Angleterre. Wake mourut à Lambeth, laissant un volume de *Sermons*, et une version angloise des *Epîtres des Pères du temps des Apôtres*.

*11 avril.* — Pierre Hecquet, médecin célèbre, né à Abbeville en 1661, se retira, en 1727, chez les Carmélites du faubourg Saint-Jacques. Il est auteur de la *Médecine théologique;* d'un *Traité des dispenses du Carême;* de *Lettres sur le miracle du faubourg Saint-Antoine;* du *Naturalisme des convulsions*, et de quelques autres écrits contre cette œuvre. Le témoignage d'Hecquet a d'autant plus de poids, qu'il étoit fort attaché au parti qui a produit ces extravagances.

*14 avril.* — Jacques-Christophe Iselin, professeur de théologie à Bâle, naquit dans cette ville en 1681, et y acquit beaucoup de réputation. Il étoit littérateur et savant. Ceux de ses ouvrages qui se rapportent à notre objet, sont : *du Canon du nouveau Testament*, où il réfute Dodwell; *des Controverses de l'église anglicane; Sermons sur la pénitence*, et diverses dissertations.

*25 avril.* — Jean-Conrad Dippel, protestant, né en Allemagne en 1672, prenoit dans ses livres le nom de *Christianus Democritus*. Ses premières controverses furent contre les piétistes, à Strasbourg. Obligé de quitter cette ville pour les scandales qu'il y donna, il alla à Giessen, où, changeant tout à coup, il se déclara zélé piétiste. Puis il attaqua toute la réforme dans son *Papismus protestantium vapulans*, écrit qui souleva contre lui les protestans. Le reste de sa vie n'est marqué que par ses travers. Il se livra aux rêveries de l'alchimie, fit des dettes, courut de ville en ville, et se signala par son inconduite, ses déréglemens et la hardiesse de ses propos et de ses écrits contre la religion. Il annonça qu'il ne mourroit pas avant 1808, et fut trouvé mort subitement à Witgenstein. Ses écrits ont été réunis en 3 vol. in-4°.

1er. *mai.* — Jean-Alphonse Turretin, professeur d'histoire ecclésiastique à Genève, naquit dans cette ville en 1671. Il étudia à Leyde sous Spanheim, connut Bayle, et soutint, en 1692, des thèses contre l'*Histoire des variations*, de Bossuet. Il vit en Angleterre Burnet, Tillotson et Wake. De retour à Genève, il fut fait ministre en 1694, professeur d'histoire ecclésiastique en 1697, et de théologie en 1705. En 1706, la compagnie des pasteurs, à la sollicitation des petit et grand conseils, résolut de ne plus faire signer la doctrine du *Consensus*, déclarant en même temps qu'elle ne portoit par-là aucune atteinte à cette doctrine, et qu'elle exhortoit les ministres à ne rien enseigner contre ses réglemens, et à conserver l'uniformité et la paix. Plusieurs Genevois avoient refusé en différens temps la souscription du *Consensus*. Turretin entretenoit correspondance avec Leibnitz et Bourguet. Il adopta dans ses leçons, en 1711, les principes de la *Théodicée*, et fit les plus grands efforts pour réunir les protestans. Ses principaux ouvrages sont : une *Histoire ecclésiastique;* des traités de théologie; des dissertations *sur la vérité de la religion chrétienne*, dont Vernet, pasteur de Genève, a pris le fond; des sermons; quelques écrits pour la réunion des églises protestantes. Il soutenoit la distinction des points fondamentaux. De Belzunce, évêque de Marseille, publia une longue instruction pastorale sur un sermon de Turretin, et sur un autre du professeur Maurice, touchant la réformation. Guillaume Teller a donné, à Berlin, en 1766, une édition augmentée du traité *de l'Interprétation de l'Ecriture sainte*. La dissertation de Turretin sur les points fondamentaux, fut attaquée par le P. de Pierre, Jésuite de Lyon; et par un ministre du pays de Vaud.

3 *mai.* — Louis de Targny, docteur de Sorbonne, abbé de Saint-Lo, garde de la Bibliothèque du Roi, étoit né à Noyon. Le cardinal de Rohan se servit plus d'une fois de ses lumières. De Targny rédigea par son ordre des mémoires sur l'édition des conciles du P. Hardouin, et quelques autres

écrits, entr'autres deux mémoires contre les jansénistes, cités dans *Moréri*, à l'article *Petitpied*, qui écrivit contre. Targny coopéra avec Tournely aux démarches de la Sorbonne, en 1729.

*4 mai.* — Marien Armellini, Bénédictin du Mont-Cassin, né à Ancône, se distingua dans la prédication, et mourut abbé de Foligno. Ses ouvrages sont : *Bibliothèque des Bénédictins du Mont-Cassin*, ou *Notices sur la vie et les ouvrages des religieux de cet ordre*, in-folio, en latin; *Catalogues d'hommes illustres de cet ordre*, aussi en latin et in-folio; *Vie de la bienheureuse Marguerite Corradi.*

*17 mai.* — Claude Buffier, Jésuite, né en Pologne en 1661 de parens François, travailla aux Mémoires de Trévoux, et donna : *Exposition des vérités les plus sensibles de la religion; Vérités consolantes du christianisme; Pratiques des devoirs des curés*, traduit de Segneri; *Exercices de piété; Vies du comte Louis de Sales, de l'abbé du Val Richer, de l'Hermite de Compiègne*, mort en 1691. Buffier étoit un littérateur, avoit de l'esprit et de l'instruction, et écrivoit avec élégance.

*14 juillet.* — Jean-Rodolphe Cramer, ministre protestant, né à Elcau en 1678, professa, à Zurich, l'hébreu, puis l'histoire sacrée et profane, puis la théologie. Il y fut doyen du chapitre. Il est auteur d'opuscules et de dissertations latines sur l'histoire ecclésiastique, sur la Bible et sur la théologie.

*26 juillet.* — Henri-Pons de Thiard, cardinal de Bissy, évêque de Toul, puis de Meaux, naquit en 1657. Il refusa, en 1697, l'archevêché de Bordeaux, et fut promu au cardinalat en 1715. Il étoit instruit et zélé. Il prit beaucoup de part aux affaires de l'Eglise de son temps, et fut employé dans les négociations pour accommoder les différends. Nous avons parlé de plusieurs de ses écrits et instructions pastorales sur ces querelles. Il n'est point l'auteur du *Traité théologique sur la constitution* Unigenitus, comme il l'annonce lui-même. Ce traité est du P. Germon, Jésuite, et le cardinal ne fit

que l'adopter pour son diocèse. On ne doit point juger de lui par ce qu'en disent Dorsanne, et après lui Villefore et Duclos. Le système constant des premiers est qu'on n'a ni honneur ni religion quand on se déclare contre le jansénisme, et le dernier trouvoit un plaisir singulier à immoler les évêques à sa causticité. Le cardinal de Bissy étoit régulier. Ses ouvrages et mandemens ont été recueillis en 3 vol. in-4°.

*8 août.* — Antoine Anselme, abbé de Saint-Sever, naquit en Gascogne en 1652. Il fut prédicateur et homme de lettres. Ses *Sermons*, *Panégyriques* et *Oraisons funèbres*, en 7 vol. n'ont pas soutenu la réputation qu'ils avoient eue lors du débit.

*28 août.* — Jean Hutchinson, philosophe anglois, né en 1674, est auteur d'un système singulier. Il publia, en 1724, la première partie de ses *Principes de Moïse*, et en 1727, la seconde, où il croyoit avoir fait entrer la substance de la philosophie de l'Ecriture. Il prétendoit que la Trinité étoit représentée dans les trois grands agens de l'univers, le feu, la lumière et l'esprit, et que toutes les connoissances naturelles et théologiques étoient renfermées dans les écritures hébraïques. Il trouvoit dans chaque racine hébraïque des sens et des représentations de choses intellectuelles. Enfin, il expliquoit tout par l'hébreu. C'étoit un esprit ardent, original, bizarre, et doué de plus d'imagination que de jugement. Son système théologico-philosophique, tout singulier qu'il est, a eu néanmoins des partisans en Angleterre. Les plus célèbres sont Catcut, Bate, Jones et l'évêque Horne. Ses *Œuvres* ont été publiées, en 1748, en 12 vol. in-8°. Il voyoit une foule de choses dans les chérubins de l'arche d'alliance, et interprétoit tout comme des emblêmes et des hiéroglyphes. Ses disciples ont été appelés de son nom *hutchinsoniens*.

*5 octobre.* — Jean-Claude Sommier, archevêque de Césarée *in partibus infidelium*, grand-prévôt de Saint-Diez, étoit né en Franche-Comté, et fut d'abord curé de Champs.

Il étoit instruit. On lui doit une *Histoire dogmatique de la religion*, en 6 vol.; et une *du saint Siége*, en 7 vol. Il mourut âgé de 76 ans, au milieu des disputes qu'il avoit avec l'évêque de Toul, sur les droits de son église de Saint-Diez, pour lesquels il avoit écrit.

*26 novembre.* — Joseph-François Bourgoin de Villefore, littérateur, né à Paris en 1652, est auteur de la *Vie de saint Bernard;* des *Vies des pères des déserts d'Orient et d'Occident;* de la *Vie de sainte Thérèse;* de traductions de quelques traités de saint Augustin, et de la *Vie de la duchesse de Longueville.* Ces ouvrages ne sont pas mal écrits. Villefore rédigea les *Anecdotes* ou *Mémoires secrets sur la constitution* Unigenitus, où il chercha à mettre en corps d'histoire le *Journal de Dorsanne.* C'est un ouvrage fatigant par l'esprit de parti qui y règne, et plus encore peut-être par la prolixité des détails et par les minuties sur lesquelles se traîne l'auteur.

*13 décembre.* — Jean Strype, prêtre anglican, travailla beaucoup à l'histoire ecclésiastique d'Angleterre depuis la réforme, et publia un assez grand nombre d'écrits sur cette matière.

## 1738.

*31 janvier.* — Jean Croiset, Jésuite, né à Marseille, fut long-temps recteur du noviciat d'Avignon. C'étoit un homme pieux et zélé. Il est auteur d'une *Année chrétienne,* sous le titre d'*Exercices de piété,* en dix-huit volumes; d'une *Retraite;* de *Vies des saints,* en deux volumes; de *Réflexions chrétiennes;* de *Méditations,* et d'autres livres de piété. Il ne faut pas le confondre avec Thomas Crozet, Récollet, profès à Marseille en 1650, prédicateur, qui séjourna long-temps à Madrid, et mourut à Avignon vers 1720. Celui-ci est auteur de quelques livres de morale, espagnols et françois, et d'une *Défense de Marie d'Agreda* contre la Sorbonne.

*27 février.* — Henri Grove, ministre presbytérien anglois,

né à Taunton en 1683, se fit connoître, en 1718, par un *Essai sur la démonstration de l'immatérialité de l'ame*, puis par un *Essai sur les articles de communion chrétienne*. On dit que chargé d'élever des étudians en théologie, il ne leur inculquoit aucune croyance particulière, et les accoutumoit à les discuter toutes l'une après l'autre. Son enseignement a fructifié dans le presbytérianisme. En 1730, Grove publia l'*Evidence de la résurrection de Jésus-Christ*, et *quelques pensées sur la preuve d'un état futur par la raison*, en réponse à Hallet, qui, par zèle apparemment pour la révélation, avoit affoibli les preuves naturelles de cet état. Dans un discours sur la cène, Grove vit cette institution sous le même jour qu'Hoadly. Ce ministre étoit latitudinaire dans le sens le plus étendu de ce mot.

*3 mars.* — Corneille Nari, prêtre catholique et curé à Dublin, étoit né en Irlande en 1660. Il fit ses études à Paris, fut précepteur du comte d'Antrim, puis exerça le ministère. C'étoit un ecclésiastique estimable par sa conduite, son zèle, sa piété et ses talens. Il publia des écrits de piété et de controverse, entr'autres, *Etat de la controverse entre les catholiques et les protestans; Lettre à l'archevêque* protestant *de Tuam;* des *Prières et méditations;* un nouveau Testament en anglois; *Règles et pieuses instructions.* Il traduisit les OEuvres de Papin, protestant converti par Bossuet, et répondit à une brochure intitulée : *Conférence entre M. Clayton et M. Nari.*

*10 mars.* — Jean-Henri Michaëlis, théologien luthérien, né en 1668, fut professeur de théologie et de langues orientales à Hall et directeur du séminaire de cette ville. Il étoit très-savant dans les langues et le rabbinisme, et a beaucoup travaillé sur l'Ecriture. On a de lui des dissertations sur des points de critique et d'érudition relatifs à la Bible. Sa *Bible hébraïque*, le plus important de ses ouvrages, est de 1720. Peu d'orientalistes ont été aussi versés dans la littérature biblique.

*12 mars.* — Jacques-Hyacinthe Serry, religieux Dominicain, docteur en théologie à Paris, et professeur de cette science à Padoue, naquit à Toulon en 1659. En 1700, il donna, sous le nom d'*Augustin le Blanc*, une *Histoire des congrégations* de auxiliis, qui fut imprimée, dit-on, par les soins de Quesnel, et qui fut vivement attaquée par les Jésuites, lesquels se plaignirent de la partialité de l'auteur. Serry eut une autre dispute à l'occasion de la *Véritable tradition de l'Eglise sur la prédestination et la grâce*, de Launoy, et il écrivit pour réfuter cet ouvrage. En 1706, il écrivit pour la défense de l'école de saint Thomas contre le P. Daniel. Son traité *De romano Pontifice* a été mis à l'index par un décret du 14 janvier 1733. Sa *Theologia supplex* est pour demander des explications de la bulle *Unigenitus*. On a de lui divers autres écrits de théologie et de critique. Serry mourut à Padoue avec la réputation d'un zélé thomiste.

*16 mars.* — Jean-Gérard Kerkherdère, érudit et critique, né à Fauquemont vers 1678, étudia à Louvain, et y devint professeur de belles-lettres et d'histoire. Ses ouvrages sont savans, et tous en latin. Ce sont le *Système de l'Apocalypse*, essai d'un ouvrage plus considérable qu'il donna ensuite pour concilier les prophéties de Daniel et de saint Jean; un autre *Essai sur les principales difficultés de l'ancien Testament; De la situation du Paradis terrestre; Essai sur le Céphas qui a été repris*, et d'autres dissertations pleines d'érudition, sur des matières d'histoire et d'antiquités ecclésiastiques.

*8 avril.* — Charles-Joachim Colbert de Croissy, évêque de Montpellier, étoit né à Paris en 1668, du marquis de Croissy, frère du ministre Colbert. Il fut conclaviste du cardinal de Furstemberg dans le conclave pour l'élection d'Alexandre VIII. En 1697, il devint évêque de Montpellier. Le commencement de son épiscopat fut tranquille, et le nouveau prélat ne paroissoit pas se séparer alors de ses collègues. Ce ne fut que lors de la bulle *Unigenitus* qu'il s'avisa de montrer cette opposition ardente et inflexible qui a rendu

son nom cher aux appelans. On le vit, pendant vingt ans, accumuler des écrits tous plus vifs les uns que les autres, mandemens, lettres au Pape, au Roi, aux évêques, écrits de toutes les formes. Il paroît qu'il étoit dominé entièrement par deux ou trois jansénistes. On lui avoit donné pour théologien un abbé Gaultier, dont il sera parlé ci-après sous 1755, et on croit que plusieurs des écrits, publiés sous le nom de l'évêque, étoient de ce Gaultier. Colbert avoit encore auprès de lui un prêtre, nommé Croz, dont les *Nouvelles ecclésiastiques* font un grand éloge. La même gazette nous apprend qu'il avoit un agent à Paris, Léonard Dilhe, mort le 10 juin 1769, qui ne s'étoit laissé ordonner prêtre par lui qu'à condition de ne jamais dire la messe. Avec de tels conseillers, l'évêque de Montpellier ne garda plus de mesures, et fatigua toutes les autorités de ses écrits. La chose alla si loin qu'un arrêt du conseil du Roi, du 24 septembre 1724, saisit les revenus de son évêché, et déclara ses autres bénéfices vacans et impétrables. L'assemblée du clergé de 1725 demanda la tenue du concile de Narbonne, et elle l'auroit sans doute obtenue sans les sollicitations d'une famille accréditée. Cette année même, l'évêque avoit écrit deux lettres violentes contre le décret qu'il avoit pris en aversion. Son crédit déclina un peu à l'époque des convulsions, où il avoit voulu faire un discernement qui n'étoit pas du goût des plus fanatiques. On a publié ses *Œuvres* en trois gros volumes in-4°. On trouve à la tête une espèce de vie, ou plutôt de panégyrique de ce prélat. Nous ne donnons point la liste de ses écrits. Elle seroit longue, fastidieuse et inutile. L'évêque de Montpellier étoit de plus abbé de Froidmont et prieur de Longueville; l'austérité de ses principes n'alloit pas apparemment jusqu'à lui interdire la pluralité des bénéfices. Un appelant disoit de lui, dans un écrit publié en 1727 : *M. de Montpellier est d'un caractère à ne reculer sur rien. La fermeté dégénère en entêtement quand on a pris un mauvais parti. Le prélat sacrifiera l'intérêt de la vérité,*

*le bien de l'Eglise, sa propre gloire, plutôt que de revenir sur ses premières démarches.* Il paroît que cette opiniâtreté formoit le caractère du prélat. Il est bon de prévenir, au surplus, que dans les écrits de ses partisans, il est désigné souvent sous le nom du *grand Colbert;* exagération ridicule quand elle s'applique à un évêque qui très-probablement ne fit qu'adopter la plupart des écrits publiés sous son nom.

*21 mai.* — François Bruys, né dans le Maconnois en 1708, quitta la France, embrassa le calvinisme en Hollande, et revint ensuite dans sa patrie, où il fit abjuration. Il est auteur d'une *Histoire des Papes,* en cinq volumes in-4°., où il ne faut pas chercher d'impartialité. Dans ses dernières années, il témoigna souvent et publiquement son regret d'avoir fait un tel ouvrage. Le 12 juillet 1731, on condamna, en Hollande, un volume de sa *Critique désintéressée des ouvrages littéraires,* pour quelques propositions favorables au mensonge officieux. Il avoit adopté à cet égard l'opinion du ministre Saurin.

*5 juin.* — Isaac de Beausobre, ministre protestant, né à Niort en 1659, passa en Hollande, puis à Berlin. C'étoit un savant laborieux, qui publia plusieurs ouvrages, entr'autres, *Défense de la doctrine des réformés; Nouveau Testament, en françois,* avec des notes de Lenfant; *Histoire critique de Manichée et du manichéisme; Sermons; Dissertations,* et *Discours sur l'Ecriture sainte.*

*2 juillet.* — Gustave-Georges Zeltner, théologien luthérien, né en 1672, fut ministre à Nuremberg. On cite de lui: *Remarques sur la Bible; Vies des théologiens d'Altorf; Histoire du socinianisme caché d'Altorf;* des dissertations sur l'Ecriture sainte et la théologie.

*8 juillet.* — Jean-Pierre Niceron, Barnabite, né à Paris en 1685, est connu par ses *Mémoires pour servir à l'Histoire des hommes illustres dans la république des lettres,* en 44 volumes. On lui doit aussi une traduction de l'ouvrage anglois intitulé : *la Conversion de l'Angleterre au*

*christianisme comparée avec sa prétendue réformation.* Niceron connoissoit bien la bibliographie et l'histoire littéraire.

*Novembre.* — Jean Asgill, avocat anglois, est auteur d'un livre fort singulier sous ce titre : *Argument prouvant que, conformément au contrat de vie éternelle révélé dans les Ecritures, un homme peut être transféré d'ici bas à la vie éternelle sans passer par la mort, quoique la nature humaine du Christ lui-même n'ait pu en être exempte,* 1700. Ce titre annonce un ouvrage ridicule, et ne trompe point. Toutefois ce livre fit du bruit. L'auteur fut chassé successivement du parlement d'Irlande et de celui d'Angleterre. Depuis il fut enfermé pour dettes, et mourut en prison. Son livre est aujourd'hui totalement oublié, même en Angleterre. La lecture en est, dit-on, rebutante et fastidieuse.

— Benoît de Maillet, consul-général de France en Egypte, né en Lorraine en 1659, mourut à Marseille, après avoir composé sous le nom de *Telliamed,* des *Entretiens sur la nature du globe et l'origine des hommes.* Il nous fait sortir du sein des eaux (1). Ses *Mémoires* furent mis en ordre par Jean-Antoine Guer, avocat, né en Savoie en 1713, et mort à Paris en 1764. Cette première édition parut en 1748. La seconde, augmentée d'une vie de l'auteur, vit le jour en 1755, par les soins de l'abbé le Mascrier.

— ..... Viani, Servite, né à Saluces vers 1690, fut confesseur de M. de Mezzabarba, qu'il accompagna dans sa légation. Quelques-uns lui attribuent la *Relation* de ce voyage publiée en 1739; d'autres disent qu'elle est du P. Fabri, secrétaire du légat. Depuis son retour, Viani exerça différentes charges dans son ordre. Il publia, à Modène, des *Prolégomènes sur la théologie,* où il y a beaucoup de recherches. Il fut prieur de Saint-Marcel, à Rome, et il paroît qu'il y mourut. On fait l'éloge de ses connoissances et de ses talens.

(1) *Voyez* le corps des *Mémoires,* tom. II, pag. 217.

*Vers ce temps.* — Jean-Baptiste Vincens, prieur claustral de Saint-Martin-des-Champs, et supérieur-général de la congrégation réformée de Cluny, naquit à Arles. Il prêcha et professa la théologie. Il est auteur de quelques discours et mémoires, particulièrement en faveur de son ordre, contre les prétentions du cardinal de Bouillon, abbé de Cluny, et a laissé, en manuscrit, des *Notions sur la Bible;* des *Sermons;* des *Panégyriques;* des *Conférences théologiques et morales*, etc. C'étoit un homme sage et un bon religieux.

## 1739.

*6 mars.* — Jean-Frédéric Schannat, prêtre et historien allemand, naquit à Luxembourg en 1683, et mourut à Heidelberg. Il composa plusieurs ouvrages sur l'histoire de l'abbaye de Fulde, écrivit aussi celle de l'église de Worms, et fit beaucoup de recherches, particulièrement sur l'histoire ecclésiastique d'Allemagne. C'étoit un érudit et un critique qui voyagea en Italie, où il fut lié avec les cardinaux Albani, Quirini et Passionei.

*22 avril.* — François Louvard, Bénédictin de Saint-Maur, né vers 1661, au diocèse du Mans, fut employé, avec la Croze, à l'édition des Œuvres de Saint-Grégoire de Nazianze, et abandonna ensuite cette entreprise. Il eut l'honneur d'être le premier opposant de son corps contre la bulle, et il établit dans un écrit exprès que la recevoir étoit une apostasie. Depuis ce temps il composa sur cet objet une foule de petites brochures, toutes plus violentes les unes que les autres, lettres, requêtes, protestations, dénonciations. Sa fougue et l'intempérance de son zèle lui attirèrent plusieurs exils et emprisonnemens, qui ne firent qu'échauffer cette tête ardente. Il s'enfuit en Hollande, et mourut à Schoonaw, près Utrecht.

*16 mai.* — René-Joseph de Tournemine, Jésuite, né à Rennes en 1661, travailla long-temps au journal de Trévoux, et fut bibliothécaire de la Maison professe de Paris. Il étoit à

la fois théologien, philosophe, antiquaire, littérateur et critique. Ses principaux écrits, du moins parmi ceux qui entrent dans notre plan, sont : *Réflexions sur l'athéisme; Eclaircissement sur la prophétie de Jacob,* Non auferetur sceptrum de Juda ; *de la Liberté de penser sur la religion; Lettres sur la dernière Pâque; Lettre sur l'immortalité de l'ame et les sources de l'incrédulité,* et beaucoup de dissertations et de mémoires sur différens sujets. Il donna une édition de Menochius, et y joignit onze dissertations. Il engagea, dit-on, fortement le P. Hardouin à abandonner son système ou du moins à ne pas le publier, et il lui déclara qu'en ce cas il le combattroit de toutes ses forces. C'est pour cela qu'il rédigea les *douze impossibilités du système du P. Hardouin, proposées en 1702;* elles sont restées manuscrites. On trouve dans les OEuvres de Voltaire, trois lettres de lui à ce Jésuite, dans lesquelles il lui propose ses doutes sur des points importans avec une modération dont il eût été à souhaiter qu'il ne se fût jamais départi. Le P. de Tournemine étoit avec le P. Chamillart, de l'espèce d'académie qui se tenoit à Paris dans la bibliothèque du cardinal de Rohan, et sur laquelle on peut voir la *Bibliothèque historique de la France,* nouvelle édition, tom I^er^. n°. 852. Le *Moréri* loue lui-même beaucoup ce savant Jésuite, qui cependant se déclara contre les jansénistes, soit dans ses sermons, soit dans plusieurs écrits sur ces disputes.

*20 mai.* — Mathurin Veyssière la Croze, né à Nantes en 1661, Bénédictin de Saint-Maur, quitta cette congrégation et la France en 1696, abjura la religion catholique à Bâle, et se retira à Berlin. Il écrivit contre Hardouin. *Histoire du christianisme des Indes; Entretiens sur divers sujets d'histoire; Histoire du christianisme d'Ethiopie et d'Arménie.* D. Bernard Pez, Bénédictin allemand, lui écrivit une lettre très-bien faite pour l'engager à rentrer dans le sein de l'Eglise. La réponse de la Croze montre les liens qui le retenoient. Ce réfugié étoit fort savant, et ses écrits sont en

grand nombre. La plupart n'entrent pas dans notre plan.

*20 juin.* — Edmond Martenne, Bénédictin de Saint-Maur, né au diocèse de Langres en 1654, se distingua par ses savantes recherches et son amour pour l'étude. En 1708, il commença un voyage dans les différentes provinces de France pour y faire les recherches nécessaires à l'achèvement du *Gallia christiana*. Il finit ce voyage en 1713, avec D. Ursin Durand, et en publia les fruits dans son *Thesaurus novus anecdotorum*. En 1719, ils firent un autre voyage en Allemagne, et donnèrent aussi la collection des pièces qu'ils avoient découvertes. Ces deux voyages ont été imprimés sous le titre de *Voyages littéraires*, 1717 et 1724. Martenne donna de plus un *Commentaire sur la règle de saint Benoît; des Anciens rits des Moines; des Anciens rits ecclésiastiques touchant les Sacremens*, ces trois écrits en latin; *de la Discipline de l'Eglise dans la célébration des offices; Vie de D. Claude Martin*. Mais le plus célèbre de ses ouvrages est le *Veterum scriptorum amplissima collectio*, 9 vol. in-folio.

*15 août.* — Louis-Anastase Guichard, religieux pénitent du Tiers ordre de saint François, sous le nom de P. Anastase, naquit à Sens, et mourut au couvent de Picpus à Paris. Il a laissé une *Histoire du socinianisme*, 1723; une *Histoire de Sens*, et un *Traité historique et canonique sur les livres défendus*. Ces deux derniers sont restés manuscrits.

*19 août.* — Alvarez Cienfuegos, cardinal, évêque de Catane en 1720, puis archevêque de Montréal, ministre plénipotentiaire de l'Empereur à Rome, naquit en 1657 à Aguerra, en Espagne. Il entra chez les Jésuites, et fut professeur de théologie. L'empereur Charles VI lui confia plusieurs affaires importantes, et le présenta pour le chapeau. Cienfuegos eut de la peine à être nommé, à cause de l'*Ænigma theologicum in mysterio SS. Trinitatis*, imprimé à Vienne en 1717, et qui fut déféré au siége. Mais cet ouvrage, où il s'écartoit de la méthode ordinaire des théologiens, ne fut pas condamné. On a encore de lui *Vita abscondita sub spe-*

*ciebus eucharisticis ;* la *Vie du P. Jean Nieto*, et celle *de saint François de Borgia.*

*2 septembre.* — Charles-Louis Hugo, évêque de Ptolémaïde *in partibus*, abbé d'Etival, étoit né en Lorraine, et entra chez les Chanoines-prémontrés. Il se livra à l'étude, et publia successivement divers ouvrages. Il eut de longues disputes avec l'évêque de Toul sur la juridiction, et le clergé de France y intervint. En 1696, le chapitre général de son ordre censura dix propositions extraites de ses cahiers de théologie. Il est auteur de la *Vie de saint Norbert ;* des *Monumens historiques et dogmatiques de l'antiquité*, en latin ; de l'*Histoire de Moïse ;* d'une réfutation du système de Faydit sur la Trinité, etc. Ce prélat étoit vif et ardent. Son *Traité historique de la maison de Lorraine* fut condamné par arrêt du parlement de Paris, du 17 décembre 1712.

*5 octobre.* — Charles de la Rue, Bénédictin de Saint-Maur, né à Corbie en 1684 ; il avoit entrepris un grand ouvrage des antiquités ecclésiastiques, et donna les deux premiers volumes de l'édition des *Œuvres d'Origène*, qui fut achevée par D. Vincent de la Rue, son neveu, aussi Bénédictin. Celui-ci mourut en 1762, après avoir publié l'ancienne version latine de la Bible, appelée *Italique.*

*28 octobre.* — Gilles Vauge, Oratorien, né en Bretagne, professa la théologie, à Grenoble, sous le cardinal le Camus et sous Montmartin, son successeur. Il mourut à Lyon. Il est auteur du *Catéchisme de Grenoble*, du *Directeur des ames pénitentes ;* d'un *Traité de l'espérance chrétienne*, et de deux dialogues sur les disputes de l'Eglise à cette époque.

*30 novembre.* — François Vivant, docteur de Sorbonne, curé de Saint-Leu, à Paris, puis chanoine de la métropole et grand-vicaire du diocèse, né en 1688, eut beaucoup de part au Missel du cardinal de Noailles en 1727. On lui doit un *Traité contre la pluralité des bénéfices*, et un autre *contre la Validité des ordinations anglicanes*, de Le Courrayer. Son frère, Jean Vivant, évêque de Paros

et suffragant de Strasbourg, y étoit mort le 16 février 1739.

— Chrétien-Auguste Salig, théologien luthérien, né près Magdebourg en 1692, est auteur d'une *Histoire de la confession d'Augsbourg;* du *Nodus prædestinationis solutus,* et d'un *Traité sur l'eutychianisme plus ancien qu'Eutychès.* On l'accusa d'y être nestorien, ou du moins de regarder le nestorianisme et l'eutychianisme comme des opinions indifférentes. Jablonski, le fils, étoit de ce sentiment. Hoffman a fait une dissertation contre lui et Salig.

## 1740.

*13 janvier.* — Jean Mallemans, chanoine de Sainte-Opportune à Paris, étoit né à Beaune en 1649. Il n'embrassa l'état ecclésiastique qu'après avoir été militaire et marié. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous ne citerons que son *Histoire de la religion depuis le commencement du monde jusqu'à Jovien;* des *Pensées sur le sens littéral des dix-huit premiers versets de l'Evangile de saint Jean,* et diverses dissertations sur des passages difficiles de l'Ecriture sainte. Cet écrivain avoit de l'érudition, mais il étoit vif et singulier.

*26 avril.* — François Hare, évêque anglican de Saint-Asaph, puis de Chichester, étudia à Cambridge, et fut précepteur du fils du duc de Marlborough. Cette place devint le principe de sa fortune. Il fut cependant opposé à Hoadly dans la controverse de Bangor; ce qui lui attira un pamphlet de celui-ci. Vers la fin du règne d'Anne, Hare publia un pamphlet anonyme intitulé : *Difficultés décourageantes qui accompagnent l'étude de l'Ecriture dans la voie du jugement privé, représentées à un jeune ecclésiastique.* Hare cacha soigneusement qu'il fût l'auteur de cet écrit qui auroit pu nuire à son avancement, et dont le ton excita les plaintes de la convocation. L'auteur y avoit mis une teinte d'ironie assez déplacée dans ces matières, et Whiston l'a accusé d'avoir été une espèce de sceptique en fait de religion. Hare

publia encore des sermons détachés. Son plus grand ouvrage est le *Livre des Psaumes en hébreu rétabli dans le mètre poétique primitif.* Il se flattoit d'avoir retrouvé la versification hébraïque, et croyoit avoir prouvé son système d'une manière irréfragable. Mais Lowth l'a renversé depuis. Les œuvres de Hare ont été imprimées, en 1746, en 4 vol.

*7 mai.* — François Catrou, Jésuite, né à Paris en 1659, commença par la prédication, travailla ensuite au journal de Trévoux et donna, en 1706, l'*Histoire du fanatisme dans la religion protestante*, qui fut augmentée depuis de l'*Histoire du Davidisme* et de celle *des Quakers.* Il avoit de la réputation comme littérateur.

*1^er^. juin.* — Samuel Werenfels, théologien protestant, né à Bâle en 1657, fils de Pierre (1), eut beaucoup de réputation dans sa communion, et donnoit à Bâle des leçons très-suivies. Il formoit, avec Turretin et Osterwald, ce qu'on appela le triumvirat des théologiens de Suisse. Il a laissé des opuscules de théologie, des sermons et des dissertations sur des matières ecclésiastiques.

*27 juin.* — Jean-Baptiste du Sollier, Jésuite, né près Courtray en 1669, fut associé aux Jésuites d'Anvers pour la continuation des *Acta sanctorum*, et eut même quelque temps la direction de l'entreprise. Il publia les mois de juin, juillet et août; un *Traité des patriarches d'Alexandrie*, et quelques autres écrits.

*25 juillet.* — Laurent Blondel, laïque, instruit dans la bibliographie et la liturgie, et très-affectionné pour Port-royal, étoit né à Paris en 1672. Il a fourni des matériaux aux nombreux compositeurs d'histoires et de mémoires sur Port-royal. On a de lui, *Vies des saints*, 1722, 1 vol. in-folio; *Pensées évangéliques; Pratiques et Prières.* Il donna, en

(1) Pierre Werenfels, ministre protestant, pasteur et professeur de théologie à Bâle, y mourut le 23 mai 1703, laissant plusieurs ouvrages de controverse, en latin.

1734, une nouvelle édition des *Vies des saints*, de Goujet et Mésenguy. Il ne faut pas le confondre avec Pierre-Jacques Blondel, mort le 30 août 1730, à cinquante-six ans, et dont on a *les Vérités de la religion enseignées par principes*, 1705, in-12.

*27 octobre.* — Charles du Plessis d'Argentré, évêque de Tulles depuis 1723, étoit né en Bretagne en 1673. Il fut docteur de Sorbonne en 1700, puis aumônier du Roi. Il donnoit à l'étude tout le temps que lui laissoient les fonctions de l'épiscopat qu'il remplissoit avec assiduité. Il s'appliqua surtout à l'histoire ecclésiastique et à la théologie, et composa, dans ce genre, des ouvrages pleins de recherches. Le plus connu est la *Collection des jugemens sur les nouvelles erreurs proscrites dans l'Eglise depuis le commencement du XII^e^. siècle jusqu'en 1725*, en latin, Paris, 1728, 3 vol. in-folio; *Lettre et instruction pastorale sur la juridiction qui appartient à l'Eglise*, en 1731; *Elémens de théologie; Explication des sacremens*, en 3 vol.; *Mandement sur la dévotion au sacré Cœur;* sermons; *Méthode d'oraison; Notes sur le traité de l'Analyse de la foi divine*, de Holden; *Apologie de l'amour qui nous fait désirer véritablement de posséder Dieu seul par le motif de trouver notre bonheur dans ses connoissances*, 1699. Tous ces ouvrages et quelques autres encore forment plus de vingt volumes. M. d'Argentré étoit aussi pieux et zélé qu'instruit et laborieux. A sa mort, il travailloit à une théologie tirée des livres saints.

*10 décembre.* — Pierre Fromage, Jésuite, né à Laon en 1678, fut missionnaire dans le Levant. Il avoit établi une imprimerie dans le monastère de Saint-Jean-Baptiste, près d'Antura, village de l'Anti-Liban, et il y a publié un assez grand nombre d'ouvrages en arabe; ce sont, pour la plupart, des traductions d'ouvrages de piété connus en Europe. Le P. Fromage assista au concile des Maronites en 1736.

*23 décembre.* — Daniel Waterland, prêtre et docteur anglican, né en 1683, prêcha, en 1720, le premier cours

des sermons fondés par lady Moyer pour la défense de la Trinité, et eut, sur le même sujet, une controverse avec Clarke. Il étoit partisan des souscriptions et de l'orthodoxie anglicane, et étoit regardé comme un des plus savans docteurs de sa communion à une époque où plusieurs en abandonnoient la doctrine. Ses principaux ouvrages sont, une *Défense de l'Ecriture*, contre Tindal; le *Cas de souscription arienne;* d'autres écrits en faveur du dogme de la Trinité, et une dissertation sur les articles fondamentaux de la religion chrétienne.

*25 décembre.* — Jean Soanen, évêque de Sénez, né à Riom en 1647, entra dans l'Oratoire, et eut quelques succès dans la prédication. Il fut nommé à l'évêché de Sénez en 1695, et fut suspens au concile d'Embrun en 1727. On l'exila à l'abbaye de la Chaise-Dieu, en Auvergne, où il demeura jusqu'à sa mort. Dorsanne dit qu'en 1720, on gagna cet évêque, qui ordonna en peu de jours douze Hollandois sur les démissoires du chapitre d'Utrecht, et sans *Extra tempora.* Ce prélat avoit des qualités; mais il fut la dupe d'intrigans qui abusèrent de son extrême facilité. Nous avons parlé de son appel et de sa condamnation. Il eut le malheur d'applaudir aux miracles et aux convulsions dans des lettres imprimées. La plupart des écrits publiés sous son nom n'étoient pas de lui; il est même douteux qu'il en ait composés. On n'est pas sûr qu'il soit auteur des *Sermons* imprimés, comme de lui, en 1767. Quant aux Lettres, Mandemens et Instructions pastorales qu'il donna sur les contestations d'alors, on en connoît les auteurs. Cadry eut beaucoup de part à l'*Instruction pastorale* de 1726, qui provoqua principalement la tenue du concile d'Embrun. Boursier composa l'*Instruction pastorale*, de 1728, *sur l'autorité de l'Eglise.* Il fournit de plus à l'évêque, sa *lettre au Roi* en 1729, et d'autres écrits. La *Lettre* du 20 juin 1736, publiée sous le nom de Soanen, *contre les erreurs avancées dans quelques nouveaux écrits*, est du P. de Gennes. Ces

*nouveaux écrits* étoient ceux de l'abbé Debonnaire, appelant, qui s'étoit associé avec Boidot, Mignot, de la Tour et autres appelans, pour combattre le figurisme et les convulsions. *Voyez* Debonnaire, 1752. Soanen étoit visité avec empressement, dans sa retraite, comme un confesseur de la foi. Un pélerinage à la Chaise-Dieu étoit alors de rigueur. Il n'oublioit point de signer : *Jean, évêque de Sénez, prisonnier de Jésus-Christ.* Cependant sa réputation souffrit quelque atteinte lors des convulsions. Des appelans mêmes le peignirent comme un vieillard *de la foiblesse duquel on abusoit pour lui faire adopter les visions du figurisme, et autoriser un fanatisme révoltant pour le bon sens, et déshonorant pour la religion;* et il mourut sans pouvoir ramener la paix dans son troupeau divisé. Depuis le concile d'Embrun, son diocèse avoit été successivement régi par trois grands-vicaires, les abbés de Saléon, de la Mothe et de Vocance, qui achevèrent d'y établir le calme, malgré les efforts d'Etienne de la Porte, qui prit quelque temps le titre de grand-vicaire de Soanen, publia des lettres et mandemens, fut arrêté pour ses intrigues, relâché ensuite, et mena une vie errante et vagabonde. On publia, en 1751, *la Vie et les Lettres de M. Soanen,* en 8 gros vol. in-12. On y trouve un abrégé des miracles opérés par son intercession; car il y en eut une foule pendant sa vie et après sa mort. Les lettres contenues dans ce recueil sont au nombre de plus de seize cents. La plupart étoient de la façon de Jean-Joseph Pougnet, dit Bérard ou Beaumont, que l'on avoit donné au prélat pour secrétaire, et qui fut depuis un agent très-actif de l'église d'Utrecht. Il y faisoit tenir à l'évêque le langage d'un chef de parti. Ces lettres sont presque toutes en effet pour la gloire et les intérêts des appelans.

*29 décembre.* — Paul le Clerc, Jésuite, né à Orléans en 1657, est auteur de la *Vie d'Ubaldin;* de l'*Abrégé de la vie de saint François Régis;* de *Réflexions sur les quatre fins dernières;* des *Vérités et pratiques chrétiennes,* et de

quelques autres livres de piété. Il étoit pieux et zélé pour l'instruction des jeunes gens, et mourut à Paris.

## 1741.

*2 février.* — Guillaume Cuypers, Jésuite, savant critique, né à Anvers en 1686, fut un des coopérateurs des *Acta sanctorum*, travailla aux mois de juillet et d'août, et donna quelques dissertations estimées, entr'autres un *Traité historique des patriarches de Constantinople*.

*25 février.* — François de Villeneuve de Vence, prêtre de l'Oratoire, mort à Vendôme, dans un âge avancé, avoit traduit les six *livres* de saint Augustin *contre Julien*, 1736, deux vol. et le *Traité de la grâce*, du même, 1738. Il ne faut pas le confondre avec Henri-François de Vence, dont nous parlerons sous 1749.

*26 mai.* — Daniel-Ernest Jablonski, théologien protestant, né à Dantzick, en 1660, du dernier évêque des Bohêmes, fut ministre de la cour à Berlin. Il montra du zèle contre l'athéisme et le déisme, et travailla à la réunion des luthériens et des calvinistes. Mais il échoua, malgré sa réputation et ses efforts. Il est auteur de *Sermons ou Homélies;* de l'édition d'une *Bible hébraïque;* de l'*Histoire du Consensus de Sendomir*, en 1730; de la *Relation* de l'affaire de Thorn, en 1724, et des *Plaintes des réformés polonois*, en 1723. Il a laissé de plus des ouvrages de théologie et des commentaires sur l'Ecriture sainte.

*29 mai.* — François Bretonneau, Jésuite, né à Tours en 1660, se distingua dans la carrière de la prédication. Ses sermons furent publiés, en 1743, par le P. Berruyer, en 7 vol. Le P. Bretonneau fut éditeur des *Œuvres spirituelles* du P. Valois, et des sermons de ses confrères, Bourdaloue, Cheminais et Giroust. On a encore de lui des *Réflexions chrétiennes pour les jeunes gens qui entrent dans le monde*, et un *Abrégé de la vie de Jacques II.*

*24 juillet.* — Edouard Synge, archevêque anglican de

Tuam, en Irlande, naquit en 1659. Il laissa un grand nombre d'écrits, de sermons, de Traités et de Mandemens, qui sont cités avec éloge dans la *Biographie britannique*.

*30 juillet.* — Thomas Emlyn, ministre presbytérien anglois, naquit en 1663. Il devint *haut arien*, c'est-à-dire, qu'il croyoit que Jésus-Christ n'étoit pas Dieu, mais seulement le premier des êtres créés, le créateur du monde et un objet d'adoration. Il fut pasteur à Dublin, où l'on découvrit bientôt ses sentimens sur la Trinité. On l'arrêta, et on le traduisit devant un juri qui le condamna, le 16 juin 1703, à un an d'emprisonnement et à une amende de 1000 livres. Ayant obtenu peu après son élargissement, il se rendit à Londres, où il se mit à la tête d'une petite congrégation. En 1706, il publia : *La Défense du culte du Seigneur Jésus-Christ, d'après les principes unitaires*, en réponse à Boyse et à Waterland. Il écrivit, en 1707, contre Sherlock et Fowler. En 1715, il se déclara contre l'authenticité du texte de saint Jean : *Il y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel....*, et il eut à ce sujet une controverse avec le ministre Martin, pasteur de l'église protestante de La Haie. Emlyn attaqua aussi la *Nouvelle théorie de la Trinité*, de Bennett. C'étoit un ami de Clarke et de Whiston. On dit que ses écrits ont beaucoup contribué à répandre l'arianisme.

*12 septembre.* — Dominique de Colonia, Jésuite, né à Aix en 1660, mourut à Lyon, avec la réputation d'un littérateur et d'un savant. Son principal ouvrage est *la Religion chrétienne autorisée par le témoignage des auteurs païens*, imprimée à Lyon en 1718, en 2 volumes. Il y a beaucoup de recherches dans ce livre. C'est à peu près le même sujet qu'avoit déjà traité le P. Pezron, et que Lardner, en Angleterre, et Bullet, en France, ont encore approfondi depuis. Colonia a fait de plus le *Panégyrique de saint François-Régis*, et la *Bibliothèque des livres jansénistes*. Cette dernière a été mise à l'index à Rome par un décret du 20 septembre 1749. L'auteur y prodiguoit le titre de jansénistes à

des auteurs estimables, à des ouvrages exempts de cette tache et à des opinions non condamnées.

*20 novembre.* — Melchior de Polignac, cardinal, archevêque d'Auch, naquit au Puy en 1661. Il prit le bonnet de docteur en 1683, et fut chargé de plusieurs négociations à Rome lors de l'accommodement avec Alexandre VIII. Depuis il fut ambassadeur en Pologne et en Hollande, et fut créé cardinal en 1712. En 1725, le Roi le nomma archevêque d'Auch, et ministre de France à Rome, où il résida depuis 1724 jusqu'en 1732. Ce cardinal mourut à Paris. C'étoit un littérateur et un savant. On lui doit le poème de l'*Anti-Lucrèce*, publié, après sa mort, par l'abbé de Rothelin, avec les notes de le Beau.

*17 décembre.* — Thomas Bouges, religieux Augustin, né vers 1667, est auteur de la *Philosophie augustinienne; Chronologie sacrée et profane; Dissertation sur les soixante-dix semaines de Daniel; Histoire ecclésiastique de Carcassonne.* Il étoit de la province de Toulouse, et mourut à Paris.

*21 décembre.* — Bernard de Montfaucon, Bénédictin de Saint-Maur, né en Languedoc en 1655, est connu par son érudition. Il est auteur d'une nouvelle édition des *OEuvres de saint Athanase*, en 1698; d'une autre des *OEuvres de saint Jean Chrysostôme*, en 1718, d'une autre des *Hexaples d'Origène*, de recueils et de dissertations qui supposent beaucoup de lecture, de connoissances et de recherches.

— Albert Schultens, ministre protestant, né à Groningue, est auteur de *Commentaires sur Job et sur les Proverbes;* d'un *Traité des origines hébraïques;* d'une *Grammaire* de cette langue, et de *remarques* sur différens passages de l'ancien Testament.

## 1742.

*1^er^. mars.* — Antoine-François Bellati, Jésuite, né à Ferrare en 1665, prêcha avec succès dans les principales villes d'Italie. Il se retira ensuite à Plaisance. On a publié à Fer-

rare, en 4 volumes, ses *Sermons*, *Traités de morale*, *Exhortations*, *Lettres*, *Prières*, avec sa *Vie*. Il étoit bon littérateur et bon écrivain.

*17 avril.* — Pierre Brumoy, Jésuite, né à Rouen en 1668, travailla aux *Mémoires de Trévoux*, revit le onzième volume de l'*Histoire de l'Eglise gallicane*, et composa le douzième. Il est auteur de la *Morale chrétienne*, et de la première lettre de l'*Examen du poème* de Racine *sur la grâce*. Il fut obligé de sortir de Paris, en 1739, pour l'*Histoire de Tamerlan*, du P. Margat, son confrère, de l'impression de laquelle il avoit pris soin, et où le Régent étoit fort maltraité. Le P. Brumoy étoit un littérateur habile.

*14 mai.* — Dominique-Marie Varlet, évêque de Babylone, né à Paris en 1678, prit le bonnet de docteur en Sorbonne en 1706, et travailla pendant six ans dans la Louisiane et dans le Canada comme missionnaire. A son retour, il fut nommé par le Pape évêque d'Ascalon et coadjuteur de Babylone. Il fut sacré en cette qualité à Paris, le 19 février 1719, apprit le jour même la mort de Louis-Marie Pidou de Saint-Olon, évêque de Babylone, et partit de Paris le 18 mars. Il prit sa route par la Hollande, où il contracta des liaisons avec les opposans de ce pays. Arrivé à Shamaké, en Perse, le 1^er^ novembre, il y fut déclaré suspens par l'évêque d'Ispahan, vicaire apostolique dans ces contrées. La cour de Rome avoit appris de lui diverses choses qui la portèrent à ordonner cette mesure. L'évêque de Babylone revint en Hollande, s'y livra entièrement aux appelans, et sacra successivement quatre archevêques d'Utrecht, malgré les brefs des Papes. Le 15 février 1723, il appela de la bulle et de la censure portée contre lui. On a de lui deux *Apologies* de sa conduite; une *lettre*, du 23 octobre 1736, à Soanen, pour donner son assentiment à la *lettre* de celui-ci, du 20 juin précédent, *contre les erreurs avancées dans quelques nouveaux écrits;* une *Lettre* du 12 mai 1736, à l'évêque de Montpellier, en faveur des miracles du diacre Pâris; deux autres *Lettres*, à

l'évêque de Sénez, et une sur l'*Histoire du concile de Trente*, de Le Courrayer. Ces écrits ont tous été imprimés. Varlet vint en France incognito, et logea à Régennes, chez M. de Caylus. Il y passa quelque temps caché, et retourna mourir en Hollande dans les bras de ses amis. Le marquis de Fénélon, ambassadeur en Hollande, et M. d'Acunha, ambassadeur de Portugal dans le même pays, s'efforcèrent, dans une conférence, de l'engager à abandonner le parti auquel il s'étoit livré. Ils ne purent réussir.

*14 juillet.* — Richard Bentley, docteur anglican, né en 1662, fut le premier qui prêcha les sermons de la fondation de Boyle. Il y établit ses preuves contre l'athéisme, d'après le système de Locke sur les idées, et celui de Newton sur le monde. En 1713, il donna, sous le nom de *Philéleuthère de Leipsick*, des *Remarques sur le discours touchant la liberté de penser de Collins*. Ces *Remarques* ont depuis été traduites en françois par Armand de la Chapelle. Elles eurent beaucoup de succès en Angleterre. Bentley écrivit pour prouver que le passage célèbre de saint Jean : *Il y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel.....*, étoit apocryphe. C'étoit un habile critique et un littérateur distingué.

*21 août.* — Jean-Gustave Reinbeck, théologien luthérien, né à Zell en 1682, étoit pasteur à Berlin. On a de lui : *Considérations sur la confession d'Augsbourg; Recueil de sermons; Traités de Morale;* d'autres écrits sur des matières ecclésiastiques. Il étoit considéré dans sa communion.

*18 septembre.* — Vincent-Louis Gotti, cardinal, né à Bologne en 1664, fut d'abord religieux Dominicain, et inquisiteur à Milan, puis patriarche titulaire de Jérusalem, et cardinal en 1728. Il eut beaucoup de suffrages au conclave de 1740, et mourut à Rome avec la réputation d'un théologien savant et laborieux. Ses ouvrages roulent tous sur ces matières; ce sont : *De verâ Christi ecclesiâ*, en 3 vol.; *Theologia scholastico-dogmatica; Colloquia theologico-*

*polemica; De eligendâ inter christianos dissidentes sententiâ;* plus un grand ouvrage en douze volumes, qui parurent depuis 1735 jusqu'en 1740, pour prouver la vérité du christianisme contre les athées, les mahométans, les païens et les juifs. On a sa vie par le P. Ricchini.

*22 septembre.* — Pierre Benoît, Jésuite, étoit né à Gusta, en Phénicie, en 1663, d'une famille maronite; son nom de famille étoit Ambarach. Il fut élevé à Rome dans le collége des Maronites, et s'y rendit habile dans l'étude des langues et de la théologie. De retour dans son pays, il fut ordonné prêtre par le patriarche des Maronites, et exerça le ministère ecclésiastique en Orient. Il alla ensuite à Rome pour les affaires de son église, et on l'engagea à y rester pour s'y livrer plus aisément à son goût pour les sciences. Cosme III le nomma professeur d'hébreu à Pise. Benoît se fit Jésuite en 1707. Il étoit lié avec tous les savans de ce temps-là, et particulièrement avec le cardinal Quirini. Il donna les deux premiers volumes de l'édition de saint Ephrem, continuée et achevée par le savant Assemani; traduisit une partie du Ménologe des Grecs, et fit deux dissertations contre Khol, le Brun et Renaudot.

*25 septembre.* — Henri-Michel Guédier de Saint-Aubin, docteur et bibliothécaire de Sorbonne, naquit à Gournai en 1695. Il avoit étudié principalement les langues, la théologie et la morale. On lui doit l'*Histoire sainte des deux alliances*, en 7 volumes, avec des dissertations; des décisions de cas de conscience, et des traités de théologie qui sont restés manuscrits.

*28 septembre.* — Jean-Baptiste Massillon, évêque de Clermont, naquit à Hières en 1663, et entra dans l'Oratoire en 1681. Il est assez connu par ses brillans succès dans la chaire, et ses sermons, que nous avons imprimés, justifient la réputation qu'il obtint de son vivant. On nous a conservé peu de faits sur sa vie. Massillon fut employé quelque temps, suivant l'usage de l'Oratoire, à faire les fonctions de régent dans dif-

férens colléges. Il se trouvoit à Vienne lors de la mort de Henri de Villars, archevêque de cette ville, en 1693. Il fut chargé de prononcer son oraison funèbre, qui fut fort goûtée. En 1698, il prononça, à Lyon, celle de M. de Villeroi, archevêque de cette ville. Ces deux productions révélèrent à ses supérieurs la nature de son talent. Le P. de la Tour, général de l'Oratoire, appela Massillon à Paris. Bourdaloue tenoit alors le sceptre de l'éloquence chrétienne. Massillon se lança après lui dans la carrière, et, sans l'imiter en tout, se fit un genre nouveau, qui ne l'a pas moins illustré. Le Jésuite avoit quelque chose de grave et d'austère; l'Oratorien, sans atténuer la sévérité de la morale évangélique, l'insinua avec plus d'art. Sans négliger les raisonnemens, il chercha surtout à parler au cœur. Il descendit dans la conscience de ses auditeurs, leur dévoila les ressorts les plus secrets de leurs actions, et les confondit par des peintures où chacun fut étonné et honteux de se reconnoître. Bientôt son nom se répandit, et toutes les chaires de la capitale se disputèrent l'avantage de l'entendre. Massillon parut à la cour. L'excellent esprit de Louis XIV le rendit sensible aux beautés d'un talent digne de son siècle. Ce prince dit à l'orateur des choses très-flatteuses, et lui déclara qu'il vouloit l'entendre tous les deux ans. Il ne paroît pas cependant que ce projet ait été rempli, et l'on ne croit pas que Massillon ait fait plus de trois ou quatre stations à la cour. On voit, par plusieurs passages de ses sermons, qu'il y prêcha dans le temps des désastres de la guerre de la succession. Il prononça, en 1709, l'oraison funèbre du prince de Conti, qui venoit de mourir dans les plus grands sentimens de piété, entre les bras du P. de la Tour, général de l'Oratoire. Deux ans après, il prononça celle du grand Dauphin; en 1715, celle de Louis XIV, et en 1723, celle de Madame, mère du Régent. On peut rapporter au même temps des conférences ecclésiastiques qu'il fit, en qualité de directeur, au séminaire Saint-Magloire. Un talent si distingué devoit frayer à

Massillon le chemin de l'épiscopat. Le Régent avoit à faire oublier quelques choix peu heureux qui attristoient les amis de la religion et de la paix de l'Eglise. Il étoit sûr des suffrages de l'opinion publique en élevant aux honneurs celui dont la voix avoit retenti si long-temps dans les chaires, et dont la conduite répondoit à ses prédications. Le 6 novembre 1717, il nomma Massillon à l'évêché de Clermont sur le refus de l'abbé de Louvois. Ses bulles n'eussent certainement souffert aucune difficulté à Rome; mais il n'en étoit pas de même de quelques autres nommés à la même époque, et la cour de France ne vouloit pas permettre que le Pape fît de distinction. Elle refusoit donc les bulles que Clément XI offroit, à moins qu'il ne les envoyât toutes. Cette négociation retarda l'expédition des bulles de Massillon. Il ne fut préconisé qu'en mai 1718, et sacré le 21 décembre suivant. Il avoit donné cette année même une nouvelle preuve de la flexibilité de son talent. Choisi pour prêcher le Carême devant Louis XV enfant, il crut devoir, par égard pour l'âge du Roi, donner à ses sermons une autre couleur. Le style et le fond, tout y étoit approprié à l'instruction d'un enfant destiné à commander. On sait avec quels applaudissemens furent écoutés ces discours, qui sont comme un cours de morale pour les grands, et dont la réputation s'est toujours soutenue, même parmi les gens du monde. Voltaire faisoit, dit-on, un cas particulier du *Petit Carême*. Cependant, aux yeux de beaucoup de connoisseurs, c'est la production la moins parfaite de Massillon, et l'on croit y reconnoître quelques traces de la promptitude avec laquelle cet ouvrage passe pour avoir été composé. Massillon connoissoit assez les règles de l'Eglise sur la résidence pour s'y conformer, et on peut croire qu'il se seroit hâté de se rendre à son diocèse, s'il n'avoit été mêlé dans quelques négociations pour la paix de l'Eglise. On étoit alors dans la plus grande chaleur des disputes au sujet de l'appel. Massillon n'y prit part que pour les calmer. Il s'unit avec le

P. de la Tour, général de l'Oratoire, pour l'accommodement de 1720. Il fut nommé dans le même temps membre d'un conseil de conscience, composé de cinq prélats, et n'omit rien pour ramener à des sentimens plus modérés ceux qui avoient levé l'étendard de l'opposition. Mais son éloquence, sa douceur et son esprit de conciliation échouèrent contre les préventions et l'opiniâtreté, et il eut même le chagrin de voir la pureté de ses intentions méconnue, et ses louables efforts taxés d'esprit d'intrigue par des gens auxquels ce reproche convenoit un peu mieux qu'à lui. Un autre sujet de blâme fut la conduite que tint Massillon relativement à l'abbé, depuis cardinal Dubois. Non-seulement l'évêque de Clermont fut un des prélats consécrateurs de Dubois, mais il fut aussi un des témoins dans l'enquête d'usage sur la vie et les mœurs de ce ministre. Au lieu de conclure de ces deux faits que Massillon compromit alors la vérité et la religion, ne seroit-il pas plus raisonnable de dire que le témoignage d'un évêque si estimable pourroit atténuer l'opinion défavorable qu'on est accoutumé à se former du cardinal Dubois, que Fénélon appeloit *son ami depuis longues années?* Quoi qu'il en soit, Massillon, dégoûté peut-être, par ces désagrémens, d'un théâtre dangereux, partit, le 12 février 1721, pour son diocèse, qu'il ne paroît avoir quitté depuis que fort rarement. Il s'occupa sur-le-champ des devoirs de l'épiscopat par un Mandement du 9 avril 1721. Il annonça une visite générale de son diocèse, et employa en effet les années suivantes à visiter toutes les portions de son troupeau. Nous le voyons encore, en 1730, annoncer une seconde visite générale, et en 1738, une troisième. Il tenoit annuellement des synodes diocésains, et nous avons vingt discours qu'il prononça successivement dans ces réunions épiscopales. Il y en a un pour chaque année; ce qui prouve avec quelle exactitude et quel zèle Massillon s'acquittoit des devoirs de sa place, et veilloit à la bonne discipline de son clergé; le discours synodal pour l'année 1742

est remarquable en ce que Massillon y paroît redoubler de zèle sur cet article important, et annonce en quelque sorte que c'est pour la dernière fois qu'il parle à ses prêtres. Il donnoit aussi des conférences, des retraites, dans lesquelles il exhortoit, soit les jeunes ecclésiastiques, soit les curés. Ces discours ont tous un caractère touchant d'onction, et ce n'est pas sans raison que quelques personnes les placent sur la même ligne que ses meilleurs sermons. A ces preuves du zèle de Massillon, nous pouvons en ajouter de sa parfaite conformité avec ses collègues sur les matières alors contestées. Dans son premier synode, il renouvela l'ordonnance de son prédécesseur sur l'acceptation de la bulle *Unigenitus*, et sur la défense de lire les *Réflexions morales;* et il y tint la main. Il nous apprend lui-même qu'il en fit sortir tous les réappelans, et que le petit nombre d'appelans qui restoit, étoit venu se soumettre à lui. Il se félicitoit de ce que son diocèse, qu'il avoit trouvé plein de troubles, étoit devenu, par ses soins, le plus tranquille. Du reste, il ne faisoit pas trophée de son zèle, et un religieux de Riom, le P. Mercier, lui ayant écrit pour lui demander des détails qu'il vouloit envoyer à la cour, Massillon se moque un peu de son obligeance dans une lettre du 19 novembre 1724, et lui dit qu'il ne cherche pas à être prôné. C'est dans cette même lettre qu'il ajoute : *Une des plus grandes plaies que le jansénisme ait faites à l'Eglise, c'est, à mon avis, d'avoir mis dans la bouche des femmes et des simples laïques, les plus relevés et les plus incompréhensibles mystères, et d'en avoir fait un sujet de conversation et de dispute. C'est ce qui a répandu l'irréligion. Il n'y a pas loin pour les laïques de la dispute au doute et du doute à l'incrédulité.* Massillon eut une nouvelle occasion de manifester ces sentimens, et de montrer que le zèle s'allioit fort bien chez lui avec la modération. Seguenot fut exilé à l'abbaye de la Chaise-Dieu, dans le diocèse de Clermont. Massillon ayant appris qu'il y étoit incommodé, lui fit offrir son château de Beauregard, dans la persuasion que la cour

ne lui refuseroit pas cet adoucissement. Il renouvela son offre dans l'hiver de 1728, par une lettre du 19 janvier, et proposa en même temps à l'évêque tout ce qui pourroit dépendre de lui pour améliorer sa situation. Il y joignit des avis, où l'on retrouve l'art et la sagacité de Massillon, mêlés cependant d'une nuance très-délicate de reproche. *Il est triste*, dit-il à son confrère, *de souffrir, et de souffrir en vain.* Il l'avertit de se mettre en garde contre la singularité, l'orgueil et l'amour propre. Il lui fait sentir qu'il est seul, et seul contre toute l'Eglise, et lui reproche de calomnier ses confrères en les représentant comme des déserteurs de la vérité. Cette lettre est pleine de mesure et de sagesse. Tel étoit même l'esprit de douceur et de modération de Massillon, qu'il craignit de n'avoir point observé assez de ménagement envers un homme dont l'âge et le caractère commandoient des égards, alors même que sa foiblesse ou son entêtement l'exposoient à de plus justes reproches. Il lui écrivit, le 14 février suivant, une plus longue lettre, dans laquelle il s'excuse en quelque sorte d'avoir traité ces matières, et l'exhorte de nouveau à repousser les louanges des factieux, et à se réunir à ses collègues. Il lui dit avec autant de force que de vérité : *Je ne voudrois, pour me défier de la bonté de votre cause, que lire les écrits odieux que vos apologistes répandent tous les jours dans le public. Je ne compte pour rien les invectives et les satires dont ils sont assaisonnés contre le Pape, et ce qu'il y a de respectable dans l'Eglise; ce qui a toujours été, comme vous le savez, le style du schisme et de l'erreur; mais tous les principes y sont renversés.* Une quatrième lettre achève de nous faire voir les sentimens de Massillon sur ces matières. Elle est datée du 28 février 1728, et adressée à M. de Tourouvre, évêque de Rodez, qui avoit signé une lettre au Roi, en faveur de Soanen. L'évêque de Clermont lui dit qu'il n'auroit point été d'avis de cette démarche. C'est-là qu'il fait le portrait suivant des appelans. *Je connois assez, comme vous savez, les appelans, et c'est parce que je les*

*connois, que dans aucun temps il ne m'a point été possible de les goûter; orgueil, amour de la singularité, mépris pour ceux qui ne pensent pas comme eux, quelque rang qu'on puisse tenir dans l'Eglise, parti extrême sur tout, hardiesse à décider et à revenir sur ce qu'il y a de mieux établi, nulle règle, nul amour de la paix, une intrigue et une cabale éternelles; les laïques, les femmes, les dévotes, les mondains, tout leur est bon. Si vous les connoissez, les voilà; je les ai toujours vus tels de mes propres yeux pendant près de trente ans que j'ai été à Paris* (1). Massillon eut quelque temps chez lui un neveu, Joseph Massillon, (*Voyez* 30 décembre 1780.) qui a été l'éditeur des sermons du prélat. On regrette qu'il ne les ait pas accompagnés d'une notice qui auroit fait connoître les détails de la vie de ce grand orateur. Son diocèse le perdit à l'âge de 79 ans. Son nom est cher aux amis de la religion et du goût. Ceux-ci observent avec un plaisir toujours nouveau cette composition si naturelle et pourtant si soignée, cette élocution si douce, cette heureuse facilité, cette magnifique abondance, ces développemens enchanteurs, toutes les ressources enfin d'un art puissant sur l'esprit des hommes. Ceux-là s'arrêtent avec complaisance sur cette morale si pure, sur ces peintures si vraies de la doctrine chrétienne, sur ces tableaux si frappans des funestes effets des passions, sur cette connoissance profonde de notre misère, sur la sagesse et l'onction de ces conseils, sur cette habileté à remuer les cœurs, sur cette réunion rare de toutes les qualités qui conviennent à un ministre chargé d'annoncer l'Evangile. Il est inutile de dire que les *Mémoires de la minorité de Louis XV*, publiés par Soulavie, en 1806, sous le nom de Massillon, ne sont point de ce grand évêque. C'est une compilation misé-

(1) Cette lettre, et les trois précédentes, existoient en original dans la bibliothèque de l'Oratoire de Saint-Honoré. On les a insérées dans les *Mélanges de philosophie*, 1806, tom. I^er^. pag. 262.

rable, indigne de lui plus encore pour le fond des choses que pour le style. La meilleure édition des Sermons de Massillon est celle de 1745 et années suivantes, donnée par son neveu. Elle est en 15 vol. en y comprenant un volume de *Pensées*.

*8 novembre.* — Claude-François Houteville, prêtre de l'Oratoire, puis secrétaire du cardinal Dubois, et abbé de Saint-Vincent du Bourg-sur-Mer, naquit à Paris vers 1688. Son ouvrage le plus connu est *la Religion chrétienne, prouvée par les faits*, in-4°. 1722, avec un *Discours historique*. Cet ouvrage fut critiqué pour le style, les raisonnemens et les jugemens. Houteville répondit à quelques difficultés, et profita néanmoins des critiques dans la troisième édition, en 1741, 3 vol. in-4°. Les *Mémoires de Trévoux* lui firent de solides objections. L'abbé Houteville est encore auteur d'un *Essai philosophique sur la Providence*, qui fut critiqué aussi, et d'un *Eloge historique de Bossuet*.

— Martin Pallu, Jésuite, né en 1661, prêcha devant Louis XIV. Ses *Sermons* ont été publiés, en 6 vol. par le P. Ségaud. Il a donné aussi le *Saint et fréquent usage des sacremens de Pénitence et d'Eucharistie*, et beaucoup d'autres livres de piété.

— Fulgence Belelli, religieux Augustin, né au diocèse de Conza, dans le royaume de Naples, théologien, fut général de son ordre. Son *Mens Augustini de statu creaturæ rationalis ante peccatum*, 1713, fut dénoncé à Rome, en 1714, et ne fut point proscrit. Belelli donna en même temps : *Mens Augustini de modo reparationis creaturæ post lapsum, adversus Baïanam et Jansenianam hæresim*. Il y concilie la doctrine de la bulle *Unigenitus* avec celle de saint Augustin.

— Hilaire Dumas, docteur de Sorbonne, n'est guère connu que par une *Histoire des cinq propositions de Jansénius*, qui parut en 1699, et par sa *Défense*, 1701. Le premier de ces ouvrages est solide, sage et modéré. Ceux qui vouloient voir les Jésuites partout, l'ont attribué au P. le Tellier; mais il ne pourroit être de ce religieux dans leur opinion, puisqu'on

puisqu'on n'y trouve rien de l'aigreur et de la véhémence qu'ils lui reprochent. Les faits y sont présentés sans passion, et les raisonnemens en sont pressans. Nul ouvrage n'est plus impartial, et plus décisif sur ces matières. L'abbé Dumas ne s'étoit point nommé dans l'*Histoire*, mais son nom se trouve dans la *Défense*. Il ne faut point le confondre avec Pierre Dumas, Doctrinaire, qui ne prit pas tout-à-fait le même parti. Celui-ci écrivit en faveur du P. Cerle, des filles de l'Enfance, et sur d'autres matières fort peu intéressantes aujourd'hui. Il mourut le 8 décembre 1703.

## 1743.

*7 janvier.* — Guillaume-Hyacinthe Bougeant, Jésuite, né à Quimper en 1690. Il fut exilé quelque temps à la Flèche, pour son *Amusement philosophique sur le langage des bêtes*, badinage plus ingénieux que solide. Bougeant est de plus auteur d'une *Exposition de la doctrine chrétienne*, en forme de catéchisme, en 4 vol. in-12; d'un *Traité sur la consécration de l'Eucharistie*, contre le Brun, 2 vol. in-12; d'une lettre à l'abbé Savalette, pour rétracter son *Amusement philosophique*, et de quelques écrits destinés à tourner les jansénistes en ridicule. Bougeant étoit historien et littérateur. Il mourut à Paris.

*22 janvier.* — Paul-Gabriel Antoine, Jésuite, né à Lunéville en 1679, fut professeur de théologie. On lui doit une *Théologie générale dogmatique*, en latin, 7 vol.; une *Théologie morale*, aussi en latin, 4 vol.; une *Démonstration de la vérité de la religion;* des *Lectures chrétiennes*, et des *Méditations*. Ses traités de théologie sont estimés.

*29 janvier.* — André-Hercules de Fleury, cardinal, premier ministre de France, naquit à Lodève en 1653. Il fut d'abord chanoine de Montpellier, docteur de Sorbonne, aumônier de la Reine, puis du Roi. Il assista, comme député du second ordre, à l'assemblée du clergé de 1682. Il fut fait abbé de la Rivour en 1691, et évêque de Fréjus en 1698, et il donna sa démission de l'évêché en 1715, et de l'ab-

baye en 1718. Louis XIV, par son codicile, le nomma précepteur du Dauphin, son arrière-petit-fils. M. de Fleury justifia ce choix par sa sagesse et sa modération. Il se rendit agréable au jeune prince, sans flatter ses défauts. Nommé par le régent à l'archevêché de Reims, et pressé, par son élève, d'accepter ce siége, comme on le voit par une lettre de Louis XV au Pape, datée du 23 octobre 1721, et insérée dans le *Mercure* de cette année, il refusa constamment la dignité de premier pair, et l'honneur de sacrer le jeune roi. Il entra au conseil en 1723, et devint premier ministre en 1726. Quoiqu'âgé de plus de soixante-dix ans, il ne parut point au-dessous de sa place, et gouverna l'Etat, sinon avec génie et vigueur, du moins avec sagesse et modération. Il le traita, dit un écrivain, comme un malade, qui avoit besoin de beaucoup de ménagemens. Son économie étoit une qualité précieuse après les dissipations qui avoient précédé. Son amour pour la paix le porta quelquefois à l'acheter par des sacrifices, soit au dedans, soit au dehors. Il apprit le premier à composer avec les parlemens, et il favorisa ainsi les prétentions de ce corps. On lui a reproché, dans quelques écrits, les nombreuses lettres de cachet données sous son administration. Mais on en a exagéré excessivement le nombre, et les circonstances où l'on se trouvoit doivent être prises en considération. Le cardinal de Fleury fut à la tête des affaires dans des temps d'intrigues. Il vit le délire des convulsions, les folies des miracles, et toutes les cabales de ce parti alors puissant qui s'agitoit en tout sens pour troubler l'Eglise et l'Etat. Le premier ministre y opposa non ces grands coups qui abattent les factions, mais des mesures partielles qui divisoient les factieux. Il fit exiler plusieurs de ces intrigans subalternes, de ces écrivains de parti, de ces petits agitateurs qui provoquoient la résistance, et mettoient leur vertu à lutter contre l'autorité. Il les contint en les dispersant, et les déjoua par les précautions de la prudence. Ce traitement sembleroit plutôt une preuve de sa modéra-

tion qu'un motif pour accuser sa mémoire (1). Le cardinal de Fleury étoit pieux, et quittoit souvent la cour pour aller vivre dans la retraite à Issy, et s'y occuper principalement de sa propre sanctification. Il étoit chargé de la feuille des bénéfices. Millain et Anfossy travaillèrent successivement sous ses ordres dans cette partie, et depuis le cardinal donna sur ce point sa confiance à Jean Cousturier, ecclésiastique pieux et estimable, qui devint supérieur-général de la congrégation de Saint-Sulpice. Peu de premiers ministres ont porté aussi loin la modestie, la douceur, l'aménité, la modération et le désintéressement. Il étoit abbé de Saint-Etienne à Caen et de Tournus. L'ancien évêque de Mirepoix le remplaça dans le département des affaires ecclésiastiques. *Voyez* Jean-François Boyer, 1755.

*22 février.* — Louis-Antoine de Moncade de Belluga, cardinal, naquit au royaume de Grenade en 1662. Il fonda en Espagne la congrégation de saint Philippe de Néri, et fut sacré évêque de Carthagène en 1705. Son zèle et sa charité l'y firent estimer. Libéral, il fit beaucoup de fondations pour les pauvres, établit des maisons de refuge, des colléges, des séminaires, remplit avec assiduité les fonctions de l'épiscopat, et sut même défendre avec vigueur les droits de l'Eglise. Il n'accepta que sur des ordres réitérés le chapeau de cardinal que Clément XI lui donna de son propre mouve-

(1) Le cardinal de Fleury a été jugé fort légèrement par plusieurs écrivains. Voltaire, qui lui rend justice sur quelques points dans son *Précis du siècle de Louis XV*, y mêle des traits de satire. Il dit que le cardinal *haïssoit tout système, parce qu'il avoit l'esprit heureusement borné.* Ne seroit-ce pas plutôt une marque qu'il avoit l'esprit juste? Il ajoute que le cardinal étoit *incapable d'être commis des finances et capable de gouverner l'Etat;* rapprochement bizarre, et qui n'offre, ce semble, ni justesse ni sel. M. Lacretelle a encore moins bien traité le cardinal de Fleury, dans son *Histoire de France pendant le XVIII^e. siècle.* On lui a répondu dans un article des *Mélanges de philosophie,* tom. VII, pag. 99.

ment. S'étant démis de son évêché en 1724, il alla se fixer à Rome où il ne fut pas moins considéré qu'en Espagne. Différens Opuscules et Mémoires qu'il avoit composés sur les affaires ecclésiastiques, et des Traités de théologie sont restés manuscrits. Benoît XIV faisoit beaucoup de cas de ce prélat, tant pour son caractère et ses vertus, que pour ses connoissances dans les matières ecclésiastiques.

*9 mars.* — Jean-François Baltus, Jésuite, né à Metz en 1667, et mort à Reims, où il étoit bibliothécaire, fut un critique instruit. On connoît principalement de lui sa *Réponse à l'Histoire des oracles*, de Fontenelle. Il y soutient, contre cet académicien, et contre le hollandois Van-Dale, l'opinion généralement répandue dans le christianisme, que le démon avoit part aux oracles des païens, et que ces oracles avoient cessé après la naissance de Jésus-Christ. Le P. Baltus adressa son ouvrage à Fontenelle lui-même, qui n'y répondit point. Jean le Clerc l'entreprit pour lui; ce qui occasionna une suite au livre de Baltus. On a encore de ce religieux, une *Défense des saints Pères accusés de platonisme*, contre *le Platonisme dévoilé*, qu'avoit publié, en 1700, le calviniste Souverain; *la Religion chrétienne prouvée par l'accomplissement des prophéties*, 1728; la *Défense des prophéties*, 1737, contre Grotius et Simon, et quelques autres écrits moins importans. Baltus étoit modeste, laborieux et zélé.

*29 mars.* — Frédéric-Maurice Foinard, curé de Calais, né à Conches en 1683, mourut à Paris, ayant publié un *Projet de Bréviaire*, en 1720, puis un *Bréviaire*, rédigé selon ses vues; la *Clef des Psaumes;* une *Traduction* des mêmes, et deux volumes d'*Explications sur la Genèse*, qui firent du bruit et furent supprimées; l'auteur y ayant inséré, après l'approbation, bien des choses singulières et hasardées.

*Avril.* — Daniel Neal, ministre presbytérien, né à Londres en 1678, est principalement connu par une *Histoire des puritains*, dont il donna ensuite une *Défense* contre Maddox.

Ses sermons sont en 2 volumes. Il y en a plusieurs contre l'Eglise romaine. Il les avoit prêchés à Old-Jewry lors de la fondation faite à cet effet par les non-conformistes en 1735. Le docteur Thalmin a donné depuis une nouvelle édition de l'*Histoire des puritains*. Il y répond aux critiques de Maddox, de Warburton et de Grey.

*6 mai.* — André-Michel Ramsay, né en Ecosse en 1686, voyagea en Angleterre et en Hollande. Etant venu à Cambrai en 1709, il y connut Fénélon, qui le convertit à la religion catholique. Jacques III l'appela à Rome en 1724 pour lui confier l'éducation du prince son fils. Mais Ramsay ne resta pas long-temps dans ce poste. De retour en France, il fit l'éducation de deux grands seigneurs, et mourut à Saint-Germain-en-Laye. Il est auteur d'une *Histoire de la vie et des ouvrages de Fénélon*. On imprima sous son nom, à Glasgow, en 1749, les *Principes philosophiques de la religion naturelle et révélée, développés et expliqués dans l'ordre géométrique*. L'auteur n'y est pas toujours exact, et de plus il a le tort de mettre ses idées sur le compte de Fénélon. Peut-être cet écrit a-t-il été altéré après la mort de Ramsay.

*19 mai.* — Henri Chastelain, ministre protestant, né à Paris en 1684, fut pasteur à Amsterdam. Il a laissé des sermons, en 6 volumes, et un Traité *de l'Excellence de la religion chrétienne*.

*14 juin.* — Jacques Villotte, Jésuite, né à Bar-le-Duc en 1656, fut missionnaire en Arménie. De retour en Europe, en 1709, il composa en langue arménienne plusieurs ouvrages qui furent imprimés à Rome par la propagande. Ces ouvrages sont : *Explication de la foi catholique; Arménie chrétienne; Abrégé de la doctrine chrétienne;* et un *Commentaire sur les Evangiles*.

*12 juillet.* — Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Troyes, né en 1664, étoit neveu de l'illustre évêque de Meaux. Il entra dans l'état ecclésiastique, et son oncle mit auprès de lui l'abbé Phelipeaux pour le diriger dans ses études. Il s

étoient ensemble à Rome lors de la naissance de la dispute du quiétisme, et Bossuet les y fit rester pour suivre cette affaire. De là une correspondance entre l'oncle et le neveu, qui a été publiée par Déforis, et qui ne donne pas une idée très-avantageuse de la sagesse et de la modération de l'abbé Bossuet. Il resta quatre ans à Rome, et ne fut ordonné prêtre qu'à son retour en 1699. Son oncle l'avoit, huit ans auparavant, nommé archidiacre; il le fit alors son grand-vicaire, et s'en servit dans l'administration du diocèse. Il le demanda même pour coadjuteur, ou pour successeur dans un placet qu'il présenta, en 1703, à Louis XIV, et qui a été imprimé dans les *Mémoires de Trévoux*, en 1765. L'évêque de Meaux y fait de son neveu un éloge, qui prouve apparemment que celui-ci avoit su se contraindre devant un si bon juge. Quoi qu'il en soit, Bossuet n'obtint point ce qu'il souhaitoit, et tant que Louis XIV vécut, son neveu fut écarté de l'épiscopat. On assure que lors de l'affaire du cas de conscience, il se donna beaucoup de mouvemens pour engager les docteurs signataires à se rétracter, et Fouillou, dans son *Histoire du Cas de conscience*, dit qu'il s'attira à cette occasion des reproches assez vifs sur son ambition et sur son désir d'être évêque. Après la mort de l'évêque de Meaux, l'abbé Bossuet parut oublié. On voit pourtant qu'il présenta à Louis XIV un exemplaire manuscrit de la *Défense de la déclaration* de 1682. La régence le remit en évidence. Le 7 mars 1716, il fut nommé à l'évêché de Troyes par le crédit du cardinal de Noailles. Il n'obtint ses bulles qu'en 1718, encore fallut-il que le cardinal de la Trémoille donnât une attestation en sa faveur. Le nouvel évêque adhéra à l'accommodement de 1720. En 1725, il se déclara pour l'évêque de Montpellier dans l'assemblée du clergé, et depuis il signa les lettres en faveur de Soanen. On dit pourtant que dans un moment de mécontentement, il avoit retiré ses pouvoirs aux ecclésiastiques de son diocèse qui s'étoient fait mettre sur une

liste d'adhérens à cet évêque ; démarche qu'on lui fit bientôt rétracter. En 1730, il fut nommé un des supérieurs des religieuses du Calvaire par MM. Colbert et de Caylus, et prit, quoiqu'assez foiblement, part à leur résistance. Il publia plusieurs ouvrages posthumes de son oncle, tels que les *Élévations sur les mystères*, les *Méditations sur l'Evangile*, le *Traité de l'amour de Dieu*, celui *du Libre arbitre et de la concupiscence*, et celui *de la Connoissance de Dieu et de soi-même*. On prétendit que ces ouvrages n'étoient pas de l'évêque de Meaux, et un abbé Fichant dénonça à ce sujet l'évêque de Troyes. Le prélat fit paroître contre lui deux Instructions pastorales, où on regrette qu'il n'ait pas prescrit à ses rédacteurs de mettre plus de modération. Il obtint néanmoins sur le fond un arrêt du parlement de Paris, du 7 septembre 1733, qui décida l'affaire en sa faveur. Ses adversaires furent obligés de se rétracter, et l'authenticité de ces écrits n'a plus été que foiblement contestée. Depuis, l'abbé Pelletier (1), dénonça à M. Languet, archevêque de Sens, les Instructions pastorales de l'évêque de Troyes, qui obtint contre le dénonciateur un arrêt du parlement de Paris du 2 juillet 1735. Ce prélat eut de longues disputes avec son métropolitain, d'abord sur la charité, en 1732, puis sur un nouveau Missel

(1) Claude Pelletier, docteur en théologie, et chanoine de Saint-Pierre de Reims, est auteur d'une *Nouvelle défense de la constitution*, Rouen, 1729, 2 vol. ; *de la Charité envers Dieu ou de l'amour de Dieu et de ses vrais caractères*, réimprimé sous le titre de *Traité de l'amour de Dieu tiré des livres saints*, 1732, 2 vol. Ces deux écrits furent dénoncés au parlement de Paris, le 15 avril 1733, par le conseiller Titon. Le second fut supprimé par arrêt du conseil du 31 août 1732. En 1735, Pelletier fut décrété d'assigné pour être ouï, à cause de sa *Dénonciation* des Instructions de l'évêque de Troyes. Il est encore auteur d'autres écrits, dont on trouve, dit-on, la liste à la fin de son *Traité dogmatique de la grâce universelle*, 1727. On lui attribue une traduction de l'*Imitation*. Pelletier a été représenté par ses adversaires comme un écrivain méprisable, outré dans son zèle, et même décrié. Il mourut vers 1751.

qu'il avoit donné à son diocèse en 1733, et que M. Languet attaqua. Celui-ci publia sur ce sujet trois Mandemens des 20 avril et 8 décembre 1737, et 5 avril 1738, auxquels l'évêque de Troyes répondit, ou plutôt fit répondre par trois Instructions pastorales des 8 septembre 1737, 28 du même mois et 1er. mai 1738. Ce fut Petitpied qui les rédigea. Cependant l'évêque rétracta plusieurs dispositions de son Missel par un Mandement du 15 octobre 1738; ce qui fut regardé comme une foiblesse parmi ses amis. Le 30 mars 1742, il donna sa démission de son évêché, et obtint une pension. Il mourut l'année suivante. Nous ne voulons pas oublier les égards dûs à son nom et à son caractère d'évêque; nous pouvons dire néanmoins, sans les blesser, que ni sa doctrine, ni sa conduite ne rappeloient l'évêque de Meaux. Les manuscrits de son oncle, dont il étoit dépositaire, passèrent, après sa mort, à son neveu le président de Chazot, puis aux Bénédictins des Blancs-Manteaux à Paris. Il provoqua l'édition des OEuvres de son oncle, donnée par Péran et le Roy en 1745.

*18 août.* — Jean-Baptiste du Halde, Jésuite, né à Paris en 1671, est auteur d'une *Description de la Chine d'après les Mémoires des missionnaires*, où il exalte trop ce peuple, et des *Lettres curieuses et édifiantes*, depuis le neuvième recueil jusqu'au vingt-sixième. Il n'y a pas toujours dans cette collection autant de méthode et de critique qu'on le désireroit. Cependant elle a eu beaucoup de vogue, et elle la méritoit à bien des égards.

## 1744.

*14 janvier.* — Etienne Souciet, Jésuite, né à Bourges en 1671, professa la théologie dans sa compagnie, et devint bibliothécaire du collége Louis-le-Grand. Il réfuta le système de chronologie de Newton, publia, en 1715, un *Recueil de dissertations critiques sur les endroits difficiles de l'Ecriture sainte;* une nouvelle édition du livre de Deschamps *de hæ-*

*resi Jansenianâ;* et une édition de la *Critique de la Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* de Dupin, par Simon. Souciet étoit habile dans les langues, érudit, critique, versé dans la chronologie et dans l'astronomie. Etienne-Augustin Souciet, aussi Jésuite, et frère du précédent, passoit pour travailler au *Supplément aux Nouvelles ecclésiastiques*, que les Jésuites rédigèrent depuis 1734 jusqu'à 1748.

*9 février.* — Thomas Innes, prêtre écossois, né en 1662, fut élevé à Paris, et remplit ensuite les fonctions de missionnaire dans sa patrie. Au bout de trois ans, il fut rappelé par son frère, qui étoit principal du collége des Ecossois à Paris, et il lui succéda dans cette place. Il étoit ami de Port-royal, et il y faisoit de fréquens pélerinages. Appelant zélé, il ne négligea rien pour introduire dans sa patrie des disputes qu'on n'y connoissoit pas, et il eut le malheur d'y réussir, au moins pour quelque temps. Sa qualité de principal lui en fournissoit les moyens. Ses élèves, imbus de ses préventions, les propageoient à leur retour en Ecosse. Innes y fit d'ailleurs plusieurs voyages, entr'autres en 1726. Enfin sur les plaintes qui s'élevèrent de toutes parts contre lui, on lui ôta sa place de principal, qui fut donnée à son neveu. Il paroît que l'esprit de cette maison continua sous ce dernier à être à peu près le même que sous Innes. Nous avons vu des lettres de missionnaires d'Ecosse qui s'en plaignoient vivement. Un des vicaires apostoliques, Alexandre Smith, évêque de Misinople, favorisoit ce parti, qui avoit trouvé le moyen de s'insinuer aussi dans l'école de Scalan, établie en Ecosse. Ce prélat en reçut plus d'une fois des reproches de Rome. Un missionnaire, Gordon, dit de Scalan, publia un ouvrage en faveur du jansénisme. Trois autres, élevés à Paris, Tyr, Mac'donald et Gordon, donnèrent un grand scandale en embrassant le calvinisme. La mission étoit divisée et troublée par des disputes dans un moment où elle auroit eu plus que jamais besoin de la paix, au milieu des traverses et des persécutions auxquelles elle étoit en butte.

Thomas Innes publia des Mémoires, en 2 vol. pour servir à l'histoire ecclésiastique d'Ecosse.

*8 avril.* — Bernard Mahy, Jésuite, né à Namur en 1684, prêcha avec succès dans les Pays-bas pendant vingt-sept ans. Il est auteur de l'*Histoire du peuple hébreu jusqu'à la ruine de la synagogue;* Liége, 1742, en 3 vol. in-12.

*3 mai.* — Nicolas le Duc, curé en Normandie, puis vicaire de Saint-Paul à Paris, étoit né dans le diocèse de Rouen, et fut interdit par M. de Vintimille à cause de son opposition aux décrets de l'Eglise. Il est auteur de l'*Année ecclésiastique*, en 15 vol.; d'une traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, en 1737, et du *Chemin du ciel*, du cardinal Bona.

*30 mai.* — Alexandre Pope, littérateur anglois, né à Londres en 1688, est auteur, entr'autres, de l'*Essai sur l'homme*, qui a été traduit en françois par du Resnel et Silhouette, et où quelques personnes crurent trouver des principes peu exacts. On l'accusa d'avoir voulu établir la fatalité de Spinosa, et de nier la dégradation que la nature humaine a subie par le péché originel. Pope se montra sensible à ces imputations. Elevé dans la religion catholique, et en faisant profession dans un pays où il auroit pu être tenté d'y renoncer, il voulut se disculper. Le chevalier de Ramsay, son ami, écrivit, à ce sujet, à Racine le fils, qui, dans son poème de *la Religion*, et dans une Epître à Rousseau, avoit blâmé quelques assertions de Pope. Cette lettre fut suivie d'une autre de Pope lui-même, en date du 1^er^. septembre 1742. Il y témoignoit son chagrin de se voir imputer des principes qu'il abhorroit. Il disoit que ses traducteurs s'étoient mépris sur ses véritables sentimens, et finissoit par déclarer *très-hautement et très-sincèrement que ses sentimens étoient diamétralement opposés à ceux de Spinosa, puisqu'ils étoient parfaitement conformes à ceux de Fénélon, dont il se faisoit gloire d'imiter la docilité, en soumettant toujours toutes ses opinions particulières aux*

*décisions de l'Eglise*. Un langage si précis étoit propre à dissiper tout soupçon. Cependant Pope a essuyé depuis des critiques. L'abbé Gaultier le combattit par trois lettres datées des 6 septembre, 20 octobre et 10 décembre 1745, et publiées en 1746. L'abbé Duhamel ne fut pas moins sévère dans les *Lettres flamandes*, et Crousaz, littérateur protestant, donna aussi un *Examen de l'Essai sur l'homme*. Warburton a écrit pour justifier Pope. La liaison de celui-ci avec Bolingbroke a pu contribuer à faire suspecter son attachement au christianisme, et influer sur sa doctrine et ses ouvrages.

— Joseph Hallet, ministre presbytérien anglois, né en 1692, se déclara pour le sentiment de Clarke dans un livre sur la Trinité, et prétendit concilier les unitaires avec les orthodoxes. Il croyoit que la croyance d'un état futur étoit un des bienfaits du christianisme, et eut, à ce sujet, une dispute avec Grove. Il réfuta Tindal, Morgan et Chubb, et acheva la paraphrase de Peirce sur l'Epître aux Hébreux. C'étoit un théologien instruit, mais qui passoit, même parmi les siens, pour être trop tolérant.

## 1745.

*17 janvier*. — Louis-Marie Lucini, cardinal, né à Coni en 1666, étoit religieux de l'ordre de saint Dominique, et exerça long-temps à Rome la charge de commissaire-général du saint-office. Il fit paroître, en 1728, un ouvrage contre les cérémonies prohibées par le cardinal de Tournon. On le croit auteur de l'ouvrage latin intitulé : *les Priviléges du pontife romain, défendus contre ses derniers ennemis*, Venise, 1734, in-8°. Cet ouvrage, qui renferme deux dissertations et deux appendix, est dirigé principalement contre la *Défense de la déclaration du clergé*, de Bossuet. Le cardinal Lucini mourut à Rome. Il passoit pour un théologien instruit.

*26 janvier*. — Jean-Baptiste Vassoult, prêtre, attaché à la chapelle du Roi, traduisit en françois l'*Apologétique* de Ter-

tullien, et quelques autres ouvrages de ce père. Ces dernières traductions sont restées manuscrites. Il est aussi auteur de *Psaumes en forme de prières chrétiennes.*

*15 mars.* — Jean-Baptiste Molinier, prêtre de l'Oratoire, né à Arles en 1675, quitta l'Oratoire en 1720. Il prêcha avec succès à Paris et dans la province. On a de lui, *Sermons choisis*, en 14 vol.; *Exercices du pénitent; Instructions et prières de pénitence; Prières et pensées chrétiennes.* Molinier fut interdit par M. de Vintimille. Il le méritoit, suivant le *Journal* même de Dorsanne, qui blâme l'exagération de ce prédicateur, et ses invectives en pleine chaire. Il se lia depuis avec les convulsionnaires.

*Mars.* — Claude-René Hongnant, Jésuite, né à Paris en 1671, travailla aux *Mémoires de Trévoux.* Il composa la 3e. lettre de l'examen du poème de Racine sur la *Grâce*, concurremment avec les PP. Brumoy et Rouillé, et dix-huit lettres à l'abbé Houteville, sur son livre. L'abbé Desfontaines ne fit que retoucher le style, et ajouter deux autres lettres. On a aussi du P. Hongnant une *Dissertation*, contre le P. le Brun, *sur la forme de la consécration.*

*25 mai.* — Jacques-Vincent Bidal d'Asfeld, abbé de la Vieuville, docteur de Sorbonne, naquit en 1664. Il étoit frère du maréchal de France de ce nom. Il fit long-temps des conférences à Saint-Roch sur l'Ecriture sainte, et Duguet lui en fournissoit la matière. Ces conférences étoient très-fréquentées. D'Asfeld eut part à l'explication de plusieurs Psaumes de Duguet, à celle des 25 premiers chapitres d'Isaïe, et à celle des livres *des Rois.* Il composa la préface des *Règles pour l'intelligence des saintes Ecritures.* On l'exila en 1721, à l'occasion de son rappel, et de sa réponse aux interrogatoires du lieutenant de police. Depuis il provoqua et signa la consultation contre les convulsions, et fut un des plus déclarés contre ces folies. D. la Taste lui attribue, sur ces matières, le *Système du mélange confondu*, et le *Système des discernans confondu*, 1735 et 1736. On le dit aussi au-

teur des *Vains efforts des mélangistes et des discernans confondus*, 1738, où il réfute Poncet, Boursier, d'Etemare. Il paroît que Besoigne le seconda dans ces écrits. L'abbé d'Asfeld avoit donné sa démission de son abbaye en 1706. Dans ses dernières années il tomba en enfance.

## 1746.

*10 mai.* — Charles-François des Montiers de Mérinville, évêque de Chartres, étoit neveu de M. Godet Desmarais. Il devint son grand-vicaire, fut nommé son coadjuteur, le 26 avril 1709, lui succéda la même année, et fut sacré à Paris, le 18 mai 1710. Il hérita de la piété de son vertueux prédécesseur. Sa modestie, sa frugalité, son recueillement, son esprit de simplicité et de mortification, annonçoient un évêque des premiers temps. Il assistoit aux offices dans sa cathédrale, faisoit la prière en commun dans son palais, et visitoit exactement son diocèse, réformant les abus, corrigeant les scandales, et maintenant l'ordre et la paix. Sa charité pour les pauvres étoit sans bornes. Il en nourrissoit tous les jours chez lui, distribuoit des secours abondans, faisoit des pensions à des ecclésiastiques âgés, et élevoit gratuitement de jeunes clercs. Il retranchoit sur sa dépense pour fournir à ces libéralités. Il n'hésitoit pas à porter aux pieds du trône les besoins des malheureux, et le Roi et la Reine, qui l'estimoient, sembloient n'avoir rien à lui refuser. Il fit bâtir un petit séminaire, et augmenter les bâtimens du grand. Nous ne citerons des écrits qu'il a publiés comme évêque, que son Ordonnance du 7 avril 1736, pour condamner les *Nouvelles ecclésiastiques*, et les *Anecdotes sur la constitution* Unigenitus, par Villefore.

*14 août.* — Charles Peterffi, Jésuite, né en Hongrie, fut un savant critique. Il a publié une collection des conciles de Hongrie, depuis 1016 jusqu'en 1715, en latin, 1742, in-fol.

*3 novembre.* — Maur-François d'Antine, Bénédictin de Saint-Maur, né au diocèse de Liége en 1686, travailla à la

collection des historiens de France, et à *l'Art de vérifier les dates*. Il fit imprimer, en 1738, une traduction des Psaumes sur l'hébreu, avec des notes, dont il donna trois éditions. On trouve son éloge à la tête du premier volume de *l'Art de vérifier les dates*, troisième édition.

— Armand de la Chapelle, ministre protestant, pasteur de l'église calviniste françoise, à La Haye, étoit un littérateur instruit. Il est auteur des articles théologiques de la *Bibliothèque raisonnée*. Il traduisit en françois *la Religion chrétienne démontrée par la résurrection de Jésus-Christ*, de Ditton, et les *Remarques* de Bentley sur le *Discours* de Collins, *touchant la liberté de penser*. Ce dernier écrit fut intitulé par la Chapelle : *La friponnerie laïque des prétendus esprits forts*. On lui attribue un *Examen de la manière de prêcher des protestans;* enfin il est auteur *de la Nécessité du culte public*, contre la lettre *sur les Assemblées des religionnaires du Languedoc*, du ministre Allamand, qui soutenoit que le culte public n'étoit pas indispensable dans l'état où se trouvoient les protestans en France.

## 1747.

*7 janvier.* — Nicolas Petitpied, docteur de Sorbonne, né à Paris en 1665, fut un des plus féconds écrivains du parti janséniste. Exilé en 1703, au sujet du Cas de conscience, qui paroît avoir été rédigé par lui, il fut le seul qui ne céda point, alla en Hollande en 1705, et y demeura près de Quesnel. C'est de cette retraite que sortirent tant d'écrits pour la défense de cette cause. Les principaux de la façon de Petitpied sont les *Lettres sur les excommunications injustes; sur le formulaire; sur le silence respectueux;* la *Justification de M. Codde; de l'Injuste accusation de jansénisme, plainte à M. Habert; Réflexions sur un écrit du Dauphin*, en 1712; les *Lettres théologiques*, contre le cardinal de Bissy, en faveur de Juénin, et l'*Examen théologique*. En 1718, Petitpied revint à Paris. Sa plume n'y fut pas non plus oisive. Il

écrivit contre M. Languet, et contre le corps de doctrine de 1720. S'étant attaché à M. de Lorraine, évêque de Baïeux, il donna sous son nom deux *Mandemens*, en 1722, sur des propositions de théologie; deux *Instructions pastorales*, des 17 juillet 1724 et 15 janvier 1727, et des *Remontrances* au Roi. Le *Mémoire* des curés de Paris, du 16 mars 1727, et la *Lettre* des dix évêques au Roi, du 14 mai 1728, sont encore de Petitpied. Cette année-là il se retira de nouveau en Hollande, et y travailla avec le Gros à l'ouvrage latin intitulé: *Dogme de l'Eglise touchant l'usure*. Depuis son retour en France, en 1734, il composa trois lettres sur les convulsions; plusieurs écrits sur la dispute qui s'étoit élevée dans ce parti sur la crainte et la confiance chrétiennes, dispute dans laquelle il joua le principal rôle; les *Instructions pastorales* de Bossuet, évêque de Troyes, du 8 septembre 1737, du 28 du même mois, et du 1^er^. mai 1738, sur son Missel; l'*Examen pacifique de la bulle;* un *Traité de la liberté*, qui a donné lieu à une dispute dans ce parti; enfin d'autres brochures sur divers sujets. On voit combien ce théologien étoit fécond, et combien les évêques cités plus haut étoient heureux de trouver une plume si exercée. Petitpied avoit demeuré, vers 1719, à Anières, près Paris. Le curé de cette paroisse, Jubé, y accueilloit les appelans, et on dit qu'on y faisoit l'office, et qu'on y disoit la messe avec des cérémonies singulières et nouvelles. *Voyez* les *Réflexions sur la nouvelle liturgie d'Anières*, 1724. Elles sont, dit-on, du P. Jacques de la Baune, Jésuite, neveu du Jésuite du même nom, éditeur des OEuvres de Sirmond (1). On y accuse Petitpied

(1) J'ai sous les yeux un exemplaire de cet ouvrage, au frontispice duquel on a écrit que l'auteur étoit M. Blin, chanoine de Rouen, et que l'ouvrage avoit été imprimé à Rouen. Cet écrit a 64 pages. Jacques Jubé, dont il est question dans cet écrit, étoit un appelant fort zélé. Le diacre Pâris habita quelque temps chez lui. Jubé se donna beaucoup de mouvemens, en 1714 et les années suivantes, pour fo-

et le curé d'Anières d'innovations dans la célébration de la messe; de dire le canon tout haut; de ne rien dire à l'autel de ce qui se chante au chœur, de se tenir assis du côté de l'Epître jusqu'à l'Offertoire, etc. L'*Examen pacifique de la bulle*, et le *Traité de la liberté*, ne furent publiés qu'après la mort de l'auteur. On remarque que Petitpied, et son éditeur, y mitigeoient, sur plusieurs points, la doctrine des appelans. Gourlin les réfute dans cinq lettres, où il leur reproche de favoriser le molinisme. Plusieurs lettres de Petitpied, une, entr'autres, du 13 mars 1737, où il se déclare contre les convulsions, et blâme hautement les convulsionnaires, sa controverse avec Boursier, sur les vertus théologales, qui produisit plusieurs écrits; celle sur la crainte et la confiance, qui en enfanta encore davantage, mécontentèrent le gros des appelans. On ne trouvoit plus Petitpied assez ardent. Il paroît que dans sa querelle sur la crainte il abandonnoit les principes rigoureux des jansénistes.

*8 février.* — Thomas Chubb, déiste anglois, né en 1679, ne paroissoit pas destiné par sa naissance ou son éducation à prendre rang parmi les écrivains. Il fut apprenti gantier, et travailla à ce métier pendant plusieurs années. Cependant il devoroit les livres qui lui tomboient sous la main. Malheureusement il ne rencontra pas toujours les meilleurs. Ayant eu occasion de lire la *Préface historique du christianisme primitif renouvelé*, de Whiston, et n'ayant pas assez de connoissances pour bien apprécier cet ouvrage, il en fut

---

menter l'opposition à la bulle. On nous apprend qu'il parcourut une grande partie du diocèse de Paris, pour exciter les curés, et qu'il se chargea de l'édition de plusieurs ouvrages. En 1725, l'évêque de Montpellier l'envoya à Rome pour tâcher d'éclairer le Pape et le concile. Jubé accompagna, en Hollande, les Chartreux fugitifs. Nous avons parlé dans le corps des *Mémoires*, année 1717, de son voyage en Russie. Il fit ces voyages déguisé, et sous le nom de *la Cour*. On croit qu'il composa quelques brochures sur les disputes de son temps.

de

ébloui, et devint tout à coup un adversaire décidé du dogme de la Trinité. Bientôt il lui vint dans la tête d'écrire sur le même sujet. Il composa un *Traité sur la suprématie de Dieu le Père*. Peu après il se lança dans les discussions les plus épineuses. En 1730, parut de lui une *Collection de Traités sur différens sujets;* puis un *Discours sur la Raison par rapport à la révélation*. En 1732, il voulut prouver que la raison est un guide suffisant en matière de religion. Depuis il attaqua l'inspiration des livres saints. Ses dernières productions sont plus hardies encore. Il mourut subitement, avec la réputation d'un homme d'une imagination ardente, et d'autant plus tranchant qu'il étoit moins instruit.

*14 avril.* — Jean-Frédéric Osterwald, théologien protestant, né à Neuchâtel en 1663, fut fait pasteur dans sa patrie, en 1699. Il forma, avec Turretin de Genève, et Werenfels de Bâle, ce qu'on appela le triumvirat des théologiens suisses. Il étoit fort estimé dans sa communion. On a de lui un *Traité des sources de la corruption;* un *Catéchisme* ou *Instruction dans la religion chrétienne*, auquel on croit que Turretin a eu part; un *Traité contre l'impureté;* une édition de la Bible françoise, de Genève; un recueil de sermons, et quelques autres ouvrages de théologie et de morale. Son fils aîné, Jean-Rodolphe Osterwald, pasteur de l'église françoise à Bâle, est auteur des *Devoirs des communians*. On a une Vie du père, par David Durand, ministre protestant à Londres.

*Avril.* — Jean-Louis Brunet, avocat au parlement de Paris, né à Arles en 1688, est auteur de l'*Histoire du droit canonique et du gouvernement de l'Eglise;* d'une nouvelle édition du *Traité des droits et libertés de l'église gallicane*, (*Le grand vice de cet ouvrage*, dit Fleury, *est qu'on veut y établir le droit par les faits, au lieu de juger des faits par le droit.*) 1731, 4 vol. in-folio, et d'une nouvelle édition des *Maximes du droit canonique de France*, de Dubois.

*21 mai.* — Jacques-Antoine Bassani, Jésuite, né à Venise en 1686, fut un prédicateur célèbre dans son temps, et prêcha dans les principales villes d'Italie, à Bologne, à Rome, et devant Benoît XIV. Il mourut à Padoue, où il résidoit le plus souvent. Trente de ses sermons ont été imprimés à Bologne et à Venise. On a sa *Vie*, par Roberti.

*9 juin.* — Samuel Crellius, fils de Christophe, et petit-fils du fameux Jean, fut socinien comme eux. Né en 1657, il fut pasteur d'une église unitaire sur les frontières de Pologne, et se retira ensuite parmi les collégians d'Amsterdam, où il mourut. Il composa un assez grand nombre d'ouvrages en faveur de l'unitarianisme. Grabe et le jeune Baratier, mort en 1740, ont réfuté quelques-uns de ses écrits.

— Charles Merlin, Jésuite, né au diocèse d'Amiens, mort au collége Louis-le-Grand, est auteur d'un *Examen exact et détaillé du fait d'Honorius;* d'une *Réfutation des Critiques de Bayle sur saint Augusin;* d'une *Dissertation sur les miracles*, 1742; d'un *Traité historique et dogmatique sur la forme des sacremens*, et de quelques dissertations insérées dans les *Mémoires de Trévoux*.

— Thadée O'Bryen, prêtre catholique irlandois, né au comté de Corck, vint en France après la capitulation de Limmerick pour y achever ses études. Il fut supérieur du collége des Irlandois à Toulouse, puis curé de Castlelyons, dans sa patrie. On loue ses connoissances et son zèle. Il réfuta, en 1716, le livre d'un docteur protestant, Davis, contre les catholiques, donna encore un nouvel écrit sur ce sujet en 1720, et écrivit sur le jubilé de 1725.

— Jean Barbeyrac, publiciste protestant, né à Béziers en 1674, fut professeur de droit et d'histoire à Lausanne, en 1710, puis à Groningue, en 1717. Il avoit d'abord étudié la théologie, mais il la quitta pour le droit public, sur lequel il a beaucoup écrit. Nous ne citerons de lui qu'une traduction des sermons de Tillotson, en 6 vol. et un *Traité de la morale des Pères*, 1728, in-4°. contre D. Ceillier, qui

avoit réfuté ce que Barbeyrac en avoit dit dans sa préface sur Puffendorf. Barbeyrac y parle assez mal des Pères, de leur éloquence, de leur dialectique, et des allégories qu'ils trouvoient dans l'Ecriture. D. Ceillier lui a répondu de nouveau dans son *Histoire générale des auteurs sacrés*, ainsi que l'Anglois Guillaume Reewes. La *Biographie universelle* suppose qu'il mourut en 1729. Nous croyons que c'est une erreur.

— Jean Potter, archevêque anglican de Cantorbéri, né en 1674, publia une édition des *Œuvres de saint Clément d'Alexandrie;* écrivit contre Hoadly et Clarke, et montra du zèle contre les ariens. Ses *Œuvres* ont été imprimées à Oxford, en 3 vol.

— Luc de Clapiers, marquis de Vauvenargues, officier au régiment du Roi, né à Aix en 1715, mourut à 32 ans avec la constance et les sentimens d'un philosophe chrétien. *Il semble*, dit un de ses éditeurs, M. de Fortia, *qu'il eût une sorte d'animosité contre Bayle.* Il y a dans ses ouvrages une fort belle *Méditation sur la foi;* elle finit par une *Prière à Dieu et à son Christ.* Le *Discours contre les mœurs du siècle* est du même ton, et finit par une *Prière* au Fils de Dieu. Ces écrits, et quelques autres, sont d'un cœur sincèrement chrétien. C'est donc contre toute vraisemblance qu'on a voulu faire de lui un incrédule. Plusieurs passages très-précis démentent cette imputation gratuite de l'académicien qui a donné, en 1806, une nouvelle édition des Œuvres de Vauvenargues, et une notice sur ce jeune officier.

— Silvestre Lloyd, évêque catholique de Killaloë, puis de Waterford, en 1739, mort à Paris, publia une traduction du *Catéchisme de Montpellier*, contre laquelle écrivit le P. Manby, Jésuite, neveu de Pierre, doyen de Londonderry.

## 1748.

*5 mars.* — Vidien la Borde, prêtre de l'Oratoire, né à Toulouse en 1680, supérieur de la maison Saint-Magloire à Paris, fut long-temps un chaud partisan de l'appel. Il fut

envoyé à Rome, par ce parti, avec l'abbé Chevalier, se brouilla avec lui, eut ordre de quitter Rome, et revint en France, où il eut part à la confiance du cardinal de Noailles. Il prit dans la suite des sentimens plus sages et plus modérés. Ses écrits sont : *du Témoignage de la vérité dans l'Eglise*, supprimé par le parlement de Paris, et censuré par l'assemblée du clergé de 1715; les *Principes sur la distinction des deux puissances*, proscrits par Benoît XIV dans son bref du 4 mars 1755; une *Retraite de dix jours;* des *Conférences sur la pénitence*, et les *Instructions pastorales* de MM. de Fitz-James, évêque de Soissons, et de Bezons, évêque de Carcassonne, contre le livre du P. Pichon. On lui attribue l'*Histoire des démêlés de Paul V avec la république de Venise*, traduite de l'italien du Servite Paul, 1759, 2 vol.

*Mars.* — Philibert-Bernard Lenet, chanoine-régulier de Sainte-Geneviève, naquit à Dijon en 1677. Il prononça, en 1712, l'oraison funèbre du pieux abbé d'Aligre, abbé de Saint-Jacques de Provins; elle a été imprimée. Lenet travailla au Missel de Troyes, donné par l'évêque de cette ville, Bossuet, qui étoit son parent. Il se rendit éditeur des *Conférences ecclésiastiques* de Duguet, 1742, 2 vol. in-4°. et du *Traité des principes de la foi chrétienne*, du même, 1736, 3 vol. On lui attribue une traduction du *Traité de l'amour de Dieu*, de Bossuet.

*11 avril.* — ..... de la Serre, officier, se trouvant à Mastricht en 1748, et y ayant été attaqué de la maladie dont il mourut, appela le pasteur Vernède, et dressa, le 10 avril, veille de sa mort, une déclaration portant qu'il étoit l'auteur de l'*Examen de la religion*, attribué à Saint-Evremont, ouvrage qui étoit, ajouta-t-il, *le fruit d'une imagination échauffée et enivrée dans le libertinage*. On trouve cette déclaration à la suite d'une lettre du pasteur Vernède, dans la *Bibliothèque raisonnée*, tom. XLI, pag. 476. L'*Examen* parut en 1745 et 1761, sous les noms de Saint-Evremont et de Gilbert Burnet. Il n'est ni de l'un ni de l'autre. (Article

extrait du *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, tom. III, pag. 88.)

*Avril.* — Jean-Jacques Burlamaqui, publiciste, né à Genève en 1694, professa le droit dans cette ville. Ses *Principes du droit naturel et politique* virent le jour en 1754. Il y est trop favorable aux droits des peuples. Félice a continué et augmenté cet ouvrage sous le titre de *Principes du droit de la nature et des gens* (1). Il y a aussi ajouté de nouvelles erreurs, et parle fort mal, dit Feller, de la religion catholique.

*18 juin.* — Julien-René-Benjamin de Gennes, prêtre de l'Oratoire, naquit à Vitré en 1687. S'étant rangé dans le parti des appelans, il fit du bruit à Saumur par une thèse que condamna Poncet, évêque d'Angers. Il n'en fit pas moins à Troyes par des sermons contre la cour de Rome. On fut obligé de l'exclure de l'Oratoire en 1729. Alors il se jeta dans le parti des miracles et des convulsions, et écrivit en faveur de cette œuvre. Ce fut lui qui composa la *Lettre* du 20 juin 1736, que l'évêque de Sénez adopta, *contre les erreurs avancées dans quelques nouveaux écrits.* (*Voyez* Soanen.) De Gennes se retira ensuite à Semerville, au diocèse de Blois. Il y vivoit en laïque, ne disant jamais la messe, et passant même plusieurs années sans faire ses pâques. En 1741, il publia la *Réclamation des défenseurs légitimes des convulsions et des secours, contre les Nouvelles ecclésiastiques.* Ces écrits, et plusieurs autres du même, sur les miracles et les convulsions, sont tombés dans le plus profond oubli.

*6 septembre.* — Edmond Gibson, évêque anglican de Londres, né en 1669, fut un zélé défenseur de l'Eglise établie. Il publia, en 1715, le *Codex juris ecclesiastici anglicani*,

(1) Grimm, dans sa *Correspondance*, dit que Fortunato Félice étoit un Récollet italien qui avoit quitté le froc et l'église romaine, et s'étoit fixé à Berne, où on l'avoit fait professeur.

et en 1728, trois *Lettres pastorales à l'occasion des écrits* de Collins et autres *contre le christianisme.*

*21 septembre.* — Jean Balguy, prêtre anglican, né en 1686, se déclara pour Hoadly dans la controverse dite *de Bangor.* Il écrivit contre Shaftesbury et Tindal. Ses principes étoient à peu près les mêmes que ceux de Clarke et Hoadly. Il eut une controverse avec Grove sur des sujets métaphysiques.

*28 octobre.* — Jean-Charles de Ségur, ancien évêque de Saint-Papoul, né en 1695, avoit été fait évêque en 1723. Dorsanne, dans son journal, ne paroît pas l'estimer beaucoup. *L'abbé de Ségur,* dit cet appelant, *sans théologie, sans connoissance de latinité, fut fait évêque. Au sortir des gardes, il étoit entré à l'Oratoire, où il avoit commencé à apprendre les élémens du latin. Il en sortit lorsqu'on commença à lui donner les premiers principes de théologie.* Ainsi parloit-on de cet évêque en 1723. Mais en 1735, aucun éloge ne pouvoit donner une assez haute idée de son mérite. Le 26 février de cette année-là, il rétracta tout à coup ses Mandemens précédens, soit en faveur de la bulle, soit contre la consultation des cinquante avocats. Il annonça la démission qu'il donnoit de son évêché, et s'accusa de tout ce qu'il avoit fait précédemment relativement aux affaires de l'Eglise. Cette démarche éclatante lui avoit été conseillée, à ce qu'il paroît, par l'évêque de Montpellier, Colbert. Le 2 avril, un arrêt du conseil supprima le Mandement, qui le fut aussi, le 5, par le parlement de Toulouse. Le Pape et plusieurs évêques le condamnèrent également. M. de Ségur vécut depuis ce temps-là dans l'obscurité, courant de retraite en retraite. Il mourut oublié des uns, et peu considéré des autres.

*19 décembre.* — Guillaume Ségaud, Jésuite, né à Paris en 1674, prêcha avec succès à Paris et à la cour. Ses *Sermons* ont été publiés, en 6 volumes, par le P. Berruyer.

— Jacques-Philippe Lallemant, Jésuite, né à Saint-Valery-

sur-Somme, et mort à Paris, montra beaucoup de zèle contre le jansénisme. Ses ouvrages sont : le *Véritable esprit des nouveaux disciples de saint Augustin ;* le *Sens propre et littéral des Psaumes ;* des *Réflexions morales avec des notes sur le Nouveau Testament,* 1713, 12 vol. qu'il opposa à celles de Quesnel, et qui furent approuvées par Fénélon et par vingt-trois autres évêques; *Enchiridion christianum.*

— Ernest-Frédéric Neubauer, théologien protestant, né à Magdebourg en 1705, fut professeur de théologie à Giessen. On a de lui des explications de quelques textes de l'Ecriture et des sermons.

— Pierre Giannone, historien, né au royaume de Naples vers 1680, est auteur de l'*Histoire de Naples.* Il n'y est pas favorable aux Papes, au clergé, et même à la religion. On a imprimé, à Amsterdam, en 1738, des *Anecdotes ecclésiastiques,* tirées de son *Histoire.* On les attribue à Jacques Vernet. Il ne faut pas les confondre avec celles de Jaubert et Dinouart. Depuis la mort de Giannone, on a publié ses *OEuvres posthumes,* qui contiennent sa *profession de foi.* Joseph San-Felice, Jésuite, a réfuté Giannone dans ses *Réflexions morales et théologiques,* imprimées en italien à Rome, sous le nom de Cologne, en 1728.

— Pierre Roques, ministre calviniste, né en Languedoc en 1685, fut pasteur de l'église françoise à Bâle. Ses ouvrages sont nombreux. Les principaux sont : le *Tableau de la conduite du chrétien;* le *Pasteur évangélique;* les *Elémens des vérités historiques, dogmatiques et morales que l'Ecriture renferme;* le *Vrai piétisme;* des *Sermons;* une continuation des *Discours* de Saurin *sur la Bible,* et une nouvelle édition de la Bible de Martin.

## 1749.

*17 février.* — Laurent-François Boursier, docteur de Sorbonne, naquit à Ecouen en 1679. Il joua un grand rôle dans

les affaires du jansénisme, et eut beaucoup de crédit dans ce parti. Son premier ouvrage fut le livre *de l'Action de Dieu sur les créatures*, ou *la Prémotion physique prouvée par le raisonnement*. Il rédigea depuis des *Mémoires contre la constitution* Unigenitus; l'*Acte d'appel* des quatre évêques en 1717; divers autres écrits des mêmes; les articles de la Faculté de théologie en 1718, (il en fut au moins le principal rédacteur) l'*Acte d'appel* des quatre évêques pour la bulle *Pastoralis officii;* leur *Mémoire* en 1719; leur renouvellement d'appel en 1720; la *Lettre* de trois évêques au Roi en 1721, et celles de sept évêques au Pape et au Roi la même année; la réponse de six évêques au cardinal de Bissy en 1723, et beaucoup de Mémoires pour Soanen lors de son jugement à Embrun. Boursier déploya surtout son zèle dans cette affaire, et mit en mouvement les théologiens et les avocats pour la défense de Soanen. Il fut un des principaux arcs-boutans de la Sorbonne depuis 1716 jusqu'en 1729. On le fit sortir de ce corps en 1729 avec les autres opposans. Boursier dressa la *Lettre* de douze évêques au Roi contre le concile d'Embrun; l'*Instruction pastorale* de Soanen *sur l'autorité de l'Eglise;* la *Lettre* du même au Roi en 1729, et plusieurs autres écrits au nom des docteurs et des curés de Paris. Il rédigea en grande partie l'*Instruction pastorale* de Colbert, en 1736, où il est parlé des *secours*. On a donc eu raison de dire qu'il étoit l'oracle de tout ce parti. Il dirigeoit les évêques opposans, et les faisoit parler à son gré. C'étoit, ce semble, une grande foiblesse à des prélats d'être ainsi asservis à un théologien exalté. La fin de la vie de Boursier fut marquée par d'autres brochures sur les convulsions, sur l'espérance et la confiance, sur les *secours*, sur les vertus théologales. Il y eut parmi les appelans, sur ces différens points, des disputes dans lesquelles Boursier joua un grand rôle, et qui lui occasionnèrent, de la part même des siens, des chagrins et des contradictions auxquelles il fut fort sensible. Cet homme étoit instruit,

laborieux et fécond, mais en même temps ardent et opiniâtre. On le voit présider à toutes les assemblées des appelans, dicter leurs démarches, exciter leur zèle. Il fut surtout des assemblées de 1732 et 1733 sur les convulsions, et s'efforça d'imposer quelque frein à ce délire, dont il ne lui fut pas donné cependant de sentir toute la honte. M^me^. Mol le peint comme un homme cauteleux et rusé, qui aimoit à dominer. Ses amis l'ont loué ni plus ni moins qu'un père de l'Eglise.

*8 mars.* — Nicolas Fréret, littérateur et érudit, naquit à Paris en 1688. Il fut un des membres les plus laborieux de l'Académie *des inscriptions et belles-lettres*, et composa plusieurs Mémoires curieux et plusieurs dissertations savantes. Il est bien reconnu aujourd'hui qu'il n'est point auteur de l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*, publié sous son nom en 1767. Fréret pensoit et écrivoit sur la chronologie des Chinois et sur celle de la Bible, tout autrement que l'auteur de l'*Examen*, comme on le voit par un Mémoire qu'il lut à l'Académie en 1732. Il avoit fait une étude approfondie de la chronologie, et composa des dissertations sur l'histoire des plus anciens peuples. Il ne fait remonter celle des Egyptiens, la plus ancienne de toutes, qu'à 2900 ans avant Jésus-Christ. Dans un Mémoire sur la chronologie chinoise, il démontre également que l'histoire de cet empire ne remonte point au-delà de l'an 2575 avant Jésus-Christ, et par conséquent qu'elle s'accorde avec le récit de Moïse. De tous les ouvrages philosophiques attribués à Fréret, le seul dont il soit véritablement l'auteur, est la *Lettre de Thrasybule à Leucippe*. Encore cette lettre, étant posthume, a-t-elle pu être altérée par quelque éditeur, comme elle l'a été par Naigeon dans l'*Encyclopédie méthodique*. Fréret, dit-on, écrivit cette lettre en 1722; or, en 1722, on ne s'exprimoit point sur la religion du ton employé dans la lettre. Fréret, dans plusieurs de ses Mémoires, parle tout autrement. Ainsi, dans des *Observations*

*sur le mot Dunum*, nous remarquons ce passage : *Toland, que l'indécence avec laquelle il attaquoit la religion a rendu célèbre, n'avoit que de la hardiesse avec une médiocre érudition, sans aucune justesse d'esprit et sans aucune critique.* Et plus bas : *Aux livres des évangélistes il vouloit substituer le prétendu évangile de saint Barnabé, conservé*, disoit-il, *par les mahométans. Car tous ces libres-penseurs, ces free-thinckers, du nombre desquels étoit Toland, ne sont pour l'ordinaire ni meilleurs raisonneurs, ni même de meilleure foi que les partisans de la crédulité superstitieuse, et que les défenseurs des fausses légendes. Toland en a été convaincu plus d'une fois.* Cette manière de s'exprimer n'annonce pas dans Fréret un ennemi aussi décidé de la religion qu'on le suppose. *Voyez* son éloge par le Beau, tom. XXIII des *Mémoires de l'Académie des inscriptions.*

*4 avril.*—.... Hugot, simple acolyte, né à Paris, est auteur d'une *Retraite pour les enfans;* d'*Instructions pour préparer à la mort;* d'*Avis aux riches;* d'*Instructions sur les vérités de la grâce et de la prédestination.* Il fut forcé, sous M. de Vintimille, de cesser des conférences de théologie et des Catéchismes pour les enfans, qu'il faisoit à Paris. C'étoit un appelant.

*8 avril.* — Pierre Wiltz, Jésuite, né à Arlon en 1671, exerça, pendant trente ans, les fonctions de missionnaire dans le Luxembourg Il publia un *Catéchisme à l'usage des soldats;* une *Instruction pour recevoir avec fruit les sacremens de Pénitence et d'Eucharistie;* la *Mine d'or spirituelle*, en latin; la *Vie de saint François Régis*, et quelques autres livres de piété.

*12 avril.* — François Bellenger, docteur de Sorbonne, né au diocèse de Lisieux en 1688, donna, en 1729, à Paris, une édition latine des Psaumes, suivant la Vulgate, avec des notes. Il a traduit la *Théologie astronomique*, de Derham.

*11 août.* — Juste-Henning Boehmer, né à Hanovre en 1674, professeur à Halle, puis à Magdebourg, jurisconsulte

protestant, dédia à Benoît XIV son *Corps de droit canonique*, avec des notes. Il est de plus auteur du *Droit ecclésiastique* des protestans et du *Droit paroissial;* d'*Institutions du droit canonique;* de *Dissertations* sur le même sujet, d'*Observations sur l'institution au droit ecclésiastique*, de Fleury, et d'autres traités de droit canonique. Tous ces ouvrages sont en latin. Le cardinal Gerdil a écrit contre lui, et a réfuté quelques-uns de ses principes. Son second fils, George-Louis, né à Halle en 1715, et mort le 17 août 1797, est aussi auteur d'écrits sur le droit canonique.

*16 août.* — Roger-François Daon, Eudiste, né au diocèse de Baïeux, est auteur de la *Conduite des confesseurs*, de la *Conduite des ames au tribunal de la pénitence*, de *Catéchisme et Instruction*, et de divers autres livres de piété. Il mourut à Seez.

*1^er^. novembre.* — Henri-François de Vence, docteur de Sorbonne, prevôt de Nanci, précepteur des enfans de Léopold, duc de Lorraine, est connu par l'édition qu'il donna à Nanci, depuis 1738 jusqu'en 1743, des *Commentaires* du P. de Carrières. Il y joignit huit volumes *d'analyses et dissertations*, six sur l'ancien Testament et deux sur les Psaumes. Rondet en a inséré la plupart dans l'édition qu'il a donné de la Bible à Avignon, en 17 vol. in-4°.; ce qui a fait quelquefois donner à celle-ci le nom de *Bible de Vence*.

*19 novembre.* — Hopton Haynes, Anglois, ami de Newton, laissa un ouvrage posthume intitulé : *Notions de l'Ecriture sur les attributs et le culte de Dieu, et sur le caractère et les offices de Jésus-Christ.* Les unitaires font grand cas de cet ouvrage qui est en faveur de leur doctrine, et que Lindsay a fait réimprimer en 1790.

*29 décembre.* — Remi Breyer, docteur de Sorbonne, chanoine de Troyes, naquit dans cette ville en 1669. Il traduisit en françois les lettres de saint Loup et de saint Sidoine, travailla au Bréviaire de Troyes, qui parut en 1718, et publia, avec des notes, la *Vie de saint Aldérad;* celle de

*saint Prudence*, et *de sainte Maure*. La seconde est pleine surtout de discussions critiques, où Breyer défend la sainteté et la doctrine de cet évêque. On a encore de lui le *Catéchisme des riches*, et une *Nouvelle Dissertation sur les paroles de la Consécration*, où il s'écartoit à la fois du sentiment du P. le Brun, et de celui du P. Bougeant. Lorsque Bossuet, évêque de Troyes, donna un nouveau Missel à son diocèse, Breyer se déclara contre, ainsi qu'une partie du chapitre, plusieurs curés, et le métropolitain, M. Languet. Il composa sur ce sujet quelques écrits restés manuscrits. C'étoit un savant laborieux, qui s'appliquoit à recueillir les anciennes traditions, et à tenir un journal exact de tout ce qui se passoit de son temps. Ce journal a servi à Grosley pour ses *Ephémérides troyennes*. Breyer a laissé une *Histoire* manuscrite *des conciles de la province de Sens*. *Voyez* son *Eloge* par Grosley.

## 1750.

*23 janvier.* — Louis-Antoine Muratori, prevôt de Sainte-Marie de Pomposa, et bibliothécaire du duc de Modène, naquit dans le Modénois en 1672. Il se livra de bonne heure à l'étude, et se rendit habile dans toutes les parties de la littérature. La théologie, la critique, l'érudition, l'antiquité, l'histoire, lui étoient également familières. Nous ne citerons de ses ouvrages que ceux qui ont un rapport plus direct avec notre objet. Il donna, en latin, sous le nom de *Lamindus Pritanius*, un *Traité de la conduite des esprits en matière de religion*, avec une *Défense de saint Augustin*, contre les critiques de Phereponus (le Clerc), 1714; *du Paradis et de la gloire du royaume des cieux*, 1738, avec le traité de saint Cyprien, *de la Mortalité;* il y réfute l'ouvrage de Thomas Burnet, *de Statu mortuorum; Ancienne liturgie romaine*, 1748; *le Christianisme heureux dans les missions du Paraguay; Vie du P. Paul Segneri; de la véritable Dévotion;* plusieurs mémoires et dissertations sur des

sujets de religion. Ce savant fut lié avec les littérateurs les plus célèbres de son temps, et se fit estimer par son caractère et ses talens. Ayant ouï-dire que Benoît XIV trouvoit dans ses écrits plusieurs choses dignes de censure, il en fut affligé, et s'adressa à ce savant pontife lui-même, en le priant de l'éclairer. Benoît XIV lui répondit que ce qu'il avoit dit à son sujet n'auroit pas dû être rendu public. Pour montrer à l'inquisiteur d'Espagne que l'on n'auroit pas dû condamner aussi légèrement les ouvrages du cardinal Noris, il lui avoit cité les écrits des bollandistes, ceux de Tillemont, la *Défense de la déclaration du clergé*, par Bossuet, et quelques ouvrages de Muratori. Les premiers furent dénoncés sous Clément XI; mais la prudence de ce pontife ne lui permit pas de procéder à leur condamnation. De même on s'abstint, sous Clément XII, de censurer l'ouvrage de Bossuet, tant par égard pour l'auteur, que dans la crainte d'exciter de nouvelles divisions. Le Pape finissoit par dire à Muratori, qu'il n'avoit trouvé de répréhensible dans ses écrits que certains endroits où il étoit question de la juridiction temporelle.

*5 février.* — Guillaume Berriman, théologien anglican, né à Londres en 1686, étudia particulièrement l'Ecriture et les langues. Son premier écrit fut un examen de l'ouvrage de Whiston sur les anciennes doxologies. En 1724, il fut choisi pour prêcher le cours de sermons fondés par lady Moyer, pour la défense de la Trinité. En 1730 et les deux années suivantes, il prêcha les sermons de Boyle, où il prouva la religion par l'ancien Testament et par les prophéties. Middleton écrivit contre lui. Berriman lui répondit.

*18 février.* — Georges-Bernard Bilfinger, théologien luthérien, né dans le Wurtemberg en 1693, étudia à Tubingue et à Halle, y devint disciple de Wolff, perfectionna, dit-on, à Tubingue l'enseignement de la théologie sans rien innover sur le fond, devint président du consistoire et conseiller privé du duc, eut beaucoup de crédit à la cour, et mourut à Stuttgard. Ses principaux ouvrages sont : un *Traité* (*disputatio*)

*sur l'harmonie préétablie; Commentaire sur l'origine du mal; Eclaircissemens sur Dieu, l'ame et le monde; Traité sur le culte raisonnable de Dieu; Notes sur la méthode de Spinosa pour expliquer les Ecritures; Discours sur les mystères du christianisme en général.* Il étoit partisan chaud de Leibnitz et de Wolf, et à la fois théologien et homme d'Etat. Tous ses ouvrages sont en latin.

*22 mars* — Jean-Pierre de Crousaz, ministre protestant, né à Lausanne en 1663, fut successivement professeur de philosophie à Lausanne et à Groningue, et gouverneur du prince de Hesse-Cassel. Il revint mourir dans sa patrie. Il étoit théologien, littérateur et philosophe, et jouissoit, au dedans et au dehors de sa communion, d'une réputation méritée par ses connoissances et son caractère. Ses principaux ouvrages sont : *Examen du pyrrhonisme ancien et moderne,* où il réfute Bayle; *Examen de l'Essai sur l'homme,* de Pope, et de la traduction de l'abbé du Resnel; *Examen du Discours sur la liberté de penser,* de Collins; Sermons. Il étoit venu en France, où il s'étoit lié avec les gens de lettres les plus distingués, entr'autres avec Malebranche, qui avoit essayé, dit-on, de le ramener à la religion catholique. Il y eut à Lausanne, sous son second rectorat, des disputes sur la signature du *Consensus,* ou formulaire de doctrine des églises protestantes de Suisse. Voyez les *Mémoires pour servir à l'histoire des troubles sur cette signature,* en 1726.

*Avril.* — Jean-Georges de Souillac, évêque de Lodève depuis 1732, paroît avoir été un prélat instruit et édifiant. Il donna un Mandement contre le livre du P. Pichon. On le croit auteur des *Conférences ecclésiastiques de Lodève,* 1740, 4 vol. in-12. Il a été maltraité dans le *Dictionnaire des livres jansénistes,* qui lui reproche de tenir le langage des appelans. M. de Souillac n'étoit point de ce parti; mais il étoit attaché au système augustinien. Ses conférences sont rédigées dans ce sens.

*28 juillet.* — Conyers Middleton, prêtre anglican, né à Richemond en 1683, fut un des littérateurs les plus distingués de son temps en Angleterre, et doit, sous un autre rapport, trouver place dans cette liste. Ayant fait le voyage de Rome en 1724, il publia, en 1729, une *Lettre pour montrer une conformité exacte entre le papisme et le paganisme*, à laquelle Challoner répondit par *le Chrétien catholique instruit*. Middleton répliqua. Les protestans mêmes ne furent pas contens de son livre. Ils trouvèrent que ses plaisanteries contre l'Eglise romaine avoient l'air d'être dirigées contre tous les miracles en général, et contre ceux de Jésus-Christ en particulier. Waterland ayant répondu au *Christianisme aussi ancien que le monde*, de Tindal, Middleton attaqua cette réponse dans une *Lettre à Waterland*. Il y traitoit ce docteur avec beaucoup de mépris, et combattoit hardiment les sentimens les plus généralement reçus. Cette lettre souleva contre lui le clergé anglican. Pearce l'accusa de favoriser l'incrédulité, et Middleton et lui publièrent à ce sujet quelques écrits anonymes. Middleton, menacé d'une grande disgrâce, prévint l'orage par des *Remarques sur la réplique de Pearce*, où, sans renoncer à ses opinions, il les exposoit de manière à ne point donner de prise sur lui. On soupçonnoit pourtant que son orthodoxie n'étoit pas parfaite. En 1747, il donna l'*Introduction à un plus grand ouvrage sur le pouvoir des miracles qu'on suppose avoir subsisté dans l'Eglise pendant plusieurs siècles*. Il prétendoit y faire voir que nous n'avons point de raison suffisante de croire sur l'autorité des premiers Pères que ce pouvoir ait continué dans l'Eglise après le temps des apôtres. Cette *Introduction* lui suscita une foule d'adversaires. En 1749, il fit paroître l'ouvrage annoncé sous le titre de *Libre recherche sur le pouvoir des miracles de l'Eglise depuis les premiers temps*, et en 1750, l'*Examen des discours de Sherlock sur l'usage et la fin des prophéties*, puis des *Observations rapides*, où il présente le récit de Moïse comme une allégorie morale. Sur la fin de sa vie, il

quatre-vingt-neuf ans, laissant cinq volumes de *Sermons*, avec des *Méditations pour les retraites ecclésiastiques*.

1751.

*9 février.* — Henri-François d'Aguesseau, chancelier de France, naquit, en 1668, à Limoges, dont son père étoit alors intendant. Il fut formé à la fois par son père à l'amour de la religion, et aux connoissances nécessaires à l'état auquel on le destinoit. Etant entré dans la magistrature, il fut avocat-général, puis procureur-général au parlement de Paris. Il s'y montra défenseur très-zélé des libertés de l'église gallicane, et sollicita avec ardeur la suppression de quelques brefs de Clément XI, qu'il regardoit comme contraires à nos maximes au moins dans la forme. On dit sans fondement dans la *Biographie universelle* qu'il parut menacé d'une disgrâce absolue à cause de sa résistance à l'enregistrement de la bulle *Unigenitus*. Nous n'avons point trouvé de trace de ce fait. Le *journal* de l'abbé Dorsanne, si minutieux d'ailleurs, si attentif à noter tout ce qui est favorable à sa cause, ne fait point mention d'une telle résistance, et l'on y voit que la bulle passa au parlement sans aucune difficulté. Personne n'argumenta sur le fond. Les conseillers, qui passoient pour les plus favorables aux jansénistes, furent de l'avis de l'enregistrement, et l'abbé Pucelle lui-même opina dans ce sens. Ce ne fut que sous la régence que d'Aguesseau fut disgrâcié. Ayant été nommé chancelier en 1717, il fut exilé l'année suivante à cause de son opposition au système de Law. Rappelé en 1720, il fut exilé de nouveau en 1722, et rappelé en 1727. On a lieu de croire qu'en avançant en âge, ce grand magistrat prit, sur plusieurs points, des sentimens différens de ceux qu'il avoit professés dans sa jeunesse, et le chancelier ne pensa pas toujours comme le procureur-général. Il avoit donné, sur les matières ecclésiastiques, sa confiance à l'abbé Couet, et parut revenir avec lui à des sentimens plus favorables à la paix de l'Eglise. En

1720, il montra du zèle pour l'extinction des divisions, et il dressa lui-même la déclaration du 4 août contre les opposans. Il mérita encore leurs reproches par la part qu'il prit à la soumission du cardinal de Noailles, et Dorsanne le compte parmi ceux qui sollicitèrent ce prélat de se désister de son appel. Le chancelier ne contribua pas moins à la déclaration du 24 mars 1730, et exposa au parlement les motifs de cette loi. Chargé, à différentes fois, de répondre aux remontrances du parlement sur les matières ecclésiastiques, il s'expliqua toujours dans le sens le plus favorable à l'autorité de l'Eglise et à celle du souverain. Lors des refus de sacremens, il blâma les juges qui s'en attribuoient la connoissance, ainsi qu'on le voit par des lettres au parlement de Guyenne, en 1731 et en 1741; et les *Nouvelles ecclésiastiques* rapportent plusieurs lettres semblables dans lesquelles il défend les vrais principes, et montre que sur ces matières purement spirituelles, il convient de laisser à l'Eglise tous ses droits. Il revint aussi de ses préventions contre plusieurs corps qu'il ne juge pas toujours favorablement dans ses écrits, et il leur donna des preuves de son estime et de sa confiance. Ce changement étoit d'autant plus important à noter, que la plupart de ceux qui ont parlé de d'Aguesseau, ont omis, peut-être à dessein, d'en faire mention. On ne vouloit pas perdre un tel suffrage, et on a continué de le compter pour soi, lors même que l'on savoit combien ses sentimens avoient changé. En 1750, d'Aguesseau, accablé d'infirmités, donna sa démission de sa place de chancelier, et vécut dans la retraite. Il avoit toujours été très-religieux, s'étoit interdit le théâtre dès sa jeunesse, et il ne passa jamais un jour sans faire une lecture dans la Bible qu'il s'étoit par-là rendue très-familière. Il avoit étudié à fond les preuves de la vérité du christianisme et de la divinité de Jésus-Christ, et il s'étoit convaincu, comme il le dit lui-même, que *la religion est la vraie philosophie*, que *ses préceptes sont la route assurée pour parvenir au souverain bien qu'elle seule peut*

*nous faire trouver*, et que *c'est elle qui doit animer tous nos travaux, qui en adoucit la peine, et qui peut seule les rendre véritablement utiles*. Devenu très-infirme dans ses dernières années, il ne s'occupoit plus dans ses douleurs qu'à faire usage des passages de l'Ecriture qui pouvoient convenir à son état, et qu'il savoit par cœur. Il mourut dans ces sentimens de religion, et voulut être enterré modestement à Auteuil. Ses Œuvres ont été publiées en 13 vol. in-4°. par André, qui avoit été son bibliothécaire (1). Elles renferment beaucoup de choses étrangères à la religion, et nous n'en citerons que ce qui a rapport à l'objet de nos *Mémoires*. Ainsi le premier volume contient des *Instructions* que ce magistrat adressoit *à son fils*. Il y parle de la religion en homme aussi pieux qu'éclairé, et il instruit son fils de ses devoirs à cet égard. Dans le XI^e^. volume, on trouve des *Méditations sur la justice*, qui sont pleines des principes les plus sages et les plus lumineux. La métaphysique en est toujours d'accord avec la religion. L'auteur y réfute Hobbes et les pyrrhoniens, et se déclare pour les idées innées. *Cet ouvrage*, dit l'éditeur, *doit assurer à M. d'Aguesseau une place distinguée parmi les apologistes de la religion chrétienne*. Le tome XII s'ouvre par trois *Lettres sur la création*. D'Aguesseau croit que les anciens philosophes ont pu la connoître. Dans plusieurs des lettres suivantes, il y a de belles idées sur l'existence de Dieu, sur l'immortalité de l'ame, sur la liberté, et sur divers autres sujets de métaphysique. La doctrine de d'Aguesseau sur tous ces points est aussi saine qu'élevée. Il y saisit toutes les occasions de mon-

(1) André, précédemment de l'Oratoire, est auteur d'une lettre à l'abbé Prévost, sur les missions du Paraguay, 1758; d'une *Réfutation de l'Emile*, 1762; de *la Divinité de la religion chrétienne vengée des sophismes de Rousseau*, 1763; (c'est la continuation de l'ouvrage précédent.) de *l'Esprit de Duguet*, 1764, et de *la Morale de l'Evangile en forme d'élévation à Dieu*, 1786. André est mort pendant la révolution.

trer son attachement à la religion, rapporte tout à elle, les lois, la morale, la métaphysique, et la regarde comme la source et le complément de toutes nos connoissances. A la suite des lettres, est un morceau d'une assez grande étendue, qui a pour titre : *Réflexions diverses sur Jésus-Christ*, ou *Caractères divins de Jésus-Christ dans sa doctrine et dans ses œuvres*. C'est une espèce de concorde des évangélistes, ou plutôt ce sont des réflexions sur la concorde. C'est une esquisse que l'auteur paroît avoir tracée pour lui-même. Il n'y entre point dans la controverse, et ne s'y livre point à de froides spéculations. On voit qu'il cherchoit à fortifier sa foi et à nourrir sa piété. Il s'attache sans cesse à faire ressortir les traits de divinité qui éclatent dans les actions et dans les paroles de Jésus-Christ. Le XIII^e^. et dernier volume, qui ne fut publié qu'en 1789, renferme un *Discours* du chancelier *sur la vie et la mort de M. d'Aguesseau, le conseiller d'Etat*, son père, et des *Mémoires historiques sur les affaires de l'Eglise depuis 1697 jusqu'en 1710*, avec des pièces analogues. Le *Discours* respire une vénération filiale qui touche, et en même temps je ne sais quelle odeur de sagesse, de raison, de religion et même de piété. Les *Mémoires* sont d'un magistrat très-attaché aux usages de son corps, très-chatouilleux sur nos maximes, très-soupçonneux sur tout ce qui venoit de la cour de Rome. D'Aguesseau lui fait quelquefois des querelles sans beaucoup de motifs, et ne se montre pas toujours équitable envers elle. Jeune encore, tout fraîchement imbu des prérogatives et des prétentions de la magistrature, il n'avoit pas encore senti, comme il le fit par la suite, que le repos de l'Eglise ne pouvoit se trouver que dans le respect et l'attachement des fidèles pour le père commun. D'Aguesseau paroît dans ces *Mémoires*, tel que le duc de Saint-Simon le dépeint dans les siens, attaché aux plus petites formes, et minutieusement occupé à suivre toutes les maximes de son corps. Ne lui en faisons plus un crime, puisque dans la suite

il revint à d'autres idées. Mais observons que dans ces mêmes *Mémoires*, il laisse voir ce qu'il pensoit des jansénistes. Il ne fait aucune difficulté de les appeler des *novateurs* et des *révoltés*, et son éditeur le gourmande même à ce sujet. Il appelle D. Thierri de Viaixnes, l'auteur du *Problême ecclésiastique, un janséniste des plus outrés*, et il parle de l'affectation de ce parti à traiter toujours le jansénisme de fantôme. Une autre chose remarquable dans ces *Mémoires*, c'est l'attention qu'avoient alors les parlemens à régler leurs démarches sur les ordres du prince. D'Aguesseau et ses collègues ne font point un pas un peu important sans y être autorisés, et leur déférence pour Louis XIV contraste étrangement avec la conduite qu'on tint depuis avec son successeur. L'expérience a fait assez voir combien il eût été à désirer, pour le repos de l'Eglise et de l'Etat, qu'on n'eût pas laissé le parlement s'écarter de la ligne qui lui avoit été tracée par la sagesse et la fermeté d'un grand monarque. Il est bon de prévenir, en finissant, qu'en tête de ce XIII^e^. volume l'éditeur a placé un *Avertissement*, des *Remarques* et des *Extraits* dont il doit être seul responsable. André, qui n'avoit pu insinuer ses idées dans les précédens volumes, a voulu apparemment s'en dédommager dans celui-ci, qui fut publié en 1789. Il y a inséré des réflexions et des opinions qui n'ont aucun rapport avec son sujet, et qui n'ont d'autre but que d'insinuer les principes de son parti. Il prétend que plusieurs de ces *Remarques* et *Extraits* ont été trouvés dans les papiers du chancelier, et il veut bien convenir néanmoins que cela ne prouve pas que telle fût la doctrine de ce magistrat. *Ç'étoit*, dit-il, *ou des extraits qu'il faisoit de ses lectures, ou les réponses de théologiens et de jurisconsultes qu'il avoit consultés*. J'ai peine à croire que l'éditeur lui-même n'y soit pas aussi pour quelque chose. Le plus pur jansénisme respire dans ces *Extraits*. Les miracles mêmes du diacre Pâris y sont mentionnés avec honneur. On y débite toutes les maximes les plus chères au parti. Vous y lirez,

par exemple, que *le plus grand nombre des pasteurs, qui a le Pape à sa tête, possède à la vérité une plus grande autorité de juridiction, mais non une plus grande autorité en genre de persuasion* : distinction fausse, ridicule, inconnue à l'antiquité, et manifestement inventée par le besoin. Enfin le ton aigre et tranchant de la plupart de ces extraits, auroit dû les faire exclure d'une collection à laquelle ils ne tiennent par aucun côté, dans laquelle ils sont doublement déplacés, et où ils contrastent avec la réserve et la modération de l'illustre auteur, à l'abri du nom duquel on semble vouloir les faire passer.

*10 février.* — Jean d'Yse de Saléon, archevêque de Vienne, naquit en 1669. Chargé, en 1727, par le concile d'Embrun, d'administrer le diocèse de Sénez après la sentence portée contre M. Soanen, il eut à y lutter contre les partisans de cet évêque. En 1728, on le nomma à l'évêché de Digne, et en 1729 à celui d'Agen, et il fut sacré pour ce dernier siége le 16 avril de l'année suivante. Transféré à Rodez en 1735, il se montra dans ces différentes places très-zélé contre le jansénisme. Le 11 novembre 1737, il condamna par un Mandement les cahiers de théologie du P. Viou, Dominicain, professeur à Rodez, qu'il accusoit d'enseigner les erreurs proscrites dans Jansénius. Viou lui avoit remis, le 6 avril précédent, un mémoire pour sa défense; mais cet écrit n'ayant pas paru satisfaisant, il se retira au Puy, d'où il lança des *Réflexions* contre le Mandement de l'évêque, qui furent supprimées comme injurieuses à l'épiscopat. Le Dominicain ne perdit pas courage, et porta cette affaire à Rome (1). M. de Saléon, de son côté, écrivit

(1) Le 15 mars 1743, un décret du général de son ordre l'en exclut pour toujours. Un autre décret, du 10 mai, défendit de le recevoir dans aucune maison. Le P. Viou trouva des avocats qui signèrent, le 6 juin 1744, une consultation où ils décidoient qu'il pouvoit appeler comme d'abus. Il le fit en effet, et présenta requête au parlement de

au Pape le 25 avril 1742. Benoît XIV lui répondit le 5 juillet suivant. Sans entrer dans le fond de la question, le Pape, après avoir donné des éloges au prélat, distingue trois espèces de réfractaires, et trace les règles à suivre pour chacune. Il lui recommande d'ailleurs la réserve et la circonspection. Quelques années après, l'évêque publia contre Belelli et Berti les deux écrits intitulés : *le Baïanisme et le Jansénisme ressuscités*. Il les envoya au souverain Pontife avec une lettre, où il le pressoit de condamner les ouvrages de ces deux religieux. Il les dénonça également à l'assemblée du clergé de 1747, et même, dit-on, à l'université de Vienne, en Autriche. Ces démarches n'eurent aucun effet, et l'augustinianisme, que professoient les deux religieux, continua d'être enseigné en Italie et à Rome. Voyez ce qui est dit à cet égard à l'article *Languet*, 11 mai 1753. En 1746, M. de Saléon devint archevêque de Vienne. C'étoit un prélat régulier et édifiant. On a encore de lui une *Instruction pastorale*, du 25 janvier 1748, sur l'usure, où il soutient l'ancienne doctrine contre des théologiens qui favorisoient le prêt à intérêt.

*23 février.* — Antoine Sandini, professeur d'histoire ecclésiastique à Padoue, naquit dans le Vicentin en 1692. Il fut estimé du cardinal Rezzonico, depuis Clément XIII. On a de lui, les *Vies des Pontifes romains;* l'*Histoire de la sainte famille;* l'*Histoire des saints Apôtres*, et vingt *Dissertations pour son Histoire des Papes*. Tous ces ouvrages sont en latin. Sandini étoit bon critique.

*30 avril.* — Sylvain Pérusseau, Jésuite, eut du succès dans

---

Paris, qui prononça, le 5 septembre de la même année, qu'il n'y avoit lieu de le recevoir pour le présent appelant comme d'abus. Vion publia, sous le nom de Dumont, en 1759 et années suivantes, des *Nouvelles de Portugal*, lors de l'assassinat du roi Joseph, et de l'expulsion des Jésuites. Ces écrits étoient uniquement dirigés contre ces religieux.

la chaire, fut confesseur du Dauphin, fils de Louis XV, et eut aussi le titre de confesseur du Roi. On ne connoît de lui que des *Sermons*, en 2 vol. et un *Panégyrique de saint Louis*.

*8 mai.* — Charles-François Badia, prédicateur, né à Ancône en 1675, prêcha dans toute l'Italie avec beaucoup d'éclat pendant trente-huit ans, et alla même à Vienne, où on voulut l'entendre. Il devint abbé de Saint-Nicolas à Parme, puis de la Novalèse, et se fixa à Turin, où il mourut, laissant des sermons pour le carême et autres discours, en 2 vol., un grand nombre de sermons manuscrits, et des traductions de quelques ouvrages de piété françois.

*8 juin.* — Joseph-Marie Brocchi, prieur de Sainte-Marie aux Ormes, et recteur du séminaire de Florence, étoit né dans cette ville en 1687. Il est auteur des *Principes généraux de théologie morale;* d'un *Traité de l'occasion prochaine du péché;* des *Constitutions du séminaire de Florence*, et de plusieurs vies de saints.

*5 septembre.* — Jacques Martin, Bénédictin de Saint-Maur, né en Languedoc en 1694, étoit un critique instruit, mais singulier et paradoxal. Ses principaux ouvrages sont : *Traité de la religion des anciens Gaulois; Explication de plusieurs textes difficiles de l'Ecriture*, 2 vol. in-4°. (Supprimée à cause de plusieurs explications singulières et de quelques gravures indécentes.) *Explication de divers monumens singuliers qui ont rapport à la religion des plus anciens peuples*, avec l'*Examen* de la dernière édition de saint Jérôme; et une traduction des *Confessions* de saint Augustin.

*21 septembre.* — Armand-François Gervaise, ancien abbé de la Trappe, né à Paris en 1660, frère de l'évêque d'Auren, cité plus haut, fut d'abord Carme déchaussé, puis religieux de la Trappe. L'abbé de Rancé le fit nommer son successeur en 1696. On fut obligé de lui faire donner sa démission deux ans après. Bizarre, bouillant, il vouloit tout changer. Il mourut exilé à l'abbaye de Reclus, au diocèse de Troyes, après avoir composé les *Vies de saint Cyprien, de*

*saint Irénée, de saint Paul, de saint Epiphane et de Rufin; l'Histoire de l'abbé Suger;* celle *de l'abbé Joachim;* l'*Histoire de la réforme de Citeaux;* une *Critique des Vies de l'abbé de Rancé,* par Maupeou et Marsollier; (Le *Moréri* semble lui donner raison contre ces deux écrivains.) et le I^er^. volume d'une *Histoire générale de Citeaux.* Ces deux derniers écrits furent blâmés, et attirèrent à l'auteur quelques contradictions.

*30 septembre.* — Jean-Philippe-Louis de Chézeaux, astronome et physicien, né à Lausanne en 1718, est auteur de *Dissertations critiques sur la partie prophétique de l'Ecriture.* Seigneux de Correvon a publié sa vie, avec une *Dissertation,* qu'il avoit composée, *sur l'année de la naissance de Jésus-Christ.*

*26 octobre.* — Philippe Doddridge, ministre presbytérien, étoit né à Londres en 1702. Ses sermons ont été imprimés, ainsi que ses *Pensées libres sur les moyens les plus probables de faire revivre la cause des dissenters,* 1730; *la Naissance et les Progrès de la religion dans l'ame,* 1745; une *Dissertation sur le système d'harmonie de Newton, et sur l'inspiration du nouveau Testament,* 1748. Il mourut à Lisbonne, où il étoit allé pour sa santé. Sa vie a été écrite par Orton, et Kippis l'a loué démésurément dans la *Biographie britannique.*

*11 novembre.* — Julien Offray de La Mettrie, médecin, naquit à Saint-Malo en 1709. Ayant été obligé de sortir de France pour son *Histoire naturelle de l'ame,* il se retira en Hollande, puis à Berlin, où il continua d'écrire en faveur du matérialisme. C'est à son sujet que Voltaire disoit, dans une lettre du 6 novembre 1750 : *La Mettrie vient de faire, sans le savoir, un mauvais livre, imprimé à Postdam, dans lequel il proscrit la vertu et le remords, fait l'éloge des vices, et invite son lecteur à tous les désordres. Il y a dans son ouvrage mille traits de feu, et pas une demi-page de raison. Des gens sensés se sont avisés de lui remontrer l'énormité de sa morale. Il*

*ne savoit pas ce qu'il avoit écrit.* On recueillit à Berlin ses *Œuvres*, en 2 vol. Elles renferment le *Traité de l'ame*; l'*Abrégé des systêmes*; le *Systême d'Epicure*; l'*Homme machine*; l'*Homme plante*; *les Animaux plus que machines*; *l'Art de jouir*, etc. Ces écrits respirent un épicuréisme grossier. La mort de La Mettrie fut digne de sa vie. Voltaire, qui se trouvoit aussi alors en Prusse, nous apprend qu'il mourut d'une indigestion, pour avoir voulu manger, par défi, un pâté aux truffes tout entier. On a dit qu'il avoit reconnu ses erreurs à sa mort; le fait ne paroît pas constant. Voltaire, qui n'en parle que comme d'un *brave athée*, d'un *gourmand célèbre* et d'un *fou*, ajoute qu'*il a laissé une mémoire exécrable*. *Voyez* sa *Correspondance générale*, en 1751 et 1752.

*15 novembre.* — Henri Saint-Jean, vicomte Bolingbroke, né en 1672 de parens dissidens, se fit de bonne heure anglican. La *Biographie britannique* avoue les désordres de sa jeunesse. Il entra dans la chambre des communes en 1702, devint secrétaire d'Etat en 1704, donna sa démission en 1707, fut rappelé en 1710, et prit beaucoup de part à la paix d'Utrecht. On l'en récompensa par les honneurs de la pairie. Disgrâcié en 1714, à l'avénement de la maison d'Hanovre, il se retira en France l'année suivante. Il refusa d'abord de se joindre au prétendant qui résidoit alors à Bar en Lorraine; mais il alla peu après à sa cour, et y prit même les sceaux. On le déclara en Angleterre, le 10 septembre 1715, atteint de haute trahison. Presque dans le même temps le prétendant l'accusoit de son côté de l'avoir fort mal servi, et lui ôta sa place de secrétaire d'Etat. Bolingbroke fut fortement soupçonné d'avoir trahi ce prince pour faire sa paix avec le nouveau roi d'Angleterre, et sa réputation en est restée entachée. Il se réconcilia en effet avec le gouvernement anglois, et retourna dans son pays en 1723. Il avoit épousé, en France, la veuve du marquis de Villette. Sa conduite politique changea encore plus d'une fois, et lui attira quelques désagré-

mens. Il se retira des affaires en 1735, revint en France, et retourna enfin en Angleterre. La collection de ses œuvres, par Mallet, renferme les *Lettres sur l'étude de l'histoire;* les *Lettres à Pope sur la religion et la philosophie;* les *Lettres à M. de Pouilly*, etc. Ce dernier ouvrage est *doublement précieux*, dit M. de Lally-Tolendal, *comme étant fort contre l'athéisme, et foible contre la religion. Sa philosophie spéculative, sa théologie naturelle, ainsi qu'il l'appeloit, ses discussions mi-parties contre l'athéisme et contre la révélation, en attestant des lectures immenses, offrent*, suivant le même écrivain, *des raisonnemens étroits, des contradictions frappantes, des sarcasmes donnés pour argumens, des jeux de mots dans les définitions les plus graves dont l'esprit humain puisse s'occuper. Pope*, dit-il encore, *après avoir célébré Bolingbroke avec idolâtrie, lui reprocha de l'avoir engagé plus loin qu'il ne vouloit dans une métaphysique obscure, et de l'avoir fait sortir déiste, sans le savoir, du labyrinthe où il étoit entré chrétien.* Nous avons apprécié ailleurs les écrits de Bolingbroke. Quant à son caractère moral, il est resté fort équivoque, et le même M. de Lally, dans le jugement qu'il a porté de cet homme extraordinaire, ne l'a pas toujours peint sous des traits honorables. Il n'est pas besoin de dire que Bolingbroke n'est pas l'auteur de l'*Examen important de la religion*, composé par Voltaire sous son nom, non plus que de la *Lettre* qui suit ce pamphlet dans la collection des *Œuvres* de Voltaire.

*26 novembre.* — Léonard de Port-Maurice, mineur-réformé de l'ordre de saint François, naquit au Port-Maurice en 1676, d'une famille distinguée. Il alla à Rome dès l'âge de 12 ans, et étudia chez les Jésuites. Après avoir été ordonné prêtre, il se consacra aux missions dans les villes et les campagnes, et parcourut, pendant quarante ans, l'Etat de Gênes, la Toscane, les Etats de l'Eglise, la Corse, prêchant la parole de Dieu, et faisant de grands fruits. Sa vie seule étoit un puissant encouragement à la piété. On a de lui plu-

sieurs ouvrages : *Prix et excellence de la Messe*, 1787 ; *Manuel sacré*, 1734 ; *Voie du paradis*, etc. Ces œuvres ont été réunis en 2 vol. Venise, 1742. Après sa mort on fit des informations sur sa sainteté. Le 16 février 1792, il fut déclaré qu'il avoit pratiqué les vertus chrétiennes jusqu'à l'héroïsme, et le 2 août 1795, on décida que ses vertus étoient constatées par deux miracles. Le 23 février 1796, la congrégation des rites jugea unanimement qu'il étoit digne d'être admis au nombre des bienheureux, et un décret du 19 mars suivant, porte que l'on pouvoit sûrement procéder à sa béatification.

*4 décembre.* — Nicolas le Gros, ancien chanoine de Reims, né dans cette ville en 1675, fut connu par son attachement et ses services pour la cause de l'appel. Protégé sous M. le Tellier, il n'eut pas le même avantage sous M. de Mailly, son successeur, et quoiqu'il eût signé le formulaire, et dressé, comme greffier de la faculté de théologie de Reims, la conclusion pour l'acceptation de la constitution, il n'en fut pas moins poursuivi par l'archevêque, et se retira en Hollande, auprès de Quesnel, d'où il ne revint qu'après la mort de Louis XIV. Son appel et l'ardeur de son zèle l'exposèrent à de nouvelles traverses. Ses amis l'envoyèrent à Rome, en 1725 ; malheureusement le Pape et le concile n'eurent point la sagesse de profiter de ses lumières. Le Gros piqué alla les offrir à l'église de Hollande, qui ne fut pas si difficile. On le choisit pour professeur de théologie au séminaire d'Amersfort, emploi qu'il exerça dix ans. Un voyage qu'il fit en Angleterre, en 1729, ne fut pas plus heureux que celui de Rome, et les catholiques de ce pays furent sourds à ses insinuations. Le zèle de le Gros contre l'usure, et le livre qu'il composa sur cette matière avec Petitpied, sous le titre de *Dogme de l'Eglise touchant l'usure*, l'exposèrent lui et l'archevêque Barchman, à une sorte de persécution de la part des partisans du prêt, fort nombreux en Hollande. L'archevêque Van der Croon ayant paru assez favorable à ces derniers, le Gros se

retira à Utrecht; et là, pour expier sa signature du formulaire, il s'abstint de dire la messe pendant quelques années (1). Ce fut alors qu'il écrivit sur les miracles du diacre Pâris, et qu'il composa des discours pour chaque année des *Nouvelles*. Un nouveau sujet de brouillerie le força de changer d'asile. Il n'approuvoit pas les excès des convulsions, et comme elles avoient beaucoup d'admirateurs en Hollande, ainsi qu'en France, il se fit de nouveaux ennemis. En 1743, il s'établit à Rhynwich, maison nouvellement formée par les jansénistes françois, et dont il fut fait supérieur. Ce fut là qu'il mourut. Nous ne pouvons donner la liste de ses écrits. La plupart sont des brochures sans intérêt. Il y en a contre MM. de Mailly, Languet, de Charancy, et autres évêques; sur l'appel; sur les convulsions, etc. Des productions un peu plus importantes sont : *la Bible, traduite sur les textes originaux*, 1739, 1 vol. in-12, réimprimée en 1758, en 5 vol. avec de grandes augmentations, entr'autres avec un *Discours sur les prophètes*, où l'auteur donne dans les illusions du figurisme, calomnie horriblement un corps respectable, et se perd en conjectures sur les derniers temps; *Vingt-six lettres théologiques contre l'usure; Méditations sur la concorde des Evangiles*, 1730, 3 vol. in-12; *Méditations sur l'Epître aux Romains*, 2 vol.; *Motifs invincibles d'attachement à l'église romaine; Méditations sur les six premières Epîtres canoniques*, 6 vol.; une *Explication* manuscrite *de l'Apocalypse*, et un *Traité de l'Eglise*, 1782, qu'Anquetil-Duperron, l'orientaliste, ancien disciple de le Gros, a traduit en françois et commenté. Il vouloit le faire imprimer. Sa mort, en 1805, l'en a empêché.

(1) Cette dévotion n'étoit point rare dans ce parti. Nous avons vu l'exemple d'un abbé Dilhe, et d'un P. de Gennes. On cite encore un abbé Tournus, mort en 1733, qui ne disoit pas la messe depuis environ vingt ans; et un abbé Briquet, mort en 1770, qui passa les cinq dernières années de sa vie sans dire la messe, et sans communier.

— Jean-Jacques de la Barre, ministre protestant, né en 1696, fut pasteur à Genève. Sennebier loue beaucoup sa *Doctrine des protestans sur divers points justifiée*, 1720.

## 1752.

*2 janvier.* — Gaspard Terrasson, prêtre de l'Oratoire, né à Lyon en 1680, étoit frère d'André, nommé en 1723. Il se consacra à la prédication, et fut ensuite obligé d'y renoncer et de sortir de l'Oratoire, à cause de son opposition à la bulle *Unigenitus*, qu'il paroît néanmoins avoir acceptée en 1744. Il laissa des *Sermons*, en 4 vol. Les *Lettres sur la justice chrétienne* ne sont pas de lui.

*4 février.* — Louis de Bourbon, duc d'Orléans, fils du Régent, né à Versailles en 1703, épousa, en 1724, une princesse de Bade, dont la mort, arrivée en 1726, lui fit faire de sérieuses réflexions. Il prit, en 1730, un appartement entre l'église Sainte-Geneviève et celle de Saint-Etienne-du-Mont. Là le premier prince du sang assistoit aux offices, récitoit le bréviaire, communioit fréquemment, couchoit sur une simple paillasse, se levoit à quatre heures du matin, ne buvoit que de l'eau, jeûnoit rigoureusement, donnoit souvent audience aux pauvres, visitoit même les malades, relevoit de pauvres familles, marioit des filles indigentes, dotoit des religieuses, envoyoit des aumônes à Berlin, en Silésie, et jusque dans les Indes. Il fonda des écoles et des colléges, et distribua de grosses sommes en 1733, en 1739 et en 1740. Il lisoit et étudioit beaucoup. L'Ecriture, les Pères, les théologiens, les langues orientales lui étoient connus. Le prince affermissoit sa foi par cette étude. Il protégeoit les savans et les écrivains qui travailloient pour la religion. Il laissa en manuscrit une traduction des Psaumes; une autre des Epîtres de saint Paul; un *Traité contre les spectacles*, et une *Réfutation des Hexaples*. Quelques-uns le supposoient janséniste; mais il étoit loin d'être de ce parti, comme on le voit par ce dernier ouvrage, ainsi

que par une lettre qu'il écrivit à M. de Caylus, évêque d'Auxerre, et dans laquelle il blâme ce prélat de sa résistance. Cette lettre, qui est longue et motivée, est assez curieuse, et se trouve dans une source non suspecte, dans la *Vie de Caylus* (par Dettey), tom. II, pag. 265. Le duc d'Orléans ne reçut point les sacremens à sa mort. Bezenval, dans ses *Mémoires*, raconte que cela vint de ce que le duc ne vouloit pas reconnoître les enfans du duc de Chartres, son fils. Il s'étoit imaginé, dit-on, dans ses derniers momens, qu'il ne naissoit ni ne mouroit personne. En vain on lui représenta les conséquences d'un tel refus; il mourut pendant que son confesseur vouloit lui persuader de reconnoître ses petits-enfans. Cet incident bizarre donna lieu, dans le temps, à des conjectures dépourvues de vraisemblance.

*23 mars.* — Alexandre-Pompée Berti, clerc-régulier de la congrégation des Serviteurs de la Mère de Dieu, naquit à Lucques en 1686. Il fut professeur de théologie à Naples, alla à Rome en 1739, y resta toujours depuis, et devint assistant du général de son ordre. C'étoit un littérateur. Il traduisit en italien les *Essais de morale* de Nicole, et plusieurs autres ouvrages du même. Zaccaria lui reproche d'avoir par-là contribué à répandre le jansénisme en Italie.

*28 mars.* — Ignace le Mère, prêtre, né à Marseille vers 1677, étoit attaché au duc d'Orléans, fils du Régent. Après avoir passé quelque temps dans l'ordre de Malte, puis dans l'Oratoire, il reçut les ordres sacrés, voyagea en Italie, alla à Rome, et se fixa à Paris en 1722. Le duc d'Orléans et l'abbesse de Chelles, sa sœur, le protégeoient. Il est auteur de plusieurs traductions des ouvrages des Pères grecs; du *Traité de la Providence* de Théodoret, 1740; d'*Homélies et d'Exhortations de saint Jean Chrysostôme*, 4 vol. in-8°., des *Œuvres de piété de saint Ephrem*, 1744, 2 vol. Il devoit donner, aussi en françois, les *Lettres de saint Isidore de Peluse*, et un ouvrage sous le titre d'*Augustinus græcus*. On dit qu'il a laissé d'autres manuscrits.

*28 avril.* — François Oudin, Jésuite, né en Champagne en 1673, et mort à Dijon où il demeuroit, étudia l'Ecriture, les Pères et les antiquités ecclésiastiques. Il connoissoit les langues anciennes et modernes, et étoit à la fois théologien, littérateur et érudit. Il travailla à la *Nouvelle bibliothèque des écrivains de sa société.* Dans son *Commentaire* latin *sur l'Epître de saint Paul aux Romains,* il suit principalement les explications de saint Chrysostôme. On a de lui une *Histoire dogmatique des conciles,* et des commentaires manuscrits sur les Psaumes, sur saint Matthieu, et sur les autres Epîtres de saint Paul.

*16 juin.* — Joseph Butler, évêque anglican de Bristol, puis de Durham, né en 1692, donna, en 1736, l'*Analogie de la religion naturelle et révélée avec la constitution et le cours de la nature.* On prétendit qu'il étoit mort catholique; mais le fait ne paroît pas constaté.

*28 juin.* — Louis de Bonnaire ou Debonnaire, docteur de Sorbonne, naquit près Troyes. Il avoit été de l'Oratoire, et quitta cette congrégation, sans doute à cause du parti qu'il avoit pris dans les affaires de l'Eglise. La *Biographie universelle* dit qu'il prit vivement parti contre les jansénistes. C'est une erreur. Il étoit appelant. Il est auteur, conjointement avec le P. Jard, de *la Religion chrétienne méditée dans le véritable esprit de ses maximes,* 6 volumes. Les *Leçons de la sagesse,* 3 volumes; la *Règle des devoirs,* 4 vol.; les *Semaines évangéliques,* 2 vol.; *l'Esprit des lois quintessencié,* sont aussi de lui. Peut-être fut-il éditeur du *Discours* de Fleury *sur les libertés de l'église gallicane,* 1724, avec des notes assez amères. Les *Enluminures de la constitution* lui font encore moins d'honneur. On lui attribue une lettre, du 18 mars 1724, intitulée: *le faux Prosélyte,* contre le *Traité de l'infaillibilité du Pape,* de Petitdidier. Les miracles et les convulsions occasionnèrent une longue controverse entre lui et d'autres appelans. Il se déclara contre ces folies. L'*Examen criti-*

*que, physique et théologique des convulsions;* les *Observations apologétiques;* les *Lettres sceptiques;* les *Réponses;* *l'Esprit en convulsion*, etc. ont rapport à ces disputes, dans lesquelles Debonnaire montra beaucoup de vivacité. Il publia quelques lettres aux évêques de Montpellier et de Senez. Dans une lettre du 29 août 1735, à M. Colbert, il lui dit : *On dit qu'il y a dans Paris un homme chargé d'une procuration générale de signer pour vous tout ce qu'il plaît à certains gens de publier sous votre nom.* Il écrivoit à M. Soanen, le 12 février 1736 : *Vous pouvez vous ressouvenir qu'au mois d'octobre 1729, vous n'aviez point encore ouï parler d'un ouvrage condamné le 1^er^. août 1726, dans une Instruction pastorale qui porte votre nom.* Par où l'on voit que Debonnaire croyoit, comme nous, que les écrits publiés sous le nom de ces prélats n'étoient point d'eux. Ce fut lui que l'évêque de Senez attaqua dans la *Lettre* du 20 juin 1736. Le docteur se défendit, et Mignot, de la Tour et Boidot (1), tous appelans et ses adhérens, le secondèrent dans cette controverse, où Poncet tint principalement la plume de l'autre côté. Debonnaire fit paroître, avec Boidot, des *Traités historiques et polémiques*

(1) Philippe Boidot, supérieur du séminaire des Trente-trois, et docteur de Sorbonne exclu en 1729, fut éditeur du *Traité théologique, dogmatique et critique des indulgences et du jubilé*, de Loger, curé de Chevreuse, 1751. Goujet revit cet ouvrage. On attribue à Boidot une *Lettre*, du 18 mars 1736, sur les imputations faites à l'abbé Debonnaire, dans les *Nouvelles ecclésiastiques*. Il tenoit chez lui des conférences sur les matières ecclésiastiques, et étoit le chef d'une société particulière d'appelans. C'est de là que sortit le *Traité des prêts de commerce*, publié en 1739, par Aubert, curé de Chânes, et augmenté depuis par Mignot *Voyez* Mignot, 25 juillet 1771. Cette société des Trente-trois passoit auprès du reste des appelans pour être assez hardie dans sa manière de penser, et presque pour socinienne, parce qu'elle ne vouloit pas se soumettre à l'autorité de leurs deux ou trois évêques.

*de la fin du monde, de la venue d'Elie, et du retour des Juifs*, 1737, 3 vol. Nul ne combattit plus vivement le *figurisme*, les convulsions et les *Nouvelles*.

*23 juillet.* — Alexandre Politi, clerc régulier des écoles pies, né à Florence en 1679, fut à la fois littérateur et théologien. Ceux de ses ouvrages qui rentrent dans notre plan, sont : *Philosophie péripatétique, suivant saint Thomas; Chefs principaux de théologie chrétienne; Vie de la sœur Marie-Angèle Gini*, 1738; *Martyrologe romain avec des commentaires*, in-folio. Il fut professeur de philosophie, de théologie, de rhétorique et de grec, soit à Gênes, soit à Pise, où il mourut.

*22 août.* — Guillaume Whiston, prêtre anglican, né en 1667, est fameux par son zèle pour l'arianisme. Ses premiers ouvrages n'annonçoient pas encore son penchant pour cette erreur. Il publia d'abord une *Nouvelle Théorie de la terre;* un *Court exposé de la chronologie de l'ancien Testament et de l'harmonie des quatre Evangiles*, et un *Essai sur la révélation de saint Jean.* Ayant embrassé l'arianisme, il s'occupa exclusivement à le soutenir et à le répandre. Tout le reste de sa vie fut employé pour cet objet. Il traduisit en anglois les *Constitutions apostoliques*, de l'authenticité desquelles il ne permettoit pas de douter. La *Biographie britannique* ne parle pas de lui avec beaucoup d'estime, et il paroît que parmi ses compatriotes on ne faisoit grand cas, ni de sa véracité, ni de son jugement.

*18 octobre.* — Louis de Héricourt, avocat au parlement de Paris, né à Soissons en 1687, est auteur des *Lois ecclésiastiques de France*, et d'un *Abrégé de la discipline de l'Eglise*, de Thomassin. Le premier de ces ouvrages surtout lui fait honneur. Feller reproche pourtant à l'auteur de n'être pas assez favorable à la puissance ecclésiastique. Mais de Héricourt étoit très-modéré, en comparaison de la plupart de ceux qui ont écrit après lui sur les mêmes matières.

*25 octobre.* — Joseph Chevassu, curé au diocèse de Saint-

Claude, naquit dans cette ville en 1674. On a de lui des *Méditations ecclésiastiques*, en 6 vol.; *Catéchisme paroissial; Méditations sur la passion; Abrégé du Rituel romain*, et le *Missionnaire paroissial*, en 4 vol. Il donna sa démission de sa cure, et mourut à Saint-Claude.

*5 novembre.* — Jacques Foster, ministre presbytérien anglois, né à Exeter en 1697, prit part aux disputes sur la Trinité et sur la souscription aux tests, et se déclara contre la croyance commune dans son parti sur ces deux points. Les écrits du docteur Gale lui persuadèrent que le baptême des adultes par immersion étoit conforme à l'Ecriture, et il se fit baptiser de cette manière. En 1731, il publia une *Défense de l'utilité, de la vérité et de l'excellence de la révélation*, contre *le Christianisme aussi ancien que le monde*, de Tindall. Il devint dans la suite pasteur d'une église d'*indépendans*, à Londres, changeant sans façon de communion et de doctrine. Deux volumes de *Discours sur la religion naturelle et la vertu sociale*, prouvent combien il étoit latitudinaire. Il laissa aussi quatre volumes de sermons, et des *Traités sur l'hérésie*, qui lui attirèrent une controverse avec le docteur anglican Stebbing.

— Victor-Amédée Soardi, prêtre de Saint-Lazare, né à Turin, professa la théologie au séminaire de Saint-Firmin, à Paris. Il n'est connu que par un ouvrage latin, imprimé à Avignon, en 1747, sous le titre de : *Doctrine actuelle de l'église gallicane sur l'autorité suprême du Pape*, et qui fut supprimé par arrêt du parlement de Paris, du 25 juin 1748. Soardi s'efforça d'y prouver que le clergé de France reconnoissoit l'infaillibilité pontificale. Son livre ne nous a pas paru bien fort de critique et de raisonnement. On en a donné une nouvelle édition à Heidelberg, en 1793.

— Jean-Albert Bengel, théologien luthérien, né dans le Würtemberg en 1687, fut pasteur et professeur à Denkendorf. Il étudia particulièrement les Pères et le nouveau Testament, et fut le premier théologien de sa communion qui

ait traité en totalité la critique des livres du nouveau Testament. Il publia une édition du nouveau Testament grec, et une *Harmonie exacte des quatre évangélistes*. Son travail sur le texte est, dit-on, généralement bien fait; mais ses réflexions et ses explications ne sont pas exemptes d'enthousiasme. Il avoit des idées singulières sur la fin du monde, et il les a surtout manifestées dans son *Explication des révélations de saint Jean*.

— Jean-Laurent Mosheim, théologien luthérien, né à Lubeck en 1694, fut professeur de théologie à Helmstadt et à Gottingue. Il est principalement connu par son *Histoire ecclésiastique*, qui a été traduite en françois par Maclaine, en 6 vol. in-8°. On a de plus de lui, des *Notes sur Cudworth;* des *Sermons;* des *Dissertations sacrées*, et l'*Histoire de Servet*. Mosheim étoit instruit et attaché aux dogmes de sa communion.

— Moïse Lowman, ministre presbytérien anglois, né à Londres en 1679, publia, en 1740, une *Dissertation sur le gouvernement civil des Hébreux;* en 1745, des *Paraphrases et notes sur la révélation* de saint Jean; en 1748, *Raisons du rituel hébreu*. Il fut un des ministres presbytériens qui s'unirent à Londres, en 1735, pour prêcher contre l'église romaine. Du reste, Lowman n'en vouloit qu'aux catholiques, étoit fort tolérant pour les dissidens, et paroît même avoir été partisan du *Christianisme rationnel*. On publia, en 1756, trois traités posthumes de lui, tous relatifs à l'Ecriture sainte.

## 1753.

*14 janvier.*—Georges Berkeley, évêque anglican de Cloyne, en Irlande, naquit en 1684 dans cette île. Il se fit connoître, en 1709, par sa *Théorie de la vision*, et en 1710, par ses *Principes des connoissances humaines*. L'objet de celui-ci est de prouver que la notion commune sur l'existence de la matière est fausse; que les objets matériels ne sont point hors de nous, mais qu'ils ne sont que les impressions faites sur

notre esprit par un acte immédiat de la divinité. On en a conclu que Berkeley étoit un sceptique qui rejetoit le témoignage des sens. Mais dans le fait, la dispute ne roule pas sur la réalité des sensations, mais sur leur cause. En 1713, Berkeley appuya son système dans trois *Dialogues entre Hylas et Philonoüs*. Il consacra une partie de sa fortune à un projet d'établissement en faveur des Indiens et des colons d'Amérique. De retour en Angleterre, il publia, en 1732, *Alciphron*, ou *le Petit Philosophe*, où il combattit les *libres-penseurs*, et établit les preuves de l'existence de Dieu sur sa nouvelle théorie de la vision. Il devint évêque de Cloyne l'année suivante, adressa deux écrits aux catholiques de ce diocèse, et fit supprimer une société irréligieuse qui s'étoit formée sous le nom de *Blasters*. On reconnoît qu'au milieu de ses paradoxes il n'eut jamais que des intentions louables.

*Même jour.* — Jean-Baptiste-Noël le Rouge, docteur de Sorbonne, chanoine de Saint-Louis-du-Louvre, syndic de la Faculté de théologie, en 1739, étoit neveu de celui qu'on accusa, sous la régence, d'avoir fabriqué un faux décret d'acceptation de la constitution par la Sorbonne, les opposans aimant mieux le faire passer pour faussaire qu'avouer leurs propres variations. Le neveu est auteur d'un *Traité dogmatique sur les faux miracles du temps*, 1739, et donna une nouvelle édition de la traduction du *nouveau Testament* du P. Amelotte.

*28 janvier.* — Israël-Gottlieb Canz, professeur de théologie luthérienne à Heinsheim, y naquit en 1690. Il étoit disciple de Wolff, et tenta d'introduire sa philosophie et celle de Leibnitz dans la théologie. Il a beaucoup travaillé sur ce dernier sujet. Il est auteur entr'autres de *Méditations philosophiques;* d'une *Théologie thetico-polémique;* d'un *Abrégé de théologie plus pure*.

*Avril.* — Nicolas Fatio de Duiller, né à Bâle en 1664, élevé à Genève, passa quelque temps à Paris et à la Haye, et se fixa enfin en Angleterre, où il mourut. Ce fut un

géomètre et un physicien habile. Il se livra au fanatisme, non pas des méthodistes anglois, comme le dit Jean Sennebier, mais des réfugiés françois des Cévennes, qui se signalèrent par leurs folies à Londres au commencement du siècle. Fatio se fit leur secrétaire, et publia quelques écrits pour prouver l'inspiration de ces fanatiques. Il attesta, le 1^er^. avril 1707, avec Daudé et Portalès, que *l'esprit parloit par la bouche de Marion.* Sennebier ne veut point qu'il ait été mis au pilori, et dit qu'il fut seulement exposé sur un échafaud à deux différentes fois, avec un écriteau; ce qui ressemble un peu au pilori. Cette exécution eut lieu le 2 décembre 1707. Depuis Fatio entreprit de convertir l'univers, et commença un voyage en Asie dans ce dessein. Il mourut toujours persuadé de l'inspiration des camisards, et laissa des manuscrits dans ce sens.

*11 mai.* — Jean-Joseph Languet, archevêque de Sens, naquit à Dijon en 1677. Nommé évêque de Soissons en 1715, il fut un des derniers évêques choisis par Louis XIV, et fut sacré le 23 juin de cette année. Les troubles élevés après la mort du Roi, lui donnèrent lieu de montrer son zèle. Il se déclara en faveur des décisions de l'Eglise, et commença en 1718 à donner des *Instructions pastorales* aux appelans de son diocèse. Un de ses Mandemens fut déclaré abusif par le parlement de Paris, qui supprima en outre une lettre que M. Languet écrivit à l'évêque d'Angoulême sur son appel. Le 24 juin 1719, il adressa au Régent une lettre que le parlement condamna au feu. Ayant avoué cette lettre, il fut condamné à 20,000 livres d'aumône; mais le prince défendit de signifier cet arrêt. L'évêque de Soissons se trouva ainsi en butte aux traits du parti janséniste. Ce traitement ne ralentit point son ardeur. Il réfuta les écrits des évêques appelans par des *Instructions* qui se suivirent pendant tout le temps que durèrent ces troubles, et donna des Mandemens contre Le Courrayer, et contre la consultation des cinquante avocats. Ayant été transféré à l'archevêché de Sens en 1730, il y eut

à soutenir de longs démêlés avec deux de ses suffragans, de Caylus et Bossuet, très-déclarés l'un et l'autre en faveur du jansénisme. Ces démêlés rouloient sur leurs Catéchismes, sur plusieurs points de doctrine et de discipline, et sur les innovations de l'évêque de Troyes dans son Missel; celui-ci fut obligé de rétracter, en 1738, quelques-unes des dispositions de ce Missel. L'archevêque de Sens écrivit sur les miracles et les convulsions, et il en fit sentir le ridicule et l'imposture. Enfin on le vit toujours occupé à combattre ce parti. On l'en punit par plusieurs libelles, et on excita ses curés à se soulever contre lui. L'archevêque de Sens n'étoit point tel que ses ennemis ont voulu le faire croire. Son zèle et sa conduite faisoient honneur à son état. Ses productions annoncent des connoissances théologiques. Son style n'est peut-être pas assez serré, mais ses raisonnemens sont en général justes. On a dit que le P. de Tournemine, son ami, l'avoit aidé dans la composition de plusieurs de ses écrits. Outre ses Instructions sur les querelles du temps, on lui doit aussi quelques livres de piété, une traduction des Psaumes; *de l'Esprit de l'Eglise dans ses cérémonies*, contre Claude de Vert; un *Traité de la confiance en Dieu;* la *Vie de la sœur Marguerite du saint Sacrement.* C'est ce dernier écrit qu'on a tourné en ridicule, sous le nom de la *Vie de la mère Marie Alacoque.* En 1747, M. Languet fut fait conseiller d'Etat. En 1749, il écrivit à M. de Rastignac, archevêque de Tours, au sujet de son *Instruction sur les sacremens de Pénitence et d'Eucharistie.* Il engagea ce prélat, par deux lettres très-pressantes, à désavouer un ouvrage où on lui prêtoit un langage différent de celui qu'il avoit tenu si long-temps. Il lui remontroit l'abus que les appelans faisoient de son *Instruction,* mais il ne réussit point à persuader son collègue. L'archevêque de Sens fut moins heureux encore sur un autre objet. Le 5 avril 1750, il porta un *jugement doctrinal* contre les OEuvres théologiques de Belelli et de Berti, qu'il accusoit d'être favorables au jansénisme. Il envoya ce

jugement à Benoît XIV en le priant de le confirmer. Ses instances n'eurent aucun effet. Il paroît que l'estimable archevêque n'avoit pas, dans cette circonstance, assez distingué le dogme de l'opinion. Le système *augustinien*, qu'il poursuivoit, avoit beaucoup de partisans en Italie, et s'il se rapprochoit du jansénisme dans quelques conséquences, on ne pouvoit les imputer à ceux qui les désavouoient. Tous les ouvrages de controverse de M. Languet ont été réunis en 2 vol. in-folio, et traduits en latin. Ce prélat eut plusieurs frères, entr'autres Jean-Baptiste-Joseph Languet, curé de Saint-Sulpice, en 1714, docteur de Sorbonne, abbé de Bernai, né à Dijon en 1675, et mort le 11 octobre 1750. Ce vertueux prêtre est célèbre par l'achèvement de son église, et par la fondation de l'Enfant Jésus. La consécration de son église se fit avec magnificence en 1745. L'établissement de l'Enfant Jésus lui coûta des sommes immenses, et suffit pour l'illustrer. Il étoit très-charitable, vendit tous ses meubles, en 1725, pour venir au secours des pauvres, fit passer des secours à Marseille lors de la peste, et distribuoit chaque année pour un million d'aumônes. M^me^. de Cavois lui ayant légué 600,000 livres, il n'en garda que 30,000 pour ses pauvres, et laissa le reste à la famille. Il avoit résigné sa cure en 1748, et mourut à son abbaye, après avoir refusé les évêchés de Conserans et de Poitiers.

*Avril.* — Philippe-Louis Verhulst, théologien flamand, né à Gand, étudia à Louvain, et composa un ouvrage en 6 vol., sur l'Eucharistie, sous le nom de Zeelander, en 1695, et des lettres en 3 vol. in-12, sur les disputes de son église. Ami d'Opstraet et de Van Espen, il se retira à Amersfort en 1739, y fut professeur de théologie avec le Gros, et eut la principale part aux *Acta ecclesiæ Ultrajectensis*, publiés par Van Der Croon, en 1737.

*13 juin.* — Marie Huber, protestante, née à Genève vers 1694, mourut à Lyon : elle est auteur des *Lettres sur la religion essentielle à l'homme, distinguée de ce qui n'en est*

*que l'accessoire;* Londres, 1756, où l'on trouve le pur déisme; *du Monde fou préféré au monde sage*, 1731-1744. M^lle^. Huber avoit donné précédemment le *Système des théologiens anciens et modernes, concilié par l'exposition des différens sentimens sur l'état des ames séparées des corps;* on a encore d'elle : *Œuvres posthumes,* ou *Recueil de pièces servant de supplément à la Religion essentielle à l'homme.* Sennebier cherche à l'excuser.

*16 août.* — François Illharrat de la Chambre, docteur de Sorbonne, et chanoine de Saint-Benoît, né à Paris vers 1698, étoit un théologien instruit et modéré, qui avoit imaginé un système de conciliation sur les matières du jansénisme. Ses ouvrages en ce genre sont, un *Traité sur le formulaire*, 1736, en 4 vol.; un autre *sur la bulle,* en 2 vol.; *Dissertation sur la conduite à tenir envers les opposans à la bulle,* 1745; (il y blâmoit ceux qui ne vouloient pas communiquer avec les appelans) *Dissertation sur la nature du jugement que renferme la bulle,* 1747; (il y excuse les appelans d'hérésie.) En 1748, il désavoua ces *Dissertations* par une lettre adressée aux journalistes de Trévoux. Les autres ouvrages de la Chambre, sur des matières d'un intérêt plus général, sont, un *Abrégé de la philosophie*, 1754, 2 vol., dont l'abbé Joly de Fleury fut éditeur; *Exposition claire et précise des différens points de doctrine qui ont rapport aux matières de religion*, 1745, 2 vol.; *Introduction à la théologie*, 1746; *Lettres sur les Pensées philosophiques*, de Diderot, *et sur le livre des Mœurs*, de Toussaint, 1749; *Traité de la véritable religion contre les athées et les déistes*, 1737, 5 vol.; *Traité de l'Eglise*, 1743, 6 vol. Il y a un *Abrégé de la Vie de l'abbé de la Chambre*, par Jean-Omer Joly de Fleury, cousin du procureur-général de ce nom, et chanoine de Notre-Dame de Paris. Cet abbé, fort lié avec de la Chambre, partageoit ses opinions théologiques, et passa pour avoir eu part à ses ouvrages. On lui attribue la *Science du salut, ou Principes solides sur les devoirs les*

*plus importans de la religion, tirés des Essais de morale* de Nicole, 1746. Il survécut peu à son ami, étant mort à Paris, le 27 novembre 1755, à l'âge de cinquante-sept ans environ. Il avoit été éditeur, en 1737, des Sermons du P. Jérôme de Sainte-Marie (Claude Joffrain), religieux Feuillant, et prédicateur, mort le 17 mars 1721.

*22 octobre.* — Jean-Claude Fabre, prêtre de l'Oratoire, naquit à Paris en 1668. S'étant avisé, dans une édition du *Dictionnaire* de Richelet, en 1709, d'insérer des articles de théologie janséniste, des éloges exagérés de Port-royal, et des satires contre les Jésuites, il fut obligé de sortir de l'Oratoire. Son ouvrage fut supprimé. Rentré dans la congrégation après la mort de Louis XIV, Fabre entreprit de continuer l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury; mais il n'avoit ni l'instruction, ni le discernement, ni la mesure de son sage et pieux devancier. Il entasse sans choix dans sa prolixité fatigante, et l'histoire profane, et l'histoire de l'Eglise. Ses quinze volumes ne renferment qu'un espace de cent quatre-vingts ans, tandis que Fleury avoit parcouru quatorze siècles en 21 volumes. L'abbé Goujet dans ses *Mémoires historiques et littéraires* ne donne pas une idée plus favorable de Fabre et de son travail. *Son style est lâche et peu correct,* dit-il; *peu d'exactitude dans les faits. Fabre ne corrigeoit jamais, et recouroit rarement aux sources. Si on eût imprimé son ouvrage tel qu'il sortoit de ses mains, au lieu de 14 volumes, on en auroit au moins le double. Je n'ai jamais fait qu'un volume de ce qu'il comptoit devoir en faire deux. J'aurois encore diminué ce nombre si les libraires m'en eussent laissé la liberté. Malgré mes retranchemens, l'histoire civile y domine encore trop.* Fabre eut défense de continuer à cause de ses préjugés qui commençoient à percer à mesure qu'il approchoit des temps modernes. Il ne faut pas le confondre avec l'abbé Favre, auteur des *Lettres curieuses et édifiantes sur la visite de M. des Achards en Cochinchine,* mises à l'index à Rome, le 16 juin 1746.

*13 décembre.* — Corneille-Paul Hoynck Van Papendrecht, chanoine et grand-vicaire à Malines, né à Dordrecht en 1686, fut long-temps secrétaire du cardinal d'Alsace. Il est auteur de l'*Histoire de l'église d'Utrecht;* de six *Lettres sur le schisme des prêtres* jansénistes *de ce pays*, et d'une réponse à Broedersen (1).

— Antoine Prado Ventura, religieux de l'ordre de la Trinité, né dans l'Andalousie en 1701, se distingua dans la prédication à Madrid et ailleurs. Il mourut à Cordoue, laissant des *Sermons sur les fêtes des saints*, et autres écrits.

## 1754.

*31 janvier.* — Jean Cayron, Jésuite, remarquable par la sainteté de sa vie et par sa charité, se dévoua dans les épidémies qui affligèrent Rodez et Toulouse. On a sa *Vie* par le P. Séranne, son confrère, qui le présente comme un modèle de perfection.

*24 mars.* — Jean-Jacques Wetstein, ministre protestant, né à Bâle en 1693, s'adonna à la littérature biblique. Il voyagea dans toute l'Europe, recherchant et examinant les manuscrits du nouveau Testament pour en donner une nouvelle édition accompagnée de variantes. Il publia en 1730 les *prolégomènes* de cette édition. Ils furent attaqués, et l'auteur dénoncé au conseil de Bâle, comme cherchant à affoiblir l'autorité du texte sacré. On déclara son entreprise inutile et

(1) Nicolas Broedersen, pasteur à Delft, puis doyen du chapitre schismatique d'Utrecht, composa, en latin, un traité en faveur des prétentions de ce chapitre; un *Court Traité des contrats rachetables des deux côtés*, 1729, et un autre *sur les Usures permises et non permises*, 1743. Il s'étoit déclaré pour les prêts et contrats de rentes usités en Hollande. Il y eut à ce sujet de vives disputes dans ce clergé, en 1728 et années suivantes. D'un côté étoient Broedersen, Thierri de Viaixnes, Antoine Cinch, Godefroi Valkenburg, chanoine d'Utrecht, Méganck, etc.; de l'autre, Barchman, Petitpied, le Gros. Chaque parti publia plusieurs écrits.

même dangereuse, et on l'exclut du ministère. Il se retira en Hollande, où les *remontrans* lui firent un accueil distingué, et lui procurèrent la chaire d'histoire et de philosophie qu'avoit occupée Jean le Clerc. Après avoir fait le voyage de Bâle pour s'y justifier, et y faire casser le décret porté contre lui, il revint à Amsterdam, et y publia, en 1751 et 1752, après des recherches immenses, son édition du nouveau Testament grec, en 2 vol. in-folio, avec les variantes et des remarques critiques. Ce travail lui fit une grande réputation.

*3 avril.* — Daniel-Charles-Gabriel de Caylus, évêque d'Auxerre, naquit en 1669. Il fut grand-vicaire du cardinal de Noailles, nommé, en 1704, à l'évêché de Toul, et la même année à celui d'Auxerre. Les premiers temps de son épiscopat furent assez paisibles. Le 22 mars 1711, il publia une lettre pastorale pour condamner une thèse soutenue par des Bénédictins de son diocèse, et où on renouveloit les erreurs de Baïus. De Caylus exigea du professeur une rétractation de sept propositions, et des jeunes religieux un acte de soumission aux bulles contre Baïus et Jansénius. A cette démarche éclatante, il ajouta l'acceptation qu'il fit, en 1714, de la bulle *Unigenitus*. Il la publia par son Mandement du 28 mars. Membre de l'assemblée du clergé de 1715, où l'on censura les *Hexaples*, il y parla encore dans le même sens. Telle avoit été sa conduite sous Louis XIV; la mort de ce prince lui apporta apparemment de nouvelles lumières. Il signa, avec seize évêques, une lettre adressée au Régent pour demander des explications, et en souscrivit, dit-on, une seconde plus forte encore avec trente-un de ses collègues. Mais cette deuxième lettre est une chimère, et on n'a jamais pu en montrer les signatures. En 1717, il suspendit dans son diocèse l'acceptation de la bulle, et peu après il se mit au rang des appelans, et depuis on le vit toujours un des plus ardens du parti anti-constitutionnaire. Il prit part à toutes ses démarches, signa plusieurs lettres communes aux autres évêques opposans, interdit les Jésuites de

son diocèse, défendit leurs congrégations, et signala chaque année de son épiscopat par des traits d'un dévouement entier à la cause qu'il avoit embrassée. Toutes les autorités furent fatiguées de ses lettres et de ses remontrances. L'assemblée du clergé de 1730 le fit exhorter en vain à tenir une autre conduite. Son château de Régennes étoit pour les opposans un rendez-vous et un asile. Les canonicats, les cures, tous les emplois à la nomination de l'évêque étoient réservés à des prêtres en guerre avec leurs évêques, et le long gouvernement de M. de Caylus lui fournit le moyen de faire ainsi de son diocèse une place forte du jansénisme. Il conféroit les ordres aux jeunes ecclésiastiques qui ne vouloient pas signer le formulaire. En 1733, il publia avec ostentation un miracle opéré dans son diocèse par l'intercession du diacre Pâris, et il alla chanter en grande pompe un *Te Deum* au lieu où le prodige avoit eu lieu. Il changea le Bréviaire, le Missel, le Rituel et le Catéchisme de son diocèse. Ses disputes avec son métropolitain, M. Languet, furent longues et produisirent de part et d'autre beaucoup d'écrits. L'évêque avoit toujours auprès de lui des conseillers destinés à nourrir et fortifier son zèle, et dont quelques-uns d'eux se laissèrent aller à des actes de fanatisme, comme on le voit dans la *Vie* même *de M. de Caylus,* tome II, page 92. Celui de ces prêtres qui mérite le plus d'être cité à cet égard, est Henri Julliot, curé de Courgy, appelant très-exalté, qui ne manquoit pas de prêcher ses paroissiens contre la bulle. Ses services ne se bornoient pas à sa cure. En 1727, il avoit parcouru les cantons de Tonnerre, de Chablis et de Noyers pour y chercher des adhésions à la cause de M. Soanen. Forcé de quitter sa cure à cause de son exagération, il devint l'agent de M. de Caylus, tantôt allant par son ordre dans le diocèse de Sens exciter les curés contre leur archevêque, tantôt arrangeant adroitement quelques miracles, tantôt visitant les couvens des religieuses du Calvaire, et soufflant parmi elles la résis-

tance et l'insubordination. Cette dernière affaire est une de celles qui occupa le plus M. de Caylus. Un bref de Clément XII, du 1er. août 1739, avoit nommé de nouveaux supérieurs pour cette congrégation. Les évêques d'Auxerre et de Troyes, qui étoient les anciens, s'opposèrent à cette nomination, et excitèrent les religieuses à ne pas la reconnoître. Ils les échauffèrent par leurs lettres et par leurs émissaires. On dicta à ces filles des remontrances, des protestations, des significations. Des avocats prouvèrent disertement qu'elles avoient toute raison de se plaindre. Les notaires ne pouvoient suffire à rédiger leurs actes, et les huissiers à les signifier; car c'étoit ainsi que l'on procédoit, et il y eut sur cette seule affaire des écritures sans fin. M. de Caylus ne parut pas approuver les convulsions. On cite plusieurs de ses lettres contre les derniers volumes de Mongeron, contre le livre des *Suffrages* et contre les *secours* violens. En 1753, on lui présenta, dit sa *Vie*, un projet pour perdre les Jésuites. Il s'agissoit de les dénoncer au parlement. L'évêque ne voulut pas donner les mains à cette levée de bouclier, et le complot fut différé. Nous avons parlé de la lettre que lui écrivit le duc d'Orléans sur sa conduite. Le chancelier d'Aguesseau lui fit également des représentations inutiles. Cet évêque s'étoit déclaré pour le schisme de Hollande, et avoit donné son avis pour la consécration d'un archevêque d'Utrecht, et ensuite pour celle des évêques de Haarlem et de Deventer. Il mourut à Régennes, étant depuis quatorze ans le seul évêque en opposition avec les décrets de l'Eglise. Ses *OEuvres*, en 4 vol., furent condamnées à Rome par un décret du 11 mai 1754. On croit qu'il n'y avoit mis que son nom, et qu'elles étoient soit de Duhamel, chanoine de Seignelay, qui lui prêta plus d'une fois sa plume, soit de Cadry, qui fut son théologien et son homme de confiance surtout depuis 1748. Ces détails sont tirés principalement d'une *Vie* de l'évêque, 1765, par Dettey, chanoine d'Auxerre. Cette *Vie*, panégyrique continuel, est surtout remarquable en ce qu'on y fait

de grands éloges de la déclaration du 2 septembre 1754, tandis que que l'ouvrage est, d'un bout à l'autre, une infraction continuelle de cette loi.

*9 avril.* — Christian de Wolff, philosophe allemand, né à Breslaw en 1679, se proposa Descartes pour modèle, et voulut compléter la philosophie de ce grand homme. Une harangue qu'il prononça, en 1721, sur la morale des Chinois, et où il exaltoit ce peuple outre mesure, excita le zèle des théologiens de Halle. Ils examinèrent ses ouvrages, et après de vives altercations, Wolff fut déposé, et banni le 15 novembre 1723. Il se retira à Cassel, et ne fut rappelé à Halle qu'en 1741, par le nouveau roi de Prusse. Il mourut dans cette dernière ville, jouissant d'une grande réputation, et ayant vu sa philosophie se répandre en Allemagne. Ses écrits sont nombreux. Nous n'en citerons que sa *Théologie naturelle*, sa *Méthode de démontrer la vérité de la religion chrétienne*, et ses *Considérations sur Dieu, sur le monde et l'ame humaine* (1). On assure que Wolff étoit attaché à la religion, quoiqu'il ait été quelquefois accusé de ne lui être pas favorable.

*22 avril.* — Louis-Bernard la Taste, évêque de Bethléem, né à Bordeaux en 1692, entra chez les Bénédictins de Saint-Maur, où il fit profession. Il devint prieur du monastère des Blancs-Manteaux de Paris, et est principalement connu par les *Lettres théologiques aux écrivains défenseurs des con-*

(1) Il ne faut pas confondre cet ouvrage avec celui qui a pour titre : *Meditationes philosophicæ de Deo, mundo et homine.* Celui-ci n'est qu'une brochure in-8°. de 48 pages, qui paroît être de 1717. Elle fut supprimée avec grand soin, et l'auteur (Louis-Théodore Lau) obligé de sortir de Francfort. Vogt dit qu'il mourut à Hambourg, en 1740. On a réimprimé ces *Méditations*, en 1770, avec une traduction françoise, sous le titre de Kœnigsberg, pour former le tome VIII de la *Bibliothèque du bon sens portative.* On trouve en tête du volume une notice sur la vie de l'auteur. (Extrait du *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, tom. IV.)

*vulsions*

*vulsions et autres prétendus miracles du temps.* Ces lettres sont au nombre de XXI, et forment 2 vol. in-4°. Elles attirèrent à l'auteur un déluge d'injures et de pamphlets. Elles ne sont guère lues aujourd'hui; mais elles purent servir alors à détromper quelques personnes. L'ouvrage est un peu long, pas autant néanmoins que les énormes recueils et les nombreuses apologies du parti contraire. D. la Taste devint successivement assistant du supérieur-général de sa congrégation, évêque titulaire de Bethléem et abbé de Moirmont. Il fut sacré évêque le 5 avril 1739, fut depuis visiteur des Carmélites, remit l'ordre dans quelques couvens, et mourut à Saint-Denis-en-Laye. On lui attribue des *Lettres aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques;* une *Réfutation des lettres pacifiques,* et l'édition des *Lettres de sainte Thérèse,* traduites par l'abbé Pelicot et M^me^. de Maupeou. On le supposoit aussi auteur des *Observations sur le refus que fait le châtelet de reconnoître la chambre royale;* mais il paroît constant qu'elles sont de l'abbé Capmartin de Chaupy.

*3o avril.* — François-Hyacinthe Delan, docteur et professeur de Sorbonne, chanoine et théologal de Rouen, naquit à Paris en 1672. Exilé à Périgueux lors du *Cas de conscience* dont il étoit un des signataires, il se rétracta et obtint son rappel. Il prit part aux démarches de la Sorbonne sous la régence, fut exclus des assemblées de la Faculté en 1729, et signa la *consultation,* du 7 janvier 1735, contre les convulsions. Il se déclara aussi contre les *Nouvelles ecclésiastiques* par vingt lettres qui parurent, en 1736 et en 1737, sous le titre de *Réflexions judicieuses,* et dans lesquelles il attaqua aussi les *Nouveaux écrivains* combattus par Soanen. Il avoit donné précédemment deux *Examens du figurisme moderne,* et faisoit ainsi à la fois la guerre aux *Nouvelles,* aux *figuristes* et à Debonnaire, chef du parti opposé. On cite encore de lui une *Dissertation théologique sur les convulsions;* l'*Examen de l'usure sur les principes du droit naturel,* 1753, contre Formey; la *Défense de la différence des vertus théo-*

*logales d'espérance et de charité*, 1744, sur la dispute qui s'éleva à cette occasion entre les appelans; *l'Autorité de l'Eglise et de sa tradition défendue*. Delan paroît avoir été modéré dans le parti de l'appel.

1^er^. *juillet.* — Charles-François Toustain, Bénédictin de Saint-Maur, né au diocèse de Séez en 1700, se rendit habile dans les langues anciennes et modernes. Il travailla à une édition des Œuvres de saint Théodore Studite, qu'il abandonna pour le *Nouveau traité de diplomatique*, dont il fut rédacteur avec D. René-Prosper Tassin. D. Toustain est de plus auteur de *l'Autorité des miracles*, et de la *Vérité persécutée par l'erreur;* il écrivit sur le secret des saints mystères, à l'occasion de la dispute élevée par le Missel de Troyes. L'ouvrage est resté manuscrit, ainsi que quelques autres de ce savant religieux.

*3 août.* — Jean-Baptiste Surian, évêque de Vence depuis 1728, étoit né en 1668. Il entra dans l'Oratoire, et s'y fit une réputation comme prédicateur. On imprima, en 1738, ses *Sermons choisis pour le carême*, en 2 vol.

*23 septembre.* — Thomas Bott, d'abord ministre presbytérien, puis prêtre anglican, naquit à Derby en 1688. Il étoit whigh ardent, et devint recteur de Winburg. En 1724, il donna un discours pour montrer que l'intention immédiate du Sauveur en venant sur la terre, avoit été de rendre les hommes heureux ici bas, et en 1725 une brochure contre la notion du bien et du mal moral donnée par Wollaston dans son *Ebauche de la religion de nature*. Son principal ouvrage est une réponse au premier volume de la *Mission divine de Moïse*, de Warburton, où il relève sévèrement les défauts de cet ouvrage. Bott pensoit sur les matières de religion comme Clarke et Hoadly.

## 1755.

*9 janvier.* — Ange-Marie Quirini, cardinal et évêque de Brescia, bibliothécaire du Vatican, naquit en 1680, et fit

profession chez les Bénédictins du Mont-Cassin. Il s'appliqua à la littérature et aux sciences, voyagea en Allemagne, en Hollande, en Angleterre et en France, et vit partout les hommes les plus célèbres et les plus instruits. Il vint entr'autres à Paris en 1710, et y passa trois ans. Son mérite et sa réputation le firent nommer archevêque de Corfou en 1723, et évêque de Brescia en 1727. Benoît XIII lui donna le chapeau la même année. Le cardinal Quirini étoit aussi libéral que savant. Il rebâtit l'église cathédrale de Brescia, contribua à la construction d'une église catholique à Berlin, forma à Brescia une bibliothèque publique, et augmenta celle du Vatican. Nous distinguerons parmi ses écrits les *Antiquités de Corfou;* une édition des ouvrages de quelques saints évêques de Brescia; une édition des livres de l'office divin à l'usage des Grecs; la *Vie du pape Paul II* contre Platina; une édition des *Lettres du cardinal Polus*, et des discours et Instructions pastorales. Il procura l'édition des OEuvres de saint Ephrem, qu'il dédia à Clément XII. Le cardinal encourageoit les savans à Rome et ailleurs, et jouissoit de l'estime de Benoît XIV.

*16 janvier.* — Nicolas Lenglet du Fresnoy, érudit et critique, naquit à Beauvais en 1674. Il est auteur d'un grand nombre d'écrits, et éditeur de plusieurs autres. C'étoit un homme singulier, hardi, paradoxal, peu sûr, qui ne se faisoit point de scrupule d'écrire le contraire de ce qu'il savoit. Il ne pouvoit souffrir que les censeurs changeassent la moindre chose à son manuscrit, et il rétablissoit ce qu'ils avoient supprimé. Nous ne citerons de lui, qu'une édition du nouveau Testament, en latin, avec des notes historiques et critiques; une édition du *Rationarium temporum*, du P. Pétau; une des *Commentaires* de Dupuy *sur le Traité des libertés de l'Eglise gallicane*, de Pithou; une *Réfutation des erreurs de Spinosa par Fénélon, Lami et Boulainvilliers;* une traduction de l'*Imitation;* un *Traité historique et dogmatique sur les apparitions et visions*, 1751, 2 vol.; un *Re-*

*cueil de dissertations* sur le même sujet, 1752, 4 vol. et un *Traité historique et dogmatique sur le secret de la confession*, 1713. Il a rédigé des ouvrages d'un genre bien différent.

*18 janvier.* — Pierre Boyer, prêtre de l'Oratoire, né en 1677, eut de la réputation comme prédicateur. Dorsanne dit de lui : *On l'a accusé d'avoir souvent avancé dans ses sermons des propositions dures. Il étoit suivi par tout ce qu'il y a de plus zélé dans le parti. Dans les conversations il parloit beaucoup et fort indiscrètement, et paroissoit, par sa conduite, vouloir s'attirer une lettre de cachet;* tom. II, pag. 66. Le P. Boyer fut en effet interdit, et même enfermé quelque temps. Il fit, avec l'abbé d'Etemare, les *Gémissemens sur la destruction de Port-royal.* Il est aussi auteur des *Maximes et avis sur la pénitence;* de *la Solide dévotion du rosaire*, et d'une *Vie du diacre Pâris.* On lui a attribué le *Parallèle de la doctrine des païens et de celle des Jésuites;* il paroît que ce pamphlet est d'un laïque nommé Péan. Le P. Boyer joue un rôle dans le *Journal des convulsions.* Comme il avoit l'avantage de posséder la ceinture du diacre Pâris, cette relique lui donnoit de la considération. Il présidoit quelquefois aux assemblées de convulsionnaires, fut quelque temps directeur du fameux frère Augustin, et finit par le dénoncer au parlement.

*24 janvier.* — Jean-Baptiste Phlipotot du Chesne, Jésuite, né en 1682, est auteur de l'*Histoire du prédestinatianisme*, et de celle *du baïanisme.* Cette dernière a été mise à l'index à Rome par décret du 17 mai 1734.

*10 février.* — Charles de Secondat, baron de Montesquieu, président à mortier au parlement de Bordeaux, étoit né dans cette ville en 1689. Nous avons parlé de ses *Lettres persannes* sous 1723, et de son *Esprit des lois* sous 1750. Ces deux ouvrages, et surtout le dernier, ont eu beaucoup de réputation. Montesquieu étant tombé malade se confessa au P. Routh, Jésuite. Celui-ci, dans une lettre au prélat Gualterio, nonce du pape à Paris, rendit un compte

assez détaillé des dispositions du président, qui, dit-il, répondit à ses questions avec beaucoup de candeur et de simplicité, et lui avoua entr'autres qu'il n'avoit jamais été incrédule, et que s'il avoit quelquefois blessé la religion, il avoit été entraîné par *le goût du neuf et du singulier*, par *le désir de passer pour un génie supérieur aux préjugés et aux maximes communes*, et par *l'envie de plaire et de mériter les applaudissemens de ces personnes qui donnent le ton à l'estime publique, et qui n'accordent jamais plus facilement la leur que quand on semble les autoriser à secouer le joug de toute dépendance et de toute contrainte*. Montesquieu suivit ensuite les conseils de son confesseur, reçut les sacremens, et parut se joindre avec attention aux prières de l'Eglise. Outre les écrits que nous avons cités, il y a encore les *Lettres familières* de Montesquieu, qui furent publiées par l'abbé de Guasco en 1767, et des *OEuvres posthumes*, imprimées en 1798, dont Bernard, libraire, ex-Oratorien, mort en 1808, fut éditeur. Ces publications ne paroissent devoir ni augmenter ni diminuer la réputation de Montesquieu. Elles montrent quelquefois en lui un amour propre extrêmement chatouilleux, mais non un incrédule.

*2 mars.* — Louis de Saint-Simon, duc et pair de France, né à Paris en 1675, fut en disgrâce pendant une partie du règne de Louis XIV; ce qui n'a pas contribué à le rendre très-favorable à la mémoire de ce prince. Fort attaché d'ailleurs au duc d'Orléans, il fut en faveur sous la régence. Dorsanne dit de lui, dans son *Journal*, qu'*il fit paroître un zèle merveilleux pour les appels, et qu'il écrivoit de tous côtés pour engager à appeler*. Lors du refus des bulles en 1718, le Régent nomma Saint-Simon membre d'une commission pour s'occuper de cette affaire, et le même Dorsanne nous apprend que Saint-Simon ne consulta que des appelans. Ayant quitté la cour après la régence, il vécut dans la retraite, et y composa ses *Mémoires*, qui ne furent rendus publics qu'à la révolution. Mais avant cette époque

plusieurs gens de lettres en avoient eu communication, et Duclos et Marmontel entr'autres les avoient mis largement à contribution, l'un dans ses *Mémoires secrets*, l'autre dans son *Histoire de la régence*. Avec un peu plus de discernement, ils auroient dû se défier d'un guide bien éloigné d'être impartial. *Le duc de Saint-Simon*, dit un de ses éditeurs (1), *étoit fort entiché de sa noblesse. L'austérité de ses mœurs, la franchise de son caractère, et un certain ton tranchant qu'il affectoit dans la conversation, avoient rendu son commerce difficile. Il faut avouer qu'il paroît avoir quelquefois chargé ses portraits, et que constamment attaché à un parti, il ne ménage pas assez ceux qui lui sont contraires; ce qui tient au caractère haineux qu'on peut lui attribuer avec quelque raison. Il est encore vrai qu'il semble avoir pris plaisir à recueillir tous les traits de la malignité et de l'envie.* Plus loin, le même éditeur convient qu'*il ne faut pas adopter toutes les réflexions de Saint-Simon*, que ce duc étoit *né avec un caractère jaloux, soupçonneux, plein d'ambition, porté à la critique et même à la satire la plus amère*, que *ses écrits portent l'empreinte de la passion*, et que *si sa plume distille le fiel, ce qu'elle a de trop hardi, de trop douteux, de faux même, oblige de ne croire le reste qu'avec beaucoup de précaution.* Ce portrait de Saint-Simon ne paroîtra pas trop chargé à quiconque aura lu ses *Mémoires* avec les yeux d'une sage critique (2). Comment imaginer qu'un historien ose avancer que Louis XIV ne *fit jamais rien à Paris, ni ornement ni commodité, que le Pont*

(1) *Mémoires du duc de Saint-Simon*, à Paris, chez Buisson, 1789, 7 vol. in-8°. y compris le *Supplément*.

(2) Marmontel lui-même, quoiqu'il n'ait guère fait que copier Saint-Simon, en le mettant en meilleur françois, avoue que *la haine dans ses* Mémoires *distille le plus noir venin.* Il le peint *avec cette partialité qui exagère tout à ses yeux, et lui fait tout louer ou blâmer sans mesure, avec cette vanité si foible, avec ce caractère*

*royal par pure nécessité?* Je ne sais s'il est une contre-vérité plus hautement démentie par l'évidence. Ailleurs Saint-Simon, par une exagération non moins ridicule, prétend que pour ce qu'avoit coûté Marly, *on ne dira pas trop en comptant par milliards.* Nul n'a prodigué plus que lui les soupçons d'empoisonnement, et il accueille à ce sujet les bruits les plus absurdes. La manière dont il raconte les affaires ecclésiastiques n'est pas plus faite pour inspirer la confiance. Son éditeur nous apprend qu'*il a toujours vécu dans la plus grande intimité avec les plus célèbres du parti janséniste, et qu'il passoit pour un janséniste très-rigide.* A l'entendre, ce sont les Jésuites qui ont tout fait. Il reproche à M. Godet des Marais, évêque de Chartres, d'avoir contribué à remplir l'épiscopat de gens *inconnus et de bas lieu;* c'est que Saint-Simon n'estimoit que la noblesse, et ne pouvoit souffrir que le mérite conduisit aux dignités. Il fait sa profession de foi en faveur de Port-royal. Du reste, à travers tout ce qu'il dit en faveur de cette cause, il lui échappe un aveu assez singulier. *Je crois*, dit-il, *qu'il y a des personnes qui tiennent les cinq propositions pour bonnes et vraies, qui sont unies entr'elles, et qui font un parti.* Je ne pense pas que les amis de Saint-Simon eussent approuvé qu'il nous eût fait cette confidence. Saint-Simon, accoutumé, comme il l'étoit, à dire du mal de tout le monde, ne devoit pas ménager les évêques; aussi il les traite fort mal. Malheur à ceux surtout qui n'étoient pas gens de qualité. Mais le plus grand défaut de ces *Mémoires*, c'est la profusion des anecdotes que raconte

---

*souvent si passionné, avec cette bile envenimée qu'il répand à grands flots sur tous les objets de sa haine ou de ses fiers ressentimens, avec cet intérêt personnel qui le domine.....* Quels éloges pourroient faire passer de tels défauts, et comment expliquer que Marmontel, après avoir porté ce jugement de Saint-Simon, prenne néanmoins un tel guide, adopte ses écrits, et écrive, pour ainsi dire, sous sa dictée?

l'auteur. Il ramasse à cet égard les bruits les plus invraisemblables, les traits les plus piquans ; et comme il étoit assez méchant, on peut conjecturer, sans beaucoup de noirceur, qu'il y ajoute une pointe de malignité en les brodant. Il raconte, par exemple, que Louis XIV ayant reproché au duc d'Orléans d'emmener avec lui un officier janséniste, et le duc lui ayant répondu que cet officier ne croyoit pas en Dieu, Louis XIV lui dit : *si cela est, il n'y a point de mal; vous le pouvez emmener.* A qui fera-t-on croire que ce prince si décent, si mesuré dans tous ses discours, ait jamais tenu un pareil propos? Saint-Simon en prête un aussi ridicule à Clément XI, qu'il assure avoir confié à M. Amelot ses regrets d'avoir donné la contitution *Unigenitus*, et la violence que le Tellier lui avoit faite. Comment supposer qu'un tel pape se fût déshonoré ainsi lui-même en montrant sa foiblesse, et qu'il eût choisi un ministre de Louis XIV pour lui faire cette étrange confidence? Il en est de même de beaucoup d'autres anecdotes rapportées dans Saint-Simon. Le mariage de l'abbé Dubois, par exemple, est une de ces fables qu'on lui doit d'avoir répandues, et son récit est visiblement arrangé pour divertir ses lecteurs. Quelques personnes croient aussi qu'il est faux que Dubois eût une pension de l'Angleterre, comme Saint-Simon l'en accuse. *Voyez* l'article *Dubois* dans la *Biographie universelle*. Les *Mémoires* de Saint-Simon, malgré tous ces défauts, ont été la source où les écrivains postérieurs sont allés puiser la connoissance de l'histoire de ce temps; ce qui a accrédité tant d'erreurs, de faux jugemens, de portraits satiriques, et d'anecdotes défavorables sur le compte des personnages les plus recommandables.

*11 mars.* — Thomas Mangey, prêtre anglican, est auteur de *Remarques sur le Nazarenus* de Toland, où il montre la fausseté de l'évangile mahométan de ce dernier; d'une *Défense de la lettre de l'évêque de Londres*, en 1719, et d'une édition estimée des *Œuvres de Philon* le Juif.

*29 avril.* — Jacques (ou Jean) le Febvre, Jésuite, né dans

le Hainaut, fut président du séminaire établi près Valenciennes, dans le diocèse de Cambrai. Il mourut dans cette ville, laissant *Bayle en petit*, ou *Anatomie de ses ouvrages*, 1737, réimprimé sous le titre d'*Examen critique des ouvrages de Bayle*. Il est encore auteur de *la seule Religion véritable démontrée contre les athées, les déistes et les sectaires;* Paris, 1744, 1 vol. in-12.

*15 mai.* — Bonaventure Racine, chanoine à Auxerre, né à Chauny en 1708, fut d'abord chargé de la direction de quelques colléges par la Croix de Castries, archevêque d'Alby, et par Colbert, évêque de Montpellier. De Caylus l'attira ensuite à Auxerre. L'abbé Racine composa quelques écrits sur la crainte et la confiance, puis un *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique*, en 13 vol. in-12. Les premiers siècles sont assez bien traités; mais les derniers volumes ne sont plus que l'histoire du jansénisme, et une déclamation perpétuelle contre les Jésuites. On y joint ordinairement les *Lettres à Morénas*, qui font le XIV^e^. volume, et une suite de l'*Histoire*, en 2 vol. qui n'est qu'une compilation du *Journal* de Dorsanne et des *Nouvelles ecclésiastiques*. Cette suite est fort au-dessous du travail de Racine. Celui-ci est en outre auteur de *Discours sur l'Histoire de l'Eglise*, et d'*OEuvres posthumes*, publiées par D. Clémencet. On regrette que son *Histoire*, commencée sur un assez bon plan, ait dégénéré en une satire amère et en déclamations fatigantes par leur longueur et leur partialité.

*4 juin.* — Henri-François-Xavier de Belzunce, évêque de Marseille, né en Périgord en 1671, entra d'abord chez les Jésuites, d'où il sortit peu après. Il fut grand-vicaire d'Agen, et fut sacré évêque de Marseille, le 3 mars 1710. Il se signala par son zèle lors de la peste qui désola cette ville. Loin d'écouter des conseils timides, il resta au milieu de son troupeau, et lui prodigua des consolations et des secours. Sa charité généreuse fut récompensée. Il ne fut point atteint du fléau qui enleva, en si peu de temps, tant de milliers de

personnes, et entr'autres plus de deux cent cinquante prêtres et religieux. Attaché à son diocèse, M. de Belzunce refusa l'évêché-pairie de Laon, en 1723, et l'archevêché de Bordeaux, en 1729. Clément XII lui donna le *pallium*, en 1731. L'évêque assista au concile d'Embrun, en 1727, et montra en toute occasion un zèle très-vif contre le jansénisme. Il publia beaucoup de Mandemens et d'Instructions pastorales sur ces matières, contre Le Courrayer, contre la consultation des 50, contre les faux miracles, et en plusieurs autres occasions. On a prétendu que dans toutes ces démarches M. de Belzunce avoit été l'instrument des Jésuites. Il est vrai que le prélat estimoit et protégeoit ces religieux, et il avoit accordé principalement sa confiance à deux d'entr'eux, Fabre et Maire. Quelques-uns ont cru que ce dernier étoit l'auteur de la plupart des écrits publiés sous le nom du prélat. Les derniers jours de M. de Belzunce furent troublés par les querelles sur les refus de sacremens. Le parlement d'Aix condamna au feu un écrit de l'évêque, décréta son secrétaire et son imprimeur, saisit leurs biens, et dénonça l'évêque au Roi. Il n'eût pas échappé lui-même, si on n'eût pas eu honte d'attaquer un prélat octogénaire et universellement respecté. Il mourut à Marseille, après avoir fondé le collége qui porte son nom. La *France littéraire* cite de lui l'*Abrégé de la Vie de Suzanne de Foix de Candale*, 1707; *Lettres à M. Colbert*, 1730; *Pratiques pour se préparer à la mort*, 1735; *Recueil de prières*, 1738; le *Combat du Chrétien*, de saint Augustin, traduit en françois avec des notes, 1738; le *Livre* du même *de la grâce et du libre arbitre*, aussi traduit, 1740; *le livre de l'Unité de l'Eglise*, de saint Cyprien, traduit, 1744; *Méditations pour tous les jours de la semaine*, traduites de l'Espagnol; l'*Antiquité de l'église de Marseille et la succession de ses évêques*, 1745; l'*Art de bien mourir*, traduit de Bellarmin, 1752; *Abrégé de la manière de bien vivre*, de saint Bernard, traduit en françois, et une *Instruction pastorale sur l'incrédulité*, 1754. Il y a

aussi de ce prélat une Instruction pastorale contre deux sermons de Turretin et Maurice, ministres protestans.

*12 juin.* — Jean-Antoine Brémond, Dominicain, général de son ordre, naquit au Cassis, en Provence, en 1692. Il fut d'abord missionnaire à la Martinique, revint ensuite en France, et fut mandé à Rome pour travailler au *Bullaire* de son ordre; collection qui parut de 1729 à 1740, en 8 vol. in-folio. Il succéda, en 1748, au P. Ripolli dans le généralat. Il est de plus auteur du *Manuel du Chrétien; de l'Origine allemande de saint Dominique; des martyrs Pierre Sanz et François Serrano*, et du Ier. vol. des Annales de l'ordre des frères Prêcheurs, 1756. Ces trois derniers sont en latin.

*13 juillet.* — Jean Conybeare, évêque anglican de Bristol, né en 1692, eut de la réputation pour ses *Sermons*. Ces *Sermons* sont au nombre de vingt. Il y en a sur les *Miracles*, sur les *Mystères*, sur les *Souscriptions*, sur la *Sanctification pénale des lois*, sur la *Convenance de la révélation*, etc. On a de plus de lui une *Défense de la religion révélée*, contre *le Christianisme aussi ancien que le monde*, de Tindal.

*20 août.* — Jean-François Boyer, ancien évêque de Mirepoix, étoit né à Paris en 1675. Il entra chez les Théatins, et s'étant livré à la chaire et à la confession, il y acquit de la réputation, et fut promu à l'épiscopat. Nommé à l'évêché de Mirepoix, en 1730, il devint, en 1736, précepteur du Dauphin, fils de Louis XV. Nous connoissons peu les détails de cette éducation; mais la vertu, le mérite, la solidité de jugement du prince, sa conduite sage et soutenue, son amour pour la religion, sa vie laborieuse forment un préjugé en faveur des soins de son maître. Rigide observateur des lois de l'Eglise, M. Boyer donna alors la démission de son évêché. Le Roi le chargea, à la mort du cardinal de Fleury, du département des affaires ecclésiastiques. L'évêque se montra sévère sur le choix des sujets. Intègre, pieux, austère, désintéressé, il n'accordoit rien à la faveur. Les philosophes et les jansénistes l'ont peint comme au-dessous de sa place,

parce qu'il leur étoit également contraire. M. Boyer n'eut jamais qu'un bénéfice, l'abbaye de Saint-Mansuit, puis celle de Corbie; exemple de modération remarquable dans un ministre de la feuille. Il a laissé des *Sermons* manuscrits. *Voyez* son éloge par le Beau, dans les *Mémoires de l'académie des inscriptions*. Après sa mort, la feuille des bénéfices fut confiée successivement au cardinal de la Rochefoucauld, archevêque de Bourges, mort le 29 avril 1757; à Louis-Sextius de Jarente, évêque de Digne, puis d'Orléans, qui eut cette place jusqu'à la fin de 1770; au cardinal de la Roche-Aymon, archevêque de Reims et grand-aumônier, mort le 27 octobre 1777, et à Yves-Alexandre de Marbeuf, évêque d'Autun, et depuis archevêque de Lyon.

*28 octobre.* — Charles-Louis Dugard, chanoine de l'église de Paris, né en 1677, est auteur d'un *Discours sur la spiritualité et l'immortalité de l'ame*, 1735; de *Dissertations sur les principaux fondemens de la religion*, 1744, in-4°. (Ces deux écrits sont en latin.) et d'une *Nouvelle paraphrase sur les Psaumes de David*, 1754, 2 vol. in-12.

*30 octobre.* — Jean-Baptiste Gaultier, théologien appelant, étoit né à Evreux en 1685. Il fut d'abord théologien de l'évêque de Boulogne, de Langle, s'attacha, en 1724, à Colbert, évêque de Montpellier, et composa beaucoup d'écrits pour ce prélat. La *France littéraire* de 1756, le donne formellement comme auteur des écrits qui ont paru sous les noms de MM. de Langle et Colbert. Après la mort de ce dernier, Gaultier se chargea de faire la guerre à M. de Charancy, son successeur. C'est de lui qu'est la *Lettre* adressée à ce prélat, et qu'on appeloit agréablement dans ce parti *les verges d'Héliodore*. Il composa dans le même genre le *Mémoire apologétique des curés de Montpellier;* deux nouvelles *Lettres à M. de Charancy*, en 1744 et 1745; *Abrégé de la vie et idée des ouvrages de M. Colbert;* cinq *Lettres pour les Carmélites du faubourg Saint-Jacques;* la *Vie de M. Soanen;* des *Lettres* à l'évêque de Troyes, à l'évêque d'Angers,

à l'archevêque de Sens, etc. dans lesquelles il ne faut pas chercher beaucoup de modération. L'abbé Gaultier consentit cependant quelquefois à laisser les évêques en repos, et à tourner l'activité de son zèle contre les philosophes. On lui doit dans ce genre l'*Essai sur l'homme convaincu d'impiété;* la *Réfutation de la Voix du sage et du peuple*, de Voltaire, et *les Lettres persannes convaincues d'impiété.* Enfin, il est encore auteur de dix-sept *Lettres théologiques* contre Berruyer, et de la *Lettre à un duc et pair,* sur les affaires du parlement, du 26 octobre 1753. Ce dernier écrit est un libelle contre les évêques, et fut condamné au feu par un arrêt du parlement de Rouen, du 20 février 1754.

— Scipion, marquis Maffei, littérateur, poète et érudit, naquit à Vérone en 1675, d'une famille ancienne. Outre beaucoup d'écrits sur des sujets profanes, il en composa encore sur des matières qui touchent la religion. Il publia, en 1721, des *Commentaires* (*Complexiones*) *de Cassiodore, sur les Epîtres et les Actes des Apôtres, et sur l'Apocalypse, tirés d'anciens manuscrits;* en 1741, les *Vrais sentimens des Pères des cinq premiers siècles sur la grâce, la prédestination et le libre arbitre;* une *Lettre au P. Ansaldi,* contre l'existence de la magie; Muratori et Tartarotti lui ont répondu. Mais celui des ouvrages de Maffei qui a fait le plus de bruit est un écrit en faveur de l'usure. Il s'étoit élevé à ce sujet une dispute à Vérone. Un article inséré dans le Catéchisme du diocèse contre les contrats rachetables des deux côtés, occasionna des écrits contraires. Le marquis Maffei se déclara pour le prêt à intérêt, dans son livre *De l'emploi de l'argent,* 1744, qu'il dédia à Benoît XIV. Ce fut contre lui que le savant Ballerini publia ses *Six livres du Droit divin et naturel touchant l'usure,* et Concina son *Usure du triple contrat.* L'écrit de Maffei fut, dit-on, condamné par l'inquisition de Venise. L'affaire ayant été portée à Rome, Benoît XIV nomma une congrégation pour examiner le livre du marquis et celui du Hollandois Broedersen, dont Maffei s'étoit beaucoup servi. Ce

fut sur ce sujet que Benoît XIV donna sa lettre encyclique du 1^er^. novembre 1745. Le marquis Maffei étoit attaché à la religion, et considéré pour son caractère et ses connoissances. On a de lui un ouvrage contre le duel.

## 1756.

*14 février.* — Gabriel Martel, Jésuite, né au Puy en 1680, est auteur du *Chrétien dirigé dans les exercices d'une retraite spirituelle*, et d'un *Exercice de la préparation à la mort*.

*21 février.* — Daniel Concina, religieux Dominicain de la réforme de Salomoni, naquit dans le Frioul en 1686. C'étoit un théologien habile et un casuiste sévère. Son plus grand ouvrage est sa *Théologie dogmatique et morale*, 1746, 12 vol. in-4°. en latin. Il a de plus composé la *Discipline de l'Eglise sur le jeûne; le Carême appelant de quelques casuistes au bon sens;* des *Dissertations sur l'Histoire du probabilisme et du rigorisme*, 1743, 4 vol. in-4°.; une *Défense du concile de Trente sur la pauvreté monastique;* l'*Usure du triple contrat*, contre Maffei, avec un *Commentaire de l'encyclique* de Benoît XIV, du 1^er^. novembre 1745; *de la Religion révélée contre les athées et les déistes; Explication de quatre paradoxes*, etc. Ce dernier ouvrage a été traduit en françois par le P. Dufour. Le P. Concina a encore écrit contre les spectacles, contre l'usage du chocolat les jours de jeûne, sur le délai de l'absolution. Ennemi déclaré de la morale relâchée, il la combattoit avec vigueur partout où il croyoit la trouver. On dit qu'il étoit estimé de Benoît XIV. Il eut plusieurs différends avec les Jésuites, et fut un des principaux antagonistes du P. Benzi. Vincent Patuzzi, Dominicain, a publié 6 vol. pour la défense de Concina, et contre les Jésuites. *Voyez* une notice sur sa vie et ses écrits, par Sandeli, Brescia, 1767.

*10 avril.* — Jean-Bernard Sensaric, Bénédictin de Saint-Maur, né à la Réole en 1710, se distingua dans la chaire, et

fut prédicateur du Roi. On a ses *Sermons*, 1771, 4 volumes.

*10 mai.* — Joseph Duranti de Bonrecueil, prêtre de l'Oratoire, né à Aix en 1663, mourut à Paris, après avoir traduit les *Lettres de saint Ambroise*, 3 vol. et les *Psaumes expliqués par Théodoret, saint Basile et saint Jean Chrysostôme*, 7 vol.

*11 juin.* — César Chesneau du Marsais, grammairien et littérateur, naquit à Marseille en 1676. Après avoir été quelque temps dans l'Oratoire, il se livra à l'enseignement. On l'a fait passer, après sa mort, pour un ennemi de la religion. On lui attribue *le Philosophe*, petit écrit imprimé pour la première fois dans les *Nouvelles libertés de penser*, en 1743; réimprimé dans le *Recueil philosophique*, publié par Naigeon, en 1770; et enfin inséré par ce dernier, avec des corrections, dans le *Dictionnaire de la philosophie ancienne et moderne*, qui fait partie de l'*Encyclopédie méthodique*. On lui attribue encore un petit écrit du même genre, intitulé : *la Raison*, que l'on trouve dans le même *Recueil philosophique*, de Naigeon. Ce fut lui, ajoute-t-on, qui publia, en 1751, *le Monde, son origine et son antiquité*, que l'on croit être de Mirabaud. Mais il est bon de prévenir que ces différentes attributions n'ont pour auteur et pour garant que Naigeon, qui donne à du Marsais la gloire d'avoir été *un franc athée*, quoiqu'il ne puisse guère l'avoir connu (1). Lancelot, ami de du Marsais, le fait auteur de la *Politique charnelle de la cour de Rome, tirée de l'Histoire du concile de Trente*, de Pallavicini, écrit qu'on suppose avoir été composé par ordre du Régent, en 1719,

(1) L'auteur de l'article *du Marsais*, dans la *Biographie universelle*, croit, comme nous, que du Marsais fut étranger à ces écrits philosophiques, et que les attributions de Naigeon sont sans fondement. Le même biographe représente du Marsais comme un homme tranquille qui craignoit de se compromettre, et dont les principes étoient opposés à ceux des livres qu'on met sous son nom.

pour mortifier la cour de Rome. On publia, aussi en 1758, comme de du Marsais, une *Exposition de la doctrine de l'église gallicane par rapport aux prétentions de la cour de Rome.* On convient généralement qu'il n'est pas l'auteur de l'*Essai sur les préjugés*, que l'on fit paroître sous son nom, et qui paroît être sorti de la société du baron d'Holbach. Si du Marsais avoit été séduit par les opinions philosophiques, il y a lieu de croire qu'il s'en repentit dans ses derniers momens. Il reçut les sacremens, et Voltaire écrivoit à d'Alembert, le 6 décembre 1757 : *Je suis fâché des grimaces de du Marsais à la mort.* Du Marsais fournit à l'*Encyclopédie* les articles de grammaire. Duchozal et Millon publièrent à Paris, en 1797, ses *OEuvres*, en 7 vol. in-8°. Cette édition est faite sans critique et sans choix.

*23 novembre.* — Arthur Ashley Sykes, théologien anglican, né en 1683, pensoit comme Clarke sur la Trinité, et a écrit dans ce sens. On le trouve mêlé dans toutes les controverses de son église dans son temps. Quoiqu'ennemi des souscriptions, il continua son adhésion à la doctrine anglicane. Il écrivit contre les catholiques, et paroît avoir été lié avec l'évêque Hoadly.

*25 novembre.* — Jean-Baptiste Cadry, plus connu sous le nom de Darcy, qui étoit son nom de guerre, étoit un théologien appelant. Né en Provence en 1780, il fut tour à tour théologien de Verthamon, évêque de Pamiers, de Soanen et de Caylus. Il eut part à l'*Instruction pastorale* publiée par le second, en 1726, et qui provoqua la tenue du concile d'Embrun. C'est lui qui est auteur des *Apologies, du Témoignage*, et de la *Défense des Chartreux réfugiés en Hollande*, en 1725; des trois derniers volumes de l'*Histoire du livre des Réflexions morales;* des *Réflexions sur l'ordonnance de M. de Vintimille*, du 29 septembre 1729; d'*Observations théologiques et morales contre le livre de Berruyer;* d'une *Relation de l'assemblée des prêtres de la mission*, en 1724, et de beaucoup d'autres écrits de ce genre.

— Antoine Maurice, ministre protestant, né en Provence en 1677, fut pasteur et professeur de théologie à Genève. Il étoit versé dans les langues orientales, et a laissé : *Sermons*, en 3 vol. ; trois *Dissertations sur la conscience; Dissertation sur la résurrection;* des discours.

*Vers ce temps.* — Joseph-Antoine Sassi, directeur et bibliothécaire du collége Ambrosien, né à Milan en 1673, fut un érudit et un critique distingué. Il est auteur d'une *Dissertation* contre le P. Papebroch, pour revendiquer à la ville de Milan les corps de saint Gervais et de saint Protais; d'une *Vie de saint Jean Népomucène;* d'une *Lettre pour prouver que le corps de saint Augustin est à Pavie;* d'une édition des *Homélies de saint Charles Borromée;* de *Discours* du même; d'une *Chronologie des archevêques de Milan*, et de plusieurs autres ouvrages pleins de recherches et d'érudition. Sassi n'étoit pas moins recommandable par sa sagesse et sa modération, que par sa science et ses talens.

## 1757.

9 *janvier.* — Bernard le Bovier de Fontenelle, membre des trois grandes académies de Paris, né à Rouen en 1657, étoit à la fois littérateur, philosophe, mathématicien et poète. Ses ouvrages sont nombreux. Nous ne parlerons que de ceux qui ont rapport à notre plan. Il donna, en 1687, l'*Histoire des Oracles*, tirée en partie de l'ouvrage de Van-Dale sur le même sujet. Elle a été réfutée par le P. Baltus. Cet ouvrage ne donne, ni en soi, ni par la manière dont il est traité, aucun motif suffisant pour suspecter la religion de Fontenelle. On lui attribue la *Relation de l'île de Bornéo*, citée par Bayle, et qui renferme une histoire allégorique et critique de l'église de Rome et de celle de Genève. Ce morceau si court ne pourroit être regardé que comme une plaisanterie, et ne sauroit convaincre Fontenelle d'incrédulité. Fontenelle ne parle jamais de la religion qu'avec respect dans ses écrits avoués. S'il lui eût été contraire, il auroit pu glis-

ser de temps en temps quelques traits contr'elle. Il ne l'a point fait, quoiqu'il fût assez porté, par la trempe de son esprit, aux allusions fines et aux épigrammes plus ou moins voilées, et qu'il les ait prodiguées sur d'autres sujets. Dans ses *Eloges des académiciens*, il ne manque jamais de faire mention de leur attachement et de leur respect pour la religion, sans que sans doute rien l'obligeât à en parler. Voltaire, dans sa *Correspondance*, lui reproche d'avoir été un *lâche;* ce qui veut dire apparemment qu'il n'avoit pas de zèle pour la philosophie. Le *Moréri* rapporte que le 1^er^. janvier 1757, sans se trouver plus mal qu'à l'ordinaire, Fontenelle avoit de lui-même demandé les sacremens, et les avoit reçus avec une parfaite connoissance. Il dit au curé de Saint-Roch, quand celui-ci approcha de son lit, qu'il avoit vécu et vouloit mourir dans le sein de l'église catholique. Le curé s'étoit entretenu avec lui quelques jours auparavant, et depuis plusieurs années Fontenelle voyoit souvent le P. Bernard d'Arras, religieux Capucin (1). Ceux qui veulent faire de lui un ennemi de la religion, seroient donc obligés de dire qu'il revint à elle dans ses derniers temps. On sait d'ailleurs qu'il étoit par caractère extrêmement éloigné de toute dispute et de tout esprit de parti. L'auteur de son article dans le *Moréri*, l'abbé Trublet, son ami, dit:

(1) Le P. Bernard d'Arras, est auteur des ouvrages suivans : *le grand Commandement de la loi*, ou *le Devoir principal de l'homme envers Dieu et envers le prochain*, 1734, in-12; *l'Ordre de l'Eglise*, ou *la Primauté et la subordination ecclésiastique selon saint Thomas*, 1735, in-12; (supprimé par arrêt du conseil du 28 juillet 1736, parce que l'on craignit que quelques propositions de cet ouvrage ne donnassent lieu de renouveler des disputes sur des matières déjà trop vivement agitées.) *le Ministère de l'absolution*, Paris, 1740, in-12; *le Code des paroisses*, 1742, 2 vol. in-12; *les Ecarts des théologiens d'Auxerre sur la pénitence et l'eucharistie*, 1748, in-4°.; et *le Ministère primitif de la pénitence enseigné dans toute l'église gallicane*, 1752, in-12. Nous ignorons l'année de sa mort.

*Nous ne parlons point de quelques écrits qui lui ont été attribués, la Relation de l'île de Bornéo; une Lettre sur la résurrection du corps; un écrit sur l'Infini; un petit Traité de la liberté, en quatre parties, etc. On peut douter qu'ils soient de lui, et on doit souhaiter qu'ils n'en soient pas.* Il faut se rappeler qu'à cette époque les philosophes se plaisoient à attribuer à plusieurs hommes célèbres des ouvrages auxquels ceux-ci étoient étrangers, et c'est à quoi Voltaire fait allusion dans sa lettre à Damilaville, le 24 septembre 1766 : *Boulanger a bien fait de mourir il y a quelques années, aussi bien que la Mettrie, du Marsais, Fréret, Bolingbroke et tant d'autres.* Tom. LIX de ses *Œuvres*, pag. 478.

*20 janvier.* — Charles-René Billuart, Dominicain, professeur de théologie, naquit près Rocroi en 1685. On a de lui un cours de théologie, en 19 vol. imprimé à Liége de 1746 à 1751. Il y est zélé pour les opinions suivies dans son ordre, et y a joint des thèses sur l'Ecriture sainte et sur l'histoire ecclésiastique, empruntées en partie du père Alexandre. Il a fait lui-même un abrégé de cette théologie, en 6 vol.

*17 mars.* — Michel Villermaules, connu sous le nom de Villers, prêtre suisse, né en 1677, fut long-temps attaché à la congrégation de Saint-Sulpice, et missionnaire dans le Canada. Il est connu par ses *Anecdotes sur l'état de la religion en Chine*, en 7 vol. où il ne traite pas bien les Jésuites. La relation de la mission du cardinal de Tournon, insérée dans le tome Ier. a été traduite de l'italien par Jacques Adam, de l'Académie françoise, né à Vendôme en 1663, mort le 12 novembre 1735. On attribue à un auteur du même nom l'*Avocat du diable*, 1743, 3 vol. in-12; recueil misérable, plus absurde encore que méchant, où l'on préconise les appelans; mais où l'on parle du concile de Trente avec un mépris révoltant, et où l'on appelle saint Vincent de Paul *un exécrable boutefeu.*

..

*11 avril.* — André-François Boureau Deslandes, commissaire de la marine, né à Pondichéri en 1690, mort à Paris, est principalement connu par son *Histoire critique de la philosophie*, en 3 vol. Cet ouvrage n'annonce point un incrédule, comme on l'a quelquefois supposé. L'auteur y témoigne au contraire son respect pour la religion. *Voyez* entr'autres le III^e^. volume, livre VIII, chapitre 34, où il parle très-convenablement de Jésus-Christ et du christianisme. Il recommanda en mourant, dit Voltaire, qu'on brûlât son livre *des Grands Hommes morts en plaisantant.* On dit dans la *Biographie universelle* qu'on lui attribue la traduction d'un ouvrage anglois intitulé : *de la Certitude des connoissances humaines*, ou *Examen philosophique des diverses prérogatives de la raison et de la foi*, 1741; ouvrage, ajoute-t-on, pesamment écrit, et un des mauvais livres publiés contre la religion. L'auteur de l'article *Deslandes*, dans la même *Biographie*, dit qu'il possède une relation manuscrite de ses derniers momens, par le marquis de la Sône, son gendre, qui montre que Deslandes abjura ses erreurs à la mort.

*4 juillet.* — Jacques-Sigismond Baumgarten, théologien luthérien, né près Magdebourg en 1706, étudia la théologie, l'histoire ecclésiastique et les langues. Il fut pasteur et professeur de théologie à Halle. Accusé d'hétérodoxie par quelques-uns de ses confrères, il fut appelé à Postdam, où il se fit aisément absoudre au tribunal d'un prince peu difficile sur la religion. Il renonça cependant à sa chaire. Il étoit disciple de Wolff, et paroît avoir préparé le nouveau système de théologie qui prévalut bientôt dans l'Allemagne protestante. Ses principaux ouvrages sont : *Théologie morale; Abrégé de l'Histoire ecclésiastique*, continué par Semler; *Doctrine évangélique*, etc.

*7 septembre.* — Dominique-Jean-Marie d'Inguimbert, archevêque-évêque de Carpentras, naquit dans cette ville en 1683. Il fut d'abord religieux de l'abbaye de Buon-Solazzo, où avoit été introduite la réforme de la Trappe. Il y étoit

connu sous le nom de frère Malachie. Benoît XIII le fit son secrétaire, et lui donna le titre d'archevêque de Théodosie. Clément XII le nomma évêque de Carpentras, en 1735. Le pieux prélat y vécut toujours en simple religieux, bâtit un vaste hôpital, fonda une bibliothèque publique, et fit les pauvres ses légataires universels. Il est auteur d'une édition des *Œuvres de Barthélemi des Martyrs*, avec sa *Vie;* d'un *Portrait de l'abbé de Rancé;* d'une traduction, en italien, de la *Théologie religieuse*, et d'une traduction, dans la même langue, du *Traité* de Petitdidier *sur l'infaillibilité du Pape.*

*25 octobre.* — Augustin Calmet, Bénédictin de Saint-Vannes, abbé de Sénones, en 1728, naquit près Commercy en 1672. Il se livra particulièrement à l'étude de l'Ecriture, et est célèbre par son *Commentaire littéral*, en 23 vol. in-4°. avec beaucoup de *Dissertations*. C'est un ouvrage savant, mais où on pourroit trouver que l'auteur a fait entrer trop de choses. On a de plus de D. Calmet une *Histoire de l'ancien et du nouveau Testament;* un *Dictionnaire historique, critique et chronologique de la Bible;* une *Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine;* des *Dissertations sur les apparitions;* un *Commentaire sur la règle de saint Benoît, etc.* Ce religieux étoit estimable, laborieux et savant; mais ses écrits sont un peu lourds et diffus, et quelques-uns lui ont reproché entr'autres d'avoir dans son *Commentaire* fourni, quoique sans le vouloir, des difficultés aux incrédules en rassemblant toutes les difficultés, et en compilant sans beaucoup de choix tout ce qui a été dit en bien et en mal sur l'Ecriture.

*30 décembre.* — Guillaume Beaufils, Jésuite, né à Saint-Flour en 1674, mort à Toulouse, est auteur d'oraisons funèbres; des *Vies de M^me^. de Lestonac* et *de M^me^. de Chantal*, et de *Lettres sur le gouvernement des maisons religieuses.*

—Louis-François Chalippe, Récollet, plus connu sous le nom de P. Candide, né à Paris en 1684, est auteur de *Sermons*, et d'une *Vie de saint François d'Assise*, qui fut

louée par les journalistes de Trévoux. C'étoit un religieux estimé.

## 1758.

*18 janvier.* — Jean-Antoine Bianchi, religieux mineur Observantin, né à Lucques en 1686, fut professeur de théologie, examinateur du clergé à Rome, et consulteur de l'inquisition. Outre un assez grand nombre d'ouvrages de littérature et de poésie, il publia, de 1745 à 1751, par l'ordre, à ce qu'on dit, de Clément XII, une réfutation de Giannone, intitulée : *de la Puissance et la Discipline de l'Eglise, en deux traités*, 5 vol. in-4°.

*18 février.* — Joseph-Isaac Berruyer, Jésuite, né à Rouen en 1681, est fameux par son *Histoire du peuple de Dieu. Il ne se souvint pas*, dit le P. Berthier, *qu'il travailloit sur le livre le plus simple, le plus noble, le plus divin, le plus sanctifiant. Il en altéra la simplicité par l'extrême abondance de son style, la noblesse par une foule d'images et d'expressions peu convenables, la divinité par l'alliage de ses propres conceptions, l'édification par la méthode très-condamnable de réduire quantité de leçons évangéliques aux seuls Juifs et aux événemens qui les concernent.* La I^re^. partie parut en 1728, et reparut, en 1733, avec quelques corrections ordonnées, dit-on, par le général des Jésuites, mais qui furent jugées insuffisantes. La II^e^. partie, qui renferme le nouveau Testament, ne vit le jour qu'en 1753. La III^e^. partie, qui renferme une *Paraphrase littérale des Epîtres des Apôtres*, fut imprimée en 1758. Toutes ont été condamnées. Le P. Berruyer se soumit en 1753. En 1756 il remit, le 12 avril, au conseiller Pasquier, commissaire du parlement, une déclaration sur ses sentimens. Il est certain que la publication de son livre contribua, ou du moins servit de prétexte à la destruction de sa compagnie. On supposa qu'il avoit formé, avec Hardouin, un parti et une secte. L'auteur de son article, dans la *Biographie universelle*, ac-

crédite ce soupçon. Mais le *parti hardouino-berruyeriste*, comme il l'appelle élégamment, n'a pas fait autant d'éclat qu'il le suppose. Hardouin et Berruyer ont pu tomber dans l'erreur; mais on ne voit pas qu'ils aient eu tant de partisans opiniâtres disposés à les soutenir, ni que ce parti ait inondé, comme on le dit, le public d'apologies, de défenses, de satires et brochures de toute espèce. L'opposition des Pères Tournemine, Laugier, Baltus et Berthier au livre de Berruyer, fait assez voir que tous les Jésuites n'étoient point complices des torts de cet écrivain. *Voyez* sur Hardouin et Berruyer des *Observations* du Père Berthier, dans les *Mémoires* de Trévoux, décembre 1761. Elles sont rédigées avec une exactitude, une sagacité et une impartialité admirables. Le savant critique remarque très-bien en quoi consistoit le vice du système de Hardouin et de celui de Berruyer; car ce dernier est plus mitigé. Berruyer reconnoissoit une génération éternelle dans la Trinité; mais il détournoit presque tous les textes qui le prouvent, à la filiation temporelle. Du reste il suit presque toutes les interprétations de Hardouin. Il tâcha de couvrir les défauts et de pallier les excès de cette doctrine; mais on l'obligea, dans une seconde édition, à en abandonner les points les plus répréhensibles. Berruyer fut éditeur des *Sermons* des Pères Bretonneau et Segaud.

*26 février.* — Robert Clayton, évêque anglican de Clogher, en Irlande, naquit à Dublin en 1695. Il se lia avec Clarke, qui lui inspira ses sentimens sur différens points de religion. Il se fit connoître assez tard dans la littérature par une *Introduction à l'histoire des Juifs*, par une *Chronologie de la Bible*, par une *Dissertation sur les prophéties*, où il dit que la fin de la dispersion des Juifs et la ruine du papisme auront lieu vers l'an 2000, par des *Recherches sur la venue du Messie*, et enfin, en 1751, par l'*Essai sur l'esprit* (1),

(1) On dit que l'*Essai sur l'esprit* n'étoit pas de lui, mais d'un jeune ecclésiastique de son diocèse, qui n'osa se nommer; et que Clayton ne fit que l'adopter.

où il se déclare anti-trinitaire. Depuis il donna la *Défense de l'Histoire de l'ancien et du nouveau* Testament, en réponse aux objections de Bolingbroke. Son récit sur la formation de la terre et sur le déluge a été attaqué par un hutchinsonien. *L'Essai sur l'esprit* étoit plus hardi que la *Doctrine de l'Ecriture sur la Trinité*, par Clarke. L'auteur du premier vouloit une réforme dans l'Eglise, et la suppression du symbole de saint Athanase. Il disoit que les articles de foi qu'on obligeoit à souscrire, n'étoient que des articles de paix. Son livre manifesta les grands progrès que l'arianisme et la liberté de penser avoient fait dans l'église anglicane. Les écrits de Clarke, d'Emlyn, de Whiston, de Whitby et de Jackson avoient contribué à répandre les opinions sociniennes. Des évêques mêmes les avoient professées. Hoadly et Rundle, évêque de Derry, passoient pour avoir secoué les principes de leur église. D'autres évêques latitudinaires ne faisoient aucune difficulté de tolérer l'erreur dans leur clergé, s'ils ne l'adoptoient pas pour eux-mêmes. Chez les dissidens le mal étoit plus grand encore. Leurs ministres les plus renommés s'accordoient à nier la Trinité, et ne se divisoient que sur des questions incidentes; les uns regardant Jésus-Christ comme un objet d'adoration, et comme le premier des êtres créés, c'est ce qu'on appelle les *hauts ariens;* les autres ne voyant en lui qu'un homme honoré d'une mission spéciale de Dieu, ce sont les *sociniens*. Il n'est pas étonnant que dans un tel état de choses on ait été peu choqué des assertions antichrétiennes d'un évêque qui eût dû être le premier à les réfuter. Toute la punition de Clayton fut qu'il n'obtint pas l'archevêché de Tuam, en Irlande, auquel il aspiroit. En 1756, il fit un nouvel éclat. Comme il blâmoit le symbole de Nicée, et qu'il étoit fâché de le voir adopté dans la liturgie anglicane, il proposa la suppression de ce symbole, ainsi que de celui attribué à saint Athanase, et qui a toujours été l'objet particulier de l'aversion des unitaires. Il ne faisoit, dit-il, cette démarche que

pour l'acquit de sa conscience. Le scrupuleux évêque prononça donc, le 2 février 1756, dans la chambre des pairs du parlement d'Irlande, un discours où il demanda nettement qu'on réformât les deux symboles. Ce discours, qui fut imprimé depuis, alarma. Le banc des évêques, et leurs plaintes, renouvelées peu après à l'occasion d'un dernier écrit de Clayton, attirèrent un ordre du roi d'Angleterre pour juger cet évêque. Il fut sommé de comparoître devant ses collègues. Soit qu'il fût frappé de cette nouvelle, soit que des causes purement naturelles l'eussent rendu malade, il mourut avant le jour indiqué pour l'examen de son affaire. Comme il y avoit déjà deux ans qu'il avoit prononcé son discours, il paroît qu'on ne mettoit pas beaucoup d'ardeur à le poursuivre. C'est surtout depuis lui que la doctrine anti-trinitaire s'est le plus répandue en Angleterre.

*2 mars.* — Pierre de Guérin de Tencin, cardinal, archevêque de Lyon, né à Grenoble en 1679, fut successivement docteur de Sorbonne, grand-vicaire de Sens, conclaviste du cardinal de Bissy à l'élection d'Innocent XIII en 1721, chargé d'affaires de France à Rome depuis cette époque jusqu'en 1724, et nommé cette année même à l'archevêché d'Embrun. Il tint dans cette ville, en 1727, le concile dont on sait l'issue, et qui lui attira tant d'injures et de sarcasmes. Mais Benoît XIII approuva ses procédés. En 1739, il obtint le chapeau à la nomination du roi Jacques III, et en 1740, il fut fait archevêque de Lyon. Il eut le titre de ministre d'Etat en 1742 sur la recommandation du cardinal de Fleury, qui l'estimoit, et se retira dans son diocèse dix ans après. Les principaux écrits qu'il publia sont un Mandement contre la *Consultation* des cinquante avocats en faveur de Soanen, et une *Instruction pastorale* contre les écrits de M. Colbert, supprimés l'un et l'autre par le parlement de Paris; des écrits pour justifier ces deux productions; d'autres Mandemens pour proscrire les *Mémoires historiques et critiques* de Mezerai, l'*Instruction* de Colbert *sur les miracles*, le

*Mémoire sur les droits du second ordre du clergé*, la *Lettre sur la justice chrétienne*, le Mandement de M. de Ségur, la traduction de l'*Histoire du concile de Trente*, par Le Courrayer; des *Lettres* au Roi, aux cardinaux de Fleury et de Rohan, et à l'évêque de Senez, et d'autres écrits sur les contestations de ce temps-là.

*3 mai.* — Benoît XIV (Prosper Lambertini), né en 1675, fut successivement chanoine du Vatican, promoteur de la foi, archevêque de Théodosie, évêque d'Ancône, cardinal, archevêque de Bologne, et Pape. Nous avons parlé ailleurs de ce savant pontife. L'édition la plus complète de ses Œuvres est celle de Venise, en 16 vol. in-folio, avec sa vie. Elle renferme le traité *de la béatification et de la canonisation*, dont l'abbé Baudeau a donné une analyse en françois, le traité *du sacrifice de la messe*, celui *des fêtes en l'honneur de Jésus-Christ et de la sainte Vierge*, les *Institutions ecclésiastiques*, le traité *du synode diocésain*, le *Bullaire*, des *Décisions sur le droit canonique et sur la morale*, et des mélanges. Il donna aussi une édition du martyrologe de Grégoire XIII, et quelques autres pièces. Son article dans la *Biographie universelle* n'est pas exact sur quelques points. On y dit, par exemple, que Benoît XIV mettoit en pratique les maximes de Montesquieu, et que ces deux grands hommes s'étoient devinés. Il n'y a pas la moindre apparence à ce rapprochement.

*10 juillet.* — François Seedorff, Jésuite, né à Fribourg, en Suisse, fut confesseur des électeurs palatins, Charles-Philippe et Charles-Théodore. On a de lui douze lettres de controverse, composées pour l'instruction du prince Frédéric, comte palatin, avant qu'il se fût fait catholique. Seedorff avoue qu'il a profité du travail de Scheffmacher. Le protestant Pfaff a écrit contre l'un et l'autre. Seedorff lui a répliqué, et a gâté sa réponse par des personnalités.

*29 septembre.* — Urbain Robinet, docteur de Sorbonne, abbé de Bellozane, chanoine et grand-vicaire de Paris, né à Ingrande en 1683, rédigea le *Bréviaire de Rouen* en 1736,

et publia, en 1744, un *Projet de Bréviaire*, qui a été adopté à Cahors, au Mans et ailleurs.

*1er. novembre.* — Samuel-Guillaume de Verthamon, évêque de Luçon depuis 1737, naquit à Limoges en 1693. Il publia une *Instruction sur les sacremens de Pénitence et d'Eucharistie*, et une *sur le Catéchisme de Luçon*. Ses démêlés avec les Jésuites, qu'il interdit dans son diocèse, eurent beaucoup d'éclat. Il étoit aussi fort mal avec son chapitre. On répandit sur les causes de sa mort, comme sur celle de M. de Rastignac, des bruits absurdes, et aujourd'hui entièrement oubliés.

— Georges-Guillaume Alberti, ministre luthérien, né dans le Hanovre en 1723, publia, sous le nom d'*Alethophile de Gottingue*, un ouvrage en anglois intitulé : *Pensées sur l'Essai sur la religion naturelle* de Hume. De retour en Allemagne, il donna des *Lettres sur l'état de la religion et des sciences en Angleterre*, 1752, et un *Essai sur la religion, le culte, les mœurs et les usages des quakers*.

— Cosme de Villiers de Saint-Etienne, Carme, né à Saint-Denis-en-Laye en 1683, est auteur de la *Bibliothèque des Carmes*, en latin, avec notes et dissertations, Orléans, 1752, 2 vol. in-folio.

## 1759.

*25 mars.* — Thomas-Bernard Fellon, Jésuite, né à Avignon en 1672, est auteur d'une *Paraphrase des Psaumes*, et d'une édition du *Traité de l'amour de Dieu*, de saint François de Sales, qu'il abrégea et retoucha. Il fit les oraisons funèbres de Louis XIV et du duc de Bourgogne.

*16 avril.* — Albert-Joly de Choin, évêque de Toulon depuis 1738, naquit à Bourg en Bresse, en 1700. Il fut doyen du chapitre de Nantes, et grand-vicaire du diocèse. On lui est redevable des *Instructions sur le Rituel de Toulon*, en 3 vol., ouvrage estimé des ecclésiastiques attachés au ministère. Il donna aussi plusieurs Mandemens sur les contestations de son temps, et fut dans son diocèse un exemple de

charité pour les pauvres, de zèle, de désintéressement et de frugalité. Le Roi le nomma à une abbaye qu'il refusa. Sa vie étoit simple et modeste. Une longue lettre qu'il écrivit au chancelier de Lamoignon sur les droits de l'Eglise fait honneur à son zèle.

*27 avril.* — Paul-César de Ciceri, abbé de Notre-Dame en Touraine, prédicateur du Roi, naquit à Cavaillon en 1678, d'une famille de Milan. Il occupa long-temps la chaire avec distinction. Ses sermons ont été imprimés à Avignon, en 1761, en 6 volumes. L'abbé Bassinet en fut l'éditeur.

*27 juillet.* — Pierre-Louis Moreau de Maupertuis, philosophe et mathématicien, naquit à Saint-Malo en 1698. Envoyé dans le nord pour déterminer la figure de la terre, il fut ensuite appelé en Prusse par Frédéric II, qui le fit président de l'Académie de Berlin. C'est-là qu'il eut une querelle avec Voltaire, qui le tourna en ridicule dans la *Diatribe du docteur Akakia.* Il mourut à Bâle, assisté de deux religieux. Voltaire lui-même écrivoit à d'Alembert, le 25 août 1759 : *Que dites-vous de Maupertuis mort entre deux capucins?* Quoique dans ce qu'il a écrit sur divers points de la physique du monde, dit Feller, il y ait des idées favorables au matérialisme, il n'avoit aucune envie de combattre la religion, et il lui rend, au contraire, hommage. *Nous sommes,* dit-il, *si remplis de respect pour la religion que nous n'hésiterions jamais de lui sacrifier notre hypothèse et mille semblables, si on nous faisoit voir qu'elles continssent rien qui fût opposé aux vérités de la foi, ou si cette autorité, à laquelle tout chrétien doit être soumis, les désapprouvoit.* (Tom. II de ses OEuvres, pag. 174.) Assurément rien en Prusse n'obligeoit Maupertuis à s'expliquer aussi nettement. Dans son *Essai de philosophie morale*, il réfute ceux qui ont comparé la morale d'Epicure et de Zénon avec celle de l'Evangile.

*6 août.* — Joseph-François Audebois de la Chalinière, grand-pénitencier d'Angers, professeur de théologie, donna

3 volumes de *Conférences sur la grâce*, pour faire suite à celles de Babin. Les jansénistes se plaignirent de lui, tant pour la partie historique que pour la partie dogmatique.

*16 septembre.* — Nicolas-Antoine Boulanger, ingénieur des ponts et chaussées, naquit à Paris en 1722. Il paroît que doué d'une imagination ardente, et accoutumé à errer sur les chemins, il crut découvrir dans les entrailles de la terre des traces de grandes révolutions, et que s'abandonnant à la manie des systêmes, il se perdit sur les temps anciens dans un dédale de conjectures ténébreuses et d'hypothèses effrayantes. Il ne voyoit partout qu'objets de terreur, que destruction. Ce sont les idées qui dominent dans ses ouvrages, du moins dans ce qu'on nous donne comme de lui; car on ne sait guère à quoi s'en tenir à cet égard. Le *Christianisme dévoilé*, qui lui avoit été attribué, n'est pas de lui, mais de Damilaville. On convient également que les articles *Population* et *Vingtièmes*, qui avoient été insérés dans l'Encyclopédie comme étant de lui, sont du même Damilaville. Boulanger fournit à l'Encyclopédie les articles *Corvée*, *Guèbres*, *Déluge*, *Langue hébraïque* et *Economie politique*. L'auteur du *Dictionnaire des ouvrages anonymes* dit, d'après Naigeon, que l'*Antiquité dévoilée par ses usages* est de Boulanger, mais qu'elle a été *refaite* par le baron d'Holbach. Or on pourroit croire, sans beaucoup de noirceur, que le baron, dont tout le monde connoît les sentimens et les efforts contre le christianisme, n'a point *refait* ce livre sans y ajouter beaucoup de son fond, et peut-être sans le dénaturer. Les *Recherches sur l'origine du despotisme oriental* ne furent également imprimées qu'après la mort de Boulanger, et ont pu aussi être *refaites* par son éditeur. L'auteur de son article dans la *Biographie universelle* le soupçonne aussi, et parle fort bien des rêveries bizarres et des sombres hypothèses de Boulanger. Il est remarquable que celui-ci ne publia rien. On a réuni, en 1792, ses Œuvres en 8 vol. in-8°. En tête est une notice sur Boulanger, qui n'apprend

pas grand chose de lui. Naigeon lui attribue des *Dissertations sur Elie et Enoch, sur saint Pierre, sur saint Roch, sur sainte Geneviève.* Il regrette que les deux dernières se soient perdues. Peut-être l'auteur les brûla-t-il à l'article de la mort, lorsqu'il se repentit de ses égaremens; circonstance que ses amis ont passée sous silence, mais qui n'en est pas moins certaine. Etant tombé malade chez son père, qui étoit un marchand papetier de la rue Saint-Jacques, Boulanger y fut assisté à la mort par l'abbé Lambert, premier vicaire de Saint-Séverin, et depuis chanoine de Saint-Honoré. Il rétracta ses sentimens et ses écrits. Enfin Naigeon attribue aussi à Boulanger une *Histoire de l'homme en société,* dont il a donné des extraits dans la *Philosophie ancienne et moderne* de l'*Encyclopédie.* On y retrouve en effet l'imagination déréglée et les vaines conjectures de Boulanger, qui ne rêvoit que révolutions, déluges et bouleversemens.

*9 octobre* — Fulgence Cuniliati, Dominicain, né à Venise en 1685, étoit originaire de Lyon. Il prêcha avec succès en Italie, et devint, en 1737, vicaire-général de son ordre. C'étoit un théologien éclairé. On a de lui *Méditations sur les Evangiles*, 4 vol.; *Vies des saints,* 6 vol.; *Vie de sainte Catherine de Ricci;* le *Catéchiste en chaire,* et plusieurs Traités de dévotion.

*19 octobre.* — Pierre Guilbert, tonsuré, ancien précepteur des pages de Louis XV, né en 1697, est auteur des *Mémoires historiques et chronologiques sur l'abbaye de Port-royal,* en 9 vol. in-12 seulement; de la traduction de l'*Amor pœnitens,* de Neercassel; et de *Jésus au calvaire.*

*24 décembre.* — David-Renaud Boullier, ministre protestant, né à Utrecht en 1699, d'une famille d'Auvergne, est connu par un assez grand nombre d'écrits, dont les principaux sont: *Dissertation sur l'existence de Dieu; Exposition de la doctrine orthodoxe de la Trinité; Lettres sur les vrais principes de la religion contre le livre de la Religion essentielle à l'homme, de M^lle. Huber; Court examen*

*de la thèse de l'abbé de Prades, et observations sur son apologie; Lettres critiques sur les Lettres philosophiques de Voltaire; Observations sur le livre de Job*, et *le Pyrrhonisme de l'église romaine*, ou *Lettres du P. Hayer avec les réponses*. Boullier avoit de l'instruction et du zèle pour le christianisme. Il fut d'abord ministre à Amsterdam, puis à Londres, et a laissé des Sermons.

— Charles Noceti, Jésuite, né à Pontremoli, mort à Rome, y fut professeur de théologie et examinateur des évêques. Il est auteur de *Veritas Vindicata*, en 2 vol., où il critique la théologie du P. Concina, et défend ses confrères.

## 1760.

*Mars.*—Daniel le Masson des Granges, prêtre, né en 1700, n'est guère connu que par le livre intitulé : *Le Philosophe moderne*, ou *l'Inerédule condamné au tribunal de la raison*, 1759. Feller en fait l'éloge.

*10 avril.* — Jean Lebeuf, prêtre d'Auxerre, de l'académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, naquit à Auxerre en 1687. Il se livra aux recherches de critique, et fit plusieurs voyages en différentes provinces pour s'y instruire dans l'histoire des temps les plus reculés. De là, beaucoup de dissertations et de mémoires, et surtout son *Histoire ecclésiastique de la ville et du diocèse de Paris*, en 15 vol. Elle est pleine de détails curieux, quoiqu'un peu longue. L'abbé Lebeuf publia encore des *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris*, et un *Traité du chant*. Il travailla à la composition du chant du Bréviaire et du Missel donnés par M. de Vintimille.

*21 avril.* — Claude Denise, directeur du séminaire d'Orléans, n'est connu que par un livre estimé des ecclésiastiques, sous le titre de *Thesaurus sacerdotum et clericorum*, in-12.

*26 avril.* — Pierre-Nicolas Desmolets, prêtre de l'Oratoire, et bibliothécaire de la maison de Saint-Honoré à Pa-

ris, fut un critique et un littérateur distingué. Il travailla à l'*Histoire ecclésiastique parisienne*, de Dubois, et fut l'éditeur de la *Bibliothèque sacrée*, du P. le Long; du Traité *de Tabernaculo fœderis*, du P. Lami; des *Institutiones catholicæ*, du P. Pouget; des 3e. et 4e. volumes des *Cérémonies de l'Eglise*, de dom de Vert; des *Cas de conscience*, de Juénin, et des *Sermons du P. Hubert* et *du P. de la Roche*. Il y a joint des notices sur presque tous ces auteurs.

*9 mai.* — Pierre Pacaud, prêtre de l'Oratoire, né en Bretagne, eut quelque réputation comme prédicateur. On a de lui des *Discours de piété*, en 3 vol., 1745, qui ne furent publiés qu'avec quelques cartons. Pacaud fut interdit par l'archevêque de Paris en 1730, et renvoyé de l'Oratoire en 1746.

*Même jour.* — Nicolas-Louis, comte de Zinzendorf, fondateur et chef des Hernhutes, naquit en Lusace en 1700. Il forma, dit-on, dès l'âge de dix ans, le projet de sa société, et fut à peine sorti de l'Université de Halle qu'il se mit en devoir de l'exécuter. Ayant fait goûter ses idées à plusieurs personnes, qu'il réunit à Bertholsdorf, en Lusace, il introduisit parmi elles une espèce de fraternité assez analogue à celle des quakers. Un charpentier, nommé Christian David, lui amena plusieurs moraves. On fit en quelque sorte la dédicace de la société le 11 novembre 1722. Peu à peu elle prit de la consistance. Le village s'agrandit, et fut appelé *Hernhut* ou *Protection du Seigneur*. Zinzendorf y établit une discipline régulière. En 1737, il fut nommé évêque, et se démit dans le troisième synode général, tenu à Gotha en 1740. Il fut alors fait président, et en 1743 il prit le titre de ministre plénipotentiaire et d'économe-général de la société. Il voyagea en Europe, passa en Angleterre, alla même deux fois en Amérique, envoya des missionnaires en différens pays, et établit des colonies en Pensylvanie, en Hollande, en Vétéravie, en Angleterre, et jusque chez les Hottentots. En 1748, il fit recevoir la confession d'Augsbourg par les Moraves. On a sa Vie écrite en allemand par Spengenberg.

C'est

C'est un panégyrique. Le comte de Dohna lui succéda dans le gouvernement de la société. Zinzendorf a laissé des ouvrages que l'on peut consulter, ainsi que les *Merveilles de Dieu sur son Eglise*, par Isaac le Long, Amsterdam, 1734; et un ouvrage anglois, imprimé en 1775, sous le titre de *Détails historiques sur la société des frères hernhutes*. Crevenna fait mention d'un manuscrit où on les accuse d'attentats contre les mœurs. Cette accusation ne paroît pas fondée. Les hernhutes ne sont probablement que des enthousiastes, qui ont beaucoup de ressemblance avec les quakers. *Voyez* l'*Histoire ancienne et moderne des frères de l'union, appelés moraves ou hernhutes*, par David Cranz, ancien secrétaire du comte de Zinzendorf, puis pasteur hernhute, mort en Silésie le 6 juin 1777.

*16 juin.* — Jean-Baptiste le Mascrier, né à Caen en 1697, publia quelques ouvrages d'histoire et de littérature. Il eut part à la nouvelle édition de l'*Histoire générale des cérémonies religieuses*, compilation assez peu digne d'un ecclésiastique. L'édition des *Mémoires de Telliamed* ne lui convenoit pas davantage. Peut-être crut-il réparer ses torts en donnant, en 1756, les *Réflexions chrétiennes sur les grandes vérités de la foi*, qu'il tira des mémoires du P. Judde.

*30 mai.* — Etienne Jauffroy, prêtre de la doctrine chrétienne, né à Ollioules en 1698, fut grand-vicaire, théologien et homme de confiance de M. de Choiseul, évêque de Mende. Il rédigea les *Statuts synodaux*, publiés dans le synode général tenu à Mende en 1738; les *Conférences de Mende*, et une *Apologie* de ces conférences. C'étoit un ecclésiastique pieux, austère et désintéressé.

*24 juin.* — Jean-Baptiste de Mirabaud, secrétaire de l'Académie françoise, né en Provence en 1674, n'est point l'auteur du *Systéme de la nature*, qui fut publié sous son nom, en 1770, par le baron d'Holbach. On lui attribue *le Monde, son origine et son antiquité*, livre imprimé à Londres en 1751, et dont du Marsais est cité sans fondement

comme l'éditeur. On lui donne aussi une dissertation *sur l'origine du monde*, imprimée à la tête de ce dernier ouvrage, et qui l'avoit déjà été, en 1740, dans les *Dissertations mêlées*, recueillies par J. F. Bernard; plus une *Lettre pour prouver que le mépris pour les Juifs est antérieur à la malédiction de Jésus-Christ;* (elle fait également partie des *Dissertations mêlées*.) plus enfin, les *Sentimens des philosophes sur la nature de l'ame*, insérés dans les *Nouvelles libertés de penser*, en 1743, et dans le *Recueil philosophique* de Naigeon en 1770. Toutes ces attributions ne sont fondées que sur le témoignage fort suspect de ce même Naigeon. On assure néanmoins que Mirabaud n'étoit pas croyant.

*16 juillet.* — Jean-Henri Callenberg, théologien luthérien et savant orientaliste, né en Saxe en 1694, eut beaucoup de zèle pour le succès des missions établies en Orient par les protestans. Il faisoit imprimer pour cet effet des livres en arabe et en hébreu. Son zèle se portoit principalement sur les juifs et les mahométans. Il traduisit quelques ouvrages pour eux, et en composa d'autres. Un Jésuite du même nom, Gaspard Callenberg, né en 1678, fut professeur de théologie à Paderborn, à Trèves et à Aix-la-Chapelle, et mourut à Cosfeld, le 11 octobre 1742, ayant publié quelques livres de théologie et de droit canonique.

— Bernard Bensi, Jésuite, né à Venise en 1688, composa, en latin, une *Pratique de la pénitence*, 1742, et une *Dissertation sur les cas réservés*, 1743. On dit qu'il y autorise le relâchement, et qu'il y enseigne deux maximes scandaleuses. Concina l'attaqua vivement. Les Jésuites le défendirent. Les deux ouvrages furent mis à l'index à Rome, le 16 avril 1744 et le 22 mai de l'année suivante. L'auteur fut obligé de donner une rétractation, et mourut à Padoue, après avoir composé d'autres ouvrages.

— Baudouin de Housta, religieux Augustin, né dans le Hainault, et mort à Enghien après avoir professé dans son ordre, n'est connu que par le livre imprimé à Malines, en

1733, sous le titre de *Mauvaise foi de M. Fleury prouvée par plusieurs passages des saints Pères, des conciles, et d'auteurs ecclésiastiques, qu'il a omis, tronqués ou infidèlement traduits dans son Histoire.* Ce titre n'annonce pas de modération.

— Abraham le Moine, ministre protestant, réfugié en Angleterre, fut pasteur de l'église françoise à Londres. Il donna, en 1747, un *Traité sur les miracles* contre Chubb, réfuta Middleton et Bolingbroke, et traduisit en françois les lettres pastorales de Gibson, et deux ouvrages de Sherlock.

## 1761.

*7 janvier.* — Gabriel-Nicolas Nivelle, prieur de Saint-Géréon, né à Paris en 1687, étoit disciple de Boursier et confident de Soanen. Il assista aux conférences qui se tenoient à Saint-Magloire contre la constitution *Unigenitus*, et se donna beaucoup de mouvemens lors des appels. Nivelle eut part à l'écrit à quatre colonnes, qui fut comme le germe des grands *Hexaples*, et que l'on rédigeoit à Saint-Magloire. Il est auteur d'une *Relation de ce qui s'est passé dans la Faculté de théologie de Paris au sujet de la bulle*, 7 vol. in-12; du *Cri de la foi*, en 3 vol.; et du *Recueil général des actes d'appel*, en 4 vol. in-folio. Outre ces énormes compilations, il fut éditeur de l'*Examen pacifique*, et du *Traité de la liberté*, de Petitpied, et mit en tête du premier une *Préface* où il donnoit tout l'avantage à ce docteur dans ses controverses avec les appelans; ce qui donna lieu aux cinq *Lettres* que lui adressa Gourlin, en 1756.

*1er. février.* — Pierre-François-Xavier de Charlevoix, Jésuite, né à Saint-Quentin en 1682, mort à la Flèche, travailla aux *Mémoires de Trévoux* pendant vingt-deux ans, et publia une *Histoire du christianisme dans le Japon;* une *de Saint-Domingue;* une *du Paraguay;* une *du Canada*, et la *Vie de la mère Marie de l'Incarnation.* Ses histoires ne sont pas sans intérêt, quoiqu'on y parle trop des Jé-

que le lieutenant de police de ce temps-là, Hérault, mit tout en œuvre pour connoître l'auteur des *Nouvelles*, et pour en faire cesser le débit. Il n'y put réussir, et Fontaine, protégé par le zèle et l'enthousiasme de ses partisans, continua son libelle hebdomadaire qui se distribuoit régulièrement (1). Médisances, calomnies, fausseté, erreurs, injures, minuties, platitudes, voilà ce qui remplit ces feuilles, dont les plus raisonnables appelans n'approuvoient pas le ton. Duguet, Delan, Debonnaire, Mignot, Latour, blâmoient hautement le gazetier, et se moquoient de ses décisions tranchantes et de son fanatisme à préconiser les convulsions. Dans les récits qu'il fait, et qui ont l'air d'être jetés tous dans le même moule, ses amis sont toujours des modèles de piété, de raison, de modestie et de sagesse; tandis qu'il fait tenir constamment aux autres une conduite et un langage ridicules. Les Jésuites rédigèrent depuis 1734, un *Supplément* qu'ils vouloient opposer aux *Nouvelles;* ils furent forcés de cesser ce journal à la fin de 1748. Lors des disputes du parlement avec la cour, Fontaine fut un des plus ardens à soutenir et à échauffer le zèle des magistrats, qu'il représentoit comme les défenseurs de l'Eglise et de l'Etat. Il peut être regardé, par l'assiduité de ses clameurs contre les Jésuites, comme une des causes de leur destruction. Ses partisans, qui n'ont pas eu honte de vanter sa piété, conviennent qu'il ne disoit pas la messe. La mort de Fontaine ne fit point cesser les *Nouvelles ecclésiastiques*. Guénin, dit de Saint-Marc, lui succéda dans la rédaction. Bonnemare donna, en 1767, une table des *Nouvelles* jusqu'en 1760. Cette table, en 2 gros in-4°., auroit elle-même besoin d'en avoir une.

*12 juin.* — François-Joseph-Augustin Orsi, cardinal, na-

(1) On dit qu'il s'imprimoit près la rue de la Parcheminerie, quartier Saint-Jacques. Une dame Théodon, livrée au parti, et morte en 1739, est citée comme ayant formé les imprimeries secrètes, d'où partirent cet écrit et tant d'autres de cette espèce.

mieux entendre ses écrits, et donna une traduction angloise de ses Œuvres, en 2 vol. in-4°. En s'associant ainsi à un enthousiaste, il a donné quelquefois lieu de douter si sa tête n'étoit pas dérangée. C'étoit d'ailleurs un homme régulier et même austère.

— Léonard Baulacre, ministre protestant, né à Genève en 1670, fut pasteur en 1704. Il voyagea en Hollande, où il connut S'Gravesende, Bernard, le Clerc, Saurin et Basnage. A son retour on le fit bibliothécaire de Genève. Il se joignit à la société des gens de lettres qui coopéroient à la version françoise du nouveau Testament, publiée en 1726. Il travailloit à plusieurs journaux, à la *Bibliothèque raisonnée;* à la *Bibliothèque britannique;* à la *Bibliothèque germanique;* au journal helvétique, etc. et il y inséra un très-grand nombre d'articles sur des points de théologie, de littérature scripturaire, de critique, d'histoire ecclésiastique et de morale. (*Hist. litt. de Genève,* tom. III, pag. 38.)

## 1762.

*2 avril.* — Prudent Maran, Bénédictin de Saint-Maur, né à Sézanne en 1684, s'appliqua aux études qui fleurissoient dans son corps. Il publia l'édition de saint Basile avec D. Julien Garnier. Elle parut de 1721 à 1730, en 3 volumes in-folio. Il donna seul celle de saint Cyprien, en 1726, et celle de saint Justin, en 1742, et il en préparoit une de saint Grégoire de Nazianze. Ses autres ouvrages sont : *Divinitas D. N. J. C. manifesta in scripturis et traditione,* Paris, 1746; le même, traduit en françois, Paris, 1751, 3 volumes in-12; une *Dissertation sur les semi-ariens,* en 1722, et la *Doctrine de l'Ecriture et des Pères sur les guérisons miraculeuses,* 1754. Feller lui attribue encore les *Grandeurs de Jésus-Christ et la défense de sa divinité;* mais c'est probablement le même écrit porté plus haut. D. Maran étoit instruit et laborieux.

*4 avril.* — Pierre Curti, Jésuite, né à Rome en 1711, fut

professeur d'hébreu dans le collége Romain. Ses connoissances paroissent dans des dissertations savantes et curieuses, qu'il publia sur divers passages difficiles de l'Ecriture, particulièrement sur le *Sol sta* de Josué, et sur le *Soleil rétrograde* d'Isaïe.

*6 avril.* — Georges Benson, ministre presbytérien anglois, naquit en 1699. Elevé dans les principes des calvinistes et dans la croyance de la prédestination, il renonça ensuite à cette doctrine, et devint ministre à Abingdon. Son premier écrit fut la *Défense de l'équité de la prière*. Il continua ensuite le travail de Locke sur les Epîtres de saint Paul. En 1735, il donna l'*Histoire du premier établissement de la religion chrétienne*, et en 1743, la *Conformité de la religion chrétienne avec la raison*. Sa tolérance, quoique fort étendue, ne s'étendoit pas jusqu'aux catholiques. Il avoit publié un volume de sermons, et laissa en manuscrit une *Histoire de la vie de Jésus-Christ*.

*4 mai.* — ..... Maille, confrère de l'Oratoire, professeur dans sa congrégation, appelé à Soissons par M. de Fitz-James, est auteur du *P. Berruyer convaincu d'arianisme, de pélagianisme et de nestorianisme*, 2 vol. in-12, 1755; du *P. Berruyer convaincu d'obstination*, 1756, et d'un *Examen critique de la théologie de Poitiers*, 1766, in-12.

*1^er^. juin.* — Jean Bruté, docteur de Sorbonne, curé de Saint-Benoît, né à Paris en 1699, publia une *Lettre sur les vertus de Jean Bessard, paysan à Stains; Chronologie historique des curés de Saint-Benoît; Paraphrase des Psaumes et Cantiques qui se chantent dans cette église; Lettre sur la suppression des bancs dans les paroisses*, etc.

*19 juin.* — André-Marc Burriel, Jésuite espagnol, né en 1719, fut chargé, en 1749, par Ferdinand VI, d'examiner les archives de l'église de Tolède, sous la direction du Père Rabago, confesseur du Roi. Il fit copier les manuscrits les plus intéressans, entr'autres ceux de la liturgie mosarabe. Le 22 décembre 1752, il adressa au P. Rabago une lettre sur

la collection d'Isidore de Séville. Plusieurs protestans, comme Blondel dans son *Pseudo-Isidorus*, et Koch dans sa *Notice du Code de l'évêque de Strasbourg*, *Rachion*, ont prétendu que cette collection, défigurée et interpolée sous le nom d'Isidorus Mercator, avoit produit d'énormes changemens dans la hiérarchie et la discipline, et qu'elle avoit considérablement accru l'autorité des papes. Des catholiques ont trop légèrement adopté ces assertions. Febronius attribue aussi de grands effets à cette collection. Mais la véritable collection des anciens canons à l'usage de l'église d'Espagne, faite par saint Isidore de Séville, existe encore intacte dans un grand nombre de manuscrits authentiques, et le P. Burriel, dans sa lettre au P. Rabago, lui rend compte des découvertes qu'il a faites à ce sujet dans plusieurs manuscrits de différentes bibliothèques du royaume. Il résulte de son récit, qu'il a trouvé la véritable collection de saint Isidore en divers lieux et sans aucune altération. Il avoit même mis le résultat de ses recherches en état de voir le jour, avec les variantes tirées de plusieurs manuscrits de la plus haute antiquité, par exemple de l'église de Tolède, de l'Escurial, de Girone, de Cardonne, d'Urgel et autres. Ce travail précieux étant tombé entre les mains de Charles de la Serna Santander, il le fit imprimer, en 1800, sous le titre de *Préface* de l'édition qu'il préparoit de la collection de saint Isidore. Après avoir donné le catalogue et la description des manuscrits consultés, il prouve que saint Isidore est l'auteur véritable de cette collection, destinée dans l'origine à l'église d'Espagne, et que le faussaire qui l'a interpolée n'étoit point Espagnol, et ne demeuroit point en Espagne. Il rappelle que ce faussaire favorise plutôt les évêques et les métropolitains (1) que le souverain pontife,

(1) Voyez *Caroli Blasci de collectione canonum Isidori Mercatoris commentarius*, Naples, 1760, in-8°.; Schmidt, *Histoire des Allemands*.

et que l'ancienne église d'Espagne a toujours reconnu, comme toutes les autres, la primauté du siége de saint Pierre, puisque, dans la collection des canons faite pour son usage, elle a placé les épîtres décrétales des papes à côté et à l'instar des canons des conciles. Elle a même reconnu que cette primauté, admise dans toute l'Eglise de Jésus-Christ, n'est point fondée sur les décisions des conciles, mais sur l'institution même du Sauveur. *Sancta tamen romana ecclesia nullis synodicis constitutis, cæteris ecclesiis prælata est, sed evangelicâ voce Domini et salvatoris nostri primatum obtinuit.* (Collection manuscrite de saint Isidore, par le P. Burriel, n°. 103.) Ce principe est répété au n°. 84, tit. IX de la même collection. D'ailleurs le tit. LI du liv. I^er^. du catalogue est intitulé : *De commissâ vice sedis apostolicæ*, et les n^os^. 79, 91, 95 et 96 prouvent qu'en effet les souverains pontifes avoient délégué souvent une partie de leurs pouvoirs à des évêques espagnols qui y sont nommés et pour leur propre pays. Loin de contester cette primauté de l'église romaine, les conciles espagnols la reconnoissent publiquement, tels que le premier concile de Brague, en 561, les troisième et quatrième de Tolède, etc. On doit former le vœu que le manuscrit du P. Burriel que possédoit feu la Serna, soit tombé en des mains fidèles qui le donnent au public. En attendant on n'ignore pas que plusieurs savans ont publié au moins une bonne partie de la collection de saint Isidore, savoir : Marca dans ses *Opuscules;* D. Coustant dans ses *Lettres des Papes;* le *Code de l'évêque de Strasbourg*, *Rachion*. Koch, en envoyant à l'institut une notice de ce *Code*, avoit conjecturé qu'il se trouvoit en Espagne des manuscrits du code falsifié, et que si l'interpolation n'avoit pas eu lieu dans ce pays, elle s'étoit peut-être faite à Rome. De la Serna, dans sa réponse du 19 août 1801, lui déclare que le P. Burriel, dans toutes ses recherches en Espagne, n'a pu y découvrir aucune trace de la fausse collection, qui y étoit encore inconnue au XIII^e^. siècle, tandis qu'on la connoissoit à Mayence et dans le voi-

sinage sur la fin du VIII^e^. ou au commencement du IX^e^.; d'où il conclut qu'elle a été fabriquée en Allemagne. (*Article communiqué par M. C. D. C.*) *Voyez* dans le *Dictionnaire historique* de Feller, les articles *Isidore de Séville* et *Isidore Mercator*.

*Juin.* — Joseph-Adrien le Large de Lignac, entra tour à tour chez les Jésuites et à l'Oratoire, et quitta ces deux corps. Il mourut à Paris, après avoir fait le voyage de Rome, où il fut, dit-on, bien accueilli de Benoît XIV, et du cardinal Passionei. Il est auteur de *Lettres à un Américain sur l'Histoire naturelle de M. de Buffon*, 1751, 4 vol.; de l'*Examen sérieux et comique des Discours sur l'esprit*, et de *la Présence corporelle de l'homme prouvée possible en plusieurs lieux à la fois par les principes de la saine philosophie*. Cet ouvrage, qui ne fut imprimé qu'en 1764, a pour but de prouver, contre le protestant Boullier, que le dogme de la transsubstantiation n'a rien d'incompatible avec la saine raison. On attribue à l'abbé de Lignac les *Avis paternels d'un militaire à son fils, Jésuite*, ou *Lettres dans lesquelles on développe les vices de la constitution de la compagnie de Jésus*.

*13 août.* — Jean Alberti, ministre à Haarlem, puis professeur de théologie à Leyde, naquit en Hollande en 1698. Il étudia avec soin la littérature biblique, publia, en 1725, des *Observations philologiques sur les livres du nouveau Testament*, et commença une édition du *Dictionnaire* d'Hesichius, qu'il n'eut pas le temps d'achever, et dont le second volume fut complété par Ruhnkenius; il fut éditeur d'un *Glossaire des mots du nouveau Testament*.

*23 décembre.* — Jean-Baptiste Desessarts, plus connu sous le nom de Poncet, diacre appelant, naquit à Paris en 1681 d'une famille fort zélée pour ce parti. Poncet n'y fut pas moins dévoué. Sa maison, et celle de ses frères, étoit l'asile de tous les fugitifs de province, et leur fortune étoit consacrée à les multiplier et à les soutenir. Pou-

cet étudia à Saint-Magloire, dont Boursier et d'Etemare avoient fait leur école, et où ils tenoient des conférences. Il fit le pélerinage de Hollande, en 1714, pour voir Quesnel, y retourna en 1726, et y passa plusieurs années, soutenant cette église naissante de son argent et de ses soins, achetant des maisons, et procurant des asiles aux François réfugiés. Toutefois il s'y fit des ennemis par son zèle contre le prêt, et aussi par son envie de dominer et par l'ascendant qu'il avoit pris sur l'archevêque Barchman. Plusieurs vouloient le renvoyer en France; mais on avoit besoin de son secours pour soutenir les établissemens qu'il avoit formés, et il ne quitta la Hollande qu'après la mort de l'archevêque son protecteur. Il prit une part très-active aux disputes sur les convulsions. On lui attribue dans ce genre, l'*Apologie de saint Paul, contre l'apologiste de Charlotte*, 1731; *Lettres sur l'écrit intitulé :* Vains efforts des mélangistes, (par Besoigne et d'Asfeld) 1738; *Dix-neuf lettres sur l'œuvre des convulsions*, de 1734 à 1737; *de la Possibilité des mélanges dans les œuvres surnaturelles du genre merveilleux; Lettres où l'on continue de relever les calomnies de l'auteur des* Vains efforts, 1740; *Illusion faite au public par la fausse description que M. de Mongeron a faite de l'état présent des convulsionnaires*, 1749; *Autorité des miracles et usage qu'on en doit faire; Eclaircissement sur les dispenses de la loi de Dieu; Traité du pouvoir du démon; Recueil de plusieurs histoires très-autorisées qui font voir l'étendue du pouvoir du démon dans l'ordre surnaturel; Observations sur le Bref de Benoît XIV au grand-inquisiteur d'Espagne*. Tous ces derniers écrits sont de 1749. Dans la controverse des convulsions, qui enfanta tant de brochures de toute espèce, Poncet combattoit à la fois, d'un côté Mongeron et les partisans des *secours* violens; de l'autre Delan, d'Asfeld, Debonnaire, et autres ennemis des convulsions en général. Il prétendoit faire un discernement dans l'*œuvre*, et y trouvoit beaucoup de choses admirables et divines. Cette illusion, et la confiance avec laquelle il la soutint, le rendirent

de

de plus en plus ridicule aux yeux des plus sensés, et Debonnaire et Mignot parlent avec beaucoup de mépris de sa crédulité et des principes étranges qu'il avançoit pour justifier de honteuses folies. Ils le peignent comme un enthousiaste opiniâtre, intrigant, présomptueux, livré aux visions du *figurisme*, et voulant faire recevoir ses décisions comme des oracles. Poncet, un peu honni, se retira en Hollande, en 1751, et y passa encore quatre années. Il revint mourir à Paris, après avoir consumé tout son bien pour soutenir la nouvelle église de Hollande, et son temps à composer des écrits inutiles ou dangereux. Il étoit frère d'Alexis Desessarts, et le seconda dans sa dispute avec Petitpied. (*Voyez* Alexis Desessarts, 1774.)

## 1763.

*16 janvier.* — David Durand, ministre protestant, né en Languedoc vers 1681, étudia à Bâle, où il fut reçu ministre, fut chapelain d'un régiment envoyé en Espagne lors de la guerre de la succession, passa ensuite en Hollande, et enfin en Angleterre, où il mourut pasteur de l'église protestante de la Savoie, à Londres. Nous ne citerons parmi ses ouvrages que la *Vie de Vanini;* la *Religion des Mahométans;* une édition de l'*Abrégé de la Morale chrétienne* d'Osterwald; une notice sur Fénélon; des *Sermons choisis;* les XI^e^. et XII^e^. volumes de l'*Histoire d'Angleterre* de Rapin-Thoyras, et une édition du nouveau Testament.

*25 janvier.* — Jérôme Besoigne, docteur de Sorbonne, né en 1686, fut un théologien appelant, et signa, en 1735, la *Consultation* des trente *contre les convulsions.* Ses principaux écrits sur les disputes du temps sont : *Questions sur le concile d'Embrun,* 1727; *Questions importantes sur les matières du temps,* même année; *Dissertation sur la confiance et la crainte,* 1735; *Juste milieu à tenir sur les disputes de la religion,* 1736; *Histoire de l'abbaye de Port-royal, avec la vie des quatre évêques,* 1756, 8 vol. in-12;

*Catéchisme sur l'Eglise pour les temps de troubles.* Besoigne donna aussi sur des sujets de religion et de piété : *Concorde des livres de la sagesse*, 1737, in-12; *Morale des Apôtres*, ou *Concorde des Epîtres*, 1747, in-12; *Principes de la perfection chrétienne*, 1748, in-12; *Principes de la pénitence et de la conversion*, et *Principes de la justice chrétienne*, 1762, 2 vol. in-12; *Réflexions théologiques sur le Ier. volume des Lettres de l'abbé de Villefroy*, et des *Réponses aux Dissertations de ses élèves.* On le fait encore auteur d'une réponse à une *Dissertation contre les mariages clandestins des protestans en France.* Ses ouvrages de piété sont fort secs. Il essuya plusieurs lettres de cachet pour son opposition à la bulle, et fut un des dépositaires des fonds assignés pour le soutien de son parti. On croit qu'il travailla avec d'Asfeld aux trois ouvrages contre les *discernans ou mélangistes. Voyez* le *Mémoire sur la vie et les ouvrages de Besoigne*, par Rondet, en tête du catalogue de ses livres.

*19 février.* — François-Philippe Mésenguy, né à Beauvais en 1672, fut professeur au collége de cette ville, puis sous-principal du collége de Beauvais, à Paris, jusqu'en 1728, qu'il fut forcé de quitter cette place à cause de son opposition à la bulle *Unigenitus.* On a de lui l'*Abrégé de l'Histoire de l'ancien Testament*, en 10 vol.; l'*Abrégé de l'Histoire et de la Morale* du même, en 1 vol.; l'*Exposition de la doctrine chrétienne*, 1744, 6 volumes, condamnée par un bref de Clément XIII, du 14 juin 1761; (Il y a contre ce même ouvrage, qui a été souvent réimprimé, un décret de la congrégation de l'index, du 21 novembre 1757.) *Idée de la vie et de l'esprit de M. de Buzanval, évêque de Beauvais; Lettres à un chanoine sur les nouveaux bréviaires;* le *Nouveau Testament, traduit en françois avec des notes littérales*, et les *Vies des saints*, en 6 vol. avec Goujet et Roussel. Il eut la plus grande part au Missel de Paris, publié par ordre de M. de Vintimille. *Voyez* le *Mémoire abrégé sur sa vie et ses ouvrages*, par Lequeux.

*12 mai.* — Jean Jackson, théologien anglican, né en 1686, étoit ami de Clarke et de Whiston, et partageoit leurs sentimens sur la Trinité. Il écrivit dès 1714 en faveur du premier, et répondit depuis à Waterland. Inquiété plusieurs fois à cause de ses opinions, il en vint à ne plus vouloir souscrire les XXXIX articles de la confession de foi anglicane; ce qui le priva de tout bénéfice. En 1728, il publia l'édition des *OEuvres de Novatien;* en 1730, la *Défense de la liberté humaine contre Collins;* en 1731, des *Remarques sur le christianisme aussi ancien que le monde*, de Tindal; en 1734, l'*Existence et l'unité de Dieu prouvées par sa nature et ses attributs;* en 1735, des *Dissertations sur la matière et l'esprit;* en 1744, une *Adresse aux déistes pour prouver la religion par les miracles et les prophéties;* en 1745, un écrit contre la *Mission divine de Moïse*, de Warburton, et en 1749, des *Remarques sur la libre recherche*, de Middleton. Il prouvoit contre ce dernier, que le pouvoir des miracles a continué dans l'Eglise après les Apôtres, et contre Warburton que la croyance d'un état futur étoit un article fondamental de la religion juive, et que cette doctrine étoit d'accord avec la raison. Il n'en étoit pas moins attaché à l'unitarianisme.

*7 décembre.* — Gabriel-Charles Buffard, théologien et canoniste, né à Baïeux en 1683, eut la confiance de M. de Lorraine, évêque de cette ville. Il professa la théologie à Caen, jusqu'à ce qu'il se fît exclure par la pétulance de son zèle. Il traduisit du latin la *Défense de la déclaration du clergé*, de Bossuet, 1736, in-4°., et composa un *Essai de dissertation sur l'inutilité des nouveaux formulaires*, 1738.

*29 décembre.* — François Joubert, théologien appelant, né à Montpellier en 1689, est auteur d'ouvrages qui, sous le masque de piété, respirent le plus grand fanatisme. Tels sont la *Connoissance des temps par rapport à la religion*, 1727; *Concordance et explication des prophéties qui ont rapport à la captivité de Babylone*, 1745; le *Commentaire sur l'Apocalypse*, 1762, 2 vol.; celui *sur les petits prophètes*,

5 vol. in-12, et l'*Explication des prophéties de Jérémie, Ezéchiel et Daniel*, 5 vol. in-12. C'est presque toujours une satire contre les pasteurs. On se plaint qu'ils enseignent l'erreur, qu'ils égarent le troupeau. On déclame contre les Papes, et on paroît avoir eu principalement en vue de rendre méprisable le corps épiscopal. On y parle sans cesse de vérités proscrites, d'abus d'autorité, de l'esprit d'orgueil et de domination des pasteurs que l'on appelle des *idoles*, etc.; enfin ce sont partout des allusions malignes, et souvent même odieuses. Tels sont ces ouvrages qu'on donne pour des livres de piété. Joubert en a fait d'autres du même genre, et une *Lettre au P. de Saint-Genis sur les indulgences*, 1759.

— Jean-François Delamare, Jésuite, né en Bretagne en 1700, est auteur de *la Foi justifiée de tout reproche de contradiction avec la raison*, 1762; d'*Instructions dogmatiques sur les indulgences*, 1751, et d'un *Abrégé des vies de Marie Dias, Marie Picard et Armelle Nicolas*, 1756. C'est celui que les Dictionnaires historiques appellent la Marche.

— Joseph Hartzheim, Jésuite, né à Cologne en 1694, voyagea en Italie, et s'y lia avec Muratori. De retour dans sa patrie, il fut professeur de théologie et interprète de l'Ecriture. Il continua la collection des conciles de Schannat, et en publia les quatre premiers volumes. Les six suivans ont été publiés depuis par les Pères Scholl et Neissen. Le P. Hartzheim écrivit aussi sur l'histoire ecclésiastique de Cologne, et publia dix *Dissertations historiques et critiques* sur l'Ecriture sainte. Il a laissé un grand nombre de manuscrits sur l'histoire ecclésiastique et civile de son pays. Tous ses ouvrages sont en latin. Ce religieux étoit fort laborieux et fort savant.

## 1764.

*12 février.* — Charles Trigan, docteur de Sorbonne, curé de Digoville, au diocèse de Coutances, naquit près Cherbourg en 1694. Il a donné la *Vie d'Antoine Paté, curé de*

*Cherbourg*, mort, dit-on, en odeur de sainteté, et quatre volumes d'une *Histoire ecclésiastique de Normandie*, qui ne va que jusqu'au XII^e^. siècle.

*14 février.* — Alexandre Borgia, archevêque de Fermo, né à Velletri, en 1682, de l'illustre famille de ce nom, fut d'abord évêque de Nocera, d'où Benoit XIII le tranféra à Fermo, en 1724. Il est auteur de la *Vie de saint Géraud;* de l'*Histoire de l'Eglise et de la ville de Velletri;* de l'édition, en 1727, du concile provincial de Fermo, tenu en 1726; de la *Vie de Benoît XIII;* d'*Homélies*, et autres écrits. Ce prélat instruit et zélé mourut à Fermo.

*5 avril.* — Pierre-François Lafitau, évêque de Sistéron, naquit à Bordeaux en 1685. Il entra chez les Jésuites, fut envoyé à Rome sous la régence pour quelques négociations, y fut chargé quelque temps des affaires de France, et se rendit agréable à Clément XI. Nommé évêque de Sistéron, il fut sacré à Rome, le 10 mars 1720. Son zèle contre le jansénisme parut dans plusieurs Mandemens et Instructions pastorales, dans une *Histoire de la constitution* Unigenitus, 2 vol. in-12, et dans la *Réfutation des anecdotes de Villefore*, 3 vol. in-8°. Les *Anecdotes* et la *Réfutation* furent supprimées par un arrêt du conseil du Roi, du 26 janvier 1734. L'évêque publia encore la *Vie de Clément XI;* des *Sermons*, en 4 vol.; le *Catéchisme évangélique*, 3 vol. in-8°.; une *Retraite de quelques jours;* des *Avis de direction;* des *Conférences pour les missions;* des *Lettres spirituelles*, et la *Vie et les Mystères de la sainte Vierge*, 1759, 2 vol. in-12. On dit qu'il y a dans ce dernier ouvrage plus de piété que de bonne critique. Lafitau a été représenté par ses ennemis comme un écrivain peu exact, et comme un homme léger et inconséquent. Il paroît cependant avoir gouverné sagement son diocèse. Duclos l'a maltraité horriblement dans ses *Mémoires.*

*23 mai.* — Jean-Baptiste Rossi, chanoine de Sainte-Marie *in Cosmedin* à Rome, étoit un saint prêtre, dévoué au service des pauvres, et célèbre par la pratique de toutes les

vertus de son état. Ce fut lui qui fit ouvrir la nuit l'hospice de Saint-Louis de Gonzague aux enfans abandonnés. Il mourut en odeur de sainteté, et l'on a fait des informations pour sa canonisation.

*Mai.* — Benoît-Jérôme Feyjoo i Montenegro, Bénédictin espagnol, né à Compostelle en 1701, étudia à l'université d'Oviedo, y prit très-jeune le grade de maître ès-arts, et y entra, en 1717, dans l'ordre de saint Benoît. Il commença alors à s'appliquer aux sciences sacrées, se distingua par son talent pour la prédication, professa la théologie avec non moins de succès, et devint abbé du monastère de Saint-Vincent à Oviedo. Laborieux, retiré, appliqué à ses devoirs, doué d'une mémoire extraordinaire et d'un jugement sûr, il publia de bonne heure des écrits. Ses sermons et ses livres de théologie ne sont point connus hors de l'Espagne. Mais son *Théâtre critique*, et ses *Lettres curieuses et instructives*, qui en sont comme la suite, lui ont fait une réputation étendue. Le premier commença à paroître en 1726, et fut ensuite augmenté jusqu'en 16 vol. in-8°. Les *Lettres* furent publiées de 1746 à 1748, en 8 vol. in-8°. Feyjoo y parcourt beaucoup de matières diverses, qu'il traite avec un goût, un jugement et une critique remarquables. Dans le grand nombre d'objets sur lesquels il s'exerce, il y en a plusieurs qui ont rapport à la religion. Il y a des réflexions sur les prédicateurs, sur l'ancienneté du monde, sur les oracles des païens, sur les miracles supposés, sur le concile d'Ancyre, et sur des points d'histoire ecclésiastique. On dit qu'en attaquant quelques abus, Feyjoo sait toujours se tenir dans les bornes d'une sage critique. Il étoit lié avec les hommes les plus éclairés de son pays, et particulièrement avec Campomanès, qui voulut le tirer de son cloître, et lui offrit des places et des honneurs. Le sage Bénédictin refusa tout, et mourut dans son couvent d'Oviedo. Campomanès a donné une édition de ses Œuvres avec sa vie, Madrid, 1780, 33 vol. in-8°.

*23 juin.* — Joseph Barre, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, et chancelier de l'université de Paris, naquit vers 1692. On a de cet écrivain laborieux : *Vindiciæ librorum deutero-canonicorum veteris Testamenti*, 1730; un *Examen des défauts théologiques*, 1744, 2 vol. in-12, et une édition des *OEuvres de Van Espen*, 1753, 4 vol. in-folio, qu'il fit avec l'abbé de Bellegarde.

*19 juillet.* — François, duc de Fitz-James, évêque de Soissons, né en 1709, étoit fils du duc de Berwick, fils naturel du roi d'Angleterre Jacques II. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut nommé, en 1738, à l'évêché de Soissons, et fait peu après premier aumônier de Louis XV. Ce fut en cette qualité qu'il administra les sacremens à ce prince dans sa maladie de Metz, et qu'il exigea de lui, avant cette cérémonie, l'éloignement de la duchesse de Châteauroux. Les amis de cette dame critiquèrent cette démarche du prélat, qui ne fit en cela que son devoir; et Voltaire, qui s'élève contre lui à ce sujet, n'auroit sûrement pas manqué de se moquer de lui s'il eût toléré le scandale. Quoi qu'il en soit, il paroît que la conduite de M. de Fitz-James lui attira une sorte de disgrâce. Il devoit avoir le chapeau à la présentation du prétendant; cette dignité passa à un autre. Il donna, en 1748, sa démission de la première aumônerie. Depuis il parut se rapprocher de plus en plus des appelans, dont il emprunta la plume en plusieurs occasions. Le P. la Borde rédigea son *Instruction pastorale* contre le P. Pichon, en 1748. Gourlin composa son long *Mandement* en 7 vol. contre Hardouin et Berruyer, en 1759. M. de Fitz-James donna vers le même temps à son diocèse un Catéchisme et un Rituel avec des *Instructions sur les dimanches et fêtes*, en 3 vol. in-12, qui sont probablement aussi de Gourlin. Il se déclara contre les Jésuites à l'assemblée des évêques, en 1761, et publia, le 27 décembre 1762, au sujet du recueil des *Assertions*, une *Instruction pastorale* qui étoit du même Gourlin, qui fut condamnée par un bref de Clément XIII, du

13 avril 1763, et qui indisposa contre lui tous ses collègues. De Montesquiou, évêque de Sarlat, la réfuta dans une *Instruction pastorale*, du 24 novembre 1764, qui est bien faite, solide et modérée. Les évêques de Langres et de Saint-Pons donnèrent sur le même sujet des *Mandemens* que les parlemens de Paris et de Toulouse cherchèrent à flétrir par d'odieuses condamnations. Il y eut une commission de quatre évêques nommés pour instruire cette affaire, et ce fut à ce sujet que l'abbé le Gros rédigea son *Mémoire pour prouver que l'évêque de Soissons avoit passé les bornes de l'enseignement épiscopal.* L'évêque y répondit. Mais son meilleur appui fut dans l'esprit du ministère qui influa sur l'avis de la commission. Elle se déclara, dit-on, pour M. de Fitz-James. Ce prélat paroît avoir été guidé dans ces différentes occasions par quelque ressentiment secret. Il s'étoit entouré à Soissons d'appelans, quoiqu'il ne pensât pas en tout comme eux. Il faisoit signer le formulaire dans son diocèse, et nous trouvons de lui une lettre, du 31 mai 1759, à Meindartz, archevêque d'Utrecht. C'est une réponse un peu tardive à une autre lettre que Meindartz lui avoit écrite deux ans auparavant. De Fitz-James s'y explique contre l'appel, et conseille à Meindartz d'y renoncer, et de recevoir la bulle pour le bien de la paix. Ses *Œuvres posthumes*, publiées par Gourlin, 1769, 2 vol. in-12, sont plus de celui-ci que de l'évêque.

*Vers ce temps.* — Pierre Ballerini, savant prêtre, né à Vérone en 1698, fut professeur de théologie dans sa patrie, et prit beaucoup de part à une longue controverse qui y eut lieu sur le probabilisme. Envoyé à Rome par sa république, au sujet de l'affaire du patriarcat d'Aquilée, il s'y fit estimer de Benoît XIV, qui le chargea d'une édition des œuvres du pape saint Léon. Il la publia en 1755 et 1756, en 3 vol. in-folio, et y relève avec sévérité les inexactitudes et les fautes de celle de Quesnel. Ses autres ouvrages sont la *Méthode de saint Augustin dans ses études*, qui a été traduite en fran-

çois par Nicolle de la Croix; plusieurs écrits contre le P. Segneri et autres dans la querelle sur le probabilisme; une édition des sermons de saint Zénon, évêque de Vérone, avec des dissertations et des notes; une édition de la *Somme théologique de saint Antonin*, archevêque de Florence, avec sa *Vie;* une autre de la *Somme de saint Raymond de Pennafort*. Ballerini eut une controverse avec le marquis Maffei, sur l'usure, et publia sur cette matière, en 1747, deux traités latins, l'un *du Droit divin et naturel sur l'usure;* l'autre intitulé : *Vindiciæ*, ou défense du précédent. On les réunit ordinairement en un volume in-4°. Ce savant et laborieux critique avoit un frère, nommé Jérôme, prêtre et savant comme lui. Jérôme, né à Vérone en 1702, eut la plus grande part à l'édition complète des *Œuvres du cardinal Noris*, 1732, 4 volumes in-folio, et à celle des *Œuvres de Gibert, évêque de Vérone*. Mais Pierre contribua aussi à ces deux entreprises, de même que le cadet travailla de son côté aux éditions données par l'aîné. Mazzuchelli donne une idée intéressante de leur union dans leurs travaux. Pierre paroît avoir possédé davantage la théologie et le droit canonique, tandis que Jérôme étoit plus versé dans l'histoire et la critique. Il survécut plusieurs années à Pierre. Il ne faut pas les confondre avec Simon Ballerini, prêtre romain, né en 1716, bibliothécaire de M. d'Inguimbert, puis du cardinal Monti, puis du cardinal Colonna di Sciarra. Simon, littérateur instruit, étoit frère de Paul Ballerini, mort à Rome en odeur de sainteté, le 6 août 1728, à l'âge de 16 ans, et visité dans sa maladie par le pape Benoît XIII.

## 1765.

*3 janvier.* — Thomas de Charmes, Capucin, né en Lorraine en 1703, mort à Nanci, est auteur d'une *Théologie*, en 7 vol., dont il a donné aussi un *Abrégé*, en 1 vol. On la dit claire et méthodique.

*4 mars.* — Jean-André Buttstedt, professeur de théologie et prédicateur à Erlangen, naquit à Kircheim en 1701. On a de lui, *Pensées raisonnables sur la nature de Dieu; Pensées raisonnables sur la création du monde en général; Pensées raisonnables sur la création de l'homme en particulier; Modèle de philologie sacrée.* Ce dernier est en latin. Ce théologien étoit estimé parmi les luthériens.

*1er. mai.* — François Neumayer, Jésuite, né à Munich en 1697, professa la théologie, puis devint prédicateur de la cathédrale d'Augsbourg; fonction qu'il remplit pendant dix ans. On a imprimé, en 3 vol. in-4°. ses Sermons de controverse, qui sont fort solides. Il a composé en outre plusieurs ouvrages latins, tels que *la Grâce de la vocation au sacerdoce; la Correction fraternelle; les vertus théologiques*, etc. Il eut pour successeur dans la chaire d'Augsbourg, François Mersch, dont on a aussi des Sermons.

*11 juin.* — François-Hyacinthe Sevoy, Eudiste, né en Bretagne en 1707, fut employé dans les séminaires, et donna le résultat des conférences qu'il y faisoit, dans ses *Devoirs ecclésiastiques*, 1760, 4 vol. in-12.

*Juin.* — Claude-Jules Develle, Théatin, né à Autun en 1692, est auteur d'un Traité de *la simplicité de la foi;* d'un nouveau *Traité sur l'autorité de l'Eglise*, et d'une *Lettre à l'abbé de B. sur l'immortalité de l'ame.*

*26 juin.* — Jacques-François-René de la Tour du Pin, abbé d'Ambournai et grand-vicaire de Riez, naquit en Dauphiné en 1721, et se livra au ministère de la chaire. Il prêcha l'Avent à la cour en 1755. Ses *Sermons* et ses *Panégyriques* sont en 6 vol. Il y règne un peu trop de recherche de style. On lui attribue un *Eloge historique du P. Jean-Martin Laurent,* Augustin et prédicateur. Il ne faut pas le confondre avec Bertrand de la Tour, docteur de Sorbonne, chanoine de Tours, puis de Montauban. Celui-ci, qui étoit aussi prédicateur, a donné des *Sermons* et *Panégyriques*, en plusieurs vol.; un *Abrégé de la vie de M. Bourdoise*,

Avignon, 1774; la *Vie de M. Caulet, curé de Mireval, mort en 1736;* la *Vie du frère Irénée des écoles chrétiennes;* un *Eloge de M. de Champflour,* et un *Discours sur le sacrifice.*

*29 décembre.* — Jean-Baptiste Ladvocat, docteur et professeur de Sorbonne, naquit en 1709 à Vaucouleurs, en Lorraine. Il fut d'abord curé de Domremy, professeur en 1740, et bibliothécaire en 1742. Le duc d'Orléans, mort depuis à Sainte-Geneviève, ayant fondé en Sorbonne une chaire pour l'hébreu, la donna à l'abbé Ladvocat. Ce savant et laborieux professeur est auteur d'une *Grammaire hébraïque;* de *Dissertations* latines *sur le Pentateuque, sur Job et sur les Psaumes;* d'une autre en françois sur le lieu du naufrage de saint Paul; d'un *Traité* latin *des conciles en général;* d'une *Lettre sur l'autorité des textes originaux de l'Ecriture,* et de *Jugemens sur quelques nouvelles traductions de l'Ecriture sainte d'après le texte hébreu.* Dans ce dernier, il réfute le système de l'abbé Villefroy et des Capucins, ses élèves. On lui répondit dans l'écrit intitulé : *Appel du jugement rendu par M. Ladvocat dans la cause où il s'est constitué juge des quatre traductions des Psaumes,* par M. de Saint-Paul, 1763, in-12. L'abbé Ladvocat a donné un *Dictionnaire historique portatif,* en 2 vol. in-8°. On a une consultation de la Sorbonne, signée des docteurs le Fèvre, Ladvocat, Mercier et Joly, et datée du 28 février 1749, contre les sociétés de francs-maçons. Ils décident qu'il n'est pas permis de s'y faire initier, et insistent surtout sur le serment. Cette décision est motivée.

— André Colinot, prêtre, né à Versailles, publia les livres suivans : *Memoriale novissimorum ex Scripturâ ad usum sanctuarii,* 1721, in-12; *Pensez-y bien,* ou *Courtes réflexions sur les quatre fins de l'homme,* 1722; *Pensez-y mieux,* ou *Abrégé historique des erreurs de tous les siècles,* 1725, et *Ménologe eucharistique,* 1727, 2 vol. in-16.

— Nicolas Coleti, prêtre vénitien, né en 1680, fut atta-

ché à l'église de Saint-Moïse à Venise. Il donna avec ses frères une nouvelle édition de l'*Italia sacra*, de Ferdinand Ughelli. Cette édition, en 10 vol. in-folio, fut commencée en 1717, et achevée en 1733. Il fut éditeur de la *Collection des conciles* de Labbe, réimprimée à Venise avec des additions et des corrections. (*Voyez* Mansi.) Il fit imprimer de plus, une *Suite des évêques de Crémone*, et une *Histoire de l'Eglise de Saint-Moïse*. Jean-Dominique Coleti, Jésuite, de la même famille, fut missionnaire au Mexique, et a continué l'*Italia sacra* jusqu'en 1798, année de sa mort. Son ouvrage est resté manuscrit, et formeroit 10 volumes in-folio.

*Vers ce temps.* — Yves de Valois, Jésuite, né à Bordeaux en 1694, demeura long-temps à la Rochelle. Il est auteur des écrits suivans : *Entretiens sur les vérités fondamentales de la religion*, 1747; *Observations sur les auteurs qui cachent leur nom par de mauvais motifs; Entretiens sur les vérités pratiques de la religion; Observations sur ce que la religion a à craindre ou à espérer des académies littéraires; Lettres d'un père à son fils sur l'incrédulité; Lectures de piété à l'usage des maisons religieuses*, et *Avis sur l'incrédulité moderne*. Le P. de Valois étoit de l'Académie de la Rochelle, et il paroît qu'il mourut dans cette ville entre 1756 et 1768.

## 1766.

*16 janvier.* — Jean Leland, ministre presbytérien anglois, né en 1691, fut pasteur à Dublin, et se rendit habile dans l'hébreu et dans la théologie. Son premier écrit, qui parut en 1733, étoit une réponse au *Christianisme aussi ancien que le monde*, de Tindal. En 1737, il entra en controverse avec Morgan, auteur du *Philosophe moral*, et donna l'*Autorité divine de l'ancien et du nouveau Testament* contre ce livre. Morgan dirigea le second volume de son *Philosophe moral* contre Leland, qui lui répondit en ajoutant aussi un second volume à son *Autorité divine*. Il y expose

les sophismes et les erreurs de son antagoniste. En 1742, il publia deux lettres contre le pamphlet de Dodwell, intitulé : *Le Christianisme non fondé en preuves;* et en 1753, les *Réflexions sur les lettres de Bolingbroke touchant l'étude et l'usage de l'histoire,* spécialement pour ce qui concerne le christianisme et l'Ecriture. Ces différentes productions firent regarder Leland comme un des plus forts adversaires de l'incrédulité. Il soutint et même accrut sa réputation dans l'*Examen des principaux déistes anglois des XVII^e^. et XVIII^e^. siècles,* 2 vol. in-8°., et dans le grand traité intitulé : *la Nouvelle démonstration évangélique,* ou *l'Avantage et la nécessité de la révélation démontrés par l'état de la religion dans l'ancien paganisme,* traduit depuis en françois, et publié à Paris, 1769, 4 vol. in-12. Ces ouvrages sont pleins de recherches et de critique, et en même temps de sagesse et de modération.

*24 janvier.* — Joseph Delisle, Bénédictin de Saint-Vannes, abbé de Saint-Léopold de Nanci, naquit à Brainville, dans le Bassigny, vers 1690. Il professa dans son ordre, et est auteur de la *Vie de M. Hugy, calviniste converti, capitaine au régiment de Sparre,* 1731 (1); d'un *Traité historique et dogmatique touchant l'obligation de faire l'aumône;* de la *Défense du martyre de la Légion thébaine contre Dubourdieu;* de l'*Histoire du jeûne;* de la *Vie de saint Nicolas;* de l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Mihiel;* de l'*Avis sur les dispositions pour étudier la théologie;* de l'*Histoire de l'abbaye d'Agaune,* et de *Dissertations* manuscrites que Calmet cite. Delisle avoit porté quelque temps les armes.

*11 février.* — Joseph de Menoux, Jésuite, supérieur du séminaire des Missions de Nanci, étoit né à Besançon en 1695. Il eut la confiance du roi de Pologne, Stanislas, dont il paroît qu'il étoit le confesseur, et dont on dit qu'il revit

(1) Abraham Hugy, capitaine suisse, mort le 8 mars 1727, dans les pratiques de la plus haute piété.

les *Œuvres* avec le chevalier de Solignac. Il donna de plus, sous son propre nom, les *Notions philosophiques des vérités fondamentales de la religion*, 1758, et travailla avec Griffet à l'*Apologie des Jésuites*, 1762, 3 vol. in-12.

*27 mars.* — Jean-Laurent Berti, Augustin, né en Toscane en 1696, passa quelque temps à Rome comme assistant du général de son ordre, puis devint professeur de théologie à Pise, où il mourut. Son principal ouvrage est un cours de théologie, sous le titre *de theologicis disciplinis*, imprimé à Rome de 1739 à 1745, 8 vol. in-4°. Il y suit les principes de son confrère Belelli. C'est l'ouvrage qui fut attaqué par MM. de Saléon et Languet. Berti y répondit par un traité latin intitulé : *Le Système augustinien sur la grâce, vengé de l'injuste accusation de l'erreur du baïanisme et du jansénisme.* On dit qu'il fit cette apologie par ordre de Benoît XIV; nous ne savons jusqu'à quel point ce bruit est fondé. Il est vrai au surplus que ce pontife ne voulut pas condamner les ouvrages de Berti qui lui avoient été déférés par les deux prélats françois. Berti donna depuis une deuxième apologie. Il est aussi auteur d'une *Histoire ecclésiastique*, en 7 vol. in-4°., où il professe les opinions ultramontaines, et dont il fit ensuite un abrégé. On dit que dans la deuxième édition de cet abrégé, en 1748, il rétracta quelques-unes des opinions défavorables aux jansénistes qu'il avoit d'abord manifestées. *Voyez* sur la doctrine de Belelli et Berti trois *Lettres d'un docteur de la faculté de théologie de Paris*, imprimées en 1769 et 1770, et attribuées au docteur Riballier. Il y montre en quoi le système de ces auteurs et des autres augustiniens d'Italie diffère de celui des appelans françois qui vouloient se prévaloir de leur autorité, et s'appuyer de leur suffrage.

*7 mai.* — Samuel Squire, évêque anglican de Saint-David's, né en 1714, est connu par les deux ouvrages suivans : l'*Histoire des Hébreux vengée*, et l'*Indifférence pour la religion inexcusable.*

*8 mai.* — Samuel Chandler, ministre presbytérien anglois, né en 1693, fut un des écrivains les plus distingués de sa communion. Ayant été choisi pour prêcher à Old-Jewry, à Londres, un sermon par semaine sur les preuves de la religion naturelle et révélée, il y traita la question des miracles, et répondit au *Discours* de Collins *sur les fondemens de la religion chrétienne.* Il l'attaqua encore, en 1727, dans ses *Réflexions sur la conduite des déistes modernes dans leurs derniers écrits contre le christianisme*, et depuis, dans sa *Défense de l'antiquité et de l'autorité des prophéties de Daniel, et de leur application à Jésus-Christ.* En 1731, parut du même une traduction de l'*Histoire de l'inquisition*, par Limborch; en 1736, l'*Histoire des persécutions;* en 1744, les *Témoins de la résurrection de Jésus-Christ examinés*, puis l'*Histoire de la vie de David.* Chandler laissa des paraphrases sur quelques parties de la Bible, des Sermons, et d'autres écrits sur des matières ecclésiastiques. C'étoit un partisan déclaré de la liberté en fait de religion, et un ennemi des souscriptions.

*5 mai.* — Jean Astruc, célèbre médecin, né en Languedoc en 1684, étoit instruit même sur les matières de théologie. Ses *Conjectures sur les mémoires originaux dont il paroît que Moïse s'est servi pour composer la Genèse*, 1753, ont étonné de sa part, dit un critique, et auroient scandalisé dans un homme moins connu pour son attachement au christianisme. Il composa depuis une *Dissertation sur l'immatérialité et l'immortalité de l'ame.*

— Louis Carrelet, docteur en théologie, curé à Dijon, né en 1698, étoit un ecclésiastique instruit et zélé. Ses *Œuvres spirituelles et pastorales*, en 7 volumes, sont estimées.

## 1767.

*26 janvier.* — Etienne Eymar, de l'Oratoire, mourut à Forcalquier à soixante-dix ans. On a de lui, *Lettre à l'évêque de Poitiers sur la Théologie de ce diocèse; Lettre à*

*l'évêque d'Angers sur les Conférences de ce nom*; deux ou trois *Lettres à M. Lafitau sur ses Entretiens d'Anselme et d'Isidore; Lettre d'un Bordelois sur la vie de la sainte Vierge*, du même; *Réplique* au Mandement de ce prélat, du 8 septembre 1760. L'abbé Barthélemi de la Porte coopéra à la *Lettre d'un Bordelois*.

*1er. février.* — Claude-Pierre Goujet, chanoine de Saint-Jacques-de-l'Hôpital à Paris, étoit né dans cette ville en 1697. Il prit de bonne heure le goût de la littérature. Son premier ouvrage paroît être une traduction du *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, de Grotius. Il fut chargé de revoir la continuation de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury, par Fabre. Ce dernier lâche et diffus, ne corrigeant jamais, ne remontant point aux sources, avoit mêlé sans choix l'histoire profane et l'histoire ecclésiastique. Goujet revit tout son ouvrage, le refondit, l'abrégea considérablement, et ne pût cependant corriger le vice essentiel de l'ouvrage. Il est auteur du *Discours sur le renouvellement des études*, qui fait suite à ceux de Fleury. Il avoit le malheur de croire qu'il avoit été guéri d'une maladie, en 1735, par l'intercession du diacre Pâris, et il fit éclater ses préjugés dans le *Supplément* de *Moréri*, 1735, 2 vol. in-fol. On vouloit l'obliger à y mettre des cartons; il s'y refusa, et l'abbé Thierry, chanoine et chancelier de l'Eglise de Paris, en fut chargé à sa place. Cet ecclésiastique instruit, et qui refusa depuis l'évêché de Tulles, fit plusieurs changemens, dont Goujet fut très-mécontent. On peut voir dans ses *Mémoires* l'importance qu'il met à raconter ces détails, où perce la vanité d'un auteur. Il publia 3 volumes d'une suite de la *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, de Dupin. En 1749, il donna un second *Supplément* au *Moréri*, également en 2 vol. in-folio. On n'en retrancha que les articles de Quesnel, de Petitpied, et trois ou quatre autres. Ces deux *Supplémens* ont été refondus dans l'édition de 1759, en 10 volumes in-folio. Etienne-François Drouet, avocat, mort le 11 septembre 1779, fut chargé de ce travail.

vail. Cette compilation a un défaut choquant. Tous les appelans y sont loués avec une prolixité fatigante. Des brouillons, qui déchirèrent l'Eglise par leur obstination, et perpétuèrent de malheureuses querelles, y sont vantés comme des pères et des lumières de l'Eglise. Les autres ouvrages de Goujet sont nombreux. Il traduisit les *Principes de la vie chrétienne*, de Bona; les *Gémissemens d'un cœur chrétien*, de Hamon, et quelques écrits contre les Jésuites. Ses ouvrages de piété sont, des *Maximes sur la pénitence et la communion; Prières et affections chrétiennes; Epîtres et Evangiles avec des réflexions*, etc. Il donna les *Vies des saints pour tous les jours*, 6 vol. in-12, avec Mésenguy et Roussel; *Vie de Pâris;* le récit de quelques miracles dans le ridicule recueil de Montgeron; l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Nicole; Vies de Vialart, de Singlin, du cardinal de Bérulle; Eloge historique du cardinal Passionei; Histoire du pontificat de Paul V; Histoire des inquisitions; Eloges de Levier, de Gibert, de Reyneau, de Lombert, de Floriot, de Duguet, de Muratori, du P. Bougerel, du P. Fabre, de Villefore, de Lavarde, de Niceron, de Thomas du Fossé, de Jean-Claude Sommier, de Tricalet; Lettre sur la vie et les ouvrages de D. Ceillier;* (Goujet fut éditeur de son *Histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, et y fit, dit-il, beaucoup de corrections et d'augmentations.) *Lettre sur la vie et les ouvrages du P. Desmolets; Eloges de dom Mopinot, de M^me^. d'Orléans, abbesse de Chelles, du canoniste Buffard.* Goujet fournit des articles aux *Nouvelles ecclésiastiques*, et des préfaces et des notes à beaucoup d'ouvrages de ce parti. Ce fut lui entr'autres qui rédigea le *Prospectus* pour l'édition des *Œuvres d'Arnauld*, à Lausanne. Il écrivit à l'archevêque d'Utrecht pour adhérer à son concile, et travailla aux *Extraits des assertions* des Jésuites avec Minard et le conseiller Roussel de la Tour. On regrette qu'un homme si instruit ait donné du temps à des productions peu dignes de lui. Personne ne

connoissoit mieux que Goujet l'histoire de la littérature et de tous ses secrets. On peut voir les *Mémoires historiques et littéraires* sur sa vie et ses ouvrages, par lui-même.

*20 mars.* — Firmin Abauzit, bibliothécaire de Genève, né à Uzès en 1679, vint de bonne heure à Genève, amené par sa mère, qui étoit calviniste. Il voyagea en Angleterre et en Hollande, étudia la théologie protestante, quoique sans avoir l'intention de se faire ministre, et gagna l'amitié de Bayle. Il fut de la société pour la traduction françoise du nouveau Testament, publiée en 1726. Son *Essai sur l'Apocalypse* a fait douter de sa religion. Sennebier le défend à cet égard. Il cite un assez grand nombre d'écrits et de fragmens divers d'Abauzit, qui paroît avoir été instruit dans plusieurs genres. Il a laissé huit *Dissertations, sur la religion naturelle et la religion judaïque, sur les Epîtres de saint Paul, sur l'idôlatrie, sur l'Eucharistie, sur l'Apocalypse, sur la controverse, une Explication des chapitres XI et XII de Daniel; des Réflexions sur les mystères de la religion; des Explications de plusieurs passages de la Bible,* et quelques autres écrits. Il paroît qu'il étoit favorable à l'arianisme. L'abbé Bergier lui a fait l'honneur de le réfuter, peut-être à cause des éloges excessifs prodigués par Rousseau à cet écrivain.

*31 mars.* — Gabriel-Louis Calabre Pérau, diacre et licencié de Sorbonne, né en 1700, fut chargé de l'édition des *Œuvres de Bossuet*, 1743 et années suivantes, 12 vol. in-4°. Il paroît que cette entreprise avoit été provoquée par l'évêque de Troyes, Bossuet. Pérau rédigea les préfaces et avertissemens. Cette édition ne renferme ni les sermons ni les lettres. Les *Œuvres posthumes* parurent par les soins de le Roi. Pérau publia encore le *Secret des francs-maçons*, en 1744; une édition des *Dissertations de Jaquelot sur l'existence de Dieu*, avec la *Vie* de ce ministre, et des *Sujets de méditations pour tous les jours de l'année.*

*3 avril.* — Michel-Ange Marin, religieux Minime, né à Marseille en 1697, composa *Adélaïde de Witzbury; le*

*baron de Van Hesden; Virginie; Théodule*, et autres romans de piété, dont on peut louer du moins les bonnes intentions. On a de plus de lui, la *Vie des solitaires d'Orient;* une *Retraite pour un jour de chaque mois*, et des *Lettres ascétiques et morales*. Clément XIII l'honora de trois brefs, et le chargea de recueillir en un corps d'ouvrage les actes des martyrs. Le P. Marin mourut après en avoir composé deux volumes seulement.

*7 avril.* — Jean-Gottlieb Carpzov, luthérien, né à Dresde en 1679, est auteur d'une *Dissertation* latine *sur les opinions des anciens philosophes touchant la nature de Dieu*, 1699; de la *Critique sacrée*, en latin, 1708; il y en a eu plusieurs éditions; d'une *Introduction aux livres historiques de l'ancien Testament*, 1714; d'un ouvrage semblable pour les livres canoniques du nouveau Testament, 1721. Tous ces livres sont en latin. Il étoit fils de Samuel-Benoît Carpzov, mort le 31 août 1707, auteur de l'*Anti-Masenius*, contre la méthode de ce Jésuite pour discerner la foi catholique.

*15 avril.* — François-de-Paule Mariette, de l'Oratoire, né à Orléans en 1684, a été regardé par les appelans même comme un homme hardi. Lors de la dispute qui s'éleva dans ce parti, en 1734, sur la confiance et la crainte, (*Voyez* Fourquevaux.) Mariette entra dans cette controverse, et fit naître une deuxième dispute plus vive que la première. Il publia un *Examen des Eclaircissemens* de l'abbé d'Etémare; des *Difficultés proposées aux théologiens défenseurs de la doctrine du Traité de la confiance*, 1734; de *Nouvelles difficultés*, 1737; trois *Lettres* à l'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques*, qui avoit représenté son système comme subversif de la religion; une *Courte exposition de sa doctrine et de ses griefs* contre Petitpied et Fourquevaux, et deux derniers écrits contre la *Lettre* de Boursier *sur l'espérance et la confiance chrétienne*, 1739, qui paroît avoir terminé la controverse. Mariette ne fut pas moins hardi dans deux ou trois brochures qu'il publia, en 1759, sur les indulgences et le

jubilé; *Lettre d'un curé à son confrère; Réponse du curé; Discours d'un curé*, où il attaquoit la doctrine de l'Eglise sur les indulgences. L'abbé Joubert y répondit par une *Lettre au P. de Saint-Genis*. Enfin Mariette donna dans des erreurs plus graves encore dans l'écrit intitulé : *Exposition des principes qu'on doit tenir sur le ministère des clefs suivant la doctrine du concile de Trente*. Il y disoit que l'absolution ne remet pas devant Dieu les péchés, et insinuoit que la confession étoit d'institution récente. Il n'y eut que le commencement de cet écrit qui fut imprimé. On arrêta l'impression qui se faisoit à Orléans, et une sentence de la police, du 12 janvier 1763, supprima la feuille, et brûla l'édition. L'auteur, dont il n'est pas question dans la sentence, resta encore quelque temps dans l'Oratoire, et résista aux instances qui lui furent faites pour se rétracter. Jean-Baptiste Mesnidrieu, autre appelant, retiré alors à Orléans, et mort le 25 janvier 1766, composa deux petits écrits contre lui. Le nom de Mariette ne se trouve dans aucun Dictionnaire historique.

*30 avril.* — Claude-Louis Montagne, docteur de Sorbonne, prêtre de Saint-Sulpice, étoit né à Grenoble vers 1687. Il est auteur d'un *Abrégé de Tournély*, 1731, 2 vol. in-8°.; et de *Leçons théologiques sur l'ouvrage de six jours*, 1732, in-12; *sur la grâce*, 1735 et 1737, 2 vol. in-12, réimprimés en 1748, avec des augmentations; *sur les sacremens*, 1738, 2 vol. in-12, et *sur la Trinité et les Anges*, 1750, in-12. Tous ces écrits sont en latin, et publiés sous le nom de Tournély.

*2 août.* — Jean-Baptiste-Raymond Pavie de Fourquevaux, acolyte appelant, né à Toulouse en 1693, fut d'abord militaire, puis entra à Saint-Magloire, et se mit sous la direction de Boursier et d'Etémare. Il est auteur des *Lettres d'un prieur;* d'un *Catéchisme historique et dogmatique*, avec une suite qui va jusqu'en 1760; des *Réflexions sur la captivité de Babylone*. Son *Traité de la confiance chrétienne*,

publié en 1728, fut la première origine des disputes sur la confiance et la crainte. Petitpied l'attaqua dans neuf lettres successives. Fourquevaux se défendit par deux autres, et fut secondé par d'Etémare, le Gros et autres. Il avoit joué un rôle dans les convulsions.

*24 septembre.* — Nicolas Antonelli, cardinal, né à Sinigaglia en 1698, passa par différentes charges de la cour de Rome, et reçut le chapeau en 1759. Il est auteur d'une édition des *Œuvres de saint Jacques de Nisibe.* Versé dans la connoissance des langues orientales, il fut éditeur de l'*Ancien Missel romain*, et d'une *Interprétation des Psaumes par saint Athanase*, et composa une *Dissertation sur les titres assignés aux prêtres de Rome par saint Evariste*, et un *Traité des droits du saint Siége sur Parme et Plaisance.* Ce cardinal avoit succédé à Passionei dans la charge de secrétaire des brefs.

*22 décembre.* — Jacques Brydaine, célèbre missionnaire, naquit en 1701 en Languedoc. Il prêcha avec un grand succès dans cette province et dans tout le midi, vint à Paris en 1744, et fut demandé successivement par un grand nombre d'évêques qui vouloient procurer des missions à leurs diocèses. Brydaine avoit le talent de remuer les consciences et de toucher les cœurs. La pureté de sa vie, l'ardeur de son zèle et sa piété ajoutoient encore à la force de ses discours relevés par une action vive et une voix tonnante. Il mourut à Roquemaure, en Languedoc, exténué de courses et de travaux. L'abbé Carron a donné récemment sa *Vie*, qui fait admirer ses vertus et son zèle infatigables. Il avoit donné deux cent cinquante-six missions différentes.

— Charles-Joseph Perrin, Jésuite, né à Paris en 1690, prêcha avec distinction à Paris et dans les principales villes du royaume. Lors de la proscription de sa société en France, il se retira à Liége où il mourut. Ses Sermons y ont été imprimés en 4 vol. Il ne faut pas le confondre avec François Perrin, aussi Jésuite, né à Rodez en 1636, et mort à Tou-

louse le 14 décembre 1716, dont on a un *Manuale theologicum*, en 2 vol.

— René-François du Breil de Pontbriand, abbé de Saint-Marien, fut connu surtout par son zèle pour instruire et pour soulager les pauvres Savoyards qui se trouvoient à Paris. Il fit paroître, de 1737 à 1743, quatre petits écrits pour engager à prendre part à cette bonne œuvre, à laquelle il consacra son temps et sa fortune, et qui lui fit donner le nom de père des Savoyards. Il publia, en 1752, l'*Incrédule détrompé et le chrétien affermi dans la foi*. Les *Dictionnaires historiques* le confondent avec son frère, abbé de Lanvaux et chanoine de Rennes, qui a écrit sur d'autres matières. Un autre frère, Henri-Marie, sacré évêque de Quebec en 1741, mourut à Montréal le 9 juin 1760, pendant le siége de cette ville par les Anglois.

## 1768.

*4 janvier.* — Martin-Augustin Léonard, prêtre, né à Paris en 1696, est auteur de la *Réfutation du livre des Règles pour l'intelligence des saintes Ecritures*, 1727, in-12; du *Traité du sens littéral et du sens mystique des saintes Ecritures*, 1727, in-12, et d'une lettre pour justifier ces deux écrits.

*14 janvier.* — Joseph-Simon Assemani, archevêque de Tyr et chanoine du Vatican, étoit né dans le pays des Maronites en 1687. Il étudia principalement les langues orientales, s'y rendit habile, et fut auteur de plusieurs savans ouvrages, entr'autres d'une *Bibliothèque orientale*, imprimée à Rome en 1728, et où il a fait entrer beaucoup de manuscrits orientaux curieux. Il acheva l'édition de saint Ephrem, commencée par Pierre Benoît, autre savant Maronite, qui en avoit fait paroître les deux premiers volumes. (Le *Dictionnaire des anonymes* l'appelle Pierre-Benoît Assemani, et lui attribue les six derniers volumes; c'est une double erreur.) Il donna aussi des dissertations et autres écrits

d'érudition. Clément XII l'envoya chez ses compatriotes en qualité d'ablegat, et c'est en cette qualité que nous l'avons vu présider au concile des Maronites en 1736. Il fut secondé dans son édition de saint Ephrem par Etienne-Evode Assemani, savant comme lui, qui devint archevêque d'Apamée, et succéda à son oncle dans la place de préfet de la bibliothèque du Vatican. On lui attribue les derniers volumes de l'édition de saint Ephrem. Il est de plus auteur des *Acta martyrum orientalium*, qu'il tira de deux anciens manuscrits chaldéens du Vatican, et qu'il traduisit en latin en 2 vol. in-folio. Joseph-Louis Assemani fut un autre neveu de Joseph-Simon.

*10 avril.*—François Jard, prêtre de la Doctrine chrétienne, prédicateur, né près Avignon en 1675, mourut à Auxerre, laissant des Sermons en 5 vol., et *la Religion chrétienne méditée suivant le véritable esprit de ses maximes*, qu'il fit avec l'abbé Debonnaire. Il avoit été exilé à Tours, et ne fut pas étranger au changement de dispositions de M. de Rastignac dans les dernières années de la vie de ce prélat.

*30 avril.* — Claude Lequeux, chapelain de Saint-Ives à Paris, étoit un écrivain laborieux et un éditeur soigneux. Il a plus travaillé sur les ouvrages des autres qu'il n'en a donné de lui-même. On a de lui, *le Verbe incarné; le Chrétien fidèle à sa vocation; les Dignes fruits de pénitence dans un pécheur vraiment converti;* un *Mémoire sur la vie de Mésenguy;* une édition abrégée en 6 vol. de l'*Année chrétienne* de le Tourneux; une traduction des *Œuvres de saint Prosper d'Aquitaine*, et de *Traités choisis de saint Augustin, sur la grâce, le libre arbitre et la prédestination;* une nouvelle édition des *Instructions chrétiennes* de Singlin, avec sa *Vie;* une édition des *Lettres de la duchesse de la Vallière*, avec un *Abrégé de sa vie pénitente;* une édition du *Traité* latin de Foggini *sur le consentement des Pères relativement au petit nombre des adultes qui doivent être sauvés;* un *Traité sur le petit nombre des élus*, qui est la traduction du précédent;

une édition des *Opuscules de saint Augustin*, sur celle que Foggini avoit donnée à Rome, et enfin une édition des *Œuvres de saint Prosper sur la grâce*, où il suivit l'édition du même Foggini. L'abbé Lequeux avoit aussi beaucoup travaillé sur Bossuet. Il donna successivement des éditions de son *Exposition*, de son *Histoire des variations*, et de ses *Oraisons funèbres*. Il y a joint des préfaces et des notes instructives. L'édition des *Oraisons funèbres* surtout est remarquable par un *Eloge historique* de Bossuet, et par un catalogue bien fait de ses ouvrages. Il ne fit par-là que préluder à l'édition des *Œuvres de Bossuet*, dont il prépara six volumes. C'est l'édition abandonnée depuis à D. Déforis, dont il avoit donné le *Prospectus*.

*Mai.* — Patrice Delany, théologien anglican, né vers 1684 en Irlande, publia, en 1732, *la Révélation examinée avec candeur;* en 1738, des *Réflexions sur la polygamie;* une *Histoire de David*, où il défend ce prince contre Bayle; en 1761, une *Humble apologie pour l'orthodoxie chrétienne;* en 1766, un *Traité contre la transubstantiation*, et des *Sermons* en 2 vol.

*24 juillet.* — Nathaniel Lardner, ministre presbytérien anglois, né en 1684, étudia à Londres, à Utrecht et à Leyde. Il prêcha, en 1721, à Old-Jewry un cours de sermons sur les *Preuves de la crédibilité de l'histoire de l'Evangile*, et ce fut le germe de son grand ouvrage, qu'il commença à faire paroître en 1727. Il y prouve les faits du nouveau Testament par les passages des anciens auteurs contemporains, de ceux qui vinrent après, des païens et des juifs. Tout l'ouvrage est en 21 volumes, et renferme beaucoup d'érudition et de critique. On peut regretter qu'il n'ait pas été traduit en françois. Lardner donna, en 1729, contre Woolston, une *Défense de trois miracles du Sauveur;* en 1743, trois *Discours pour faire voir que l'état présent des Juifs est une preuve de la vérité de la religion;* en 1753, un *Essai sur le récit de Moïse touchant la création et la chute de l'homme;*

en 1758, les *Démoniaques du nouveau Testament*, qu'il prétend n'avoir été que des malades ou des fous; en 1759, une lettre en faveur de l'unitarianisme, etc. Car Lardner étoit partisan de ce système et latitudinaire. Il laissa aussi des sermons en assez grand nombre, quelques dissertations, et une *Histoire des hérétiques des deux premiers siècles*, où il prend leur défense, et surtout celle des manichéens. C'étoit un homme très-savant, mais hardi dans sa critique, et prompt à contester les sentimens les plus autorisés, et même les dogmes les plus essentiels. Kippis a donné sa Vie, où il le loue extrêmement.

*28 juillet.* — Jean-Antoine de Robiano, évêque de Ruremonde depuis 1746, fut un prélat pieux, simple, frugal, et appliqué à remplir ses devoirs et à donner de bons exemples. Il refusa, en 1758, l'évêché d'Anvers, auquel Marie-Thérèse l'avoit nommé. Il prêchoit toutes les grandes fêtes et tous les dimanches de carême. Il étoit regardé comme le père des pauvres, et pendant la guerre, il donna une fois tout l'argent qu'il avoit pour délivrer son pays des contributions. Il tomba malade en visitant son diocèse, et partagea sa succession entre l'hôpital et le séminaire.

*3 octobre.* — Ferdinand Warner, prêtre anglican, né en 1703, se distingua dans la prédication, et composa un *Système de théologie et de morale; Bolingbroke*, ou *Dialogues sur l'origine et l'autorité de la révélation*, une *Histoire ecclésiastique du XVIII^e^. siècle*, etc.

*13 décembre.* — ..... Damilaville, commis aux vingtièmes à Paris, étoit ami et correspondant de Voltaire. On trouve beaucoup de lettres qui lui sont adressées dans la *Correspondance générale*, et un grand nombre contiennent la provocation fameuse *écr. inf.* C'est à lui que Voltaire l'adressoit le plus volontiers. Il servoit à Voltaire pour faire passer ses paquets et ceux de ses amis, l'instruisoit de toutes les nouveautés, faisoit ses commissions, et lui étoit devenu très-commode et très-nécessaire. Le baron d'Holbach l'appeloit

*le gobe-mouche de la philosophie.* Grimm dit qu'il n'étoit pas d'un caractère à mériter d'avoir des amis, et qu'il ne fut regretté de personne. On le dit auteur du pamphlet intitulé : l'*Honnêteté théologique*, en faveur de Marmontel contre Riballier et Coger. Damilaville paroît avoir été aussi l'auteur du *Christianisme dévoilé*, que quelques-uns attribuent au baron d'Holbach, ainsi que des articles *Population* et *Vingtièmes*, insérés dans l'*Encyclopédie* sous le nom de Boulanger. La Harpe dit que Damilaville n'avoit d'autre mérite que de professer beaucoup de respect et d'admiration pour Voltaire et Diderot, dont il répétoit les sarcasmes contre la religion. On voit par la correspondance de Voltaire et de d'Alembert qu'il fut confessé à la mort, et qu'il mourut insolvable.

## 1769.

*22 mars.* — Robert-Joseph-Alexis Duhamel, chapelain de Seignelay et théologien de M. de Caylus, est auteur d'un *Projet d'instruction pastorale contre Berruyer*; des *Lettres sur les explications de Buffon*, 1751; des *Lettres flamandes*, ou *Histoire des variations et contradictions de la prétendue religion naturelle*, 1752; de *l'Auteur malgré lui à l'auteur volontaire*, 1767, sur l'édition du *Discours* de Fleury, et le *Commentaire* de Chiniac de la Bastide; et d'une *Dissertation sur l'autorité du saint Siége*, publiée par Maultrot en 1779. Il assista au concile d'Utrecht avec d'Etémare, Pelvert, Paris-Vaquier, Mercadier, etc.

*26 juin.* — Jean-Vincent Patuzzi, Dominicain, né à Vérone en 1700, prit l'habit de saint Dominique à Conegliano, en 1717, dans la congrégation de Salomoni. Il professa la philosophie, puis la théologie à Venise, et montra beaucoup de zèle contre la morale relâchée, qu'il ne poursuivit pas avec moins de vigueur que Concina, comme on va le voir par la liste de ses écrits : *Vie de Rose Fialetti, du tiers ordre de saint Dominique*, 1740; *Défense de la doctrine*

*de saint Thomas*, contre Benzi, 1746; *de l'Etat futur des impies*, 1748; *Lettres théologico-morales pour la défense de l'histoire du probabilisme de Concina*, 1751, 2 vol. in-8°. (Il en donna successivement 4 autres volumes.) *Observations sur quelques points d'histoire littéraire exposées dans des lettres au P. Zaccaria*, 1756, 2 vol. in-8°. une édition de l'ouvrage de Dronin, *de re Sacramentariâ contra perduelles hæreticos*, Venise, 1756, 2 vol. in-folio; *Lettre encyclique de Benoît XIV du clergé de France défendue contre l'auteur des Doutes proposés aux cardinaux et aux théologiens*, Lugano, 1758; *Traité de la règle prochaine des actions humaines dans le choix des opinions*, Venise, 1758, 2 vol. in-4°. *Courte instruction* sur le même sujet, 1759; *des Indulgences et des dispositions pour les recevoir*, 1760; *Exposition de la doctrine chrétienne*, 1761; (C'est l'ouvrage de Mésenguy, dont Patuzzi retrancha tout ce qui avoit motivé la censure de Rome.) *Lettres à un ministre d'Etat sur la morale des casuistes modernes et sur les maux qui en ont résulté pour la société*, 1760, 2 vol. in-8°. *Lettres apologétiques de la doctrine de saint Thomas sur le tyrannicide*, in-8°. *Dissertation sur la place des enfers*, 1763; *la Cause du probabilisme rappelée à l'examen par M. de Liguori, et de nouveau convaincue de faux*, 1764, in-8°. (C'est une réponse à une dissertation de ce prélat *sur l'usage modéré de l'opinion probable.*) *Observations théologiques sur l'apologie de M. de Liguori, contre la Cause du probabilisme*, in-8°. et enfin une *Théologie morale*, en 7 vol. in-4°. que Patuzzi avoit laissée imparfaite, et que Pierre Fantini, son collègue, a continuée. Ces ouvrages sont en latin ou en italien. Plusieurs portent le nom d'*Eusèbe Eraniste*, qui étoit le nom littéraire de Patuzzi. On voit combien son zèle contre la morale relâchée étoit vif et fécond. Ce zèle est sans doute très-louable; mais Patuzzi ne donna-t-il pas quelquefois le nom de relâchement à ce qui n'est qu'une sage condescendance avouée par la religion et

la morale, c'est ce que nous n'oserions pas décider. On n'est pas plus parfait par cela seul qu'on professe des principes plus sévères, et cette sévérité même a ses inconvéniens, comme le relâchement. Le parti le plus estimable, comme le plus sûr, est de garder un juste milieu entre ces deux excès, et d'allier à l'exactitude des règles les ménagemens de la prudence et de la charité. Des théologiens spéculatifs outrent quelquefois les premières; mais ceux qui joignent la pratique à la théorie savent dans combien de cas l'amour du prochain et l'intérêt de son salut demandent des tempéramens, et il faut avouer qu'à cet égard M. de Liguori avoit un grand avantage sur le P. Patuzzi, par sa longue expérience dans les missions, et par ses travaux apostoliques qui lui avoient donné la connoissance du cœur humain et des voies spirituelles.

*3 juillet.* — Pierre Parisot, plus connu sous le nom de père Norbert, né à Bar-le-Duc en 1697, se fit Capucin à Saint-Mihiel en 1716. Il alla à Rome en 1734, et se fit nommer procureur des missions dans l'Inde. Il devint curé de Pondichéry, passa de là dans les îles de l'Amérique, revint ensuite à Rome, et publia à Lucques ses *Mémoires historiques sur les missions des Indes*, qui furent mis à l'index à Rome le 1^er^. avril 1745. L'auteur y maltraite fort les Jésuites, et s'il y a quelques chefs d'accusation qui paroissent fondés, il y en a d'autres qui montrent la passion et l'emportement. Le P. Norbert quitta son ordre après cet éclat, et erra en Allemagne, en Hollande et en Angleterre. Clément XIII lui permit, en 1759, de porter l'habit séculier. Il prit alors le nom de Platel, et alla en Portugal, où il obtint une pension du marquis de Pombal, qui se servoit de sa plume dans la guerre qu'il faisoit aux Jésuites. Il paroît que Platel le seconda de son mieux. Il envoyoit en France de pompeuses relations de tout ce que faisoit le ministre contre la société. Son inconstance le ramena encore en France, où il mourut près Commerci, après avoir fait imprimer ses

*Œuvres* en 6 vol. in-4°. C'est un recueil fastidieux, et dénué de tout intérêt.

*26 août.* — Paul-Alexandre de Guenet, évêque de Saint-Pons depuis 1727, prit beaucoup de part aux contestations qui eurent lieu de son temps, soit sur les refus de sacremens, soit sur les Jésuites. Il condamna le livre du P. Pichon en 1748. En 1752 et en 1754, il publia des *Réflexions sur des remontrances et arrêts* du parlement de Toulouse. Elles furent condamnées au feu. Un traitement si sévère ne fut que le prélude de celui qu'éprouva l'évêque lui-même. Il fut exilé, et la cour résista long-temps à toutes les instances des assemblées du clergé en sa faveur. On lui reprochoit trop d'ardeur et de vivacité. M. de Guenet adhéra dans son exil à toutes les démarches de ses collègues, soit contre les jansénistes, soit en faveur des Jésuites. Il ne revint dans son diocèse qu'en 1760.

*23 septembre.* — Antoine Genovesi, professeur de métaphysique à Naples, naquit dans ce royaume en 1712. Il entra dans l'état ecclésiastique malgré lui, et pour obéir à un père impérieux. Il publia, en 1744 et années suivantes, ses *Elémens de métaphysique*, qui donnèrent lieu à des plaintes contre lui. Ses *Elémens de théologie*, fruit de ses leçons pendant dix ans, l'exposèrent à de plus grandes contradictions encore. Le cardinal Spinelli, archevêque de Naples, se déclara contre l'ouvrage. On déféra même Genovesi à Rome, et on tira de ses ouvrages quatorze propositions que le cardinal Valenti envoya au roi de Naples. Il fut obligé de cesser ses leçons de théologie, et se livra à l'économie politique et à l'agriculture. On le cite comme créateur dans la première de ces sciences, et ces matières paroissent en effet avoir été plutôt de son ressort. Genovesi se félicitoit d'avoir fait abolir à Naples la chaire des décrétales. Probablement il n'avoit pas eu de peine à y réussir sous un ministre tel que le marquis Tanucci. L'abbé Genovesi est aussi auteur de *Méditations philosophiques sur la religion et la morale*,

1758, et d'un *Plan pour les écoles*, 1767, rédigé par ordre de Tanucci. Mamachi, dans son *Droit de l'Eglise d'acquérir et de posséder des biens*, le peint comme un ennemi de la religion; un ami de Genovesi a réfuté cette accusation dans une *Réponse*, qu'on dit être violente et amère.

*27 septembre.* — Jean-Dominique Mansi, archevêque de Lucques, étoit né en 1692, et entra dans la congrégation des Clercs-réguliers de la Mère de Dieu. Il professa longtemps la théologie morale à Naples, et devint archevêque en 1765. C'étoit un homme savant et laborieux. Il donna des éditions du *Dictionnaire de l'Ecriture sainte*, de Calmet; de ses *Commentaires*; de la *Discipline de l'Eglise*, de Thomassin; des *Annales* de Baronius, avec les notes de Baluze, et les critiques de Pagi, de Giorgi, et les siennes; de l'*Histoire ecclésiastique* de Noel Alexandre; de la *Théologie morale* d'Anaclet Rieffenstuel; de celle du Jésuite Layman; de l'*Histoire ecclésiastique* de Gravezon; de la Collection des conciles, à laquelle il ajouta un supplément. Il fut aidé dans ce dernier travail par Zaccaria, Puel, Forbenio, et autres. On a encore de Mansi, *Prolégomènes et dissertations sur les livres de l'Ecriture*, 1729; *des Epoques des conciles de Sardique et de Sirmium*, 1740; (Mamachi attaqua cet ouvrage que Mansi défendit.) *Abrégé de morale tirée des écrits de Benoît XIV*. Tous ces écrits sont en latin. Mansi étoit voué aux travaux utiles. Antoine Zatta publia, en 1772, à Venise, une notice sur sa vie et ses écrits.

*30 septembre.* — George Whitefield, prêtre anglican, né en 1714, fut un des fondateurs du méthodisme. Il prêchoit dans les campagnes, et même dans les rues et les prisons. Il étoit chapelain de la comtesse douairière d'Huntingdon, protectrice déclarée de son parti, et morte près Londres le 17 juin 1791, après avoir consacré sa fortune à répandre et à soutenir le méthodisme. Whitefield s'étant brouillé avec Wesley, devint chef d'une des branches du méthodisme. Le premier étoit calviniste rigide, au lieu que le second avoit

adopté les sentimens d'Arminius sur la liberté humaine, et étoit attaché à l'église établie. Peut-être se mêla-t-il quelque jalousie dans les causes de leur brouillerie. Tous deux aimoient à dominer, et il ne peut y avoir deux chefs dans un empire. Les méthodistes se partagèrent donc en deux sociétés distinctes, dont l'une reconnut Wesley pour son patriarche, et l'autre Whitefield. Ainsi cette secte naissante étoit déjà divisée. Whitefield mourut au port de Newbury, dans la Nouvelle-Angleterre, où il étoit allé apparemment pour prêcher. Le méthodisme a fait dans ce siècle de grands progrès en Angleterre. *Voyez* Wesley, sous 1791.

—François de Roches, ministre protestant, né à Genève en 1701, fut pasteur et professeur de théologie dans cette ville, et travailla à la révision de la liturgie de Genève et à la version de la Bible en françois. En 1740, il donna une *Défense du christianisme contre les lettres de M^lle^. Huber;* en 1752, une édition augmentée du *Catéchisme d'Osterwald;* en 1753, une *Réponse à Molines, dit Fléchier, sur son changement de religion;* des Sermons.

*Vers ce temps.* — François Morénas, bibliothécaire d'Avignon, né en 1702, est auteur d'un *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique de Fleury,* imprimé à Avignon en 1750, en 10 vol., avec des approbations honorables. Il a fait aussi un *Dictionnaire portatif des cas de conscience,* Lyon, 1768, 2 vol. in-8°.; une *Vie du bienheureux Pierre de Luxembourg,* et un *Précis du résultat des conférences d'Angers.* Il rédigea le *Courrier d'Avignon* depuis 1733. D. Clémencet et le président Rolland ont composé chacun des *Lettres à Morénas sur son Abrégé d'histoire ecclésiastique.*

## 1770.

*14 janvier.* — Henri-Philippe de Chauvelin, abbé de Montier-Ramey, conseiller-clerc au parlement de Paris, et chanoine-honoraire de Notre-Dame, joua un rôle très-actif dans les querelles sur les refus des sacremens, et dans l'af-

faire des Jésuites. Il fut un des plus ardens solliciteurs des mesures prises en ces deux occasions par les parlemens, dénonça un grand nombre de prêtres, l'archevêque de Paris, les évêques, etc., prononça contre les Jésuites, en 1761, deux discours fameux, et devint par-là le coryphée des jansénistes. Marmontel, dans ses *Mémoires*, le montre membre d'un comité de théâtre avec M^lle^. Clairon, et occupé à décider du mérite des pièces. Voltaire avoit été lié avec lui. L'abbé lui ayant envoyé son portrait en 1765, le philosophe lui fit passer en retour *les premiers rogatons qu'il trouva sous sa main*, c'est-à-dire, apparemment quelques-uns des pamphlets et facéties, qu'il enfantoit alors avec tant de fécondité contre la religion. La lettre de Voltaire, du 13 novembre 1765, qui nous apprend ces détails, ajoute : *Je me flatte qu'on entendra parler de l'abbé dans l'affaire des deux puissances, et que ce Bellerophon écrasera la chimère du pouvoir sacerdotal.* L'abbé Chauvelin méritoit ces éloges et ces encouragemens. Il étoit fort vif contre les papes et les évêques. Outre ses Comptes rendus contre les Jésuites, il les poursuivit encore par un discours au parlement, le 29 avril 1767, pour demander une seconde fois leur expulsion. On lui attribua les *Lettres : ne repugnate vestro bono*, publiées contre le clergé en 1750, et auxquelles Caulet, évêque de Grenoble, et Duranthon, docteur de Sorbonne, ont répondu. La *Biographie universelle* donne ces lettres à l'avocat Bargeton, mort en 1749. On ne sait si l'abbé Chauvelin n'est point auteur de la *Tradition des faits*, pamphlet publié en 1753 pour déprimer les évêques, et exalter les prérogatives du parlement. L'abbé Chauvelin étoit de la société de M^me^. Doublet, surnommée *la Paroisse*, où, dit Grimm, *on étoit janséniste, ou du moins parlementaire; mais où on n'étoit pas chrétien. Aucun croyant*, selon lui, *n'y étoit admis*. Cela prouve du moins l'opinion qu'on avoit de cette coterie, qui joua un rôle lors des disputes du parlement.

*6 février.* — Jean Lami, professeur d'histoire ecclésiastique

à

à Pise, et théologien du grand-duc, étoit né en 1697. Il étoit à la fois théologien, philologue et historien. Ses principaux écrits sont, une Dissertation *sur la foi des Pères de Nicée*, 1730; une autre *sur les sentimens des chrétiens touchant la Trinité*; une autre *sur l'érudition des apôtres*, qui fit du bruit. Léon Pascoli et le savant Jésuite Lagomarsini publièrent six lettres contre Lami, qui répliqua par les *Dialogues d'Anicet Nemesius*, 1742. Il rédigea les *Nouvelles littéraires* de 1740 à 1770. On lui doit encore les *Monumens de l'église de Florence*, 1758, 3 vol. in-folio. Lami étoit savant; mais passoit pour hardi et singulier.

*3 mars.* — Jean Granelli, Jésuite, prédicateur célèbre, né à Gênes en 1703, remplit avec beaucoup d'éclat les principales chaires d'Italie, et fut professeur d'Ecriture sainte à Modène, théologien et bibliothécaire du duc François III. Ses talens et sa piété lui avoient acquis une grande considération. Il est auteur des *Leçons morales, historiques et critiques sur les livres de Moïse, Josué, les Juges et les Rois*, Parme, 1766, et de *Sermons pour le Carême et Panégyriques*, 2 vol. in-4°.

*14 mars.* — Nicolas-Charles-Joseph Trublet, trésorier de l'église de Nantes, puis chanoine et archidiacre de Saint-Malo, étoit né dans cette dernière ville en 1697. Il travailla au *Journal chrétien* en 1758 et les deux années suivantes, et est auteur des *Panégyriques des saints*, 2 vol. in-12.

*29 mars.* — Jean-Baptiste le Sesne de Menilles d'Etémare, prêtre appelant, étoit né au château de Menilles en Normandie en 1682. Il entra au séminaire Saint-Magloire où étoit alors Duguet, et fut ordonné prêtre en 1709. C'étoit l'année de la destruction de Port-royal; mais on assure que d'Etémare eut encore le temps d'y aller faire un pélerinage avant cette catastrophe, et qu'il s'y consacra à la défense de la même cause. On ne lui reprochera pas d'avoir manqué à sa parole. Son premier écrit fut des *Lettres théologiques* contre une Instruction pastorale du cardinal de Bissy. On y

entrevoit déjà ses idées sur l'état de l'Eglise, et ce système de figures qu'il avoit puisé dans les leçons de Duguet, mais qu'il outra depuis d'une manière bizarre et ridicule. La bulle *Unigenitus* vint donner de l'aliment à son zèle. Il publia contre elle neuf mémoires en 1714 et en 1715, et travailla aux *Hexaples*, dont il rédigea la quatrième colonne. Il étoit dès-lors de tous les conseils des appelans, et eut part à toutes leurs démarches. On l'envoya dans le midi de la France, afin d'y exciter les évêques à se plaindre de quelques arrêts du conseil contre les écrits des évêques de Baïeux et de Montpellier. En 1725, il alla à Rome pour essayer d'y obtenir une bulle doctrinale, et pour tirer quelque avantage du concile qui s'y tenoit alors. Il ne réussit ni dans l'un ni dans l'autre objet, et ses préventions contre la cour de Rome s'en accrurent sensiblement. Car il étoit clair qu'elle étoit inexcusable de repousser les conseils et les lumières d'un théologien si impartial et si désintéressé. Il se consola en suivant plus que jamais son système favori. C'est à cela que se rapportent l'*Essai de parallèle des temps de Jésus-Christ avec les nôtres; l'Explication de quelques prophéties, la Tradition de l'Eglise sur la future conversion des Juifs*, etc., que d'Etémare publia successivement. Il voyoit partout des figures de la défection de l'Eglise et de la conversion des Juifs. Il les annonçoit dans ses écrits, dans ses conférences, dans ses conversations, et devint le chef d'un parti qui s'abandonna à cet égard aux plus folles illusions. Ce furent même ces illusions qui préparèrent et fomentèrent les scènes déplorables des convulsions. D'Etémare eut le triste honneur d'être un des directeurs de cette *œuvre* absurde et ridicule, et de présider à des assemblées mi-parties de fripons et de dupes. Il finit par s'apercevoir lui-même que cette *œuvre* n'étoit pas aussi divine qu'il l'avoit imaginé, sans pourtant qu'il paroisse avoir reconnu le principe et l'étendue de son illusion. Son crédit souffrit en cette occasion de rudes atteintes. D. la Taste d'un côté, et de l'autre

Debonnaire et Mme. Mol dévoilèrent des faits peu honorables pour d'Etémare, qui parut, en 1735, se condamner à la retraite, et y resta presque constamment pendant dix ans. Il étoit allé en Angleterre, en 1729, avec le Gros pour tâcher d'y former un parti. Cette mission ne fut pas plus heureuse que celle de Rome. Il faisoit de fréquens voyages en Hollande, où il avoit déjà contracté d'anciennes liaisons. Il y avoit connu Quesnel dès 1714, et il prit part à l'établissement d'un épiscopat dans ce pays. Sur la fin de sa vie il s'y fixa tout-à-fait, assista à l'espèce de concile qu'on tint à Utrecht en 1763, fut en quelque sorte l'ame de toutes les démarches de ce parti, et mourut à Rhynwick, près Utrecht, dans un âge fort avancé. Il avoit joui parmi les siens d'une haute réputation, et il est à peine connu aujourd'hui. C'est ce qui doit arriver à tous ceux qui, au lieu de se rendre recommandables par des ouvrages utiles et d'un intérêt général, ne se font que les échos d'une faction. Leur nom passe avec celui du parti qu'ils ont servi, et leurs écrits meurent avec les petites passions qui les ont fait naître. Ceux de l'abbé d'Etémare sont aujourd'hui complètement oubliés; les curieux, s'il y en a, en trouveront la liste dans les *Nouvelles ecclésiastiques*, feuille du 27 février 1771.

25 *juillet*. — Robert-François de Montargon, religieux Augustin du couvent des Petits-Pères à Paris, sous le nom du P. Hyacinte de l'Assomption, étoit né à Paris en 1705. Il se distingua dans la chaire, et prêcha devant le roi Stanislas, qui lui donna le titre de son aumônier. Il est auteur du *Dictionnaire apostolique*, en 12 vol. in-8°.; d'un *Recueil d'éloquence sainte*, et de l'*Histoire de l'institution de la fête du saint Sacrement*.

5 *septembre*. — Jean Jortin, théologien anglican, naquit à Londres en 1698 d'un François réfugié. Il fit paroître, en 1731, quatre *Sermons sur la vérité de la religion chrétienne*, prêcha les sermons de Boyle, et en inséra la substance dans ses *Remarques sur l'Histoire ecclésiastique*, qu'il pu-

blia par parties. Ses autres ouvrages sont des *Sermons;* des *Mandemens; la Doctrine d'un état futur telle qu'on peut la recueillir de l'ancien Testament*, et des dissertations.

*17 septembre.* — Joseph Audra, professeur de philosophie à Lyon, puis d'histoire à Toulouse, naquit à Lyon en 1714. Admirateur de Voltaire, il prenoit le sujet de ses leçons dans l'*Essai sur l'histoire générale* de celui-ci, et il en commença un *Abrégé*, dont le premier volume parut en 1770. Les leçons et l'*Abrégé* excitèrent des plaintes. L'ouvrage fut condamné, et l'auteur obligé de se démettre de sa chaire. Il mourut peu après. *Voyez* la *Correspondance* de Voltaire, qui plaint comme de raison un si fidèle disciple.

*6 octobre.* — Pierre Collet, prêtre de Saint-Lazare, docteur et professeur de théologie, naquit près Vendôme en 1693. Il est connu par un grand nombre d'ouvrages plus estimables et plus solides qu'agréables et brillans. Les principaux sont les *Vies de saint Vincent de Paul, de saint Jean de la Croix et de M. Boudon;* des *Traités des dispenses, des indulgences, de l'office divin, des difficultés qui se rencontrent dans la célébration des saints mystères, des exorcismes*, et *des devoirs des gens du monde;* un *Abrégé du Dictionnaire des cas de conscience*, de Pontas; une *Théologie morale*, en 17 volumes en latin; des *Institutions théologiques à l'usage des séminaires*, en 7 volumes; les *Devoirs des pasteurs, de la vie religieuse; l'Ecolier chrétien;* des *Instructions, Sermons et Discours ecclésiastiques*. On voit combien cet auteur étoit fécond. Il a écrit contre les jansénistes, qui ne l'ont pas loué, et qui ont critiqué sa théologie. *Voyez* la *Dénonciation de sa théologie*, 1765, in-12. Collet étoit un prêtre vertueux. Il ne faut pas le confondre avec Pierre Collot, docteur de Sorbonne, curé de Chevreuse, auteur des *Conversations sur plusieurs sujets de morale*, dédiées aux demoiselles de Saint-Cyr, 1768; d'*Instructions sur les dimanches et les fêtes;* de l'*Esprit de saint François de Sales*, 1747, et de l'*Explication*

*des vérités fondamentales de la religion*, 1739, réimprimée plusieurs fois.

1^er^. *novembre*. — Alexandre Cruden, Ecossois, de la secte des *indépendans*, naquit à Aberdeen en 1701. Il donna, en 1737, une *Concordance de l'ancien et du nouveau Testament*. Depuis il se prétendit chargé par le ciel de réformer les mœurs de son siècle, et surtout de rétablir l'observance du sabbat. Il se disoit un second Joseph, et publia des écrits dans ce sens. Sa folie étoit d'un genre particulier et inexplicable. Enfermé plusieurs fois, il attaqua en justice ceux qui l'avoient fait arrêter, et fit paroître son histoire sous le titre d'*Aventures d'Alexandre le correcteur*. Il prêcha à Oxford et Cambridge, et menaçoit de la colère éternelle ceux qui ne se rendoient pas à ses avis.

— Jean-Jacques Brucker, ministre protestant à Augsbourg, y naquit en 1696. Il est célèbre par son *Histoire critique de la philosophie*. Il donna de plus, l'*ancien et le nouveau Testament avec une explication tirée des théologiens anglois*, in-folio; *Traité* (*Disputatio*) *sur la comparaison de la philosophie païenne avec l'Ecriture*, etc.

*Vers ce temps*. — François Zech, Jésuite allemand, disciple du P. Pichler (1), et professeur en droit canon à Ingolstadt, publia trois *Dissertations* sur l'encyclique du 1^er^. novembre 1745, et contre Concina, qui lui répondit dans sa *Théologie morale*. Zech joignit depuis un appendix à ces *Dissertations*, et écrivit contre le *Febronius*.

*Vers ce temps*. — ..... Osmont du Sellier, nommé en religion le P. Tranquille de Baïeux, étoit Capucin. Son atta-

(1) Vit Pichler, Jésuite, professeur de droit canon à Dillingen, puis à Ingolstadt, mort vers 1750, est auteur d'une *Théologie polémique*, 2 vol. in-4°. du *Droit canonique*, publié par Zaccaria, en 1758, 2 vol. in-folio, et d'un *Abrégé du droit canonique*, 1749, 2 vol. in-12. Il avoit, sur les droits du prince touchant le prêt, un sentiment particulier dont Zech prit la défense. Ses écrits sont en latin.

chement à l'appel lui fit quitter son ordre en 1725. Il se retira en Hollande en 1727, et mourut à Utrecht vers 1770, après avoir composé : *Instruction théologique en forme de catéchisme sur les promesses faites à l'Eglise*, Utrecht, 1733; *Eclaircissement de plusieurs difficultés touchant les conciles généraux*, 1734; *Justification des Discours et de l'Histoire ecclésiastique de Fleury*, 1736, 2 vol.; *Réponse à la Bibliothèque janséniste avec des remarques sur la réfutation des critiques de Bayle*. Il paroît que du Sellier fut aidé dans la composition de ces écrits par le docteur le Gros, aussi réfugié en Hollande. Il laissa des manuscrits.

## 1771.

*11 janvier.* — Jean-Baptiste Boyer, marquis d'Argens, né à Aix en 1704, du procureur-général au parlement de cette ville, eut une jeunesse orageuse. Déshérité par son père pour son inconduite, il se fit écrivain pour vivre, et passa en Hollande pour écrire avec plus de liberté. C'est-là qu'il publia ses *Lettres juives;* ses *Lettres chinoises;* ses *Lettres cabalistiques;* ses *Mémoires*, fruit d'une imagination intempérante, qui n'étoit réglée ni par le jugement ni par le goût. Aubert de la Chenaye des Bois donna, en 1739, à La Haye, une *Correspondance historique, philosophique et critique*, pour servir de réponse aux *Lettres juives*. A l'avénement de Frédéric II au trône de Prusse, d'Argens fut appelé à Berlin, et eut une pension. Il étoit de la société habituelle et des soupers du Roi, auquel il paroît qu'il servoit de plastron. Ce fut en Prusse qu'il traduisit le *Discours de Julien contre les chrétiens*. Ayant obtenu de revenir dans sa patrie, en 1770, il y tomba malade chez la baronne de la Garde, sa sœur, et eut recours aux secours de l'Eglise. Ce fait est connu en Provence, et avoué par Frédéric dans sa *Correspondance*. *Les nombreux ouvrages du marquis d'Argens*, dit un critique, *fruit d'une philosophie audacieuse que ne contenoit ni la crainte de l'autorité, ni celle des jugemens publics, ont*

*joui assez long-temps d'une sorte de vogue qui a fait place au dédain, et même à l'oubli.* (*Biographie universelle.*) *Voyez* dans le corps de nos *Mémoires*, t. II, p. 182, l'article du 28 juillet 1742. D'Argens avoit un frère, le président d'Eguilles, qui se déclara en faveur des Jésuites lors de la ligue des parlemens contr'eux, et fut à cette occasion persécuté par le parti dominant.

*22 février.* — Henri Griffet, Jésuite, né à Moulins en 1698, se distingua comme prédicateur, comme historien et comme auteur d'écrits de piété. Il fut honoré de l'estime et de la confiance du Dauphin, fils de Louis XV. Il a donné des *Mémoires pour servir à l'histoire* de ce prince. Ses autres ouvrages sont : *Année du chrétien*, en 18 vol. ; des *Sermons*, en 4 vol. ; une *Histoire des hosties miraculeuses;* des *Méditations pour tous les jours de l'année;* un *Exercice pour la communion*, etc. Il fournit des matériaux pour l'*Apologie des Jésuites* que donna Cérutti, composa lui-même un *Mémoire sur la doctrine, l'institut et l'établissement des Jésuites en France*, et donna des *Remarques sur le Compte rendu* de M. de la Chalotais. On lui attribue une *Lettre à M. D. contre l'Emile*. Il mourut à Bruxelles, où il s'étoit retiré après la proscription de son corps.

*7 mars.* — Denis-Xavier Clément, doyen de Ligny, naquit à Dijon en 1706, fut prédicateur du Roi, confesseur de Mesdames de France, et aumônier du roi Stanislas. Ses sermons ont été imprimés en 9 vol. On a de plus de lui des *Avis à une personne engagée dans le monde;* des *Méditations sur la Passion;* des *Instructions sur le sacrifice de la Messe;* des *Maximes pour se conduire chrétiennement dans le monde;* les *Exercices de l'ame pour la Pénitence et l'Eucharistie*, etc.

*8 avril.* — Jean-Gaspard Barthel, docteur en théologie, doyen et conseiller ecclésiastique de Wurtzbourg, naquit dans ce pays en 1697. Il alla achever son éducation à Rome, et y profita de l'amitié et des conseils du cardinal Lambertini. De retour à Wurtzbourg, on le fit professeur de droit

canon, science qu'il cultiva principalement. Nos bons écrivains, Marca, Bossuet, Thomassin, Fleury, lui étoient familiers. Il étoit lié avec Ickstadt, Sundermahler et Neller, qui le seconda dans ses travaux. Son attachement au saint Siége égaloit son zèle contre les protestans, dit-on dans la *Biographie universelle*. Les mémoires du temps le peignent néanmoins comme enseignant les mêmes principes qu'Oberhauser et Zallwein, et préludant aux réformes qu'on établit peu après en Allemagne dans cette partie. Ses écrits sont en latin : *Histoire des édits de pacification d'Allemagne touchant la religion; du Rétablissement des élections canoniques; de la Liberté de l'exercice de la religion suivant la loi divine et la loi de l'empire.*

*25 juillet.* — Etienne Mignot, docteur de Sorbonne et membre de l'académie des inscriptions, naquit à Paris en 1698. Les dictionnaires historiques citent de lui les ouvrages suivans : *Paraphrases sur les Psaumes, sur les livres sapientiaux et sur le nouveau Testament*, 1754 et 1755, 7 vol. in-12; *Réflexions sur les connoissances préliminaires au christianisme; Analyse des vérités de la religion chrétienne*, 1755; *Mémoires sur les libertés de l'église gallicane; Histoire des démêlés de Henri II avec saint Thomas de Cantorbéri; Traité des droits de l'Etat et du prince sur les biens du clergé*, 2 volumes; *Histoire de la réception du concile de Trente dans les Etats catholiques*, 2 volumes. Ces derniers écrits sont de 1756. Le choix des sujets, et encore plus la manière dont ils sont traités, et dont l'auteur parle, soit des droits du prince, soit de ceux de l'Eglise, ne font pas toujours honneur à sa modération. Outre ces écrits, il entra dans plusieurs controverses qui firent du bruit de son temps. Appelant, lié avec Debonnaire, Boidot, de la Tour, et les autres membres de la société dite des XXXIII, il prit part aux écrits sortis de cette société, et on lui attribue entr'autres trois *Lettres*, publiées en 1736, contre le *Juste milieu à tenir dans les disputes de l'Eglise*, par Besoigne.

Lorsque Soanen eut adopté la lettre du P. de Gennes, *sur les erreurs avancées dans quelques nouveaux écrits*, Mignot prit la défense de *ces nouveaux écrits*, qui étoient ceux de l'abbé Debonnaire, et dont le grand défaut aux yeux de l'évêque étoit de combattre le *figurisme* et les convulsions. Mignot fit donc paroître une *Réponse*, du 22 septembre 1736; une *Suite*, du 4 novembre; l'*Examen des règles du figurisme moderne*, et successivement, en 1737, trois autres écrits, suite des précédens, pour combattre l'abus de ce système et en montrer les illusions. Une *Lettre de plusieurs théologiens aux évêques de Senez et de Montpellier*, en date du 6 février 1737, et une *Dernière lettre à Soanen*, du 28 février 1738, sont encore de Mignot, qui y combat d'Etémare, Delan et Alexis Desessarts. Ces productions, qui réunies forment un petit volume in-4°., firent partager à l'auteur les anathèmes dont on accabloit Debonnaire et sa société. On les appela des *sociniamisans*, et tout le parti *figuriste* se souleva contr'eux. Mignot ne se laissa point effrayer par ces plaintes. Il faisoit profession d'avoir des opinions très-décidées, et nul n'étoit moins disposé à jurer *in verba magistri*. Il le prouva dans une autre dispute qui ne fut guère moins vive que la précédente. Il avoit paru, en 1739, un *Traité des prêts de commerce*, qui passoit pour être sorti de la société des XXXIII, et dont Aubert, curé de Chânes, au diocèse de Mâcon, étoit regardé comme l'éditeur. Mais divers renseignemens nous persuadent qu'il en étoit véritablement l'auteur, et que, s'il avoit consulté Boidot et ses amis, le fond de l'ouvrage étoit de lui. Quoi qu'il en soit, après la mort d'Aubert, Mignot revit son *Traité*, l'augmenta beaucoup, et le fit paroître comme sien en 1759, 4 vol. in-12. Il s'y déclaroit pour le prêt, et prétendoit que les scolastiques avoient embrouillé la matière par leurs subtilités. Il a mis à la fin quelques consultations non signées. On doit convenir que son livre n'est pas mal fait, et il a servi à la plupart de ceux qui ont adopté depuis le même sentiment. L'abbé de la Porte sou-

tint la thèse contraire dans ses *Principes théologiques, canoniques et civils sur l'usure*, Paris, 1769, 3 vol. in-12. Il y a dans le III^e^. volume *six Lettres*, dirigées contre le *Traité des prêts de commerce*. C'est peut-être le meilleur ouvrage qui ait été fait sur cette matière. Mignot se défendit par de courtes *Observations*, en 1769, et l'année suivante par une *Réponse* qui forme le V^e^. volume de son *Traité*. De la Porte, de son côté, donna *six nouvelles Lettres à un ami*, et en 1772, il ajouta un IV^e^. volume à ses *Principes*. Mignot étoit mort alors; mais d'autres héritèrent de ses sentimens, et c'est depuis cette époque que l'on vit paroître un plus grand nombre d'écrits en faveur du prêt. Mignot paroît avoir été hardi et tranchant dans ses assertions. Il ne faut pas le confondre avec Jean-André Mignot, chanoine et grand-vicaire d'Auxerre sous M. de Caylus, qui eut la principale part au Martyrologe, au Bréviaire et au Missel donnés par ce prélat, et qui est éditeur du *Discours de saint Victrice*, traduit en françois par Morel. Celui-ci étoit mort le 14 mai 1770.

*14 août.* —Dominique Vallarsi, savant ecclésiastique, né à Vérone en 1702, publia une nouvelle édition des *OEuvres de saint Jérôme*, Vérone, 1734, 11 vol. in-folio, augmentée de pièces inédites; le I^er^. vol. d'une édition des *OEuvres de Rufin d'Aquilée*, (Le second n'a pas vu le jour.) et une édition des *OEuvres de saint Hilaire*, 1730, 2 vol. in-folio. Il avoit entrepris d'écrire l'histoire ecclésiastique de Vérone, et devoit donner une édition complète des œuvres de Panvini.

*12 septembre.*—Alexis-Symmaque Mazzocchi, (Son nom véritable étoit Mazzocolo.) préfet des études du collége Napolitain, étoit né près Capoue en 1684. Nous ne citerons de lui que les ouvrages suivans : *Dissertation sur les mariages des enfans malgré leurs parens;* (C'est une édition de l'écrit de Muscettola.) *des Changemens de l'église cathédrale de Naples; du Culte des saints évêques de cette église; Défense des actes de saint Janvier; Spicilegium biblicum*, Naples,

1763, 3 volumes. Les écrits précédens sont aussi en latin.

*13 septembre.* — Jean Gambold, prêtre anglican, évêque des Moraves, naquit dans le pays de Galles. Il exerça d'abord le ministère anglican, puis s'attacha aux *Frères-unis*, reconnus par acte du parlement, en 1749. Ce fut Pierre Boehler qui l'y attira. Gambold expliquoit ses discours au peuple, et fut pendant plusieurs années ministre de la congrégation des *Frères*, à Londres. On le sacra évêque dans un synode, en 1754, et en 1765, il établit une congrégation à Coothill, en Irlande. On a de lui des livres de prières, un *Précis sur le comte de Zinzendorf;* des sermons, des plaidoyers en faveur des *Frères*, et une édition de Bacon.

*27 septembre.* — Jean de Caulet, évêque de Grenoble, né à Toulouse en 1693, étoit petit-neveu de l'évêque de Pamiers, si connu dans l'histoire ecclésiastique du XVII^e^. siècle. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut docteur de Sorbonne, et s'instruisit à fond dans les connoissances propres de son état. Il fut nommé évêque de Grenoble en 1725, et assista en cette qualité au concile d'Embrun. Parmi ses Mandemens et Instructions pastorales, nous citerons celle du 1^er^. août 1749, *sur le sacrement de Pénitence et sur la confession*. Elle peut être regardée à la fois comme une réponse à celle de M. de Rastignac sur la même matière, et au livre du P. Pichon. De Caulet donna aussi des *Lettres en réponse aux Lettres, Ne repugnate*, 1751, 3 vol.; un discours contre l'attentat de Damiens, en 1757, et une *Dissertation sur les actes de l'assemblée du clergé de 1765*, en 3 parties. Clément XIII adressa à ce prélat théologien un bref honorable sur ce dernier ouvrage. Caulet aimoit et protégeoit les lettres, et laissa une bibliothèque nombreuse et bien choisie.

*5 octobre.* — Thomas Rutherforth, prêtre anglican, zélé pour la doctrine de son église, né en 1712, fit paroître les ouvrages suivans : *Essai sur la nature et les obligations de la vertu; Système de philosophie naturelle; Lettre à Mid-*

*dleton en faveur de Sherlock sur les prophéties; Discours sur les miracles; Adresse au clergé d'Essex; deux Lettres à Kennicott; Preuves du droit des églises protestantes d'exiger du clergé une souscription de foi et de doctrine; Lettre à Blackburne* sur le même sujet, et *Sermons.*

*20 novembre.* — Charles Bellet, bénéficier de la cathédrale de Montauban, né dans le Quercy en 1702, se livra d'abord à la prédication. Mais ayant été interdit, en 1734, il publia divers ouvrages. Ceux qui nous concernent sont : *de l'Adoration chrétienne dans la dévotion du Rosaire; Lettre aux protestans sur leurs assemblées*, et *des Droits de la religion chrétienne et catholique sur le cœur de l'homme*, 1764, vol. in-12. On fait l'éloge de la modération et de la clarté qui règnent dans ce dernier.

*26 décembre.* — Claude-Adrien Helvétius, littérateur et philosophe, né à Paris en 1715, est représenté par tous ses contemporains comme ayant eu une jeunesse licencieuse, et comme absorbé par les passions et les frivolités. Nous ne nous permettrons pas de rapporter les preuves qu'en cite Grimm dans sa *Correspondance*, II^e^. partie, tom. II. Le portrait qu'il trace d'Helvétius n'est pas toujours flatteur. *L'habitude qu'il avoit contractée*, dit-il, *de généraliser ses idées, et de n'en voir jamais que les grands résultats, en le rendant quelquefois indifférent sur le bien, l'avoit rendu aussi le plus tolérant des hommes. Mais cette tolérance ne s'étendoit que sur les vices particuliers de la société; car pour les auteurs des maux publics, il les pendoit ou les brûloit sans miséricorde. Dans tous les cas, il n'aimoit pas les palliatifs, et il ne manquoit jamais d'indiquer les derniers remèdes, et par conséquent les plus violens.* Telle étoit l'indulgence et la bonté d'Helvétius. *L'amour de la réputation*, continue Grimm, *le surprit inopinément au milieu de sa vie voluptueuse. La célébrité de Maupertuis, de Voltaire et de Montesquieu, lui inspira un vif désir de se distinguer dans la même carrière qu'eux. Il se fit tour à tour géomètre, poète et méta-*

*physicien. Ses essais dans les deux premiers genres n'ayant pas été heureux, il fit le livre* de l'Esprit, *qui ne lui procura pas la haute considération dont il s'étoit flatté. Il n'avoit cherché qu'à s'écarter des routes battues. Il tomba dans des paradoxes qui ne donnèrent pas aux philosophes une idée merveilleuse de la justesse et de la profondeur de son esprit.* Sa métaphysique prit la teinte de la vie qu'il avoit menée jusque-là. Elle donne tout aux sens, et mène au matérialisme. Son livre *de l'Esprit*, dont Grimm nous apprend que *les plus belles pages étoient de Diderot*, renferme le système le plus dégradant pour l'homme, et Voltaire lui reproche avec raison d'avoir sapé les vertus les plus consolantes. L'auteur en donna successivement deux rétractations; mais il ne changea point pour cela de sentimens. Il se crut obligé de voyager pour échapper aux plaintes que la publication de cet ouvrage avoit excitées contre lui. *Le sort de son livre*, dit le même Grimm, dans la notice qu'il a consacrée à la mémoire de son ami, *le sort de son livre changea entièrement son caractère. Il devint un peu cynique.....: Il croyoit que toutes les femmes étoient sans mœurs et sans principes, parce qu'il avoit passé sa vie avec des femmes telles..... On prétend qu'il a abrégé sa vie par l'usage immodéré des plaisirs...* Il mourut dans sa terre de Voré, laissant un ouvrage posthume, intitulé : *de l'Homme, de ses Facultés intellectuelles et de son Éducation*, que le prince Gallitzin fit imprimer à La Haye, en 1773. Voltaire faisoit peu de cas de cette production, comme on le voit par sa *Correspondance*, où il en parle comme d'un *fatras ennuyeux*. La Harpe a réfuté plusieurs des paradoxes d'Helvétius. On sait que celui-ci étoit riche, et tenoit à Paris une maison qui étoit, avec celle du baron d'Holbach, un des rendez-vous des philosophes, comme on le voit par les *Mémoires* de Marmontel, et par la *Correspondance* de Grimm. Il y a beaucoup de lettres de Voltaire à Helvétius. Il lui écrit toujours comme à un *frère* et à

un associé, et ne le blâme que d'avoir mis son nom à son livre. En 1795, on donna chez Didot une édition complète de ses *OEuvres*, en 14 vol. dirigée, dit-on, par de la Roche, ami d'Helvétius. L'espèce de vogue qu'eurent dans le temps cet écrivain et sa doctrine, tenoit à de petits intérêts de parti, et l'un et l'autre tombent de plus en plus dans l'oubli. M. de Barante paroît avoir apprécié cette métaphysique avec assez de justesse dans l'ouvrage intitulé : *de la Littérature françoise pendant le XVIII^e. siècle.* Il convient que cette *doctrine est grossière, et peut amener les plus funestes résultats.* Il ajoute que *la tête d'Helvétius n'étoit point assez vaste ni assez forte pour faire un système*, et que *son livre ne paroît être que le résultat des conversations qu'il entendoit, des principes que débitoient ses amis, et des opinions légères, fugitives et contradictoires de sa société.*

— Claude-Marie Guyon, prêtre de l'Oratoire, né à Lons-le-Saulnier vers 1701, quitta ensuite l'Oratoire, et s'exerça sur divers sujets. Il est auteur de l'*Oracle des nouveaux philosophes*, ouvrage dirigé contre Voltaire, et d'une *Bibliothèque ecclésiastique*, en 8 vol. C'est une espèce de cours d'instructions sur la religion.

— Matthias Chardon, Bénédictin de Saint-Vannes, né dans le Luxembourg en 1695, fut professeur de théologie dans son ordre. Il est auteur d'une *Histoire des sacremens*, 1745, 6 vol.; ouvrage solide et plein de recherches. Il laissa en manuscrit un *Traité contre les incrédules modernes*, et une *Histoire des variations dans la discipline de l'Eglise.* Il mourut à Metz.

## 1772.

*26 mars.* — Charles Dineau Duclos, secrétaire perpétuel de l'Académie françoise, né à Dinan, doit être cité ici principalement pour ses *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*, où il paroît beaucoup trop frondeur et satirique. Il y suit pour principal guide le duc de

Saint-Simon, dont les *Mémoires* étoient encore alors manuscrits. Ce n'étoit pas le moyen d'y être très-impartial, et la malignité de Duclos, ajoutée à celle de Saint-Simon, n'offroit pas une garantie très-sûre au lecteur qui cherche la vérité. Duclos maltraite fort les papes, les évêques, les Jésuites, et accueille sur leur compte les bruits les plus défavorables. Il dit que *le Tellier manœuvra tant à Rome qu'il y fit condamner les Réflexions morales*, comme si elles ne l'avoient pas été en 1708, sans que le Tellier s'en mêlât. Il prête au même Jésuite un projet pour dégrader le cardinal de Noailles, et cite en preuve une lettre attribuée à le Tellier, lettre que lui-même soupçonne au même endroit avoir été forgée par le parti opposé. Il raconte que l'abbé Dubois reçut tous les ordres à la fois à une messe basse, tandis qu'il est constant par le *Journal de Dorsanne*, tome I^er^. pag. 528, qu'il les reçut à trois jours différens, savoir : les 24 et 25 février, et le 3 mars. Il assure qu'Albéroni ne fut point mis en jugement à Rome, après l'élection d'Innocent XIII, lorsqu'il auroit pu savoir que ce cardinal fut condamné à rester quatre ans enfermé dans un monastère. Je ne puis rapporter ce qu'il dit de quelques personnages dont il cite des faits scandaleux, sans autre preuve que des lettres que lui seul a vues. Il ne manque pas entr'autres de raconter, d'après Saint-Simon, la fable du mariage de Dubois, ramasse toutes les anecdotes malignes rapportées par ce duc, et y en substitue d'autres de son choix ou de son invention. Enfin, sur les affaires ecclésiastiques surtout, il est d'une légèreté et d'une partialité extrêmes. On peut remarquer néanmoins son jugement sur la régence et sur le Régent. *On ne peut nier*, dit-il, *que la régence ne soit l'époque, la cause principale, et n'ait donné l'exemple et le signal d'une corruption sans voile.* (Tom. II, pag. 280.) Il s'exprime ainsi sur le Régent : *Son impiété étoit une sorte de superstition. Ses excès ou ses petitesses déceloient un homme qui n'est rien moins que ferme dans ses sentimens, et veut s'étourdir sur ce qui le gêne. En cherchant à*

*douter de la divinité, il couroit les devins et les devineresses, et montroit toute la curiosité crédule d'une femmelette.* (Tom. Ier. pag. 210.) Il y a plusieurs lettres de Voltaire à Duclos dans la *Correspondance générale* du premier. Elles ne roulent que sur des objets de littérature, et ne prouvent point que Duclos fût affilié au parti philosophique. On cite même dans l'*Encyclopédie méthodique*, partie de l'*Histoire*, un propos de Duclos qui, choqué des écarts des incrédules de son temps, disoit : *Ils en feront tant qu'à la fin ils me rendront dévot.* Dans un passage de ses *Considérations sur les mœurs*, il se plaint que l'*on déclame contre les préjugés, et ne peut se dispenser*, dit-il, *de blâmer les écrivains qui sous prétexte d'attaquer la superstition cherchent à saper les fondemens de la morale, et donnent atteinte aux liens de la société, d'autant plus insensés qu'il seroit plus dangereux pour eux-mêmes de faire des prosélytes.* Il étoit tranchant dans la conversation, ami de l'indépendance et de la liberté, frondeur et redouté pour sa causticité. Il avoit pris parti pour la Chalotais lors des troubles de Bretagne.

*29 mars.* — Emmanuel Swedemborg, théologien fameux, naquit en Suède en 1688 d'un évêque luthérien. Il avoit des connoissances en minéralogie. Mais ce n'est pas là ce qui l'a le plus illustré. Il se crut inspiré de Dieu pour enseigner au monde une doctrine nouvelle, et il en eut la preuve dans plusieurs visions que le ciel lui envoya, et qu'il rapporte sérieusement dans ses ouvrages. Il avoit à ses ordres des anges qui lui faisoient voir tout ce qu'il désiroit. Il montoit même au ciel, à son gré, et c'est-là qu'il a vu tout ce qu'il débite. Il a publié plus de vingt volumes latins pour expliquer ses rêves. Le plus connu de ces livres est intitulé : *les Merveilles du ciel et de l'enfer.* Il y assure que tous les événemens de ce monde visible ont été d'abord réalisés dans le monde des esprits, qui est situé entre le ciel et l'enfer. Le jugement dernier, par exemple, a déjà eu lieu sans que personne s'en soit douté ; Dieu en rendit Swedemborg témoin, en

1757.

1757. Quant à l'ensemble de son système, c'est un dédale où l'on se perd. L'auteur s'égare lui-même dans je ne sais quelle spiritualité, dans des abstractions qu'il n'entendoit probablement pas. Suivant lui, la véritable église est dans l'intérieur de l'homme. L'église extérieure n'est rien. Les sages païens sont aussi bien dans le ciel que les chrétiens. L'homme est créé de manière à ne pouvoir mourir; car il peut être uni à Dieu, ce qui est vivre de toute éternité. Si les hommes croient ressusciter corporellement, c'est parce qu'ils n'ont pas compris la parole divine. Swedemborg se fit des sectateurs en Angleterre. Ils ont des chapelles à Londres, à Bristol, à Birmingham, à Manchester. En 1770, quelques disciples de ce théosophe vinrent en France, y firent connoître ses ouvrages, et formèrent des associations à Lyon et à Avignon. Le Bénédictin Pernetti se passionna pour les livres de Swedemborg, et traduisit en françois ses *Merveilles du ciel et de l'enfer*. Swedemborg compte aussi des partisans en Allemagne, dans les Etats-Unis, et même, dit-on, en Italie. Ils prennent le nom de *théosophes*, et quelquefois de *hiérosolimites* ou de *disciples de la nouvelle Jérusalem*.

*5 juin.* — Denis Pilé, prêtre du diocèse de Paris, suivoit pour la liturgie les exemples de Jubé, curé d'Anières, et de Gautier, curé de Soisy. Il est auteur d'une réponse aux *Lettres théologiques* de la Taste; d'un écrit en l'honneur du diacre Pâris; d'une *Lettre sur le discours de Rousseau de l'origine et des fondemens de l'inégalité;* de la *Lettre d'un Parisien à M. l'archevêque;* d'une traduction des *Livres de saint Augustin à Pollentius*, et d'une *Dissertation* posthume *sur l'indissolubilité absolue du lien conjugal*, en 2 vol.

*21 juillet.* — Pierre Barral, prêtre de Grenoble, employé dans l'éducation, est auteur *des Appelans célèbres*, 1753; du *Dictionnaire portatif de la Bible*, 1756, et des *Lettres sur les querelles littéraires*, de l'abbé Irailh, qu'il fit avec Clémencet et le Roi. Barral fut éditeur des *Mémoires historiques et littéraires de Goujet*. On lui attribue communé-

Mais ils perdirent néanmoins sous son règne, non-seulement tout le crédit dont ils auroient pu abuser, mais encore les places qu'ils occupoient dans les universités. Le grand prétexte que l'on faisoit valoir contr'eux étoit leur morale relâchée; mais la véritable raison étoit leur attachement au saint Siége. Van Swieten et de Stock ne les aimoient pas. Ce dernier fut presque toujours en guerre avec le cardinal Migazzi, archevêque de Vienne, prélat pieux et zélé, qui d'abord avoit paru approuver quelque réforme dans l'enseignement, mais qui s'y montra bientôt contraire quand il eut vu où l'on tendoit. Il étoit impossible en effet de se dissimuler le but de ces innovations. On se rapprochoit de plus en plus de la doctrine des appelans françois; on faisoit réimprimer leurs livres. Le droit canon étoit entièrement changé. On exagéroit les droits des souverains dans l'Eglise, et on finissoit par mettre dans leurs mains toute l'autorité. On ne protégeoit que les écrivains et les maîtres qui favorisoient ce système, dont le résultat n'a pas été de rendre la religion plus florissante en Allemagne. Mais un parti ardent n'en a pas moins suivi ce plan avec la plus imprévoyante vivacité. Stock a la gloire d'avoir contribué plus que personne à ce changement, et d'avoir accrédité à la cour de Marie-Thérèse un esprit différent de celui qui avoit animé si long-temps la maison d'Autriche. Il avoit fait mettre auprès des enfans de cette princesse, pour leur enseigner la religion, un abbé de Terme, qui professoit le jansénisme, et qui s'efforça d'en inspirer les préjugés aux jeunes princes. Stock avoit désigné pour son successeur dans la présidence de la faculté de théologie, l'abbé Wittola. Ses intentions ne furent pas suivies sur ce point; mais le plan qu'il avoit adopté se suivit avec une persévérance dont on a vu les effets dans le corps des *Mémoires*. Van Swieten mourut la même année que Stock; Haën quatre ans après. Celui-ci, plus encore prononcé en faveur du jansénisme, avoit eu le crédit de faire écrire par l'Impératrice au Pape en faveur des évêques d'Utrecht.

— François-Vincent Toussaint, avocat au parlement de Paris, puis professeur d'éloquence à Berlin, étoit né à Paris en 1715. Il se rendit fameux par l'éclat de son livre *des Mœurs*, publié, en 1748, sous le nom de *Panage*, mot grec qui signifie *Toussaint*. Inquiété à ce sujet, il se retira en Prusse, où il composa ses *Eclaircissemens* sur son livre. On lit dans l'ouvrage intitulé : *Mes souvenirs de vingt ans à la cour de Berlin*, par Thiébault, que Toussaint se repentit à la mort d'avoir frondé la religion, exhorta son fils à la pratiquer fidèlement, et eut recours aux consolations et aux secours d'un prêtre catholique. Son livre, qui fit beaucoup de bruit dans le temps, paroît modéré quand on le rapproche des productions subséquentes dont la substance et le ton sont bien autrement en opposition avec la religion. L'abbé Jérôme Richard publia, en 1748, des *Réflexions critiques* sur ce livre. L'abbé de la Chambre a donné aussi des *Lettres sur les Mœurs*.

## 1773.

*15 mai.* — Alban Butler, prêtre catholique anglois, né en 1710, étudia au collége de Douai, et y devint professeur de philosophie et de théologie. Il publia une discussion en forme de lettres sur l'histoire satirique des Papes, d'Archibald Bower, catholique devenu protestant. Il fut ensuite missionnaire dans le Stafford, puis principal du collége Anglois de Saint-Omer, à la mort de l'abbé Talbot, frère du comte de Shrewsbury. Ce fut là qu'il composa ses *Vies des Pères et des Martyrs*, qui ne sont point inférieures à Baillet pour la critique, quoiqu'on en dise dans la *Biographie universelle*, et qui l'emportent sous tous les autres rapports, et ont eu un succès mérité. Butler composa la *Vie de la sœur Marie de la Croix, religieuse angloise;* la *Vie de sir Toby Matthews; Discours sur les vérités sublimes et les devoirs importans du christianisme;* un *Traité de la religion naturelle et révélée*, et des *Sermons*. Ces deux derniers sont

restés manuscrits. Il étoit en relation avec Benoît XIV, Challoner, Lowth, Kennicott, et étoit un des collaborateurs de ce dernier. Charles Butler, son neveu, auteur des *Heures bibliques*, a donné sa *Vie*, en 1799.

*22 août.* — Georges Lyttleton, chancelier de l'échiquier en Angleterre, né en 1709, avoit eu dans sa jeunesse des doutes sur la religion; mais ayant étudié avec soin les écrits pour et contre, il se rendit aux preuves du christianisme. En 1747, il donna ses *Observations sur la conversion et l'apostolat de saint Paul*, que l'abbé Guénée traduisit en françois, en 1754. Le lord anglois y prouve la religion par le seul fait de la conversion et de l'apostolat de saint Paul.

*21 octobre.* — Claude Drouas de Boussey, évêque de Toul depuis 1754, étoit né en 1713. C'étoit un prélat régulier et zélé. Il établit dans son diocèse la fête du sacré Cœur, et adopta des *Institutions philosophiques* composées par l'abbé Parisis, docteur de Sorbonne. Cette philosophie, en 5 vol. in-8°., parut pour la première fois en 1763, et a été réimprimée plusieurs fois. Le 15 août 1772, le prélat adopta encore pour son diocèse des *Instructions sur les fonctions du ministère pastoral*, en 5 vol. in-8°. Cet ouvrage est estimé. M. Drouas étoit, dit-on, vif et ardent, mais il vouloit le bien, et fit des réglemens utiles. Il avoit surtout à cœur l'éducation des jeunes ecclésiastiques, et fonda pour eux le collége de Saint-Claude. *Voyez* le Mandement du chapitre de Toul, du 28 octobre 1773, et l'oraison funèbre du prélat par Pierre-Michel Georgel. Il parut, en 1777, des *Observations sur la philosophie de Toul.* Dans le même temps, le procureur du Roi, à Chartres, dénonça cette *Philosophie*, que l'on enseignoit dans le collége de cette ville. Plusieurs docteurs et professeurs de Paris donnèrent à cette occasion des approbations à l'ouvrage; on voulut faire intervenir le parlement dans cette affaire. Mais les magistrats jugèrent sans doute qu'elle n'étoit pas de leur compétence.

*17 novembre.* — Laurent Angliviel de la Beaumelle, pro-

testant, naquit en Languedoc en 1727, et vécut tour à tour en Danemarck, en Prusse et en France. Il fut mis deux fois à la Bastille, d'abord pour ses *Pensées*, ensuite pour les *Mémoires de Mme. de Maintenon*. La *Suite de la défense de l'Esprit des lois* est plus mauvaise encore que les deux ouvrages précédens. C'est un pamphlet irréligieux, où l'auteur traite fort mal les pères de l'Église. La Beaumelle eut de longs démêlés avec Voltaire, qui témoigne pour lui beaucoup de mépris dans sa *Correspondance*, et qui réussit, dit-on, à lui faire ordonner de se taire. Un si grand apôtre de la tolérance auroit dû, ce semble, souffrir avec plus de calme les injures d'un ennemi, et d'un ennemi si peu considéré. La Beaumelle n'étoit point un bon écrivain. Satirique, emporté, il cherchoit, à ce qu'il paroît, à faire du bruit, et écrivoit pour vivre. Ses *Mémoires de Mme. de Maintenon* sont remplis de détails inexacts, insipides et faux. On peut porter à peu près le même jugement de la *Vie* de cette dame, dont il n'a donné que le premier volume.

*7 décembre.* — Marc-Antoine Trivellato, professeur de théologie à Padoue, est auteur de *Dissertations théologiques; d'Opuscules théologiques;* d'une *Dissertation sur le sacrement de l'Eucharistie;* de *Dissertations sur les Sacremens*, et d'un *Enchiridion sur l'Incarnation;* le tout en latin.

— François-Xavier Manhart, Jésuite, né à Inspruck dans le Tyrol en 1696, et mort à Hall, dans le même pays, est connu par différens ouvrages, dont les principaux sont : *Dissertations théologiques sur le caractère, la naissance, les progrès et les sources de la doctrine sainte*, Augsbourg, 1749; *Idée de Dieu contre l'athéisme de ce siècle*, Augsbourg, 1765, et *Antiquités des chrétiens*, dans la même ville, 1767. Tous ces écrits sont en latin.

— François Picard de Saint-Ardon, docteur de Sorbonne, doyen de Sainte-Croix d'Etampes, né au diocèse de Rodez, est auteur du *Traité sur les moyens de reconnoître la vérité dans l'Eglise*, 1749, que M. Languet recommanda à ses

diocésains par un Mandement; des *Vérités sensibles de la religion;* des *Maximes d'un philosophe chrétien*, et des *Gémissemens d'un solitaire sur les désordres*, 1768.

*Vers ce temps.* — Gilles-François de Beauvais, Jésuite, né en Bretagne en 1693, fut prédicateur du Roi, et composa la *Vie du Père Azevedo;* celle *du Père de Brito;* celle *de M. de Bretigny; Réflexions sur les Epîtres et Evangiles; Considérations et élévations envers Jésus-Christ; Retraite pour les religieuses; Panégyrique de saint Louis;* et *Oraison funèbre de D. Philippe, infant de Parme.*

*Vers ce temps.* — Remi Carré, Bénédictin de Saint-Maur, prieur de Berceleuf, et sacristain de la Celle, naquit au diocèse de Troyes en 1706. Ses écrits sont les *Psaumes dans l'ordre historique, nouvellement traduits sur l'hébreu*, 1742; *le Maître des novices dans l'art de chanter*, 1744; *la Clé des Psaumes*, 1755, et un *Recueil curieux et édifiant sur les cloches*, 1757.

*Vers ce temps.* — Pierre le Clerc, soudiacre du diocèse de Rouen, commença à se faire connoître, en 1733, par un *Acte de révocation de la signature du formulaire, non-seulement quant au fait, mais aussi quant au droit.* Ce premier écart le mena à de plus grands. Il donna dans les illusions d'un parti qui reconnoissoit comme prophète un prêtre nommé Vaillant, et son zèle le conduisit à être enfermé. La solitude exalta encore cette tête ardente. C'étoit, dit-on, un esprit confus, singulier, porté à l'enthousiasme. En 1747, il publia les *Homélies de saint Grégoire, pape, sur Ezéchiel;* en 1750, les *Vies des religieuses de Port-royal*, en 4 vol.; en 1751, les *Mémoires de Walon de Beaupuis*, du moins on les lui attribue. S'étant retiré en Hollande, il donna, à Amsterdam, une nouvelle édition des *Nouvelles ecclésiastiques*, et une du *Journal de Dorsanne*, en 1753. Quelques-uns lui attribuent aussi un *Recueil de neuf écrits contre la thèse de l'abbé de Prades.* En 1756, parut de lui le *Renversement de la religion par les bulles et*

*brefs contre Baïus, Jansénius*, etc. 2 volumes, et en 1758, un *Précis de dénonciation* de ces bulles. Le Clerc n'y reconnoissoit pour écuméniques que les sept premiers conciles généraux, et assaisonnoit ses erreurs d'invectives contre le pape et les évêques. En même temps il tâchoit de se faire des partisans, prêchoit, écrivoit, menaçoit. Ce fut à son sujet que les prêtres d'Utrecht s'assemblèrent en 1763. On lui fit dire qu'il pouvoit se présenter et donner ses défenses; mais il le refusa avec hauteur et publia de nouvelles lettres, attaquant le dogme catholique sur la procession du Saint-Esprit, la primauté du Pape et le concile de Trente, qu'il traitoit d'*assemblée de novateurs*. Sa condamnation à Utrecht ne fit que l'irriter davantage. Il fit paroître, en 1764, un écrit sous ce titre : *Rome redevenue païenne et pire que païenne*, où il l'appeloit une *synagogue de Satan;* plus une *Courte apologie;* et l'*Idée de la vie de M. Witte*. La même année il publia un acte d'appel au concile écuménique, et le 24 mars 1765, un acte contre l'excommunication de l'évêque Van Stiphout. Ces écrits respirent la colère et l'emportement. *Voyez* ce que nous avons dit de lui sous 1763, dans le corps des *Mémoires*. Tel fut l'abîme d'erreurs où l'habitude de mépriser l'autorité entraîna cet appelant. Il ne fit qu'abuser des maximes qu'il entendoit débiter. Il est remarquable qu'il se défendoit à peu près comme avoit fait autrefois Quesnel. Comme lui, il se plaignoit qu'on l'eût condamné sans l'entendre, et l'auteur des *Nouvelles* lui répond, comme on avoit répondu autrefois à Quesnel, que *ce n'est pas sa personne, mais seulement sa doctrine que l'on a condamnée*. Au surplus, nous devons dire que dans ce parti on s'éleva contre ses égaremens. Nous ignorons l'année de sa naissance et celle de sa mort. Un moine réfugié en Hollande, et qui paroissoit penser comme le Clerc, publia aussi des *Observations importantes des frères Jacob et de l'Epiphanie sur la profession de foi de Pie IV*, qui y étoit traitée de *pacte diabolique*.

## 1774.

*8 janvier.* — Jean-Joseph Guyaux, professeur d'Ecriture sainte, président du collége du Pape, et doyen de Saint-Pierre à Louvain, étoit né dans le Brabant en 1684. Il mourut à Louvain, après avoir fondé des bourses pour les pauvres écoliers, et fait des legs considérables aux pauvres. On a de lui, un *Commentaire* latin *sur l'Apocalypse*, où il combat le système que Kerkherdère avoit établi dans sa *Monarchie de Rome païenne*. Il composa des *Leçons sur l'Evangiles, les Actes et les Epîtres des apôtres*, dont Gérard, chanoine de Gand, préparoit une édition. Guyaux coopéra à l'édition de la Bible de Duhamel, Louvain, 1740.

*15 janvier.* — Gaëtan-Marie Trayasa, Théatin, prédicateur, né à Bassano en 1698, et mort à Venise, est connu par une *Histoire critique de la vie d'Arius; Histoire critique de la vie des Hérésiarques; Entretiens sacrés; Préparation à la mort pour les personnes du cloître; Instructions et Règles pour se taire et pour parler, comme il convient, en matières de religion; Carême; Panégyriques*, et *Dictionnaire des prédicateurs*.

*Même jour.* — Pierre-Thomas la Berthonye, Dominicain, né à Toulon en 1708, entra dans la carrière de la prédication, et eut de la réputation, dans ce genre, à Paris et dans la province. Il fit avec succès, dans l'église de Saint-Barthélemi, à Paris, des conférences sur la religion, et l'y défendit tour à tour contre les incrédules et les protestans. Il mourut dans sa patrie, laissant des *Sermons*, en 3 vol., qui contiennent douze *Instructions ou Conférences contre les déistes*. En 1811, on a imprimé un *Supplément* à ses OEuvres. Il renferme, 1°. la *Relation de la conversion et de la mort de M. Bouguer*, de l'Académie des sciences, mort dans les sentimens les plus édifians, le 15 août 1758; 2°. la *Conférence avec un déiste;* 3°. l'*Examen d'un écrit spinosiste;* 4°. deux autres petits écrits.

*16 avril.* — Jean Saas, curé de Darnetal, puis chanoine de Rouen, naquit dans ce diocèse vers 1702. C'étoit un homme laborieux, un bon bibliographe et un critique instruit. On a de lui entr'autres le *Catéchisme de Rouen;* une *Lettre sur le Dictionnaire historique de Ladvocat; Lettres sur l'Encyclopédie,* 1764, 1 vol. in-8°. *Lettres à l'auteur du Supplément du Dictionnaire de Moréri;* une *Notice des manuscrits de l'église de Rouen,* etc. Ces écrits sont courts, mais se recommandent par une bonne critique.

*17 avril.* — Michel-Ange Giacomelli, archevêque de Chalcédoine, chanoine du Vatican, et secrétaire des brefs aux princes, naquit à Pistoie en 1695. Il fut d'abord bibliothécaire du cardinal Fabroni, puis du cardinal Collicola. Il se rendit habile dans la littérature et la critique, et se fit estimer par ses qualités. On lui ôta, sous Clément XIV, sa place de secrétaire des brefs, peut-être parce qu'on connoissoit son attachement aux Jésuites. Ses principaux ouvrages sont une traduction latine du *Commentaire* de Benoît XIV *sur les fêtes de Jésus-Christ et de la sainte Vierge, et sur le sacrifice de la messe;* une traduction italienne des livres de saint Jean-Chrysostôme sur *le sacerdoce;* une *Dissertation sur Paul de Samosate, sa doctrine et son hérésie;* une édition du *Commentaire* de Philon, évêque de Carpathe, *sur le Cantique des cantiques,* et une traduction des *Institutions ecclésiastiques* de Benoît XIV.

*12 mai.* — Alexis Desessarts, théologien appelant, né à Paris en 1687, étoit frère du diacre Poncet. De cinq frères, tous ecclésiastiques, il fut le seul qui consentit à être ordonné prêtre. Il concourut aux ouvrages publiés contre la bulle en 1713 et en 1714. C'étoit chez lui que se tenoient souvent les conférences où Boursier, d'Etémare, Boulenois et autres formoient leurs plans, et rédigeoient leurs écrits. La maison des frères Desessarts étoit ouverte à tous les réfugiés de la province. Ils y envoyoient des bulletins à la main, qui furent le premier germe des *Nouvelles ecclésiasti-*

*ques*. Alexis entra dans les querelles de ce temps-là, et écrivit en faveur du *figurisme* et contre l'abbé Debonnaire. Ses principaux écrits sont, *Défense du sentiment des SS. Pères sur le retour futur d'Elie et sur la véritable intelligence des Ecritures*, et la *Suite de cette Défense*, 1737 et 1740, 3 vol. in-12; *Examen du sentiment des Pères sur la durée des siècles*, 1739, in-12; *Dissertation où l'on prouve que saint Paul n'enseigne pas que le mariage puisse être rompu lorsqu'une des parties embrasse la religion chrétienne*. Elle fut mise à l'index le 6 septembre 1759, et ne fut pas approuvée dans le parti même de l'auteur. Desessarts combattit aussi Petitpied lors des disputes sur la confiance et la crainte, ou plutôt sur les vertus théologales; car la controverse avoit changé d'objet, et ce fut le troisième état de cette dispute, dans laquelle Desessarts donna, *Difficultés proposées au sujet d'un dernier éclaircissement sur les vertus théologales*, 1741; (La *Réponse* de Petitpied, datée du 5 février 1742, fut mise à l'index par décret du 11 septembre 1750.) *Doctrine de saint Thomas sur l'objet et la distinction des vertus théologales*, 1742, et *Défense de cet écrit*, 1743.

*24 juin*. — Thomas Amory, ministre presbytérien anglois, né en 1701, se distingua comme prédicateur et comme partisan de la tolérance la plus étendue. Il étoit opposé au calvinisme rigide. Il ne devint cependant point socinien, comme la plupart de ses confrères, et il ne rejeta point, comme eux, l'évidence naturelle d'une vie à venir, ni la notion d'un état séparé. Ses ouvrages sont des *Sermons;* quelques Traités de religion; la *Vie de Chandler*, et celle *de Benson*.

*29 juin*. — Zacharie Pearce, évêque anglican de Rochester, né à Londres en 1690, écrivit quatre petites brochures contre Woolston, en 1729, et quelques lettres contre Middleton à l'occasion de sa lettre à Waterland. Son système sur la Cène est conforme à celui d'Hoadly, et ses Commentaires sur l'Ecriture sainte ne déplaisent pas aux sociniens.

*1.o juillet*. — Louis-François-Gabriel d'Orléans de la Motte,

évêque d'Amiens, né à Carpentras en 1683, fut d'abord chanoine de cette ville, puis grand-vicaire d'Arles. C'est en cette qualité qu'il assista au concile d'Embrun. On le chargea ensuite de remplacer M. de Saléon en qualité d'administrateur du diocèse de Sénez. Devenu évêque d'Amiens en 1733, son zèle et sa piété l'y firent généralement estimer. Il prit part aux démarches de plusieurs de ses plus vertueux collègues lors des troubles de l'Eglise, et adhéra entr'autres à celles de M. de Beaumont, archevêque de Paris; et il paroît que s'il n'éprouva point les disgrâces que cette conduite attira à d'autres évêques, il en fut redevable à la protection déclarée de la Reine, du Dauphin et de Mesdames, qui professoient pour lui une estime particulière. Il étoit le conseil de plusieurs personnes de piété, et a laissé des *Lettres* qui contiennent des maximes et des avis pour la vie spirituelle. L'abbé Proyart a donné sa *Vie*.

*13 juillet.* — Charles Frey de Neuville, Jésuite, né à Coutances en 1693, commença à prêcher en 1736, et se fit une réputation dans ce genre. Considéré pour son caractère et son talent, il obtint de rester en France, quoiqu'il n'eût pas prêté les sermens, et les parlemens consentirent pour cette seule fois à faire fléchir leur sévérité. Il mourut à Saint-Germain-en-Laye, laissant des sermons qu'on a imprimés en 8 vol. Ils sont bien écrits, mais le style en paroît redoutant et apprêté. Ils furent publiés, en 1776, par ses anciens confrères, Querbeuf et May. On lui attribue des *Observations sur l'institut des Jésuites*. Il avoit un frère, Pierre-Claude Frey de Neuville, Jésuite comme lui, né en 1692, et mort à Rennes en 1773, de qui on a des sermons imprimés à Rouen en 1778. Il ne faut pas les confondre, comme l'a fait la *France littéraire*, avec Anne-Joseph de la Neuville, aussi Jésuite, qui travailla au recueil des *Lettres édifiantes*, et publia la *Vie de saint François Regis*, et la *Morale du nouveau Testament avec des réflexions pour tous les jours de l'année*, en 4 vol.

*4 août.* — Christophe Coudrette, théologien appelant, né à Paris en 1701, étoit disciple et ami de Boursier, qui lui transmit son zèle et son ardeur. L'abbé Pucelle l'appeloit son *aide de camp*. Coudrette se fit enfermer deux fois; en 1735, parce qu'il fournissoit aux *Nouvelles* les détails de tout ce qui se passoit au parlement, et en 1738, parce qu'il avoit colporté chez les curés de Paris un projet d'opposition à la bulle de canonisation de saint Vincent-de-Paul. Il se fit aussi écrivain, et composa une *Dissertation sur les bulles contre Baïus;* une *Dissertation théologique sur les loteries;* l'*Histoire et analyse du livre de l'action de Dieu*, de Boursier, avec diverses pièces; des *Mémoires pour servir à l'Histoire générale des Jésuites; Idée générale des vices de leur institut.* Il perdit la vue à force, dit-on, d'avoir travaillé à son *Histoire générale* des Jésuites; triste récompense de son zèle.

*14 septembre.* — Bonaventure Giraudeau, Jésuite, né en Poitou en 1697, est auteur d'une *Pratique* latine *de l'hébreu*, où il suit le système de Masclef avec quelques légères différences; des *Histoires et paraboles du P. Bonaventure*, et de l'*Evangile médité et distribué pour tous les jours de l'année.* Ce dernier ouvrage fut publié, en 12 vol., par l'abbé Duquesne. *Voyez* l'article de celui-ci, 1791.

*25 décembre.* — Claude Boudet, chanoine de Saint-Antoine, né à Lyon, est auteur de la traduction de *la Vraie sagesse*, de Segneri, 1744, et de la *Vie de M. de Bernex*, évêque de Genève, 1751. Il a traduit aussi le discours latin de le Roi contre Rousseau.

— Charles-Jean Bertin, évêque de Vannes, né à Périgueux en 1712, sacré évêque en 1746, prit part aux mesures de ses collègues lors des refus de sacremens et des Jésuites, et montra du zèle pour les intérêts et les droits de l'Eglise. Il étoit pieux, édifiant, assidu dans son diocèse, et malgré la faveur de son frère à la cour, il n'avoit d'autre bénéfice que son évêché. Le parlement de Rennes le con-

damna, en 1754, à 6000 livres d'amende. Peu après son revenu fut saisi au sujet d'un refus de service fait à Carnac. Il y eut à cet égard arrêts sur arrêts, et l'évêque soutint cette épreuve avec fermeté. Il assista aux conférences tenues en 1749 sur l'*Instruction pastorale* de l'archevêque de Tours, et à celles de 1753 sur le livre de Berruyer.

## 1775.

*2 février.* — Jean-Bernard-Marie de Rubeis, Dominicain, né à Friuli vers 1687, et mort à Venise, fut à la fois théologien, historien, antiquaire et érudit. Ses écrits annoncent beaucoup de recherches. Ce sont : *de la Fable que saint Thomas ait été Bénédictin*, 1724; *de la Sentence de condamnation contre Acace*, 1729; *du Schisme de l'église d'Aquilée; Monumens de l'église d'Aquilée*, 1740; une édition des *OEuvres théologiques de saint Thomas d'Aquin*, 1745–1760, 28 vol. in-4°.; *Dissertations sur les actions, les écrits et la doctrine de saint Thomas; de l'Histoire de la congrégation de Salomoni; Vie de Grégoire de Chypre, patriarche de Constantinople; des Actions, des Ecrits et de la Doctrine de Théophylacte, archevêque de Bulgarie; Traité théologique sur le péché originel*, 1757; *de la Charité*. Les écrits de ce savant religieux sont tous en latin.

*3 février.* — Horace Stefanucci, Jésuite, né à Anagni en 1706, vécut à Rome où il fut professeur de droit canon au collége Germanique, théologien et confesseur du cardinal Jean-François Albani, et du cardinal duc d'Yorck. Ce dernier le chargea de la rédaction des Actes du synode qu'il avoit tenu, en 1763, à Frascati, dont il étoit évêque. Stefanucci les publia en 2 vol. in-4°. Il est de plus auteur de la *Vie de sainte Febronia;* d'une *Dissertation sur la célébration des Messes;* d'une autre *sur les appels au saint Siége*, 1768; et d'autres dissertations inédites, dont une sous ce titre, *de l'Election simoniaque*, contribua peut-être, dit-on, à son emprisonnement. Il fut arrêté, en 1773, avec son gé-

néral et plusieurs autres de ses confrères, et mis au château Saint-Ange, où il mourut.

*5 février.* — Eusèbe Amort, chanoine-régulier de Saint-Augustin, et doyen de Pollingen, naquit en Bavière en 1692. Il suivit à Rome le cardinal Lercari. De retour dans sa patrie, il fit paroître quelques écrits, *Philosophia Pollingana*, Augsbourg, 1730; un *Traité des indulgences;* un *Supplément au Dictionnaire des cas de conscience*, de Pontas; des *Règles tirées de l'Ecriture, des conciles et des Pères sur les apparitions et les révélations*, et une *Dissertation sur l'auteur de l'Imitation*, qu'il croyoit être d'à Kempis. Ce théologien étoit laborieux et estimé. Feller met sa mort au 25 novembre de cette année.

*7 avril.* — Philippe Vicaire, docteur et professeur en théologie à Caen, et curé de Saint-Pierre de cette ville, naquit en 1689. Il fut inquiété plusieurs fois par suite de son zèle lors des troubles de l'Eglise, et mandé au parlement de Rouen. Il travailla à la conversion des protestans, et est auteur des *Demandes d'un protestant à un curé avec les réponses*, et d'une *Exposition fidèle et preuves solides de la doctrine catholique adressées aux protestans.*

*15 avril.* — Pierre-Etienne Gourlin, prêtre appelant et bachelier en théologie, étoit né à Paris en 1695. Elève du docteur Boursier, il lui succéda dans la tâche de composer des écrits pour les évêques et les curés qui lui en demandoient, et peut-être pour ceux qui ne lui en demandoient pas. Son premier ouvrage en ce genre fut un *Mémoire* pour des prêtres du diocèse de Sens contre l'*Instruction pastorale* de M. Languet, du 15 août 1731. C'étoit alors l'usage d'exciter les curés à réclamer contre la doctrine de leurs évêques. Ce *Mémoire*, publié en 1732, fut suivi d'un second, publié de 1742 à 1755, en 2 vol. in-4°. Gourlin interrompit quelque temps ce travail, par l'ordre de Boursier, pour composer l'*Instruction pastorale sur la justice chrétienne*, publiée en 1749, sous le nom de M. de Rastignac. Depuis il donna successivement

cessivement *les Appelans justifiés; Observations sur la thèse de Prades;* cinq *Lettres aux éditeurs des OEuvres posthumes de Petitpied*, 1756; *Examen des Réflexions sur la foi adressées à M. l'archevêque de Paris*, 1762; *Lettres à un duc et pair sur l'Instruction pastorale* de ce prélat, du 28 octobre 1763; *Requête* contre les Actes de 1765, etc. Nous avons vu qu'il fut auteur de l'*Instruction pastorale*, publiée par M. de Fitz-James contre Hardouin et Berruyer en 1760, 7 vol. Il le fut aussi de l'*Ordonnance* du même au sujet des *Assertions*, et des écrits faits pour la défense de cette pièce, et en 1769, il donna les *OEuvres posthumes* de cet évêque, en 2 vol. du moins il les annonça ainsi; mais il y avoit sans doute ici quelque restriction mentale; car ces *OEuvres posthumes* étoient de l'éditeur même. C'étoit encore Gourlin qui rédigeoit ce qui parut sous le nom de M. de Beauteville, évêque d'Alais, dont il avoit gagné le grand-vicaire de confiance, et dont, par ce moyen, il dirigea les démarches, comme il avoit dirigé celles de M. de Fitz-James. Le même fut éditeur du *Traité de la nature de l'ame et de l'origine de ses connoissances*, par Roche, contre le système de Locke. Enfin il est auteur de l'*Institution et instruction chrétienne*, dite le *Catéchisme de Naples*, et dédiée à la reine des Deux-Siciles, 3 vol. in-12, ouvrage particulièrement cher aux appelans, parce que leurs maximes y sont développées avec une préférence et une affectation marquées. Gourlin fut administré à la mort en vertu d'un arrêt du parlement. Il présidoit aux *Nouvelles ecclésiastiques*, et a même eu part, dit-on, à tous les écrits sortis de son parti dans les trente dernières années de sa vie.

*3 juin.* — Jean Gaétan Bottari, prélat romain, garde de la bibliothèque du Vatican, consulteur de l'Index, né à Florence en 1689, fut critique, érudit et antiquaire habile. Il est auteur de plusieurs dissertations dans ce genre, et étoit, dit-on, estimé de Benoît XIV. On ne cite de lui, sur les matières ecclésiastiques, que quelques traductions d'ouvrages

françois qu'il fit ou fit faire, et deux ou trois écrits contre les Jésuites, dont il n'étoit pas l'ami.

*2 septembre.* — Antoine Touron, Dominicain, né en Languedoc en 1686, mort à Paris, est auteur de la *Vie de saint Thomas d'Aquin;* de celle *de saint Dominique;* de l'*Histoire des hommes illustres* de son ordre, en 6 vol. de *la Providence, traité historique*, 1752; de *la Main de Dieu sur les incrédules*, 1756, 3 vol. du *Parallèle de l'incrédule et du vrai fidèle*, 1750; de la *Vie et l'esprit de saint Charles-Borromée*, 1761, 3 vol. et de l'*Amérique chrétienne.*

*6 septembre.* — Jean-Baptiste Bullet, doyen de l'Université de Besançon, professeur en théologie de cette ville, étoit né en 1699. Il étoit à la fois théologien et érudit, et a exercé sa critique sur plusieurs matières. Nous citerons de lui *de Apostolicâ Ecclesiæ gallicanæ origine*, 1752, pour prouver que les Apôtres ont prêché dans les Gaules; l'*Histoire de l'établissement du christianisme tirée des seuls auteurs juifs et païens*, 1764, in-4°. savant ouvrage qui a quelque rapport avec ceux de Pezron, de Colonia et de Lardner sur le même sujet, et que l'on vient de réimprimer; l'*Existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature;* les *Réponses critiques aux difficultés des incrédules contre divers endroits des livres saints*, 3 vol. ouvrage estimé et digne de l'être; il y en a une suite par l'abbé Moise, etc. L'abbé Bullet mérite un nom distingué parmi les apologistes de la religion dans le XVIII^e^. siècle. Il vécut dans la retraite, et ne fit parler en sa faveur que ses talens et ses connoissances.

*12 octobre.* — François-Dominique Méganck, doyen du chapitre d'Utrecht, né à Menin en 1683, étudia à Louvain, et passa en Hollande en 1713. Il fit ses premiers armes sous Van Erkel, et donna deux petits écrits, savoir, une défense des propositions condamnées par la bulle *Unigenitus*, et une réfutation d'un *Traité du schisme*, publié par ordre du cardinal d'Alsace. En 1727, Barchman fit

Méganck pasteur à Leyde. C'est à cette époque que celui-ci entra si vivement dans la dispute qui eut lieu en Hollande sur le prêt. Il se déclara pour les contrats et les rentes usités en ce pays. Le clergé d'Utrecht souffroit impatiemment que les appelans françois vinssent les troubler dans leurs pratiques. Méganck se joignit à cet égard à Broedersen, Cinck, Vivien, Valkenburg. Il composa une *Défense des contrats de rente rachetables des deux côtés*, 1730; une *Suite* de cette défense, 1731, et des *Remarques sur une lettre de l'évêque de Montpellier à Van Erkel contre le prêt*, 1741. Ces écrits, dans lesquels il attaquoit assez vivement le Gros, Poncet, et les autres adversaires du prêt, ne l'empêchèrent pas de succéder à Broedersen, en qualité de doyen du chapitre d'Utrecht. Il joua un rôle au concile de 1763, y fit plusieurs rapports, et publia une *Lettre sur la primauté de saint Pierre et de ses successeurs*, 191 pages in-12. L'auteur y prouve, contre le Clerc, que cette primauté est non-seulement d'honneur, mais de juridiction, et qu'elle est d'institution divine. Reste à savoir comment Méganck concilioit cette doctrine avec sa conduite et celle de son église; c'est un problème qu'il ne nous a pas expliqué. Sa lettre et son rapport ont été attaqués dans un traité publié en 1769, en latin et en françois, sous le titre *de la Primauté du Pape*, in-4°. 207 pages, dont l'auteur, le P. Pinel, anciennement de l'Oratoire, soutenoit que saint Pierre n'a aucune autorité sur les autres apôtres, que la succession particulière et exclusive des Papes à saint Pierre est une chimère, et que leur primauté n'est ni divine ni de juridiction. Il promettoit d'attaquer aussi le décret de l'assemblée d'Utrecht touchant la supériorité des évêques sur les prêtres. Il y a lieu de croire qu'il n'a pu exécuter ce projet, étant mort vers ce même temps (1).

(1) Pinel, originaire d'Amérique, étoit entré dans l'Oratoire, et professa les classes dans les colléges suivant l'usage de ce corps. Il rem-

*19 octobre.* — David Durell, docteur en théologie, anglican, naquit à Jersey en 1728, et étudia à Oxford. Il s'attacha à la littérature biblique, et apprit les langues orientales. Il publia, en 1763, son premier ouvrage sur le texte hébraïque, et en 1772, des *Remarques critiques sur Job, sur les Psaumes*, et sur quelques autres parties de l'Ecriture.

---

plissoit les fonctions de régent de troisième à Juilly, en 1732, et c'étoit à lui qu'étoit adressée la lettre de Duguet, du 9 février de cette année, contre l'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques*. En 1736, il étoit à Vendôme, et la même gazette loue sa *tendre et solide piété*, qui le portoit à faire des instructions aux domestiques et aux enfans, et à leur distribuer des livres. Il eut ordre de cesser ces instructions. En 1746, lorsqu'on fit recevoir le formulaire et la constitution dans l'Oratoire, le P. Pinel, car on croit qu'il étoit alors prêtre, protesta, le 30 août, contre ces actes, et quitta son corps. La délicatesse de sa conscience ne lui permettoit pas de se souiller par une signature qu'il regardoit comme une véritable prévarication. Il étoit riche, il vécut dans le monde avec plus de liberté. Peut-être étoit-il déjà infatué des illusions du millénarisme et des convulsions. On le regarde comme le fondateur d'une classe de convulsionnaires qui dominoient principalement à Lyon, à Mâcon, à Saumur et dans le midi. Il avoit avec lui une sœur Brigitte, qu'il avoit enlevée du grand hôpital de Paris, et qui joua un rôle dans l'*œuvre*. L'illusion, le scandale et l'impiété présidoient à leurs prétendues prophéties. Pinel s'efforça de leur donner quelque couleur par l'écrit intitulé : *Horoscope des temps*, ou *Conjectures sur l'avenir*. Nous n'avons point vu cet écrit, qu'on dit curieux. Cet appelant couroit de province en province, débitant d'absurdes prophéties, annonçant Elie, le retour des Juifs, etc. La mort le surprit au milieu de ces folies, auxquelles il joignoit des scandales de plus d'une sorte. Il finit ses jours dans un village, sans aucune espèce de secours, et laissa la moitié de sa fortune à la convulsionnaire Brigitte, qui abandonna bientôt l'*œuvre*, et rentra dans son hôpital. Une si triste fin ne détrompa point les sectateurs insensés de Pinel. On dit qu'ils lui rendoient encore un culte, et qu'ils attendoient sa résurrection. *Voyez* la *Notion de l'œuvre des convulsions*: (par le P. Crêpe, Jacobin, Lyon, 1788.)

## 1776.

*25 mars.* — Jean-Louis du Buisson de Beauteville, évêque d'Alais, naquit dans le Rouergue en 1708. Il fut d'abord chanoine et grand-vicaire de Mirepoix, puis député du second ordre à l'assemblée du clergé de 1755, où il opina du côté des *Feuillans;* ce qui le fit nommer évêque d'Alais. Le 16 avril 1764, il donna une ordonnance sur les *Extraits des assertions.* La manière dont il s'y expliquoit sur ce recueil et sur les Jésuites, n'étoit guère conforme à celle de ses autres collègues, qui manifestèrent le plus grand mécontentement. M. de Brancas, archevêque d'Aix, en porta ses plaintes à l'évêque. Il se croyoit d'autant plus fondé à s'élever contre l'ordonnance, qu'elle avoit été imprimée à Aix. Les deux prélats s'écrivirent à ce sujet. Le 19 décembre 1764, Clément XIII adressa à l'évêque d'Alais un bref pour blâmer sa conduite. Ce bref fut condamné au feu par le parlement d'Aix, qui avoit sans doute à cœur de concilier au saint Siége la vénération des peuples. Dans les assemblées provinciales du clergé, qui se tinrent peu après, tous les membres des deux ordres s'expliquèrent fortement contre M. de Beauteville. Les évêques déclarèrent unanimement qu'ils n'avoient point été consultés par ce prélat, quoiqu'il assurât en avoir consulté plusieurs. Son ordonnance fut déférée à l'assemblée du clergé, dont il ne voulut point reconnoître la compétence, parce que, disoit-il, *on ne transigeoit point sur la foi.* Il protesta. L'assemblée de 1765, de son côté, arrêta de demander au Roi la tenue du concile de Narbonne; ce qui n'eut pas de suite. Il ne paroît pas que M. de Beauteville eût réussi à faire prévaloir ses sentimens parmi son clergé. Plusieurs de ses prêtres se déclarèrent contre lui dans sa querelle avec M. de Brancas, et dès qu'il fut mort, la signature du formulaire fut rétablie par les grands-vicaires du chapitre, et quelques sujets, que l'on regardoit comme dangereux, éloignés. On est étonné que

malgré la sévérité de ses principes, cet évêque eût deux abbayes outre son évêché. On dit dans la *Biographie universelle* qu'il fut en correspondance avec Clément XIV sur les moyens de terminer les divisions de l'Eglise de France. Je ne sais si l'auteur de cet article étoit bien instruit sur ce point. Il se trompe sur plusieurs circonstances dans le récit de cette dispute, et donne tout l'avantage à l'évêque qu'il appelle un *savant* prélat. On ne voit pas quels ouvrages le prélat a laissés comme preuves de sa *science*. Il se laissa conduire par un abbé Lanot, ami de Gourlin, et c'est de celui-ci qu'étoient et l'*Ordonnance sur les assertions*, et les écrits publiés pour la défendre.

*20 avril.* — Constantin Rotigni, Bénédictin du Mont-Cassin, naquit dans le Bergamasc en 1696. Après avoir étudié sous le savant Benoît Bacchini, il professa successivement la philosophie, la théologie et le droit canon. On l'élut abbé et visiteur général des provinces Cisalpines; mais il se démit de ses fonctions. Ses ouvrages sont, *Lettres critiques sur les canons apostoliques;* l'*Esprit de l'Eglise dans l'usage des Psaumes*, 2 vol. 1750; *Paraphrases des hymnes et des cantiques; de la Nécessité de l'amour de Dieu dans le sacrement de pénitence*, 1750; (Il défendit cet écrit contre une critique de Zaccaria.) traduction de l'*Instruction pastorale* de l'archevêque de Tours *sur la justice chrétienne; Recueil d'opuscules spirituels; la Concorde évangélique de la passion.* Rotigni écrivit contre Berruyer, traduisit la Genèse de Duguet, et laissa plusieurs manuscrits. On dit qu'il n'étoit pas exempt de préventions.

*25 août.* — David Hume, philosophe écossois, né à Edimbourg en 1711, est un des déistes anglois de ce siècle qui ont mis le plus de subtilité dans leurs attaques contre le christianisme. Doué d'un esprit fin, et porté aux spéculations métaphysiques, il les dirigea contre la religion. Sa première production fut le *Traité sur la nature humaine*, qui parut en 1737, et qui, dit l'auteur lui-même,

*tomba au sortir de la presse, et mourut en naissant, sans avoir même excité un murmure parmi les dévots.* Ses *Recherches sur l'entendement humain* ne furent pas plus heureuses, les esprits étant alors occupés en Angleterre de la *Libre recherche* de Middleton, et de la controverse excitée à ce sujet. Hume se plaint avec quelque dépit dans ses *Mémoires* d'un accueil si injuste. Il sut bien trouver le moyen de se faire remarquer. Ses *Essais philosophiques* étoient assez hardis pour piquer la curiosité. Il y accumula les difficultés et les objections contre les dogmes du christianisme. Telle est la bonne foi de Hume qu'il prétend que les miracles du diacre Pâris surpassent en autorité ceux de Jésus-Christ, et qu'ils n'ont jamais été contestés, et il renvoie son lecteur au méprisable recueil de Montgeron. En 1752, Hume donna ses *Recherches sur les principes de morale*, où il mettoit la vertu dans l'approbation générale; maxime digne d'un homme dont le caractère dominant et avoué étoit l'amour propre. On ne sera pas moins étonné de le voir compter au nombre des vertus, l'esprit, l'éloquence, le goût et même la force du corps. Une des plus célèbres productions de Hume, et la seule qui ait conservé de la renommée, du moins hors de son pays, est son *Histoire d'Angleterre*, quoiqu'elle ne soit ni exacte ni impartiale. Hume n'y déguise pas son mépris pour toutes les religions. Plusieurs de ses compatriotes parlent avec assez peu d'estime de ses productions historiques, entr'autres Belsham et les auteurs du *Nouveau registre annuel*. Ils le regardent comme une autorité fort suspecte. Hume ne fut pas content de l'accueil qu'on fit à son *Histoire naturelle de la religion*. On publia après sa mort ses *Dialogues sur la religion naturelle*, et l'*Essai sur le suicide*. Ce dernier contient les principes les plus pernicieux, exposés sous la forme la plus grossière. C'est un véritable délit contre la société. Hume fut lié avec les principaux philosophes françois, fit plusieurs voyages à Paris, et fut admis dans la société de M^me^. Geoffrin et dans celle du baron d'Holbach.

Il y connut Diderot, d'Alembert, Helvétius, Grimm (1), et eut des relations avec Rousseau qu'il attira en Angleterre, et qu'il accusa ensuite d'ingratitude. Il paroît en effet que les torts étoient du côté du philosophe génevois, né défiant et soupçonneux. Hume fit paroître, à ce sujet, une longue apologie de sa conduite. Plusieurs théologiens anglicans ont répondu à ses écrits irréligieux, entr'autres Beattie, Rutherforth, Adams, Warburton et Horne. Leland a consacré six lettres de son *Examen des déistes* à exposer et à confondre les diverses parties du système de Hume. Il relève sa mauvaise foi, et fait bien ressortir ses artifices. Hume est en effet un des écrivains incrédules les plus dangereux. Il attaque rarement de front. Il pose des principes, et laisse tirer les conséquences. Sa métaphysique subtile tend à miner la religion. Il affecte beaucoup de calme et d'impartialité; mais en y regardant de près on voit son but, et on s'aperçoit que son sang froid cache beaucoup de malice.

*16 octobre.* — Pierre-François Le Courrayer, d'abord chanoine-régulier de Sainte-Geneviève, appelant, puis réfugié en Angleterre, naquit à Rouen en 1681. Sa *Dissertation sur la validité des ordinations anglicanes* fut l'occasion de sa défection. Il se retira en Angleterre où il étoit appelé par l'archevêque Wake, et fut créé docteur en théologie à Oxford. Il publia dans ce pays une *Relation* de ses sentimens, qui n'étoit pas propre à le justifier. Depuis il donna une nouvelle *Traduction de l'Histoire du concile de Trente de Fra-Paolo*, et celle *de l'Histoire de la réformation de Sleidan*. Nous avons cité ailleurs son *Testament*, du 3 février 1774, et sa *Déclaration*, composée en 1767. Il y est entièrement socinien, n'admettant ni la Trinité, ni l'Incarnation, ni le péché originel, ni aucun mystère. *Voyez* dans le corps

(1) Grimm parle souvent de lui dans sa *Correspondance*. *Je n'ai qu'un grief contre lui*, dit-il, *c'est d'aimer trop le paradoxe, ce qui le fait déraisonner quelquefois.* Ire. partie, tome Ier.

des *Mémoires*, sous 1727. On lui attribue une édition d'un recueil de *Lettres spirituelles* de Quesnel, publié en 1721. Cet appelant avoit fait du chemin, et avoit poussé jusqu'aux dernières extrémités la doctrine du jugement privé.

— Benoît Sinsart, Bénédictin de Saint-Vannes, abbé de Munster, né à Sedan en 1696, est auteur des ouvrages suivans : *les Véritables sentimens de saint Augustin sur la grâce et son accord avec la liberté*, 1739, in-8°. *la Vérité de la religion catholique démontrée contre les protestans*, 1746, in-12; *Défense du dogme catholique sur l'éternité des peines*, 1748, in-8°. *Chrétiens nouveaux*, 1754. *La France littéraire* le cite encore comme auteur de l'*Essai sur l'accord de la foi et de la raison touchant l'Eucharistie*, 1748, in-8°.

## 1777.

*4 avril.* — Guillaume de Villefroy, docteur en théologie, professeur d'hébreu au collége royal, abbé de Blasimont, naquit en 1690. Il fut secrétaire du duc d'Orléans, mort à Sainte-Geneviève. C'étoit un savant laborieux. Il est auteur d'un système particulier pour l'interprétation de l'Ecriture, et il le développa dans les *Lettres de l'abbé de *** à ses élèves pour servir d'introduction à l'intelligence des divines Ecritures*, 1751, 2 vol. in-12. Il avoit proposé de former des disciples dans différentes communautés. Son offre ne fut acceptée que par les Capucins de la rue Saint-Honoré. L'abbé de Villefroy y eut pour principaux disciples les pères Louis de Poix, Jérôme d'Arras et Séraphin de Paris. Ce dernier, né à Issoudun en 1712, et connu dans le monde sous le nom de M. Heurtault, avoit été lieutenant-général au bailliage de sa patrie. Tous les trois publièrent, en 1755, les *Principes discutés pour servir à l'intelligence des livres prophétiques*, 15 vol. in-12. Ils défendirent le système de leur maître, qui n'a pas réuni tous les suffrages. On l'a accusé de trop de hardiesse, et on a craint qu'il ne tendît à affoiblir l'autorité de l'Ecriture. Besoigne, Ladvocat, Houbigant,

le Roy, s'élevèrent contre sa méthode. *Voyez* leurs articles. Il parut aussi des *Réflexions critiques* de Dupuis, 1755. Villefroy traduisit de l'arménien en latin l'*Eloge de saint Grégoire l'illuminateur*.

*14 avril.* — Jean-Benoît Mittarelli, Camaldule, abbé général de son ordre en 1764, naquit à Venise en 1708, et se fit un nom par son érudition. Ses *Annales des Camaldules depuis 907 jusqu'en 1764*, Venise, 1773, 9 vol. in-folio, sont pleines des plus savantes recherches. Mittarelli y avoit pris Mabillon pour modèle. Il avoit formé dans son monastère de Saint-Michel de Murano, une collection de manuscrits, dont il composa une notice publiée après sa mort. Il mourut dans ce couvent, dont il étoit abbé. Le savant Costadoni étoit son ami, et l'aida dans ses travaux.

*21 août.* — Simon Hervieu de la Boissière, prêtre, né à Bernay en 1707, et mort à Paris, est auteur du *Préservatif contre les faux principes de Mongeron*, 1750; d'un *Traité des miracles*, 1763, 2 vol.; d'un *Traité de l'esprit prophétique*, 1767; d'une *Défense du Traité des miracles*, contre quinze lettres, 1769, in-12; des *Contradictions de la Philosophie de la nature*, de Delisle de Sales, 1776, et *de la Vérité et des devoirs qu'elle nous impose*, 1777. On publia, en 1780, un ouvrage posthume de lui : *Double hommage que la vérité exige par rapport aux contestations présentes*, 1 vol. Ces derniers écrits annoncent un homme livré au parti appelant. Il ne faut pas le confondre avec Joseph de la Fontaine de la Boissière, prêtre de l'Oratoire, né à Dieppe, et mort à Paris en 1732, qui a laissé des Sermons en 6 vol.

*1er. septembre.* — Pierre le Coq, supérieur-général des Eudistes, naquit près Caen en 1728. Etant entré de bonne heure dans cette congrégation, il y enseigna la théologie, et fut supérieur du séminaire de Rennes, puis de celui de Rouen, et supérieur-général en 1775. On a de lui plusieurs traités de morale, une *Dissertation théologique sur l'usure du prêt de commerce et sur les trois contrats*, 1767; *Remar-*

*ques sur le Traité de l'usure et des intérêts*, 1775; *Traité de l'état des personnes; Traité des actions; Traité des différentes espèces de biens*, et des *Lettres sur quelques points de la discipline ecclésiastique*. Ces ouvrages parurent anonymes.

*5 octobre.* — Balthasar-Marie Remondini, évêque de Zante et de Cefalonie, naquit à Bassano en 1698, et professa l'éloquence au séminaire de Vicence. Devenu évêque, en 1736, il se distingua par son zèle, ses libéralités et ses travaux. Il publia des *Discours ou instructions chrétiennes sur le prêt; sur les antiquités de Zante; Sermons des moines de Saint-Marc*, et laissa des sermons, instructions et dissertations inédites.

*12 décembre.* — Albert Haller, célèbre médecin, né à Berne en 1708, se distingua comme naturaliste et comme physiologiste. Il fut quelque temps professeur à Gottingue, puis il revint dans sa patrie, où il publia la plus grande partie de ses ouvrages. Ami de Gessner et de Bonnet de Genève, il étoit attaché à la révélation, et la défendit plusieurs fois. Il composa, en allemand, des *Lettres à sa fille sur la vérité de la révélation*, et en 1775, des *Lettres*, dans la même langue, *sur les efforts de quelques libres-penseurs encore vivans contre la révélation*. Il les y traite avec sévérité. Feller lui reproche néanmoins son épître à Stœhelin sur la fausseté des vertus humaines, où il dit que Haller fronde les principes de religion et de morale. Il ajoute que peut-être cette lettre est-elle un ouvrage de jeunesse, suffisamment rétracté par les *Lettres* sur les incrédules. Haller jouissoit d'une grande considération dans toute l'Europe. Il la devoit à ses grandes connoissances, à la gravité de ses mœurs, et à l'utilité reconnue de ses travaux. *Ses Découvertes sur l'irritabilité*, dit le marquis de Condorcet, *furent pour M. de Haller l'occasion d'un chagrin très-vif. La Mettrie fit de cette propriété de la matière animée le fondement d'un système de matérialisme, et il trouva plaisant de dédier son livre à*

*M. de Haller, et de dire que c'étoit à lui qu'il devoit la connoissance des grandes vérités que ce livre contenoit. M. de Haller étoit sincèrement attaché dès l'enfance à la religion. Il regarda comme une insulte grave cette plaisanterie de La Mettrie, et vit avec horreur qu'on le dénonçoit à l'Europe comme un fauteur du matérialisme, ou du moins comme l'inventeur des principes qui y servoient de base. Le respect qu'il avoit témoigné constamment pour le christianisme dans tous ses ouvrages, sa vie si conforme aux préceptes de l'Evangile, ne le rassurèrent point contre cette accusation. Il s'en plaignit amèrement. La Mettrie soutint le même ton dans ses réponses, et M. de Haller étoit prêt à publier une réfutation très-sérieuse et très-longue de ces réponses, lorsqu'il apprit à la fois la mort de son adversaire, et que trompé par un excès de délicatesse louable sans doute, lui seul avoit été la dupe du ton plaisamment sérieux que La Mettrie avoit pris.* (Eloge de Haller, par Condorcet, dans l'édition de ses Œuvres, 1804, Brunswick, chez Wieveg, tom. I, pag. 393.) Condorcet lui reproche, dans ce même éloge, d'avoir porté la sévérité des mœurs jusqu'au rigorisme, et d'avoir cru la religion ou la morale intéressées dans les opinions des philosophes sur la formation des êtres organisés.

*21 décembre.* — Ferdinand Mingarelli, Camaldule, consulteur de l'Index, professeur de théologie à Florence, naquit à Bologne en 1724. Il fut appelé à Malte avec Costaguti pour y fonder une université. De retour en Italie, il fut fait abbé de Faenza, où il mourut. C'étoit un érudit et un critique. On lui doit : *Témoignages des anciens sur Didyme l'aveugle, d'Alexandrie, d'après lesquels on lui donne trois livres nouvellement découverts sur la Trinité*, 1764; *Lettre pour montrer qu'il faut rejeter la correction de Celotti au vers. 26 du chap. 1^er^. de saint Matthieu*, et une *Dissertation* inédite *pour faire voir que l'Evangile dit de saint Luc est de saint Paul.*

— Laurent Alticozzi, Jésuite, né à Cortone en 1689, mort à Rome, étoit pieux, instruit, et zélé contre la philosophie moderne. Il est auteur de la *Somme de saint Augustin*, 1747, 6 vol. in-4°. d'une *Dissertation sur les anciens et nouveaux manichéens*, 1763, in-4°. d'une autre *sur les erreurs de Beausobre* dans l'Histoire qu'il a faite de ces hérétiques, et de quelques autres écrits pour combattre le matérialisme et l'incrédulité.

— Henri-Jean-Baptiste Fabry, comte d'Autrey, chevalier de Saint-Louis, né en 1723, est auteur de l'*Antiquité justifiée*, ou *Réfutation de l'Antiquité dévoilée*, 1766, in-12.

*Vers ce temps.* — Louis Patouillet, Jésuite, né à Dijon en 1699, étudia sous le P. Oudin. Il prêcha à Nanci devant le roi Stanislas, demeura à Laon, et fut fixé ensuite à Paris, où il habitoit la maison professe. Nul ne fut plus ardent contre le jansénisme. Il rédigea beaucoup d'écrits sur ces disputes, fut un des principaux collaborateurs du *Supplément aux Nouvelles ecclésiastiques*, qui parut de 1734 à 1748, et publia le *Dictionnaire des livres jansénistes*, 4 vol. in-12, qui étoit une nouvelle édition de la *Bibliothèque janséniste*, de Colonia, et qui fut mis à l'index à Rome par un décret du 11 mars 1754. Le nouvel éditeur, plus vif encore et moins réservé que Colonia, y prodigue sans aucune mesure l'accusation de jansénisme. Il parut contre lui des *Observations* de Goujet, et une *Lettre* de Rulié. On attribue à Patouillet l'*Apologie de Cartouche*, ou *le Scélérat justifié par la grâce du P. Quesnel*, 1733; les *Progrès du jansénisme, par frère la Croix, Quiloa*, 1743; deux *Lettres à un évêque sur le livre du P. Norbert*, 1745; une *Lettre sur l'Art de vérifier les dates*, 1750; la *Vie de Pélage*, 1751; *Entretiens d'Anselme et d'Isidore sur les affaires du temps*, 1756; *Lettre d'un ecclésiastique à l'éditeur des OEuvres d'Arnauld*, 1759. Il continua le recueil des *Lettres édifiantes* après Duhalde, et en fit paroître 2 vol. en 1749. On lui a attribué aussi la *Réalité du projet de Bourgfontaine*; mais Feller

donne cet ouvrage au P. Sauvage, Jésuite lorrain. Patouillet paroît avoir composé, lors des refus de sacremens et lors de l'affaire des Jésuites, plusieurs brochures que nous ne saurions désigner en détail. Il eut la confiance de M. de Beaumont, archevêque de Paris, et de M. de la Motte, évêque d'Amiens, et il demeura quelque temps chez ce dernier, et ensuite chez M. Bauyn, évêque d'Uzès. Voltaire prétend que ce fut lui qui composa le Mandement de M. de Montillet, archevêque d'Auch, en faveur des Jésuites. Le P. Patouillet mourut à Avignon, avec la réputation d'un écrivain zélé et bien intentionné; mais qui n'eut pas toujours assez de prudence, de critique et de mesure.

*Vers ce temps.* — Pierre Corgne, chanoine de Soissons, docteur de Navarre, né au diocèse de Quimper, est auteur d'une *Dissertation sur le monothélisme et sur le sixième concile général*, 1741; d'une *Dissertation sur le pape Libère*, 1736; d'une autre *sur le concile de Rimini*, 1733; d'une autre *sur la dispute entre saint Etienne et saint Cyprien*, 1725; *du Droit des évêques*, 1763, et d'un *Mémoire touchant les juges de la foi*, 1736. L'assemblée du clergé de 1760 lui accorda 4000 livres de gratification pour sa *Défense légitime des pouvoirs des évêques*, qui étoit encore manuscrite, et pouvoit faire 4 vol. in-folio. Il ne faut pas le confondre avec Jean-Baptiste-Gabriel le Corgne de Launay, docteur et professeur de théologie en Sorbonne, chanoine et archidiacre de l'église de Paris, abbé de Vierzon, plusieurs fois député aux assemblées du clergé. Celui-ci est auteur de la *Réponse à la Lettre d'un docteur de Sorbonne*, 1759, et de *Réflexions sur l'examen de cette Réponse*. On lui attribua la rédaction des *Actes de l'assemblée du clergé* en 1765. Il n'est mort qu'au mois d'avril 1804.

## 1778.

*5 avril.* — Charles Clémencet, Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, naquit au diocèse d'Autun en 1704.

Il fut appelé à Paris dans le monastère des Blancs-Manteaux, où il se livra à la composition de divers ouvrages. Il travailla à la première édition de l'*Art de vérifier les dates* avec D. Maur d'Antine et D. Ursin Durand, et à l'*Histoire littéraire de France* avec D. Rivet et D. Taillandier. Il rédigea en particulier l'*Histoire littéraire de saint Bernard*, qui parut en 1773. Ses autres ouvrages sont moins importans, et ne sont presque que de tristes monumens de ses préventions. Tels sont l'*Authenticité des pièces du procès criminel de religion et d'Etat qui s'instruit contre les Jésuites depuis deux cents ans;* l'*Histoire générale de Port-royal*, en 10 vol. la *Justification de l'Histoire ecclésiastique de l'abbé Racine;* les *Lettres de Gramme et d'Eusèbe Philalèthe sur l'histoire de Morénas*, 1753 et 1759; *la Vérité et l'innocence victorieuses de l'erreur et de la calomnie, ou Lettres à un ami sur la Réalité du projet de Bourgfontaine;* les *Conférences de la mère Angélique Arnauld*, et les *Œuvres posthumes de l'abbé Racine*. Il a laissé en manuscrit une *Histoire littéraire de Port-royal*, qui feroit, dit-on, 4 vol. in-4°. C'est dire assez combien Clémencet étoit attaché à cette cause. Il s'étoit occupé, après D. Prudent Maran, de l'édition de saint Grégoire de Nazianze. On a encore de lui quelques autres écrits. Clémencet se fit honneur par le zèle qu'il montra lors des troubles de sa congrégation. Attaché à sa règle, il réclama contre la fameuse requête de 1765, et contribua à faire prévaloir le parti attaché à l'observance dans le chapitre extraordinaire de Saint-Denis, et dans celui de Marmoutiers en 1769. Mais il voyoit avec douleur que le relâchement étoit favorisé par de puissans protecteurs, et qu'une commission, dirigée par un adroit ennemi de l'état monastique, tendoit à le détruire par des divisions intestines, et préparoit la ruine d'un corps si long-temps utile à l'Eglise par sa piété et par ses travaux. En y introduisant la dissipation, on y anéantit le goût des études solides. Aussi dans ces derniers temps la

congrégation de Saint-Maur fournit peu de bons ouvrages, et les grandes collections qu'on y avoit commencées ne furent continuées que lentement.

*30 mai.* — François-Marie Arouet de Voltaire, littérateur et philosophe (1), naquit à Chatenai, près Paris, le 20 février 1694, et ne fut baptisé qu'au mois de novembre suivant. Elevé chez les Jésuites, il y eut pour professeurs les PP. Porée et le Jay. Condorcet, dans sa *Vie de Voltaire*, dit que ce dernier Jésuite, *frappé de la hardiesse des idées et de l'indépendance des opinions du jeune écolier, lui prédit qu'il seroit en France le coryphée du déisme; prophétie que l'événement a justifiée*, ajoute l'historien. Voltaire fut, dit-on, introduit dans le monde par l'abbé de Châteauneuf, et fut accueilli par le marquis de la Fare, par Chaulieu, Servien, Courtin, et les autres membres de la société du Temple, renommés pour leur esprit, leur vie épicurienne et la liberté de leurs opinions. Emmené en Hollande par le marquis de Châteauneuf, il en fut renvoyé peu après pour une intrigue qui ne doit point nous occuper. Rentré dans la maison paternelle, il n'y resta pas long-temps. Son père vouloit lui donner un état, et le jeune homme n'aimoit que l'indépendance et les vers. Après avoir passé quelque temps chez un procureur, Voltaire reprit pour toujours ses goûts favoris. De grands seigneurs, qui s'amusoient de son esprit et de ses saillies, le protégeoient. Il réussissoit déjà dans la poésie légère. Une satire imprimée contre Louis XIV lui fut attribuée, et le fit mettre à la Bastille. Son épître à M^me^. de G., qui est de 1716 ou 1717, et que l'on trouve au

(1) Nous avons souvent parlé de Voltaire dans le corps de ces *Mémoires*. *Voyez* les articles du 25 décembre 1723, du 10 juin 1734, du 22 février 1753, du 10 mars 1760, du 19 mars 1765, du 11 avril 1768, du 1^er^. mars 1770, du 30 mai 1778, du 3 juin 1785, et du 11 juillet 1791. Nous ne dirons ici que ce qui n'a pu trouver sa place dans ces différens articles.

tome XIII de ses *Œuvres*, annonce déjà l'écrivain qui devoit tourner la religion en ridicule (1). Son Œdipe fut joué en 1718. C'est-là que se trouvent ces deux vers fameux, *premier cri*, dit Condorcet, *d'une guerre que la mort même de Voltaire n'a pu éteindre*. L'*Epître à Uranie* et quelques autres pièces dans le genre irréligieux ou libertin, se rapportent à la même époque. La Henriade fut commencée vers ce temps. Un des historiens de Voltaire, le marquis de Villette, a vanté les services que ce poème rendit à la philosophie. Il date de là la liberté de penser. Il ajoute, avec autant de grâces que d'esprit, que *jusqu'alors la France étoit dévote et bêtement fanatique*, qu'on y étoit *imbécile*, et que les autres épiques n'ont fait qu'*encenser les préjugés*. Le même écrivain dit qu'à son retour d'Angleterre, Voltaire répandit sur les querelles de ce temps-là un pamphlet intitulé : *Sottise des deux parts*. On ne trouve cependant rien sous ce titre dans la collection de ses *Œuvres*. D'autres pièces plus connues sont l'Apothéose de M^lle^. le Couvreur, et *le Mondain*. Celle-ci, qui est une apologie du luxe, *lui attira*, dit Condorcet, *les reproches non-seulement des dévots, mais de plusieurs philosophes austères et respectables*. Obligé de se retirer à Cirey, Voltaire s'y occupoit tour à tour de poésie, de physique et de philosophie. Il avoit contracté avec la marquise du Châtelet une liaison dont la nature est assez connue, et qui dura assez long-temps. Cependant il paroît par une correspondance de la marquise, imprimée il y a quelques années, qu'il s'en ennuya, et qu'elle avoit peine à le retenir dans ses chaînes. C'est chez cette dame même qu'il travail-

(1) En novembre 1723, Voltaire étant tombé malade chez le président de Maisons, se confessa au curé de Maisons. C'est lui-même qui nous instruit de cette circonstance, dans une lettre de janvier 1724, au baron de Breteuil. (*Œuvres de Voltaire*, tom. LII, lettre 14^e^.) Il est même remarquable qu'il ne fait point de mauvaise plaisanterie sur cette démarche.

loit à un poème licencieux, que ses historiens ont loué avec une affectation révoltante. Le marquis de Villette, après avoir dit sans façon que ce poème *sera peut-être mis un jour au-dessus de l'Iliade, de l'Enéide, de Roland et de la Jérusalem délivrée*, se laisse emporter à un débordement de plaisanteries également dépourvues d'esprit et de délicatesse, et à des réflexions d'un fanatisme et d'une déraison qui confondent. Condorcet n'a pas plus de retenue. Dans l'*Avertissement*, en tête de ce poème, dans la collection des *Œuvres de Voltaire*, il s'exprime ainsi : *Ce poème est un ouvrage destiné à donner des leçons de raison et de sagesse sous le voile de la volupté et de la folie.* Assurément ce n'est pas là qu'on seroit allé chercher *la raison et la sagesse*, et il faut bien compter sur la crédulité de ses lecteurs pour leur débiter sérieusement une si ridicule apologie. Dans ce même endroit l'éditeur se plaint qu'on attache trop d'importance à l'austérité des mœurs. C'est, à son gré, une invention des prêtres, et en conséquence il combat un système si dangereux. Nous l'y verrons revenir dans sa *Vie de Voltaire*, tant ce philosophe moral avoit cet objet à cœur. Voltaire n'osa long-temps publier cette composition monstrueuse. Il se contentoit d'en donner des copies à quelques personnes privilégiées, et l'on trouve avec peine parmi celles qui lui en demandoient, des femmes, des princes, des princesses, à qui leur rang ou leur sexe eussent dû imposer plus de réserve. En 1740, il fit le voyage de Berlin. Il étoit depuis quelques années en relation avec Frédéric, qui prenoit de lui des leçons de philosophie. Ce prince eût voulu même dès-lors le fixer à sa cour. Mais Voltaire étoit encore retenu par la marquise du Châtelet, et ce ne fut qu'après la mort de cette dame qu'il céda aux instances du Roi. Il étoit mécontent de la France, qui ne lui paroissoit pas rendre assez de justice à son mérite. Toute sa vie il s'est plaint de persécution. Ce langage étoit devenu chez lui une espèce d'habitude et un moyen d'exciter l'intérêt. Il est bien évident pour-

tant qu'il n'eût tenu qu'à lui d'être tranquille. Il auroit joui à la fois de plus d'honneur et de repos en n'attaquant point journellement les institutions de son pays, et en gardant, soit dans ses conversations, soit dans ses écrits, les égards qu'il devoit aux personnes et aux choses. Mais cette ame vive et ardente étoit entraînée par un besoin impérieux d'agitation et de renommée. *Chaque trait de sa conversation*, dit M. Lacretelle, *indiquoit un désir impétueux de braver et d'insulter les croyances religieuses.* D'ailleurs à quoi se bornoit cette persécution sur laquelle il revient si souvent dans sa *Correspondance?* Il entra à l'Académie, il jouit paisiblement de la fortune qu'il avoit acquise, il sortit de France de son plein gré, et y rentra non moins librement. Il ne fut gêné ni dans sa correspondance, ni dans sa vie intérieure, trouva le moyen de publier et de répandre tous les écrits qu'il voulut mettre au jour, et finit par venir recueillir à Paris des honneurs et des applaudissemens excessifs. Si c'est-là de la persécution, il n'est personne qui ne consentît à en essuyer de pareilles. Quoi qu'il en soit, il quitta la France, en 1750, pour aller demeurer auprès du roi de Prusse, qui lui donna mille louis pour son voyage. Le philosophe désintéressé en demandoit autant pour M^me^. Denis, sa nièce, et fut très-piqué du refus qu'il essuya. Pour le consoler, on le fit chambellan avec 20,000 livres de pension. Il passa trois ans à Berlin, avec quelques alternatives de brouilleries et de raccommodemens, et s'y fortifia manifestement dans ses dispositions irréligieuses par la fréquentation d'une société où on affichoit le mépris de la religion. Le Roi avoit rassemblé autour de lui ceux à qui leurs opinions et leur zèle avoient attiré quelque disgrâce en France, d'Argens, La Mettrie, Toussaint, de Prades. C'est au premier de ces écrivains que Voltaire écrivoit dès 1752 : *Ah! frère, si vous vouliez écraser l'erreur! frère, vous êtes bien tiède.* Thiébault, dans ses *Souvenirs de vingt ans à la cour de Berlin*, n'a pas toujours peint Voltaire sous des rapports très-hono-

rables. Un pamphlet qu'il publia contre Maupertuis, acheva d'indisposer Frédéric. Ils se quittèrent fort mécontens l'un de l'autre. Il paroît que le Roi trouvoit quelquefois le philosophe un peu familier avec lui, et que celui-ci ne sut pas toujours conserver les égards que l'on doit à un souverain, lors même qu'il consent à descendre de son rang. Frédéric vouloit bien abandonner la religion au mépris de ses convives dans ses soupers philosophiques; mais il ne trouvoit pas bon qu'on oubliât le respect qui lui étoit dû. De pareils écarts étoient d'une toute autre conséquence. On sait avec quelle humiliante dureté il fit traiter Voltaire à Francfort. Le chambellan irrité renvoya sa croix. Il rentra en France, passa quelque temps en Alsace et en Lorraine, et finit par se fixer auprès de Genève. La maison des Délices, puis celle de Ferney dans le pays de Gex, devinrent sa résidence. C'est-là qu'il composa ce grand nombre d'écrits qui ont signalé la fin de sa carrière. *La plus grande faute dans laquelle Voltaire ait eu le malheur de tomber*, dit Palissot, *fut d'accepter le titre de chef de parti, et ce fut d'Alembert qui l'y précipita. Sa correspondance en est une preuve convaincante, et l'on y remarquera que l'époque où Voltaire perdit le plus de ses qualités morales, fut précisément celle où il donna toute sa confiance à ce tartuffe de la philosophie* (1). On a prétendu qu'il eût été plus sage au gouvernement de faire venir Voltaire à Paris, où on auroit pu contenir plus aisément sa fougue, et réprimer ses écarts. Il est possible qu'en effet l'éloignement et la solitude aient contribué à exalter le zèle antichrétien de Voltaire. Mais le gouvernement avoit encore bien des moyens, s'il l'eût voulu sérieusement, pour arrêter, quoique de loin, la manie irréligieuse

(1) Cette expression de *tartuffe*, que Palissot donne ici à d'Alembert, paroîtra peut-être un peu dure. Veut-il dire que d'Alembert ne fut pas véritablement philosophe? Nous croyons que ce seroit une erreur et une injustice.

et le cynisme frondeur du vieillard. On savoit très-bien qu'il étoit l'auteur de tant d'écrits et de pamphlets contre la religion. Ainsi, si on ne lui imposa point silence, ce fut par une suite de l'esprit d'insouciance et de foiblesse qui prévaloit alors dans le ministère. Quand il vit qu'on fermoit les yeux sur sa hardiesse et sa licence, il redoubla, comme on devoit s'y attendre, de zèle, d'audace et de vigueur. Sa correspondance seule en offriroit des exemples multipliés. Elle devint, vers 1760, amère et provoquante. Il excitoit sans relâche ses amis à terrasser ce qu'il appeloit la superstition. Il mit le plus grand zèle à soutenir l'*Encyclopédie*, et travailla lui-même à ce vaste dictionnaire. Il avoit toujours sur le métier plusieurs ouvrages de genres différens, et en accumula plus en dix ans qu'il n'en avoit composés jusque-là dans sa longue carrière. Ces écrits tendoient tous au même but; pamphlets, facéties, romans, pièces de théâtres, écrits philosophiques, histoires, tout étoit empreint du même cachet, tout étoit rédigé dans le même esprit. Nous ne donnerons point la liste de ces productions, les ayant déjà citées et appréciées pour la plupart. L'auteur y reproduit sous toutes les formes les mêmes argumens et surtout les mêmes plaisanteries. Un ton caustique, une ironie et une malignité continuelles forment le fond de ceux même qui, par leur nature, eussent dû être les plus sérieux. C'est bien pis encore dans les facéties. La dérision et le sarcasme y sont portés à un excès qui nous paroît exclure la gaîté, et ne pas annoncer même toujours l'esprit. On ne voit rien de très-ingénieux et de très-délicat dans ces traits, qui décèlent une haine profonde et peu difficile dans le choix de ses moyens. Que dirons-nous de ces suppositions de noms, par lesquelles il prêtoit ses productions à des morts ou à des êtres inconnus? *Voltaire*, dit M. Lacretelle, *se fit une triste nécessité, ou un jeu plus triste encore, de ces suppositions de noms et de faits, de ces ruses et de ces déguisemens qui embarrassent l'esprit dans de honteuses combinaisons, qui rendent une doctrine*

*suspecte par le manège clandestin avec lequel on la propage, qui ôteroient à la vérité ses deux plus beaux attributs, la candeur et le courage, et qui semblent si loin du philosophe qu'ils sont même importuns à la pensée de l'honnête homme.* Un amateur s'est donné la peine de faire un relevé de toutes ces fausses dénominations sous lesquelles Voltaire se cachoit. Il en compte soixante-dix-sept (1). Ces attributions mensongères étoient d'autant plus ridicules qu'elles ne trompoient personne, et que, par une contradiction inexplicable, Voltaire lui-même auroit été très-fâché qu'on s'y trompât. Nous avons parlé ailleurs de ses provocations, de ses formules si souvent répétées, de ses communions hypocrites, et des autres excès où la haine précipita ce vieillard, à un âge qui eût dû le rappeler à des sentimens plus modérés. Car il est remarquable qu'il devint plus fougueux dans son zèle à mesure qu'il avançoit dans la carrière, et on eût dit que les glaces de la vieillesse augmentoient son ardeur au lieu de l'éteindre. Je ne sais ce que pourroient alléguer ses partisans pour excuser ses provocations emportées, et tant d'écrits qui respirent la fureur. Ils auroient sans doute beau jeu s'ils rencontroient de telles déclamations dans les écrits antiphilosophiques. Alors ils en parleroient comme de l'effet d'un fanatisme honteux, et ils les livreroient au mépris des gens de bien. Mais ce qui seroit intolérable dans un parti, peut-il être excusable dans l'autre, et l'impartialité ne consiste-t-elle pas à réprouver, quelque part qu'on les trouve, ces tristes indices d'une passion et d'un aveuglement qui ne connoissoient plus de bornes? En examinant les progrès que fit Voltaire dans sa manie irréligieuse, on se convainc qu'il fut égaré par les éloges et les applaudissemens qu'on lui prodiguoit. Il s'étoit fait des amis puissans. Le maréchal de Richelieu, la marquise de Pompadour, le duc de Choi-

(1) Voyez le *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, tome IV, page 59.

seul, le protégeoient. Il étoit en correspondance de lettres avec plusieurs souverains de l'Allemagne et du nord. Il étoit visité dans sa retraite de Ferney par de grands seigneurs, des gens de lettres, des voyageurs de toutes les classes. De tous côtés on lui portoit des hommages. Les trompettes de la Renommée étoient à sa disposition. On le proclamoit l'oracle de son siècle, et c'étoit à qui brûleroit le plus d'encens en son honneur. Tant de louanges et de flatteries lui furent funestes. Au milieu de ce concert d'applaudissemens, il s'imagina qu'il pouvoit tout oser, et enivré de tant d'adulations, le chef de la littérature ne connut plus de frein, et franchit toutes les bornes. Ainsi son siècle est complice de ses excès, et ses amis sont responsables de ses fautes. Il en avoit un grand nombre. Les plus intimes, et ceux qui prirent le plus de part à son antipathie irréligieuse, furent Thiriot, d'Argental (1), d'Alembert, Damilaville, d'Argens, Helvétius, de Bordes, Marmontel, Saurin, etc. La plupart sont déjà connus par ce que nous en avons dit dans ces *Mémoires*. Voltaire eut quelque temps le projet et l'espérance d'établir, par le moyen de quelques-uns d'eux, une colonie toute philosophique. Il écrivoit à Damilaville, le 25 juillet 1766 : *Je ne doute pas un moment que si vous vouliez vous établir à Clèves avec Platon* (Diderot) *et quelques amis, on ne vous fît des conditions très-avantageuses. On y établiroit une imprimerie qui produiroit beaucoup. On y établiroit une autre manufacture plus importante; ce seroit celle de la vé-*

(1) Charles-Augustin de Ferriol, comte d'Argental, neveu de Mme. de Tencin, fut un des amis les plus anciens et les plus constans de Voltaire. Né à Paris en 1700, il avoit le titre de ministre de l'infant duc de Parme en France. Il n'est guère connu que par la *Correspondance* de Voltaire, dont Marmontel l'appelle, dans ses *Mémoires*, *l'ame damnée*. Sa maison étoit un des rendez-vous des philosophes, et il prenoit un grand intérêt au succès de cette cause. Il mourut le 5 janvier 1788.

*rité. Vos amis viendroient y vivre avec vous. Il faudroit qu'il n'y eût dans le secret que ceux qui fonderoient la colonie. Soyez sûr qu'on quitteroit tout pour vous joindre. Soyez très-sûr qu'il se feroit alors une grande révolution dans les esprits, et qu'il suffiroit de deux ou trois ans pour faire une époque éternelle.* Il lui dit encore dans une lettre, du 6 août suivant : *Pourquoi un certain baron philosophe ne viendroit-il pas travailler à l'établissement de cette colonie? Pourquoi tant d'autres ne saisiroient-ils pas une si belle occasion?* Il s'étonne qu'on n'adopte pas avidement un projet si utile. *Six ou sept cent mille sots huguenots ont abandonné leur patrie pour les sottises de Jean Chauvin, et il ne se trouvera pas douze sages qui fassent le moindre sacrifice à la raison universelle! Les philosophes sont divisés.....* Il se plaignoit surtout de Diderot, qui avoit refusé d'aller à Clèves, et qui trouvoit plus doux et plus commode de prêcher la philosophie à Paris. Voltaire vit avec douleur le peu de succès de ses exhortations relativement à un projet dont il attendoit beaucoup pour la cause commune. Il s'en dédommagea, autant qu'il le put, par de nombreux écrits, et il mourut les armes à la main contre la religion. Nous avons parlé ailleurs des honneurs extraordinaires et affectés qu'on lui rendit à Paris, et de ses derniers momens. Tout ce que nous y ajouterons, c'est que, le 7 avril qui précéda sa mort, il se fit recevoir franc-maçon de la loge des Neuf-Sœurs. Ce fut l'astronome Lalande qui le harangua. Voltaire eut le chagrin, dans ses dernières années, de voir son crédit diminuer dans son parti. Déjà on ne le trouvoit plus assez exalté. On lui reprochoit et de caresser trop les grands et les rois, et de croire à l'existence de Dieu. Une école d'athées et de républicains s'étoit formée parmi des hommes qu'il regardoit comme ses disciples. Le chef de cette nouvelle école étoit Diderot, athée décidé. Grimm, un de ses admirateurs, dit dans sa *Correspondance*, que l'*humeur de Voltaire contre le Système de la nature vient de ce qu'il a peur que cet ou-*

*vrage ne renverse son rituel, et que le patriarche ne s'en aille au diable avec lui* (1). Le baron d'Holbach étoit un des plus fermes appuis de cette nouvelle branche de la philosophie, et il a consigné ses sentimens dans le *Système de la nature*. Naigeon partageoit la même doctrine. Tous ces hommes montroient peu de déférence pour Voltaire, et lui-même fait assez voir en plusieurs endroits de sa *Correspondance* qu'il ne les aimoit guère. Il manifesta toujours son horreur pour l'athéisme, et son éloignement pour ceux qui professoient cette doctrine dangereuse et absurde. Quant à sa conduite envers les gouvernemens, Condorcet ne veut point qu'on regarde Voltaire comme un ami des rois. Il dit que ce philosophe *a fait tout ce qui étoit possible dans les circonstances*,

(1) C'est une chose assez singulière que Grimm, qui, dans sa *Correspondance*, se moque assez fréquemment de Voltaire, et se permet de censurer presque tous ses ouvrages, change de ton à la mort de cet écrivain, et se met à le louer sans restriction. Ce littérateur, qui montre ordinairement beaucoup d'esprit et de sagacité dans ses jugemens, quand ils ne lui sont pas dictés par l'esprit de coterie, critique la plupart des ouvrages de Voltaire. Il ne trouve, par exemple, dans les *Annales de l'Empire*, *ni goût, ni esprit, ni coloris, ni connoissance des faits*. C'est, à ses yeux, *un livre indigne de son auteur*. Il reproche de même à l'*Essai sur l'histoire générale*, *des fautes grossières dans les faits et dans le style*. Le poème *sur le Désastre de Lisbonne* lui paroît renfermer *une philosophie petite, étroite et fausse*. Il fait une critique détaillée et judicieuse de *Candide*. A propos de l'*Histoire du czar Pierre*, *je suis toujours de l'avis*, c'est Grimm qui parle, *que M. de Voltaire n'a pas de vocation pour écrire l'histoire. Il faut pour cela un génie grave et profond. La légèreté, la facilité, les grâces, tout ce qui fait de Voltaire un philosophe si séduisant, et le premier bel esprit de son siècle, tout cela convient peu à la dignité de l'histoire. La rapidité même du style ne sauroit durer long-temps sans déplaire. La marche de l'histoire est grave et posée; celle du czar court toujours. Si M. de Voltaire avoit de véritables talens pour l'histoire, nous l'aurions vu dans son* Essai sur l'histoire générale. *On ne peut pas dire que ce soit l'ouvrage d'un historien.* Grimm, tout

que ses dévanciers, et ce qu'on dit de la sagesse et des principes de l'auteur, est un heureux préjugé en faveur de l'esprit dans lequel sera rédigé un ouvrage qui manquoit à notre littérature. On a publié dans les *Mélanges d'histoire, de philosophie, de morale et de littérature*, tomes VIII et IX, un *Projet d'une nouvelle vie de Voltaire, rédigée d'après sa correspondance et ses écrits*. L'auteur a donné sur ce sujet deux articles, qui, même dans son intention, ne peuvent être regardés que comme un canevas et une ébauche. Dans l'*Encyclopédie méthodique*, partie de l'*Histoire*, article *Voltaire*, on propose de faire *un examen impartial de ses ouvrages*, et on se plaint *qu'il ait des zélateurs fanatiques qui ne peuvent souffrir la moindre critique contre lui*. C'est en effet une des meilleures preuves de l'esprit de parti. Car de même que nous ne contestons pas les talens de Voltaire, que nous rendons justice à ce qu'il a fait de bon, que nous admirons ses beaux vers, sa prodigieuse facilité, cette aptitude à s'exercer sur toute sorte de sujets, ce coloris brillant, cette verve, ce piquant qu'il répand partout, de même nous voudrions qu'on eût la bonne foi de reconnoître ses torts, et l'abus qu'il a fait trop souvent de ses talens et de sa facilité. Nous voudrions qu'on avouât la partialité et l'aigreur qui règnent dans plusieurs de ses écrits, les emportemens de sa conduite, les excès où le porta sa manie antichrétienne. Ses amis eux-mêmes se permettoient de le blâmer. Pourquoi ses admirateurs seroient-ils aujourd'hui plus discrets? Ils feroient plus d'honneur à la cause que soutint Voltaire, en reconnoissant qu'il la soutint souvent fort mal, et que ses provocations, ses fureurs, ses communions, la licence et les sarcasmes de ses écrits ne sont pas d'un sage et d'un philosophe.

*30 juin.* — Marc-Albert de Villiers, ecclésiastique, publia, en 1768, une *Explication littérale du Catéchisme de Paris*; mais il est plus connu par une *Apologie du célibat chrétien*, contre l'ouvrage de Desforges, 1762, in-12. Ce Desforges

etoit un chanoine d'Etampes, qui s'avisa de faire paroître, en 1758, les *Avantages du mariage, et combien il est nécessaire et salutaire aux prêtres et aux évêques de ce temps-ci d'épouser une fille chrétienne*, 2 vol. in-12. Son livre, qui parut un scandale à tous les amis de la religion, fut mis à l'index par décret du 7 janvier 1765. Il parut dans le même temps, et sur la même matière, un livre italien intitulé: *Nécessité et utilité du mariage des ecclésiastiques, avec une Lettre aux souverains catholiques, une Dissertation historique et philosophique sur le célibat, et le Projet de l'abbé de Saint-Pierre.* Ce nouvel écrit fut noté par un décret de l'index du 26 août 1771.

2 *juillet.* — Jean-Jacques Rousseau, littérateur et philosophe, naquit à Genève, en 1712, de parens protestans. Il nous a donné sur ses premières années, dans ses *Confessions*, des détails qui ne sont propres qu'à refroidir ses admirateurs et affliger ses amis. Il se fit catholique à seize ans, et fut d'abord domestique à Turin. Ce fut alors qu'il lui arriva d'accuser une domestique d'un vol que lui-même avoit commis. Après avoir essayé de différens états, et avoir mené long-temps une vie oisive, il fut précepteur des enfans de M. de Mably à Grenoble, et fait encore sur son séjour dans cette maison d'assez tristes révélations. N'auroit-il pas pu se dispenser également de nous faire savoir qu'il abandonna, dans les rues de Lyon, un ami attaqué d'un mal affreux? En 1741, il arriva à Paris, et se lia avec Diderot, Condillac, d'Alembert, Grimm, et d'autres gens de lettres. Une liaison d'un autre genre est celle qu'il contracta avec Thérèse le Vasseur, fille pauvre, dont il ne se sépara plus, et dont il eut plusieurs enfans qu'il envoya successivement à l'hôpital. Il s'est efforcé plusieurs fois de justifier cet abandon si contraire aux beaux sentimens qu'il montre dans ses ouvrages; mais il n'a pu trouver pour sa défense que des sophismes et des puérilités. Son talent n'étoit encore connu par aucun écrit, quand l'Académie de Dijon proposa, en

1749, cette question : *Si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs.* Rousseau s'empara de la négative, et fut couronné. Son discours fit une grande sensation. Cependant, d'après lui-même, cet écrit *manque absolument de logique et d'ordre; de tous ceux qui sont sortis de sa plume, c'est le plus foible de raisonnement et le plus pauvre de nombre et d'harmonie.* Ce discours commença néanmoins la réputation de Rousseau, qui se lança dans le monde, et fut admis entr'autres dans la société du baron d'Holbach, rendez-vous des amis de la philosophie. Rousseau a dépeint cette société dans ses Rêveries. *Je vivois alors*, dit-il, *avec des philosophes modernes qui ne ressembloient guère aux anciens. Au lieu de lever mes doutes et de fixer mes irrésolutions, ils avoient ébranlé toutes les certitudes que je croyois avoir sur les points qu'il m'importoit le plus de connoître. Car ardens missionnaires d'athéisme et très-impérieux dogmatiques, ils n'enduroient point sans colère que sur quelque point que ce pût être on osât penser autrement qu'eux..... Ils ne m'avoient pas persuadé, mais ils m'avoient inquiété. Leurs argumens m'avoient ébranlé sans m'avoir convaincu.* Tel est le témoignage que rend Rousseau des opinions de ses amis d'alors. En 1753, il fit le *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, où il adopta encore un paradoxe plus hardi et plus déraisonnable qu'en 1750. Cette nouvelle manière de fronder l'opinion publique augmenta sa réputation. En 1754, il fit le voyage de Genève, où il fut très-bien accueilli. Ce fut alors qu'il retourna au protestantisme. Fêté par ses concitoyens, *son enthousiasme et son républicanisme s'en accrurent*, comme il le dit lui-même. *Honteux d'être exclus de ses droits de citoyen par la profession d'un autre culte*, il reprit celui de son pays. On voit assez par la manière dont il rend compte de cette démarche quels en furent les motifs. Il ne se décida à ce changement qu'afin de recouvrer des droits politiques auxquels il attachoit beaucoup d'importance;

et aussi parce que l'importance des principes religieux avoit été bien diminuée dans son esprit par ses liaisons avec les philosophes dont il traçoit tout à l'heure le portrait. Revenu en France, il affecta d'autres changemens encore dans sa conduite et dans ses habits. *Je me fis*, dit-il, *cynique et caustique par honte. J'affectai de mépriser la politesse que je ne savois pas pratiquer.* Le 9 avril 1756, il quitta Paris pour aller s'établir à l'Hermitage, à Montmorency. C'est une grande époque dans l'histoire de sa vie. C'est de ce jour seulement qu'il *commença de vivre*, dit-il dans une lettre à M. de Malesherbes. En renonçant aux hommes, en contractant l'habitude des méditations solitaires, son imagination devint plus aisée à enflammer. Il parle avec délices du changement qui se fit alors dans tout son être, de ses *rêveries politiques et morales*, de sa *fière indépendance*, des *illusions de son sot orgueil* (c'est lui-même qui se sert de cette expression que nous n'aurions osé employer de nous-mêmes), de sa *fièvre d'écrire*, de son *enthousiasme pour la vertu*, de la *singularité de ses manières*. Cet état d'effervescence dura près de six ans. *Je vivois*, dit-il, *dans un monde idéal, dans le pays des chimères; j'étois dans de continuelles extases.* Il a assuré plusieurs fois à son ami Corancez que ce furent six années *d'une fièvre continue et sans sommeil*, qui lui firent produire ses ouvrages. Au milieu de cette exaltation, son caractère devint plus âpre. Il contracta une misanthropie sauvage, et se brouilla successivement avec tous ses amis. On le voit dans ses *Confessions* éplucher toutes leurs actions, les envenimer, exagérer leurs torts, se créer à plaisir des monstres pour les combattre, supposer même des complots, et chercher dans tout ce qui l'entouroit des ennemis acharnés à le perdre. Son imagination malade se repaissoit de soupçons. Cependant il étoit accueilli et fêté de tous côtés. Un maréchal de France lui offroit un logement dans son château, et sollicitoit l'honneur de l'avoir à sa table. De grands seigneurs, des dames du plus haut rang lui écrivoient, et regardoient

comme une faveur de recevoir de ses lettres. Son originalité même l'avoit mis à la mode. Le premier fruit de sa solitude à Montmorency, fut sa *Lettre à d'Alembert sur l'article Genève de l'Encyclopédie*. C'est un des morceaux où il a mis le plus de nerf et de chaleur, et où il a commis le moins d'écarts. Il travailloit alors presqu'en même temps à des ouvrages de genres bien différens. *La Nouvelle Héloïse*, l'*Emile* et le *Contrat social* furent publiés à peu près à la même époque. Nous n'analyserons point ces écrits, que nous avons appréciés ailleurs. On sait quel éclat fit l'*Emile*. Exalté par les uns, il parut aux autres un prodige de hardiesse. On fut étonné et alarmé d'une attaque si directe contre la religion. Rousseau fut décrété de prise de corps; mais on étoit loin d'avoir envie de le prendre. Il fut averti, prit la fuite, et se retira en Suisse, où de nouvelles traverses l'attendoient. Il n'est pas inutile de remarquer, comme une singularité étrange, et comme une preuve de l'esprit du ministère, que Rousseau fut secondé dans l'impression de son livre par le directeur-général de la librairie, qui l'engagea à en faire deux éditions à la fois. Il dit, dans une lettre du 15 juin 1762, qu'il *étoit en règle*, qu'il *n'a rien fait contre les lois*, et qu'il *en avoit en main les preuves les plus authentiques dont il s'est dessaisi volontairement*. Ceci a rapport aux lettres de M. de Malesherbes, que ce magistrat lui fit redemander lorsqu'il vit l'orage, et Rousseau eut la délicatesse de ne jamais parler dans ses défenses de ce qui eût pu compromettre le directeur-général de la librairie. Cependant ses ouvrages avoient un succès prodigieux. Les femmes étoient charmées de *la Nouvelle Héloïse*; l'*Emile* avoit fait une sorte de révolution dans les idées, et l'admiration pour l'auteur étoit devenue une mode et un engouement. Il étoit consulté de toutes parts. On ambitionnoit l'honneur de l'approcher; on briguoit l'avantage de recevoir de ses lettres. De jeunes enthousiastes firent le voyage de Suisse uniquement pour le voir. On lui demanda un traité de législation pour la Corse, et

et il crut sérieusement que le duc de Choiseul n'avoit fait la conquête de ce pays qu'afin de lui ravir la gloire d'en être le législateur. Des Polonois s'adressèrent également à lui pour qu'il leur traçât un plan de gouvernement. Chacun le sollicitoit d'entrer dans son parti. Les ennemis des Jésuites le pressèrent d'écrire contre eux dans leur disgrâce (1); mais il le refusa. Il n'étoit, dit-il, *ni assez lâche, ni assez vil pour insulter aux malheureux.* On l'engagea aussi d'écrire en faveur des protestans; il ne céda point à ces instances. *Il ne seroit pas très-équitable*, dit-il, *de réclamer l'indulgence en faveur de gens qui sont persécuteurs eux-mêmes.* Il recevoit dans le même temps, de tous les côtés, des lettres de gens qui vouloient absolument apprendre de lui ce qu'ils devoient penser sur la religion. On trouve ses réponses dans sa *Correspondance*, et elles durent le plus souvent fort étonner ceux à qui elles étoient adressées. Peut-être s'attendoient-ils à des décisions bien tranchantes et bien opposées à la révélation. Rousseau leur tient un tout autre langage. Il écrit à M. d'Offreville, le 4 octobre 1761 : *Le chrétien n'a besoin que de logique pour avoir de la vertu*, et il lui montre la liaison de la morale avec la religion. Une dame de B. l'avoit consulté sur ses doutes relativement à la religion. Il lui répond en décembre 1763 : *Vous avez une religion qui dispense de tout examen. Suivez-la en simplicité de cœur. C'est le meilleur conseil que je puis vous donner, et je le prends, autant que je puis, pour moi-même.* Le 22 juillet 1764, il écrit dans le même sens à un jeune homme, que la lecture de ses ouvrages avoit porté, à ce qu'il paroît, à quelque éclat. Il le blâme d'avoir *effarouché la conscience tranquille d'une mère en lui montrant des sentimens différens des siens*, et il lui prescrit de se jeter à ses pieds, et de lui demander pardon. *Ne pouvez-*

(1) *Voyez* sa lettre du 28 mai 1764, au tom. XXXI de ses *Œuvres*. Les citations qui suivent sont prises dans ce volume et les trois suivans.

*vous sans fausseté lui faire le sacrifice de quelques opinions inutiles, ou du moins les dissimuler?* Puis il ajoute : *Je vous déclare que si j'étois né catholique, je demeurerois catholique, sachant bien que votre église met un frein très-salutaire aux écarts de la raison humaine, qui ne trouve ni fond ni rive quand elle veut sonder l'abîme des choses, et je suis si convaincu de l'utilité de ce frein que je m'en suis moi-même imposé un semblable en me prescrivant pour le reste de ma vie des règles de foi dont je ne me permets plus de sortir.* Rousseau n'est pas moins sensé dans les lettres qu'il écrit à un abbé dont on ne nous révèle pas le nom; mais qui, égaré par de pernicieuses lectures, frondoit toutes les institutions, et se targuoit d'un scepticisme général. L'auteur d'*Emile* se moque un peu de lui, et lui donne des conseils plus sages. *Avant de prendre un état,* lui dit-il, *on ne peut trop raisonner sur son objet. Quand il est pris, il en faut remplir les devoirs; c'est alors tout ce qui reste à faire. Voyez* dans sa *Correspondance* les lettres du 27 novembre 1763 et des 6 janvier et 4 mars 1764. On y trouve des réponses aux objections du sceptique abbé, et en même temps une ironie assez marquée, et que paroissoient mériter le caractère et la conduite de ce correspondant. Enfin nous voyons encore dans sa *Correspondance* deux lettres du même genre, qui sont fort belles et précieuses; l'une adressée à un jeune homme qui refusoit d'admettre l'existence de Dieu, est du 15 janvier 1769. Rousseau y établit ce dogme consolant et nécessaire. *Bon jeune homme,* lui dit-il, *de la bonne foi, je vous en conjure..... Votre honnête cœur, en dépit de vos argumens, réclame contre votre triste philosophie.* Ici Rousseau revient sur le parallèle entre Jésus-Christ et Socrate, sujet qu'il avoit déjà traité ailleurs, et sur lequel il parle de nouveau avec son éloquence et sa chaleur accoutumées. L'autre lettre, du 14 février de la même année, est adressée à un ministre protestant, nommé Moultou, intime ami de Rousseau; mais qui mettoit en doute jusqu'aux pre-

miers principes de la loi naturelle. Il exposa ses incertitudes à Rousseau, qui déjà n'aimoit plus à écrire, mais qui se ranima dans cette occasion, et envoya à son ami une lettre forte et éloquente. Ce morceau est trop long pour être rapporté ici. On le trouvera dans toutes les éditions de Rousseau. Ces extraits de la *Correspondance* de Rousseau le montrent sous un jour différent de celui sous lequel on est accoutumé à l'envisager; mais c'est le propre de cet homme extraordinaire de pouvoir toujours fournir, et sur presque toutes les questions, des exemples ou des leçons qui se contredisent. On doit observer d'ailleurs qu'il n'étoit point ennemi des prêtres, et qu'il ne prenoit point à leur égard le ton de hauteur et de mépris de plusieurs philosophes de cette époque. A Montmorency, dans le temps même qu'il travailloit à son *Emile*, il étoit lié avec les oratoriens qui y avoient une maison, et il parle d'eux avec éloge et intérêt. *Ne manquez pas*, écrivoit-il le 17 juin 1762, *de voir de ma part M. le curé, et de lui marquer avec quelle édification j'ai toujours admiré son zèle et toute sa conduite, et combien j'ai regretté de m'éloigner d'un pasteur si respectable, et dont l'exemple me rendoit meilleur.* Il écrivoit, le 7 septembre 1766, à un ministre protestant : *Le clergé catholique, qui seul avoit à se plaindre de moi, ne m'a jamais fait ni voulu aucun mal.* Ailleurs il dit qu'il a *toujours aimé et respecté l'archevêque de Paris.* Mais revenons à la suite de la vie de Rousseau. Après sa sortie de France, il se retira à Iverdun, puis à Motier-Travers, dans le comté de Neufchâtel. Genève lui avoit fermé ses portes. Rousseau indigné renonça à son droit de bourgeoisie, et s'attira un nouvel orage en publiant ses *Lettres de la Montagne*, où il maltraite assez les ministres protestans. Obligé de quitter la principauté de Neufchâtel, il se retira dans l'île Saint-Pierre, au canton de Berne, et demanda à être mis en prison dans un château. On ne lui accorda point une si singulière demande, et il eut ordre de sortir du canton. Il ne savoit où se réfugier, et il avoit eu quel-

que envie de passer en Italie, *où l'inquisition*, disoit-il, *sera plus douce qu'en Suisse*, quand l'Ecossois Hume lui offrit un asile en Angleterre. On lui procura les moyens de traverser la France, malgré le décret rendu trois ans auparavant contre lui. Le ministre lui envoya un passeport pour trois mois, et le maréchal de Contades le reçut fort bien à Strasbourg. Pendant tout son séjour en France, Rousseau fut l'objet de l'attention et de l'intérêt général. Il arriva à Paris, le 16 décembre 1765, et logea au Temple, où le prince de Conti lui avoit fait préparer un appartement. Ce prince, qui affectoit des opinions philosophiques, avoit été gagné en faveur de Rousseau par M^me^. de Boufflers, zélée admiratrice de celui-ci, et qui avoit tout pouvoir sur l'esprit du prince. Rousseau passa quinze jours à Paris, et partit au commencement de l'année suivante pour l'Angleterre avec Hume. Leur liaison ne fut pas longue. Il étoit de la destinée de Rousseau de rompre successivement avec tous ses amis. Il crut avoir contre Hume les sujets de plainte les plus graves, et il écrivit pour le prouver. Ses éditeurs ont rempli plusieurs volumes des détails inutiles et fastidieux de cette misérable querelle. Il nous importe peu de savoir de quel côté étoient les torts. Peut-être y en avoit-il de part et d'autre, et le caractère ombrageux de Rousseau n'est pas équivoque. Quoi qu'il en soit, il revint d'Angleterre en mai 1767, avec encore plus de plaisir et d'empressement qu'il n'y étoit allé, et depuis cette époque, il ne quitta plus la France. Après avoir erré dans différentes provinces, se cachant sous un nom emprunté, il se fixa à Paris. Il avoit renoncé à écrire sur quelque objet que ce fût, et en effet il ne publia plus rien. Sa vie se passoit dans des terreurs et des anxiétés fort étranges. Il se croyoit l'objet d'un complot, dans lequel il faisoit entrer les simples particuliers et même les puissances. Il ne voyoit que persécutions, qu'ennemis, que trahisons, et ses lettres sont pleines de ses doléances éternelles à cet égard. Celle surtout, du 26 février 1770, à M. de Saint-Germain, montre à quel point

sa tête étoit travaillée d'inquiétudes, d'alarmes et de soupçons. Il y passe en revue les iniquités de tous ses ennemis, du duc de Choiseul, de Diderot, de d'Alembert, de Grimm, de toute la société du baron d'Holbach, et il ne leur épargne ni les accusations les plus graves, ni les épithètes les plus dures. Il étoit encore plus mal avec Voltaire. Ils n'avoient jamais été très-liés, mais ils avoient eu ensemble des relations de politesse qui cessèrent bientôt. Voltaire étoit devenu jaloux de la renommée de Rousseau (1), et celui-ci n'approuvoit pas le ton dont Voltaire se jouoit de tout ce qu'il y a de plus respectable. Dans une lettre, du 18 août 1756, il le blâme, quoiqu'avec beaucoup de modération, d'établir dans son poème *sur le désastre de Lisbonne* une *doctrine désolante*, et d'y *calomnier la Providence*. Dans une autre, du 10 septembre 1755, il l'engage à faire cesser les plaintes de ses ennemis en publiant de bons ouvrages. *Qui vous oseroit*, lui dit-il, *attribuer des écrits que vous n'aurez point faits, tandis que vous n'en ferez que d'inimitables?* Il ajoute que *si les seuls philosophes en eussent réclamé le titre, l'Encyclopédie n'auroit point eu de persécuteurs*. Ces conseils, que Rousseau se permettoit de donner à un homme peu endurant, les brouillèrent tout-à-fait, et depuis ils se traitèrent réciproquement fort mal. Voltaire en beaucoup d'endroits de ses ouvrages parle de Rousseau avec un mépris affecté, et on l'accusa d'avoir encore augmenté les traverses d'un homme proscrit et fugitif, et de lui avoir suscité de nouveaux embarras et de nouveaux ennemis. Rousseau de son côté s'exprime sur Voltaire d'une manière peu flatteuse. Il écrivit à Moultou, 29 janvier 1760 : *Vous me parlez de ce Voltaire. Pourquoi le nom de ce baladin souille-t-il vos lettres? Le malheureux a perdu ma patrie. Je le haïrois davantage si je le méprisois moins. Je ne vois dans ses grands talens qu'un opprobre de plus, qui le déshonore*

(1) Condorcet le dit expressément à l'occasion de l'*Emile*.

*par l'indigne usage qu'il en fait. Ses talens ne lui servent, ainsi que ses richesses, qu'à nourrir la dépravation de son cœur.* En novembre 1760, il écrivoit au professeur Vernet : *Ainsi donc la satire, le noir mensonge et les libelles sont devenus les armes des philosophes et de leurs partisans. Ainsi paie M. de Voltaire l'hospitalité dont par une funeste indulgence Genève use envers lui. Ce fanfaron d'impiété, ce beau génie et cette ame basse, cet homme si grand par ses talens et si vil par leur usage, nous laissera de longs et cruels souvenirs de son séjour parmi nous. La ruine des mœurs, la perte de la liberté, qui en est la suite inévitable, seront chez nos neveux les monumens de sa gloire et de sa reconnoissance pour nous.* Dans une lettre du 4 novembre 1764, qui paroît adressée à Dupeyrou, il dit : *Voltaire est presque toujours de mauvaise foi dans ses extraits de l'Ecriture; il raisonne souvent fort mal, et l'air de ridicule et de mépris qu'il jette sur des sentimens respectés des hommes, rejaillissant sur les hommes mêmes, me paroît un outrage fait à la société.* Ailleurs Rousseau appelle Voltaire, *un grand comédien, dolis instructus et arte Pelasgâ.* Il n'avoit pas meilleure opinion des écrivains les plus accrédités de ce parti. Il rompit brusquement avec Diderot, il haïssoit d'Alembert, il trace un portrait peu flatteur de Grimm et du baron d'Holbach, et ses *Confessions* ne retentissent que de ses récriminations contre ces gens-là et leur société. Ce seroit ici, si cet article n'étoit pas déjà trop long, le lieu de parler de cet ouvrage singulier, mélange d'aveux humilians et d'orgueil démesuré, où, après avoir relevé des turpitudes, il *défie qui que ce soit de se dire meilleur que lui*, où il montre un égoïsme parfait, ramène tout à lui-même, et corrompt les actions des autres par des interprétations malignes et arbitraires. On sait qu'il laissa cet écrit en recommandant de le publier après sa mort à des époques déterminées. La suite de sa vie n'offre plus rien de remarquable. Il vivoit à Paris dans une retraite profonde, accessible seulement à quelques

amis qu'il fatiguoit par son humeur soupçonneuse, et ne subsistant que de ses travaux de copiste de musique. Toujours assiégé de terreurs, il voyoit les petits et les grands, et jusqu'aux petits enfans, tous conjurés contre lui. Il s'avisa un jour de rédiger un *Appel aux François*, qu'il voulut aller déposer sur l'autel à Notre-Dame; mais il ne put entrer dans le chœur qui se trouva fermé, et crut que c'étoit encore l'effet d'une trahison. Son récit et ses réflexions sur ce fait tiennent de la folie et du vertige. Au surplus, il paroît avéré qu'il étoit sujet à des accès de folie. Un de ses amis, Corancez, a donné à cet égard des renseignemens qui semblent exacts. *Voyez* sa brochure, dont nous avons donné un extrait dans le corps de nos *Mémoires*. Nous avons, au même endroit, parlé de la mort de Rousseau, et du genre de cette mort. Ce n'est plus une chose équivoque qu'il s'est débarrassé d'une vie qui étoit pour lui un fardeau. On a fait plusieurs éditions de ses œuvres. La plus récente est celle donnée par Didot en 1801, et qui fut soignée par Naigeon et Boncarel. Celle qui nous a servi, et que nous avons toujours citée dans cet article et ailleurs, est celle de Poinçot, Paris, 1788, 38 vol. dont Mercier et Brizard furent éditeurs. Il ne faut pas confondre Jean-Jacques Rousseau avec Pierre Rousseau, de Toulouse, un des auteurs du *Journal encyclopédique*, qui s'imprimoit à Liége, et que l'évêque de cette ville, le cardinal de Bavière, défendit par une ordonnance, du 27 août 1759, sur les plaintes de ses curés et sur une lettre des docteurs de Louvain, du 28 mai précédent, qui représentoient que cet ouvrage périodique étoit favorable à la philosophie.

*25 août.* — Ignace Venini, Jésuite, né à Como en 1711, est regardé par quelques-uns comme le premier des prédicateurs Italiens. Il remplit ce ministère avec un grand succès dans plusieurs villes d'Italie. Quelques-uns de ses sermons ont été imprimés. *Voyez* le *Dictionnaire historique* de Remondini, où l'on fait un grand éloge de cet orateur.

*13 septembre.* — Hercule Zanotti, prédicateur et biographe, naquit en 1684, à Paris, où son père se trouvoit alors. Il résida depuis à Bologne, où il devint chanoine. C'étoit un homme instruit et un prédicateur habile. On cite de lui une *Histoire de saint Bruno;* celle *de saint Procolo, soldat, et Procolo Siro, évêque de Terni,* tous les deux martyrs, et la *Vie du bienheureux Nicolas Albergati, cardinal et archevêque de Bologne.*

*18 octobre.* — Jacqueline-Aimée Brohon, née à Paris vers 1738, travailla d'abord à des romans, puis à des livres ascétiques. Tels sont les *Instructions édifiantes sur le jeûne de Jésus-Christ au désert; les Réflexions édifiantes;* le *Manuel des victimes,* etc. Ce dernier n'a été publié qu'en 1799. C'est encore une espèce de roman par les rêveries qu'y débite l'auteur. Le 4 mars 1792, Gayet de Sansale, Dièche, Dudemaine, Hugues, Ermes et Tinthoin, signèrent une consultation contre les *Instructions* et les *Réflexions,* où ils reprennent des inepties et des blasphêmes. M^lle^. Brohon se mêloit de prophétiser. *Voyez* l'*Histoire des sectes religieuses,* par H. Grégoire, tom. II, pag. 4 et suiv.

*27 décembre.* — Flaminio Cornaro, ou Corner, sénateur vénitien, né à Venise en 1693, fut distingué par ses lumières, ses vertus, sa piété, son érudition et ses ouvrages. Il étudia principalement les antiquités ecclésiastiques, et écrivit l'*Histoire des églises de Venise et de Torcello,* 18 vol. in-4°.; la *Créte sacrée,* 2 vol. in-4°.; l'*Hagiologium italicum,* et divers autres ouvrages d'érudition et de piété. Benoît XIV lui adressa un bref très-flatteur, et le clergé vénitien fit frapper une médaille en son honneur. Il avoit autant de zèle, de charité et de douceur que d'instruction et d'habileté. Dans ses ouvrages latins, il prend le nom de Cornelio.

## 1779.

*[illegible] janvier.* — Joseph Simioli, théologien, né à Naples en 17[illegible], fut professeur de théologie en cette ville, suivit en-

suite le cardinal Spinelli, à Rome, et y resta jusqu'à la mort de ce cardinal, en 1763. Alors Tanucci le rappela à Naples, et le cardinal Sersale, archevêque de Naples, le fit de nouveau professeur de théologie, chanoine de la métropole, et principal du collége archiépiscopal. On a de lui un *Cours de théologie;* des *Dissertations sur divers points d'histoire, de critique et de discipline ecclésiastique;* un *Avis aux évêques pour bien gouverner leurs diocèses,* (Ecrit que M. de Roda fit traduire en espagnol lorsqu'il fut rappelé de Rome à Madrid.) et beaucoup de manuscrits. Simioli paroît n'avoir pas été étranger à l'esprit qui dominoit alors à Naples. Il étoit lié avec les théologiens italiens qui poursuivirent vers ce temps, avec plus de vivacité que de prudence, ce qu'ils appeloient la morale relâchée, et qui, sous ce prétexte, firent la guerre à un corps respectable par ses travaux et ses services. Ses *Institutions théologiques* parurent à Naples, en 1790. Il travailla à une édition de la *Bible,* avec des notes contre la *Bible enfin expliquée* de Voltaire.

*4 avril.* — Jean-Joseph Gassner, prêtre du diocèse de Coire, curé de Cloesterlo, puis conseiller ecclésiastique et chapelain de l'évêque-prince de Ratisbonne, né en 1727, se fit connoître en Allemagne par des faits singuliers. Il étoit protégé par M. de Fugger, évêque de Ratisbonne, et c'étoit dans cette ville qu'il avoit établi le théâtre de ses exorcismes. On lui attribuoit le don de guérir les maladies par l'invocation du nom du Sauveur. C'étoit, dit Feller, un ecclésiastique pieux, zélé, charitable et désintéressé. Cet écrivain paroît ajouter foi aux guérisons opérées par Gassner, et qui sont attestées, suivant lui, par beaucoup de témoins oculaires. *Lavater,* dit-il, *a reconnu la vérité des faits.* Plusieurs autres protestans en furent témoins oculaires. Le savant abbé Holl, dans sa *Statistique de l'église d'Allemagne,* et l'abbé de Saint-Blaise, Martin Gerbert, ont parlé de Gassner avec éloges. D'un autre côté, le religieux Hertzinger a écrit contre lui, et Haën, dans son *Traité des miracles,* lui

a porté des coups plus rudes encore. Il discute les faits cités en faveur de Gassner, examine les écrits publiés par ses partisans, et paroît procéder dans cette enquête avec une méthode et une critique auxquelles les connoissances de Haën en médecine donnoient un nouveau poids. Il fait tomber le merveilleux de ces guérisons prétendues, qui ne semblent pas en effet avoir été toujours ni sûres ni complètes. La réputation de Gassner déclina beaucoup sur la fin, et ses prodiges cessèrent même, dit-on, tout-à-fait. Il parut un assez grand nombre d'écrits pour et contre lui.

*7 juin.* — Guillaume Warburton, évêque anglican de Glocester, naquit en 1698. Il débuta comme écrivain dans les matières de religion par les *Recherches critiques et philosophiques sur les causes des miracles*, publiées en 1727. En 1736, il donna l'*Alliance entre l'Eglise et l'Etat*, ou *la Nécessité et l'équité d'une religion établie et d'une loi du test démontrées par l'essence et la fin de la société civile*, ouvrage qui fut attaqué par les dissidens et par les ennemis des souscriptions. En 1738, il fit paroître le I^er^. volume de la *Mission divine de Moïse démontrée sur les principes d'un déiste religieux, par l'omission de la doctrine d'un état futur de peines et de récompenses dans la législation juive*. Le second volume ne parut qu'en 1741. Cet ouvrage, plein de recherches, mais hardi, devint le sujet d'une longue et vive controverse. Il étoit fondé presqu'entièrement sur cette proposition, que Moïse ayant institué la religion juive sans l'appui de la croyance d'un état futur, a dû nécessairement compter sur une providence extraordinaire pour soutenir son ouvrage. Warburton prétendoit que la connoissance d'un état futur étoit enveloppée d'allégories chez les Juifs, et ne pouvoit par conséquent servir de sanction à leurs lois. Plusieurs théologiens entrèrent en lice contre lui. On lui représenta qu'il affoiblissoit l'autorité du Pentateuque, et qu'il donnoit des armes aux incrédules, tandis qu'il se flattoit au contraire que son système étoit plus hono-

rable pour la révélation. Attaqué de toutes parts, il se défendit, sinon avec modestie, du moins avec vigueur. Nommé prédicateur de Lincoln's-Inn en 1746, il prit pour sujet de ses discours les principes de la religion naturelle et révélée, et il les dirigea principalement contre la philosophie de Bolingbroke, qu'il attaqua aussi dans quatre lettres. En 1750, parut sa *Dissertation sur les tremblemens de terre de Jérusalem sous Julien;* ouvrage solide, qui a été traduit en françois par l'abbé Mazéas. En 1757, Warburton composa des *Remarques sur l'Essai sur la religion naturelle* de Hume. Devenu évêque en 1760, il publia successivement *De la nature et de la fin du sacrement de la Cène*, et *la Doctrine de la grâce*. Dans ce dernier il se moque des méthodistes, de leur inspiration, et de Wesley, leur patriarche. Le 15 novembre 1763, il se plaignit à la chambre des pairs, de M. Wilkes, qui avoit mis son nom à des notes d'un livre indécent. Une nouvelle édition de la *Mission divine de Moïse* donna lieu à une dispute entre Warburton et Lowth. Cet évêque mourut à Glocester, étant tombé en enfance depuis quelques années. Il fonda un cours de sermons *pour prouver la révélation par l'accomplissement des prophéties de l'ancien et du nouveau Testament qui ont rapport à l'Eglise chrétienne, et principalement à l'apostasie de l'Eglise romaine.* C'est dire assez combien il partageoit les préjugés de sa communion contre les catholiques, contre lesquels il s'étoit déjà signalé lors de la révolte de 1745. Il étoit ami de Pope, et le défendit contre de Crousaz et les autres qui l'accusoient de favoriser le matérialisme. Ce fut certainement un homme très-instruit. *Voyez* la notice sur sa vie par l'évêque Hurd, en tête de l'édition in-4°. de ses *OEuvres*. De Silhouette a traduit en françois, en 1742, des *Dissertations* tirées de ses ouvrages *sur l'union de la religion, de la morale et de la politique*, 2 vol. in-12. Warburton a laissé des sermons imprimés, dont quelques-uns occasionnèrent une controverse entre lui et le docteur Stebbing.

*7 juillet.* — Jean-Joseph Cajot, Bénédictin de Saint-Vannes, né à Verdun en 1726, est auteur de l'*Examen philosophique de la règle de saint Benoît*, 1762, et des *Plagiats de J. J. Rousseau sur l'éducation*, 1766. Son frère, Charles Cajot, aussi Bénédictin, né en 1731, et mort à Verdun, le 6 décembre 1807, publia, en 1787, des *Recherches historiques sur l'ordre de saint Benoît*, 2 vol. in-8°. pour prouver, à ce qu'il paroît, qu'on pouvoit s'emparer de ses biens.

*29 octobre.* — Jean-Edme Romilly, ministre protestant, né à Genève en 1739, pasteur à Londres, puis dans sa patrie, étoit lié, dit Sennebier, avec Diderot, d'Alembert, Voltaire et Rousseau, sans que ces liaisons nuisissent à sa religion. Il laissa des *Sermons* en 2 vol. et composa pour l'*Encyclopédie* les articles *Tolérance* et *Vertu*.

*26 décembre.* — Charles-Jean-Baptiste le Chapelain, Jésuite, né à Rouen en 1710, se distingua dans la chaire à Paris et dans les provinces. Il prêcha à la cour de France et à celle de Lunéville. Lors de la proscription de sa société en France, il fut appelé à Vienne par Marie-Thérèse, et y prêcha un Avent et un Carême, puis se retira dans les Pays-bas, où il fut accueilli par le cardinal de Frankemberg, archevêque de Malines. Ses *Sermons* ont été imprimés en 6 vol. en 1768. Ils sont écrits avec élégance; mais peut-être aussi avec quelque recherche et avec prolixité. L'auteur mourut subitement à Malines.

*30 décembre.* — Pierre-Camille Almici, prêtre de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri, naquit à Brescia en 1714. Il étudia la théologie, apprit le grec et l'hébreu, lut les écrits des pères et les monumens de l'antiquité ecclésiastique, et se rendit habile dans la critique et la liturgie, et en général dans les connoissances de son état. Il est auteur de *Réflexions critiques sur le livre de Febronius;* de *Méditations sur la vie et les écrits de Paolo Sarpi*, et de *Dissertations* sur quelques autres matières.

*31 décembre.* — Jean-Frédéric Cotta, professeur en théo-

logie à Tubingen, y étoit né en 1701. Il a donné, en allemand, l'*Histoire littéraire de la théologie*, 1721; *Essai d'histoire ecclésiastique*, 1768, 3 vol., et des dissertations.

— Gabriel Gauchat, docteur en théologie, abbé de Saint-Jean de Falaise et prieur de Saint-André, naquit à Louhans en Bourgogne en 1709, et fut quelque temps de la société des prêtres du séminaire des Missions étrangères, à Paris. Il est auteur du *Rapport des Chrétiens et des Hébreux*, 1754, 3 parties; d'une *Retraite spirituelle*, 1755; du *Catéchisme du livre de l'Esprit*, 1758; d'un *Recueil de piété*, 3 volumes; de l'*Harmonie générale du christianisme et de la raison*, 1766, 4 volumes; de *la Philosophie moderne analysée dans ses principes*. Mais celui de ses ouvrages qui le fit le plus connoître, ce sont ses *Lettres critiques*, dirigées contre les nouveaux philosophes. Elles eurent du succès dans le temps, et le recueil en forme 19 vol. in-12, qui parurent de 1756 à 1763. Elles procurèrent à l'auteur l'abbaye de Saint-Jean de Falaise, à laquelle il fut nommé en 1757. Il mourut à la fin de 1779, ou au commencement de 1780. Ses écrits sont un peu longs et diffus. Il examine et réfute dans ses *Lettres critiques* les ouvrages des incrédules qui avoient paru jusqu'à son temps.

— Caleb Fleming, ministre presbytérien anglois, naquit en 1698, et fut pasteur d'une congrégation à Londres. Il ne voulut recevoir aucune imposition des mains, ni souscrire autre chose sinon qu'il croyoit à la révélation de l'Evangile. Unitaire, et ne craignant pas de s'annoncer comme tel en chaire, il donnoit la plus grande latitude aux droits du jugement privé. Il écrivit contre Chubb, fit l'apologie de Bolingbroke, et publia un commentaire sur l'*Alliance entre l'Eglise et l'Etat*, de Warburton; des brochures pour la révocation des actes de corporation et du test, et des recherches sur l'authenticité des deux premiers chapitres de l'Evangile de saint Matthieu. On peut le regarder comme le précurseur de Priestley.

## 1780.

*7 janvier.* — Louis Guidi, théologien appelant, né à Lyon en 1710, fut quelque temps de l'Oratoire, et quitta ce corps par suite de ses opinions. Il fit paroître, en 1753, *Vues proposées à l'auteur des Lettres pacifiques* (le Paige), et eut une controverse avec le même sur la loi du silence. Cet avocat avoit publié, en 1758, la *Légitimité et la nécessité de la loi du silence*, contre les *Réflexions d'un docteur en théologie*. Guidi l'attaqua dans une *Lettre à l'auteur* de cet écrit, dans le *Jugement d'un philosophe chrétien sur les écrits pour et contre la légitimité de la loi du silence*, et dans une *Lettre à l'auteur des Nouvelles*. Le Paige répondit par le *Vrai point de vue*, et Tailhé (1) publia des *Remarques succinctes et pacifiques sur les écrits pour et contre la loi du silence*. Cette controverse, qui est de 1759 et de 1760, est sans intérêt aujourd'hui, et prouve seulement que ces gens qui parloient tant sur la loi du silence, ne l'observoient guère. Guidi est auteur du *Dialogue entre un évêque et un curé au sujet des mariages des protestans* (2), qui fut réfuté par *les Protes-*

(1) Jacques Tailhé, prêtre, né à Villeneuve d'Agénois, est encore connu par un *Abrégé chronologique de l'Histoire des Jésuites*, 1759, en 2 parties in-12; le *Portrait des Jésuites*, 1762; l'*Histoire des entreprises du clergé sur la souveraineté des rois*, 1767, 2 vol. mise à l'index à Rome, le 19 juillet 1768, et un *Traité de la nature du gouvernement de l'Eglise*, 1778, 3 vol. Nous ne savons pas l'époque de la mort de cet écrivain, qui paroît avoir été un compilateur peu exact, et un homme de parti.

(2) Cette matière occupoit depuis quelque temps les esprits. Jean-Pierre-François Ripert de Monclar, procureur-général au parlement d'Aix, avoit donné, en 1755, un *Mémoire théologique et politique au sujet des mariages clandestins des protestans en France;* et nous ferons mention par la suite des écrits de Condorcet, de Malesherbes et de Rulhières sur le même sujet. Ce M. de Monclar est le même qui avoit montré tant de chaleur sur les refus de sacremens, contre les Jésuites, et contre les Actes de 1765. Il fit un mémoire pour prou-

*tans déboutés*, les *Cent questions d'un paroissien*, et *la Tolérance chrétienne*, trois écrits qui parurent à Liége et à Fribourg, de 1776 à 1784. Guidi publia de plus, les *Entretiens philosophiques sur la religion*, 1772, 2 vol. auxquels il en a ajouté depuis un troisième; la *Lettre à un ami*, sur le livre de d'Alembert de *la Destruction des Jésuites en France;* les *Lettres au chevalier de*..... contre *le Militaire philosophe*. Il est cité comme ayant donné dans les folies des convulsions. Il eut un neveu, Guidi, censeur royal, traducteur du *Traité de la véritable dévotion*, de Muratori.

*3 mars.* — Joseph Highmore, peintre anglois, publia, sous le voile de l'anonyme, en 1765, des *Observations sur le christianisme non fondé en preuves* (de Dodwell), pour montrer que le christianisme pur et primitif, quoique attaqué par les incrédules, est à l'abri de leurs traits. Il publia, l'année suivante, des *Essais moraux et religieux*.

*15 avril.* — René Cerveau, né à Paris en 1700, fut un appelant zélé. On a de lui : *Recueil de cantiques*, 1738; *Nécrologe des défenseurs de la vérité*, 1760, 7 vol.; *Esprit de Nicole*, 1765; *Instructions sur les mystères de Jésus-Christ*. C'est un abrégé des 8 vol. de Gaudron. Il eut la docilité de porter plusieurs fois les sacremens à des malades en vertu d'arrêts du parlement.

*18 mai.* — François-Marie Coger, recteur de l'université de Paris, professeur de rhétorique au collége Mazarin, naquit à Paris en 1723. Il est auteur d'un *Examen du Bélisaire*, de Marmontel, ainsi que *de l'Eloge du Dauphin*, par Thomas. Ayant proposé pour sujet du prix de l'université cette maxime, que *la philosophie n'est pas moins ennemie de Dieu que des rois*, il fut en butte aux railleries et aux in-

---

ver la souveraineté du roi de France sur le Comtat, et donna un grand nombre de réquisitoires contre des brefs du Pape et contre des mandemens d'évêques. Il mourut le 12 février 1773, dans des sentimens de repentir et de soumission.

jures. C'est à cette occasion que Voltaire composa le *Discours de l'avocat Belleguier.*

*16 juillet.* — Jean-Nicolas-Hubert Hayer, religieux Récollet, naquit à Sar-Louis en 1708, et fut professeur de théologie dans son ordre. Il rédigea, de 1757 à 1761, conjointement avec Jean Soret, avocat, un ouvrage périodique, intitulé : *la Religion vengée,* dont le recueil forme 21 vol. Il est encore auteur de *la Spiritualité et l'immortalité de l'ame;* de *la Règle de foi vengée des calomnies des protestans;* de l'*Apostolicité du ministère de l'Eglise romaine;* d'un *Traité de l'existence de Dieu;* de l'*Utilité temporelle de la religion chrétienne,* et de la *Charlatanerie des incrédules.* Il y eut quelques lettres entre lui et Boullier, ministre protestant, qui les fit imprimer à Amsterdam, sous le titre assez impropre de *Pyrrhonisme de l'Eglise romaine.*

*20 juillet.* — Louis le Grand, docteur en théologie, prêtre de la congrégation de Saint-Sulpice, naquit au diocèse d'Autun en 1711. Il est auteur d'un *Traité de l'Incarnation,* 1750, 2 vol. sous le nom de Tournély, réimprimé avec des addition en 1774, 3 vol.; d'une nouvelle édition, augmentée, des *Leçons théologiques sur Dieu et ses attributs,* de son confrère Lafosse, (sous le nom de Tournély) 1751, 2 vol. in-12; d'un *Traité de l'Eglise,* 1779, in-8°. dont il n'a paru que le tom. I^er^.; d'une dissertation *sur l'existence de Dieu,* précédée d'une autre *sur l'Athéisme,* 1812, in-8°.; d'une *Défense de la théologie de Collet,* 1764, et de trois *Lettres sur un recueil de thèses.* (*Voyez* Riballin, 1785.) Tous ces écrits, excepté les deux derniers, sont en latin. Il prit part aux censures de la Sorbonne contre Berruyer, l'*Emile* et *Bélisaire,* aux *Actes sur l'Histoire naturelle de Buffon;* et répondit par six *Lettres,* datées de juin 1763, à la critique des *Nouvelles ecclésiastiques,* contre la *Censure d'Emile.* Il travailla aussi au *Rituel d'Auch.*

*3 août.* — Etienne Bonnot de Condillac, ancien précepteur de l'infant de Parme et abbé de Mureaux, étoit né à Grenoble

en

en 1715. Il étoit neveu du cardinal de Tencin, et frère de l'abbé de Mably. Son système de métaphysique qu'il emprunta de Locke, et qu'il se flatta d'avoir perfectionné, est assez connu. Il y accorde beaucoup aux sens, et il a paru donner à cet égard un grand avantage aux matérialistes. Son *Cours d'études* pour le prince de Parme essuya quelques difficultés. Le débit en fut arrêté en 1775, et ne fut ensuite permis qu'avec quelques cartons. La partie de l'histoire moderne est la plus répréhensible. L'auteur y traite assez mal le Pape et les évêques, et paroît avoir pris à tâche de rassembler ce qui pouvoit être défavorable à la religion et au clergé. Il y a même des endroits où il est républicain et populaire, comme quand il conseille à l'infant de renoncer au droit de faire des lois, et de le rendre aux Etats et au peuple de son pays. L'abbé de Condillac avoit été lié avec plusieurs philosophes modernes, Jean-Jacques Rousseau, Diderot, Duclos, et on croit que c'est à la recommandation du comte d'Argental qu'il fut nommé pour élever l'infant de Parme. Il paroît qu'il n'acheva point cette éducation, et qu'il eut ordre de revenir en France. Ses travaux s'étoient tournés du côté de la métaphysique, mais il la rendit trop dépendante des sens. Il mourut dans sa terre de Flux, près Beaugenci. Dans la *Biographie universelle*, on loue beaucoup Condillac, et on dit que c'est à tort qu'il a été accusé de tendre au matérialisme. Il se peut qu'il n'y ait pas tendu; je ne sais si on pourroit le disculper aussi aisément de l'avoir favorisé. Quant à son *Cours d'études;* il est évident, pour quiconque l'a lu, qu'il respire les idées philosophiques alors dominantes.

*5 août.*—Matthias Poncet de la Rivière, évêque de Troyes, naquit à Paris en 1707. Il fut aumônier du roi Stanislas, et est auteur d'*Oraisons funèbres* et d'*Instructions pastorales*. Il montra beaucoup d'ardeur lors des disputes sur les refus de sacremens. Placé dans un diocèse où les jansénistes dominoient, il se trouva exposé aux plus violentes contradictions. Son *Instruction pastorale*, du 23 mars 1756, *sur le schisme*,

et sa vivacité à la soutenir irritèrent contre lui. Il fut poursuivi par le parlement, exilé à Méry sur Seine, puis à l'abbaye de Murbach et à Gebwiller, et donna sa démission en 1758.

*27 septembre.* — Jean-Baptiste Gener, Jésuite espagnol, né en 1711, professa la philosophie et la théologie dans sa patrie, et vint à Rome en 1766. En 1770, il commença à publier sa *Théologie dogmatique éclaircie par des dissertations historiques et par les monumens de l'antiquité*, 6 vol. in-4°.; ouvrage savant qui fournit des témoignages précieux en faveur de la religion.

*9 octobre.* — François-Louis Gaultier, curé de Savigny sur Orge, naquit à Paris en 1696. Sa paroisse fut long-temps un asile pour les appelans qui avoient des raisons de se cacher. Etant devenu infirme, il donna sa démission de sa cure et se retira à Paris, où il mourut. Il est auteur d'un *Traité contre les danses;* d'un autre *contre les parures;* d'*Instructions familières pour les dimanches et fêtes;* de *Réflexions chrétiennes sur les huit béatitudes*, et de *Réflexions sur les O de l'Avent en forme d'homélies.* On dit qu'il laissa beaucoup de manuscrits.

*30 décembre.* — Joseph Massillon, Oratorien, né à Hières, étoit neveu de l'illustre évêque de Clermont. Son attachement pour l'appel le fit renvoyer par son oncle chez lequel il logeoit, et l'obligea de quitter l'Oratoire. Il adhéra au concile d'Utrecht, et contribua de sa bourse aux frais de cette assemblée. Ce fut lui qui fut l'éditeur des Sermons de son oncle, en 1745. Il publia depuis des *Lettres à M. de la Luzerne et à M. de Beauvais, sur leurs Oraisons funèbres de Louis XV*, ainsi qu'une *Lettre à M. de Beauvais sur son Discours d'ouverture de l'assemblée du clergé de 1775.* Parmi plusieurs petits écrits qu'il donna, et qui ne portent point son nom, nous citerons la *Lettre d'un ami à l'auteur de la Dissertation sur la nature et l'essence du sacrifice de la Messe*, et les *Lettres à un évêque sur cette question : Y a-t-il quelque remède aux maux de l'Eglise*

*de France.* Ce dernier parut en 1787, sous ce titre : *Origine des maux de l'Eglise, remèdes qui doivent les guérir.*

— Joseph-Marie Gravina, Jésuite, né à Palerme en 1702, professa la théologie dans les maisons de son ordre en Sicile, et se retira, en 1768, à Modène, où il mourut. Il publia successivement des *Conclusions théologiques, critiques et morales sur l'usage et l'abus de l'opinion probable,* Palerme, 1752; des *Traités apologétiques sur le probabilisme,* 1755, 3 vol. in-4°.; des *Conclusions sur les cinq erreurs des jansénistes;* et *le Jésuite formé par les exercices de saint Ignace.* Ces écrits sont en latin, à l'exception du second. Une autre production de Gravina est une *Dissertation* latine *sur le nombre des élus relativement aux réprouvés.* Il vouloit y prouver que les premiers étoient beaucoup plus nombreux que les autres. La manière dont il établissoit cette thèse n'annonçoit pas beaucoup de jugement et de critique; c'étoit par des argumens assez ridicules et par des révélations apocryphes. Gravina publia cet écrit à la suite d'une *Dissertation sur le Paradis,* par le P. Plazza (1), dont il fut éditeur, dissertation qui fut mise à l'index à Rome, par décret du 22 mai 1772; et il est marqué même dans le décret que la dissertation de Plazza n'est censurée qu'à cause du v°. et dernier chapitre, *sur le nombre des élus,* ajouté par Gravina.

(1) Benoît Plazza, Jésuite, né à Syracuse, fut censeur et consulteur de l'inquisition de Sicile, et professeur de théologie à Palerme. Il mourut dans cette ville, en 1761, après avoir composé la *Dévotion envers les saints et la reine des saints,* in-4°. dirigée principalement contre *la Dévotion réglée des chrétiens,* de Muratori, lequel, pour ne pas tomber dans un excès, n'en avoit peut-être pas toujours assez évité un autre, et n'avoit pas toujours assez respecté la doctrine et les exemples des plus pieux auteurs; deux *Lettres* contre Concina, pour la justification du précédent; la *Cause de la conception immaculée,* Palerme, 1747, in-folio, ouvrage qui éprouva aussi quelques contradictions, et une *Instruction sur le purgatoire,* qui a beaucoup de rapport avec l'écrit du P. de Azevedo sur le même sujet.

— François-Gaëtan Incontri, archevêque de Florence, naquit à Volterra en 1704, et fut d'abord évêque de Pescia, d'où il passa au siége de Florence, en 1741. On a de ce prélat : *Homélies et Lettres pastorales*, 1754, 2 volumes in-4°.; *Essais de doctrine et de morale; Explication théologique, liturgique et morale sur la célébration des fêtes*, et de nouvelles *Lettres pastorales*, en 1771. Cet archevêque paroît avoir été également instruit, édifiant et zélé. On a sa *Vie* par Pucchi.

*Vers ce temps.* — Sébastien Briguet, chanoine à Sion, publia à Sion, en 1744, une histoire ecclésiastique du Valais, sous le titre de *Vallesia Christiana*, et une *Dissertation sur le concile d'Epaone*, en 517.

## 1781.

*12 janvier.* — Richard Challoner, évêque de Debra *in partibus infidelium*, et vicaire apostolique du district de Londres, naquit en 1691 de parens protestans; mais il fut élevé par un prêtre catholique, et renonça de bonne heure au protestantisme. On l'envoya, en 1704, au collége de Douai, où il devint depuis professeur. On sait que ce collége, destiné pour les Anglois, étoit une pépinière d'ecclésiastiques qui alloient ensuite en mission dans leur pays. Challoner y repassa en 1730, et y exerça les fonctions de missionnaire. Il s'y fit connoître par son zèle et par quelques écrits de controverse et de piété, tels que les *Fondemens de la doctrine catholique;* l'*Histoire abrégée des commencemens et des progrès de la religion protestante;* la *Pierre de touche du protestantisme; le jeune Homme instruit sur les fondemens de la religion chrétienne;* l'*Autorité infaillible de l'Eglise dans les matières de doctrine prouvée par les ouvrages mêmes des protestans;* l'*Essai sur l'esprit des prédicateurs dissidens*, dirigé contre les presbytériens, qui avoient institué un cours de sermons contre les catholiques; *le Chrétien catholique instruit dans les sacremens*, dans la préface

duquel il réfuta la *Lettre* de Middleton *sur le paganisme de l'église romaine.* Ces écrits firent une réputation au docteur Challoner. Il fut désigné pour président du collége de Douai; mais le docteur Petre, vicaire apostolique du district de Londres, le demanda pour coadjuteur, et on crut en effet que M. Challoner seroit encore plus utile dans cette place par ses talens. Il fut sacré évêque le 29 janvier 1741, et ne cessa point d'instruire les catholiques par de nouvelles productions, comme les *Mémoires des missionnaires;* les *Fondemens de l'ancienne religion; la Bretagne sacrée.* Il succéda, en 1758, au docteur Petre, mort cette année là. En 1760, il donna *la Cité de Dieu du nouveau Testament,* et le *Martyrologe britannique.* Sa *Précaution contre les méthodistes* est à peu près du même temps. Elle étoit destinée à prémunir les catholiques contre la séduction d'une secte naissante, qui en imposoit par une grande affectation de zèle et de régularité. On doit à l'évêque de Debra des établissemens utiles, soit pour l'éducation de la jeunesse, soit pour d'autres objets. Actif, vigilant, laborieux, il étoit le principal soutien de la cause catholique en Angleterre, et se trouvoit par-là en butte à l'animadversion des protestans ardens. Il fut dénoncé et traduit à la cour de Old-Bailey, où on l'acquitta. Outre les écrits que nous avons cités de lui, il a composé un grand nombre de livres de piété, qui sont fort goûtés des catholiques anglois; ce sont des instructions, des méditations et des traductions d'ouvrages de piété déjà connus sur le continent. Jacques Barnard, son grand-vicaire, auteur de *la Divinité de Jésus-Christ démontrée,* contre Priestley, a publié sa *Vie,* à Londres, en 1784. Nous avons vu des pièces manuscrites qui montrent son zèle, l'estime que faisoient de lui les protestans, et les soins qu'il se donnoit pour le bien des catholiques d'Angleterre.

*18 janvier.* — Bon-François Rivière, plus connu sous le nom de Pelvert, théologien appelant, naquit à Rouen en 1714, et se fit ordonner prêtre, en 1738, par M. de Caylus,

qui recueilloit précieusement les réfractaires des autres diocèses. Pelvert fut professeur de théologie à Troyes, sous M. Bossuet. Lors de la démission de ce prélat, il se retira à Paris, et fut reçu dans la communauté des prêtres de Saint-Josse, où le curé, Bournisien, rassembloit des appelans de Paris et des provinces. La mort de ce curé, en 1753, engagea Pelvert à se joindre à l'abbé Mesnidrieu, et à former avec lui et quelques autres une autre communauté secrète; car dans ce parti on aimoit beaucoup les rassemblemens et le mystère, et pour cause. Pelvert assista au concile d'Utrecht, en 1763. Voici les titres de ses ouvrages : *Dissertations théologiques et canoniques sur l'approbation nécessaire pour administrer le sacrement de Pénitence*, 1755, in-12; *Dénonciation de la doctrine des Jésuites*, 1767; *Lettres d'un théologien sur la distinction de religion naturelle et de religion révélée*, 1770; six *Lettres d'un théologien où l'on examine la doctrine de quelques écrivains modernes contre les incrédules*, 1776, 2 vol. (Ces écrivains sont Delamare, Paulian, Floris et Nonotte, tous anciens Jésuites, qui avoient le malheur de ne pas penser comme Pelvert sur beaucoup de matières, et qu'il critique en conséquence avec la sévérité la plus minutieuse.) *Dissertation sur la nature et l'essence du sacrifice de la messe*, 1779, in-12; *Défense de cette dissertation*, 1781, 3 vol. in-12 (1); *Exposition succincte, et*

(1) Ces deux ouvrages ont rapport à une controverse qui s'éleva entre le petit nombre de théologiens appelans qui existoient encore. En 1778, l'abbé Plowden, Anglois d'origine, mais demeurant en France, avoit publié un *Traité sur le sacrifice de Jésus-Christ*, en trois volumes. Il y prétendoit que la réalité du sacrifice consiste présentement, non dans l'immolation, mais dans l'offrande faite à Dieu de la victime immolée. Selon lui, la réalité du sacrifice de la croix consiste dans l'offrande que Jésus-Christ faisoit de sa vie, et non dans l'immolation même, et le sacrifice de la messe n'étoit qu'une représentation de l'immolation de la croix. Pelvert soutint que c'étoit

*comparaison de la doctrine des anciens et des nouveaux philosophes*, 1787, 2 gros vol. in-12. Pelvert mit la dernière main au traité posthume de Gourlin, *sur la Grâce et la Prédestination*, en 3 gros vol. in-4°.

*18 mars.* — Anne-Robert-Jacques Turgot, ancien intendant et ministre d'Etat, naquit à Paris en 1727, et fut destiné par sa famille à l'état ecclésiastique. Il fit ses études au collége Louis-le-Grand, puis au Plessis, et entra au séminaire Saint-Sulpice. On a trouvé, dit-on, dans ses papiers des fragmens d'un traité sur l'existence de Dieu qu'il avoit composé en 1748, et des dissertations théologiques. Elu prieur de Sorbonne en 1749, il prononça en cette qualité, en 1750, deux discours latins, l'un sur les avantages que la religion chrétienne a procurés au genre humain, l'autre sur les progrès de l'esprit humain. Le premier nous a paru fort beau, quoi-

---

là, dénaturer le sacrifice de la messe, et tomber dans l'erreur de Le Courrayer. Il combattit ce système dans sa *Dissertation sur la nature et l'essence du sacrifice de la messe*. Mais Plowden trouva des partisans qui défendirent son opinion. Ce fut l'objet d'une douzaine de brochures qui parurent coup sur coup. Les principales sont : *Lettre d'un théologien; Lettre à un am rovince; Réponse à l'auteur de la Dissertation; de l'Immolation de notre Seigneur Jésus-Christ dans le sacrifice de la messe*, etc. Cette dernière brochure étoit du P. Lambert. Les autres qui écrivirent dans le même sens, furent Jabineau, Massillon, Larrière, etc. D'un autre côté, Mey prit parti pour Pelvert, dans une *Lettre* sous le nom *d'un Minime*, contre l'écrit du P. Lambert. Plusieurs de ces écrits se faisoient remarquer par une extrême vivacité. On s'accusoit de part et d'autre d'erreurs, de nouveauté, d'injures, de mauvaise foi, d'entêtement. Pelvert publia, en 1781, la *Défense de sa Dissertation*, en 3 gros volumes in-12. Il y réfute longuement et minutieusement ses adversaires, et y nomme quatorze écrits publiés contre sa *Dissertation*. On trouve sur ce sujet, au tome XV de l'édition de Bossuet par Déforis, un écrit de ce Bénédictin, sous le titre de *Dissertation sur la nécessité d'une immolation réelle, actuellement présente dans le sacrifice de la messe*.

qu'on en ait élagué plusieurs morceaux, et peut-être ceux que nous aurions le plus regrettés. Le second, quoique prononcé seulement cinq mois plus tard, a déjà une couleur différente, La religion y tient fort peu de place, et l'on croit s'apercevoir que l'auteur donnoit déjà une autre direction à ses études. Dès 1748, il avoit écrit à Buffon sur son système une lettre qui nous a paru bien faite. Il travailla à un *Discours sur l'Histoire universelle;* car il trouvoit, dit-on, que celui de Bossuet n'étoit *pas assez riche de vues, de raison, de véritables connoissances.* Peut-être aussi pensoit-il qu'il y étoit trop question de la Providence et de la religion. Le sien n'a pas cet inconvénient, et l'auteur n'y dit qu'un mot de Dieu. Turgot avoit probablement alors renoncé à l'état ecclésiastique. Il le quitta au commencement de 1751, *ne pouvant,* dit son éditeur, *se décider à porter un masque toute sa vie;* comme si pour être prêtre il falloit nécessairement avoir *un masque.* Il est vrai que quelques jeunes bacheliers de ce temps-là avoit réellement *un masque.* C'étoit le temps des thèses de l'abbé de Brienne et de l'abbé de Prades, liés l'un et l'autre avec d'Alembert. Leur société et celle de quelques autres étudians assez peu ecclésiastiques (1), contribua sans doute à affoiblir dans Turgot les sentimens religieux. Il avoit aussi des relations étroites avec les encyclopédistes, et leur fournit plusieurs articles, entr'autres les articles *Existence* et *Fondation.* Dans ce dernier, le philanthrope auteur se moque des fondations qu'il regarde comme le fruit de la vanité. *Puissent,* dit-il, *les considérations suivantes concourir avec l'esprit philosophique du siècle, à dégoûter des fondations nouvelles, et à détruire un reste de respect superstitieux!* Turgot fut reçu conseiller au parlement en 1752, c'est-à-

(1) De cette licence étoient entr'autres l'abbé Bon, depuis théologal d'Autun, auteur des *Lettres d'un homme du monde sur les billets de confession et la bulle* Unigenitus, 1753, et un autre abbé fort connu et qui vit encore.

dire, à l'époque de la plus grande chaleur des disputes sur les refus de sacremens. Il composa à cette occasion des *Lettres sur la tolérance*, en 1753, et *le Conciliateur*, en 1754. Dans les premières, qui ne furent pas imprimées alors, il soutient qu'aucune religion n'a droit à être protégée par l'Etat. Il cherche à isoler entièrement l'une de l'autre, et un endroit de la première lettre est manifestement dirigé contre la religion catholique. La deuxième lettre est encore destinée à prouver plus fortement que le prince n'a pas le droit de faire des lois sur la religion. *Le Conciliateur*, ou *Lettres à un magistrat*, tend au même but, qui est de séparer la religion et le gouvernement. L'auteur veut la tolérance la plus étendue, et qu'aucune des deux puissances ne se mêle de ce qui regarde l'autre. Ce principe l'avoit même conduit à des conséquences qui pourroient étonner plusieurs personnes. *Je ne conçois pas*, dit-il, *comment on ne veut pas comprendre que le Roi ne peut enjoindre aux évêques de donner les sacremens aux jansénistes qu'en s'arrogeant le droit de décider qu'ils n'en sont pas indignes, et en décidant en même temps qu'on ne peut jouir de l'état de citoyen sans les avoir reçus : deux choses qui excèdent manifestement son autorité..... Le refus ne regarde pas l'autorité humaine..... Le Roi ne peut en connoître, encore moins de ce qui l'occasionne. On m'a demandé si le Roi au moins ne pourroit pas défendre les refus de sépulture..... L'inhumation du corps, le plus ou moins de pompe (je ne parle pas de pompe sacrée), voilà ce qui regarde le magistrat. Les prières, les cérémonies, le lieu saint où doivent reposer les os des morts, voilà le patrimoine de l'Eglise. Il faut donc la laisser maîtresse d'en disposer. Elle ne peut accorder la sépulture qu'à ceux qu'elle regarde comme ses enfans. Vouloir la forcer à le faire, c'est l'obliger à traiter comme un des siens celui qu'elle a toujours proscrit, c'est envier au véritable fidèle un droit que lui seul peut avoir sur les prières des ministres de sa religion.* Cet écrit, auquel on dit que l'abbé de Brienne

travailla, a paru si important au parti philosophique, que Condorcet, Naigeon, et un autre ami de l'auteur, l'ont fait successivement réimprimer. Il est probable qu'on doit rapporter à la même époque de la vie de Turgot un commencement d'*Histoire du jansénisme et du molinisme*, dans lequel l'auteur, apparemment par suite de son système de tolérance, improuve, non point l'erreur ou ceux qui l'ont soutenue, mais l'autorité qui l'a proscrite. Turgot fit, en 1760, le voyage de Ferney. D'Alembert le recommanda à son ami par une lettre très-flatteuse, du 22 décembre 1760 : *Vous aurez bientôt*, lui dit-il, *une autre visite dont je vous préviens. C'est celle de M. Turgot, maître des requêtes, plein de philosophie, de lumières et de connoissances, et fort de mes amis, qui veut vous aller voir en bonne fortune; je dis en bonne fortune, car* propter meritum Judæorum, *il ne faut pas qu'il s'en vante trop ni vous non plus.* D'Alembert procura plus tard à Turgot la connoissance de Condorcet; et Turgot, devenu ministre, s'occupa de la fortune de ses amis, et fit créer en leur faveur des places d'inspecteurs-généraux de la navigation intérieure. Il étoit de la société du baron d'Holbach, et *il a passé*, dit M. Dupont de Nemours, *pour être attaché à plusieurs sectes*. Mais le même écrivain prétend que Turgot *détestoit l'esprit de secte, n'adoptoit aucun système de ceux qui l'avoient précédé, et regardoit les communautés d'opinions et l'esprit de corps comme la source du fanatisme*. Ces espèces de confédérations lui paroissoient, dit l'éditeur, nuisibles aux intérêts de la vérité, et il le disoit hautement. Il n'en est pas moins certain que Turgot fut affilié au parti philosophique; ses liaisons, sa conduite et ses écrits le prouvent suffisamment. On a de lui une facétie intitulée : *les* XXXVII *vérités opposées aux* XXXVII *impiétés de Bélisaire, par un bachelier ubiquiste*, 1767. L'auteur feint de croire que l'inverse de toutes les propositions censurées doit être vraie. Ce sophisme est le fondement de tout l'ouvrage où Turgot fait tenir à la Sorbonne un langage fort ri-

dicule, et il faut avouer que la plaisanterie est un peu longue, et n'est ni ingénieuse ni concluante. Une lettre au marquis de Condorcet sur le livre *de l'Esprit*, est forte dans sa brièveté. Il l'appelle un livre *de philosophie sans logique, de littérature sans goût, et de morale sans honnêteté*, et ne voit dans l'auteur qu'*un déclamateur inconséquent*, qu'*une tête exaltée*, qu'*un homme mû par la vanité et par l'esprit de parti*, qui *répand à grands flots le mépris et le ridicule sur tous les sentimens honnêtes et sur toutes les vertus privées*. En 1769, Turgot, alors intendant de Limoges, composa un *Mémoire* en faveur du prêt à intérêt. Ce *Mémoire*, souvent réimprimé, a servi depuis de fond à la *Théorie de l'intérêt de l'argent*, publiée par Rulié et Gouttes. En 1774, Louis XVI appela Turgot au ministère. Ce choix parut à la philosophie une victoire signalée, et on se flatta que le nouveau ministre alloit faire prévaloir les idées qu'il avoit adoptées. Il se montra en effet très-vif à opérer des réformes dans toutes les parties de l'administration qui lui étoit confiée. Quelques-unes de ces réformes pouvoient être bien vues; mais la plupart trahissoient l'esprit de système et le dessein secret de tout changer. Turgot montra dans cette occasion la précipitation la plus imprudente. Nous ne devons point entrer dans le détail de ses opérations. Nous ferons seulement mention d'un *Mémoire sur la tolérance* qu'il présenta au Roi, et de ses efforts pour faire changer les formules de serment que le Roi prêtoit à son sacre. On trouve au tome VII de ses *Œuvres* un *Mémoire sur les municipalités*, dont les idées sont, dit-on, toutes de lui, quoique la rédaction soit d'un de ses amis, lequel est probablement l'éditeur lui-même. Dans ce *Mémoire*, qui tendoit à établir dans le royaume une nouvelle constitution, et un échelon de municipalités grandes et petites, l'auteur proposoit entr'autres l'établissement d'un conseil d'instruction. Car, disoit-il, *l'instruction religieuse est particulièrement bornée aux choses du ciel, et elle ne suffit pas pour la morale. Il faudroit une autre instruction morale*

*et sociale. Avec ce secours la nation ne seroit plus reconnoissable en dix ans. Ce seroit un peuple neuf. Tout le monde seroit instruit et vertueux.* On doit être sans doute disposé à se moquer aujourd'hui de l'imperturbable confiance de ces faiseurs de projets qui se flattoient de renouveler le monde avec leurs belles phrases et leurs adages imposans, et qui sont parvenus en effet à rendre *la nation méconnoissable*. C'est-là le cas d'appliquer ce que Malesherbes disoit depuis de lui et de son ami : *Nous ne connoissions pas les hommes*. L'éditeur déplore la foiblesse qu'eut Turgot de retarder d'un an l'exécution de son plan ; *ce qui fut certes un grand malheur*, ajoute-t-il avec une bonhomie un peu risible. Turgot fut renvoyé au mois de mai 1776. Ses amis mêmes conviennent qu'il n'avoit pas usé d'assez de ménagemens. A son article, dans l'*Encyclopédie méthodique*, on avoue qu'il étoit *sec et roide*, et qu'*il ne dissimuloit pas son mépris pour tout ce qui n'étoit pas conforme à ses idées*. Le baron de Bezenval le traite plus défavorablement encore. C'étoit, suivant ce courtisan, *un philosophe arrogant, un homme médiocre, qui cachoit sous un caractère vain son incapacité réelle. Dans son intendance, ses subdélégués prévariquoient comme les autres; mais en revanche il sortoit de ses bureaux les plus belles maximes et les plus beaux plans que commentoient d'ardens prosélytes*. M^me^. du Deffant, dans ses lettres à Walpole, ne donne pas une idée plus avantageuse de Turgot. Condorcet, qui l'a loué démesurément, reconnoît néanmoins qu'on le trouvoit *froid, dédaigneux, minutieux, orgueilleux, dur, susceptible de préventions;* défauts qu'il s'efforce de colorer de son mieux. Sa *Vie de Turgot* est un panégyrique, et en même temps un cadre dont l'auteur s'est servi pour développer ses propres idées. Il n'y a point de faits dans cet ouvrage, mais en revanche beaucoup de systèmes et de projets, et quelquefois des réflexions bien bizarres. Par exemple, le panégyriste prétend que son ami regardoit les romans *comme des seuls livres où il eût vu de la morale*. Le bio-

graphe a cru sans doute lancer là un sarcasme bien piquant. Nous n'y voyons qu'un paradoxe fort ridicule. En 1808, M. Dupont de Nemours donna une édition des *Œuvres de Turgot*, en 9 vol. in-8°. Le Ier. volume, qui a paru le dernier, contient des *Mémoires sur la vie, l'administration et les ouvrages de Turgot*. Du reste il présente très-peu de faits, et l'éditeur y loue aussi avec profusion son ami, qu'il appelle sans façon un grand homme et un génie. Turgot mourut sans faire aucun acte de religion, et nous savons que ses amis veillèrent à ce qu'on ne laissât approcher de lui aucun prêtre. C'est une attention qu'ils avoient les uns pour les autres, et dont ils ont été victimes tour à tour.

*Juin.* — Charles Bordes, académicien de Lyon, naquit dans cette ville vers 1731. Il fut lié avec les philosophes de son temps, et il y a plusieurs lettres qui lui sont adressées dans la *Correspondance* de Voltaire. On lui attribue la *Profession de foi philosophique*, 1763; le *Tableau philosophique du genre humain depuis l'origine du monde jusqu'à Constantin*, 1767; (Quelques-uns donnoient cet ouvrage à Voltaire; il ne se trouve pas dans la collection de ses *Œuvres*.) le *Catéchumène*, 1768, réimprimé sous le titre du *Voyageur catéchumène*, et du *Secret de l'Eglise*. On croyoit encore Voltaire auteur de ce dernier pamphlet. Bordes a aussi servi la cause de l'incrédulité par quelques ouvrages licencieux.

*11 septembre.* — Jean-Auguste Ernesti, théologien luthérien, né en Thuringe en 1707, fut docteur et professeur en théologie à Leipsick. Il avoit, comme philosophe, comme critique et comme écrivain, beaucoup de réputation en Allemagne; dans la *Biographie universelle* on le cite comme un des premiers qui aient séparé en Allemagne la théologie de la religion, distinction que l'on regarde comme la source des innovations subséquentes. Ernesti ne les eût pas peut-être approuvées, mais il y donna lieu. Ses écrits sur ce sujet sont: *Institutio interpretis novi Testamenti*, 1761; *Opuscula theo-*

*logica*, 1773; *Nouvelle bibliothèque théologique*, de 1760 à 1768, 10 vol. On dit que le zèle d'Ernesti n'étoit pas toujours modéré lorsqu'il avoit affaire, soit à ceux qu'il appeloit les superstitieux, soit aux incrédules de mauvaise foi. Il mourut à Leipsick. Teller a publié une brochure sur les services qu'Ernesti a rendus à la religion et à la théologie : il paroît qu'il en fait un partisan de la nouvelle exégèse.

*12 octobre.* — Pierre-Jacques Sépher, docteur de Sorbonne, sous-chancelier de l'Université de Paris, publia, en 1747, la *Vie de saint Charles Borromée, par Godeau, corrigée pour le style, avec des notes*, et en 1755, *Maximes sur les libertés de l'Eglise gallicane.*

*8 novembre.* — Louis Poulle, abbé de Nogent et prédicateur célèbre, étoit né à Avignon en 1711. Il remplit le ministère de la chaire à Paris et à la cour avec succès. Ses sermons, qui ont été publiés en 1778, 2 vol. in-12, n'ont pas soutenu la réputation qu'ils avoient eue au débit. Toutefois La Harpe paroît les avoir jugés trop sévèrement dans son *Cours de littérature*. Le baron de Sainte-Croix donna, en 1787, l'éloge de l'abbé Poulle.

*28 novembre.* — Joseph Climent, ancien évêque de Barcelone, étoit né au royaume de Valence en 1706, et fut curé dans cette ville. Il se distingua dans la prédication, et devint évêque de Barcelone en 1766. On fait un grand éloge de son zèle, de sa modestie, de ses libéralités. Des hôpitaux fondés, des écoles gratuites établies, la visite assidue de son diocèse, des distributions des livres qu'il jugeoit les plus utiles, signalèrent son administration. On cite de lui une *Lettre*, du 20 septembre 1768, et une *Instruction pastorale*, du 26 mars 1769, sur les études, qui fut dénoncée à cause d'un passage favorable à l'église d'Utrecht. En 1773, M. Climent appaisa une sédition dans sa ville épiscopale. Ayant été nommé au siége de Malaga en 1775, il refusa cette translation ; refus qui mécontenta la cour, et força l'évêque de donner sa démission. Il avoit fait traduire pour son diocèse pla-

sieurs livres de piété françois. Depuis, il vécut dans la retraite, et mourut dans sa patrie.

*12 décembre.* — Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, naquit en 1703, au château de la Roque en Périgord. S'étant destiné à l'état ecclésiastique, il fut d'abord chanoine-comte de Lyon, évêque de Bayonne en 1741, et transféré à l'archevêché de Vienne en 1745. A la mort de M. de Bellefonds, le Roi le nomma au siége de Paris. M. de Beaumont refusa d'abord, et ne se rendit qu'aux ordres réitérés du Prince. On a vu combien les vingt premières années de son épiscopat furent orageuses. Les refus de sacremens et l'affaire des Jésuites exposèrent l'archevêque à de longues traverses. Il fut exilé quatre fois, à Conflans, à Lagny, à la Trappe, et au château de la Roque. Il ne parut point ébranlé par ces coups d'autorité provoqués par le parlement, qui le dénonça plusieurs fois, et particulièrement dans les remontrances du 29 février 1764. M. de Beaumont avoit encouru l'animadversion des magistrats pour n'avoir pas voulu reconnoître leurs prétentions insolites. Ses Mandemens les plus connus sont, celui du 19 septembre 1756, sur l'autorité de l'Eglise, celui du 28 octobre 1763, en faveur des Jésuites, ceux contre la thèse de Prades, le livre *de l'Esprit*, l'*Emile*, le *Bélisaire*. Le recueil de ses Mandemens forme 2 vol. in-4°. M. de Beaumont jouissoit de l'estime du Roi, qui ne cédoit, dit-on, qu'à regret aux instances des magistrats contre l'archevêque. La Reine, le Dauphin, la famille royale l'honoroient d'une confiance particulière. Son courage, la noblesse de son caractère, sa conduite exemplaire et soutenue, ses aumônes lui avoient concilié le respect général, et lui ont attiré les éloges même de ses ennemis. Les magistrats qui le poursuivoient disoient eux-mêmes qu'il étoit *recommandable et révéré par ses qualités et ses vertus personnelles*. J. J. Rousseau, qui lui adressa une lettre si étrange, déclare dans sa *Correspondance* qu'il a *toujours aimé et respecté* ce prélat. M. de Beaumont distri-

buoit dans Paris des aumônes considérables, et lors de l'incendie de l'Hôtel-Dieu, il reçut les malades dans son palais. On dit que dans le temps de ses disputes avec les parlemens, on lui offrit, s'il vouloit se démettre, le chapeau de cardinal, le ministère de la feuille, la grande-aumônerie et une duché-pairie pour son neveu, et qu'il refusa tout. Le trait distinctif de son caractère étoit une fermeté inébranlable que ses ennemis appeloient obstination, reproche qu'ils auroient pu se faire aussi à eux-mêmes.

— Antoine-Joseph Rodriguez, Bénédictin espagnol, examinateur synodal de Tolède, et consulteur de l'infant D. Louis, étoit né à Mérida en 1705. Ses principaux écrits sont : *Traité de théologie et du droit canonique*, 1760; *Démonstration des fondemens de la religion chrétienne*, 1762; *Traité de théologie morale*, 4 vol. in-4°.; *Dissertation sur l'état monastique*, etc. On dit qu'il étoit exempt de préjugés, et qu'il travailla à réformer l'enseignement. Nous ne connoissons point ses écrits, et nous nous abstiendrons d'énoncer un jugement sur leur mérite et sur celui de l'auteur.

## 1782.

*10 janvier.* — Georges Costard, prêtre anglican, vicaire de Twickenham, né en 1710, étoit à la fois habile critique et bon astronome. Il est auteur d'*Observations sur quelques Psaumes;* d'*Observations sur Job;* d'une *Lettre sur la chronologie chinoise*, qu'il croyoit enflée comme celles des Babyloniens et des Egyptiens, et de *Dissertations critiques* sur diverses parties de l'Ecriture sainte.

*9 février.* — Nicolas Jamin, Bénédictin de Saint-Maur, né à Dinan, en Bretagne, devint prieur de Saint-Germain-des-Prés. Il est auteur des *Pensées théologiques relatives aux erreurs du temps*, 1768, où il se proposa de réfuter les incrédules et les appelans. Un arrêt du conseil du Roi du 4 février 1769, supprima cet ouvrage, dans la crainte apparemment qu'il ne renouvelât les disputes. Mais ce livre est fort

fort modéré. D. Jamin publia de plus, un *Traité de la lecture chrétienne; Placide à Maclovie*, ou *Traité des scrupules*, et *Placide à Scholastique sur la manière de se conduire dans le monde.*

*14 février.* — Thomas Newton, évêque anglican de Bristol, né en 1703, prêcha les sermons de Boyle, et composa des *Dissertations sur les prophéties*, où il renouvelle les diatribes et les rêveries de plusieurs protestans contre l'Eglise romaine. Il a aussi écrit sur la tolérance et sur les non-conformistes, auxquels il n'étoit pas favorable. Cependant il s'écarta de l'orthodoxie anglicane, et dans un écrit qui a paru après sa mort, il combat l'éternité des peines, et croit au rétablissement final de l'harmonie et du bonheur général. Il publia ses OEuvres complètes en 3 vol., avec sa Vie écrite par lui-même.

*24 février.* — Laurent le François, prêtre de la mission, né en Franche-Comté en 1698, sortit ensuite de cette congrégation, et se livra à des travaux utiles pour la défense de la religion. Ses ouvrages sont les *Preuves de la religion de Jésus-Christ contre les spinosistes et les déistes*, 1751, 8 vol.; l'*Examen du Catéchisme de l'honnête homme*, 1754; les *Réponses aux difficultés proposées contre la religion chrétienne par Rousseau;* les *Observations sur la philosophie de l'histoire et sur le Dictionnaire philosophique*, 2 vol.; l'*Examen des faits qui servent de fondement à la religion chrétienne*, et une *Lettre sur le pouvoir des démons*. Deux autres de ses ouvrages sont restés manuscrits, savoir : une *Réfutation du Système de la nature et du livre des trois imposteurs*, et des *Observations sur la philosophie de Toul.* Cet écrivain vivoit dans la retraite. Il fit les pauvres ses légataires universels, et mourut à Paris.

*18 mars.* — Ernest-Jacques Danow, théologien protestant, né en Prusse en 1741, fut professeur de théologie à Iéna. Il y publia, en 1772, des *Institutions de théologie dogmatique; des Evêques du temps des apôtres; Exposition des*

*textes de l'Ecriture en faveur de la divinité de Jésus-Christ*, et des dissertations sur quelques usages des Hébreux. Il se noya dans la Saala.

*18 avril.* — Antoine-Alexandre Daguet, Jésuite, né près Besançon, mort dans cette ville, est auteur des *Exercices chrétiens des gens de guerre;* des *Exercices du chrétien;* *Considérations chrétiennes pour chaque jour du mois*, et *Consolation des chrétiens dans les fers.* Tous ces écrits virent le jour en 1759.

*16 mai.* — Hugues Bégile, prêtre de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, naquit en Franche-Comté. On cite de lui un *Traité dogmatique du gouvernement de l'Eglise;* une *Réfutation de la Mothe le Vayer*, et quelques autres ouvrages manuscrits en faveur de la religion. Il mourut à Issy, près Paris.

*12 juillet.* — Joseph-Honoré Remi, prêtre, avocat et littérateur, naquit à Remiremont en 1738, et fut lié avec les encyclopédistes. Il est auteur entr'autres d'un *Eloge du chancelier de l'Hôpital*, qui fut couronné par l'Académie française en 1777. Mais la Faculté de théologie donna au mois de novembre de cette année une conclusion qui révoquoit l'approbation donnée à cet éloge par deux docteurs, et leur enjoignoit de la rétracter, l'ouvrage ayant paru renfermer des maximes philosophiques. On attribue à l'abbé Remi l'*Eloge de Fénélon*, qui obtint l'accessit, en 1771, à l'Académie.

*2 novembre.*—Vincent-Toussaint Beurrier, prêtre de la congrégation des Eudistes, né à Vannes en 1715, fut employé dans les séminaires, puis dans les missions. Ses premiers écrits furent des *Remarques sur l'administration des sacremens.* Il donna depuis des *Conférences ecclésiastiques sur le sacerdoce, sur les fêtes et les mystères*, et il en joignit dans la suite dix-sept autres. Il mourut à Blois. On a inséré sa *Vie* dans les *Modèles du clergé.*

*15 décembre.* — Guillaume-François Berthier, Jésuite, né

à Issoudun en 1704, se distingua par sa piété, ses talens et ses ouvrages. Chargé, en 1742, de continuer l'*Histoire de l'église gallicane*, il en publia les six derniers volumes, qui vont jusqu'à 1559. Il y a joint des *Discours* et des *Dissertations*. Associé au *Journal de Trévoux*, en 1745, il le rédigea avec autant de sagacité que de mesure, et se vit néanmoins en butte aux railleries de Voltaire, qui publia une *Relation* grotesque *de sa maladie, de sa confession et de sa mort*. On ne lui pardonna point de s'être élevé contre l'*Essai sur l'histoire générale* et contre l'*Encyclopédie*. Il développa les principes dangereux du livre *de l'Esprit*, et se déclara contre Berruyer, dont il avoit même, dit-on, composé une réfutation qui n'a pas paru. Rousseau dit qu'il aida le fermier-général Dupin dans ses *Observations sur l'Esprit des lois*. Il commença des *Observations sur le Contrat social*, qui ont été continuées et publiées par le P. Querbeuf. Lors de la proscription de sa société, il se seroit retiré à la Trappe, si ses supérieurs ne l'en eussent empêché. Le chancelier de Lamoignon lui offrit une place à la bibliothèque du Roi. Le Dauphin l'attira à Versailles, lui donna une pension, et l'attacha à l'éducation des princes ses fils; mais il n'eut pas le pouvoir de le protéger contre la persécution du parlement. Le P. Berthier se retira à Offenbourg, où il fit de l'Ecriture sainte l'objet de ses études. Il refusa une place que l'Impératrice Marie-Thérèse lui fit offrir à Vienne, puis à Milan. Rentré en France, en 1776, il alla se fixer à Bourges, et l'assemblée du clergé de 1782 lui assigna une pension de 1000 liv. L'abbé du Pinet publia, en 1785, son *Commentaire sur les Psaumes*, avec une notice sur sa vie et ses ouvrages. Le P. Querbeuf fit imprimer depuis son *Commentaire sur Isaïe* et les *Réflexions spirituelles*. On a donné, en 1811, une édition plus soignée de ce dernier ouvrage. Un *Examen du quatrième article de la déclaration du clergé*, imprimé en 1801 à Liége avec des notes, et qu'on attribue à Berthier, est plus vraisemblablement de Feller. Les ou-

vrages du P. Berthier, la variété de ses connoissances, la sagesse de sa critique, la délicatesse et la solidité de son esprit lui assignent un rang distingué parmi les écrivains de sa société, en même temps que son caractère, ses vertus et sa piété rendent sa mémoire recommandable.

— Louis de Poix, Capucin de la rue Saint-Honoré, et un des principaux disciples de l'abbé de Villefroi, naquit au diocèse d'Amiens en 1714. Il eut part aux *Principes discutés pour faciliter l'intelligence des livres prophétiques*, 15 vol., 1755 et années suivantes; à une *Réponse* au P. le Roi, 1752; à une *Traduction de l'Ecclésiaste*, 1771; à une autre des *Prophéties d'Habacuc*; à une *de Jérémie et Barruch*, en 6 vol. 1780, et à une nouvelle version des Psaumes. Ces trois derniers ouvrages sont faits sur le texte hébreu. Le P. Louis de Poix fut aidé dans ces travaux par les PP. Jérome d'Arras et Séraphin de Paris.

— Frédéric-Albert Augusti, juif, puis luthérien, né en 1696 à Francfort-sur-l'Oder, devint ministre luthérien dans le duché de Gotha. Il est auteur d'une *Dissertation sur la nécessité de la venue de Jésus-Christ du temps du second temple*, et de plusieurs autres dissertations latines sur l'histoire, les usages et le culte des Juifs.

— Jean Novi de Caveyrac, né à Nîmes en 1713, prieur de Cuviérètes, est connu par quelques écrits sur différentes matières. Lorsqu'en 1752, un ministre proposa d'accorder la tolérance aux protestans, les évêques de Languedoc furent consultés. Celui d'Alais, Vivet de Montclus, publia le résultat de leurs conférences dans une lettre, où il se déclara contre le projet, et à laquelle on crut que l'abbé de Caveyrac avoit eu part. Il composa l'*Apologie de Louis XIV et de son conseil sur la révocation de l'édit de Nantes*, à laquelle il joignit une *Dissertation sur la saint Barthélemi*. Il n'y fait pas, quoiqu'on en ait dit, l'apologie de cette journée; il témoigne au contraire son horreur pour les excès qui l'ont accompagnée, et il cherche seulement à prouver que ce fut

une mesure de politique, à laquelle la religion fût étrangère. Les philosophes se sont néanmoins servis de ce prétexte pour le calomnier; mais ils n'avoient point lu son livre qui n'autorise nullement une odieuse imputation. L'abbé de Caveyrac donna aussi *la Vérité vengée*, ou *Réponse à la Dissertation sur la tolérance des protestans*, et un *Mémoire politico-critique, où l'on examine s'il est de l'intérêt de l'Etat d'établir une nouvelle forme pour marier les calvinistes*. On lui attribue l'*Accord de la religion et de l'humanité sur l'intolérance*, 1762, que d'autres donnent à l'abbé de Malvaux, et que l'on ne doit pas confondre avec *l'Accord parfait de la nature, de la raison, de la révélation et de la politique sur la tolérance*, 1753, qui est du chevalier de Beaumont. Ayant publié, en 1762, un *Appel à la raison des écrits et libelles contre les Jésuites*, Caveyrac fut obligé de quitter la France. Il y eut un décret de prise de corps contre lui, et le châtelet le condamna par contumace, en 1764, à être mis au carcan et banni à perpétuité. L'auteur du *Dictionnaire des anonymes* dit que l'*Appel à la raison* est du P. Balbani, Jésuite provençal, et que l'abbé de Caveyrac est auteur d'un nouvel *Appel*. Peut-être est-ce le même ouvrage auquel Caveyrac et Balbani travaillèrent en commun. Caveyrac se retira à Rome, et y donna un *Eloge du Dauphin*, fils de Louis XV, et une *Réponse aux Recherches* de Pfeffel concernant les droits du Pape sur la ville et l'état d'Avignon. Cette réponse parut d'abord à Rome et ensuite à Paris. La *Biographie universelle* dit qu'il revint en France, mena une vie retirée dans sa patrie, et mourut en 1782. — Un autre écrivain qui prit parti pour les Jésuites, est l'abbé Dazès, de Bordeaux, qui fut aussi obligé de quitter la France, et mourut à Naples en 1766. On lui attribue les écrits qui parurent sous ces titres : *Il est temps de parler; le Compte rendu des comptes rendus*. Ces écrits attirèrent à Dazès l'animadversion du parlement, et Feller dit qu'ils respiroient un zèle trop amer.

*Vers ce temps.* — Nicolas-Jérôme le Couturier, chanoine de Saint-Quentin, prédicateur du Roi, naquit au diocèse de Rouen en 1712. Il eut quelque temps de la vogue à Paris. On a de lui deux *Panégyriques de saint Louis; Discours pour différentes solennités de piété; Discours sur la révélation; Eloge du Dauphin*, qu'il présenta au Roi en 1779; *Eloge de Marie-Thérèse; Vie d'Elisabeth de France, sœur de saint Louis.* Il fut interdit pour la hardiesse avec laquelle il avoit déclamé contre les croisades, dans un de ses panégyriques de saint Louis, en 1769.

## 1783.

*12 avril.* — Antoine Topp, Jésuite, né à Aix-la-Chapelle en 1741, devint curé à Trèves après la dissolution de sa société. Il traduisit en allemand l'*Avertissement de l'assemblée du clergé de France de 1775*, et les *Motifs de ma foi en Jésus-Christ*, par un magistrat (Muyart de Vouglans, qui est aussi auteur des *Preuves de l'authenticité de nos Evangiles*, 1785.) Topp composa de plus des *Discours sur les mauvais livres* et *sur le jubilé.*

*Mai.* — Cassiodore Montagioli, Bénédictin du Mont-Cassin, né à Modène en 1698, est auteur des livres de piété suivans : *Exercices des affections célestes tirées des Psaumes; Traité pratique de la charité chrétienne; Enchiridion évangélique; Manière facile de méditer; l'Abbé saint Maur proposé pour exemple aux fidèles; Paroles, actions et avis de saint André Avellino; Paraboles du Fils de Dieu; Sermon de la Montagne.*

*1er. juin.* — Pierre-François Foggini, prélat romain, garde de la bibliothèque du Vatican, étoit né à Florence en 1713. Il fut reçu docteur en théologie à Pise, et débuta par des thèses contre les quatre articles du clergé de France. On dit qu'il changea depuis de sentimens sur ce point. Il publia, en 1741, une dissertation latine *sur les premiers apôtres des Florentins.* Les cardinaux Néri Corsini et André Corsini le prirent

successivement pour leur théologien, et Benoît XIV le fit coadjuteur de Bottari. Le nouveau prélat donna une traduction latine de quelques ouvrages de saint Epiphane, écrivit contre l'archevêque de Fermo (Borgia), et fut éditeur d'un *Recueil de passages des Pères sur la morale*, 1752, et d'une collection d'écrits des Pères sur les matières de la grâce, dont il fit paroître 8 vol. de 1754 à 1771. Le Queux a traduit quelques-uns de ces opuscules, ainsi qu'un traité latin de Foggini, intitulé : *Consentement des Pères sur le petit nombre des élus*, 1752. Foggini étoit instruit et laborieux, et menoit une vie retirée. On assure qu'il n'aimoit pas les Jésuites, et qu'il composa plusieurs mémoires contr'eux.

*3 juin.* — Jean-Denis Cochin, docteur de Sorbonne, curé de Saint-Jacques du Haut-Pas, à Paris, en 1756, naquit dans cette ville en 1726. Ce fut un pasteur pieux, charitable et zélé. Il fonda, en 1780, un hospice pour les pauvres de sa paroisse. Il est auteur de *Prônes*, en 4 vol. ; d'*Entretiens sur les fêtes, les jeûnes, les usages et les cérémonies de l'Eglise ;* d'*Exercices de retraite*, et d'*OEuvres spirituelles*, publiées après sa mort, et en tête desquelles on a mis un abrégé de sa vie.

*11 juin.* — Jean-François Copel, dit le P. Elisée, religieux Carme, né à Besançon en 1728, fit ses vœux en 1745, et commença à prêcher en 1756. Il le fit avec succès, quoiqu'il eut un débit peu agréable, et fut goûté à la cour, à Paris et dans les provinces. Il remplit ce ministère pendant vingt-six ans, et mourut à Pontarlier. Ses Sermons ont été imprimés en 4 vol. en 1785. Ils se font remarquer par une composition raisonnable et par un style pur, plutôt que par l'élévation, les mouvemens et l'onction.

*28 août.* — Joseph-Marie-Anne Gros de Besplas, grand-vicaire de Besançon, né à Castelnaudary en 1734, prêcha à Paris et à la cour. Il est auteur d'un *Essai sur l'éloquence de la chaire*, et du *Rituel des esprits-forts*.

*7 septembre.* — Léonard Euler, mathématicien célèbre, membre des académies de Berlin et de Pétersbourg, naquit à Bâle en 1707. Il est connu par de grandes découvertes dans les sciences physiques et mathématiques. Il étoit fort attaché au christianisme, comme on le voit par sa *Défense de la révélation contre les objections des esprits-forts;* écrit d'autant plus remarquable que ces *esprits-forts* dominoient dans la capitale où résidoit alors Euler. Il fut traduit en françois, et publié, en 1755, dans la *Bibliothèque impartiale,* qui s'imprimoit à Gottingue et à Leyde. M. Emery en a donné une nouvelle édition à Paris en 1805. Euler est encore auteur de *Lettres à une princesse d'Allemagne sur divers sujets de physique et de philosophie.* Il les écrivit vers 1760, mais elles ne furent imprimées que plusieurs années après. Condorcet en donna une nouvelle édition à Paris en 1787, et sous prétexte de corriger les fautes de style, il fit plusieurs autres retranchemens qui portent sur les endroits de ces lettres les plus favorables à la religion. M. Emery, à la suite de la *Défense,* inséra plusieurs de ces retranchemens, où Euler s'expliquoit fort bien sur Dieu, sur la foi, sur les mystères, et sur les points les plus importans de la révélation. Condorcet reconnoît d'ailleurs qu'Euler étoit très-religieux, faisant la prière en commun, et lisant la Bible à ses enfans et à ses domestiques. Ainsi il faut joindre son nom aux grands hommes des temps modernes qui ont défendu les principes généraux du christianisme.

*18 septembre.* — Benjamin Kennicott, prêtre anglican, et célèbre littérateur biblique, naquit en 1718, et débuta par deux dissertations, la première sur l'arbre de vie dans le paradis, la deuxième sur l'oblation de Caïn et d'Abel. Il posa, en 1753, le fondement de son grand ouvrage par un *Examen de l'état du texte hébreu de l'ancien Testament.* Il y combattoit l'opinion commune, que le texte hébreu nous est parvenu sans altération, et il s'efforçoit de prouver que les manuscrits contenoient des différences nombreuses et impor-

tantes. Il annonçoit en même temps qu'on pouvoit corriger le texte hébreu par le secours du Samaritain. Son système fut attaqué, et on l'accusa de fournir une arme aux incrédules. Deux hutchinsoniens, Comings et Bate, se déclarèrent pour l'intégrité absolue du texte hébreu. En 1760, Kennicott donna une deuxième dissertation *sur l'état du texte hébreu*, et il proposa de collationner tous les manuscrits de l'hébreu qu'on pourroit trouver. Cette entreprise exigeoit de grands frais. Il trouva des secours chez une nation libérale et amie des lettres. Une nombreuse souscription s'ouvrit, et rapporta des sommes considérables. Kennicott entretenoit correspondance avec toutes les parties de l'Europe, et faisoit collationner les manuscrits étrangers par d'habiles collaborateurs. Enfin, en 1776, il donna le premier volume de sa belle édition de la *Bible hébraïque*, in-folio, et le second en 1780. Il avoit comparé environ six cents manuscrits. On fit paroître, en 1787, des *Remarques* de lui *sur des passages choisis de l'ancien Testament*; ébauche d'un plus grand ouvrage qu'il avoit projeté. Il laissa aussi des sermons.

*29 octobre.* — Jean le Rond d'Alembert, géomètre et littérateur, né à Paris en 1717, étoit fils naturel de Destouches, commissaire d'artillerie, et de M^me^. de Tencin. On dit que dans sa jeunesse, il fit un commentaire sur l'Epître de saint Paul aux Romains. Mais il s'appliqua bientôt à des ouvrages d'un genre différent. Nous ne parlerons point de ses travaux en géométrie. D'Alembert ambitionna encore d'autres titres à la renommée. Il s'unit avec Diderot pour mettre au jour l'*Encyclopédie*, et il rédigea la préface de ce dictionnaire. Les métaphysiciens lui ont reproché d'y avoir rabaissé cette science. Ce n'étoit point un frondeur hardi de la religion. Son caractère ne le portoit pas à attaquer de front, et à lever le masque, comme plusieurs incrédules de ce temps-là. Il se peint lui-même, dans sa *Correspondance*, comme un homme qui *donne des soufflets en faisant semblant de faire des révérences*. Cette comparaison exprime

assez bien le genre d'attaque suivi par d'Alembert. Quand il lance une épigramme, il manque rarement d'ajouter un léger correctif. Son *Abus de la critique en matière de religion* est peut-être le moins répréhensible de ses ouvrages, et il y fait des aveux qui étonnent sous la plume d'un philosophe. Cependant Voltaire étoit content de cet écrit que dans leur *Correspondance* ils appellent leur *laubrusselerie*, du nom du Jésuite Laubrussel, qui avoit fait paroître, en 1710, un ouvrage sous le même titre. D'Alembert passe pour avoir secondé Diderot dans l'*Apologie* de l'abbé de Prades au sujet de sa thèse. Il se montra plus à découvert dans sa brochure intitulée : *De la destruction des Jésuites en France* (1), et dans la *Lettre*, qui sert de supplément à cet ouvrage. L'une et l'autre sont adressées à un magistrat, qui paroît être de la Chalotais, lié particulièrement avec l'auteur. On dit, dans la *Biographie universelle*, que d'Alembert, dans cet écrit, rend justice aux Jésuites et à leurs adversaires. C'étoit en effet l'avis de Voltaire; mais quiconque a lu cette brochure sans prévention trouvera au contraire que d'Alembert, sous prétexte de se moquer tour à tour des Jésuites et des jansénistes, sait aussi tourner en ridicule la religion elle-même, et voilà sans doute pourquoi Voltaire étoit si content de cette production, et l'encourageoit à continuer sur le même ton. Les *Eloges des académiciens*, par d'Alembert, sont écrits avec beaucoup plus de réserve. Il n'y a que dans les notes que l'auteur s'est mis plus à l'aise; il y est caustique, artificieux, inexact et malin. Mais ce qui peut le mieux faire juger de d'Alembert, ce qui montre son ame toute entière, est sa *Correspondance*, tant avec Voltaire qu'avec le roi de Prusse. Il paroît bien qu'il l'avoit écrite pour la postérité; car il avoit fait faire deux copies de la première, dont il

(1) Plusieurs écrivains y ont répondu, entr'autres Guidi, Reynaud et le P. Mirasson, dans l'écrit intitulé : *le Philosophe redressé*, ou *Critique impartiale du livre sur la Destruction des Jésuites en France*.

avoit confié l'une à Condorcet, et l'autre à Watelet. Cette précaution annonce qu'il attachoit quelque prix à cette espèce de production. *On voit dans ces lettres*, dit Condorcet dans l'*avertissement* qu'il a mis en tête, *on voit dans ces lettres comment d'Alembert et Voltaire alloient au même but par des moyens divers, l'un montrant plus de hardiesse parce que sa retraite et son âge faisoient sa sûreté, l'autre se découvrant moins, mais non moins utile par l'ascendant que sa réputation lui donnoit sur l'esprit des gens du monde et des jeunes littérateurs. Il s'ouvrit entr'eux*, dit M. Lacretelle dans son *Histoire de France du XVIII^e^. siècle, une correspondance très-suivie, dans laquelle ils firent un déplorable assaut de mépris pour la religion chrétienne. Un grand poète et un grand géomètre semblent s'y donner le divertissement de jouer une conspiration... Une pensée domine dans leurs lettres, c'est celle de réunir contre la révélation toutes les forces de l'esprit philosophique.* D'Alembert y donne à son ami des conseils et des renseignemens utiles. Il étoit son correspondant à Paris. Il le mettoit au fait de tout ce qui s'y passoit, lui indiquoit les sujets à traiter et les hommes à tourner en ridicule, lui envoyoit ses écrits, et en recevoit d'autres en échange. Quelques-unes de ses lettres sont d'un genre que n'approuveroient pas les incrédules les moins délicats, et renferment des plaisanteries assez grossières. Nous en citerions, pour exemple, les lettres du 16 juin et du 18 octobre 1760, si elles n'étoient d'une nature à craindre de mettre sous les yeux du lecteur les traits révoltans qu'elles renferment. La *Correspondance* de d'Alembert avec le roi de Prusse n'est pas une moindre preuve de son dévouement pour la même cause. Il s'y montre en quelque sorte l'ambassadeur de la philosophie auprès du monarque. Tantôt il le presse de chasser les Jésuites, et Frédéric lui-même est obligé de lui reprocher son acharnement. Tantôt il le sollicite de demander au grand-seigneur la réédification du temple de Jérusalem, *pour l'embarras de la Sorbonne et les menus plaisirs de la philosophie.* Il écrivoit au

Roi, le 14 août 1772 : *Je ne serai point content que V. M. n'ait fait dire au sultan au moins un petit mot du temple de Jérusalem. Cette réédification est ma folie, comme la destruction de la religion chrétienne est celle du patriarche de Ferney.* (Œuvres de d'Alembert, tom. XVII, pag. 309.) Ce double aveu a du moins le mérite de la franchise. D'Alembert recommandoit fréquemment au roi des sujets à placer, de jeunes philosophes à favoriser. Pressé plusieurs fois par Frédéric d'aller se fixer auprès de lui, demandé aussi par l'impératrice de Russie, qui vouloit le faire gouverneur de son fils, il refusa toutes ces offres. Il menoit à Paris une vie tranquille, et y jouissoit de beaucoup de réputation. Il ne fut jamais inquiété, quoiqu'on le connût bien pour un des coryphées de la philosophie, et obtint successivement pour 14,000 liv. de pensions (1). On est étonné après cela, que dans ses lettres au roi de Prusse, il se plaigne assez fréquemment de *l'inquisition* que l'on exerçoit en France, et du *déchaînement contre la malheureuse philosophie*, et qu'ailleurs il crie à la *persécution*. Etrange abus de mots de prétendre que la philosophie étoit *persécutée* quand elle étoit toute puissante, et d'appeler *inquisiteur* le gouvernement le plus indulgent, pour ne pas dire le plus foible! Nous devons dire au reste que d'Alembert étoit plus réservé dans son zèle que plusieurs de ses amis. Il se retira de bonne heure de la société du baron d'Holbach. Il n'approuvoit point qu'on cassât les vitres, et avoit été *aussi affligé qu'indigné de l'incroyable démence et sottise de l'auteur du Système de la nature*. Ce sont les propres expressions de d'Alembert dans sa lettre à Frédéric, du 16 février 1783, et il

(1) En 1765, Clairaut étant mort, l'académie des sciences demanda sa pension pour d'Alembert. On la lui fit attendre pendant six mois; sur quoi il écrivoit à Voltaire, le 22 novembre 1765 : *Vous croyez bien que je n'oublierai de ma vie cet outrage atroce et absurde.* Quelle exagération et quelle rancune!

ajoute que *la philosophie a été en bien d'autres occasions menteuse et absurde.* Il se plaint ailleurs que *bien des faquins usurpent le nom de philosophe.* Le 8 juin 1770, il écrivoit au Roi : *Je suis si excédé de livres et de brochures contre ce que Voltaire appelle l'inf. que depuis long-temps je n'en lis plus, et que je suis quelquefois tenté de dire du titre de philosophe : Je ne veux point de ce titre-là. Il y a trop de faquins qui le portent. On peut dire de tous nos écrivailleurs contre la superstition et le despotisme, ce qu'un Jésuite disoit d'un de ses confrères : Il nous mène si grand train qu'il nous versera.* Il est à regretter que d'Alembert n'ait pas toujours été aussi judicieux. Ses dernières années se passèrent dans de douloureuses infirmités. *Il n'existoit que pour souffrir,* dit Marmontel, et il mourut dans les tourmens de la pierre, n'ayant jamais voulu se faire opérer. Son testament commençoit par ces mots : *Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.* On dit que ses amis se relevoient pour le garder dans ses derniers instans, et l'empêcher de démentir les principes qu'il avoit professés. La Harpe assure dans sa *Correspondance* qu'un d'eux lui a dit que d'Alembert étoit *couard.* Grimm parle de lui avec une ironie marquée. *On l'accusoit,* dit-il, *d'affecter très-passionnément la gloire d'être le chef du parti encyclopédiste, et d'avoir commis pour les intérêts de cette gloire plus d'une injustice, plus d'une noirceur littéraire.... Ce qu'on ne sauroit nier, c'est que les passions qu'inspire l'esprit de parti étoient bien sûrement celles dont il pouvoit être le plus susceptible.* (Grimm parle ensuite de ses *petites persécutions philosophiques.*) *D'Alembert étoit devenu en quelque manière le chef visible de l'illustre église dont Voltaire fut le chef et le soutien..... Mais cette domination ne fut jamais universellement reconnue. Aux yeux de beaucoup de gens il l'avoit plutôt usurpée que conquise, et aux yeux même du grand nombre la supériorité de ses titres littéraires contribua bien moins à l'y maintenir que la subtilité de ses intrigues et de sa po-*

*litique.* (*Correspondance*, 3e. partie, tome II, page 373.)

*31 octobre.* — Charles-François Houbigant, Oratorien, célèbre hébraïsant, naquit à Paris en 1686. Il étudia de bonne heure la littérature biblique, et donna, en 1753, une édition, en 4 vol. in-folio, de la *Bible hébraïque*, avec une version latine et des notes. On lui a reproché de s'y être permis des corrections sur le texte, et de n'avoir pas assez respecté les versions les plus anciennes et les plus authentiques. Il donna aussi une *Version nouvelle des Psaumes*; des *Racines hébraïques*; un *Examen du Psautier françois des Capucins*; des *Prolégomènes sur l'Ecriture sainte*; *les Conférences de Metz entre un juif, un protestant et deux docteurs de Sorbonne*; une traduction des *Sermons* de Sherlock, et *de la Méthode* de Lesley *contre les déistes et les juifs*. Berthier et Contant de la Molette ont relevé les changemens et les mutilations qu'il a fait essuyer au texte sacré. Il ajoute, il retranche, il transpose, et se livre à des conjectures tout-à-fait arbitraires. On dit qu'il étoit appelant. Une maladie le rendit complétement sourd, et sur la fin de sa vie, il tomba dans l'enfance.

*Même jour.* — George-Christophe Neller, canoniste, né au pays de Wurtzbourg en 1709, étudia la théologie, puis le droit civil et ecclésiastique. Il seconda Barthels dans la collection des extraits de Van Espen, Christian Loup, et le P. Alexandre. Après s'être livré quelque temps à l'éducation, il devint professeur de droit canon à Trèves en 1748, et remplit cette place jusqu'en 1780. Il est auteur d'une *Collection méthodique des saints canons*; des *Droits du curé primitif*, et d'un grand nombre de dissertations sur des matières d'histoire, de discipline et d'antiquités ecclésiastiques. Une dissertation, qu'il fit sur le pape Jean XII, fut mise à l'index à Rome, par décret du 25 mai 1767. On l'a cru quelque temps auteur du *Fébronius*, mais il n'eut point de part à cet ouvrage. Tous ses écrits sont en latin.

*3 décembre.* — Louis de Beausobre, protestant, fils d'Isaac,

cité sous 1738, naquit à Berlin en 1730. Dans les *Dictionnaires historiques*, on lui attribue le *Pyrrhonisme du sage*, 1754, qui fut condamné au feu par arrêt du parlement de Paris, du 6 février 1759. Beausobre étoit donc bien jeune lorsqu'il le composa.

*24 décembre.* — Henri-Maurice Loisson, curé de Vrizi, au diocèse de Reims, naquit et mourut dans ce lieu. Il est auteur d'un *Supplément aux erreurs de Voltaire*, ou *Réfutation de son traité sur la tolérance*, 1779.

## 1784.

*24 janvier.* — Jean-Chrysostôme Trombelli, chanoine-régulier de Saint-Sauveur à Bologne, abbé général de sa congrégation en 1760, naquit en 1697. Il est auteur de dix *Dissertations sur le culte des saints;* d'une *Défense* des quatre premières contre Kiesling, professeur de Leipsick; d'un *Traité des sacremens*, 1772, 13 vol.; d'une édition d'*Opuscules d'anciens pères latins*, avec Mingarelli, et des *Vies de la sainte Vierge, de saint Joseph, de sainte Anne et de saint Joachim.* Il paroît qu'il y a peu de critique dans ces derniers ouvrages.

*25 janvier.* — Charles-Victor-Amédée des Lances, cardinal, étoit né à Turin en 1712, du comte de Salès, et se destina à l'état ecclésiastique. Il passa six mois chez les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève à Paris, et eut ensuite le projet de se faire Bénédictin Mais étant retourné à Turin, on l'employa dans le ministère, et il exerça, dit-on, les fonctions de simple vicaire dans une paroisse de cette capitale. Son mérite, sa piété, et les liaisons de son père avec Benoît XIV, le firent monter aux dignités de l'Eglise. Ce pontife le nomma cardinal dans la promotion des couronnes, le 10 avril 1747, et lui conféra peu après le titre d'archevêque de Nicosie. Le roi de Sardaigne de son côté le nomma son aumônier et abbé de Saint-Bénigne. Le cardinal résidoit dans cette abbaye. C'étoit un prélat pieux, zélé pour le bien

de l'Eglise, libéral et instruit. Il tint à Suze, en 1745, et dans son abbaye, en 1752, deux synodes dont les actes ont été imprimés, et forment 2 vol.

*30 janvier.* — Jacques-Thomas-Joseph Wellens, évêque d'Anvers, prélat pieux, charitable et zélé, né à Anvers en 1726, est auteur d'*Exhortations familières sur la vocation des prêtres et sur leurs devoirs*. C'est le fruit des conférences qu'il avoit faites aux élèves du séminaire de Sainte-Pulchérie, à Louvain, dont il étoit président. Il étoit docteur en théologie dans cette université, et fort attaché au saint Siége. On fait un grand éloge de son désintéressement et de ses soins éclairés pour la conduite de son troupeau. Il prêchoit souvent, et donnoit beaucoup aux pauvres.

*10 février.* — Henri-Edouard Davis, prêtre anglican, né en 1756, n'est connu que par un *Examen de quelques assertions de l'Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, de Gibbon, en 1778, et par une *Réplique*, pleine de sagacité, qu'il fit à la défense de l'historien.

*6 mars.* — Jules-César Cordara, Jésuite, né à Alexandrie, dans le Piémont, en 1704, travailla à la continuation de l'*Histoire de la société*, après Orlandini, Sacchini et Jouvenci. Il est aussi auteur d'une *Vie de la B. Eustochie, religieuse de Padoue;* d'une *Vie de Simon de Roxas, de l'ordre de la Trinité de la Rédemption des captifs;* et d'une oraison funèbre de l'empereur Charles VI, prononcée à Rome.

*6 mars.* — François-Xavier Holl, Jésuite, né dans le Palatinat en 1720, se consacra à l'étude du droit ecclésiastique d'Allemagne, et fut professeur de cette science pendant vingt-six ans. On lui doit entr'autres une *Statistique de l'église d'Allemagne*, Heidelberg, 1779, en latin.

*30 juillet.* — Denis Diderot, littérateur et philosophe, naquit à Langres en 1712. Etant venu de bonne heure à Paris, il s'annonça, en 1745, par l'*Essai sur le mérite et la vertu*, qu'il présenta comme une traduction de Shaftesbury, et où il combattit l'athéisme. Nous avons parlé, dans le corps des

*Mémoires*,

*Mémoires*, de ses *Pensées philosophiques*. (*Voyez* 1746.) Diderot est surtout connu par la part qu'il prit à l'*Encyclopédie*, dont il finit par rester seul chargé. Il lutta avec persévérance contre les obstacles, et fit entrer dans ses vues le directeur de la librairie et le duc de Choiseul. C'est par leur protection qu'il obtint que les derniers volumes ne seroient soumis à aucune censure. Dès-lors les collaborateurs n'étant plus retenus par aucun frein, se laissèrent aller à toute l'ardeur de leur zèle, et ce fut à qui inséreroit le plus de ce qu'on appeloit des idées neuves et philosophiques. De plus on prit des articles de toute main, et beaucoup de sujets furent traités avec encore plus de précipitation que de partialité. Diderot, chargé d'un travail énorme, s'occupa plus de finir que de bien faire. Toutefois ce fut là le fondement de sa réputation. Grimm, son admirateur, se servit de sa correspondance avec plusieurs princes étrangers pour leur peindre Diderot comme le prodige de son siècle. De là, les bienfaits de l'impératrice de Russie pour le philosophe. Elle pourvut à sa fortune, et voulut même le voir. Diderot fit, en 1773, le voyage de Pétersbourg, et fut très-bien reçu par Catherine. Il n'éprouva pas un accueil aussi flatteur de Frédéric, qui avoue qu'*il ne pouvoit soutenir la lecture de ses livres*. (Lettre à d'Alembert du 7 janvier 1774, tom. XVII des Œuvres de celui-ci.) On a regardé avec raison Diderot comme le chef d'une école particulière. Voltaire avoit déclaré la guerre au christianisme; Diderot alla plus loin, et se fit professeur d'athéisme. Il aimoit à soutenir cette doctrine dans les conversations, et alors il se livroit à son enthousiasme, et tonnoit contre les superstitions. C'étoit surtout dans la société du baron d'Holbach qu'il étaloit son système. Il y étoit regardé comme un oracle, et avoit pour principaux disciples, Damilaville, Grimm et Naigeon. Les écrits où Diderot a le plus empreint ses sentimens, sont, outre ceux dont nous avons déjà parlé, *de la Suffisance de la religion naturelle; Introduction aux grands*

*principes*, ou *Réception d'un philosophe; Lettre* à son frère, du 29 décembre 1760; *Entretien d'un philosophe avec la maréchale de.....; Principes philosophiques sur la matière et le mouvement; Opinions des anciens philosophes;* (C'est la collection des articles *Philosophie* dans l'*Encyclopédie.*) *Entretiens d'un père avec ses enfans*, etc. Nous ne parlons pas de quelques productions licencieuses, où le cynisme et l'impiété vont de pair. Diderot étoit trop exalté pour s'abstenir de déclamer contre la religion dans les ouvrages même qui s'éloignoient le plus de ces matières. Ainsi dans l'écrit intitulé les *Salons*, où il juge les tableaux exposés au Louvre, il y a un morceau de deux pages où le goût et la vérité sont également outragés par la fausseté des reproches, la licence des images et la grossièreté des paroles. Dans ce même ouvrage, il dit formellement qu'il est athée. Parmi les morceaux détachés, qui se trouvent dans l'édition de ses OEuvres, le plus remarquable est une espèce de dithyrambe intitulé : *les Eleuthéromanes*, ou *les Furieux de la liberté.* Cette pièce, d'environ deux cents vers, est une tirade véhémente contre la tyrannie. Le poète voue au mépris et à la haine *les brigands oppresseurs du monde;* c'est-à-dire, les rois en général; car il les enveloppe tous dans la même proscription. Il appelle la révolte, et l'invite à les punir. C'est-là que se trouvent ces deux vers fameux :

> Et ses mains ourdiroient les entrailles du prêtre,
> A défaut d'un cordon pour étrangler les rois.

Un des éditeurs de cette pièce prétend que l'*anecdote qui y a donné lieu, l'objet que l'auteur s'est proposé en la composant, le ton de fureur qu'il s'est cru autorisé à prendre dans ce genre de poésie, expliquent, excusent, justifient ces deux vers qui ont révolté un grand nombre d'esprits* (1). D'autres penseroient, au contraire, que de pareilles images sont

(1) *Journal d'économie politique*, du 20 brumaire an 5.

toujours horribles; qu'il est triste de les trouver dans son esprit et qu'il est dangereux de les produire. D'ailleurs, Diderot n'a nullement l'air de plaisanter dans ce morceau, et il s'y montre, au contraire, excessivement sérieux. Ses provocations énergiques, et surtout les deux vers cités ne nous paroissent donc pouvoir être *justifiés* que par ceux que la révolution auroit accoutumés à ce langage atroce; et ces pensées sanguinaires inspirent encore plus d'horreur quand on les compare avec les cruautés que nous avons vues. Grimm nous apprend que *près d'un tiers de l'Histoire philosophique de Raynal, appartient à Diderot. Il y travailla pendant deux ans*, dit-il, *et nous lui en avons vu composer une bonne partie sous nos yeux. Lui-même étoit souvent effrayé de la hardiesse avec laquelle il faisoit parler son ami. Mais qui*, lui disoit-il, *osera signer cela? Moi*, lui répondoit l'abbé, *moi, vous dis-je; allez toujours. Quel est encore l'homme de lettres, qui ne reconnoisse facilement et dans le livre de l'Esprit, et dans le* Système de la nature *toutes les belles pages qui ne sont, qui ne peuvent être que de Diderot?* Grimm dit encore ailleurs, que Diderot travailla au *Système social*, et à la *Morale universelle*, publiés par le baron d'Holbach. Il a fourni plusieurs morceaux à la *Correspondance* du même Grimm. Au total, il n'a laissé un nom recommandable, ni comme écrivain, ni comme philosophe. Sous le premier rapport, il n'a ni plan, ni méthode, ni mesure; il fatigue par son ton doctoral et emphatique, par son style apprêté, par ses élans prodigués et par un enthousiasme factice. Comme philosophe, il écrivoit sous la dictée d'une imagination fougueuse et désordonnée, et adopta un système désolant et destructeur. *Quelque volontiers que je pardonne à tous les hommes de ne rien croire*, dit Grimm, *je pense qu'il eût été fort à désirer pour la réputation de Diderot, peut-être même pour l'honneur de son siècle, qu'il n'eût point été athée. La guerre opiniâtre qu'il se crut obligé de faire à Dieu, lui fit perdre les momens les plus précieux de sa vie.* Aussi sa ré-

putation est-elle fort déchue aujourd'hui, et il est remarquable qu'on ne peut citer de lui aucun ouvrage capable de faire vivre son nom. Quand on parcourt l'édition de ses Œuvres, en 15 volumes, donnée par Naigeon en 1798, on est étonné d'y trouver tant de déclamations et si peu de suite, de goût et d'intérêt. Marmontel dit de lui, dans ses *Mémoires*, qu'*il a écrit de belles pages, et n'a jamais su faire un livre.* Voltaire n'aimoit pas Diderot, qu'il regardoit comme un homme outré et dangereux. Rousseau et d'Alembert, qui avoient été fort liés avec lui, renoncèrent successivement à son commerce. On a attribué assez long-temps à Diderot le *Code de la nature*, qui n'est pas de lui. On est plus fondé à lui donner la troisième partie de l'*Apologie de la thèse de l'abbé de Prades*, contre l'Instruction pastorale de l'évêque d'Auxerre. Cet écrit est bien autant en faveur du *Discours préliminaire de l'Encyclopédie* que de la thèse.

*Novembre.* — Jean-Baptiste Noghera, Jésuite, né en Valteline en 1719, professa l'éloquence à Milan et à Venise. C'étoit un homme zélé, mais en même temps sage et modéré. Il s'est rendu utile par des ouvrages solides, et publia successivement des *Réflexions sur la philosophie du bel esprit; sur la nature humaine et la religion naturelle; sur la religion révélée; sur les caractères divins du christianisme et de son auteur; pour discerner la vraie église chrétienne; sur les conseils évangéliques; sur l'infaillibilité de l'Eglise; sur celle du Pape; sur la puissance de l'Eglise chrétienne; Pratique de l'Eglise chrétienne; Réponse à cette question: Qu'est-ce que le Pape; Réponse à cette question : Qu'est-ce qu'un évêque; Observations sur l'Analyse des Prescriptions de Tertullien* (de Tamburini); *Réflexions sur la dévotion.*

— Alphonse Niccolai, Jésuite, né à Lucques en 1706, passa dans l'ordre de Cîteaux à la suppression de sa société. Littérateur et savant, il a laissé des ouvrages qui annoncent du zèle et des talens; *Mémoires historiques sur saint Blaise, évêque et martyr; Dissertations et Leçons sur l'Ecriture*

*saintes*, Florence, 1756, 13 vol. in-4°.; *Entretiens* (*Ragionamenti*) *sur la religion*, Gênes, 1769, 12 volumes in-8°.

— Abraham Trembley, Genevois, protestant, né en 1710, naturaliste et physicien, est auteur d'*Instructions d'un père à ses enfans sur la nature et la religion*, 1775; d'*Instructions d'un père à ses enfans sur la religion naturelle et révélée*, 1779, et d'autres *sur le Principe de la religion et du bonheur*, 1782. Il étoit ami de Charles Bonnet.

— Ignace Wurs, Jésuite, né à Vienne en 1731, enseigna long-temps au collége Thérésien de cette capitale, et lors de la destruction des Jésuites, devint curé de Pirawart où il mourut. Il traduisit en allemand les sermons de Bossuet, de la Rue et de Ciceri, et composa lui-même des Sermons, des Oraisons funèbres, et un *Traité de l'éloquence sacrée*.

*Vers ce temps.* — Chaste-Innocent Ansaldi, Dominicain, né à Plaisance en 1710, se distingua comme théologien, et composa des écrits et des dissertations dont on peut voir la liste dans le *Dictionnaire des sciences ecclésiastiques*, de Richard. Il avoit un frère, Charles-Augustin, aussi Dominicain, né en 1711, qui fut aussi théologien et prédicateur. Nous ignorons l'année de leur mort.

*Vers ce temps.* — ..... Yvon, docteur de Sorbonne et chanoine de Coutances, travailla à l'*Encyclopédie*, fut inquiété à ce sujet, et exilé lors de l'éclat de la thèse de l'abbé de Prades. Il ne revint qu'en 1762. Il est auteur de quinze *Lettres à Rousseau*, pour servir de réponse à sa lettre contre le Mandement de l'archevêque de Paris; de *la Liberté de conscience resserrée dans ses bornes légitimes*, 1754, et de l'*Accord de la philosophie avec la religion*. Il avoit commencé une histoire ecclésiastique.

## 1785.

*23 janvier.* — Jean-Dominique Costadoni, Camaldule, né à Venise en 1714, avoit, dans sa congrégation, le nom de D. Anselme. Il travailla, pendant dix-huit ans, aux *Annales*

*Camaldulenses* du savant P. Mittarelli, son maître. On a aussi de lui des dissertations sur des objets d'antiquités, et des livres de piété. Fortuné Mandelli, son confrère, a publié des Mémoires sur sa vie.

*21 février.* — François Malot, appelant, né au diocèse de Langres en 1708, fut ordonné prêtre par M. de Caylus, évêque d'Auxerre, qui n'avoit sur lui aucune juridiction, et dont il fut l'agent à Paris. Il publia, en 1776, une *Dissertation sur le rappel des Juifs*, contre Rondet, éditeur de la Bible d'Avignon. Il y défend Duguet, d'Asfeld et Mesengui. Il s'avisa depuis de fixer l'époque du retour des Juifs, et il soutint un avénement intermédiaire de Jésus-Christ sur la terre avant le jugement dernier. Malot avoit trouvé par des calculs, ou plutôt par des conjectures, que le retour des Juifs auroit lieu en 1849. Ces sortes de fixations sont devenues si ridicules qu'on n'a plus besoin de les réfuter. Rondet renvoyoit la conversion des Juifs et ses suites à la fin du monde; Malot la place long-temps avant la persécution du dernier antechrist. En 1779, il fit paroître une deuxième édition de sa dissertation avec une réplique à Rondet, où il se déclare plus fortement pour le règne de mille ans. Malot est de plus auteur d'un ouvrage sur les Psaumes, et d'un autre *sur les avantages et la nécessité d'une foi éclairée.*

*7 mars.* — Ponce-Augustin Alletz, avocat, né à Montpellier vers 1704, est connu par un très-grand nombre d'écrits, dont plusieurs ne sont que des compilations qui ne sont cependant pas sans mérite et sans utilité. Nous citerons l'*Abrégé de la morale chrétienne;* le *Dictionnaire portatif des conciles;* le *Dictionnaire théologique portatif;* l'*Histoire abrégée des Papes;* la *Discipline de l'Eglise d'après ses maximes et ses décisions;* la *Journée du pieux laïque;* le *Manuel pour les messes des jours ouvrables;* le *Précis de l'Histoire sacrée;* le *Tableau de la doctrine des Pères;* celui *de l'Histoire de l'Eglise;* les *Vies des saints*, etc. Cet auteur avoit été quelque temps de l'Oratoire.

*15 mars.* — Jean-Antoine Rubbi, prevôt de Sorisole, né dans le Bergamasc en 1693, occupa cette cure pendant quarante-cinq ans. C'étoit un prêtre d'une piété profonde et d'une sainteté de mœurs extraordinaire. Humble, charitable, austère, il vivoit dans la pratique des plus hautes vertus. Vers 1770 sa réputation s'étendit. L'admiration se communiqua de proche en proche, et depuis 1772 surtout, le prevôt de Sorisole étoit visité par un grand nombre d'étrangers, que la curiosité, le respect et la piété attiroient auprès de lui. Des personnes de toutes les classes, des princes, des évêques, accouroient à son modeste asile. On lui attribua des guérisons miraculeuses, et il s'est passé à cet égard des faits éclatans. On se disputoit tout ce qui lui avoit appartenu. Cette foule et ces prodiges n'ôtèrent rien à Rubbi de son humilité et de sa piété. Un écrit publié sur ces faits, en 1773, dit qu'il faut attendre les informations et la décision du saint Siége; ce qui est sans doute le parti le plus sage.

*21 mars.* — Claude-François-Xavier Millot, né à Besançon en 1726, fut quelque temps Jésuite, et quitta ensuite ce corps. Il prêcha, et s'aperçut qu'il n'étoit pas propre à la chaire, où un tel homme devoit être en effet assez déplacé. Le marquis de Felino, ministre de Parme, l'attira dans ce pays pour professer l'histoire à la jeune noblesse du duché. Il revint à Paris après la retraite du marquis, et fut depuis précepteur du duc d'Enghien. *C'est le seul Jésuite*, dit Grimm, *qui ait porté cette robe sans qu'il en reste trace ni dans ses idées ni dans ses sentimens.* Il est connu par des *Elémens d'Histoire générale, d'Histoire de France, d'Histoire d'Angleterre*, où il a mis le cachet des opinions dominantes de son temps. La religion et les prêtres y sont presque constamment présentés sous des couleurs défavorables. Ces *Elémens* ne s'en sont pas moins insinués dans beaucoup de maisons d'éducation, où ils ont contribué à propager le philosophisme parmi les élèves. D'Alembert disoit que Millot avoit *écrit l'histoire en philosophe*, et qu'il avoit *le mérite de ne s'être point souvenu*

*qu'il étoit Jésuite et prêtre;* (Lettre à Voltaire du 27 décembre 1777.) c'est ce qui lui valut une place à l'Académie. On lui attribue une traduction de l'*Essai sur l'homme*, de Pope, avec des notes et un discours, 1761, et une *Histoire philosophique de l'homme*, in-12, 1766.

— *1er. avril.* — Laurent-Etienne Rondet, hébraïsant, liturgiste et critique, naquit à Paris en 1717. Il est connu par un grand nombre d'ouvrages sur les matières ecclésiastiques, les uns avec son nom, les autres anonymes. Parmi ces derniers nous citerons l'*Avis sur les Bréviaires, et notamment sur la nouvelle édition du Bréviaire romain*, un *Dictionnaire historique et critique de la Bible*, qui n'a pas été achevé; les *Figures de la Bible avec des explications*; l'*Isaïe vengé*; (C'est une réfutation de la traduction nouvelle du prophète Isaïe, par Deschamps.) des *Réflexions sur le désastre de Lisbonne*, en 3 vol. Il rédigea la *Table de l'Histoire ecclésiastique* de Fleury, et celle de l'*Histoire des auteurs sacrés* de D. Ceillier avec Drouet. Il fut éditeur de l'*Abrégé de l'Histoire ecclésiastique de Racine*, in-4°.; de la *Sainte Bible* de le Gros, 1756; de celle de Sacy paraphrasée par de Carrières; de la *Bibliothèque des Pères de l'Eglise*, de Tricalet, 1787; des *Discours sur l'Histoire universelle de l'Eglise*, par Racine, 1759, 2 vol.; des *Lettres provinciales*, 1764; des *Opuscules de Fleury*, 1785, 5 vol., et des *Confessions de saint Augustin*, en latin, 1776. Il ajouta à presque toutes ces éditions des notes. Son plus grand ouvrage est un abrégé du commentaire de Calmet sur la Bible, en 14 volumes, réimprimé avec des augmentations, en 17 volumes, de 1767 à 1774, et qui est connu sous le nom de Bible d'Avignon. Il travailla à plusieurs Bréviaires, et donna des livres de prières. Feller lui attribue deux éditions de la *Version latine de la Vulgate*, une édition de la *Grammaire hébraïque* de Fleury, et une *Dissertation sur les sauterelles de l'Apocalypse*, qui est, dit-il, le fruit du fanatisme et de la haine. Feller a peut-être voulu parler d'une

dissertation sur l'Apocalypse, publiée par Rondet, en 1775, contre Deshauterayes. Rondet assigna l'époque de la fin du monde à l'an 1860, et prétendit que les temps qui suivroient le rappel et la conversion des Juifs ne seroient que de trois ans et demi; ce qui lui attira une dispute avec Malot. Rondet croyoit fermement avoir été guéri d'une maladie, en 1741, par l'application des reliques de l'évêque Soanen. Il révéroit beaucoup Saint-Cyran et Pâris, et visitoit leurs tombeaux avec dévotion. Ce laïque étoit d'ailleurs fort instruit.

*23 avril.* — Gabriel Bonnot de Mably, ancien chanoine de l'île Barbe, né à Grenoble en 1709, étoit frère de l'abbé de Condillac. Il ne prit que le soudiaconat, et s'appliqua surtout à l'étude de l'histoire, de la morale et de la politique. Ses *Entretiens de Phocion sur les rapports de la morale et de la politique* ont eu de la réputation. Nous avons parlé ailleurs de ses *Principes de morale*. Il affecta toute sa vie un grand dédain pour les modernes. *Ni la religion, ni le gouvernement, ni la gloire, ni les annales de la France et des nations européennes*, dit un écrivain, *ne lui parurent mériter un regard. Ses livres étoient bien moins une louange de l'antiquité, qu'une attaque contre ce qui existoit. Ils inspiroient moins la vénération pour les institutions anciennes, que le mépris pour les institutions modernes. Il suivoit donc aussi une marche destructive. Cependant il n'étoit pas lié avec les philosophes, quoiqu'il concourût au même résultat qu'eux.* (M. de Barante, dans l'Essai *sur la littérature françoise.*) D'Alembert écrivoit de lui: *La haine qu'il affiche contre la philosophie est d'autant plus étrange qu'assurément personne n'a plus affiché que lui, et dans ses discours et dans ses ouvrages, les maximes anti-religieuses et anti-despotiques.* (Lettre à Voltaire du 6 mars 1772.) On dit que l'abbé de Mably reconnut ses erreurs à la mort.

*29 mai.* — André Colten Ducarel, anglican, né en Normandie en 1713, se fixa en Angleterre, et y eut des bénéfices ecclésiastiques. C'étoit un homme savant et laborieux,

Il fit de grandes recherches sur les antiquités ecclésiastiques d'Angleterre, et voyagea en Normandie pour visiter les archives des cathédrales et des monastères. Il publia des éditions angloises de la Bible, et les antiquités du diocèse de Cantorbéri et des palais de Croydon et de Lambeth.

*13 juin.* — Thomas Edwards, docteur anglican, né à Coventry en 1729, donna, en 1755, une nouvelle version angloise des Psaumes, suivant le système de poésie hébraïque de l'évêque Hare, et en 1759, un *Traité contre la doctrine de la grâce irrésistible.* Il fit paroître, en latin, en 1762, des *Prolégomènes sur les livres poétiques de l'ancien Testament,* avec une réfutation du système de Lowth, et de ses *Leçons de poésie hébraïque.* Lowth répliqua. Edwards donna encore sur ce sujet un nouvel écrit en 1765, et Lowth termina la controverse par une lettre au docteur, où il coula à fond et le système de Hare et les défenses d'Edwards. Celui-ci publia quelques autres écrits.

*4 juillet.* — Louis-René de Caradeuc de la Chalotais, procureur-général au parlement de Bretagne, étoit né à Rennes le 6 mars 1701. Il étoit peu connu quand éclata l'orage contre les Jésuites. On ne cite de lui, avant cette époque, qu'un *Mémoire sur les dispenses du mariage,* qui a été inséré dans le recueil intitulé : *Avis aux princes catholiques,* 2 volumes in-12. Lié avec Duclos, d'Alembert, de Mably, la Chalotais fut un des plus vifs contre la société. Il prononça contre elle deux *Comptes rendus,* l'un les 1^er^., 3, 4 et 5 décembre 1761, l'autre les 21, 22 et 24 mai 1762. Voltaire trouvoit que c'étoit *le seul ouvrage philosophique qui fût jamais sorti du barreau,* et il félicitoit l'auteur d'avoir *fait sentir bien finement l'absurdité d'être soumis à la puissance qui avoit établi les Jésuites, et le danger ou du moins l'inutilité de tous les autres moines qui sont perdus pour l'Etat, et qui en dévorent la substance.* (Lettre du 17 mai 1762.) Dans plusieurs autres lettres il loue la philosophie du procureur-général. On crut, dans le temps,

que d'Alembert n'étoit pas étranger à la rédaction des *Comptes rendus*. D'ailleurs les ennemis mêmes de la société trouvèrent que la Chalotais avoit été injuste envers les écrivains distingués qu'elle a produits. On se récria contre cette assertion absurde et atroce de son discours du 1^er^. décembre 1761, que *le régicide étoit la suite comme naturelle de l'erreur de l'infaillibilité du Pape*. En 1763, il présenta au parlement son *Essai d'éducation nationale*, qui fut aussi fort goûté de d'Alembert et de Voltaire, et qui tendoit à exclure les ecclésiastiques de l'enseignement. Par ces différens services le magistrat se rendit cher à tout le parti philosophique, et d'Alembert le lui témoigne assez dans sa brochure *de la Destruction des Jésuites*. Ses éloges étoient d'autant plus déplacés que la Chalotais étoit alors en guerre avec la cour. Il prétendit que quelques édits bursaux étoient contraires aux droits de la province, et ses réquisitoires échauffèrent les esprits de ses compatriotes. Toute la France retentit de cette querelle, et beaucoup de gens applaudirent à la fermeté et à la résistance du procureur-général. Une opposition générale éclata dans la province. On ne peut nier que la Chalotais n'ait eu la gloire de l'avoir fomentée. Il fut arrêté, le 11 novembre 1765, et conduit dans une citadelle. Une commission fut chargée de le juger. Mais il avoit des amis ardens qui prévinrent l'opinion en sa faveur. Du fond de sa prison, il trouva le moyen d'écrire et de distribuer des mémoires qui furent généralement trouvés trop violens, et qui le parurent d'autant plus que l'accusé n'avoit pas montré la même énergie dans ses interrogatoires. Le langage un peu servile des uns contrastoit avec la hauteur et l'amertume des autres. La Chalotais fut ensuite traduit devant le parlement de Rennes, dont la plus grande partie se récusa. L'accusé, de son côté, récusa tout le parlement. Ces débats entretenoient une extrême agitation dans les esprits, et la licence des pamphlets augmentoit de jour en jour. C'étoit le temps où les écrits philosophiques se multiplioient sous la plume de

Voltaire, de d'Holbach, de Diderot, et des autres écrivains de cette école. Les mesures de la police étoient insuffisantes pour réprimer la hardiesse des libelles et de ceux qui les colportoient. Le Roi espéra calmer cette agitation en arrêtant le cours des procédures, et en exilant la Chalotais à Saintes. Mais les esprits étoient trop échauffés en Bretagne. Les amis de la Chalotais firent attaquer le duc d'Aiguillon, qu'ils regardoient comme son ennemi capital. Toute la province prit part à ce procès qui fut suivi avec passion. Bientôt le parlement de Paris voulut entrer dans cette affaire, dont la suite fut la disgrâce de toute la magistrature. Voyez ce que nous en avons dit dans le corps des *Mémoires*, année 1771. Quant à la Chalotais, il fut rappelé d'exil sous le règne de Louis XVI, et le ministre Malesherbes lui fit accorder d'amples dédommagemens. Il seroit possible qu'actuellement que les esprits jugent plus froidement ces contestations, on admirât moins la vigueur de ce magistrat qui n'aboutit dans le fond qu'à faire naître et à entretenir en Bretagne une fermentation assez voisine de l'esprit de révolte.

*17 septembre.* — Léonard-Antoine Thomas, littérateur, né à Clermont en Auvergne, en 1732, étoit professeur dans l'Université de Paris lorsqu'il donna, en 1756, des *Réflexions philosophiques et littéraires sur le poème de la religion naturelle*, de Voltaire. Mais il changea depuis, se lia avec les philosophes, entra à l'Académie françoise, et se fit connoître par plusieurs *Eloges*. Etant tombé malade chez l'archevêque de Lyon à Oullins, il montra, dit-on, des sentimens chrétiens. Deleyre a publié un *Essai sur sa vie*. On a reproché avec raison à Thomas de n'avoir pas, dans son *Eloge du Dauphin*, fait sentir la piété qui faisoit le fond du caractère de cet excellent prince.

*30 septembre.* — Etienne de Rautenstrauch, Bénédictin, abbé de Braunaw, président de la Faculté de théologie de Vienne, succéda dans cette place au zèle et aux vues de l'abbé de Stock. Il avoit commencé par être professeur de théolo-

gie dans son abbaye, et il y soutenoit des maximes nouvelles dans ces pays. Mandé à Prague devant le consistoire archiépiscopal, il fut privé de sa chaire. Mais ce qui devoit causer sa perte, fut la source de sa faveur. Il envoya à Riegger, professeur à Vienne, son traité du pouvoir du Pape, ses thèses et sa défense. Il avoit soin de s'y peindre comme une victime des Jésuites. Stock parla de lui à Marie-Thérèse comme d'un sujet précieux, et sans faire mention du jugement porté à Prague, il le fit nommer directeur de la Faculté de théologie de cette ville. C'étoit ainsi qu'il usoit de son crédit, et se jouoit des évêques. Rautenstrauch fut mis à la tête de l'enseignement dans la même ville où il avoit été condamné. On peut juger avec quel zèle il servit ses protecteurs, et humilia ses adversaires. En 1771, il donna des *Prolégomènes sur le droit ecclésiastique universel*, puis *sur le droit ecclésiastique d'Allemagne*. En 1774, l'Impératrice, toujours trompée, l'appela à Vienne pour remplir la place de Stock. Il dressa un plan de théologie qui fut déféré à Rome. Le cardinal Migazzi et l'évêque de Neustadt, Kerens, firent des représentations inutiles. On n'employoit plus que des professeurs adonnés aux nouvelles opinions. Ferdinand Stoger, professeur d'histoire ecclésiastique à Vienne, donna une introduction de cette science, dont se plaignirent vainement et le Pape et le cardinal Migazzi. Le tribunal des études approuva l'ouvrage en 1777. Un autre professeur, Pehem, conseilloit d'employer la langue vulgaire dans la célébration de l'office divin et dans l'administration des sacremens. Le 15 juillet 1784, Rautenstrauch fit soutenir à Vienne une thèse où l'on prenoit le parti de l'église de Hollande, et où, par une subtilité ridicule, on soutenoit les droits des princes *non in sacra, sed circa sacra;* défaite au moyen de laquelle on les rendoit maîtres de tout. La même thèse permettoit l'usure modérée. Rautenstrauch mourut à Erlau en Hongrie, où il étoit allé pour y propager les mêmes réformes que dans les autres Etats héréditaires.

*Septembre.* — Jean Lévesque de Burigny, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, étoit né à Reims en 1692. Il fit, en 1720, le voyage de La Haye pour y faire imprimer son *Traité de l'autorité du Pape, dans lequel ses droits sont établis et réduits à leurs justes bornes;* traité que Chiniac de la Bastide fit réimprimer en 1782, et où Burigny ne se montre pas favorable au saint Siége. Il fit imprimer aussi à La Haye, en 1724, son *Histoire de la philosophie païenne*, dont la *Théologie païenne*, publiée en 1754, n'est qu'une seconde édition. Burigny est auteur des *Vies d'Erasme, de Grotius, du cardinal du Perron*, et *de Bossuet.* Cette dernière ne peut être regardée que comme une esquisse fort imparfaite. On lui attribue l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*, qui parut en 1766 sous le nom de Fréret; mais cet ouvrage ne paroît pas plus de Burigny que de Fréret. Peut-être est-on en droit d'en dire autant d'une *Lettre* au sujet de la *Certitude des preuves du christianisme*, de l'abbé Bergier, lettre qui a été insérée dans le *Recueil philosophique* de Naigeon, en 1770. Naigeon, et après lui l'auteur du *Dictionnaire des anonymes*, ont accrédité cette double attribution, qui tendoit à faire regarder Burigny comme irréligieux.

*25 octobre.* — Guillaume Dodwell, théologien anglican, né en 1710 du savant Henri Dodwell, dont nous avons parlé sous l'an 1711, devint chanoine de Salisbury et archidiacre de Berks. Il publia une *Libre réponse aux Libres recherches de Middleton*, 1749; une *Réplique finale* à la défense de ce docteur, publiée par Toll; une *Dissertation sur le vœu de Jephté*, et un grand nombre de sermons, dont il y en a un contre le pamphlet de son frère, intitulé : *Le Christianisme non fondé en preuves.* Ce frère, nommé Henri, s'étoit fait avocat, et étoit devenu sceptique, peut-être par suite des opinions singulières de son père. Son livre, écrit avec adresse, fit du bruit, et fut réfuté par plusieurs anglicans et non-conformistes. Nous en avons parlé dans le corps des *Mémoires*, année 1745.

*Octobre.* — Charles Chais, ministre protestant, né à Ge-

nève en 1701, fut pasteur de l'église protestante françoise de La Haye. Il est auteur d'une *Sainte Bible* avec un commentaire et des notes, La Haye, 6 vol. in-4°. auxquels on en a ajouté depuis un 7e. que Chais avoit laissé manuscrit; d'une *Théologie de l'Ecriture sainte*, ou *la Science du salut*, et d'une traduction de l'ouvrage de Stackouse, intitulé : *Le Sens littéral de l'Ecriture sainte défendu contre les principales objections des anti-scripturaires et des incrédules modernes.* Il publia encore un *Catéchisme historique et dogmatique*, et des *Lettres historiques et dogmatiques sur le jubilé et sur les indulgences.*

*4 novembre.* — Pierre-Jacques Grosley, littérateur et critique, né à Troyes en 1718, est connu par un assez grand nombre d'ouvrages sur des sujets divers. Ses *Observations sur l'Italie*, sous le nom *de deux gentilshommes suédois*, ne sont pas fort exactes. L'auteur, dit Lalande, *ne vouloit que s'amuser, et ne s'est pas donné la peine d'approfondir ni de décrire.* Il y prête à Benoît XIV des propos fort déplacés, et s'y moque souvent du clergé et des Jésuites qu'il n'aimoit pas. Lalande, qui n'étoit pourtant pas dévot, comme chacun sait, le relève en plusieurs endroits. Grosley rédigea les *Ephémérides troyennes*, qui furent supprimées en grande partie par sentence du présidial de cette ville, comme contenant des fausseté, des indécences et des calomnies. Il donna, en 1757, des *Mémoires pour servir à l'histoire des Jésuites.* C'est une seconde édition. La première avoit été saisie en 1750, en arrivant à Paris. Il est de plus auteur d'un *Eloge de l'abbé Breyer*, et d'une *Vie de Pithou.* C'étoit un homme instruit, mais inexact, caustique et partial. *Voyez* son *Eloge* par M. Dacier, où il est assez bien jugé.

*3 décembre.* — Michel Roth, Jésuite, né en Courlande, en 1721, fit des missions à Dwinabourg, et dans la Lithuanie et la Livonie. Il est célèbre dans ce pays par son zèle et ses travaux, par les établissemens qu'il forma, et par les écrits qu'il composa pour l'instruction des peuples. Il mou-

rut au village de Dagda, au milieu de l'exercice de ses fonctions.

— Ambroise Riballier, abbé de Chambon, docteur de Sorbonne, et grand-maître du collége Mazarin, étoit né à Paris. Il remplissoit, depuis 1765, les fonctions de syndic de la Faculté de théologie de Paris, et étoit de plus censeur royal et membre de la commission des réguliers. C'étoit un homme doux, modéré, instruit. On lui attribue l'*Essai historique et critique sur les priviléges et exemptions des réguliers;* la *Lettre à l'auteur du Cas de conscience sur la réforme des réguliers*, et une *Lettre d'un docteur à un de ses amis sur la Censure de Bélisaire.* Ayant été chargé, en 1768, d'approuver une collection de thèses soutenues en pays étranger, il y joignit des notes dans lesquelles il s'efforçoit de corriger des expressions dures et des principes outrés de ces thèses. Ces notes ayant été critiquées, Riballier et le Grand, son ami, les soutinrent par une lettre imprimée au mois d'août 1769, et dans laquelle, sans se déclarer pour aucun des systêmes suivis dans les écoles, ils combattoient ceux qui regardent le leur comme un article de foi. Un journal, voué à ces derniers, critiqua encore cette lettre des deux docteurs, qui répondirent par deux autres lettres, du 15 janvier et du 12 septembre 1770, où ils montroient la différence qu'il y avoit entre Bellelli, Berti et les Augustiniens d'Italie d'un côté, et les appelans françois de l'autre. Le même journal les combattit dans plusieurs articles de ses feuilles. Une autre dispute, qui fit plus de bruit, vint à l'occasion d'un procès entre le chapitre et les curés de Cahors. Le chapitre, dans un mémoire, avoit traité de chimérique la prétention des curés d'être de droit divin, et de succéder aux soixante-douze disciples. Ceux-ci répondirent par un écrit, et consultèrent la Sorbonne. Les docteurs Xaupi et Billette donnèrent une consultation toute en leur faveur. D'un autre côté, Riballier et le Grand, dans leur consultation du 14 avril 1772, en reconnoissant aussi que les curés sont de droit divin, jugeoient que ceux de Cahors

hors exagéroient leurs droits. L'évêque de Cahors s'étant plaint de la première décision, elle fut examinée en Sorbonne et censurée. Xaupi et Billette donnèrent des explications. Riballier joua le principal rôle dans cette affaire, et fut accusé d'avoir poursuivi Xaupi avec chaleur. Il paroît cependant que ses ennemis mêmes lui ont reconnu non-seulement des talens, mais de la douceur et de l'aménité.

*Vers ce temps.* — Abraham-Joseph de Chaumeix, né à Chanteau, près Orléans, publia, en 1758, les *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie*, en 8 vol., dont les deux derniers sont consacrés à l'examen du livre *de l'Esprit*. Plusieurs de ses observations sont justes; mais il ne sut pas leur donner la forme et le piquant qui pouvoient les rendre agréables. Il est lourd, minutieux, diffus. Il ne fut pas lu. On l'immola d'ailleurs au ridicule. Un auteur encore vivant fit paroître le *Mémoire pour Abraham Chaumeix contre les prétendus philosophes Diderot et d'Alembert*. Voltaire inséra le nom de Chaumeix dans ses facéties, et en fit *un marchand de vinaigre, un maître d'école, un janséniste et un convulsionnaire*. D'Alembert l'appela *une manière de Père de l'Eglise*. Toutes ces plaisanteries tendoient à décréditer le zèle et les efforts d'un homme qui pouvoit être nuisible à la philosophie. Chaumeix donna encore le *Sentiment d'un inconnu sur l'Oracle des nouveaux philosophes*, et les *Philosophes aux abois*. Depuis, il se retira à Moscou, où on croit qu'il mourut, on ne sait précisément à quelle époque.

## 1786.

*4 janvier.* — Moyse Mendelsohn, Juif, né à Dessaw en 1729, débuta dans la littérature par une traduction du *Discours sur l'inégalité des conditions*, de Rousseau. Dans ses *Dialogues philosophiques*, en 1775, il suivit le système de Wolff et de Baumgarten. Il s'associa avec Lessing, Abbt, Ramler et Nicolaï pour la rédaction du *Journal de belles-lettres*, qui paroissoit à Berlin. Sa *Jérusalem* excita des plaintes

contre lui parmi ses co-religionnaires. Il prétendoit que les Juifs n'avoient point de religion révélée, mais seulement une loi révélée; que les opinions n'étoient point l'objet de la révélation, et que la religion juive véritable n'étoit dans le fond que la religion naturelle. Plusieurs Juifs le réfutèrent. Lavater, en lui dédiant sa traduction allemande des *Recherches* de Bonnet *sur les preuves du christianisme*, le somma d'y répondre, ou de reconnoître la force de ses preuves. Mendelsohn ne fit ni l'un ni l'autre. Jacobi lui ayant écrit que Lessing, leur ami commun, lui avoit déclaré en mourant qu'il étoit spinosiste, d'où Jacobi concluoit que puisque la philosophie aboutit là, il vaut mieux se soumettre à la foi, Mendelsohn répondit par une lettre que Jacobi publia. Il fut très-affecté de ce procédé. On a encore de lui un *Discours sur l'existence de Dieu*, et le *Phédon*, ou *Dialogue sur l'immortalité de l'ame*. Il se donna beaucoup de soins pour éclairer ses co-religionnaires; mais ces lumières prétendues tendoient à en faire des déistes, et Mendelsohn a mérité d'être rangé dans cette classe.

27 *février*. — Jean Cadonici, chanoine de Crémone, né à Venise en 1705, se fit connoître, en 1747, par un écrit latin intitulé : *Défense de saint Augustin sur l'imputation de millénarisme*. Là, sous prétexte de disculper le saint docteur du reproche de millénarisme, il veut qu'on croie que le sentiment de ce Père a été que les saints de l'ancien Testament ont joui de la vision intuitive de Dieu avant la descente de Jésus-Christ aux enfers; opinion contraire à toute la tradition. Aussi Cadonici parle assez mal des Pères et des théologiens. Il ne suit que saint Augustin qu'il croit avoir seul bien entendu, et est favorable à l'opinion que les anges ont un corps, et au système du millénarisme. Il publia à Roveredo, en 1753, trois *Dialogues* italiens pour justifier son ouvrage, contre lequel le P. Libérat Fassoni, des Ecoles pies, donna, en 1759, à l'instigation du cardinal Tamburini, son Traité *du bonheur des saints de l'ancien Testa-*

*ment avant Jésus-Christ.* D'un autre côté, un religieux de la même congrégation, le P. Ange-Marie Feltri, soutint le livre de Cadonici dans deux écrits, le *Sentiment de saint Hilaire de Poitiers*, sur le même sujet, 1762, et six *Lettres théologiques et critiques*, 1763, et Cadonici lui-même publia la même année, à Venise, le *Sentiment de saint Augustin*, sur la même question, avec une approbation longue et flatteuse de Florien Dailham, des Ecoles pies. Il y présentoit de nouvelles raisons pour étayer son premier ouvrage; ce qui lui attira une victorieuse réfutation du P. Mamachi sous le titre *des Ames des justes privées de la vision bienheureuse avant la mort de Jésus-Christ.* Cet ouvrage, en 2 vol. in-4°. en latin, termina la controverse. Cadonici paroît avoir été inconstant, léger et hardi dans ses opinions. Il composa, en 1769, une *Explication de ce passage de saint Augustin : l'Eglise sera en servitude sous les princes séculiers.* Son *Explication* est perpétuellement en contradiction avec l'esprit et la lettre du passage, et il tend à tout donner aux princes, et à leur asservir véritablement l'Eglise. Zola, qui trouva cet écrit conforme à ses idées, le fit imprimer, en 1784.

*30 avril.* — Benoît Oberhauser, Bénédictin, né en Autriche en 1719, étudia à Salzbourg et à Vienne, fut professeur de droit canon à Gurck et à Fulde, et publia, en 1762, des *Leçons sur les Décrétales.* Il fit soutenir, dans le même temps, des thèses sur le droit canonique. Les leçons et les thèses furent mises à l'index, le 16 février 1764, et Oberhauser fut obligé de se rétracter le 25 juin suivant. L'évêque de Fulde, Henri de Bibra, le destitua de sa chaire. Oberhauser se retira à l'abbaye de Lambach, en Autriche, et il écrivit contre le P. Peck, son successeur à Fulde, contre Schmid et de Hoestadt. Ses principaux ouvrages sont des abrégés sur la jurisprudence canonique et sur la discipline ecclésiastique; un *Abrégé de Thomassin;* un *Manuel des conciles et des canons;* un *Essai de jurisprudence canonique sur la primauté du Pape;* un *Abrégé de Van Espen;* une nou-

velle édition de ses *Leçons sur les Décrétales*, et des dissertations. Tous ces écrits sont en latin. Oberhauser enseignoit que les princes seuls ont d'eux-mêmes le droit de mettre des empêchemens dirimans au mariage. Sur ce point, comme sur plusieurs autres, il atténuoit les droits de l'Eglise, et favorisoit les prétentions des souverains temporels. On peut lui reprocher de plus la dureté et l'aigreur de ses écrits.

*23 avril.* — Antoine-Joseph-Toussaint Dinouart, chanoine de Saint-Benoît à Paris, né à Amiens en 1716, rédigea quelque temps, avec l'abbé Claude Joannet, de Dôle, les *Lettres sur les ouvrages de piété*, appelées depuis le *Journal chrétien*, et entreprit dans la suite un *Journal ecclésiastique*, qu'il continua jusqu'à sa mort. Il donna, en 1768, une nouvelle édition de l'*Abrégé de l'histoire ecclésiastique* de Macquer (1), à laquelle il ajouta un volume, calqué sur les livres jansénistes. Il compila avec l'abbé Jaubert, en 1772, les *Anecdotes ecclésiastiques*, et fit une édition augmentée de la *Méthode pour étudier la théologie* de Dupin, et de l'*Abrégé du traité du mariage* de Sanchez; celui-ci en latin. On a encore de lui la *Vie de Palafox*; le *Manuel des pasteurs*; la *Rhétorique des prédicateurs*. C'étoit un compilateur qui cependant ne manquoit pas d'instruction.

*30 juin.* — Jean-Jérôme Gradenigo, archevêque d'Udine, étoit né à Venise en 1708, et fit profession chez les Théatins. Il remplit plusieurs charges dans son ordre, et fut un prélat instruit et laborieux. On a de lui : *Brixia sacra*, ou *Pontificum Brixianorum series*, 1755; *Lettre historique et critique sur trois points concernant la question du probabilisme et du probabiliorisme*, 1750, in-4°. (Il y prend la défense d'Antoine Diana que Concina avoit accusé de relâchement dans *le Carême appelant*, et s'applique à montrer que le cardinal Tommasi n'étoit point probabilioriste.) *Saint Grégoire vengé des accusations de Casimir Oudin*, 1753;

(1) Philippe Macquer, avocat, mort le 27 janvier 1770.

des *Œuvres pastorales*, Udine, 1776, 2 vol. in-folio. Il ne faut point confondre ce prélat avec Philippe Gradenigo, nommé en religion Jean-Augustin, évêque de Chioggia, puis de Ceneda, qui naquit à Venise en 1720, et mourut le 16 mars 1774. Celui-ci a laissé la *Vie de Jean-Baptiste de Nani*, patrice vénitien et Bénédictin du Mont-Cassin, et des *Sermons* et *Lettres pastorales*, Venise, 1770.

*3 juillet.* — Jacques-Georges Chauffepié, ministre protestant, né à Lewarden, en Frise, en 1702, fut pasteur à Flessingue, à Delft et à Amsterdam. Son principal ouvrage est un *Dictionnaire historique et critique pour servir de supplément à celui de Bayle*, en 4 vol. in-folio. L'auteur ne s'y montre pas du moins sceptique, et s'il y parle comme un protestant, il y respecte les principes généraux du christianisme. Ce littérateur a laissé des *Sermons*, et un *Tableau des vertus chrétiennes*.

*17 août.* — Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, né en 1712, montra de bonne heure du goût pour l'étude et les lettres. Il étudia la philosophie de Wolff, commença dès 1736 à se lier avec Voltaire, et lui écrivit une lettre très-flatteuse, où il se montre admirateur un peu enthousiaste des écrits du poète françois, témoigne en même temps du penchant pour l'irréligion, et plaisante sur le christianisme et sur les prêtres. Il écrivoit à Voltaire, le 3 décembre 1736: *Ce qu'il y a de sûr, c'est que je suis matière, et que je pense;* et Voltaire prenoit déjà soin de lui donner des conseils : *Un des plus grands biens que vous ferez aux hommes*, lui marquoit-il, *ce sera de fouler aux pieds la superstition et le fanatisme. Il est très-certain que les philosophes ne troubleront jamais les Etats*, comme la suite l'a prouvé. Frédéric se montra digne de ces leçons. Il mandoit à son ami, le 26 décembre 1737 : *Le principe primitif de la vertu, c'est l'intérêt;* dogme proclamé depuis par Helvétius. Il fait à son correspondant des objections contre la liberté humaine. Plus loin, il l'engage à *garder un silence profond*

*sur les fables chrétiennes, canonisées*, dit-il, *par leur ancienneté, et par la crédulité des gens absurdes et stupides*. On est fâché de retrouver ce langage peu délicat sous la plume d'un prince qui devoit se respecter assez pour s'interdire un tel ton. Le 31 mai 1740, Frédéric monta sur le trône, et dès-lors il renonça à tout acte de religion. Il accueillit successivement les écrivains à qui leurs ouvrages irréligieux attiroient quelques traverses dans leur pays. D'Argens, La Mettrie, Toussaint, de Prades furent favorablement reçus à Berlin. Voltaire fut pressé, à plusieurs reprises, de s'y rendre. Il résista tant que vécut la marquise du Châtelet; mais à la mort de cette dame, il accepta les offres du Roi, et passa trois ans auprès de ce prince, qui d'abord le combla de caresses, et qui finit par se lasser de lui. Voltaire donne dans ses *Mémoires* une idée de la vie qu'il menoit auprès de Frédéric, de la liberté de leurs conversations, et du ton dont on y parloit de tout ce que les hommes respectent le plus, et de ce que les rois devroient leur apprendre à respecter. Au bout de trois ans, le Roi et le poète se séparèrent avec un éclat presque scandaleux. Frédéric fut aussi très-lié avec d'Alembert. Il lui fit offrir, en 1752, par d'Argens, la place de président de l'académie de Berlin. D'Alembert refusa, et ne se rendit pas non plus aux instances du Roi, en 1758, pour venir à Berlin. L'académicien ne fit ce voyage qu'à la paix de 1763, et on le voit en correspondance assez assidue avec Frédéric depuis 1760 jusqu'à sa mort. On a beaucoup loué la politique de ce prince. Je ne sais cependant si celle qu'il suivit étoit également bien entendue sur tous les points. Berlin éprouvera long-temps l'influence funeste de ses exemples, de ses écrits, et de ceux des philosophes qu'il admettoit dans ses Etats et même dans son intimité. Il protégea Edelman, qui travailloit à établir le déisme en Prusse, et qui auroit été réprimé sans cet appui. On dit qu'après le départ de Voltaire, il défendit les plaisanteries irréligieuses dans sa société intime; mais il paroît qu'il ne tint pas la main à cette

mesure, qui lui eût semblé aussi pénible qu'à ses affidés. Il fit construire sur la place des Gendarmes à Berlin, une salle de spectacle entre une église catholique et un temple luthérien, *de manière*, dit un historien, *que les murs de ces édifices se touchent, et que souvent l'office divin est interrompu par le bruit de l'orchestre et le chant des acteurs*; ce que le même écrivain trouve très-plaisant. Nous avouons ne voir là rien de fort gai; il est triste, au contraire, qu'un souverain fasse ainsi de la religion un sujet de dérision et de caprice. Frédéric *aimoit*, dit Laveaux dans sa Vie, *à être le maître en tout, et il ne pouvoit souffrir qu'on lui résistât. Afin d'entretenir la crainte dans tous les tribunaux et les colléges, il cassoit de temps en temps des gens en place sans examen, sans donner raison de sa conduite, sans qu'il y eût aucune apparence de faute.* Cet écrivain en cite plusieurs exemples. Ne reprochons point à Frédéric Dresde livrée au pillage, la garnison de Neiss passée au fil de l'épée, les forteresses de Custrin et de Spandaw pleines de prisonniers d'Etat. Ne jugeons point le conquérant par les règles sévères de la morale, et bornons-nous à l'administration intérieure et aux détails domestiques. Frédéric étoit d'une sévérité implacable. Il oublioit aisément les plus importans services. On nous le peint emplissant ses coffres, mais épuisant en revanche la bourse de ses sujets. On lui reproche avec raison son goût pour la raillerie, si peu séant dans un roi. On l'accuse d'une avarice excessive, et ses historiens en citent des exemples peu honorables. L'auteur dont nous empruntons ces détails, L. M. D. L., dans son *Voyage en Prusse*, in-8°. 1807, prétend que Frédéric n'aimoit personne, et il cite en effet des traits étranges d'égoïsme et de dureté. Il lui reproche des actes iniques, une profonde indifférence pour l'opinion publique, son mépris pour ses sujets, sa défiance de ceux qui l'entouroient. Frédéric crut avoir des raisons particulières de traiter peu favorablement les catholiques de Silésie. A son entrée dans cette province, il étoit suivi de ministres luthé-

riens, qui, en peu de temps, eurent des églises de toutes parts, et dont le zèle ardent profita de sa faveur pour étendre leurs priviléges. Il prit dans ce pays des mesures qui parurent fâcheuses aux catholiques, défendit les pélérinages de sa seule autorité, supprima des fêtes, et conféra des bénéfices à des ecclésiastiques réfugiés dans ses Etats, et assez suspects sur l'article de la religion. C'est ainsi qu'il força la main au chapitre de Breslaw pour la nomination d'un évêque, et donna des places dans ce même chapitre à l'abbé de Prades et à l'abbé Bastiani. Il faut tirer le voile sur ses mœurs, dont Voltaire a révélé la turpitude, et a été pour cela taxé d'ingratitude et d'indiscrétion. Si de l'homme et du monarque nous passons à l'écrivain, nous n'y trouverons pas toujours sujet de louer la sagesse, le jugement et la modération de Frédéric. Son premier ouvrage paroît être l'*Anti-Machiavel*, qu'il composa n'étant encore que prince-royal, mais dont il arrêta ensuite la distribution, parce qu'ayant fait dans le même temps la conquête de la Silésie, il craignit, avec quelque raison, qu'on ne l'accusât d'avoir manqué si vîte aux principes qu'il avoit établis dans son livre. Ses écrits relatifs à notre plan, sont l'*Extrait du Dictionnaire de Bayle*, 1767; l'*Examen de l'Essai sur les préjugés*, 1770; la *Préface de l'Abrégé de l'histoire ecclésiastique* de Fleury, 1767; (*L'Abrégé* est attribué à l'abbé de Prades; la *Préface*, qui est du Roi, est du ton le plus insultant.) des *Remarques sur le Système de la nature*, qu'il n'approuvoit pas plus que l'*Essai sur les préjugés*; des facéties, comme le *Commentaire théologique de D. Calmet sur Barbe-bleue*, et le *Mandement de l'évêque d'Aix* contre d'Argens. Laveaux a réuni tous les ouvrages de ce prince en 15 volumes, imprimés à Berlin en 1788. On est affligé d'y voir Frédéric descendre au rôle choquant d'un conjuré, et parler de la religion comme un ennemi implacable, et comme un homme de mauvaise compagnie. Que l'on consulte, par exemple, l'éloge de Voltaire

que le Roi lut à l'académie de Berlin, le 29 novembre 1778; on sera confondu du ton qu'il prend, et des épithètes peu polies, le dirai-je même, ignobles, qui se pressent sous sa plume. Mais ce qui achève de montrer combien Frédéric avoit oublié toutes les bienséances lorsqu'il s'agissoit de religion, c'est sa correspondance, soit avec Voltaire, soit avec d'Alembert. On le voit pour la première fois, en 1759, employer le mot *inf.* dans le sens que Voltaire lui donnoit si souvent. *V. M.*, lui écrit Voltaire, en juin 1759, *me reproche de caresser l'infâme* (en toutes lettres); *eh, mon Dieu, non! je ne travaille qu'à l'extirper. Vous m'avez promis,* dit Frédéric, le 2 juillet suivant, *de donner un coup de patte à l'infâme,* et Voltaire lui répond : *Je prendrai la liberté de recommander en mourant cette infâme à S. M. par mon testament.* On trouve dans la *Correspondance* deux lettres de Frédéric en 1760, qui sont terminées par des impiétés du genre le plus grossier. Le 25 novembre 1766, il écrit à Voltaire, en lui renvoyant son *Extrait du Dictionnaire* de Bayle : *Ce ne sont que de légères chiquenaudes que j'applique sur le nez de l'inf. Il n'est donné qu'à vous de l'écraser.* Nous n'osons rapporter ce qui suit. Le 18 mars 1771, Frédéric disoit encore : *J'approuve fort la méthode de donner des nazardes à l'inf. en la comblant de politesses.* La correspondance de ce prince avec d'Alembert offre aussi bien des traits de ce genre. Cependant on voit que sur la fin il étoit parfois très-mécontent des philosophes. Il approuva leurs projets tant qu'il crut qu'ils n'en vouloient qu'à la religion; mais lorsqu'il les vit attaquer aussi les rois, il parut moins épris de leurs ouvrages. Ainsi il réfuta l'*Essai sur les préjugés* et le *Système de la nature.* Il manifesta plus d'une fois son improbation pour les éclats scandaleux. Tantôt il blâme ces malheureux jeunes gens d'Abbeville, qui s'attirèrent une si triste fin par leurs profanations, et il recommande à ce sujet qu'on se garde bien *d'introduire le fanatisme dans la philosophie.* Tantôt

il témoigne à d'Alembert combien il est révolté de la partialité de Voltaire, de ses déclamations éternelles contre ses ennemis, de ses injures. Il se repent presque de la statue qu'on lui érige. *Que voulez-vous*, écrivoit-il à d'Alembert, le 30 novembre 1771, *que voulez-vous que le public pense lorsqu'il voit des écrits du même auteur se contredire, qu'on voit des libelles infâmes paroître contre le gouvernement, et des cyniques effrontés qui mordent indifféremment tout ce qu'ils rencontrent; que dans des ouvrages philosophiques on retrouve les abominables maximes des Jean Petit, des Busembaum, des Malagrida?* Il écrivoit le 7 mai 1770, au sujet de l'*Essai sur les préjugés : Cet ouvrage est très-licencieux et très-indécent. On diroit que l'auteur, comme un chien enragé, attaque tout le monde, et se rue sur les passans, également satisfait pourvu qu'il morde. Certainement il mérite d'être traité de même..... Il calomnie la religion chrétienne.... Il est ridicule, et c'est une exagération outrée d'avancer que cette religion ne fait que des scélérats..... Quand on marque tant d'animosité contre ce qu'on attaque, on se décrédite soi-même, et on perd la confiance du lecteur.* Frédéric protégea long-temps les Jésuites, malgré les sollicitations réitérées de d'Alembert, et refusa quelques jeunes philosophes qu'on lui recommandoit, entr'autres l'auteur de la *Philosophie de la nature; il peut aller*, dit-il, *en Hollande, où le métier de folliculaire nourrit bien des gens de son espèce.* Il est fâcheux que Frédéric n'ait pas eu plus souvent de ces mouvemens de sagesse, et qu'il n'ait pas mieux justifié par son caractère, sa conduite et ses écrits, le titre de *grand*, que l'on a accordé à ses exploits et à ses talens militaires. On a sa *Vie*, en 4 vol. par Jean-Charles Laveaux, qui avoit demeuré à Berlin. Cet historien y loue beaucoup Frédéric, et ne laisse pas d'insérer plusieurs faits à sa charge.

*7 octobre.* — André-Guillaume de Gery, chanoine-régulier de Sainte-Geneviève, supérieur-général de son ordre

en 1778, naquit à Reims en 1727. Il fut curé de Saint-Léger à Soissons et de Saint-Irénée à Lyon, et paroît avoir été lié avec MM. de Fitz-James et de Montazet. On a de lui des *Sermons et Prônes*, en 6 vol., et une *Dissertation sur l'auteur de l'Imitation* contre Valart, 1758.

*19 décembre.* — Nicolas Thyrel de Boismont, docteur de Navarre, abbé de Grestain, chanoine de Rouen, étoit né près cette ville en 1715. Il se fit de la réputation par quelques sermons et par des oraisons funèbres, où il est plutôt académicien qu'orateur chrétien. On lui attribue, conjointement avec l'abbé Maury, les *Lettres secrètes sur l'état actuel de la religion et du clergé*, et les deux autres lettres qui les suivent. Ces lettres, au nombre de quatre, sont datées de 1781, et n'ont que 22 pages. On y parle du dépérissement de la religion, et l'on s'y moque des évêques administrateurs, du ministre de la feuille, de l'archevêque de Toulouse, etc. Le ton en est léger et satirique. C'est de Boismont que d'Alembert dit dans une lettre, du 30 juillet 1781, à Frédéric : *L'abbé de Boismont n'a de prêtre que ce qu'il en faut pour être apte et idoine à posséder des bénéfices.* Il passoit en effet pour être lié avec les philosophes. On a recueilli ses Œuvres, Paris, 1805, et M. Auger y a joint une notice sur sa vie.

— Guillaume Hopkins, prêtre anglican ou plutôt unitaire, né en 1706, devint vicaire de Bolney. Il fit paroître, en 1753, l'*Appel au sens commun des chrétiens sur un point important de foi et de pratique qu'on leur impose.* Cet écrit anonyme excita de grandes plaintes, et fut suivi de la *Controverse trinitaire renouvelée;* la *Liturgie anglicane réduite sur l'enseignement de l'Ecriture;* le *Dialogue entre un unitaire et un athanasien*, etc. Ce dernier ouvrage a été souvent réimprimé. Hopkins prit part aux démarches faites, en 1771, pour une réforme, et donna plusieurs écrits favorables à la pétition présentée à ce sujet au parlement. Il étoit haut arien, et avoit fait de grandes altérations dans

le service divin de son église, quoiqu'il trouvât bon qu'on priât Jésus-Christ pour la gloire de Dieu. Il étoit habile dans l'hébreu, et publia une traduction de l'Exode en 1784.

— Frédéric-Samuel Bock, ministre luthérien, né à Koenigsberg en 1716, y fut professeur de théologie. Ses principaux ouvrages sur les matières de religion sont : un *Abrégé de théologie naturelle;* une *Histoire du socinianisme en Prusse;* une *Histoire des anti-trinitaires, et surtout du socinianisme et des sociniens.* Ces écrits sont en latin.

*Vers ce temps.* — Barthélemi de la Porte, prêtre et théologien, naquit vers 1699. Le *Dictionnaire des ouvrages anonymes* dit qu'il étoit de la Ciotat; mais il paroît qu'à l'exemple de plusieurs ecclésiastiques qui quittoient leur diocèse pour ne pas signer le formulaire, il s'attacha au diocèse de Montpellier, et fut ordonné prêtre par M. Colbert. Il est probablement le même qui fut exilé à Auxerre, en 1741, et à Bordeaux, en 1743; on l'accusoit d'intrigues dans un temps qui en vit beaucoup éclore. Il se mit assez tard à écrire, et ses ouvrages ont tous paru anonymes. Ce sont : *le Conciliateur pacifique*, ou *Remarques succinctes d'un théologien de province sur la Lettre de l'abbé Joubert au P. de Saint-Genis sur les indulgences*, 1760, in-12, à l'occasion des écrits de Mariette sur cette matière; *Lettre d'un Bordelois sur la Vie et les mystères de la sainte Vierge, de Lafitau*, 1759, in-12, de concert avec le P. Eymar; *Lettres philosophiques et théologiques avec la réfutation d'une instruction pastorale de M. de Beaumont*, 1760; *Inscription en faux contre le texte cité sous le nom de Bossuet dans la réclamation de l'assemblée du clergé de 1760*, 1761, in-12; *Principes théologiques, canoniques et civils sur l'usure*, 1769, 3 vol. in-12 (Ils commencent par une *Introduction* intéressante sur les écrits pour et contre le prêt, et finissent par six lettres contre le *Traité des prêts de commerce*); *Nouvelles Lettres à un ami sur les prêts usuraires de commerce*, 1769, 140 pag. in-12; un 4e. volume ajouté aux *Principes*

*théologiques*, en 1772, et dirigé spécialement contre le *Traité des prêts de commerce*, de Mignot; *Lettre instructive d'un théologien romain sur la nouvelle dévotion au sacré cœur*, 1773; (De la Porte ne fit que traduire cet écrit, qui avoit paru, à Rome, en italien.) *le Défenseur de l'usure confondu*, ou *Réfutation de la Théorie de l'intérêt de l'argent*, 1782, in-12, avec un recueil d'ordonnances par Maultrot. De la Porte y mêla malheureusement à de très-bonnes raisons des expressions aigres contre ses adversaires. C'étoit d'ailleurs un homme régulier, instruit et laborieux, et en avouant ses préjugés sur quelques points, on ne peut qu'applaudir au zèle qu'il témoigna contre des écrits et des doctrines dont les progrès lui paroissoient également pernicieux pour la religion et pour la morale. Son nom ne se trouve point dans les dictionnaires historiques. Il ne faut point le confondre avec Joseph de la Porte, auteur du *Voyageur françois*, et de plusieurs autres compilations encore moins dignes d'un ecclésiastique. Celui-ci mourut le 14 décembre 1779. Il avoit publié, en 1748, les *Pensées de Massillon*, 1 vol. in-12, que l'on joint ordinairement à l'édition des *Œuvres* de cet éloquent évêque.

## 1787.

*6 février.* — Hugues Farmer, ministre presbytérien à Londres, né en 1714, fut un des plus zélés partisans du *christianisme rationnel*, en Angleterre, dans ces derniers temps. En 1761, il se fit connoître par un *Essai sur la nature et le dessein de la tentation de Jésus-Christ dans le désert*, où il soutenoit que c'étoit une vision et non un fait réel; ce qui donna lieu à une controverse. En 1771, il publia une *Dissertation sur les miracles*, pour montrer qu'ils sont des preuves divines, et en 1775, un *Essai sur les démoniaques du nouveau Testament*, où il prétendoit que ces démoniaques n'étoient que des malades. Fell et Worthington le combattirent. Le dernier ouvrage de Farmer fut pour prouver l'universalité du culte des esprits chez les nations païennes. Cet écri-

vain avoit beaucoup de réputation dans sa communion, et eut part à toutes les affaires des dissidens de son temps.

*Mars.*—Arnaud-Gilles Bauduer, curé de Peyrusse-Massas, au diocèse d'Auch, y étoit né en 1744. Il fut professeur de théologie dans cette ville, et se livra à l'étude de l'hébreu et de l'Ecriture. Il fit imprimer, en 1783, une nouvelle *Version des Psaumes*, en françois, acheva celle du *Cantique des cantiques*, et avança beaucoup celle de l'*Ecclésiaste*, avec des *Réflexions morales*. Il est encore auteur d'un *Discours sur les moyens de se prémunir contre les objections des incrédules*; d'un *Traité sur la question de savoir si l'Eglise pourroit aujourd'hui sans inconvénient faire l'office en langue vulgaire*, et d'un *Plan raisonné d'une collection des monumens ecclésiastiques*.

*13 juin.* — Charles-François le Roy, né à Orléans en 1699, entra dans l'Oratoire, et étudia la théologie à Saumur, sous le P. de Gennes. Il prit sous un tel maître des idées qui n'étoient pas toujours saines, et soutint des thèses que Poncet, évêque d'Angers, condamna. Quoiqu'il ne soit point entré dans les ordres, il s'appliqua aux études ecclésiastiques. Ses premiers écrits paroissent être un *Examen du figurisme moderne*, daté du 7 juillet 1736, et une *Lettre*, du 13 mars 1738, à l'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques*, où il fait un portrait assez peu flatteur des *figuristes* et du gazetier, et reproche nettement à celui-ci *des calomnies, des injures, de la satire, de la partialité, de l'entêtement*; par où l'on voit avec plaisir qu'il n'approuvoit pas les excès des fanatiques de son parti. Il avoit appris l'hébreu, aida le père Houbigant dans sa *Bible hébraïque*, et donna, en 1752, des *Réflexions théologiques sur le premier volume des Lettres de l'abbé de Villefroy à ses élèves*. L'année suivante il fit paroître trois volumes des *Œuvres posthumes* de Bossuet, pour faire suite à l'édition de l'abbé Pérau. Il se rendit aussi éditeur de la *Défense de la déclaration du clergé*, et y joignit une traduction. Le françois et le latin forment

les cinq derniers volumes de cette édition de Bossuet. En 1755, le Roy donna une édition des *Conférences ecclésiastiques*, du P. le Semelier, *sur plusieurs points de la morale chrétienne*, en 6 vol., et en 1772, de l'*Histoire des variations*, de Bossuet, en 5 vol., avec des notes de lui et de l'abbé le Queux. Il publia peu après une traduction des *Préfaces et Dissertations* de Bossuet *sur les Psaumes et les livres sapientiaux*. C'est peut-être le seul ouvrage où il ait mis son nom. Enfin on a encore de lui une traduction du *Discours* de saint Athanase *contre ceux qui jugent de la vérité par la seule autorité de la multitude*, et une *Lettre* contenant les jugemens qu'ont portés des Jésuites les cardinaux de Bérulle et le Camus, Bossuet et le Tellier. Le Roy avoit quitté l'Oratoire en 1746, lorsqu'on y fit recevoir la constitution *Unigenitus*. On dit qu'il étoit en relation de lettres avec le cardinal Passionei. C'étoit un homme instruit et laborieux, qui connoissoit bien les ouvrages de Bossuet; on peut regretter qu'il n'en ait pas donné l'édition entière.

*22 juillet.* — Gaëtan Filangieri, né à Naples en 1752, étoit neveu de Séraphin Filangieri, archevêque de cette ville. Il est connu par l'ouvrage intitulé : *Science de la législation*, qu'il n'a pas entièrement achevé, et qui fut mis à l'index le 6 novembre 1784, à cause de deux propositions contre les biens et le pouvoir de l'Eglise. Le professeur Joseph Grippa le réfuta en 1782.

*1er. août.* — Alphonse de Liguori, évêque de Sainte-Agathe des Goths au royaume de Naples, naquit à Naples en 1696, d'une famille noble. Il montra à la fois dans sa jeunesse de l'inclination pour la piété et du goût pour l'étude. Ayant pris le parti du barreau, il exerça quelque temps la profession d'avocat; mais un accident le fit renoncer à cette carrière en 1722. Il entra dans l'état ecclésiastique, malgré les pressantes sollicitations de sa famille, et la perspective brillante que le monde lui offroit. Dès-lors l'étude de la théologie, la prière, la pénitence, les œuvres de mi-

séricorde et l'exercice des vertus de son nouvel état, remplirent tous ses momens. Quand il eut reçu le sacerdoce, il s'associa à la société de la Propagande et à d'autres établissemens de charité fondés à Naples, se consacra au ministère de la parole, et prêcha, soit dans la capitale, soit dans le royaume. Les missions devinrent même l'objet principal de son zèle et de ses soins, et il y fit beaucoup de fruits par la force et l'onction de ses discours, par sa piété et par son courage à supporter les travaux et les contradictions. En 1732, il jeta dans l'hermitage de Sainte-Marie, à Scala, les fondemens d'une congrégation de missionnaires sous le nom *du saint Rédempteur*. Cet institut éprouva d'abord quelques obstacles dont l'abbé Liguori triompha par sa constance et son zèle. Il fut approuvé par le saint Siége, et se répandit dans le royaume de Naples et dans l'Etat de l'Eglise. On ne conçoit pas qu'avec tant de travaux et de courses, et avec un exercice si assidu du ministère, le pieux fondateur ait trouvé le temps de composer tant d'ouvrages. Les principaux que nous citerons de lui sont, *Dissertation sur l'usage modéré de l'opinion probable*, 1754, dont il donna, en 1765, une *Apologie* contre Patuzzi; *Theologia moralis per appendices in medullam R. P. H. Busembaum*, 1755, 2 vol. in-4°. (L'auteur la dédia à Benoît XIV, qui lui écrivit un bref de félicitation du 15 juillet 1755; il y suivoit les principes du probabilisme, qu'une conviction sincère et son expérience lui avoient fait, disoit-il, adopter.) *Directorium ordinandorum*, 1758; *Institutio catechistica ad populum in præcepta Decalogi*, 1768; *OEuvres dogmatiques contre les hérétiques*, 1770; *Histoire de toutes les hérésies avec leur réfutation*, 1773, 3 vol. in-8°.; *Victoire des martyrs*, 1777, 2 vol. in-12; *Choix de sujets de prédication*, 1779, 2 vol. in-8°.; *Instructions et Pratiques pour les confesseurs*, 1780, 3 vol. in-12; (C'est le contre-poison de l'*Instruction des confesseurs et des pénitens*, Venise, chez Occhi, 1753.); *Praxis Confessarii*, 1781; traduction latine du précédent; *la Vraie épouse de Jésus-*

*Jésus-Christ*, ou *la Sainte religieuse*, 1781, 2 vol. in-12; *Discours moraux pour tous les dimanches de l'année*, 1781, in-4°.; *Vérité de la foi*, ou *Réfutation des matérialistes, déistes et sectaires*, 1781, 2 vol. in-8°. *Homo apostolicus institutus ad audiendas confessiones*, 1782. 3 vol. in-4°.; *la Gloire de Marie*, 1784, 2 vol. in-8°. (On publia contre ce dernier écrit une *Lettre parénétique de Laminde Pritanius ressuscité*, à laquelle Liguori opposa une *Réponse*.) *Opuscules spirituels*, ou *l'Amour de l'ame et la Visite au saint Sacrement*, 1788, 2 vol. in-12. Cet ouvrage a été souvent réimprimé. L'auteur en a donnés de moins considérables que nous ne citons pas, mais qui portent tous l'empreinte de sa piété. En 1762, Clément XIII éleva le laborieux missionnaire à l'épiscopat. Il fallut un commandement exprès pour vaincre sa résistance. Sacré évêque de Sainte-Agathe des Goths, Liguori se montra évêque vigilant, prêchant, exhortant et visitant son troupeau, et formant avec soin son clergé. En juillet 1775, affoibli par ses longs travaux, il obtint de Pie VI de renoncer à son siége, et se retira au sein de sa congrégation, à Nocera de Pagani, où il vécut dans la prière et le recueillement. Il y composa plusieurs des écrits cités ci-dessus, et mourut dans un âge très-avancé. Ceux même qui contestoient sa doctrine, furent obligés de rendre hommage à ses hautes vertus. Il y en a qui sont sévères pour les autres et indulgens pour eux-mêmes. L'évêque de Sainte-Agathe étoit tout le contraire. Indulgent pour le prochain dans l'exercice du ministère, il pratiquoit des austérités et menoit la vie d'un pénitent, et sa conduite étoit la meilleure apologie de sa doctrine. On dit qu'il a été commencé des procédures pour sa béatification, et que ses écrits ont été reconnus à Rome exempts de tache.

*7 août.* — François Blackburne, prêtre anglican, archidiacre de Cleveland, naquit à Richmond en 1705. Ayant eu occasion de lire de vieux livres de théologie puritaine, il devint chaud partisan de la liberté civile et religieuse. On

a cru qu'il avoit eu part aux *Recherches libres et sincères sur l'église d'Angleterre;* mais il l'a toujours nié, et il n'approuvoit pas, dit-on, la forme de cet ouvrage dont il donna cependant une apologie en 1750. En 1756, il entra dans la controverse qui s'agitoit alors entre les théologiens anglicans sur l'état intermédiaire, contre lequel il se déclara, et en 1765, il fit l'histoire de cette controverse. Ennemi des souscriptions à des articles de foi, il les attaqua de front, en 1766, dans le livre fameux, intitulé : *Le Confessionnal*, ou *Recherche libre et entière sur le droit, l'utilité, l'édification et le succès des confessions systématiques de foi et de doctrine, établies dans les églises protestantes.* Ce fut comme le signal d'une dispute fort vive. Nous avons réuni dans une note quelques détails sur ce livre, et sur les controverses de l'église anglicane à cette époque (1). Les presbytériens offrirent à l'envi des

(1) Les églises protestantes, en se séparant de l'Eglise catholique, s'étoient toutes accordées à dresser des confessions de foi. Tout en criant contre la tyrannie de l'église romaine, qui obligeoit ses enfans à croire ce qu'elle leur enseignoit, et qui faisoit signer des formules d'adhésion à sa doctrine, les protestans avoient cru nécessaire de suivre la même conduite. Rien de plus commun dans l'histoire de la réforme que de voir rédiger des confessions de foi, dresser des formulaires, exiger des souscriptions. On avoit posé le principe que chacun devoit suivre son propre esprit, et on sentoit le besoin de s'en écarter dans la pratique. On avoit répété que l'Ecriture est la seule règle de notre foi, mais on ne pouvoit se dissimuler qu'une autorité étoit indispensable. Ainsi, après avoir secoué ce qu'on appeloit le joug de l'Eglise romaine, on en imposoit un autre, et l'on s'exposoit ainsi aux mêmes reproches par lesquels on s'étoit efforcé de rendre le catholicisme odieux. Cette inconséquence n'avoit pas échappé aux plus habiles. Un grand nombre de protestans avoient parfaitement senti l'avantage que ces variations donnoient à leurs ennemis. Ils se plaignoient qu'on abandonnât si vîte le seul principe sur lequel la réforme pouvoit légitimer sa séparation, et ils demandoient à jouir pleinement de cette liberté proclamée avec tant d'éclat et sitôt refusée. Ils invoquoient toutes les raisons que les premiers réformateurs avoient fait

places à l'auteur; mais il resta dans le sein de l'église établie, quoiqu'il en blâmât les usages et même la doctrine. Il ne rétracta point ses souscriptions et garda ses bénéfices, ne

---

valoir, et qui paroissoient d'autant plus plausibles dans leur bouche, que l'autorité qu'ils attaquoient, n'avoit ni la même ancienneté ni le même fondement que l'Eglise catholique. C'est ainsi que raisonnoient même au sein du protestantisme des partisans déclarés de la liberté religieuse. C'est ainsi qu'Arminius, renonçant à la doctrine sévère de Calvin sur les décrets de Dieu et sur la grâce, prêchoit une tolérance universelle, et soutenoit que les chrétiens n'étoient responsables qu'à Dieu de leurs sentimens religieux, et que les magistrats n'avoient aucun droit de leur rien prescrire à cet égard, encore moins de les punir. C'est ainsi qu'en Suisse, au commencement du XVIII^e^. siècle, il y eut tant de disputes sur le *Formula consensûs*, dont on exigeoit la souscription. Les disputes ne furent pas moins vives en Angleterre sur le même sujet pendant ce siècle, depuis que le fameux Hoadly eut mis en question les droits des deux puissances. Après quelques écrits où il ne faisoit en quelque sorte que préluder, il porta enfin le grand coup par son *Sermon sur la nature de l'Eglise, ou Royaume du Christ*, dans lequel il avança nettement que Jésus-Christ n'avoit laissé après lui aucune espèce d'autorité. Ce n'est pas le lieu d'examiner ici comment un évêque, qui avoit souscrit à la confession de foi anglicane, et qui en exigeoit la souscription, pouvoit saper ainsi par la base cet acte fondamental de son église. Il se peut qu'Hoadly ne fût pas bien d'accord avec lui-même; mais au moins son principe étoit conforme au principe de la réforme. Il disoit à ses adversaires, et avec raison, que son système étoit le seul moyen de répondre victorieusement aux objections des catholiques; que ceux-ci avoient cause gagnée si on reconnoissoit une fois une autorité, puisqu'ils formoient la plus ancienne et la plus universellement reconnue, et qu'il falloit s'y soumettre, ou convenir avec lui que nul n'avoit droit de diriger la croyance d'un autre. Ce grand pas qu'avoit fait l'évêque de Bangor, parut dans le temps trop hardi à la plupart de ses confrères dans le clergé; mais on revint bientôt de ce premier étonnement, et on adopta peu à peu un système si flatteur pour l'amour propre, et si favorable à la liberté de penser qui commençoit à prévaloir. Clarke, Whiston, Whitby, Jackson, se déclarèrent dès-lors pour Hoadly. Les dissidens surtout saisirent avec empressement une doctrine qui légitimoit leur séparation de

naquit en 1703. Il fit ses études à Cambridge, et débuta, comme écrivain, par une traduction de l'*Essai sur l'origine du mal*, de l'archevêque King, auquel il ajouta beaucoup

---

fet. La première assemblée eut lieu le 17 juillet 1771, et on y nomma un comité pour rédiger la pétition que l'on devoit présenter au parlement. Il y eut successivement plusieurs assemblées, où se trouvèrent des ecclésiastiques, des avocats, des médecins, tous obligés par les lois à souscrire les XXXIX articles. On répandit beaucoup d'écrits, et on se donna beaucoup de mouvemens pour multiplier les signatures, et il s'en trouva jusqu'à deux cent cinquante environ du clergé. La pétition fut présentée à la chambre des communes, le 6 février 1772. Elle insistoit surtout sur le droit naturel, et consacré par la réforme, qu'avoient, disoient-ils, les chrétiens d'examiner par eux-mêmes l'Ecriture, et de ne s'en rapporter qu'à leur raison. Une souscription étoit un joug imposé sur les consciences; elle empêchoit l'union entre les différentes branches du protestantisme; elle avilissoit le clergé aux yeux des incrédules, qui voyoient la plus grande diversité d'opinions parmi ceux qui déclaroient suivre la même doctrine. De là on se croyoit en droit d'accuser le clergé de cupidité ou de politique. Il y eut de grands débats au parlement, où enfin la pétition fut écartée par une majorité de 219 voix contre 73. Il paroît que la grande considération qui provoqua cette décision, ce fut l'intérêt de l'église anglicane, qui eût été renversée par une mesure contraire. On craignit peut-être qu'un si grand ébranlement donné à la communion établie, n'en fut un donné aussi à l'Etat. Du moins les plus zélés anglicans et la majorité du clergé en jugèrent ainsi, et regardèrent la pétition comme l'essai d'un parti qui cherchoit à saper les bases du christianisme. (*Brewster's secular Essay*, 1802, in-8°.) La plupart des pétitionnaires étoient anti-trinitaires, ou favorisoient cette doctrine, et leur démarche avoit pour but de la répandre. Peu après on vit un d'eux, Lindsey, se séparer de l'église établie, abandonner ses bénéfices, et ouvrir dans Londres une chapelle où il fit l'office à la manière des unitaires. Quelques-uns suivirent cet exemple. L'unitarianisme eut aussi sa liturgie, qui n'étoit pas plus chargée que son symbole. Dans les grandes villes d'Angleterre, il eut ses temples, qui à la vérité ne furent pas long-temps fréquentés, un tel système dégénérant bientôt en déisme, et par conséquent dans une indifférence totale pour la religion. Il parut jusqu'à cent deux écrits pour ou contre

de notes. Il donna depuis des *Recherches sur les idées d'espace, de temps*, etc.; des *Considérations sur la théorie de la religion*, avec des *Réflexions sur la vie et le caractère du Christ*, et un *Appendice sur l'usage des mots* ame *et* esprit *dans l'Ecriture*, et *sur l'état des morts*. Devenu évêque de Carlisle en 1769, Law n'en publia pas moins des *Considérations sur la convenance de demander une souscription à des articles de foi*. En 1777, il fit paroître, en 4 vol. in-4°., une belle édition de Locke, dont il étoit admirateur, et dans les écrits duquel il avoit puisé plusieurs de ses principes. On dit que sur la fin de sa vie il fit par degrés des progrès dans le système arien, et qu'il en vint à renoncer à la doctrine de la préexistence du Christ, qu'il avoit admise dans ses premiers ouvrages. Le dogme favori de cet évêque étoit que *Jésus-Christ à son second avénement rendroit au sentiment et à la vie, par un acte de sa puissance, les ames humaines qui, de leur nature et sans cet acte, resteroient dans l'état d'insensibilité auquel elles avoient été réduites par la mort que le péché d'Adam avoit apportée au genre humain*. Law étoit partisan du *Christianisme rationnel*, et vouloit, disoit-il, rendre à l'Evangile sa simplicité primitive. Il a laissé des Sermons, et un *Traité de la nature et de la nécessité du Catéchisme*.

*7 octobre.* — Charles de Herberstein, évêque de Laybach, étoit né en 1722, et avoit été fait évêque en 1773. Il

---

la pétition du clergé. Les ministres dissidens voulurent profiter de cette occasion pour s'affranchir aussi de l'obligation qui leur étoit imposée par l'acte de tolérance de souscrire à certains articles de religion. La reconnoissance de la divinité de Jésus-Christ incommodoit ces zélés chrétiens. Un acte passé en 1779, n'exigea d'eux que les sermens ordinaires, et une déclaration portant qu'ils étoient chrétiens et protestans, et qu'ils recevoient l'ancien et le nouveau Testament comme contenant la parole révélée de Dieu, et comme étant la règle de leur foi. C'est-là sans doute réduire le symbole à sa plus simple expression.

n'est guère connu que par une lettre pastorale, qu'il ne prit pas la peine de dater, mais qui parut vers 1782. Il prétendoit y exposer les droits des princes, ceux des évêques et ceux du Pape; car c'étoit dans cet ordre qu'il les plaçoit. La part du Pape dans cette distribution de pouvoirs est fort courte; mais en revanche celle du prince est fort étendue. L'évêque de Laybach s'applique à justifier tous les édits de Joseph, spécialement ceux sur les religieux. Il trouve cette institution inutile ou même à charge à la religion, et se moque des moines d'une manière très-peu épiscopale, et qui scandalisa toutes les personnes véritablement attachées à la religion. L'évêque fit depuis la guerre dans son diocèse à quelques dévotions populaires, aux confréries, aux indulgences; abus intolérables contre lesquels on avoit alors à Vienne un zèle extrême. Les plaintes qui y furent portées contre la conduite du prélat, furent mal accueillies, et un décret, du 27 novembre 1781, le loua, au contraire, comme un modèle pour les autres évêques. Ce fut pour le récompenser que Joseph voulut ériger Laybach en archevêché. Il en fit la proposition au Pape, qui lui répondit par un bref, du 7 janvier 1786, où il se plaignoit de la doctrine de M. de Herberstein, et de cette même lettre pastorale que nous avons citée. Il relevoit sur la tolérance des maximes assez peu exactes, et déclaroit qu'il ne consentiroit à ériger Laybach en archevêché qu'après la mort de l'évêque. Celui-ci se défendit par un mémoire, qui fut envoyé à Rome avec une lettre assez aigre de Joseph. L'Empereur persistoit à faire de son protégé un archevêque, et il continua à presser le Pape à cet égard, jusqu'à ce que la mort du prélat vint mettre fin à ses sollicitations (1). On a encore de M. de

(1) Joseph ayant voulu faire une nouvelle démarcation des évêchés de ses Etats, et la cour de Rome tardant trop à son gré à se prêter à ses vues, il fut question de faire sacrer les évêques par les métropolitains. Le gouvernement chargea un théologien, un des professeurs

Herberstein un nouveau Testament en langue vulgaire, qu'il fit imprimer pour son diocèse en 1786. La gazette de Vienne fit un grand éloge de son zèle et de sa piété. Ce prélat n'étoit pas le seul qui montrât une complaisance excessive pour les vues de la cour. Le 29 juin 1782, Jérôme de Colloredo, archevêque de Salzbourg, fils d'un des ministres de l'Empereur, adressa à ses curés une Instruction pastorale, où il se plaignoit du luxe des églises, des images et des tableaux qui ornent nos temples, et de différens usages qui ne blessent pas ordinairement les regards de la piété. Il vouloit que ses curés eussent *des notions assez développées de la psychologie ou science de l'ame, du droit naturel, de la philosophie morale, de l'histoire, des beaux arts, de l'économie rurale, de la médecine, et singulièrement de la diététique, des lois et des coutumes du pays, de la physique, de l'histoire naturelle*, etc. A ces conseils ridicules, l'archevêque joignoit des principes non moins singuliers. Il disoit que le culte des saints n'est pas un point essentiel de la religion. Il s'y élevoit en plusieurs endroits contre *les grimaces religieuses et la charlatanerie ecclésiastique*; il défendoit de parler des jugemens de Dieu. Une si édifiante instruction fut adoptée par l'évêque de Pistoie. De Trauttmansdorff, évêque de Konigsgratz; de Spawr, évêque de Brixen; de Pergen, évêque de Mantoue, secondoient avec docilité le goût de Joseph pour les innovations. Mais rien n'est si remarquable en ce genre qu'une ordonnance de F. S. de Salm, évêque de Gurck, qui dispensoit ses curés du Bréviaire. On doit dire au surplus que la plus grande partie des évêques des Etats héréditaires donnoient d'autres exemples. Le cardinal Migazzi, archevêque de Vienne, le cardinal de

---

de Pavie, à ce qu'il paroît, de composer un ouvrage sur ce sujet. On se hâta de rédiger l'ouvrage, dans lequel on avoit pris pour guides le recueil intitulé : *l'Avis aux princes*, et le Traité de Pereira. Mais ce zèle fut encore une fois en pure perte. Joseph renonça à son projet.

Frankemberg, archevêque de Malines, les évêques des Pays-bas et de Hongrie, l'évêque de Neustadt, Kerens, et plusieurs autres prélats, témoignoient leur éloignement pour les nouveautés.

*27 octobre.* — Remi Desmonts, Bénédictin de Saint-Vannes, né près Rhétel en 1703, mourut à Provins, après avoir publié, de 1744 à 1747, *le Libertinage combattu par le témoignage des auteurs profanes*, en 4 vol., et une *Nouvelle méthode latine et chrétienne*, 1760.

*30 octobre.* — Ferdinand Galiani, né à Chiéti en 1728, étoit neveu de Célestin Galiani, archevêque de Tarente et grand chapelain du roi de Naples. Ce fut peut-être le nom de son oncle et l'ambition, qui le portèrent à entrer dans l'état ecclésiastique pour lequel il n'étoit nullement fait. En 1759, il fut nommé secrétaire d'ambassade en France, et s'y lia avec les philosophes de ce temps, et surtout avec Diderot, Grimm et la société du baron d'Holbach. On trouve un éloge de lui dans les *Œuvres de Diderot*, tom. IX, pag. 434. De retour dans sa patrie, en 1765, il fut fait directeur des universités napolitaines, et continua d'être en relation avec ses amis de Paris. On dit que cette correspondance a été conservée, et qu'elle formeroit plusieurs volumes. Il est douteux qu'elle fît connoître d'une manière avantageuse la sagesse et la religion de l'abbé napolitain. Du moins les lettres de lui que l'on trouve rapportées dans la *Correspondance* de Grimm ne brillent pas de ce côté. On y trouve les sentimens et les opinions du parti anti-religieux dans toute leur force. Grimm rapporte de Galiani, I^re^. partie, tom. IV, pag. 251 et suivantes, une conversation sur l'origine du christianisme. L'abbé y soutenoit que l'esprit de l'Eglise, dans les premiers temps, avoit été plutôt un système de gouvernement qu'un système de religion. Il écrivoit de Naples, le 25 janvier 1772, au sujet de la mort d'Helvétius : *La mort n'est autre chose que le regret des vivans. Si nous ne le regrettons pas, il n'est*

*pas mort..... Le mal de cette perte est le vide qu'il laisse dans la ligne de bataille. Serrons donc les lignes....., et il n'y paroîtra pas. Moi, qui suis le major de ce malheureux régiment, je vous crie à tous : Serrez les lignes, avancez, feu. On ne s'apercevra pas de notre perte* (1). Ailleurs le pétulant abbé parle du *pusillus grex electorum*. Il écrit au baron d'Holbach, qu'il appelle *le premier maître d'hôtel de la philosophie*, et lui demande si *elle mange toujours d'aussi bon appétit*. Il prétendoit qu'il y avoit *trois sortes de raisonnemens, ou plutôt*, disoit-il, *de résonnemens; raisonnemens de cruches, ce sont les plus ordinaires; raisonnemens de cloches, comme ceux de Bossuet ou de Rousseau; enfin raisonnemens d'hommes, comme ceux de Voltaire, de Buffon, de Diderot* (2). Plusieurs autres passages annoncent entre Galiani et les philosophes françois une parfaite conformité d'opinions. Il étoit quelquefois fort naïf. Il écrit, le 22 juin 1771, à une femme qui paroît être M^me^. d'Epinai : *Tous les grands hommes ont été intolérans, et il faut l'être. Si l'on rencontre sur son chemin un prince sot, il faut lui prêcher la tolérance, afin qu'il donne dans le piège, et que le parti écrasé ait le temps de se relever par la tolérance qu'on lui accorde, et d'écraser son adversaire à son tour. Ainsi le sermon sur la tolérance est un sermon fait aux sots ou aux gens dupes* (3). Il paroît que la vivacité de Galiani alloit jusqu'à l'indiscrétion. Tel étoit l'homme qu'on avoit mis à la tête de l'enseignement public à Naples.

*3 novembre.* — Robert Lowth, évêque anglican de Londres, naquit à Winchester en 1710, et étudia à Oxford, où il devint professeur de poésie en 1741. Ce fut là qu'il composa ses excellentes *Leçons sur la poésie hébraïque*, récemment traduites en françois. Sa controverse avec Warburton,

(1) *Correspondance de Grimm*, II^e^. partie, tom. II.

(2) Même *Correspondance*, I^re^. partie, tom. VI, pag. 181.

(3) Même *Correspondance*, II^e^. partie, tom. II, pag. 242.

en 1765, fut vive. En 1766, il fut fait évêque de Saint-David's, puis d'Oxford, d'où il fut transféré à Londres dix ans après. En 1778 parut sa traduction nouvelle d'*Isaïe*, avec une *Dissertation préliminaire* et des *notes*. Les Anglois font un grand cas de cet ouvrage, ainsi que des *Leçons de poésie sacrée*, et ils les regardent comme des livres classiques pour le goût, l'élégance et la critique qui y règnent. Lowth a laissé aussi des Sermons.

*18 décembre.* — Soame Jenyns, littérateur anglois, né à Londres en 1704, fit paroître, en 1757, une *Recherche libre sur l'origine du mal*, et en 1776, *Essai sur l'évidence intérieure de la religion de Jésus-Christ*, dont on a critiqué quelques assertions. En 1782, il donna des *Recherches sur différens sujets*. Il s'y montre encore plus ennemi du *Christianisme rationnel*, et prétend que la religion seroit condamnée si elle étoit portée au tribunal de la raison. Il paroît qu'à force de vouloir combattre les abus de la raison, il en méconnut quelquefois les droits. Le Tourneur et Feller ont traduit son *Evidence de la religion*. Le baron de Sainte-Croix en a donné une édition augmentée.

*Vers ce temps.* — Jean Haiden, Jésuite, né en Moravie en 1716, fut un homme savant et érudit. Il se fit connoître par de bons ouvrages sur des matières de critique et d'antiquités ecclésiastiques; *Dissertations sur les Thérapeutes; sur l'usage de l'ancienne église de conférer la confirmation et l'eucharistie aux enfans avec le baptême; sur le décret d'Eugène IV pour les Arméniens*, etc. Tous ces écrits parurent en latin, à Prague. Haiden vivoit en 1786.

## 1788.

*26 avril.* — Georges-Louis le Clerc, comte de Buffon, né à Montbar, en Bourgogne, en 1707, est connu par son *Histoire naturelle*. En louant ses recherches, ses travaux, ses connoissances, et ses découvertes dans l'histoire des animaux, on peut regretter qu'il ait perdu son temps à com-

poser et à soutenir un système qui est un hors d'œuvre dans son plan, et qui est aujourd'hui totalement abandonné. Cependant si Buffon donna dans l'erreur, il ne paroît pas qu'il fût ennemi de la religion. Il n'aimoit point Voltaire, et ne pouvoit souffrir les éclats et les intrigues des philosophes de son temps. On dit qu'il ne paroissoit plus à l'Académie depuis qu'ils y devinrent dominans. Voltaire, d'Alembert et Condorcet ont parlé peu favorablement de sa théorie. *Personne,* dit M. Cuvier, *ne peut plus soutenir dans leurs détails ni le premier ni le second système de Buffon sur la théorie de la terre. Ce ne sont plus que comme des jeux d'esprit. Son système sur les molécules organiques, outre l'obscurité et l'espèce de contradiction dans les termes qu'il présente, paroît directement réfuté par les observations modernes. Il a eu le tort de vouloir substituer à l'instinct des animaux une sorte de mécanisme plus inintelligible peut-être que celui de Descartes.* Hérault de Séchelles, dans le Voyage à Montbar, donne une très-défavorable idée des mœurs de Buffon. On dit qu'il se confessa au P. Ignace Bougault, religieux Capucin, qu'il avoit fait nommer curé de Buffon, et qui accourut pour recevoir ses derniers soupirs. Son système a été réfuté par l'abbé de Lignac, dans les *Lettres d'un Américain;* par l'abbé Royou, dans *le Monde de verre;* par l'abbé Viet, prieur de Saint-Ouen, dans ses *Réflexions sur les Epoques de la nature;* par M. l'abbé Barruel dans les *Helviennes;* par Feller dans l'*Examen impartial des Epoques,* et par l'anglois Howard dans les *Lettres sur la structure actuelle de la terre.*

*3 mai.* — Antoine de Malvin de Montazet, archevêque de Lyon, naquit au diocèse d'Agen en 1712. Etant entré dans l'état ecclésiastique, il fut d'abord grand-vicaire de M. de Fitz-James, évêque de Soissons, qui lui procura la place d'aumônier du Roi, et qui lui inspira probablement sa manière de voir sur les contestations de l'Eglise. Toutefois, M. de Montazet ne manifesta pas tout de suite ses sentimens

à cet égard. Nommé à l'évêché d'Autun en 1748, il parut réuni de vues avec ses collègues à l'assemblée du clergé de 1755, et fut des plus ardens à solliciter la justice du Roi contre les entreprises des parlemens. Mais le ministère de la feuille ayant changé peu après, l'évêque d'Autun parut changer aussi, et on profita de ces dispositions. La cour vouloit faire cesser l'espèce d'excommunication portée par M. de Beaumont contre les Hospitalières. On imagina de recourir à la primatie de Lyon, et le cardinal de Tencin étant mort, on nomma à ce siége l'évêque d'Autun, à condition, dit-on, qu'il leveroit les censures. Celui-ci se prêta à ce désir de la cour, et même avant d'avoir obtenu ses bulles, il cassa l'ordonnance de l'archevêque de Paris. Cette complaisance rendit le prélat cher au parti qui protégeoit ces filles; mais en même temps elle excita de grandes plaintes dans le clergé. Pour se justifier, l'archevêque de Lyon publia, en 1760, une *Lettre à l'archevêque de Paris*, où il rend compte de ses procédés et de ses motifs. Cet écrit avoit été rédigé, à ce qu'on dit, par Hooke (1) et Mey. Il fut plus d'une fois question de cette affaire dans les assemblées provinciales et générales du clergé; mais la cour empêcha qu'il ne fût pris aucune détermination contre un prélat qui avoit favorisé ses vues. Depuis, l'archevêque suivit constamment les mêmes erremens. En 1764, il rendit encore une ordonnance sur une affaire où M. de Beaumont n'avoit pas voulu intervenir. Il s'entouroit à Lyon des plus zélés appelans, et y fit venir successivement les Dominicains Lambert, Caussanel et Chaix, et les Oratoriens Valla, Guibaud et Labat..... Il suivoit principalement pour les affaires ecclésiastiques les conseils de Mey; et on a cru que plusieurs des écrits publiés par le prélat

(1) Luc-Joseph Hooke, docteur et professeur de Sorbonne, auteur des *Principes de la religion naturelle et révélée*, en latin, 1754, 3 vol. in-8°., réimprimés en 1774 par les soins de D. Brewer, Bénédictin anglois.

étoient de ce canoniste. On a entr'autres du primat, car on ne l'appeloit plus qu'ainsi, une *Instruction pastorale* contre Berruyer, en 1763, des Mandemens sur le jubilé et pour les carêmes, et une *Instruction sur les sources de l'incrédulité*, en 1776. Il paroît que le fond de celle-ci lui fut fourni par le P. Lambert, et que l'archevêque ne fit qu'abréger le travail naturellement diffus du Dominicain. Il eut fort à cœur de renouveler tous les livres liturgiques de son diocèse, afin qu'il n'y restât rien de contraire à ses sentimens. Il donna successivement un Catéchisme, un Rituel, un Bréviaire, une Théologie et une Philosophie, qui essuyèrent tous plus ou moins de contradiction. Le Catéchisme fut attaqué dans une *critique* imprimée, que l'archevêque condamna par un long Mandement, du 6 novembre 1772, qui est une apologie de la doctrine augustinienne sur plusieurs points. Le nouveau Bréviaire parut en 1776, et le chapitre primatial l'accepta par une délibération du 13 novembre 1776. Cependant on publia peu après des *Motifs de ne point admettre la nouvelle liturgie*, écrit que le parlement de Paris condamna au feu, le 7 février 1777, sur le réquisitoire de M. Séguier. On ne peut se dissimuler qu'un tel traitement n'étoit guère en proportion avec le délit. L'auteur des *Motifs* pouvoit avoir mal raisonné, et étoit peut-être trop vif; mais le réquisitoire n'étoit pas non plus modéré. Il faut bien convenir que le parlement, en cette occasion, comme en quelques autres, voulut soutenir un prélat en qui il avoit trouvé des dispositions à le seconder. C'est ce qui explique encore pourquoi il donna gain de cause à l'archevêque dans le long procès qu'il suscita à son chapitre pour le forcer à abandonner ses anciens usages. Il est à croire que sans ce motif on auroit laissé les comtes de Lyon dans la possession immémoriale où ils étoient, d'autant plus que les changemens proposés par le prélat ne paroissoient ni nécessaires ni utiles. Sa philosophie vit le jour en 1783, et son Rituel en 1787. La première avoit été rédigée par le P. Valla, de l'Ora-

toire, le même que l'archevêque avoit aussi chargé de composer une théologie. Celle-ci, qui fut publiée en 1784, en 6 vol., est la plus fameuse des productions auxquelles M. de Montazet a attaché son nom. Prônée par le parti qui l'avoit produite, elle a paru à d'autres se sentir du vice de son origine. Quoique l'archevêque n'eût pas permis, dit-on, à l'auteur de développer toutes ses idées, cependant il en restoit encore assez pour motiver les réclamations qui se firent entendre. On y remarqua des réticences sur des points importans, et un langage trop conforme à celui des appelans sur quelques matières. Ce fut l'objet de quatre lettres qui parurent, en 1786, sous le titre d'*Observations sur la théologie de Lyon*, par l'abbé Pey. Les prêtres de Saint-Sulpice, qui tenoient le séminaire Saint-Irénée, furent obligés d'enseigner cette théologie. D'abord ils suppléèrent aux omissions par des cahiers dictés; mais l'archevêque leur ayant interdit ce moyen, ils furent réduits à se contenter d'observations et d'additions verbales. A sa mort, on cessa de l'enseigner dans son diocèse. Depuis on la répandit avec soin en Allemagne, en Italie, en Espagne et en Portugal. C'étoit dans le temps où l'on cherchoit à opérer une révolution dans l'enseignement de ces pays. La théologie de Lyon parut propre à seconder ces vues. Ricci la propagea en Toscane; Molinelli la commenta à Gênes; on l'adopta aussi à Naples; d'un autre côté, Feller l'attaqua dans son journal. On dit qu'il en parut une *Défense* en 1 vol. Nous ne l'avons pas vue; mais une lettre d'un abbé Bigy, émigré françois, datée du 13 février 1794, nous a paru renfermer ce qu'on peut dire de mieux en faveur de cette théologie. Il y répond aux reproches un peu exagérés de Feller. En 1793, le grand-duc de Toscane, Ferdinand, fit retirer la théologie de Lyon des séminaires de ses Etats. L'ordre avoit été sollicité par le nonce du Pape, Louis Ruffo, secondé de Mancini, évêque de Fiesole. Dans d'autres endroits, on refusa de l'enseigner. Pour revenir à l'archevêque de Lyon, ses dernières années furent troublées

troublées par des chagrins domestiques, et par les éclats scandaleux de convulsionnaires dans son diocèse. Quelques-uns des plus exaltés donnèrent dans cette ville et à Fareins le spectacle de ces horribles crucifiemens dont nous avons parlé dans le corps des *Mémoires*. On arrêta les plus coupables, entr'autres un curé, nommé Bonjour. Ces tristes résultats d'une imprudente protection empoisonnèrent et hâtèrent peut-être les derniers momens de l'archevêque. Il mourut à l'âge de soixante-seize ans, peu aimé dans son diocèse, où il avoit cherché à faire prévaloir un autre esprit, et où il avoit suscité plusieurs procès. Il avoit voulu ôter son séminaire aux prêtres de Saint-Sulpice. Une puissante intercession le força à les y laisser; mais il s'en dédommagea en faisant casser leur agrégation à l'université de Valence. Il étoit regardé comme le patron des jansénistes, et suivoit le même système que M. de Fitz-James, reconnoissant l'autorité des constitutions, et proclamant cependant presque tous les principes des appelans. Aussi ceux-ci, tout en le louant avec excès, dirent-ils dans un de leurs écrits, que *son système pouvoit avoir sa commodité pour ce monde, mais qu'il n'étoit pas sûr pour l'autre*. M. de Montazet, outre l'archevêché de Lyon, possédoit l'abbaye de Saint-Victor, à Paris, et celle de Monstier. A sa mort, on s'empressa de rétablir la signature du formulaire, et on dispersa les opposans qu'il avoit rassemblés de tous côtés, et qui sembloient faire de Lyon la place forte du jansénisme.

*12 juin.* — Jean-André Cramer, ministre luthérien, né en Saxe en 1723, fut professeur de théologie à Copenhague, puis à Kiel. Il traduisit en allemand l'*Histoire universelle* de Bossuet, et les Homélies de saint Jean-Chrysostôme avec des notes, et donna 22 volumes de Sermons.

*28 octobre.* — François-Jean, chevalier, puis marquis de Chastellux, né à Paris en 1734, servit en Allemagne et en Amérique. Il publia, en 1772, le livre *de la Félicité publique*, dont Voltaire le loua beaucoup, et qui lui valut l'en-

trée de l'Académie françoise en 1775. Il méritoit cet honneur par son attachement aux principes qui y dominoient. Son livre est plein de tout le pathos philosophique. L'auteur a fait de plus un *Eloge d'Helvétius*, et des articles pour l'*Encyclopédie*. Il avoit rédigé entr'autres l'article *Bonheur public*, qui fut rayé, dit-on, par le censeur, parce que le mot de Dieu ne s'y trouvoit pas une fois; plaisanterie imaginée apparemment pour rendre ce censeur ridicule.

*7 novembre.* — Henri Postel, Jésuite, né dans le Hainaut en 1707, professa la théologie. Il est auteur de l'ouvrage intitulé : *l'Incrédule conduit à la religion par la voie de la démonstration*, Tournai, 1772, 2 vol. in-8°.

*27 novembre.* — Thomas Harmer, ministre presbytérien anglois, mort à Wheatfield, fut protégé de Lowth, et se rendit savant dans les langues orientales. Il est auteur d'*Observations sur divers passages de l'Ecriture*, en 3 vol.; de *Notes sur le Cantique de Salomon;* de *Sermons*, et d'un *Exposé de la doctrine des Juifs sur la résurrection des morts.*

— Jean-Baptiste-Sébastien Colomme, supérieur des Barnabites, né à Pau en 1712, mort à Paris, est auteur d'un *Plan raisonné d'éducation publique*, 1762; de la *Vie chrétienne*, ou *Principes de la sagesse*, 1774; du *Dictionnaire portatif de l'Ecriture sainte*, 1775; du *Manuel des religieuses*, 1779, et de l'*Eternité malheureuse*, traduite du latin de Drexelius, 1788, avec une préface contre les incrédules.

*Vers ce temps.* — Michel-Joseph de Laulanhier, évêque d'Egée *in partibus infidelium*, naquit dans le Vivarais en 1718, et fut sacré évêque en 1776. Il publia, sous le nom d'*un ancien militaire : Essais sur la religion chrétienne et sur le système des philosophes modernes*, 1770; *Pensées sur différens sujets*, 1771; *Réflexions critiques et patriotiques*, 1773. On dit que le dernier n'est autre que les deux premiers refondus. Tous ces ouvrages sont dirigés contre la nouvelle philosophie.

## 1789.

*21 janvier.* — Paul Thiry, baron d'Holbach, naquit dans le Palatinat, en 1723, et vint de bonne heure se fixer à Paris où il se fit connoître par son amour pour les sciences, et par ses recherches minéralogiques et chimiques. Elles lui procurèrent l'entrée dans les académies de Manheim, de Pétersbourg et de Berlin. Mais le baron d'Holbach se fit surtout un nom par son zèle philosophique, et par le grand nombre d'écrits qu'il publia contre la religion. Il en fit paroître environ une trentaine depuis 1766 jusqu'en 1778. Il débuta, dit-on, dans ce genre par refaire l'*Antiquité dévoilée*, ouvrage attribué à Boulanger. Depuis, chaque année vit éclore quelque nouvelle preuve de son zèle anti-religieux. Nous n'en citerons que les titres (1) : *l'Esprit du clergé; de l'Imposture sacerdotale; la Contagion sacrée; l'Examen critique des prophéties qui servent de fondement à la religion chrétienne; les Lettres à Eugénie; les Lettres philosophiques sur l'origine des préjugés; les Prêtres démasqués*, ou *les Intrigues du clergé chrétien; la Théologie portative*, sous le faux nom *de l'abbé Bernier; de la Cruauté religieuse; l'Enfer détruit; l'Intolérance convaincue de crime et de folie; l'Esprit du judaïsme; l'Essai sur les préjugés*, sous le nom *de Dumar-*

(1) Nous avons suivi pour ces indications le *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, qui a été guidé lui-même par Naigeon. Mais le témoignage de cet auteur ne paroît pas très-sûr, et on le soupçonne d'avoir *trompé les bibliographes par suite de son enthousiasme pour le patriarche de la moderne philosophie. D'Holbach étoit riche, Mécène, chef d'une coterie; il accueilloit quiconque vouloit écrire contre la religion, imprimoit les ouvrages les plus philosophiques, et se plaisoit souvent à s'en dire l'auteur... A quel homme initié dans l'art d'écrire, persuadera-t-on que le* Bon sens *et le lourd* Système de la nature, *que l'*Ecce Homo *et le* Système social *sortent de la même main..... Biographie universelle*, article *Dumarsais*, par M. Delaulnaye, tom. XII, pag. 213.

*sais; l'Examen critique de la vie et des ouvrages de saint Paul; l'Histoire critique de Jésus-Christ; le Système de la nature; le Tableau des saints; le Bon sens; de la Nature humaine; le Système social; David;* plus cinq écrits insérés dans le *Recueil philosophique*, dont Naigeon fut éditeur en 1770. Les *Elémens de la morale universelle* ne furent publiés qu'en 1790. On voit assez, par le titre de ces ouvrages, quel en étoit l'esprit et le but (1). Dans le titre, ils sont marqués imprimés à Londres; mais ils le furent véritablement à Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, le même auquel on est redevable de la publication de beaucoup d'autres écrits du même genre. Naigeon, qui enrichit de ses notes plusieurs des ouvrages du baron, et qui contribua à la publication de quelques-uns, avoue néanmoins qu'ils *ne lui ont guère coûté que le temps et la peine de les écrire*, que *le style en est lâche, incorrect et traînant*, et que *les répétitions y sont fréquentes*. Voltaire et Frédéric s'élevèrent avec force contre le *Système de la nature*, dans lequel d'Holbach déclaroit à la fois la guerre aux rois et aux prêtres. Ils en parlent avec indignation et mépris dans leur *Correspondance*, et tous les deux réfutèrent expressément ce monstrueux ouvrage. D'Alembert n'en étoit pas non plus partisan. *J'ai été aussi affligé qu'indigné de l'incroyable démence et sottise de cet auteur*, écrivoit-il au roi de Prusse, le 16 février 1783. Grimm même ne lui est pas favorable : *Je ne puis aimer*, dit-il, *la doctrine enseignée dans cet ouvrage avec tant de fanatisme, tant d'audace, tant de prolixité... Il est fort inégalement écrit, chargé de redites ennuyeuses et de vaines déclamations.* Grimm nous apprend en cet endroit que Diderot eut beaucoup de part au *Sys-*

(1) On trouve dans la *Correspondance* de Grimm une petite pièce intitulée : *l'Abbé et le Rabbin*, par le baron d'Holbach. Elle est destinée à prouver que les Juifs sont le peuple le plus heureux de la terre en dépit des prophéties portées contre eux.

*tême de la nature*, et que *toutes les belles pages* en sont de lui. Il en eut moins au *Systême social* et à la *Morale universelle*. En revanche, le baron travailla, dit-on, au *Militaire philosophe*, publié par Naigeon, et à l'*Histoire philosophique*, de Raynal. Sa maison étoit un des rendez-vous les plus habituels des philosophes de cette époque. Diderot, dans ses écrits, parle souvent de la *Synagogue de la rue royale Saint-Roch*, et Galiani appeloit le baron *le premier maître-d'hôtel de la philosophie*. *Sa maison*, dit Grimm, *fut long-temps un des plus doux hospices des initiés de l'Encyclopédie et leur plus célèbre synagogue*. Nous avons nommé ailleurs les principaux habitués de cette maison, Diderot, Helvétius, Turgot, Naigeon, Grimm, etc. D'Alembert n'alloit point chez le baron d'Holbach, et Buffon cessa de bonne heure ses liaisons dans cette société. Rousseau, qui l'avoit fréquentée quelque temps, la quitta bientôt, et dans ses *Confessions* il ne ménage point le baron. *Je ne me suis jamais bien trouvé*, dit-il, *d'avoir cédé à ses caresses. J'ai supporté ses grossièretés tant qu'elles furent supportables; mais un jour il m'entreprit sans sujet, sans prétexte, et avec une telle brutalité, que je sortis de chez lui, résolu de n'y plus rentrer*. Il y retourna pourtant encore sur les instances de Diderot, qui lui représenta qu'*il falloit pardonner au baron un ton qu'il prenoit avec tout le monde, et dont ses amis avoient à souffrir plus que personne*. Rousseau parle souvent aussi, dans ses *Confessions*, de la *coterie holbachique*, et de ses menées contre lui; toutefois il se peut que son humeur ombrageuse lui ait fait exagérer les torts de ses amis. Grimm, qui, dans sa *Correspondance*, III^e^. partie, tome V, a consacré un article à l'éloge du baron, le peint comme un homme bon et obligeant. Cependant, dit-il, *ce n'étoit pas sans effort qu'il dissimuloit son horreur naturelle pour les prêtres. En parlant d'eux, sa douceur s'irritoit malgré lui, et sa bonhomie devenoit souvent amère et provoquante*. Le même Grimm le représente comme un *gobe-mouche* pour les nouvelles, et

comme *excessivement crédule;* reproche piquant pour un homme si fier de son incrédulité. Naigeon nous apprend aussi que d'Holbach sur la fin de sa vie s'étoit enthousiasmé pour Mesmer, et qu'il portoit à cet égard *la crédulité aussi loin que possible;* ce qui occasionna entr'eux un refroidissement, le baron n'ayant jamais pu pardonner à son ami de n'être pas de son avis. Car, ajoute naïvement celui-ci, *quand les philosophes s'entêtent une fois d'un préjugé, ils sont plus incurables que le peuple même.* Nous laissons le lecteur décider quelles obligations on doit avoir au baron d'Holbach pour les nombreuses et véhémentes philippiques, qu'il composa ou qu'il paya, contre Dieu, les religions, les prêtres et les rois; car ils les enveloppoit tous dans la même proscription.

*25 janvier.* — Nicolas Beauzée, de l'Académie françoise, professeur à l'école militaire, né à Verdun en 1717, est principalement connu comme grammairien. Il est auteur d'une *Exposition abrégée des preuves historiques de la religion chrétienne,* et d'une traduction de l'*Imitation.* Il avoit d'autant plus de mérite à se montrer attaché à la religion, que cet attachement lui procura quelques désagrémens à l'Académie de la part de plusieurs de ses confrères qui affichoient la tolérance plus qu'ils ne la pratiquoient.

*26 janvier.* — Louis-Athanase Balbe Bertons de Crillon, abbé de Granselve, étoit né à Avignon en 1726, et étoit frère du duc de Crillon. Il fut agent du clergé aux assemblées de 1755 et 1758, et promoteur à celle de 1760. Il est auteur de l'*Homme moral,* et des *Mémoires philosophiques du baron de.....,* 1777 et 1778, en 2 vol. Ce dernier ouvrage est une exposition et une réfutation des systêmes des philosophes modernes. L'auteur mourut à Avignon. Il avoit voulu établir à Paris une académie de religion dans un temps où il se formoit une foule de sociétés publiques et secrètes, que le gouvernement favorisoit. Mais une académie qui auroit eu pour but de faire aimer et respecter la religion, parut trop dangereuse; elle n'eut pas lieu.

*12 février.* — Gabriel Brotier, Jésuite, né dans le Nivernois en 1723, donna, en 1753, un *Examen de l'Apologie de l'abbé de Prades*, et en 1754, des *Conclusions de toute la théologie*, en latin. Depuis, il ne s'occupa plus que de littérature.

*26 mars.* — Jean-Jacques Vernet, ministre protestant, né à Genève en 1698, fut pasteur et professeur de théologie dans sa patrie. Il publia, en plusieurs parties, un *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, tiré du latin de Turretin; un *Catéchisme pour les enfans;* des *Thèses de théologie;* un *Commentaire latin sur la création suivant les païens et suivant Moïse;* quelques *Dissertations sur la chronologie de Moïse, sur la divinité de Jésus-Christ, et sur plusieurs passages de l'Ecriture; des Réflexions sur les mœurs, la religion et le culte*, etc. Il fut chargé, dit-on, par Montesquieu du soin de la première édition de l'*Esprit des lois*. Vernet étoit littérateur, et contribua à la traduction de la *Bible françoise*, entreprise par les ministres de Genève, et qui ne parut que long-temps après sa mort, en 1805. On lui attribue dans ce travail la Genèse et les Epîtres des apôtres. On a en outre de lui différens opuscules. Le nom de Vernet se trouve souvent dans la *Correspondance* de Voltaire, ainsi que dans celle de Rousseau, avec lequel il avoit été d'abord fort lié; mais ils se brouillèrent depuis.

*Mars.* — Pierre Lazeri, Jésuite, né en Toscane en 1710, fut bibliothécaire du collége Romain, professeur d'histoire ecclésiastique, consulteur de l'Index, et examinateur des évêques. Benoît XIV le chargea, avec Azevedo, de diriger l'édition de ses Œuvres en 1748. Son érudition et ses travaux lui avoient fait une réputation éclatante, et l'on dit qu'il fut question de le faire cardinal en 1766. Après la suppression de sa société, le cardinal Zelada le prit pour son bibliothécaire et son théologien. Lazeri passoit pour un homme modéré, haïssant les querelles, et vivant en paix même avec les ennemis de son corps. Nous citerons de lui, *Thèses choisies de l'Histoire ecclésiastique sur les persécutions;* autres

*sur le v^e. siècle; OEuvres de Pierre Perpinian Valentin, Jésuite*, 4 vol. in-8°.; *de l'Année de la naissance de Jésus-Christ; de la Critique sur l'Histoire ecclésiastique; Recherches sur l'hérésie de Bérille au III^e. siècle; des Anciennes formules de foi; de l'Hérésie des Albigeois; de l'Hérésie des Marcionites; qu'il est faux que les Anciens rits chrétiens tirent leur origine des rits des païens.* Outre ces dissertations, Lazeri avoit conçu, en 1754, le plan d'un ouvrage fort vaste sur la critique. Il a laissé de nombreux manuscrits sur l'histoire et les antiquités ecclésiastiques.

*Octobre.* — François-Joseph-Gaston de Partz de Pressy, évêque de Boulogne, né dans le même diocèse en 1712, fut élevé au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, et conserva toujours l'esprit de cette maison; il étudia la théologie, et s'y rendit habile. Ce fut un des derniers évêques nommés sous le ministère du cardinal de Fleury; il fut sacré le 11 août 1743. Chaque année de son épiscopat fut marquée par des établissemens utiles ou par des instructions adressées aux fidèles ou au clergé. En 1746, il publia des *Statuts synodaux*, et une *Instruction pastorale* pour en recommander l'exécution. En 1749, il établit des retraites ecclésiastiques auxquelles il assistoit lui-même, encourageant son clergé par son exemple et par ses discours. Il adhéra, en 1752, à la lettre présentée au Roi par plusieurs évêques réunis alors à Paris, contre les prétentions des parlemens. Un de ses Mandemens fut supprimé peu après parce qu'il s'étoit expliqué fortement sur le même sujet. Il fut membre de l'assemblée du clergé de 1760, et il en partagea les efforts contre les progrès de l'incrédulité. Assidu dans son diocèse, il s'occupoit surtout à arrêter le mal par ses instructions et ses exemples. Nous citerons son Mandement de 1758 pour *le renouvellement public et annuel des vœux du baptême*, celui de 1765 *sur les conférences ecclésiastiques*, ceux de 1766 *sur l'obligation d'instruire*, et *sur la fête du sacré Cœur*, celui de 1775 *pour l'établissement de l'adoration perpétuelle du saint Sacrement*, celui de 1776 *pour la pra-*

*tique du souvenir de la mort de Jésus-Christ.* Mais ses plus grands travaux sont en faveur des mystères de la religion attaqués de son temps par un grand nombre d'écrivains. Il se proposa de venger ces articles de notre foi, et publia une suite d'*Instructions pastorales* et de *Dissertations théologiques sur l'accord de la foi et de la raison dans les mystères considérés en général et en particulier,* 2 vol. in-4°. On y trouve une *Instruction,* du 1er. septembre 1767, *sur les mystères en général;* une de même date *sur la Trinité;* deux *sur l'Incarnation et la Rédemption,* la première du 1er. janvier 1772, et la seconde divisée en trois parties, dont deux sont du 1er. janvier 1774, et la dernière du 8 juillet 1776; une *Instruction sur la grâce,* dont la première partie est du 30 juin 1779, et la seconde du 30 décembre 1781; une *sur l'Eucharistie,* du 2 juillet 1769, et une *sur la création,* du 22 septembre 1786. Ces *Instructions* sont des traités théologiques, où le prélat établit les preuves en grand, et se livre à des discussions approfondies. Seulement ces ouvrages sont peut-être trop diffus, et la métaphysique n'en est pas toujours claire. Il y a même des opinions qu'on a jugées ou hasardées ou inexactes. Mais ces écrits supposent beaucoup de travail et de connoissances, et la lecture en peut être utile aux ecclésiastiques. M. de Pressy ne se laissa point distraire par ces travaux du soin général de son diocèse. Il s'attacha surtout à former un clergé instruit et régulier, fonda un petit séminaire, et voulut contribuer par ses libéralités, soit à la rédemption des captifs, soit à l'entretien de catéchistes dans les missions étrangères. Il prit beaucoup de part à l'honneur, qui rejaillit sur son diocèse, de la mort bienheureuse de Benoît-Joseph Labre, et des prodiges éclatans qui la suivirent. Il fit des informations sur la vie de ce pauvre volontaire, et il se servit d'un si grand exemple pour animer ses ouailles à la piété. C'étoit à sa mort un des plus anciens évêques de France, et ses travaux, son zèle et sa conduite doivent lui donner une place distinguée parmi les prélats de ces

derniers temps. On peut consulter le Mandement des grands-vicaires de Boulogne, du 14 octobre 1789, et celui de M. Asseline, son successeur dans ce siége, du 25 janvier 1790.

*7 novembre.* — Mario Lupi, prélat, camérier d'honneur de Pie VI, chanoine de Bergame, naquit dans cette ville en 1720. Il étoit versé dans l'histoire et la diplomatique. Parmi ses productions, qui sont nombreuses, nous ferons mention de deux *Dissertations sur l'année de la naissance et de la mort de N. S.;* de trois *Dissertations sur les paroisses avant l'an 1000;* de *Dialogues sur la méthode d'instruire les enfans;* de deux *Dissertations sur les sentimens d'Aristote relativement à la religion,* et de deux autres *sur les témoignages des païens touchant Jésus-Christ.*

*13 décembre.* — Gabriel Dupac de Bellegarde, ancien chanoine-comte de Lyon, naquit près Narbonne en 1717. Lié de bonne heure avec Boursier et d'Etémare, il les seconda par son zèle. On ne pouvoit alors opérer son salut sans faire quelques pélerinages en Hollande. L'abbé de Bellegarde y alla pour la première fois en 1751, et passa presque tous les ans quelque temps dans l'école formée à Rhynwich par le Gros et Poncet-Desessarts. C'est-là qu'il commença, sous les yeux de d'Etémare, à composer des écrits pour sa cause. On a de lui les *Mémoires pour servir à l'histoire de la bulle dans les Pays-bas,* 4 vol., 1755, et une seconde édition du *Journal de Dorsanne* en 1756. Pourvu d'un canonicat de Lyon en 1761, il s'en démit en 1763. Il assista, comme théologien, à l'assemblée d'Utrecht, en 1763, où se rendirent aussi plusieurs autres jansénistes françois, et ce fut lui qui en publia les Actes et décrets, que Clément XIII condamna, comme nous l'avons vu dans le cours de ces *Mémoires.* Il publia aussi l'*Histoire de l'église d'Utrecht,* en 1765; le *Supplément aux OEuvres de Van Espen;* une édition de son *Droit ecclésiastique,* et la *Vie* de ce canoniste. Il est plus connu encore par l'édition des *OEuvres d'Antoine Arnauld,* 44 vol. in-4°., qu'il fit faire à Lausanne, de 1775 à 1782,

par les soins de M. l'abbé Hautefage, auteur d'un *Abrégé du Catéchisme de Gourlin*, et qui coopéra quelque temps à la rédaction des *Nouvelles ecclésiastiques*. L'abbé de Bellegarde fournit à Larrière les mémoires avec lesquels celui-ci composa la *Vie* d'Arnauld, qui accompagne cette édition. Il traduisit en françois les Actes du synode de Pistoie. Son zèle et son activité étoient extrêmes. Il faisoit de fréquens voyages en France, et en 1774 et 1775, il parcourut l'Allemagne et l'Italie. On assure qu'il fit passer dans ces pays pour plus de dix millions de livres de son parti. A Vienne, il étoit en relation avec Van Swieten, de Stock, de Terme, et les canonistes et jurisconsultes qui montroient tant de zèle pour changer l'enseignement en Allemagne, et il n'étoit point étranger aux réformes tentées dans ce pays. En Italie, il étoit lié avec Ricci, Tamburini, Zola, et les autres théologiens de cette école. Il avoit aussi des amis en Espagne et en Portugal, et étoit très au fait de ce qui se passoit dans les églises étrangères. C'étoit lui qui fournissoit aux *Nouvelles ecclésiastiques* les détails qu'on y trouve à cet égard. On nous le représente comme accablé du poids d'une correspondance énorme. Son zèle se déploya surtout en faveur de l'église d'Utrecht, et il mettoit une ardeur incroyable à lui concilier des partisans, et à lui procurer des suffrages. Les uns diroient que c'étoit là servir l'Eglise; les autres croiront plutôt que c'étoit la troubler.

*Vers ce temps.* — ..... Baudran, Jésuite, né à Vienne en Dauphiné, et mort dans cette ville, passa une grande partie de sa vie à Lyon. Ses ouvrages, qui roulent tous sur des matières de piété, sont : les *Histoires édifiantes et curieuses; l'Ame éclairée par les oracles de la sagesse; l'Ame sur le Calvaire; l'Ame élevée à Dieu; l'Ame affermie dans la foi; l'Ame contemplant la grandeur de Dieu; l'Ame embrasée de l'amour divin; l'Ame fidèle; l'Ame intérieure; Gémissemens d'une ame pénitente; Réflexions, Sentimens et Pratiques de piété; Panégyriques des saints.* Tous ces ouvrages ont paru

à Lyon, depuis 1768 jusqu'en 1786, et sont assez connus des ecclésiastiques et des personnes qui font profession de piété. L'auteur n'y mit point son nom. Nous n'avons point de détails sur sa vie.

## 1790.

*26 janvier.* — Jean-Félix-Henri de Fumel, évêque de Lodève depuis 1750, né à Toulouse en 1717, fut un prélat édifiant et zélé. Il s'unit aux démarches de plusieurs de ses collègues dans les disputes sur les droits et l'autorité de l'Eglise, et fit paroître surtout deux Instructions pastorales qui furent remarquées, l'une du 21 novembre 1759, l'autre du 25 mars 1765. Elles sont dirigées particulièrement contre l'incrédulité, condamnent plusieurs ouvrages, et renferment des avis et instructions relatives aux troubles de ce temps. Ce prélat est aussi auteur d'un livre *de la Dévotion au sacré Cœur*, 1774, dont il a été fait plusieurs éditions.

*19 février.* — Sébastien Marcuzzi, professeur en droit canon à Trévise, puis curé de cette ville, y étoit né en 1725. On fait l'éloge de son zèle et de sa piété. Il est auteur d'une *Dissertation sur ce passage de saint Matthieu :* Quicumque dimiserit.....; de *Dissertations sur les miracles;* de *Réflexions et pratiques pour les différentes fêtes, traduites du françois*, et de *Discours sur la passion.*

*26 février.* — Joseph Valla, prêtre de l'Oratoire, fut professeur de théologie à Soissons sous M. de Fitz-James, puis à Lyon sous M. de Montazet. Il aida Barral, Guibaud et Chabot dans la rédaction du *Dictionnaire historique, littéraire et critique*, 1758, en 6 vol., et composa, par ordre de M. de Montazet, la *Théologie* et la *Philosophie*, dites *de Lyon*. On dit que ce prélat le contint plus d'une fois, et l'empêcha de développer ses sentimens dans toute leur étendue. Il y a contre la *Théologie* un décret de la congrégation de l'Index du 17 septembre 1792. Valla mourut à Dijon, où il s'étoit retiré après la mort de son protecteur.

*5 mars.* — Samuel Hallifax, évêque anglican de Gloucester, puis de Saint-Asaph, naquit en 1730. Il fut professeur d'arabe, puis de lois civiles à Cambridge. Outre plusieurs sermons détachés, il publia trois sermons *sur la tentative pour abolir les souscriptions*, en 1772, et douze autres *sur les prophéties concernant l'église chrétienne, et en particulier l'église romaine.* Ces derniers furent prêchés à la fondation de Warburton. Il donna une *Analyse de l'analogie de la religion naturelle et révélée de Butler*, et une *Préface aux sermons d'Ogden*, dont il fut éditeur.

*4 avril.* — Jean-Baptiste-Charles-Marie de Beauvais, ancien évêque de Sénez, né à Cherbourg en 1731, parut avec succès dans les chaires de Paris, et prêcha à la cour en 1768 et en 1773. Son *Oraison funèbre de Louis XV* fit du bruit. Il fut sacré évêque de Sénez, le 20 mars 1774, mais ayant donné sa démission de ce siége, en 1783, il se retira au Mont-Valérien. Il étoit fort lié avec M. de Juigné, archevêque de Paris, et il le secondoit dans ses fonctions épiscopales. Il commença une *Nouvelle bibliothèque des prédicateurs*, qu'il n'eut pas le temps d'achever. On a publié, en 1807, ses *Sermons*, en 4 vol. où l'éditeur, l'abbé Gallard (1), n'a pas fait entrer deux discours prononcés dans les assemblées du clergé, et deux autres *sur la Cène.* L'abbé Gallard n'acheva point l'*Eloge* qu'il avoit commencé de l'évêque de Sénez, et n'en a publié qu'un court fragment. M. de Beauvais étoit édifiant et régulier. Ses sermons renferment aussi quelques oraisons funèbres. Ils n'ont pas soutenu tout-à-fait la réputation qu'ils avoient eue d'abord.

*9 avril.* — Nicolas-Sylvestre Bergier, docteur en théologie, et chanoine de Notre-Dame à Paris, naquit en Lorraine en 1718, et étudia la théologie à Besançon sous l'abbé Bullet. Il fut d'abord curé de Flanchebouche près Besan-

(1) Germain Gallard, docteur de Sorbonne, grand-vicaire de Senlis, né à Artenai en 1744, et mort à Paris le 11 mai 1812.

çon, et donna successivement plusieurs ouvrages pour la défense de la révélation, *le Déisme réfuté par lui-même*, 1765, contre l'*Emile* de Rousseau; la *Certitude des preuves du christianisme*, 1768, contre l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne* attribué à Fréret; la *Réponse aux conseils raisonnables* de Voltaire; la *Réponse* à une autre lettre qui parut contre la *Certitude*; l'*Origine des dieux du paganisme et le sens des fables*; l'*Apologie de la religion chrétienne*, 1769, 2 vol. contre l'auteur du *Christianisme dévoilé*; et l'*Examen du matérialisme*, 1771, 2 vol. contre le *Système de la nature*. En 1764, l'abbé Bergier fut fait principal du collége de Besançon, et en 1769, chanoine de Paris. Le clergé lui assigna une pension. En 1780, parut son grand *Traité historique et dogmatique de la vraie religion*, en 12 vol. Ayant été nommé confesseur de Mesdames, tantes de Louis XVI, il vint résider à Versailles, et ne cessa point d'y travailler. Sollicité de s'associer à la rédaction de l'*Encyclopédie méthodique*, il en composa la partie théologique, en 3 vol. in-4°. On lui attribue des *Observations sur le divorce*; une *Dissertation sur la source de l'autorité*, et les *Principes de métaphysique*, qui font partie du *Cours d'études* de l'Ecole militaire. Il mourut à Versailles. C'étoit un homme instruit, laborieux, simple et modeste. Ses écrits sont solides et estimables. Peut-être ne leur manqua-t-il, pour avoir été plus utiles, que d'être plus resserrés, et écrits d'une manière plus attachante.

*25 juillet.* — Jean-Bernard Basedow, philosophe allemand, naquit à Hambourg en 1723. Il fut d'abord professeur à Soroë, en Danemarck, puis renvoyé pour sa liberté à contredire plusieurs points de la doctrine protestante. Il se retira à Altona, où il attaqua dans son *Philalethée* plusieurs dogmes, et particulièrement l'éternité des peines. Dans l'*Instruction méthodique sur la religion naturelle et révélée*, il s'éloigna de la doctrine chrétienne sur Jésus-Christ, sur l'Esprit saint, sur l'inspiration, le baptême et la cène. Le *Système théo-*

*rique de la saine raison* a le même but. Basedow prétendoit purger le christianisme des doctrines corrompues qui s'y étoient mêlées, selon lui. Gotze, Winckler et Zimmermann, ministres luthériens à Hambourg, écrivirent contre lui. Il fut obligé de se cacher, malgré la protection du comte Bernstorff. Ce fut alors qu'il entreprit de réformer l'éducation. Il fit à cet effet un établissement à Dessaw en 1774; mais son inconduite le fit avorter. Il étoit sujet à s'enivrer, et n'avoit nul ordre dans ses affaires. Dans ses dernières années, il revint encore à la théologie, et publia quelques écrits, entr'autres *Jésus-Christ, le Monde chrétien, et le Petit nombre des élus*, 1784, in-8°. Il eut une controverse avec Semler, relativement aux *Fragmens de Wolfenbutel*, et mourut à Magdebourg, où il s'étoit retiré. Son caractère n'avoit pas plus de fixité que sa doctrine, et il ne se rendit recommandable ni par ses mœurs ni par ses ouvrages

*24 août.* — Gabriel-Marie Ducreux, chanoine d'Auxerre, puis d'Orléans, né en 1743, avoit été d'abord grand-vicaire en Corse, et eut une pension du gouvernement. Il est principalement connu par une Histoire ecclésiastique, qu'il donna sous le titre de *Siècles chrétiens*, en 9 volumes, 1775 et 1777. Le cadre en est bien vu, et les jugemens modérés; mais il y a trop de prétention dans le style, et l'ouvrage n'est ni profond ni nourri : l'abbé Ducreux est éditeur des *OEuvres complètes de Fléchier*, imprimées à Nîmes en 1782, avec des observations et des notes, 10 vol. On lui attribue encore : *Pensées et Réflexions extraites de Pascal sur la religion et la morale*, 1785, 2 vol. Il y a des *Observations sommaires* sur ses *Siècles chrétiens*.

*1er. septembre.* — François-Xavier de Idiaquez, grand d'Espagne, né à Pampelune en 1711, étoit fils aîné du duc de Grenade. Ayant fait ses études à Bordeaux, il parut à la cour, puis à vingt-un ans entra chez les Jésuites, où il professa la philosophie et la théologie, et remplit d'autres emplois. Sa naissance et ses titres l'y distinguoient moins que

ses vertus et sa piété. En 1767, il partagea la disgrâce de la société, fut déporté en Corse où il passa un an, et se retira à Bologne où il mourut. On a de lui une traduction latine des *Pensées chrétiennes* de Bouhours, et un *Opuscule sur la vie intérieure de Palafox.* Il a laissé en manuscrit, *de la Charité d'un confesseur*; *Apologie des exercices de saint Ignace*, contre D. Alphonse Rodriguès, archevêque de Burgos; *Apologie de la théologie scolastique*, contre l'abbé Andrès; *Traité sur la dévotion au sacré Cœur*; *Vie* du P. Catalayud.

*2 septembre.* — Jean-Nicolas de Hontheim, évêque de Myriophite, *in partibus infidelium*, et suffragant de Trèves pour la partie autrichienne et françoise de ce diocèse, naquit à Trèves en 1701. Il étoit en outre doyen de Saint-Siméon, conseiller d'Etat, et chancelier de l'université. C'étoit un prélat laborieux et érudit. Il est auteur d'une *Histoire de Trèves*, en 2 vol. in-folio; mais il est plus connu par son livre *de l'Etat de l'Eglise et de la puissance légitime du souverain Pontife*, imprimé à Bouillon en 1755, sous le nom de *Justin Febronius.* Nous avons parlé ailleurs de cet ouvrage et de la conduite que tint l'auteur en cette occasion. *Voyez* une lettre écrite par l'abbé Bergier, le 12 octobre 1775, au duc Louis-Eugène de Wurtemberg, prince catholique. De Hontheim étoit d'ailleurs, dit-on, exemplaire dans sa conduite. Il parut, en 1766, une traduction françoise de son ouvrage, et Lissoire, Prémontré, en donna la même année un abrégé.

*18 septembre.* — François-André-Adrien Pluquet, chanoine de Cambrai, né en 1716, est auteur de l'*Examen du fatalisme*, Paris, 1757, 3 vol. et du *Dictionnaire des hérésies*, 2 vol. 1762.

*17 décembre.* — François Foscari, sénateur vénitien, est célèbre par ses missions diplomatiques, ses connoissances et ses travaux. Il avoit été envoyé à Rome, sous Benoît XIV, pour l'affaire du patriarcat d'Aquilée, et fut successivement ambassadeur à Constantinople, à Vienne et à Pétersbourg. Néanmoins

Néanmoins il trouva encore le temps de s'occuper d'ouvrages d'érudition. Le plus fameux est le *Thesaurus antiquitatum sacrarum, complectens selectissima clarissimorum virorum opuscula, in quibus veterum Hebræorum mores, leges, instituta, ritus sacri et civiles illustrantur,* Venise, 1744-1769, 34 vol. in-folio. Foscari fut aidé dans cette immense compilation par B. Ugolini. Il fut éditeur des *OEuvres de Théophylacte, archevêque de Bulgarie,* Venise, 1763, 4 vol. in-folio; et publia aussi *Bibliotheca veterum patrum, antiquorum scriptorum ecclesiasticorum græco-latina*; Venise, 14 vol. in-folio.

*4 décembre.* — Nicolas-François le Clerc de Beauberon, né près Condé-sur-Noireau en 1714, devint professeur de théologie à Caën, et l'enseigna cinquante ans. Son principal ouvrage est *Tractatus theologico-dogmaticus de homine lapso et reparato,* Luxembourg, 1777, 2 vol. in-8°. Il avoit fait aussi, dit-on, des traités sur la pénitence, le mariage, l'Eglise, les lois, la restitution et l'Ecriture sainte.

*29 décembre.* — Jean-Georges le Franc de Pompignan, archevêque de Vienne, naquit à Montauban en 1715. Il fut lié dans sa jeunesse avec le savant P. de Tournemine, qui conçut une idée avantageuse de ses talens. M. de Pompignan justifia cette opinion. Ayant été nommé à l'évêché du Puy en 1743, sa vie fut dès-lors partagée entre l'étude, la prière et le soin de son diocèse. Il disoit la messe chaque jour, visitoit son troupeau, donnoit des retraites à ses curés, veilloit sur son séminaire, et faisoit beaucoup d'aumônes. Sa douceur et sa bonté rendoient la piété aimable. Ses ouvrages sont nombreux, et attestent ses connoissances et son zèle. Le premier fut une *Instruction pastorale aux nouveaux convertis de son diocèse.* En 1753, parurent les *Questions sur l'incrédulité,* et *le Véritable usage de l'autorité séculière dans les matières qui concernent la religion.* Cet écrit, auquel l'évêque ne mit pas son nom, étoit relatif aux prétentions des parlemens sur l'administra-

tion des sacremens, et autres objets purement spirituels. Les *Questions sur l'incrédulité* furent l'occasion d'une controverse. Un ministre protestant de Genève, qui les avoit lues, ayant cru y trouver un argument en faveur de la réforme, écrivit à M. de Pompignan, le 17 mars et le 30 décembre 1755. Le prélat y répondit par deux lettres fort concluantes, qui terminèrent la correspondance. François Fabre, chanoine d'Annecy, mort en 1764, publia, en 1758, sous le nom du ministre de Certolz, *Controverse pacifique sur l'autorité de l'Eglise*, ou *Lettres de M. D. C. à M. l'évêque du Puy avec les réponses de ce prélat.* En 1754, celui-ci fit paroître *la Dévotion réconciliée avec l'esprit*, et en 1759, *l'Incrédulité convaincue par les prophéties.* Il se vit, ainsi que le marquis de Pompignan son frère, exposé aux plaisanteries et au persiflage des philosophes, et Voltaire entr'autres le livra au ridicule dans plusieurs des facéties qu'enfantoit sa plume facile et féconde. L'évêque du Puy ne parut pas s'apercevoir de ces sarcasmes, ou n'y répondit qu'en se rendant de plus en plus utile à la religion. L'*Instruction pastorale sur la prétendue philosophie des incrédules modernes*, en 1764; celle *sur l'Héréste*, en 1766; *la Défense des Actes du clergé*, de 1765; *la Religion vengée de l'incrédulité par l'incrédulité elle-même*, furent le fruit de ses veilles. Il est de plus auteur d'un *Traité dogmatique et moral sur le jugement dernier et la résurrection des morts*, qui n'a pas été imprimé; d'un ouvrage sur les Jésuites, également inédit; et de *Lettres à un évêque*, adressées à M. de Sarra, évêque de Nantes, et ami de l'auteur. Elles roulent sur les devoirs d'un évêque, et ont été publiées par M. Emery, en 1802. M. de Pompignan écrivit, le 16 avril 1762, une lettre au Roi sur les Jésuites, lettre contre laquelle le parlement de Rouen sévit avec une rigueur qui n'attestoit que le peu de mesure des magistrats. Transféré, en 1774, à l'archevêché de Vienne, le prélat y montra le même zèle et la même piété qu'au Puy. Il fut membre de l'assemblée du clergé de 1775,

et fit partie du bureau de religion. On l'y avoit fait entrer exprès, afin que sa présence, son zèle et ses lumières en imposassent à un prélat dont on suspectoit la bonne volonté. Ce fut lui qui rédigea l'*Avertissement aux fidèles*, adopté par cette assemblée, et il fit plusieurs rapports importans que l'on trouve dans les *Procès-verbaux du clergé*. Lors des troubles précurseurs de la révolution, et quand le Dauphiné étoit agité de mouvemens assez vifs, l'archevêque de Vienne parut pencher vers un parti, dont il étoit bien éloigné de prévoir les vues. Ce fut avec ces dispositions qu'il arriva aux États-généraux. Il fut un des premiers à se réunir aux députés du tiers-Etat, et fut choisi pour un des premiers présidens de la nouvelle assemblée nationale. Peu après le Roi l'admit dans son conseil, et le fit ministre de la feuille le 4 août 1789. M. de Pompignan montra dans cette occasion son attachement aux règles antiques. Ne pouvant résider à Vienne, il donna la démission de son siége. Il ne nomma que trois évêques, et ces choix firent honneur à son discernement. Les progrès de la révolution rendirent bientôt nul le ministère de l'ancien archevêque de Vienne. Les évêchés supprimés, les abbayes détruites, tous les biens ecclésiastiques envahis, ne lui laissoient presque aucune fonction. Il tomba malade, le 17 août 1790, et n'assista pas au conseil du 24 du même mois, où Louis XVI sanctionna la constitution civile du clergé. Il paroît que, par des motifs de prudence, il crut devoir tenir secret un bref du Pape sur cette constitution, qui lui avoit été adressé. On lui en a fait des reproches; mais le sage prélat ne put-il pas avoir des raisons plausibles de ne pas divulguer ce bref? Sa conduite, ses travaux et son zèle le rendent digne des éloges des amis de l'Eglise. Ses ouvrages sont une honorable réclamation contre les efforts de l'incrédulité; et si ce prélat s'est quelquefois trompé en politique, il ne semble pas que ces erreurs doivent empêcher de reconnoître ses services, sa conduite épiscopale, et l'utilité de ses écrits.

..

— Charles-François le Gros, docteur en théologie, chanoine de la Sainte-Chapelle, puis prevôt de Saint-Louis du Louvre et abbé d'Acheuil, étoit né à Paris. Il fut employé dans beaucoup d'affaires, et fut membre de l'assemblée du clergé de 1760. Il est auteur de l'*Analyse des ouvrages de J. J. Rousseau et de Court de Gebelin*, 1785; de l'*Analyse et examen de l'Antiquité dévoilée; du Despotisme oriental, et du Christianisme dévoilé*, attribués à Boulanger, 1788; de l'*Analyse et examen du Systême des philosophes économistes*, 1787; tous ces ouvrages parurent sous le nom d'*un solitaire*. Le Gros est aussi auteur d'un *Mémoire pour prouver que l'évêque de Soissons* (de Fitz-James) *a passé les bornes de l'enseignement épiscopal; Mémoire* relatif au mandement de cet évêque sur les *Assertions*.

— Claude-François Regnier, docteur en théologie, prêtre de la congrégation de Saint-Sulpice, né en 1718 en Auvergne, est connu par la *Certitude des principes de la religion contre les nouveaux efforts des incrédules;* Paris, 1778 à 1782, en 6 vol. in-12, et par un *Traité de l'Eglise*, en latin, 2 vol. in-8°.

*Vers ce temps.* — André-Joseph Ansart, Bénédictin, puis avocat, puis prieur de Villeconin, naquit en Artois en 1723. Il publia des *Dialogues sur l'utilité des moines rentés;* une *Exposition du Cantique des Cantiques;* une *Histoire de Saint-Maur;* l'*Esprit de saint Vincent de Paul;* l'*Histoire de sainte Reine d'Alise;* celle *de saint Fiacre;* celle *du cardinal Cortez, évêque d'Urbin*. On croit qu'il avoit trouvé ces divers écrits dans les archives de Saint-Germain-des-Prés; il ne passoit pour être ni très-instruit ni très-laborieux.

## 1791.

1^er^. *mars.* — Pierre Ahlwardt, professeur de logique et de métaphysique à Greifswald, y étoit né en 1711. Ses principaux ouvrages sont : la *Bronto-théologie*, ou *Méditations pieuses sur les phénomènes du tonnerre et les éclairs;* des

*Réflexions sur la confession d'Augsbourg*, en 3 vol., qui peuvent être regardées comme la continuation de l'ouvrage de T. G. Reinbeck; et quelques *Sermons* et *Méditations philosophiques*, entr'autres *sur l'immortalité de l'ame et la liberté de Dieu*. Il réfuta lui-même dans la suite des idées hasardées qu'il avoit avancées sur ce dernier sujet. Il étoit attaché, dit-on, à la révélation, et fort estimé pour son caractère et sa vie sérieuse et occupée.

2 *mars*. — Jean Wesley, l'un des fondateurs du *méthodisme* en Angleterre, y naquit en 1703. Comme le comte Zinzendorf, il se persuada de bonne heure qu'il étoit destiné à quelque œuvre extraordinaire, et il interpréta dans ce sens tous les événemens de sa vie. Il étoit encore étudiant à Oxford, lorsque la lecture des écrits de Guillaume Law le conduisit à mener une vie plus sérieuse. Il se joignit à quelques autres étudians animés du même désir. Sorti du collége, il continua ce genre de vie, alla en Amérique prêcher les Indiens, et revint, en 1737, remplir les mêmes fonctions en Angleterre. En 1738, ses liaisons avec Pierre Bohler, jeune prédicant morave, le portèrent à changer sa doctrine. Son frère, Charles Wesley, animé du même esprit, le secondoit avec zèle, et leurs disciples s'accrurent. En 1741, Wesley se brouilla avec Whitefield, et chacun devint de son côté le chef d'une branche du *méthodisme*. Wesley voyageoit en différens comtés, établissant partout des congrégations. Il donnoit principalement ses soins aux dernières classes de la société, et on dit qu'il opéra une grande réforme de mœurs parmi les ouvriers qui travailloient aux mines ou dans les forêts. Ses nombreux ouvrages roulent sur la théologie, la morale, la philosophie et l'histoire. Nous ne croyons pas nécessaire d'en donner ici la liste. Wesley ne se sépara point de l'église établie, et résista aux instances de plusieurs des siens qui provoquoient une rupture. Il ne donna point de confession de foi écrite. Les points sur lesquels on insiste le plus chez ses sectateurs, sont le salut par la foi seule, la conversion instan-

tanée, et la certitude de la réconciliation avec Dieu. Comme Jean Wesley avoit du penchant à l'enthousiasme, il le favorisa chez ses disciples. Leurs prédications opéroient sur les auditeurs des agitations singulières de corps et d'esprit; c'est ce qu'on appeloit *conviction*. Ces agitations, qui provenoient, disoit-on, de *l'esprit*, furent une source d'illusions. Il est remarquable que c'est dans les dernières classes que le *méthodisme* a fait le plus de progrès. En 1767, il comptoit déjà 25,000 sectateurs, et trente ans après ce nombre étoit presque triplé. On assure qu'en 1813, il y avoit au moins 400,000 *méthodistes*, tant dans la Grande-Bretagne qu'aux Etats-unis. Il y a parmi eux beaucoup d'ignorans et d'enthousiastes.

*12 mars.* — Michel Casiri, savant orientaliste, et religieux Syro-maronite, naquit à Tripoli de Syrie en 1710, et vint à Rome où il fit ses études au collége de Saint-Pierre et de Saint-Marcellin En 1735, il accompagna en Syrie le prélat Assemani, qui alloit présider le concile des Maronites, et à son retour, il professa dans son couvent les langues orientales et la théologie. En 1748, le P. François Ravago, confesseur de Ferdinand VI, qui l'avoit connu à Rome, l'attira en Espagne, et l'attacha à la bibliothèque royale de Madrid. On le chargea ensuite de visiter la bibliothèque de l'Escurial, et de faire la description de tous les manuscrits arabes qu'elle contient. Il donna ce grand ouvrage en 2 vol. in-folio, et entreprit aussi une traduction latine de la collection arabe des canons de l'église d'Espagne.

*15 mars.* — Antonin Valsecchi, Dominicain de la congrégation de Salomoni, né à Vérone en 1708, s'exerça d'abord dans le ministère de la chaire, et remplit les fonctions de professeur de théologie à Padoue. Il s'appliqua dans ses ouvrages à repousser les attaques des incrédules. C'est à ce but que tendent *Des fondemens de la religion et des sources de l'impiété*, Padoue, 1765, 3 vol. in-4°.; la *Religion victorieuse*, Padoue, 1776, 2 vol. (C'est une suite du précédent, et une réfutation de l'*Examen des apologistes de la*

*religion chrétienne*, attribué à Fréret.) *la Vérité de l'église catholique*, Padoue, 1787, qui a été traduite en beaucoup de langues. Valsecchi est encore auteur de *Réflexions sur la Réponse au carême appelant*, 1741; de *Discours sur la théologie*, et de *Sermons pour le carême*.

*20 mars.* — Arnaud-Bernard d'Icard-Duquesne, docteur de Sorbonne, aumônier de la Bastille, et grand-vicaire de Soissons, étoit un ecclésiastique pieux et laborieux. Il publia l'*Evangile médité*, 1773, ouvrage conçu par le P. Giraudeau, Jésuite, et que l'abbé Duquesne acheva, 12 vol. in-12, réimprimés très-fréquemment en 8 vol.; l'*Année apostolique*, 12 vol.; l'*Ame unie à Jésus-Christ*, ouvrage posthume de M^me^. de Carcado, et les *Grandeurs de Marie*, 2 vol. in-12.

*23 mars.* — Charles-Ignace Massini, de l'Oratoire de Rome, né à Césène en 1702, se rendit habile dans la connoissance de l'Ecriture sainte, des Pères et de l'histoire ecclésiastique, mais ne prit pas moins de soin de se former à la vertu et à la piété. La sainteté de sa vie le rendoit l'objet de l'estime et du respect général. Il devint aveugle vingt-cinq ans avant sa mort, et supporta cette infirmité avec résignation. Ses ouvrages sont : *Vie du P. Marien Sozzini, de l'Oratoire*, 1747; *Vie de N. S. Jésus-Christ, extraite de l'Evangile*, 1759; *Recueil des vies des saints pour chaque jour de l'année*, Rome, 1763, 13 vol. in-12; *Second recueil qui contient l'appendice de la vie des saints*, 1767, 13 vol. in-12. (Le P. André Micheli l'aida dans ces deux collections, qui ont été réimprimées souvent.) *Vies des saints de l'ancien Testament*, Rome, 1786, 6 vol. in-8°.

*28 juin.* — Martin Natali, clerc-régulier des Ecoles pies, et professeur de théologie à Pavie, naquit dans le diocèse d'Albenga en 1730, fit profession à Rome en 1739, et enseigna d'abord la théologie au collége Nazaréen en 1756. Privé de sa chaire, sous Clément XIII, pour une thèse qui parut peu exacte, il fut appelé à Pavie comme un sujet précieux pour l'enseignement qu'on y vouloit mettre à la

mode. Là, ne se trouvant plus gêné, il afficha le jansénisme. Il refusa son approbation, comme censeur, pour imprimer le Catéchisme de Bellarmin, et vouloit qu'on fît des changemens à cet ouvrage si ancien et si autorisé. Les démêlés qu'il eut à ce sujet lui attirèrent une sentence d'excommunication de l'évêque de Pavie, du 5 mai 1775. Le Pape pria l'Impératrice de destituer ce professeur. Des réclamations si puissantes et les plaintes du clergé ne furent pas écoutées. On maintint Natali en place, et on bannit un Dominicain qui l'avoit attaqué. C'étoit alors le système de la cour de Vienne. Natali publia, en 1782, *Sentimens d'un catholique sur la prédestination;* en 1783, *Prières de l'Eglise pour obtenir la grâce.* La même année, il fut éditeur de l'ouvrage de Petitpied : *de l'injuste accusation de jansénisme, plainte à M. Habert;* et il y joignit des notes où il parloit avec éloge des appelans françois. Son zèle le porta à publier en italien un écrit de l'abbé d'Etémare. On ne sait comment qualifier la manie de reproduire de tels ouvrages et de telles disputes. Natali mourut à Pavie peu après la suppression du séminaire général, qui n'avoit subsisté que cinq ans, et où il avoit eu pour collègues, Zola, Tamburini, Beretta, Alpruni, Mussi, Lanigan. Ses autres ouvrages sont : *Complexiones augustinianæ de gratia Christi*, 2 vol.; *Traités de l'existence et des attributs de Dieu, de la Trinité, de la création et de la grâce*, 3 vol.; *Lettre au P. Mamachi sur les Limbes; Lettre contre la théologie morale de Collet*, et divers autres opuscules.

*22 août.* — Jean-David Michaëlis, savant orientaliste, naquit à Halle en 1717. Il voyagea en Angleterre, y connut Lowth, et renonça aux points hébreux dont il avoit été d'abord partisan. Son séjour en Angleterre opéra en lui un autre changement moins heureux. Il devint pélagien par ses relations avec quelques latitudinaires, notamment avec Pringle et avec Ziegenhagen, chapelain allemand de la cour. Ayant été fait professeur de philosophie à Gottingue en 1746, il donna,

en 1760, son *Abrégé des dogmes théologiques*, qui n'est pas très-orthodoxe même suivant les principes de sa communion, et qui excita de grandes plaintes. Ses ouvrages sur l'Ecriture sainte sont nombreux et savans. Il traduisit la Bible en allemand, et il étoit peut-être l'homme de son temps le plus versé dans la littérature biblique. On lui reproche d'avoir été aigre, impatient et violent dans la dispute; ce qui lui attira beaucoup d'ennemis.

— Pierre-Joseph Henri, curé de Surice, dans le Luxembourg, et mort à Namur, est auteur de plusieurs bons ouvrages; *de la Doctrine sacrée*, Louvain, 1771 (en latin); *Explication sur le Catéchisme des diocèses de Liége, Cambrai et Namur; Instructions familières sur les quatre parties de la doctrine chrétienne*, 4 vol. et *Discours familiers sur divers sujets de morale.*

— Jean-Auguste Dathe, savant orientaliste, né en Saxe en 1721, fut professeur de langues orientales à Leipsick. Il étoit beau-frère de J. A. Ernesti. Il travailla toute sa vie à une traduction latine des livres de l'ancien Testament, qu'il publia par parties. Dathe étoit très-attaché aux dogmes de sa communion, et plein de respect pour les livres saints. Il étoit fort opposé aux conjectures téméraires des modernes, qui ne voient dans les livres saints que des espèces d'anthologie ou de mythologie.

## 1792.

*17 janvier.* — George Horne, évêque anglican de Norwich, naquit en 1730, et étudia à Oxford. Il se passionna de bonne heure pour le système d'Hutchinson, et il en devint un des principaux partisans. Par suite de cette préoccupation, il se prévint contre Newton et Clarke, qu'Hutchinson avoit accusés d'avoir favorisé le paganisme. Il publia dans ce sens quelques écrits qui l'exposèrent au ridicule, et d'autres sur les Chérubins, qu'il prétendoit être une représentation de la Trinité. Il écrivit contre le projet de Kennicott de corriger le texte

hébraïque par le moyen de tous les manuscrits qu'on pourroit trouver. En 1776, parut son *Commentaire sur les Psaumes*, en 2 vol. in-4°. C'étoit son ouvrage favori; mais en évitant de trop s'attacher à la lettre, il donne aussi trop de carrière à son imagination. Dans une *Lettre à Smith*, en 1777, Horne se moque avec assez de finesse et d'esprit des sophismes de Hume. Il composa depuis sur le même plan des *Lettres sur l'incrédulité*, qui sont dirigées principalement contre les écrits de Hume. En 1787, il attaqua Priestley, qui répondit par une *Défense de l'unitarianisme*. On a encore de lui des *Discours* sur différens sujets; des *Sermons*, en 3 vol.; un *Avis aux lecteurs de Law*, et quelques écrits divers.

*23 février.* — Joseph-Antoine-Joachim Cérutti, né à Turin en 1738, entra chez les Jésuites, et rédigea, en 1762, l'*Apologie des Jésuites*, en 2 vol., sur les mémoires et matériaux qui lui furent fournis par les PP. Griffet et de Menoux. Ce travail lui valut une pension du Dauphin. Mais Cérutti se démentit bientôt, et prêta, en 1764, le serment demandé par le parlement. Il s'étoit lié avec les incrédules modernes, et ne paroît pas avoir été plus fidèle à la religion qu'à sa société. Un ordre de la cour l'obligea de sortir du royaume, et il se retira en Hollande On lui attribue le *Bréviaire philosophique*, ou *Histoire du judaïsme, du christianisme et du déisme*, en 33 vers, sous le nom du roi de Prusse, avec 33 notes. Cérutti se jeta dans la révolution; se lia avec Mirabeau, composa pour lui plusieurs écrits, et rédigea entr'autres la *Feuille villageoise* dans le sens révolutionnaire. Il paroît avoir été fort versatile dans ses principes, et fort superficiel dans sa philosophie.

*23 avril.* — Charles-Frédéric Bahrdt, philosophe allemand, naquit a Bisoffwerder en 1741. Il fut d'abord professeur de philologie sacrée, et publia, en 1763, *le Vrai chrétien dans la solitude*, et en 1768, un *Commentaire sur Malachie*. Forcé de quitter Leipsick pour une aventure scandaleuse, il se retira à Halle, et se fit nommer professeur d'antiquités

bibliques à Erfurt. Mais il excita des plaintes par le peu d'orthodoxie de ses leçons. Ayant été reçu docteur en théologie dans l'université protestante d'Erlangen, il mit au jour, en 1769, un *Essai sur le système de doctrine contenu dans la Bible*, et proposa sérieusement de former une société de théologiens pour établir un nouveau système théologique. Son ouvrage et son projet furent arrêtés par autorité supérieure. A Giessen, il fit voir la même légèreté et la même hardiesse dans ses écrits, et exposa ses sentimens dans une traduction du nouveau Testament. De retour à Halle en 1779, il avoue lui-même qu'il avoit encore alors quelques principes de religion; mais qu'ils s'évanouirent tout-à-fait par ses rapports avec les incrédules qu'il fréquentoit. Son plan étoit, disoit-il, de purifier le christianisme de tout ce qui étoit surnaturel, et de l'accommoder à la raison. Il s'étoit fait recevoir franc-maçon dans un voyage en Angleterre, et il osoit avancer que Jésus-Christ avoit voulu établir une société secrète de ce genre. Il entra dans une association de francs-maçons, qui avoit entrepris, vers 1785, de propager l'irréligion, et qui eut ordre de cesser ses réunions. Bahrdt s'efforça également de propager le déisme en Prusse, et fut condamné à deux ans de prison à Magdebourg pour une comédie intitulée *l'Edit de religion*, et destinée à tourner en ridicule l'édit de Frédéric-Guillaume, du 19 juillet 1788. C'étoit un génie versatile et satirique, et une imagination déréglée. Il vivoit publiquement dans un commerce adultère, et maltraitoit horriblement sa femme. Partout il se diffama pour ses mœurs. M. Guizot croit que sa doctrine n'étoit autre chose qu'*un déisme pur où les miracles étoient rejetés, et où l'immortalité de l'ame n'étoit pas même enseignée d'une manière positive*. M. L'abbé Barruel le montre lié avec Weishaupt et à la tête de l'*union germanique;* et la *Biographie* d'Aikin ne le présente pas sous un jour plus avantageux. C'étoit le temps où toutes les passions se liguoient en Allemagne contre la religion. Bahrdt étoit de concert avec Damm, Dittfurth,

Nicolaï. Ses nombreux écrits attestent la précipitation du travail autant que la hardiesse des opinions. La plupart sont destinés à fronder la révélation, et à établir le déisme, double objet auquel Bahrdt travailloit aussi par ses sermons; car il étoit prédicateur, et il eut même de la réputation sous ce rapport en Allemagne, sachant très-bien déguiser ou insinuer ses opinions philosophiques suivant les circonstances et les auditeurs.

*15 mai.* — Claude de Marolles, Jésuite, prédicateur, mort à Paris, est auteur de *Sermons*, en 2 vol., 1786.

*Juin.* — Thomas-Marie Mamachi, Dominicain, maître du sacré palais à Rome, étoit né dans l'île de Scio en 1713. Etant venu de bonne heure en Italie, il fut fait professeur de théologie dans le couvent de Saint-Marc à Florence, d'où il passa à Rome en 1740, sans doute par la recommandation des membres les plus distingués de son ordre, Concina, Orsi et Dinelli, qui voyoient son goût pour l'érudition, et qui vouloient le favoriser. Benoît XIV lui conféra par un bref honorable le titre de maître en théologie, et le fit consulteur de l'Index. Mamachi justifia ces distinctions par son application et ses travaux. Il paroît avoir débuté dans la carrière de la littérature par une dissertation latine *sur les Oracles des païens, sur la Croix vue par Constantin, et sur la chronologie de l'Evangile*, 1738. Elle fut suivie de quatre lettres à Mansi, sous ce titre : *De ratione temporum Athanasiorum, deque aliquot synodis IV sæculo celebratis*. Mamachi entreprit et proposa par souscription un grand ouvrage *des Origines et antiquités chrétiennes*, où il devoit rassembler des monumens curieux et inédits de l'antiquité. Il en publia successivement 5 volumes. Ses *Usages des premiers chrétiens*, 1753 et 1757, 3 vol., paroissent avoir rapport au même objet. Les *Annales* de son ordre parurent en 1756. Depuis il s'occupa plus spécialement de théologie, composa, contre l'*Exposition de la doctrine chrétienne* de Mesenguy, une dissertation qui ne paroît pas avoir vu le jour,

et travailla, dit-on, à une défense du synode de Frascati, tenu en 1763 par le cardinal d'Yorck. En 1766, il entra dans la controverse produite par le livre de Cadonici, dont nous avons parlé. Le traité de Mamachi a pour titre : *De Animabus justorum in sinu Abrahæ, ante Christi mortem, expertibus beatæ visionis Dei, libri duo*, Rome, 1766, 2 volumes in-4°. Il y réfute non-seulement Cadonici, Dailham, Cagliola et Feltri, mais encore, Natali et la thèse qu'il avoit fait soutenir peu auparavant, quoique cette matière n'eût pas un rapport direct avec l'objet principal de son traité. Son livre annonce beaucoup d'érudition, et c'est principalement par les témoignages de la tradition qu'il combat ses adversaires, dont il relève les défauts avec sévérité. Un disciple de Natali, ou Natali lui-même, le défendit par une *Lettre au P. Mamachi*, dans laquelle celui-ci est assez peu poliment traité, quoiqu'il se fût abstenu de nommer Natali en le réfutant. Mamachi publia depuis une *Dissertation sur le droit de l'Eglise d'acquérir et de posséder des biens temporels*, 1769; des *Lettres sur la prétendue philosophie des incrédules modernes*, 1770; les *Lettres de Philarète sur l'orthodoxie de Palafox*, 3 vol. 1772 et années suivantes; et des *Lettres à Febronius*, sous le titre : *De Ratione regendæ christianæ reipublicæ, deque legitimâ Romani pontificis auctoritate*, 1776, 2 vol. Ce dernier ouvrage est destiné à réfuter de Hontheim. Le précédent est une apologie de Palafox contre quelques écrits publiés vers ce temps. Il avoit été fort question en dernier lieu de la canonisation de ce prélat. La cour d'Espagne l'avoit sollicitée. Les jansénistes la pressoient avec instance, et les Jésuites de leur côté la traversoient de tout leur pouvoir, à cause des différends qu'ils avoient eus avec Palafox. Mamachi dans ses *Lettres* paroît tenir un juste milieu entre les deux partis. Il justifie la doctrine de Palafox, mais en même temps il s'élève contre les jansénistes, contre leur obstination et contre leur église d'Utrecht. Cet écrit suffiroit donc pour montrer combien est hasardée et fausse l'allégation du *Dic-*

*tionnaire historique* de Prudhomme, où il est dit à l'article *Mamachi* que ce théologien *à tout vent* changea de couleurs suivant les circonstances, et favorisa toujours le parti dominant. Mamachi étoit depuis long-temps théologien de Casanate. En 1778, Pie VI le fit secrétaire de l'Index, et à la mort du P. Schiarra il le nomma à la place importante de maître du sacré palais, et se servit souvent de ses conseils et de sa plume dans les affaires importantes qui eurent lieu sous son pontificat. Mamachi étoit vif, zélé, doué d'une mémoire très-heureuse, et écrivant avec une extrême facilité. Il dirigeoit le *Journal ecclésiastique*, qui s'imprimoit à Rome depuis 1785.

*Juillet.* — Henri Jabineau, Doctrinaire, puis avocat, étoit né à Etampes. Il étoit professeur au collége des Doctrinaires à Vitry, lorsque Poncet Desessarts, qui le protégeoit, engagea l'évêque de Châlons, de Choiseul, à lui donner les ordres, sans exiger de lui la signature du formulaire. Après la mort de cet évêque, en 1763, Jabineau revint à Paris, où M. de Beaumont l'interdit. Il sortit alors de la congrégation, devint prieur d'Andelot et chapelain de Saint-Benoît, et se fit avocat en 1768, quoique n'étant déjà plus jeune. Non-seulement il donnoit des consultations, mais il plaidoit même; ce qui étoit, ce semble, assez peu séant pour un prêtre. Lors de la révolution de la magistrature en 1771, il se montra très-vif pour les parlemens, et s'attira une détention à la Bastille. Nous ne parlerons pas des mémoires qu'il fit en grand nombre sur des matières de droit. Ses autres ouvrages sont : *Lettre d'un magistrat de province à M. au sujet des protestans*, 1787; *Lettre à M. Agier sur la consultation pour l'abbé Saurine*, 1790; *Lettre à un ami de province sur la destruction des ordres religieux*, 1789; *Mémoire à consulter et consultation sur la compétence de la puissance temporelle relativement à l'érection et suppression des siéges épiscopaux*, 1790; *Réplique au développement de Camus sur la constitution civile du clergé*, 1790; *la Légi-*

*timité du serment civique, par M. Baillet, convaincue d'erreur*, 1791. On voit par-là que Jabineau n'étoit point partisan des innovations religieuses de l'assemblée constituante. Le 15 septembre 1791, il commença un journal intitulé : *Nouvelles ecclésiastiques*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire de la constitution prétendue civile du clergé.* Il vouloit opposer ce journal aux anciennes *Nouvelles ecclésiastiques*, rédigées par Saint-Marc, qui étoient favorables au schisme constitutionnel. Jabineau releva leurs inconséquences et leurs erreurs, et son journal est assez curieux. Deux autres avocats, qui travailloient avec lui, Blonde et Maultrot, entreprirent de le continuer; ils paroissent avoir cessé au 11 août 1792. Il parut cette année une *Exposition des principes de la foi catholique sur l'Eglise, recueillis des Instructions familières de Jabineau.* Jabineau étoit actif, brusque, et au total un peu singulier.

*6 août.* — Joseph-Guillaume Clémence, curé de Saint-Claude à Rouen, puis prieur de Machecoul et chanoine de Rouen, étoit né au Havre en 1717. Instruit et même savant, il possédoit le grec, le syriaque et l'hébreu. Il est connu par les ouvrages suivans : l'*Authenticité des livres de l'ancien et du nouveau Testament démontrée*, ou *Réfutation de la Bible enfin expliquée de Voltaire*, 1782; *Les caractères du Messie vérifiés en Jésus de Nazareth*, 1776, 2 vol.; *Défense des livres de l'ancien Testament contre la philosophie de l'histoire*, 1768.

*2 septembre.* — Jean-Baptiste Bonnaud, Jésuite, prieur de Sermaise et de Harnicourt, fut grand-vicaire de M. de Marbeuf, archevêque de Lyon. C'est bien certainement lui qui est auteur du *Discours à lire au conseil du Roi sur l'état civil des protestans*, 1787; et c'est faussement qu'on attribue ce *Discours* à l'abbé Lenfant ou à l'abbé Proyart. L'un et l'autre n'ont jamais travaillé dans ce genre. Bonnaud publia encore le *Tartuffe épistolaire*, pour montrer la supposition des *Lettres* attribuées par Caraccioli à Clément XIV; *Hérodote, histo-*

*rien du peuple Hébreu sans le savoir,* en faveur du système de Guérin du Rocher; une *Réclamation pour l'Eglise gallicane, contre l'invasion des biens ecclésiastiques*, et un *Examen critique des Observations sur l'Atlantide de Platon, de Bailly, par l'abbé Cressent de la Moseille.* L'abbé Bonnaud fut massacré aux Carmes. Avec lui périrent, dans la même prison, Louis Hébert, général des Eudistes; Louis Menuret, supérieur de la communauté des prêtres de Saint-François de Sales, et auteur de l'ouvrage intitulé : *La prétendue Constitution civile du clergé convaincue d'erreur et de schisme;* Barret, vicaire de Saint-Roch, auteur d'un recueil des *Pensées de Bossuet;* Hermès, docteur de Sorbonne, vicaire de Saint-André-des-Arcs, de qui l'on a une Dissertation en forme d'entretiens *sur le célibat des prêtres;* Ambroise Chevreux, général des Bénédictins; et beaucoup d'autres.

*3 septembre.* — Armand Chapt de Rastignac, docteur de Sorbonne, grand-vicaire d'Arles, abbé de Saint-Mesmin, avoit été député aux Etats-généraux. On lui doit l'*Accord de la révélation et de la raison contre le divorce;* un autre ouvrage sur le divorce en Pologne, une traduction de la *Lettre synodale* du patriarche Nicolaï à l'empereur Alexis Comnène, sur l'érection des métropoles, et quelques autres écrits. Il fut massacré à l'Abbaye, étant âgé de plus de quatre-vingts ans. Avec lui périt Alexandre Lenfant, Jésuite, né à Lyon en 1726, et qui avoit prêché avec succès à Vienne et à Paris.

*Même jour.* — Pierre Guérin du Rocher, Jésuite, est célèbre par son livre de l'*Histoire véritable des temps fabuleux*, Paris, 1777, 3 volumes. Ce devoit être le commencement d'un grand ouvrage, qui n'auroit pas eu moins de douze volumes. L'auteur croyoit que les anciennes mythologies, et particulièrement l'histoire d'Egypte, n'étoient qu'un travestissement de la Bible et des faits qui y sont rapportés. Son système étonne d'abord et présente cependant des rapprochemens singuliers et plausibles. Il a été combattu par La Harpe, de Guignes, Anquetil et Du Voisin.

Louis

Louis Chapelle, ancien professeur de philosophie, né en Franche-Comté en 1733, et mort à Paris, le 10 février 1789, défendit le système de son ami par l'*Histoire véritable des temps fabuleux, confirmée par les critiques qu'on en a faites*, 1779, in-8°. Guérin du Rocher n'acheva point son ouvrage, et se livra aux exercices de piété et à la confession. Ce savant fut massacré au séminaire Saint-Firmin, avec son frère aîné, aussi jésuite et missionnaire en Orient, qui en avoit rapporté des connoissances très-étendues, et des Mémoires qu'il se proposoit de mettre au jour. Les deux frères s'appeloient, l'un Pierre et l'autre Robert-François; nous ne savons pas bien quel étoit, parmi ces deux noms, celui qui appartenoit à l'auteur de l'*Histoire véritable des temps fabuleux*.

*Même jour.* — Louis-Jean François, prêtre de Saint-Lazare, supérieur du séminaire de Saint-Firmin, est auteur d'un *Discours pour la fête séculaire de Saint-Cyr*, 1786; d'une *Oraison funèbre de Mme. Louise*, 1788; de *Mon apologie, d'après le serment civique*, 1791; de la *Défense de mon apologie*, et d'un autre écrit dans le même sens, intitulé: *Point de démission*. Il paroît que ce furent ses derniers ouvrages qui furent cause de sa mort. L'abbé François étoit livré aux bonnes œuvres, et périt dans son séminaire même.

*8 novembre.* — Henri Braun, Bénédictin allemand, né à Trossberg en 1732, fut chargé, en 1777, de la direction générale des lycées et des écoles en Bavière et dans le Palatinat. On dit que, quoique religieux, il étoit choqué de voir l'éducation confiée à des religieux. Il s'appliqua à changer l'enseignement, et est auteur d'un *Plan pour la nouvelle organisation des écoles* en Bavière, d'une *Histoire de la réformation de ces écoles*, et de l'*Année ecclésiastique catholique*, Augsbourg, 1785, 2 volumes. Il travailloit, à sa mort, à une nouvelle traduction de la Bible, d'après la Vulgate.

— David Dalrimple, juge d'Ecosse, connu sous le nom de lord Hailes, né à Edimbourg en 1726, étoit savant et attaché à la révélation. Il composa l'*Histoire des martyrs de Smyrne*

*et de Lyon, dans le II^e. siècle*, 1776; les *Restes d'antiquités chrétiennes*, 3 volumes; les *Recherches concernant les antiquités de l'église chrétienne; Recherches sur les causes secondaires auxquelles Gibbon attribue les progrès du christianisme.* Ces deux derniers ouvrages sont dirigés contre Gibbon.

2 *décembre.* — Jean-Christophe Doederlein, ministre luthérien, professeur de théologie à Altdorf, puis à Iéna, naquit en Franconie en 1746. Il fit d'abord l'office de diacre dans sa patrie, et remplit la chaire de théologie d'Altdorf pendant vingt ans. Ce fut là qu'il publia sa *Traduction d'Isaïe et des Proverbes*, et son *Traité de dogmatique.* Il continua l'édition des *Notes de Grotius sur l'ancien Testament*, et depuis il traduisit l'*Ecclésiaste* et le *Cantique des Cantiques.* Il eut beaucoup de part à l'édition critique du texte hébreu de la Bible, publiée à Leipsick en 1793, sous son nom et celui de Meisner. Sa *Bibliothèque théologique* parut en allemand de 1780 à 1792. L'*Institutio theologi christiani* a été souvent réimprimée. Doederlein contribua au nouveau système théologique qui a prévalu dans les universités luthériennes d'Allemagne, et qui est si contraire à la doctrine des premiers réformateurs. Mais il n'alla pas aussi loin qu'on l'a fait depuis, et il paroît même que sur la fin de sa vie, il vit avec inquiétude les conséquences de ces nouvelles opinions, et voulut en arrêter le cours. Il étoit très-instruit dans la littérature biblique, possédoit les langues orientales, et a laissé d'autres ouvrages de théologie et des sermons.

*Vers ce temps.* — Charles-Jean-Baptiste d'Agneaux Devienne, Bénédictin de Saint-Maur, né à Paris en 1728, fit profession à Séez. On a de lui *Lettre en forme de dissertation contre l'incrédulité*, 1756; *Lettre sur la religion, par un Bénédictin*, 1757; *Point de vue concernant la défense de l'état religieux*, 1757; *Plan d'éducation et moyen de l'exécuter*, 1769; *Dissertation sur la religion de Montaigne*, 1773; *le Triomphe du chrétien*, 1788. On dit qu'il étoit favorable à la révolution.

## 1793.

*25 janvier.* — Etienne Bremont, docteur de Sorbonne, chanoine et grand-vicaire de Paris, naquit à Châteaudun en 1714. Il fut successivement curé à Chartres, chanoine de la cathédrale, et grand pénitencier. Nommé chanoine de Notre-Dame à Paris, en 1759, et ayant été chargé par l'archevêque de faire une visite chez les Ursulines de Saint-Cloud, il fut dénoncé au parlement par un avocat nommé Balichon, et décrété de prise de corps. Obligé de se cacher, il ne recouvra sa liberté et ses biens qu'en 1771. On a de lui, *Dissertation sur la notoriété publique des pécheurs scandaleux; Recueil de pièces intéressantes sur la loi du silence; Représentations à M. Necker, sur son livre De l'importance des opinions religieuses,* 1785; et *De la raison dans l'homme,* 1785, 6 vol. Ce dernier ouvrage lui valut un bref de Pie VI. Il est dirigé contre l'incrédulité; on y trouve trop de longueurs et de citations.

*Janvier.* — Viatore de Coccaglio, religieux Capucin, est auteur d'*Essais théologico-scolastiques* (en latin), suivis de deux volumes, en italien, sur Febronius, Bergame, 1774, 4 vol. in-8°.; *Abrégé d'essais théologiques sur la morale,* 1791, 2 vol. in-4°. (aussi en latin); l'*Histoire de Auxiliis de Serry,* traduite et abrégée, Brescia, 1771, in-4°.; *Bévues (Zoppicamenti) du chanoine Louis Mozzi, sur Le faux disciple de saint Augustin et de saint Thomas,* 1780. Mozzi répondit, et ce fut à ce sujet que Zaccaria donna sa *Défense de trois papes et du concile romain.* Viatore répliqua par *La bulle Unigenitus, non annoncée par le saint Siége comme règle de foi,* 1782. Il publia d'autres écrits dans ce sens, et des recherches sur saint Prosper d'Aquitaine.

*29 mars.*—François Clément, Bénédictin de Saint-Maur, né près Dijon en 1714, est principalement connu par la troisième édition de l'*Art de vérifier les dates,* qui parut en 3 vol. in-fol., de 1783 à 1791. Cet ouvrage n'est pas exempt de taches. On y

1787; *Jésus-Christ notre amour*, 1788; *Traité de la Prière*, 1788; *Manuel des saintes Ecritures*, 1789; une traduction de l'*Imitation*, qui n'est guère qu'une nouvelle édition de celle de Sacy, 1792; *De l'élection des évêques et des curés*, 1791. Il étoit frère de l'abbé Clément, depuis évêque de Seine et Oise, dont on parlera sous 1804.

*31 octobre.* — Claude Fauchet, né dans le Nivernois en 1744, embrassa l'état ecclésiastique, et entra dans la communauté des prêtres de Saint-Roch à Paris. Une aventure, qui eut quelque éclat dans le temps, lui attira un interdit de l'archevêque de Paris. Mais ayant prêché devant le Roi, il obtint l'abbaye de Montfort, et devint grand-vicaire de Bourges, sous M. de Phélipeaux. Ardent, doué de plus d'imagination que de jugement et de prudence, il adopta les principes de la révolution, et prononça, en 1789 et les deux années suivantes, des discours où l'on trouve quelquefois d'assez beaux morceaux et des vérités assez fortes à côté des plus graves erreurs. Son *Discours sur la religion nationale* est de ce genre. Trois discours *sur la liberté;* un autre *sur l'accord de la religion et de la liberté;* une *Oraison funèbre de l'abbé de l'Epée;* un *Eloge de Franklin*, montrèrent de plus en plus le progrès des idées révolutionnaires dans la tête de l'auteur. Dans l'éloge de l'abbé de l'Epée, prononcé à Saint-Etienne-du-Mont, le 23 février 1790, il détaille assez bien les procédés et les services de ce célèbre instituteur des sourds-muets; mais il n'a pas toujours séparé avec justesse ce qu'il y avoit de louable dans cet homme bienfaisant, de ce que l'Eglise avoit droit de reprendre en lui. L'*Eloge civique de Franklin* est encore plus blâmable; et Fauchet, qui avoit mérité d'être membre de la commune de Paris, mène son lecteur à l'indifférence pour la croyance, sous prétexte de combattre le fanatisme et la superstition, et dénature l'enseignement de l'Eglise. Il figuroit alors dans les clubs, et rédigeoit un journal révolutionnaire. Le département du Calvados le choisit pour évêque, et il fut sacré le 1^er^. mai 1791. On dit qu'il

se signala dans ce pays par des extravagances. Appelé à l'assemblée législative, qui suivit la constituante, il y vota pour qu'on ne fît aucun traitement aux prêtres *insermentés*, attendu, disoit-il, *qu'on ne doit pas payer ses ennemis*. Le 6 avril 1792, lorsqu'un décret fut rendu pour supprimer tout costume ecclésiastique, Fauchet se hâta de déposer sur le bureau sa calotte et sa croix, et ses confrères imitèrent son exemple; c'étoit le Vendredi-saint. Cependant il se déclara contre le mariage des prêtres par un Mandement public, du 28 octobre 1792, et blâma hautement les excès de Pontard, dans son *Journal des Amis*. Son discours, lors du procès de Louis XVI, pourroit paroître courageux pour le temps où il a été prononcé, quoiqu'il soit entremêlé des phrases alors à la mode contre le *tyran* et la *tyrannie*. Dans les différens appels nominaux qui terminèrent ce procès monstrueux, il vota toujours pour le parti le plus favorable. Depuis, Fauchet s'éloigna de plus en plus du parti dominant, s'attacha aux fédéralistes et succomba avec eux. Envoyé à la Conciergerie, il y trouva un prêtre vertueux, dont les entretiens le firent rentrer en lui-même. Voici ce qu'on lit à son égard dans les *Annales catholiques*, tome IV, page 169: « *Pour Fauchet, je peux vous dire positivement* » *qu'il a abjuré non-seulement ses erreurs sur la constitution* » *civile, mais aussi ce qu'il a prêché dans le temps à l'église* » *Notre-Dame, ce qu'il a débité dans son club*, dit la Bouche » de fer, *sur la loi agraire, le sermon de Franklin, etc.;* » *qu'il a fait abjuration de toutes ses erreurs, qu'il révo-* » *quoit son serment impie et son intrusion, après avoir* » *fait sa profession de foi; ce qui occasionnoit des murmures* » *entre les gendarmes qui étoient présens, qui me disoient* » *fort haut que je serois au premier jour guillotiné comme lui.* » *L'abbé Fauchet, après s'être confessé, a entendu lui-même* » *Sillery en confession* ». Traduit au tribunal révolutionnaire avec vingt autres députés, Fauchet y fut condamné et exécuté. Ses écrits ne sont pas dépourvus de talent; mais on

y remarque souvent le défaut de goût, d'exactitude et de mesure.

— Philippe du Contant de la Molette, docteur de Sorbonne, grand-vicaire de Vienne, naquit en Dauphiné en 1737. Il étudia l'Ecriture dans les sources, se rendit habile dans l'hébreu et dans les langues orientales, et soutint, en Sorbonne, des *Thèses sur l'Ecriture sainte*, en six langues. Il publia un *Essai sur l'Ecriture*; une *Nouvelle méthode pour entrer dans le vrai sens de l'Ecriture*; la *Genèse expliquée*, 3 vol.; l'*Exode expliqué*, 3 vol.; le *Lévitique expliqué*, 1 vol., et les *Psaumes expliqués*, 4 vol. dont le dernier traite *de la poésie des Hébreux*. L'abbé du Contant a réfuté la méthode du P. Houbigant, quoiqu'il eût aussi des idées singulières sur l'Ecriture sainte. Il périt sur l'échafaud dans le temps de la terreur.

— Henri Corrodi, né à Zurich en 1752, y fut professeur de droit naturel et de morale. Il écrivit sur la philosophie, la théologie et l'histoire ecclésiastique, et donna l'*Histoire critique du millénarisme*, 1781; puis l'*Histoire du canon des Livres saints chez les juifs et les chrétiens*. Depuis 1781, il publia un journal théologique sous le titre de *Fragmens pour servir à l'examen impartial des doctrines religieuses*, où il fit entrer quelques extraits de l'*Histoire de la religion* et de celle du *fanatisme*, auxquelles il travailloit. Corrodi étoit disciple de Semler et adopta son système.

*Vers ce temps.* — Yves-Mathurin-Marie de Querbeuf, Jésuite, né en Bretagne en 1726, fut éditeur des *OEuvres de Fénélon*; des *Sermons du P. de Neuville*; des *Réflexions spirituelles de Berthier*; de ses *Observations sur le Contrat social*, auxquelles il ajouta une suite; des *Lettres édifiantes*; des *Mémoires pour servir à l'histoire du Dauphin*, par Griffet. Il rédigea la *Vie de Fénélon*, à la tête de l'édition in-4°. des OEuvres de ce prélat, et il eut le plus de part à cette édition, dont avoit été chargé l'abbé Gallard, que sa mauvaise santé empêcha de s'en occuper. On croit que Querbeuf mourut dans les Pays-Bas, où il s'étoit retiré lors de la révolution.

## 1794.

*10 janvier.* — Adrien Lamourette, prêtre de Saint-Lazare, naquit près Calais, et fut professeur et supérieur du séminaire de Toul, puis directeur à Saint-Lazare. Il publia, en 1786, des *Pensées sur la philosophie de l'incrédulité*, in-8°. On lui attribue aussi les *Délices de la religion*. S'étant lié avec Mirabeau, au commencement de la révolution, il lui fournit la matière de plusieurs discours et rapports sur le clergé, et donna un écrit en faveur du décret qui s'emparoit des biens ecclésiastiques. On l'en récompensa par l'évêché constitutionnel de Rhône et Loire, pour lequel il fut sacré à Paris, le 27 mars 1791. Sous la terreur, il fut arrêté et envoyé à Paris, et traduit au tribunal révolutionnaire. On dit que lorsqu'il y fut condamné, il fit le signe de la croix, et déclara publiquement qu'il étoit l'auteur des discours prononcés par Mirabeau sur les matières ecclésiastiques, et qu'il regardoit son supplice comme un juste châtiment de la Providence. Il avoit trouvé, dans les prisons de la Conciergerie, M. Emery, et ce fut peut-être par ses conseils que, le 7 janvier, il signa un écrit dont on conserve, dit-on, l'original à Lyon, et où il rétractoit son serment et ses écrits, demandoit pardon à l'Eglise d'avoir reçu la consécration épiscopale, rempli un siége qui n'étoit pas vacant, et méconnu les lois de la discipline et l'autorité du saint Siége.

*16 janvier.* — Edouard Gibbon, historien anglois, naquit à Putney, en 1737. Il étudia à Oxford, et prétend, dans ses *Mémoires*, que l'on y négligeoit entièrement l'instruction religieuse. Dès son enfance, Gibbon aimoit à disputer sur la religion. Il se mit à examiner la controverse entre les catholiques et les protestans, et crut, dit la *Biographie britannique*, devoir se rendre à l'autorité si décisive pour les premiers. Il assure, dans ses *Mémoires*, que sa conversion fut entièrement le fruit de ses lectures, et qu'il étoit

déjà persuadé quand il eut, à Londres, une entrevue avec un prêtre catholique, entre les mains duquel il fit abjuration, en juin 1753. Il écrivit une longue lettre à son père, pour justifier sa démarche. Celui-ci s'en montra très-mécontent, le fit voyager, et le confia à un ministre protestant de Lausanne, nommé Pavilliard, dont les entretiens ramenèrent aisément au calvinisme un jeune homme qui n'avoit ni les lumières ni la constance nécessaires pour persévérer au milieu des obstacles dont il étoit entouré. Gibbon reçut la cène le jour de Noël 1754. Ces variations firent peut-être naître en lui une indifférence générale. S'étant depuis appliqué à l'étude de l'histoire, il fit paroître, en 1776, les premiers volumes de l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain*. Ses deux chapitres contre le christianisme excitèrent de grandes plaintes. Dans l'un, l'auteur rappelle l'établissement et les progrès du christianisme, les sentimens, les mœurs, le nombre et la condition des premiers chrétiens. Dans l'autre, il dit quelle fut la conduite des empereurs romains envers eux. Il assigne cinq causes secondes des progrès du christianisme; mais la plupart de ces causes étoient plutôt des obstacles. Ainsi Gibbon compte au nombre de ces causes l'intolérance des premiers chrétiens et les miracles. Il commence par nier ceux-ci, comme philosophe, et cependant il leur attribue la conversion de l'univers. On trouva dans sa manière de présenter les faits beaucoup d'autres preuves de partialité. Davis, sir David Dalrimple, écrivirent contre l'infidèle historien. Gibbon ne répondit qu'au premier, qui lui répliqua avec beaucoup de force. Les Anglois les moins favorables à la religion n'ont pu se dispenser de le compter au nombre de ses ennemis. Aikin, dans la *Biographie britannique*, tout porté qu'il est à excuser les écrivains incrédules, dit qu'on ne peut dissimuler que, sous le masque d'un croyant, Gibbon étoit véritablement détracteur de la révélation. En effet, quoique cet historien ait pris des formes moins hautaines, et

adopté un style moins insultant que plusieurs de ses devanciers, il tend néanmoins au même but. Un ton assez voisin de l'ironie et du mépris, des plaisanteries peu dignes de la gravité du sujet, des faussetés assez palpables, des reproches sans fondement, rapprochent Gibbon des autres écrivains irréligieux. Lord Sheffield a publié ses Œuvres mélangées, en deux volumes. On commença, en 1777, une traduction françoise de sa grande Histoire. M. Guizot en a donné récemment une édition avec des notes, où il relève plusieurs erreurs. On peut regretter qu'il n'ait pas étendu sa censure sur un plus grand nombre d'assertions qui la méritoient.

*16 février.* — Etienne-Charles de Loménie de Brienne, cardinal, archevêque de Sens, abbé de Saint-Vandrille, de Corbie, de Moissac, de Moreilles, de Saint-Ouen et de Basse-Fontaine, naquit à Paris en 1727. Porté à l'état ecclésiastique par les vues de sa famille, le commencement de sa carrière fut marqué par un éclat. Il soutint en Sorbonne, le 30 octobre 1751, sous la présidence du docteur Buret, une thèse qui fit du bruit, et sur laquelle l'abbé Mey fit des *Remarques*. Cette thèse n'étoit qu'un peu moins répréhensible que celle de l'abbé de Prades. On croit qu'il rédigea avec Turgot, qui portoit alors le petit collet, l'écrit intitulé : *Le Conciliateur*, ou *Lettres d'un Ecclésiastique à un Magistrat*, 1754. Ces dispositions et ce début auroient probablement écarté l'abbé de Brienne de l'épiscopat sous le ministère du cardinal de Fleury ou sous celui de M. Boyer. Leur successeur fut moins difficile; l'abbé de Brienne fut nommé à l'évêché de Condom en 1760, et transféré à l'archevêché de Toulouse en 1763. Il étoit dès-lors fort lié avec d'Alembert et avec quelques autres philosophes de ce temps-là. Il eut le secret de se faire nommer de toutes les assemblées du clergé, y acquit même de l'influence, et fut dans celles de 1765, de 1770 et de 1775, chef du bureau *de juridiction*. Chargé, en conséquence, des mesures à prendre pour le bien de la religion, il parut plus occupé à arrêter le zèle de ses confrères qu'à

provoquer de sages réglemens. On eut un exemple de la légèreté avec laquelle il traitoit les affaires, dans le rapport qu'il fit, le 25 mai 1766, sur le concile d'Utrecht, et qui est plein d'inexactitudes. C'est sans doute à son sujet que d'Alembert écrivoit à Voltaire, le 15 août 1775 : *Le clergé feroit bien des sottises si quelques évêques raisonnables ne l'empêchoient.* Ces services ouvrirent, à l'archevêque de Toulouse, les portes de l'Académie françoise. Voltaire écrivoit à d'Alembert, le 11 juin 1770 : *On dit que vous nous donnez pour confrère l'archevêque de Toulouse, qui passe pour une bête de votre façon, très-bien disciplinée par vous. Je vous demande en grâce,* écrivoit d'Alembert à son ami, lors de l'affaire de l'abbé Audras (1), *de ne point précipiter votre jugement sur l'archevêque. Je gagerois cent contre un qu'on vous en a imposé, et qu'on vous a du moins fort exagéré ses torts. Je connois trop sa façon de penser pour n'être pas sûr qu'il n'a fait, en cette occasion, que ce qu'il n'a pu absolument se dispenser de faire.* (Lettre du 4 décembre 1770.) Et dans sa lettre du 21 du même mois : *J'étois bien sûr, mon cher maître, que l'archevêque n'étoit pas, à beaucoup près, aussi coupable qu'on l'avoit fait. Voici ce qu'il écrit à une personne de ses amis et des miens. Son mandement n'a que quatre petites pages. Il ne parle que de l'ouvrage, et point du tout de l'auteur. L'abbé Audras auroit pu se l'épargner : il avoit donné sa démission et l'a retirée.... Cependant tout le monde étoit après l'archevêque. Le parlement vouloit brûler le livre.... L'archevêque a fait tout ce qui étoit en lui pour lui épargner ce chagrin.... L'abbé a forcé l'archevêque à donner son mandement en manquant à sa parole, en retirant sa démission, en voulant compromettre un des grands-vicaires. L'archevêque, avant ce temps-là, avoit résisté pour lui, pendant un an, aux clameurs du parlement, des évêques, de l'assemblée du clergé. On lui a forcé la main. Il n'a fait que ce qu'il n'a*

(1) Voyez nos *Mémoires*, tome II, page 566.

*pu se dispenser de faire.... Il est dans une place et dans une position où il n'est pas toujours le maître de s'abandonner tout-à-fait à son caractère et à ses principes également tolérans.... Jamais la raison n'aura à s'en plaindre. Nous avons en lui un très-bon confrère, qui sera certainement utile aux lettres et à la philosophie, pourvu que la philosophie ne lui lie pas les mains par un excès de licence, ou que le cri général ne l'oblige d'agir contre son gré.* C'est ainsi que parloient de l'archevêque ceux qui le connoissoient le mieux. Il avoit la réputation d'être propre aux affaires. Son nom, son esprit, sa facilité à s'énoncer, son goût pour les lettres, ses liaisons avec des amis prompts à exalter son mérite, lui avoient donné une place avantageuse dans l'opinion publique. On le citoit comme un évêque administrateur, sorte de mérite dont on faisoit alors beaucoup de cas. On vantoit l'ordre qu'il avoit mis dans son diocèse, où il ne résidoit pas fort exactement. En 1768, il y rétablit l'usage des conférences ecclésiastiques; mais il ne s'en tint qu'un petit nombre. Son crédit et sa renommée étoient cause que la jeune noblesse ecclésiastique ambitionnoit l'avantage d'aller faire son apprentissage sous lui, et cette école fut funeste à plusieurs. Ce prélat est surtout connu par la part qu'il prit à une opération fameuse. Un arrêt du conseil d'Etat, du 23 mai 1766, avoit annoncé la création d'une commission pour la réforme des ordres religieux, et un arrêt, du 31 juillet suivant, en avoit nommé membres les archevêques de Reims, d'Arles, de Bourges, de Narbonne et de Toulouse, avec cinq conseillers d'Etat. Ils s'adjoignirent, en qualité de théologiens, les abbés Riballier, Legros, Buret et de Vermont, et cinq avocats. De Brienne fut le principal agent dans cette commission. On l'accuse d'avoir attisé des divisions dans les monastères, d'avoir excité les inférieurs contre leurs supérieurs, et d'avoir contribué à dégoûter de leur état des hommes que l'esprit du siècle en éloignoit déjà. Un édit fut rendu pour reculer l'âge de la profession religieuse; un autre supprima tous les couvens des villes qui n'au-

roient pas au moins vingt religieux. Des monastères furent supprimés successivement dans les villes et dans les campagnes même. Des corps entiers disparurent peu à peu. De Brienne avoit le secret du ministère et celui de la philosophie, et fomenta entr'autres les désordres de la congrégation de Saint-Maur, où deux partis, se renversant tour à tour, minoient la règle par ces divisions. Celui que l'archevêque favorisoit n'étoit pas le plus attaché à l'observance. Par son influence, un chapitre défaisoit ce qu'avoit fait le précédent, et les tribunaux retentissoient de ces querelles, que la commission excitoit au lieu de les étouffer. Même manége pour les Célestins; on y excitoit à voter pour la sécularisation; on désunissoit les monastères, on s'emparoit de leurs biens, on les vendoit sans bulles et sans lettres patentes; on dégoûtoit les religieux qui vouloient suivre leur état; on laissoit les autres abandonner leur monastère. L'ordre de la Merci fut ébranlé par de semblables intrigues, et le procureur-général au parlement de Bordeaux, Dudon, laissa bien entrevoir, dans un réquisitoire du 1^er^. mars 1780, d'où partoient ces coups portés à un ordre si précieux par son objet. Les commissaires que la cour envoyoit pour présider aux chapitres n'étoient plus que des agens de destruction. Ils n'écoutoient point les réclamations, distribuoient les lettres de cachet, flattoient les plus relâchés et fatiguoient les plus zélés. Les assemblées du clergé de 1772, de 1775 et de 1780, se plaignirent de ces efforts sourds et persévérans contre l'état monastique. Les parlemens s'en occupèrent aussi, quoique plus tard. Le 10 février 1784, celui de Paris présenta des remontrances, dans lesquelles il inculpoit fortement la commission, lui reprochant d'être un tribunal illégal, de s'arroger une autorité excessive, et quoique créée pour conserver, de n'avoit fait que détruire. En effet, depuis plus de seize ans, l'archevêque de Toulouse sapoit l'état monastique avec beaucoup d'adresse et de persévérance. Il s'en étoit fait une espèce de ministère, qu'il regardoit comme un échelon pour des fonctions plus éclatantes.

A la mort de M. de Beaumont, archevêque de Paris, il fut, dit-on, sur le point d'être nommé à ce siége. Le 5 novembre 1782, il tint son synode diocésain, où se trouvoient, à la première séance, deux cent soixante-quinze prêtres. On s'occupa principalement, dans cette assemblée, des portions congrues et des secours à accorder aux ecclésiastiques vieux et infirmes, et l'on prit sur ces deux points des mesures qui paroissent bien entendues. L'archevêque fit aussi une ordonnance pour les règles de conduite à observer par les ecclésiastiques. Il publia un *Manuel* ou abrégé du rituel, donna des réglemens sur les processions, les quêtes et divers autres objets, et présida à toutes les séances. Le synode finit le 13 novembre; les actes en ont été imprimés, et sont rédigés avec simplicité et clarté. On n'eut garde d'oublier cette nouvelle occasion de vanter le zèle du prélat. Prôné par un parti nombreux, il fut porté au ministère en 1787, et fit rendre l'édit du mois de novembre, en faveur des protestans. En 1788, il se fit nommer ministre principal; mais il ne montra, dans cette place, à laquelle il aspiroit depuis long-temps, ni vues, ni moyens. Indécis et pusillanime, il flottoit sans dessein, avançant sans prudence et reculant sans honneur, compromettant l'autorité royale, et laissant se développer la fermentation des esprits. Le 8 août 1788, il annonça les États-généraux, et donna sa démission quinze jours après, ayant jeté parmi nous un brandon de discorde, et également en butte à tous les partis. Il s'étoit fait nommer archevêque de Sens au commencement de cette année, et le Roi l'avoit présenté au cardinalat. Pie VI différa long-temps à revêtir de la pourpre un homme dont la religion n'avoit pas à se louer; mais Louis XVI insista, par un mouvement de générosité, et le 15 décembre Brienne obtint le chapeau. En 1791, il prêta le serment à la constitution civile du clergé, et prit le titre d'évêque de l'Yonne. Le 26 mars de cette année, il écrivit au Pape pour donner sa démission du chapeau qu'il avoit si fort ambitionné trois ans auparavant. Le 26 septembre, Pie VI accepta sa dé-

mission, et le déclara déchu de sa dignité et suspens. Le nouvel évêque de l'Yonne publia, à ce sujet, une lettre où il rompoit en visière à la cour de Rome. On dit qu'il acheta une abbaye voisine de Sens, et qu'il en démolit l'église. Il se retira dans ce lieu sous le règne de la terreur. Sa mort a été diversement racontée; quelques-uns ont dit qu'il avoit hâté lui-même la fin de ses jours : voici ce qui nous a été rapporté. Les soldats qui vinrent pour l'arrêter le maltraitèrent, le firent souper de force, tandis qu'il étoit dans l'usage de ne rien prendre le soir, et le trouvèrent le lendemain matin mort dans son lit. On soupçonna que le saisissement et les mauvais traitemens avoient donné au prélat une indigestion, et qu'il fut frappé d'apoplexie. Brienne avoit reçu en partage beaucoup d'esprit et de talens, il aimoit les lettres, et protégeoit ceux qui les cultivoient; heureux s'il n'eût pas embrassé un état pour lequel il n'étoit nullement fait, ou s'il eût su mieux choisir ses amis, et se tenir en garde contre de mauvais conseils.

*6 mars.* — Marie-Jean-Antoine-Nicolas Caritat, marquis de Condorcet, littérateur et philosophe, étoit né à Ribemont, en Picardie, en 1743. Il étoit neveu de M. de Condorcet, évêque de Gap, puis d'Auxerre, et enfin de Lisieux. Nous avons ouï dire qu'il fut élevé chez son oncle, qui le renvoya pour un mécontentement fort grave, et on ajoutoit que cette circonstance commença peut-être à inspirer au neveu l'antipathie qu'il montra depuis contre les prêtres. Etant venu à Paris en 1762, il se livra à l'étude des mathématiques, et fut reçu à l'académie des sciences en 1769. Mais il ambitionna encore une autre espèce de gloire, et il donna plusieurs autres écrits dans un autre genre. C'étoit alors le temps du plus grand déchaînement contre la religion. Condorcet prit l'esprit de cette époque. Il se lia avec d'Alembert, qui avoit beaucoup de zèle pour inspirer aux jeunes gens ses sentimens sur le christianisme. On les voit faire ensemble un voyage dans le midi de la France, en 1770, et aller à Ferney,

Ferney, pélerinage alors d'obligation. Condorcet paroît avoir débuté, comme écrivain philosophe, par les *Lettres d'un théologien à l'auteur des Trois Siècles littéraires*, 1774; écrit dont Voltaire blâmoit la publication, comme on le voit par sa *Correspondance*. Il craignoit que cet ouvrage ne fût *funeste* à son parti, vu les *traits sanglans et terribles* qu'il renfermoit. En 1776, Condorcet donna une édition des *Pensées de Pascal*, avec un éloge de cet auteur. *Ce commentaire renferme*, dit Grimm, *les principes les plus subtils d'un athéisme décidé*. On pourroit plutôt l'appeler *l'Anti-Pascal;* tant l'éditeur s'attache avec soin à contredire les *Pensées* qu'il juge les plus favorables à la religion. En 1778, il publia les *Réflexions d'un citoyen catholique sur les lois de France relatives aux protestans*, et on lui attribue encore un *Recueil de pièces sur l'état civil des protestans*, qui vit le jour en 1781, et qui est écrit dans le même esprit. Il entra à l'Académie françoise en 1782. Grimm parle de son élection comme d'un tour d'adresse et d'une supercherie de d'Alembert. Les plus sages de cette compagnie repoussoient Condorcet, dont on connoissoit la fougue et la roideur. Il y eut seize voix pour lui, et quinze pour Bailly; partage dont l'Académie n'avoit jamais offert d'exemple. Mais Grimm croit que d'Alembert, qui avoit fort à cœur de faire entrer son protégé à l'Académie, trompa ses collègues sur le résultat du scrutin. *Les gens du monde*, dit-il(1), *blâmerent cette élection; mais ces honnêtes gens-là ne voient point que les considérations particulières doivent toujours céder à l'esprit de corps, à l'intérêt de cette philosophie, au service de laquelle personne ne fut jamais plus dévoué que le marquis de Condorcet. La cour venoit de nommer un archevêque d'une piété extraordinaire; n'étoit-il pas de la sagesse de ces messieurs de balancer un pareil choix par celui d'un confrère plus athée encore que de coutume?...*

(1) *Correspondance de Grimm*, IIIe. part., tom. Ier., pag. 339.

*Que d'iniquités ne peut couvrir l'amour de la philosophie porté à un certain degré!* Ainsi parloit un ami de cette même philosophie. Condorcet est auteur de la *Vie de Turgot*, et de celle de *Voltaire*. Ceux qui ont lu ce dernier ouvrage, savent avec quelle véhémence l'auteur s'y élève contre la religion et contre les prêtres. C'est à la fois un panégyrique continuel de Voltaire, et une déclamation violente contre tout ce qui tient au christianisme. Qui croiroit, par exemple, qu'il eût osé faire l'apologie de ce poème licencieux, dont le nom seul alarme la pudeur? Il s'élève, avec une indignation affectée, contre un ministre, qui avoit, dit-on, menacé Voltaire d'un traitement rigoureux s'il publioit ce poème, et il dévoue à l'opprobre le magistrat ami des mœurs, qui a voulu épargner à son siècle un tel scandale. *Les ennemis de Voltaire*, dit-il, *affectèrent de décrier cet ouvrage comme indigne d'un philosophe, et presque comme une tache pour les œuvres et même pour la vie du poète; mais si l'on peut regarder comme utile le projet de rendre la superstition ridicule aux yeux des hommes livrés à la volupté;..... si l'affectation de l'austérité dans les mœurs, si le prix excessif attaché à leur pureté ne fait que servir les hypocrites* couverts *du masque facile de la chasteté;..... si en accoutumant les hommes à regarder comme autant de crimes des fautes dont ceux qui ont de l'honneur et de la conscience ne sont pas exempts, on étend sur les ames, même les plus pures, le pouvoir de cette caste dangereuse qui, pour gouverner et troubler la terre, s'est rendue exclusivement l'interprète de la justice céleste, alors on ne verra dans l'auteur que l'ennemi de l'hypocrisie et de la superstition.* Quel langage dans la bouche d'un philosophe, d'un ami de la morale! Se plaindre du *prix excessif attaché à la pureté des mœurs!* et pourquoi? De peur, dit-il, d'*étendre le pouvoir des prêtres;* aveu précieux dans la bouche d'un ennemi. Le reste de ce morceau est de la même impudence. On retrouve ce ton

dans l'édition des *Œuvres de Voltaire*, à laquelle Condorcet fournit les avertissemens et les notes, et l'on y est souvent confondu de la hauteur et de la violence des expressions. Condorcet ne se piquoit ni de modération ni de flexibilité; il a toujours l'air en colère, et il prêche la tolérance du ton de l'aigreur et de la haine. Grimm parlant des *Réflexions d'un citoyen non gradué*, autre production de Condorcet, dit: *Il est aisé de l'y reconnoître à cette précision d'idées qui caractérise sa manière d'écrire, et à cette amertume de plaisanteries, qui, mêlée aux apparences d'une douceur et d'une bonhomie inaltérables, l'a fait appeler, même dans la société de ses meilleurs amis, le mouton enragé.* On assure que d'Alembert disoit de lui que c'étoit *un volcan couvert de neige.* Déjà républicain même avant la révolution, Condorcet dut se lancer avec zèle dans le parti populaire. Il publia plusieurs écrits dans ce sens; on lui attribue la *Déclaration des droits de l'homme*, et il rédigea la *Feuille villageoise* avec Cérutti. Elu membre de l'assemblée législative, il fut du parti qui prépara la chute du trône, et rédigea l'*Exposition des motifs* pour prononcer la déchéance du Roi, et la convocation d'une autre assemblée. Il mérita par-là d'entrer à la Convention, et il y vota un des premiers pour la république. Lors du procès de Louis XVI, il le déclara coupable, rejeta l'appel au peuple, ne vota point sur la question du sursis, et quant à la peine, il fut d'avis d'infliger au Roi la peine la plus grave qui ne fût pas celle de mort. Dans son discours, qui est long et rempli de tout le pathos républicain, il établissoit que Louis XVI pouvoit être jugé, qu'il ne pouvoit l'être par la Convention, et que la justice et la prudence défendoient de le mettre à mort; ce qu'il énonce néanmoins avec timidité. En février 1793, Condorcet présenta un plan de constitution qui ne fut point adopté. S'étant attaché au parti dit des fédéralistes, il fut proscrit avec eux, et mis hors la loi. Il se cacha quelque temps; mais craignant à la fin de compromettre la

maison où on le recevoit, il sortit de Paris, vêtu en paysan. La peur le fit errer dans la campagne; enfin pressé par le besoin, il entra dans un cabaret, où son air hagard et sa voracité le rendirent suspect. On le mit en prison au Bourg-la-Reine, et le lendemain on le trouva mort. Il avoit pris du poison qu'il portoit toujours sur lui. Telle fut la triste fin que la révolution et la république procurèrent à un chaud partisan de l'une et de l'autre. On a publié, après sa mort, une *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*. Il y proclame l'existence déjà ancienne d'une ligue ennemie de la religion et des trônes, et il veut qu'on ait l'obligation à la philosophie d'avoir combattu et détruit ce qu'il appeloit la superstition et le despotisme, se vantant ainsi de ce que d'autres de ses confrères voudroient faire passer pour une calomnie. La manière dont il explique dans cet ouvrage l'origine du christianisme n'atteste pas plus de bonne foi que d'érudition. Au surplus, il ne voit juste ni dans le passé ni dans l'avenir; et à propos de la perfectibilité indéfinie de l'esprit humain, qui étoit sa manie, et sur laquelle il revient à satiété, il s'épuise en conjectures, toutes plus folles les unes que les autres, sur le bonheur et la perfection dont nous devons jouir un jour. Il se complaît dans la puissance et la vertu des adages philosophiques, ne tient nul compte des passions, et croit bonnement, ou feint de croire, que quand il n'y aura plus ni rois ni prêtres, tout ira le mieux du monde; et ce qui prouve son aveuglement opiniâtre, c'est qu'il paroît avoir composé cette *Esquisse* lorsqu'il étoit victime des fureurs révolutionnaires, et proscrit par d'implacables ennemis des rois et des prêtres. C'est encore dans cette même *Esquisse* qu'il dit : (époque 10e. page 382.) *Nous devons croire que cette durée moyenne de la vie de l'homme doit croître sans cesse, si des révolutions physiques ne s'y opposent pas. Mais nous ignorons quel est le terme qu'elle ne doit jamais passer. Nous ignorons même si les lois générales de la nature en ont déterminé un au-delà duquel elle ne puisse s'étendre.* On

s'est moqué de cette ambitieuse espérance de prolonger la vie humaine. Mais cette idée folle tenoit à tout l'ensemble du système de Condorcet, système qu'il a énoncé dans plusieurs de ses ouvrages, et notamment dans la *Vie de Turgot*. Infatué de sa chimère de perfectibilité, il s'imaginoit que les hommes, une fois débarrassés des rois et des prêtres, se rendroient d'eux-mêmes à l'évidence de la raison et de la philosophie; illusion prodigieuse de l'orgueil humain, qui, en ôtant le plus puissant frein des passions, prétendoit ensuite les contenir avec de froids préceptes, et avec l'appareil changeant et les abstractions arbitraires d'une métaphysique obscure et douteuse.

*22 avril.* — Guillaume-Chrétien de Lamoignon de Malesherbes, ministre d'Etat, naquit à Paris en 1721. Il étoit fils unique du chancelier de Lamoignon, qui succéda, en 1750, à d'Aguesseau. On dit qu'il fut formé dans sa jeunesse par l'abbé Pucelle, conseiller au parlement de Paris, fameux dans l'histoire de ce temps-là par son dévouement au jansénisme et aux prétentions de la magistrature, et par la vivacité de son opposition aux mesures de la cour. Le jeune Malesherbes ne l'imita pas sur le premier point; mais il suivit assez les leçons de l'abbé sur les autres objets. Placé par son père à la tête de la librairie, il adopta dans cette place un système différent de celui de ses prédécesseurs. Il s'étoit persuadé qu'il ne falloit considérer les livres que comme une marchandise, et qu'il étoit de l'intérêt de l'Etat de laisser imprimer dans son sein ce qui l'auroit été ailleurs. Ainsi Malesherbes protégeoit l'impression et le débit de toute sorte de livres (1), et il *prenoit*, dit-on, *la peine*

(1) *Si la liberté de penser a fait quelques progrès en France, elle le doit surtout à la sagesse adroite de son administration..... Il favorisoit avec la plus grande indulgence l'impression et le débit des ouvrages les plus hardis. Sans lui l'*Encyclopédie *n'eût vraisemblablement jamais osé paroître.* (*Correspondance de Grimm*, III^e. partie, tome I^er., page 44.)

*d'indiquer lui-même aux philosophes le moyen d'éluder la rigueur des lois.* C'est le témoignage que lui rend M. Delisle de Sales. On sait d'ailleurs combien le directeur-général de la librairie fut favorable à Rousseau lors de l'impression de l'*Emile*, et nous avons rapporté dans nos *Mémoires*, tom II, pag. 429, les preuves des bons offices du magistrat pour l'auteur, tels que celui-ci les détaille dans ses *Confessions*. Cependant lorsque Malesherbes vit l'orage s'élever contre l'*Emile*, il craignit d'être compromis, et fit redemander à Rousseau ses lettres que celui-ci lui rendit en effet. C'est à ce sujet que le philosophe dit, dans une lettre datée d'Yverdun, le 15 juin 1762, qu'il étoit *en règle*, qu'il n'a *rien fait contre les lois*, et qu'il en avoit *les preuves les plus authentiques, dont il s'est dessaisi volontairement.* Le directeur-général suivit le même système à l'égard de beaucoup d'autres écrits, et il est remarquable que c'est sous son administration que parut cette énorme quantité de livres irréligieux, dont plusieurs s'imprimoient en France avec des permissions tacites, et dont le reste y entroit librement. On a peine néanmoins à concilier cette conduite de M. de Malesherbes avec celle qu'il tint au sujet de M. de Varenne. Celui-ci avoit publié, en 1762, un *Mémoire sur les Etats-généraux du duché de Bourgogne*, dont la magistrature se trouva offensée. Le parlement de Dijon condamna le livre au feu, et poursuivit l'auteur, qui se réfugia à Versailles. Malesherbes, comme premier président de la cour des aides, instruisit la procédure contre lui, le décréta, et le condamna par contumace. En vain le Roi prit de Varenne sous sa protection, et lui en donna des marques éclatantes. Malesherbes le fit décréter de prise de corps, et lorsqu'on eut envoyé à la cour des aides des lettres d'abolition, le premier président lui dit ces mots, qu'on admira dans le temps : *La peine vous est remise, le crime vous reste.* Or qu'on nous permette ici une réflexion. Il y a dans une conduite si différente une inconsé-

quence bien singulière. Tant de sévérité contre un ennemi de la magistrature, et tant d'indulgence pour les ennemis de la religion, forment un contraste frappant. Si M. de Malesherbes croyoit les mauvais livres dangereux, pourquoi en laissoit-il publier un si grand nombre? S'il pensoit, comme on l'a prétendu, que les livres, quels qu'ils soient, n'ont pas toute l'importance qu'on leur suppose, et ne produisent aucun mal, pourquoi mettoit-il tant de chaleur à poursuivre un auteur qui n'avoit d'autre tort que de n'être pas favorable aux prétentions parlementaires? Nous aurions mieux aimé, ou qu'il eût montré moins de roideur contre un livre qui n'offensoit que les parlemens, ou qu'il eût fait voir moins de mollesse contre des livres qui attaquoient quelque chose de plus important. Il est une autre circonstance dans laquelle M. de Malesherbes ne mit pas moins de vigueur et d'énergie, et sur laquelle nous oserions encore être d'une autre opinion que la sienne. Il présenta au Roi, en 1771, au nom de la cour des aides, des remontrances très-fortes en faveur des parlemens. On en admira beaucoup alors la vigueur romaine. Mais il est probable que les têtes froides blâmèrent cette même vigueur. C'étoit l'avis de Voltaire lui-même. *Je n'ai pas approuvé*, écrivoit-il à M^me^. du Deffant, *quelques Remontrances qui m'ont paru trop dures. Il me semble qu'on doit parler à son souverain d'une manière un peu plus honnête.* M. de Malesherbes lui-même a dû être par la suite de cet avis; mais il fut entraîné par l'esprit de ceux avec qui il vivoit, par l'effervescence générale, et par l'attachement aux idées de son corps. Un de ses panégyristes, M. Dubois, dit de lui, dans une *Notice* à sa louange, que *sa haine pour le despotisme et son amour pour la liberté se montrèrent plus courageusement et plus à découvert dans tout ce qu'il écrivit, comme magistrat, que dans la plupart des ouvrages philosophiques.* *Voyez* le *Recueil* de ses opérations, comme premier président de la cour des aides, depuis 1749 jusqu'en 1775. Dans

cette dernière année, il fut appelé au ministère, poste qu'il occupa peu de temps. Son élévation fut le signal d'une grande joie pour les philosophes, qui se flattoient de compter Malesherbes dans leurs rangs. *Notre Roi*, écrivoit Voltaire à Frédéric, le 8 août 1775, *notre Roi a pris pour ses ministres des philosophes, à un seul près qui a le malheur d'être dévot* (le comte du Muy)..... *Voilà le commencement d'une grande révolution.* Malesherbes étoit très-lié avec Turgot, et tous deux marchèrent de concert pendant leur courte administration. Leur conduite n'obtint pas tous les suffrages (1). *Peut-être*, dit un admirateur de M. de Malesherbes, *peut-être les deux ministres portèrent-ils un peu trop loin leur haine philosophique contre* ce qu'on appeloit alors *l'intolérance sacerdotale;* c'est l'avis de M. Delisle de Sales dans l'écrit intitulé : *Malesherbes.* Retiré du ministère, Malesherbes publia deux *Mémoires sur le mariage des protestans*, 1785 et 1787; Mémoires rédigés dans le même sens que les écrits de Condorcet et de Rulhières qui parurent vers ce temps, et qui préparèrent l'édit de 1787. On sait assez quelle part M. de Malesherbes prit à un des événemens les plus déplorables de l'histoire de la révolution. On se rappelle son courage et son dévouement à une époque de terreur et de deuil; et on a quelque plaisir à penser, qu'éclairé par le malheur, touché par le grand exemple qu'il avoit sous les yeux, ramené à la religion par le spectacle de la plus haute vertu dans la plus grande infortune, le magistrat aura abjuré, et les préven-

(1) Mme. du Deffant, dans ses *Lettres à Walpole*, ne juge pas très-favorablement M. de Malesherbes. Elle n'en parle que comme d'un bon homme dominé entièrement par Turgot. Malesherbes lui-même paroît avoir reconnu ce qui lui manquoit. Il disoit à M. Hue : *Pour faire un bon ministre, l'instruction et la probité ne suffisent pas. Turgot et moi en avons été la preuve. Notre science étoit toute dans les livres. Nous n'avions nulle connoissance des hommes.* (*Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI*, par M. Hue, in-8°., Paris, 1814, page 507.)

tions qu'il avoit pu concevoir, et les illusions qu'il s'étoit faites. Il fut victime de son dévouement, et porta aussi sa tête sur cet échafaud auquel il avoit tenté de soustraire un prince digne d'un meilleur sort.

*3 juin.* — Jérôme Tiraboschi, célèbre littérateur italien, né à Bergame en 1731, entra chez les Jésuites, et fit ses derniers vœux en 1765. Il devint préfet de la bibliothèque de Modène en 1770, et est célèbre par son *Histoire générale de la littérature italienne*, et par ses vastes recherches sur cette matière. Elles lui firent de son vivant la réputation la plus étendue, et lui attirèrent les distinctions les plus flatteuses. On a de lui une foule de lettres, de mémoires et de dissertations, dont plusieurs roulent sur des points d'histoire ecclésiastique et sur les antiquités sacrées de l'Italie.

*25 juin.* — Jean-Pierre Déforis, Bénédictin de Saint-Maur, né à Montbrison en 1732, fut professeur à Clermont en 1753, et fit paroître une *Réfutation de l'Emile*, en 1762. Cet ouvrage fut suivi de deux parties, dont la première seulement est de M. André, ami de D. Déforis. En 1764, Déforis ajouta une quatrième partie; c'est le *Préservatif pour les fidèles contre les sophismes et les impiétés des incrédules*, avec une *Réponse à la lettre de Rousseau à M. de Beaumont*, 1764. Il réclama, en 1765, contre la requête de Saint-Germain-des-Prés, et publia, en 1768, l'*Importance et l'obligation de la vie monastique*, 2 vol. En 1769, il donna le *Prospectus* de l'édition de Bossuet. Hippolyte-Augustin de Coniac eut part aux premiers volumes; mais l'abbé Lequeux fut celui qui y travailla le plus. Déforis s'étoit chargé des OEuvres inédites. Il s'en falloit beaucoup qu'il fût aussi capable que son associé. Il avoit peu de goût, de jugement et de critique, et étoit de plus âcre, intraitable, intolérant. Son travail porte l'empreinte de tous ces défauts. Une partialité excessive, des notes sans fin, des préfaces assommantes, des diatribes, déparent cette édition, où ce qui est de Bossuet est accolé

avec tout le bavardage de l'éditeur. Il s'éleva de toutes parts des plaintes contre l'esprit de parti et le mauvais goût qui présidoient à cette entreprise. Le 12 septembre 1780, l'abbé Chevreuil fit à ce sujet un rapport à l'assemblée du clergé, et dit que cette édition, entreprise en 1765, n'avoit pas été continuée suivant les sages règles que Déforis devoit observer. L'assemblée arrêta de marquer une improbation très-expresse de son travail, et en fit des plaintes au garde des sceaux, qui réitéra l'ordre de ne faire imprimer que le texte de Bossuet. Enfin le régime des Bénédictins intima la même défense; on a voulu contester ce fait, qui est pourtant notoire, et qui est cause que le dernier volume n'est pas terminé. Aussi, cette édition, qui a 19 vol. in-4°. publiés de 1772 à 1788, en laisse-t-elle désirer une autre, où l'on trouve Bossuet dans toute sa pureté. Déforis périt sur l'échafaud. Mauvais écrivain et homme de parti, il étoit du moins attaché à son état.

*16 août.* — Charles-Louis Richard, religieux Dominicain, né en Lorraine en 1711, fut un écrivain fécond et zélé. Le *Dictionnaire des ouvrages anonymes* attribue à un autre Dominicain, nommé Jean Richard, le *Dictionnaire universel des sciences ecclésiastiques*, 1760, 6 vol. in-fol. Cependant une note, qui nous a été envoyée par un Dominicain, cite cette collection comme étant du P. Charles-Louis. On lui doit la *Réponse à la lettre écrite par un théologien* (Condorcet) *à l'auteur des Trois Siècles littéraires; la Nature en contraste avec la religion et la raison*, ou *Réfutation du livre* De la Nature; *Observations modestes sur les pensées de d'Alembert*, et sur quelques écrits relatifs à l'ouvrage précédent, 1774; les *Cent questions d'un paroissien sur le mariage des protestans* (contre Guidi), 1776; *les Protestans déboutés de leurs prétentions*, même année; le *Préservatif contre les Lettres attribuées à Clément XIV*, même année; la *Lettre d'un archevêque à l'auteur de la brochure intitulée : du Droit des souverains sur les biens fonds du clergé et des*

*moines*, 1770; la *Lettre d'un docteur de Sorbonne à l'auteur de l'Essai historique et critique sur les exemptions des réguliers*, 1771; l'*Analyse des conciles généraux et particuliers*, 5 vol. in-4°. la *Défense de la religion, de la morale, de la vertu, de la société;* l'*Accord des lois divines et humaines relativement à l'état du clergé*, etc. Ayant attaqué dans divers opuscules un arrêt du parlement de Paris, sur le mariage d'un Juif converti, Richard crut devoir se retirer en Flandres, et publia, à Lille, des *Conférences dogmatiques et morales*, 3 vol. in-12; des *Sermons pour tous les dimanches*, 4 vol. in-12; *Essai d'annales de la charité*, 2 vol.; les *Vies de Benoît-Joseph Labre, de Jean-Baptiste de Villers, de Jeanne de Cambry*, etc. Lors de la révolution, ce vertueux religieux passa dans les Pays-bas, et dans le temps de la seconde invasion des François, en 1794, il étoit resté à Mons, peut-être à cause de son grand âge; il y fut découvert, et traduit devant une commission militaire, qui le condamna à être fusillé. Son crime fut d'avoir publié dans cette ville, avant que les François y entrassent, un *Parallèle des Juifs, qui ont crucifié Jésus-Christ, avec les François qui ont exécuté leur Roi*, ainsi qu'il conste par son jugement. Il avoit quatre-vingt-trois ans, et montra beaucoup de résignation et de fermeté. Il ne faut pas le confondre avec Jérôme Richard, auteur des *Réflexions critiques sur le livre des Mœurs*, 1748.

*31 décembre.* — Charles-François Lhomond, professeur au collége du cardinal le Moine à Paris, un des membres les plus estimables de l'Université dans ces derniers temps, travailla toute sa vie pour la jeunesse. Ses ouvrages, écrits d'un style simple et sans prétention, rappellent la manière de Fleury, par le sens, le jugement et l'esprit de piété qui y règnent. C'est principalement la *Doctrine chrétienne;* l'*Histoire de la religion avant Jésus-Christ*, et l'*Histoire de l'Eglise*, chacune en 1 vol. Enfermé au séminaire de Saint-Firmin, au mois d'août 1792, il échappa

néanmoins aux massacres; ce qu'il dût peut-être à la réputation de vertu qu'il avoit dans ce quartier. C'étoit en effet un prêtre aussi pieux qu'éclairé.

— François-Joseph Bérardier, docteur de Navarre, syndic de la faculté de théologie, grand-maître du collége Louis-le-Grand, naquit à Paris en 1720. Il fut député aux Etats-généraux, et signa dans l'assemblée de l'Université la protestation du 12 septembre 1791 (1); il publia, en 1791, les *Principes de la foi sur le gouvernement de l'Eglise, contre la constitution civile du clergé, et Camus, son défenseur.* Cet ouvrage eut quatorze éditions. On dit que l'auteur fut sauvé des massacres de septembre par Camille-Desmoulins, qui avoit été son élève, et qui voulut recevoir de lui la bénédiction nuptiale dans le temps de la terreur. Il ne faut pas le confondre avec un autre Bérardier, professeur de rhétorique en l'Université de Paris. Celui-ci, surnommé de Bataud, licencié en théologie et prieur de Serqueux, a traduit l'*Anti-Lucrèce*, en vers françois.

— Eustache Guibaud, de l'Oratoire, né à Hières en 1711, étoit parent de Massillon par sa mère. Ce prélat voulut l'attirer dans son diocèse; mais Guibaud, élevé dans d'autres principes, craignit de se pervertir sous les yeux d'un évêque si sage et si vertueux. Il ne voulut jamais être prêtre, pour ne pas signer le formulaire. Appelé à Soissons par M. de Fitz-James, il fut, avec Valla et Chabot, un des auteurs du *Dictionnaire historique, littéraire et critique*, publié sous le nom de Barral. Guibaud se chargea de plusieurs lettres dans ce *Dictionnaire*, et rédigea entr'autres l'article *Saint-Cyran*. Il passa à Lyon, sous M. de Montazet, et fut préfet des études au collége de l'Oratoire. Ses ouvrages sont : *Gémissemens d'une ame pénitente; Morale en action; Ex-*

(1) Voyez aussi la *Lettre des professeurs de théologie*, du 16 novembre 1791, *signée*, Paillard, Briquet, Flood, Matignon, Saint-Martin, de la Hogue, Tinthoin, Diéche, Dudemaine et Hugues.

*plication du nouveau Testament à l'usage principalement des colléges*, 1785, 8 tomes formant 5 vol. (Le zèle de l'auteur le porta à y faire entrer beaucoup de passages des *Réflexions morales*.) *Explication des Psaumes; Heures du collége de Lyon*. Il procura une nouvelle édition du Catéchisme de Naples, faite à Lyon, et avoit commencé une *Histoire abrégée de Port-Royal*, qui n'a pas vu le jour; heureusement qu'il y en a d'autres. Guibaud quitta Lyon à la mort de M. de Montazet, passa à Marseille, y fit le serment, et mourut à Hières, dans sa famille. Il étoit ami de l'abbé de Bellegarde, avoit une correspondance étendue, et étoit fort ardent pour répandre les livres de son parti.

*Vers ce temps*. — Antoine-Henri Bérault-Bercastel, Jésuite, puis curé d'Omerville, puis chanoine de Noyon, naquit au diocèse de Metz. Il composa d'abord un poème en douze chants sur la terre promise, où il mêle, dit-on, avec assez peu de goût, la fable et l'histoire. Il commença à faire paroître, en 1778, une *Histoire de l'Eglise*, qui a 24 vol., et qui va jusqu'au commencement du XVIII^e^. siècle. La fin est surtout peu soignée. L'auteur y transcrit des lambeaux entiers d'autres écrivains, sans les citer. Cette partie est incomplète, souvent inexacte, et tout-à-fait manquée. On a donné une deuxième édition de cette histoire à Toulouse en 1811. L'abbé Bérault en avoit composé un Abrégé en 6 vol., que l'on garde en manuscrit. Son Histoire, quoique peu travaillée, a eu du succès à cause des principes et de l'esprit dans lesquels elle est rédigée. On a prétendu que les quatre derniers volumes étoient de Feller.

## 1795.

*Janvier*. — Jacques-Pierre Cotelle de la Blandinière, grand-vicaire de Blois, étoit né à Laval vers 1709. Il fut successivement curé de Soulaines en Anjou, directeur du séminaire d'Angers, archidiacre et grand-vicaire de Blois, et en dernier lieu doyen de Saint-Cloud, et second supé-

rieur des prêtres du Mont-Valérien. Son premier écrit paroît être une *Lettre sur l'assemblée du clergé de 1755*, qui lui suscita quelques traverses de la part d'un parti alors assez puissant. L'assemblée du clergé le chargea de continuer les *Conférences d'Angers*, avec une pension de 1000 livres. L'abbé Babin en avoit donné 18 volumes, l'abbé Vautier un 19e., et l'abbé Audebois de la Chalinière avoit ajouté 3 volumes sur la grâce. De la Blandinière compléta l'ouvrage, auquel il travailla pendant quarante ans. Les jansénistes l'ont accusé de morale relâchée, et Maultrot lui a reproché de favoriser ce que dans ce parti on appelle la *domination épiscopale*. De la Blandinière lui répondit. Les *Conférences d'Angers* ont survécu à ces critiques, et forment un recueil estimé des ecclésiastiques. Chalizel de la Néronière, prieur de Magni en Anjou, y a ajouté un *Traité du pouvoir des évêques sur les empêchemens de mariage*, 1782.

*19 avril.* — .... De Montis, vicaire-général de Bordeaux, est auteur de plusieurs ouvrages de piété, savoir : *Discours de retraite pour des religieuses; Vie de Mlle. d'Epernon, Carmelite; Vie de la sœur Marie de l'Incarnation*, et quelques autres écrits de ce genre.

*8 octobre.* — André Kippis, ministre presbytérien anglois, né en 1725, fut pasteur de différentes congrégations de sa communion, et en dernier lieu à Westminster. Lors des efforts des dissidens, en 1772, pour obtenir une extension à l'acte de tolérance, il fit paroître un pamphlet pour les seconder. Il fut éditeur des *Sermons* de Doddridge, y joignit sa *Vie*, et mit aussi la *Vie* de Lardner à la tête de la collection des OEuvres de ce docteur. Le *Monthly-Review*, la *Library* et quelques autres journaux avoient en lui un collaborateur très-exercé; mais son plus grand ouvrage est la *Biographie britannique*, in-fol. qu'il n'eut pas le temps d'achever. Personne n'étoit plus en état que lui de rédiger un tel recueil. Il connoissoit parfaitement la littérature et les livres, et étoit au fait de toutes les controverses religieuses. Mais

il se montre, dans la *Biographie*, latitudinaire au dernier point. On assure qu'il croyoit à la révélation; mais c'étoit à la révélation entendue à sa manière. Il n'admettoit ni la Trinité, ni l'éternité des peines, ni plusieurs autres dogmes essentiels du christianisme. Avec cela, il déploroit, dit-on, la décadence rapide de l'esprit de religion; aveugle volontaire qui ne voyoit pas que lui-même contribuoit à ce dépérissement de la foi, en se faisant un christianisme à sa mode, et en ôtant de la religion ce qui lui déplaisoit! Cette liberté qu'il prenoit, pouvoit-il la refuser à d'autres, et n'eût-il pas dû sentir par-là même le besoin d'une autorité qui en impose, et d'un centre autour duquel on se rallie?

*15 octobre.* — Henri Owen, docteur anglican, né dans le pays de Galles en 1716, occupa divers bénéfices. Son premier ouvrage paroît être des *Observations sur les miracles de l'Ecriture*, 1755. Il donna depuis des *Observations sur les quatre Evangiles;* un *Avis aux étudians en théologie;* des *Recherches sur l'état de la version des Septante;* la *Critique sacrée*, en latin, 1774, et quelques autres ouvrages d'érudition et de critique. Nommé pour prêcher les sermons de Boyle, il les publia, en 1773, sous le titre de *But et avantages des miracles* de l'Ecriture. Il fut éditeur, en 1778, de la *Collation du manuscrit Cottonien de la Genèse avec la copie du Vatican*, collation faite par Grabe, mais qui étoit encore inédite. Owen étoit érudit et bon critique.

## 1796.

*7 mars.* — Guillaume-Thomas Raynal, littérateur et philosophe, naquit à Saint-Geniez en Rouergue, en 1713. Après avoir passé quelque temps chez les Jésuites, qu'il quitta vers 1748, il vint à Paris, où il débuta par quelques productions qui n'eurent pas beaucoup de succès. Mais s'étant lié avec Diderot, Rousseau, et plusieurs autres incrédules, les suffrages de ces distributeurs de la renommée lui donnèrent la hardiesse de composer des écrits d'un autre genre. Il con-

çut, en 1768, le projet de son *Histoire philosophique et politique du commerce et des établissemens des Européens dans les Deux-Indes*. Il paroît qu'il fut aidé dans cet ouvrage par plusieurs de ses amis. Deleyre fut occupé, dit-on, à en rassembler les matériaux. Le fermier-général Paulze fournit les renseignemens sur le commerce. Plusieurs mémoires furent communiqués par les comtes d'Aranda et de Souza. Le baron d'Holbach, Diderot, Dubuc et Jean de Pechméja y travaillèrent; on attribue entr'autres à ce dernier le morceau sur la traite des noirs. Avec une si grande quantité de collaborateurs, il n'est pas étonnant que l'ouvrage n'offre ni plan, ni liaison, ni ensemble. La première édition parut en 1770. Depuis, il s'en fit successivement de nouvelles, avec des additions, tant dans la partie commerciale, que dans la partie qu'on peut bien appeler déclamatoire. Celle de 1780 étoit en 10 volumes in-8°. et méritoit bien d'attirer l'attention du gouvernement et des magistrats. Raynal y avoit mis son nom, quoique l'ouvrage, suivant ses amis, fût moins à lui que jamais. *Qui ne sait*, dit Grimm, *que près d'un tiers de l'Histoire philosophique appartient à Diderot. Il y travailla pendant deux ans, et nous lui en avons vu composer une bonne partie sous nos yeux. Lui-même étoit souvent effrayé de la hardiesse avec laquelle il faisoit parler son ami. Mais qui, lui disoit-il, osera signer cela? Moi, lui répondoit l'abbé, moi, vous dis-je, allez toujours.* On ne doit donc plus être étonné du ton et de la vigueur de l'*Histoire philosophique*. Raynal conjura l'orage en se retirant en Prusse, où il n'obtint pas de Frédéric tout l'accueil qu'il espéroit. Ce prince commençoit à être las des philosophes, comme on le voit par sa *Correspondance*. Raynal, de retour en France, mourut à Passy près Paris. La lettre écrite sous son nom à l'assemblée nationale, en 1791, et où on s'élevoit avec force contre la révolution, passe pour n'être pas de lui, mais de Guibert; cependant plusieurs personnes se croient fondées à la lui donner. On garde dans

la

la famille Raynal une nouvelle copie de son livre qu'il avoit retouchée, et dégagée des passages insérés par Diderot et les autres. Plusieurs écrivains ont réfuté les assertions de Raynal. On trouve dans les Œuvres du cardinal Gerdil un morceau sur ce sujet.

*Même jour.* — Christophe-Auguste Bode, professeur de langues orientales à Helmstadt, naquit en 1722. Il étudia sous les deux Michaëlis, professeurs à Halle, et fit de grands progrès dans la littérature biblique. Savant et critique, il traduisit en latin des versions persanne et arabe du nouveau Testament, et fit une critique des travaux de Mill et de Bengel. Il ne faut pas le confondre avec un autre Bode, conseiller intime à Veymar, puis à Cassel, franc-maçon zélé, que l'abbé Barruel cite comme ayant contribué plus qu'aucun autre à la propagation de l'illuminisme, et comme un des plus chauds partisans de Weishaupt.

*4 septembre.* — Jacques Danzer, Bénédictin, naquit en Souabe en 1743, embrassa la règle de saint Benoît à Isny, et fut nommé, en 1784, professeur de théologie à Salzbourg. Il fut dénoncé comme pélagien; mais l'archevêque arrêta les poursuites. Danzer quitta Salzbourg en 1792, se fit sécullariser, et mourut à Burgaw, où il étoit chanoine. Ses ouvrages sont : *Introduction à la morale chrétienne; XVIII^e. siècle de l'Allemagne; Esprit tolérant de Joseph II; Influence de la morale sur le bonheur de l'homme; Esprit de Jésus et de sa doctrine; Idées sur la réforme de la théologie, en particulier de la dogmatique chez les catholiques; Histoire critique de l'indulgence de la Portioncule.* Danzer étoit favorable à l'esprit qui prévaloit de son temps en Allemagne. Un autre Danzer (Joseph-Melchior), prêtre bavarois, conseiller ecclésiastique, membre de la direction des études, et auteur d'un *Essai sur la théologie morale et pratique*, mourut, le 10 mai 1800, après avoir fait, dit-on, des réformes dans les études.

— Marc-Antoine Reynaud, curé de Vaux, étoit né, vers 1717, à Limoux, au diocèse de Narbonne, ou, suivant d'au-

tres, à Brive la Gaillarde. Il entra comme novice à l'abbaye de Saint-Polycarpe, qui, depuis la mort du pieux abbé de la Fite-Maria, étoit livrée au jansénisme. Un ordre du Roi ayant défendu, en 1741, d'admettre aucun profès, Reynaud fut obligé de sortir, n'étant encore que tonsuré. De Caylus, évêque d'Auxerre, toujours disposé à accueillir les ecclésiastiques repoussés des autres diocèses, reçut Reynaud, et lui donna, en 1747, la cure de Vaux, près Auxerre, à laquelle étoit jointe la desserte de Camp. Reynaud paroît avoir débuté, comme écrivain, par l'écrit intitulé : *le Philosophe redressé par un curé de campagne*, ou *Réfutation de la Destruction des Jésuites*, de d'Alembert, 1765. Il donna depuis, *Lettres aux auteurs du Militaire philosophe, et du Système de la nature*, 1769 et 1772; *Traité de la foi des simples*, 1770; *Errata de la Philosophie de la nature, par un R. P. Picpus; Lettres sur le sacré Cœur; Histoire de l'abbaye de Saint-Polycarpe*, 1785, où il loue excessivement l'esprit qui régnoit dans cette maison. L'abbé Reynaud, quoiqu'appelant, eut une controverse au sujet des *secours violens*, auxquels il étoit opposé, et qui, à la honte de ce parti, y avoient encore des approbateurs. Il publia successivement plusieurs Lettres sur cette matière; la quatrième est du 11 novembre 1785, et est suivie de quelques réponses à ses adversaires; le tout forme un volume de 260 pages. De l'autre côté, on ne se tint pas pour battu, et l'on fit paroître *quatre Lettres en réponse au curé de V.; Lettre à un ami de province; Lettre d'un Parisien; Idée de l'œuvre des secours; Observations sommaires; Lettre de M. N. à M. A.*, etc. Le P. Lambert entra dans cette controverse, et plaida en faveur des *secours*. On attribue encore à Reynaud *le Secourisme détruit; le Mystère d'iniquité*, 1788, où il retrace les folies et les abominations des convulsions. On doit louer le zèle qui le porta à signaler et à poursuivre ces excès monstrueux.

— François-Antoine Zaccaria, Jésuite, né dans le Milanois en 1712, fut un des plus savans hommes de l'Italie dans

la dernière moitié de ce siècle. Historien, philologue, antiquaire, théologien, il réunissoit des connoissances très-diverses, et s'est exercé sur une foule de sujets différens. La liste de ses opuscules et de ses dissertations montre une lecture prodigieuse et une critique très-vaste. Il y en a beaucoup sur les matières ecclésiastiques, qui étoient surtout familières à Zaccaria. Un de ses premiers écrits paroît être la *Suite des évêques de Crémone*, 1749. Il rédigeoit alors un journal à Modène, et succéda au savant Muratori dans la place de bibliothécaire du duc. En 1755, il donna une nouvelle édition des *Œuvres de Tamburini*, 3 vol. in-folio, avec des notes, et une réfutation de Concina et de Dinelli. Il publia à Venise, en 1758, un projet d'édition des *Œuvres de saint Isidore de Séville*, en 5 vol. in-folio. On le dit auteur d'une *Apologie de la Théologie morale* de Busembaüm, qui fut condamnée au feu par arrêt du parlement de Paris, du 10 mars 1758. En 1760, Zaccaria se rendit éditeur de cette *Théologie*, et lors de l'éclat contre les Jésuites en France, il prit leur défense dans plusieurs écrits dont leurs ennemis lui firent un crime. On le voit mêlé dans presque toutes les grandes entreprises littéraires comme aussi dans les controverses de cette époque. En 1768, il fit paroître l'*Anti-Febronius*, en italien, 2 vol. in-4°. et en 1772, l'*Anti-Febronius vengé*, en latin, 4 vol. in-8°. où il réfutoit à la fois, et l'auteur principal, et un de ses défenseurs, qui s'étoit caché sous le nom de *Theodorus à Palude*. Après avoir résidé successivement à Modène, à Pistoie et à Turin, Zaccaria fut appelé à Rome par Pie VI, et ce pontife fit plusieurs fois usage de sa plume pour répondre aux ennemis du saint Siége. Dans l'affaire de Hontheim, Zaccaria composa, sous le nom de *Theotime Eupistinus*, un *Livre des rétractations des catholiques*, dont l'impression souffrit, dit-on, quelques difficultés de la part du P. Schiara, maître du sacré palais, ou plutôt de la part du P. Vairani, son confrère. Mais les obstacles furent levés depuis. Zaccaria aida Mansi dans sa collection des conciles.

On lui attribue un *Supplément à l'Histoire ecclésiastique* du P. Alexandre, 1776, et il réfuta le Capucin Viatore dans sa *Défense de trois Papes et du concile romain de 1725*, 1782. En 1786, il fut fait professeur d'histoire ecclésiastique à la Sapience. Il coopéroit avec Cuccagni et Marchetti au *Journal ecclésiastique* de Rome, que l'on vouloit opposer aux *Nouvelles ecclésiastiques* de Vienne, aux *Annales ecclésiastiques* de Florence, et au *Journal littéraire* de Milan, tous rédigés d'après les idées qui dominoient dans ces capitales. Nous n'avons pu citer dans cet article toutes les productions de Zaccaria, qui, soit comme littérateur, soit comme écrivain ecclésiastique, fut un des auteurs les plus féconds de ces derniers temps, et qui se distingua par son attachement aux droits du saint Siége et de l'Eglise dans un temps où ils étoient le plus contestés et combattus.

*Vers ce temps.* — Jean Pey, curé dans le diocèse de Toulon, puis chanoine de Notre-Dame à Paris, fut un ecclésiastique vertueux et un écrivain solide. Il est auteur du *Philosophe catéchiste*, 1779; de *la Tolérance chrétienne opposée au tolérantisme philosophique*, ou *Lettres d'un patriote au soi-disant curé sur son dialogue au sujet des protestans*, 1784, in-12; d'*Observations sur la Théologie de Lyon*, même année, et du traité *de l'Autorité des deux puissances*, 1781, 3 vol. réimprimé à Liège en 1791, 4 vol. Ce dernier ouvrage est le plus connu, et est destiné à réfuter les ennemis de l'autorité de l'Eglise dans ces derniers temps. L'abbé Pey traduisit de l'allemand, en 1782, une *Lettre pastorale* du prince de Saxe, archevêque de Trèves, à l'église d'Augsbourg dont il étoit administrateur. Lors de la révolution, il se retira en Flandres, d'où il passa en Allemagne. On croit qu'il mourut à Constance vers cette année. On a de lui en manuscrit une nouvelle édition de son livre, dans laquelle il a fait plusieurs changemens importans, et qu'il est question de publier.

*Vers ce temps.* — Jacob Vernes, ministre protestant, né à Genève en 1728, fut fait pasteur en 1761. Il est au-

teur de *Lettres sur le christianisme de Rousseau*; de *Dialogues sur le christianisme de Rousseau; de Réponses à quelques Lettres de Rousseau* (ces trois écrits parurent en 1763); d'un *Catéchisme*, dont il donna trois éditions; de la *Confidence philosophique*, etc. Dans son *Catéchisme*, il ne parle ni de la Trinité ni du péché originel; et, sous prétexte de travailler pour toutes les communions chrétiennes, il supprime les dogmes qui pourroient offenser les philosophes, et se montre franc socinien. *Voyez* les *Mélanges de philosophie, d'histoire, de morale et de littérature*, 1807, tom. II, pag. 481, où l'on apprécie bien le *Catéchisme* et son auteur.

## 1797.

*12 janvier.* — Pierre-Anastase Torné, prêtre de la Doctrine chrétienne, prieur de Bagnères, naquit à Tarbes en 1727. S'étant livré à la chaire, il y acquit quelque réputation et prêcha devant le Roi. Ses sermons ont été imprimés en 3 volumes. Depuis, Torné s'étant jeté dans le parti révolutionnaire, devint évêque constitutionnel du Cher et membre de l'assemblée législative, voulut y faire révoquer la constitution civile du clergé, et proposa, le 6 avril 1792, l'abolition de tout costume ecclésiastique et religieux. Le 12 août 1793, il prononça, dans la cathédrale de Bourges, un discours scandaleux avant de bénir le mariage d'un de ses prêtres avec une religieuse. Son abjuration, à la fin de la même année, se distingua des autres par un caractère plus marqué d'abjection et d'impiété. Il se traîna dans les clubs, se maria, et vivoit à Tarbes dans le mépris, lorsqu'on le trouva mort subitement dans son lit.

*26 février.* — Jean Packhurst, prêtre anglican, né en 1728, est auteur d'une *Adresse amicale à Wesley, sur sa doctrine*; d'un *Dictionnaire hébreu et anglois*, sans points; d'un *Dictionnaire grec et anglois du nouveau Testament*, et d'une réponse à Priestley, sous le titre de *la Divinité et la préexis-*

*tence du Sauveur démontrées par l'Ecriture.* Priestley répliqua. Packurst étoit hutchinsonien.

*10 mars.* — Alexandre Deleyre, littérateur et philosophe, né près Bordeaux en 1726, se fit connoître, en 1755, par l'*Analyse de la philosophie de Bacon*, 3 vol., dans laquelle on convient qu'il a souvent substitué ses propres idées à celles du philosophe anglois. L'éditeur évita d'y montrer l'attachement de Bacon à la révélation. Lié avec les encyclopédistes, il leur fournit l'article *Fanatisme*, qui est écrit du ton le plus irréligieux, le plus arrogant et le plus amer, et qui est lui-même un modèle du fanatisme philosophique. C'étoit peut-être au sujet de cet article violent que Rousseau écrivoit à Deleyre, le 5 octobre 1758 : *Je tremble de vous voir contrister la religion dans vos écrits. Cher Deleyre, défiez-vous de votre esprit satirique. Surtout, apprenez à respecter la religion; l'humanité seule exige ce respect. Les grands, les riches, les heureux du siècle, seroient charmés qu'il n'y eût point de Dieu; mais l'attente d'une autre vie console de celle-ci le peuple et le misérable. Quelle cruauté de leur ôter encore cet espoir* (1)! Il ne paroît pas que Deleyre ait profité de ces conseils d'un homme qui ne les avoit pas toujours suivis pour lui-même. Protégé par le duc de Nivernois, il fut employé, avec Condillac, dans l'éducation du prince de Parme, et rédigea pour lui un *Cours d'histoire* qui fut trouvé trop hardi et qui n'a pas vu le jour. De retour en France, il fut un de ceux qui secondèrent Raynal dans la composition de son *Histoire philosophique*, dont il rassembla les matériaux. Un tel homme devoit être ami de la révolution : Deleyre le fut, devint membre de la convention en 1792, y fut lié avec le parti dominant, et vota la mort de Louis XVI. Son discours, qui est imprimé, pouvoit paroître exagéré, même pour ce temps-là. Il est plein d'in-

(1) *Œuvres de J. J. Rousseau*, éd. de Paris, 1788; tom. XXXI, pag. 202, et tom. XXXIII, pag.....; car cette lettre est répétée deux fois dans cette édition.

vectives contre les rois et les prêtres, et traite Louis XVI de Caligula et de Domitien, qu'on ne pouvoit trop se hâter d'exterminer. Tels furent la conduite et le langage de cet homme si philosophe et si ennemi du fanatisme. Il est auteur d'une *Vie de Thomas* et d'une traduction manuscrite de *Lucrèce*.

*Mars.* — Jean-Henri-Samuel Formey, ministre protestant, naquit à Berlin en 1711, d'une famille de réfugiés françois. Il étudia sous la Croze, Achard, Pelloutier, Lenfant et Beausobre. Ministre à vingt ans, il fut pasteur à Brandebourg, puis à Berlin, et travailla avec Beausobre à la *Bibliothèque britannique*. On dit qu'il étoit attaché à la révélation, et c'est peut-être pour cela que Voltaire l'a tourné en ridicule. On a de lui *Pensées raisonnables opposées aux Pensées philosophiques*, avec un *Essai de critique du livre des Mœurs;* une de l'*Emile;* des articles pour l'*Encyclopédie;* (il dirigea particulièrement celle d'Yverdun avec Félice, Bertrand (1), Maclaine et autres protestans.) *Lettres au cardinal Quirini*, en 1749; et *Défense des réformateurs, et surtout de Luther, contre des Observations de ce cardinal*, 1750; un *Examen de l'usure, suivant les principes du droit naturel* (2), 1751, réfuté par Delan; le *Philosophe chrétien*, où il fondit plusieurs de ses sermons, et d'autres ouvrages de littérature, de morale et de philosophie. Formey écrivit sérieusement pour prouver que l'on est obligé de se procurer toutes ses aises.

*4 mai.* — Augustin-Antoine Giorgi, des Hermites de saint Augustin, consulteur de la congrégation des Rites et de celle

(1) Elie Bertrand, ministre protestant, né à Orbe en 1712, est auteur d'*Instructions chrétiennes*, de *Sermons* et de *Discours de morale*, du *Code ecclésiastique pour le pays de Vaud*, et d'une traduction françoise de la *Confession helvétique*.

(2) La réfutation de Delan est intitulée : *L'Usure condamnée par le droit naturel*, 1753. C'est par erreur qu'à la page 257, plus haut, on a mis le titre de l'ouvrage de Formey à la place de celui de la réfutation de Delan.

ordonné prêtre à Teschen, et se fixa à Vienne, où ses protecteurs lui procurèrent la cure de Schorffling. Ce fut là qu'il donna ses traductions du *Catéchisme de Bossuet*, des *Discours de Fleury*, de l'*Abrégé de l'Ancien Testament* de Mésengui; du *Nouveau Testament*, du même; du *Directeur spirituel, pour ceux qui n'en ont point*, de Treuvé; de l'*Instruction pastorale* de Rastignac; de la *Religion chrétienne méditée*, du P. Jard. Stock le désigna pour son successeur, en mourant; mais Marie-Thérèse se contenta de le nommer curé de Probsdorff et censeur des livres; place qui lui donna le moyen d'autoriser la réimpression du *Prospectus des Annales des Jésuites*, de Gazaignes. Cette protection accordée à un libelle le fit destituer, et ce ne fut que sous Joseph que cette production eut un libre cours. Admirateur des réformes de ce prince, Wittola publia trois écrits en faveur de la tolérance. et commença, en 1784, la *Gazette ecclésiastique* de Vienne, dans le goût des *Nouvelles ecclésiastiques* de Paris. C'est assez faire l'éloge de son discernement et de sa modération. Il rédigea cette *Gazette* jusqu'en 1789, et la reprit, en 1790, sous le titre de *Mémoires des choses les plus récentes concernant l'enseignement de la religion et l'histoire de l'Eglise*. Ce nouveau journal dura trois ans. La *Chronique des honnêtes gens* fait le plus grand éloge de Wittola, et le présente comme un ennemi des Jésuites, du *monachisme, ainsi que du curialisme des Romains;* car c'est ainsi qu'on parloit alors à Vienne. Wittola y mourut subitement. Il étoit fort lié avec l'abbé de Bellegarde.

— Claude Mey, avocat au parlement de Paris, naquit à Lyon en 1712. Il se livra à l'étude de la théologie et du droit canonique, mais resta simple tonsuré, et fut reçu avocat en 1739. Ses connoissances dans le droit canonique lui firent une grande réputation, et il étoit consulté de tous côtés pour cette partie. De là une foule de mémoires, dont le recueil formeroit un très-grand nombre de volumes. Ces

mémoires ne sont pas tous dictés par une sévère impartialité. Mey étoit fort attaché au parti appelant, et par conséquent peu favorable au saint Siége et aux premiers pasteurs. Nous ne citerons de lui que l'*Apologie des jugemens rendus par les tribunaux séculiers*, qu'il fit avec Maultrot, et que Benoît XIV condamna par son bref du 20 novembre 1752; des *Remarques sur la thèse de l'abbé de Brienne*, 1751; la *Requête des sous-fermiers pour le contrôle des billets de confession*, facétie janséniste à laquelle il coopéra, et qui fut condamnée au feu par arrêt du parlement de Paris, du 22 juillet 1752; des *Essais de métaphysique*, in-12; *Consultation pour les curés d'Auxerre*, 1755; *Mémoire pour les religieux de Saint-Vincent du Mans*, 1764; *Observations sur l'édit de 1768, touchant les réguliers; Consultation pour les Bénédictins contre la commission*, 2 vol. in-4°. *Mémoires* sur les droits des curés, en 1772, lors de la contestation entre les docteurs Xaupi et Riballier; *Lettre du R. P. ***, de l'ordre des Minimes, à M. ***, docteur en théologie, sur l'écrit intitulé : de l'Immolation*, (*Voyez* plus haut, page 423, note.) etc. Mey travailla encore à beaucoup d'autres écrits sur ces matières. Il présidoit aux *Nouvelles ecclésiastiques*, et prêta sa plume à M. de Montazet, particulièrement pour sa *Lettre à l'archevêque de Paris*, dans l'affaire des Hospitalières. On le regardoit, avec Piales (1), comme les colonnes de leur parti; mais Mey étoit plus théologien. L'un et l'autre sont auteurs de beaucoup de consultations sur des affaires particulières, relatives, presque toutes, au droit canonique. Lors de la révolution, Mey se retira à Sens, et y mourut à l'âge de 85 ans. Il n'étoit pas partisan de la constitution civile du clergé, et signa contre elle un Mémoire souscrit aussi par Piales, Maultrot, Blonde, Daléas, etc.

(1) Jean-Jacques Piales, avocat et canoniste, est auteur de l'*Histoire de la fête de la Conception*, dont le premier volume seulement a paru.

—Henri-Joseph Dulaurens, né à Douai, en 1719, entra chez les religieux Trinitaires, et y fit profession le 12 novembre 1737. Son caractère ardent et inquiet lui ayant fait des ennemis parmi ses confrères, il demanda sa translation dans l'ordre de Cluni, et fut refusé. Il vint à Paris pour plaider, s'y trouva dans le temps du procès des Jésuites, et publia contre eux une satire sous le titre de *Jésuitiques*, pour laquelle il fut aidé par Grouber de Groubental. En même temps, craignant d'être recherché pour ce pamphlet, ou peut-être par suite de son inconstance, et afin d'être plus libre, il partit pour la Hollande, renonça à son état et à ses vœux, et se mit aux gages des libraires, et principalement de Marc-Michel Rey, ce libraire d'Amsterdam qui a attaché son nom à tant d'écrits irréligieux. Il séjourna successivement à Amsterdam, à Liége et à Francfort, toujours poursuivi par l'indigence, et cherchant à y échapper par des productions qui annonçoient l'inquiétude de son esprit, l'intempérance de son imagination et le désordre de ses idées. Hardi, cynique, il ne respecta pas plus la morale que la religion, et mérita d'être associé aux écrivains nombreux qui sapoient, à cette époque, les vérités chrétiennes. Ses ouvrages contre le christianisme sont : l'*Evangile de la Raison*, 1764, que l'on a quelquefois attribué à Voltaire; les *Abus dans les cérémonies religieuses*, 1767; l'*Antipapisme révélé*, 1767; *Portefeuille d'un Philosophe*, 1770. Il est de plus auteur d'écrits licencieux, et entr'autres d'un roman malheureusement fameux et trop répandu. Ayant été dénoncé à la chambre ecclésiastique de Mayence comme auteur d'écrits irréligieux, il fut jugé et condamné, le 30 août 1767, à une prison perpétuelle. On le mit dans une maison de prêtres pauvres, appelée *Mariabon*, et située auprès de Mayence, où il paroît qu'il resta jusqu'à la révolution. On a lieu de croire qu'il en sortit lorsque les armées françoises s'emparèrent de l'électorat. Il mourut vers le milieu de 1797.

## 1798.

*Mars.* — Louis-François Revers, chanoine de Saint-Honoré, à Paris, étoit né, vers 1728, à Carentan, au diocèse de Coutances. Après avoir fait ses études à Navarre, il fut appelé par M. de Juigné, alors évêque de Châlons-sur-Marne, qui le fit chanoine de sa cathédrale, et le chargea de rédiger le nouveau Rituel qu'il vouloit donner à son diocèse. Ce Rituel parut à Châlons, en 1776, en 2 vol. in-4°. Le prélat ayant été transféré ensuite à Paris, Revers l'y suivit. Il demeuroit à l'archevêché, et fut encore chargé de la rédaction d'un nouveau Rituel pour Paris. Jean Plunkett, docteur en théologie et professeur émérite à Navarre, le seconda dans ce travail. Le Rituel parut, en 1786, sous le nom de *Pastoral*, en 3 vol. in-4°. On reproche à l'auteur d'y avoir fait beaucoup de changemens sans nécessité, d'avoir substitué, dans l'administration des sacremens, de nouvelles formules à celles qui étoient consacrées par l'usage, et d'avoir recherché dans la rédaction une élégance assez souvent déplacée. L'ouvrage déplut surtout aux jansénistes, qui se plaignirent de n'avoir pas été consultés pour la rédaction. On vit paroître des *Observations*, des *Examens*, des *Réflexions sur le Pastoral*, où l'on attaquoit les principes du Rituel sur le mariage, sur les censures, etc. Maultrot et Larrière paroissent être ceux qui écrivirent le plus sur ces disputes. On voulut même y faire intervenir le parlement. Le 19 décembre 1786, le conseiller Saint-Vincent, dénonça le *Pastoral* dans un long discours qui n'eut aucune suite; les temps étoient changés, et le parlement fort refroidi sur ces matières. Pendant la révolution, Revers entreprit de traduire en vers latins le poème de *la Religion*, de Racine. Il mourut avant de l'avoir achevé. *Voyez* Charlier, 1807.

*22 avril.* — Louis-Guillaume Minard, prêtre de la Doctrine chrétienne, naquit à Paris en 1725. Ses opinions et son zèle l'ayant fait interdire par M. de Beaumont, il se retira

au petit Berci, succursale du faubourg Saint-Antoine, et y faisoit des instructions familières qui eurent de la réputation parmi ses partisans. Il dirigeoit aussi beaucoup de personnes, et exerçoit, sans pouvoirs, un ministère secret. C'étoit un usage introduit parmi les appelans pour éluder les règles de l'Eglise. Le confesseur approuvé n'étoit, en quelque sorte, que pour la forme; on ne lui confioit que ce que permettoit le directeur véritable (1). Partisan de la constitution civile du clergé, Minard devint, après la terreur, membre de ce que l'on appeloit le presbytère de Paris, et publia, en 1796, l'*Avis aux fidèles, sur le schisme;* puis le *Supplément à l'Avis*, en réponse au P. Lambert. Il vouloit que, sans discuter la constitution civile du clergé, on ne fît point schisme jusqu'à ce que l'Eglise eût prononcé, et feignoit d'ignorer qu'elle s'étoit déjà déclarée. Minard se donna beaucoup de mouvemens pour faire nommer un successeur à Gobel, éloignant ainsi la paix au moment où il paroissoit la prêcher. Il y a eu un abbé Minard qui travailla aux *Extraits des assertions* avec Goujet, et publia, en 1762, l'*Histoire des Jésuites en France*. Celui-ci étoit probablement le même dont parle Rousseau dans ses *Confessions*, livre X, et qu'il avoit connu à Montmorency; Minard y passoit les étés avec un

(1) Un autre prêtre, mort dans le même temps, Jean-Baptiste Sanson, étoit encore plus fameux dans ce genre de direction, et avoit un troupeau nombreux, quoique n'ayant pas de pouvoirs. D'autres appelans ne vouloient pas que l'on s'adressât aux prêtres approuvés qui avoient prévariqué en recevant le formulaire ou la bulle *Unigenitus*. C'est la doctrine enseignée dans l'écrit intitulé : *Réflexions sur le despotisme des évêques, et sur les interdits arbitraires*, 1769. Les *Nouvelles ecclésiastiques* blâment l'abbé de l'Epée d'avoir hésité à confesser les sourds-muets, quoiqu'il fût sans pouvoirs. Maultrot, dans sa *Dissertation sur l'approbation des confesseurs*, dit que cette approbation est une innovation du concile de Trente. Ainsi on peut s'en passer, et tout prêtre a, en vertu de son ordination, tous les pouvoirs nécessaires.

abbé

abbé Féraud, tous deux déguisés et portant l'épée. Rousseau croyoit qu'ils rédigeoient la *Gazette ecclésiastique*.

*23 décembre.* — Félix-Antoine Blau, professeur de théologie à Mayence, né en 1754, est auteur d'un ouvrage extrêmement hardi sous le titre d'*Histoire critique de l'infaillibilité ecclésiastique*, Francfort, 1791, in-8°. Un tel homme avoit des dispositions pour devenir révolutionnaire. Il le fut, et se fit enfermer pour ses opinions politiques. Depuis, il fut nommé juge au tribunal criminel de Mayence. On a encore de lui un *Essai sur le développement moral de l'homme*, 1795, in-8°. et une *Critique des ordonnances relatives à la religion, rendues en France depuis la révolution, fondée sur les principes du droit politique et ecclésiastique*, 1797.

— François Richer, avocat, né à Avranches en 1718, et mort à Paris, est auteur du livre intitulé : *De l'autorité du clergé, et du pouvoir du magistrat politique sur l'exercice des fonctions du ministère ecclésiastique*, 1767, 2 vol. Nous ne connoissons point cet écrit, où il est probable que l'on accorde beaucoup à la puissance civile, et qui fut mis à l'index par decret du 26 mars 1767. On attribue au même l'*Examen des principes d'après lesquels on peut apprécier la déclaration de l'assemblée du clergé de 1760*, in-12.

## 1799.

*9 janvier.* — Marguerite-Gaëtane-Angèle-Marie Agnesi, célèbre Milanoise, naquit en 1718. Elle se livra à l'étude des mathématiques et s'y rendit habile. Mais elle composa aussi des ouvrages sur d'autres matières; un *Traité sur les vertus et les mystères de Jésus-Christ;* une *Paraphrase du traité* de saint Laurent Justinien *de sacro Connubio;* une autre du traité *de Passione Domini;* un *Recueil de Prières et de passages de l'Ecriture*, et des *Observations* sur le livre du marquis Gorini Corio, intitulé : *Politique, droit et religion*, qui avoit été mis à l'index par un décret du 4 juillet 1742. Sur la fin de ses jours, M^lle^. Agnesi se livra toute entière aux exer-

cices de piété, et vécut dans la retraite et les austérités. Elle mourut à Milan en réputation de sainteté. Benoît XIV, Marie-Thérèse et Gustave III, roi de Suède, l'honorèrent de leur estime, et elle étoit en relation avec plusieurs savans. *Voyez* son *Eloge historique,* traduit en françois par M. Boulard.

*Janvier.* — Jean-Baptiste Molinelli, Clerc régulier des Ecoles pies, né à Gênes en 1730, professa la théologie dans cette ville, et fut appelé à Rome pour succéder à Natali, qui venoit de passer à Pavie. Il remplit pendant huit ans la chaire de théologie du collége Nazaréen, et y fit soutenir, en 1777, une thèse sur la source de l'incrédulité et la vérité de la religion chrétienne. Il composa, dans le même temps, un *Traité sur la primauté de saint Pierre.* Etant retourné peu après dans sa patrie, il y fut fait encore professeur de théologie. Le système augustinien qu'il avoit adopté lui attira plusieurs adversaires, entr'autres Lambruschini, professeur de théologie au séminaire de l'archevêque. En 1788, Molinelli joignit des remarques et des notes à l'édition de la Théologie de Lyon, faite à Gênes par Olzati. La révolution de son pays trouva en lui un zélé partisan. Il donna quelques écrits sur des matières politiques, et a laissé des thèses et des consultations en assez grand nombre sur des matières ecclésiastiques. Le sénat de Gênes l'avoit nommé un de ses théologiens.

*5 juin.* — Jean-Baptiste-Guillaume Gratien, prêtre de Saint-Lazare, né en 1747, à Crescentino en Piémont, fut supérieur du séminaire de Chartres. Il fut élu évêque constitutionnel de la Seine-Inférieure, après la démission de M. Charrier, et sacré en cette qualité le 18 mars 1792. Il donna, le 24 juillet suivant, une *Lettre pastorale sur la continence des prêtres.* Il est de plus auteur de *Lettres théologiques sur l'approbation et la juridiction des confesseurs;* de *La vérité de la religion chrétienne, prouvée par les miracles de Jésus-Christ;* et d'un *Traité scolastique sur les contrats usuraires,* en latin, Chartres, 1790, où il est favorable au prêt. Il assista à l'assemblée des constitutionnels en 1797, et mourut à Rouen.

*13 novembre.* — Michel Dodson, avocat anglois, né en 1732, s'instruisit à fond dans la littérature biblique. Il étoit de la société établie en Angleterre pour propager la connoissance des Ecritures, et fit paroître en 1790 une nouvelle traduction d'Isaïe avec des notes sur celle de Lowth. Le docteur Sturges, neveu de l'évêque, lui adressa quelques remarques. Dodson étoit unitaire, et croyoit que chacun avoit le droit d'interpréter l'Ecriture à sa manière.

*31 décembre.* — Jean-François Marmontel, littérateur, né dans le Limousin en 1723, porta d'abord le petit collet, le quitta, et vint à Paris sur l'invitation de Voltaire. Il se mit à travailler pour le théâtre, se lia successivement avec tous les philosophes de ce temps-là, et fut même admis chez M^me^. Geoffrin et chez le baron d'Holbach. Il estime assez bien dans ses *Mémoires* l'esprit philosophique qui régnoit à cette époque, esprit auquel il sacrifia lui-même dans son *Bélisaire*, où il établissoit l'indifférence des religions. Depuis il donna les *Incas*, où il se proposa de rendre le fanatisme odieux, mais qui n'eut pas la vogue de *Bélisaire*, et qui en effet est un roman pesant et ennuyeux. Marmontel étoit en correspondance avec Voltaire. On lui doit cependant la justice de dire qu'il fut modéré dans sa philosophie; il n'a point le ton hautain et insultant de plusieurs écrivains de la même école, et il ne prit point de part à la révolution. Il raconte dans ses *Mémoires* que Chamfort, l'ami et le confident de Mirabeau, lui exposa, dans un entretien qu'ils eurent en 1789, toutes les vues des agitateurs. On devoit, lui dit l'adepte, tout détruire, le trône et l'autel, démoraliser le peuple, répandre l'effroi, et profiter de la facilité du Roi et de l'argent du duc d'Orléans. Tel étoit le plan que Chamfort exposa naïvement à Marmontel (1); on sait s'il a été ponctuellement

(1) *Mémoires d'un père pour servir à l'instruction de ses enfans*, tom. IV, pag. 97. Ce Chamfort, que Marmontel dénonce ici comme un révolutionnaire ardent, étoit un homme de lettres qui jouissoit

exécuté. En 1797, Marmontel fut élu membre du corps législatif. Il composa un discours qu'il devoit y prononcer sur le libre exercice des cultes, et qui est imprimé à la suite des *Mémoires* de Marmontel. Cet écrit est en faveur de la religion, dont l'auteur ne parle qu'avec le respect convenable. Il en loue les dogmes et la morale, et prend la défense des prêtres. Trente ans de plus et une révolution avoient apparemment suggéré d'autres idées à Marmontel. Il laissa en mourant plusieurs écrits posthumes, imprimés à Paris en 1805; savoir, des *Mémoires sur la régence du duc d'Orléans*, où il a mis à contribution Saint-Simon, et où il est loin d'être exact et impartial; des *Mémoires d'un père pour servir à l'instruction de ses enfans*, qui offrent beaucoup de choses à reprendre, mais qui renferment aussi des faits curieux relativement à l'histoire de la philosophie; une *Métaphysique* et une *Morale*, qui ne sont pas d'un homme irréligieux, quoiqu'on y retrouve quelquefois le langage et les principes de l'auteur de *Bélisaire*. Au total, il ne semble pas que Marmontel doive être rangé parmi les écrivains conjurés contre la religion, et il lui rend plus d'une fois d'honorables témoignages. Mais il fut entraîné par l'esprit des coteries où il vivoit, et c'est ce qui explique ses écarts.

— Antoine le Blanc de Guillet fit du bruit par la tragédie *des Druides*, 1772, approuvée par l'abbé Bergier, et cen-

---

de quelque célébrité dans ce temps-là par son esprit, ses saillies et ses sentimens philosophiques. Il avoit été de la société de Mme. Helvétius. Il n'aimoit pas les grands, et les grands le protégèrent. Il étoit républicain outré; on le donna à Mme. Elisabeth pour lecteur et bibliothécaire. Grâce à ses soins, la princesse la plus pieuse se trouva avoir une bibliothèque assez peu édifiante; elle se contenta de n'en point ouvrir les livres. Chamfort mourut, le 13 avril 1794, à l'âge de 53 ans. Quelques mois auparavant, il avoit voulu se tuer, lorsqu'on vint l'arrêter pour le conduire en prison, et il s'étoit fait plusieurs blessures. Tous ses contemporains l'ont peint comme une tête ardente, enivrée d'indépendance et de philosophie.

surée, dit-on, par le clergé. Je n'ai point trouvé de traces de cette censure, qui, je crois, n'eut pas lieu. L'abbé Bergier avoit approuvé cette pièce par surprise, et prétendit qu'on y avoit fait des changemens après son approbation. Guillet traduisit *Lucrèce*, et publia, en 1791, le *Clergé dévoilé*, pièce satirique.

— Samuel Cooper, prêtre anglican, est auteur de sermons, d'explications de différens textes de l'Ecriture, d'une lettre à Warburton, en faveur de sa *Mission divine de Moïse*, de lettres à Priestley, et de quelques autres écrits de morale.

— Jean-André Serrao, évêque de Potenza, au royaume de Naples, étoit né en 1731. Lors de l'expulsion des Jésuites, la cour de Naples le nomma à une chaire de morale dans la maison du Giesu Vecchio. Il avoit publié, dès 1763, le commencement d'un ouvrage intitulé : *Lieux de théologie morale*, qu'il ne paroît pas avoir terminé. Il donna, en 1769, un autre écrit : *Des illustres catéchistes*, où il fait un grand éloge de Mésengui, et où il a la générosité de dire beaucoup de mal des Jésuites, qui venoient d'être proscrits à Naples. On assure néanmoins qu'il y a dans cet ouvrage de l'instruction et de la méthode. En 1782, Serrao ayant été nommé, par le roi de Naples, à l'évêché de Potenza, le P. Mamachi fit, sur les écrits que nous venons de citer, des *Observations* d'après lesquelles le Pape ordonna que Serrao expliquât ses sentimens. Ses explications n'ayant pas paru satisfaisantes, il eut ordre de répondre à onze questions devant l'auditeur Campanelli. Nous avons vu ces questions, qui n'avoient rien qui dût blesser un auteur moins chatouilleux. Mais l'humble Serrao ne put se résoudre à témoigner quelque déférence pour le saint Siége; il se hâta d'écrire à Naples, et d'exciter contre Rome un ministère déjà peu favorablement disposé. On y prit très-chaudement la défense de l'évêque nommé. Une commission de deux prêtres et de deux magistrats fut d'avis que l'interrogatoire étoit insultant et inadmissible, et ajouta que le Roi pou-

voit remettre en vigueur l'ancien droit ecclésiastique en faisant sacrer Serrao par le métropolitain et ses comprovinciaux. C'étoit alors assez l'usage à Naples de prendre, à la moindre querelle, le ton de la menace. Une congrégation de cardinaux fut chargée de proposer un projet de conciliation, et enfin il fut convenu que, sans entrer dans les questions particulières, Serrao signeroit une lettre où il protesteroit de son obéissance au saint Siége, et de son attachement aux constitutions; soumettroit ses écrits au saint Siége, et promettroit de déférer au jugement qui en seroit porté. Il voulut bien consentir à cet arrangement, et fut sacré en 1783. Ce fut peut-être lui (1) qui composa, en 1788, l'écrit intitulé : *La Pragmatique de saint Louis, proposée aux réformateurs de la discipline.* Comme Pereira, l'auteur veut que les princes catholiques aient le droit d'entière élection des évêques de leurs Etats. Il répondit à une critique que le *Journal ecclésiastique* de Rome avoit faite de cet ouvrage, et peu après il publia une *Dissertation sur l'autorité des métropolitains de sacrer leurs suffragans.* Ces écrits tendoient tous à exaspérer la puissance temporelle, et à avilir le chef de l'Eglise, que l'on représentoit comme mû par l'ambition, l'entêtement et la cupidité. On s'y plaignoit des rétractations exigées récemment des évêques d'Aquila et de Potenza. Enfin, en 1789, un évêque napolitain, et probablement le même, publia l'écrit le plus violent sous ce titre : *De la Monarchie universelle des papes; Discours adressé au roi Ferdinand et à tous les souverains.* Il

(1) Ou peut-être Etienne Ortiz Cortez, évêque de Motula, Bénédictin du Mont-Cassin, qui n'étoit pas moins vif que Serrao. On a vu dans le corps des *Mémoires* quelques traits de sa docilité pour les vues du ministère. Il publia un *Catéchisme pour les enfans*, qui fut mis à l'index par décret du 9 décembre 1793, et des *Prières chrétiennes pour l'usage de son église*, mises également à l'index, le 10 juillet 1797.

y comparoit la cour de Rome à la synagogue, la désignoit sous les expressions les plus insultantes, et donnoit des conseils pour l'humilier. Si cet écrit est de Serrao, il montre combien ce théologien étoit arrogant et passionné. Au surplus, Serrao découvrit, lors des troubles de son pays, le fond de ses sentimens; et ce protégé de la cour ne lui fut guère fidèle. Lorsque les François envahirent Naples, en 1798, il se déclara partisan de la révolution; et cet homme qui ne parloit que de son zèle pour les droits du souverain, les abandonna bientôt, et avertit ses diocésains qu'ils pouvoient rentrer dans leurs droits. Il fut victime de son patriotisme. On dit que lors de l'expulsion des François, les Autrichiens l'assassinèrent dans son lit, comme républicain et traître à son roi. On sait que, pendant toute l'année 1799, Naples et tout le royaume, livrés aux désordres de la guerre civile, furent le théâtre de vengeances cruelles et d'exécutions sanglantes.

## 1800.

*11 janvier.* — Guillaume Newcome, archevêque anglican d'Armagh en Irlande, naquit en 1729, et étudia à Oxford. Etant devenu chapelain du comte d'Hertford, lord lieutenant d'Irlande, il fut présenté par lui à l'évêché de Dromore, en 1766, transféré ensuite à Ossory, puis à Waterford, et à l'archevêché d'Armagh, en 1795. Son *Harmonie des Evangiles*, en 1778, offre de la critique, et Newcome y fit un grand usage de l'édition du Testament grec de Wetstein. Il y soutint l'opinion commune que le ministère de Notre-Seigneur a duré au moins trois ans, et inséra quelques remarques sur l'*Harmonie grecque* de Priestley, publiée l'année précédente, et où ce fameux docteur renouveloit l'hypothèse de Mann, sur la durée du ministère de Jésus-Christ, qu'il réduisoit à un an. En 1780, Newcome traita, *ex professo*, ce point de critique. Priestley répondit, l'évêque répliqua, et le docteur, dans cette controverse, comme dans toutes les autres, se crut vainqueur, parce qu'il avoit écrit le dernier. En

1782, parurent les *Observations* de Newcome, *sur la conduite de Notre-Seigneur, comme instituteur divin, et sur l'excellence de son caractère moral;* en 1785, l'*Essai sur une version perfectionnée, sur un arrangement métrique, et sur une explication des douze petits Prophètes;* en 1788, un *Essai* du même genre *sur Ezéchiel;* en 1792, *Examen des principales difficultés de l'histoire de l'Evangile, relativement à la résurrection*, et la même année un *Examen historique des traductions de la Bible en anglois, l'utilité de revoir ces traductions et les moyens d'opérer cette révision.* Ces ouvrages du prélat lui attirèrent quelques controverses. Il avoit, pour l'explication de l'Ecriture, un système large et même hardi. Il disoit qu'un traducteur n'étant pas un controversiste, mais un philologue, ne devoit point avoir égard aux opinions des différentes communions, mais au sens critique des passages. On publia après sa mort un *Essai sur une revue des traductions angloises de l'Ecriture grecque*, avec des notes. Il l'avoit fait imprimer de son vivant, mais il ne voulut point le faire paroître, apparemment pour éviter les controverses auxquelles pourroient donner lieu les altérations qu'il s'étoit permises dans la version ordinaire. Il avoit fait le même travail sur les Ecritures hébraïques. L'évêque Horsley l'a combattu; *Voyez* son article, 1806.

*Janvier.* — Jacques Macknight, ministre presbytérien écossois, né à Irvine en 1721, fut pasteur en différentes villes, et en dernier lieu à Edimbourg. Il est auteur d'une *Harmonie des Evangiles*, d'une nouvelle traduction des Epîtres apostoliques, de la *Vérité de l'Histoire de l'Evangile.* En 1795 il publia une nouvelle traduction littérale des Epîtres apostoliques, tirées du grec original, avec commentaires et notes.

*6 février.* — Guillaume Jones, prêtre anglican, né en 1726, répondit à l'*Essai sur l'esprit*, publié par Clayton, et donna dans le même sens la *Doctrine catholique de la Trinité.* En 1762, il fit paroître l'*Essai sur les premiers principes de la philosophie naturelle*, où il mêle beaucoup de connoissances,

d'art et de sentimens religieux à des idées singulières prises dans le système hutchinsonien, dont il étoit partisan zélé, et auquel il avoit attiré son ami Horne. Les autres écrits qu'il composa successivement sont des *Remarques sur les principes et l'esprit du Confessionnal;* trois *Dissertations sur la vie et la mort; Recherches sur quelques sujets de l'Ecriture; Réflexions sur les progrès du paganisme parmi les chrétiens; Leçons sur le langage figuré des saintes Ecritures; Essai sur l'Eglise; Catéchisme de l'ecclésiastique; l'Etudiant armé contre les erreurs du temps;* (C'est une collection de traités de Leslie, Law, Norris, North et Horne.) des *Mémoires sur la vie de Horne,* des *Discours moraux et religieux,* etc. Jones étoit attaché aux principes de la haute Eglise et à ceux de la révélation.

*23 juillet.* — Jean-François Vauvilliers, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, et professeur de grec au collége royal, est auteur du *Témoignage de la raison et de la foi contre la constitution civile du clergé,* 1792; *la Doctrine des théologiens, ou 2e. partie du Témoignage,* 1792; et en 1796, des *Questions sur les sermens et en particulier sur celui de haine à la royauté.* S'étant retiré à Pétersbourg à la révolution, il y fut accueilli comme un savant distingué, et y mourut.

*19 novembre.* — Ives Audrein, né au diocèse de Quimper en 1741, fut successivement professeur au collége de cette ville, préfet à Louis-le-Grand, vice-gérent aux Grassins, vicaire épiscopal du Morbihan, membre de l'assemblée législative et de la Convention, où il vota la mort de Louis XVI, commissaire pour l'examen des papiers trouvés aux Tuileries, et évêque constitutionnel du Finistère en 1798. Il assista au concile des constitutionnels en 1797. On a de lui un *Discours sur le serment;* un *Mémoire à l'assemblée nationale sur l'importance de maintenir les lois qui organisent le culte catholique,* 1792; quelques écrits en faveur de la liberté des cultes, et une *Apologie de la reli-*

*gion contre les prétendus philosophes*, 1797. Révolutionnaire ardent, il vouloit concilier la religion avec son patriotisme, et juge de son Roi, il sut se faire nommer évêque dans son parti, pour qui ce choix est un opprobre. Il fut assassiné dans son département par les chouans.

*15 décembre.* — Jean-Zacharie Paradis de Raymondis, né à Bourg en Bresse en 1746, mort à Lyon, est auteur d'un *Traité élémentaire de morale et du bonheur*, 1795, et du pamphlet intitulé : *Des prêtres et des cultes*. C'est une très-courte brochure, qui paroît avoir été rédigée dans le sens des *théophilanthropes*.

*16 décembre.* — Paulin Erdt, Franciscain allemand, professeur de théologie à Fribourg, étoit né à Wertoch en 1737. On dit qu'il s'est distingué par son zèle à combattre les incrédules, soit dans les écrits dont il fut auteur, soit dans ceux qu'il traduisit de l'anglois et du françois. Il est auteur entr'autres d'une *Histoire littéraire de la théologie*, en latin, 4 vol. in-8°.

— George Bingham, théologien anglican, né en 1715, fut recteur de Pimpern. Ses principaux écrits sont un *Traité sur le millenium ou opinion des millénaires*, 1772; une *Défense de la doctrine et de la liturgie anglicanes* contre l'apologie de Théophile Lindsay, et une *Dissertation sur l'Apocalypse*. Bingham veut bien que le Pape ne soit pas l'antechrist, et Rome la Babylone des prophètes, et il croit que ces hommes inspirés ont voulu désigner Mahomet et Constantinople. Il paroît que Bingham étoit millénariste.

— Antoine-Joseph Pernety, Bénédictin, né à Roane en 1716, signa la requête des vingt-huit Bénédictins, en 1765, pour être dispensés de leur règle, et se fit nommer membre d'un bureau littéraire, créé dans la congrégation par le parti contraire à la règle. Mais peu après, entièrement dégoûté de son état, il s'enfuit à Berlin, où Frédéric lui donna le titre de son bibliothécaire. Il y resta peu, obtint un titre d'abbé *in partibus*, et revint à Paris, où l'arche-

vêque voulut le faire rentrer dans son monastère. Mais il appela au parlement, et resta dans le monde. Dans la suite, il s'éprit des rêveries de Swedemborg, et publia, en 1786, une traduction des *Merveilles du ciel et de l'enfer*, de cet enthousiaste. En 1790, il fit paroître *Les vertus, le pouvoir, la clémence et la gloire de Marie, mère de Dieu.* Il paroît qu'il se retira à Avignon, où il se fit une espèce de secte, dont on ne connoît pas bien les dogmes. Il étoit lié avec un seigneur polonois nommé Grabianca. C'est peut-être contre leur société qu'est rédigé un décret du père Pani, Dominicain, maître du sacré palais, du 2 novembre 1791, qui fait mention d'un nommé Octavio Capelli, attaché à une sorte d'illuminisme. On dit que cette société comptoit, en 1787, une centaine d'individus. Elle paroît éteinte. Il ne faut pas confondre Antoine-Joseph Pernety, avec Jacques Pernety, historiographe de Lyon, mort dans cette ville, le 6 février 1777, et auteur de quelques ouvrages de philosophie et de morale.

— Gabriel Fabricy, Dominicain, étoit né à Saint-Maximin, en Provence, vers 1725. Il alla à Rome, vers 1760, et s'y fixa. Son plus grand ouvrage est intitulé : *Des titres primitifs de la Révélation*, ou *Considérations critiques sur la pureté et l'intégrité du texte original des livres saints de l'ancien Testament*, Rome, 1772, 2 vol. in-8°. Mais il donna encore quelques opuscules ; par exemple, des *Mémoires pour servir à l'Histoire des PP. Ansaldi, Mamachi, Patuzzi*, etc. Il mourut à Rome, estimé pour ses connoissances et sa vie laborieuse.

## 1801.

*3 février.* — Pierre-Rodrigue, comte de Campomanez, ministre d'Etat espagnol, naquit dans les Asturies vers 1723. En 1764, étant procureur général au conseil de Castille, il donna un avis pour qu'on ne reçût pas en Espagne les Jésuites bannis de France, et l'année suivante il publia un *Traité sur l'amortissement ecclésiastique.* Ce fut lui qui, en 1767,

fit le rapport au conseil de Castille sur le procès d'un nommé Navarro, accusé d'intelligence avec les Jésuites, à l'occasion de pamphlets répandus après l'émeute de 1766. Campomanez y traite assez mal les Jésuites, à l'expulsion desquels il eut part. En 1768, il publia un *Mémoire en réponse aux Lettres d'Isidore de Carvajal*, évêque de Cuença. Ce prélat avoit écrit à l'archevêque de Thèbes, confesseur du roi, une lettre qui fit beaucoup de bruit, et où il se plaignoit que l'église d'Espagne fût attaquée dans ses biens, dans ses immunités, dans ses ministres. La conduite du procureur général ne réunissoit pas tous les suffrages, et fut censurée dans un écrit intitulé : *la Vérité dévoilée*, 1772, que l'on condamna au feu à Madrid. L'évêque de Terruel, qui avoit, dit-on, eu part à cet écrit, fut mis en jugement. Campomanez avoit beaucoup de confiance en l'abbé San-Maniego, que l'abbé Clément, dans son *Voyage d'Espagne*, jugea *un philosophe qui respectoit peu l'Ecriture*. L'évêque de Barcelonne, Climent, trouvoit aussi que Campomanez faisoit des pas bien hardis, et la cour d'Espagne, selon eux-mêmes, gouvernoit d'une manière toute nouvelle dans les affaires ecclésiastiques. Campomanez avoit les mêmes préventions que plusieurs de nos magistrats françois, comme on le voit par son *Jugement impartial* dans l'affaire de Parme, en 1768, qui étoit plein de maximes hardies, et contraires à l'autorité de l'Eglise. L'auteur, pour justifier l'édit de Charles III, du 16 mars 1768, contre le bref du 30 janvier précédent, exagéroit les droits de la puissance civile, et rabaissoit d'autant ceux de la puissance ecclésiastique. Les cinq évêques assemblés alors à Madrid pour les affaires de l'église (les archevêques de Burgos et de Sarragosse, et les évêques de Tarragone, d'Albarazin et d'Orihuela) s'en plaignirent dans un mémoire qu'ils remirent au Roi, le 4 novembre 1768, et d'après lequel on fit quelques changemens au *Jugement*. Les Lettres du P. Mamachi contre Fébronius, ayant été envoyées en Espagne, Campomanez écrivit au ministre, pour engager à ne point per-

mettre l'introduction de cet ouvrage, sous prétexte qu'il feroit naître des disputes. Mais alors ne falloit-il pas empêcher aussi l'introduction du Fébronius lui-même? Le magistrat dit en finissant, qu'il faut saisir tout ce qui porte le nom de Mamachi; et un des motifs qu'il en donne, c'est qu'il est Grec de naissance et de caractère, étant né à Scio. Campomanez étoit lié avec M. de Roda, ministre pour la partie ecclésiastique, auteur d'une *Lettre* du 30 septembre 1771, pour la défense de l'église d'Utrecht, et qui avoit fait écrire par le Roi à Rome en faveur de cette église. En 1788, il devint président du conseil de Castille, puis ministre d'Etat, et fut disgrâcié lors de la faveur du comte de Florida-Blanca. Il est éditeur des OEuvres du Bénédictin Feijoo, et il a écrit sa Vie.

*21 août.* — Jean-François Godescard, chanoine de Saint-Honoré, à Paris, prieur de Bonrepos, et secrétaire de l'archevêché sous MM. de Beaumont et de Juigné, étoit né au diocèse de Rouen en 1728. Il est principalement connu par sa traduction des *Vies des Saints*, en 12 vol., 1763 et 1783. Godescard fut aidé dans ce travail par Joseph-François Marie, docteur de Sorbonne, censeur royal, et professeur de mathématiques au collége Mazarin. Ils firent beaucoup de changemens et d'additions au travail de l'auteur anglois, Alban Butler. Le 13e. volume, imprimé depuis, n'est point de la traduction de Godescard, mais de M. Nagot, de Saint-Sulpice. Godescard commença un abrégé de ce même ouvrage, qui a été achevé par Bourdier-Delpuits, et publié, en 1802, en 4 vol. On doit encore à Godescard une édition de l'*Analyse de la foi divine*, de Henri Holden (latin), 1767; une édition des traités de Controverse des frères de Valemburgh, avec leurs Vies; une édition du nouveau Testament, de la collection de Barbou, 1785; une traduction du traité *de la Mort des persécuteurs*, de Lactance, et des *Essais historiques et critiques sur la suppression des monastères et autres établissemens pieux en Angleterre*, traduits de l'anglois (de Dodd, dans son *Histoire*

*de l'Eglise*), 1791; *Eloges de l'abbé Bergier, et de l'abbé Legros*, insérés dans les Annales catholiques; *Réflexions sur le duel*, traduites de l'anglois, 1801. Il a laissé en manuscrit une *Histoire du cardinal Polus;* la traduction de l'*Histoire du sacrilége*, de Spelman; des *Fondemens de la Religion chrétienne*, de Challoner; des *Sermons de Sherlock;* et quelques autres opuscules. L'abbé Godescard mourut au collége de Boncourt, à Paris.

*Vers ce temps.* — David Claparède, ministre protestant, né à Genève en 1727, fut pasteur en 1758, et professeur de théologie en 1763. Il est auteur de *Dissertations sur les miracles, sur l'authenticité des livres du nouveau Testament, sur les démoniaques, sur le don des langues*, et sur quelques points de critique relatifs à l'Ecriture. Il eut de la réputation dans sa patrie comme prédicateur, et travailla aux Psaumes et aux Prophètes dans la traduction de la *Bible*, publiée à Genève en 1805, en 3 vol. in-8°.

## 1802.

*8 janvier.* — Arthur O'Leary, religieux Capucin, naquit à Cork, en Irlande, et fit ses études au collége de Saint-Malo, en France. Ayant prononcé ses vœux, on le choisit pour chapelain d'un régiment irlandois au service de France; mais il se dégoûta de cette place, retourna dans son pays, et érigea à Cork une chapelle qu'il desservoit. Son premier écrit fut la *Défense de la divinité de Jésus-Christ et de l'immortalité de l'ame*, contre le livre d'un médecin écossois établi à Cork, intitulé : *Pensées sur la nature et la religion.* Ces *Pensées* étoient dirigées contre toute espèce de religion, et le Père O'Leary se crut d'autant plus obligé d'y répondre, que les protestans gardoient le silence. Quand le parlement irlandois se montra disposé à adoucir les lois pénales contre les catholiques, et qu'il arrêta le serment encore en usage pour jouir du bénéfice des actes de 1782, O'Leary publia *La loyauté*

*prouvée et le serment défendu*, écrit qui servit à rassurer plusieurs personnes qui hésitoient encore, et à faire prêter le serment demandé. Lors de la guerre d'Amérique, pendant que les flottes combinées de France et d'Espagne couvroient la Manche et menaçoient les côtes d'Irlande, il fit paroître une *Adresse aux catholiques*, pour les exhorter à rester fidèles au gouvernement anglois. Il en donna une seconde en 1784, lors des troubles et des pillages qui eurent lieu dans le comté de Cork et dans les comtés voisins. Cette conduite procura à O'Leary des amis au parlement et parmi les protestans. Attaqué par Woodward, évêque anglican de Cloyne, il lui répondit par une *Défense de sa conduite et de ses écrits*, publiée en 1788. Il vint se fixer à Londres, et s'attacha à la chapelle catholique de Soho-Square, où il prononça l'oraison funèbre de Pie VI, en 1800, devant un grand concours de noblesse angloise et étrangère. Il étoit modéré et tolérant. On a encore de lui des *Remarques sur la Défense de l'association protestante de Wesley;* une *Défense de sa conduite* dans l'insurrection de Munster, en 1787; un *Examen de la controverse entre le docteur Carroll et MM. Warthon et Hopkins*, des *Sermons* et des *Mélanges*.

*26 février.* — Alexandre Geddes, prêtre catholique, né en Ecosse en 1737, étudia au collége catholique de Scalan, puis au collége des Ecossois à Paris. Il apprit dans cette ville la théologie et les langues, retourna en Ecosse en 1764, et fut ordonné prêtre à Dundée. En 1769, il se chargea de la congrégation d'Anchinhalrig, dans son pays. Il eut occasion de s'y lier avec beaucoup de protestans, qui lui inspirèrent des sentimens assez larges sur des points de religion, et lui apprirent, dit-on, à se moquer, non-seulement de l'infaillibilité du Pape, mais de plusieurs croyances et pratiques pieuses. Il regardoit l'Ecriture comme la seule règle de foi, et les différences de religion comme peu importantes. Ses liaisons et ses entretiens l'exposèrent à l'animadversion de ses confrères, et M. Hay, son évêque, l'exhorta vainement à être plus cir-

conspect. Ces mécontentemens et des embarras de finances, suite de mauvaises spéculations, engagèrent Geddes à quitter sa congrégation en 1779, et à venir à Londres. Il y exerça d'abord ses fonctions de prêtre dans quelques chapelles catholiques; mais il les cessa vers 1782. Il avoit formé, depuis long-temps, le projet d'une nouvelle traduction de la Bible, en anglois, et il avoit commencé à y travailler dès 1760. Lord Petre, qui le protégeoit, lui donna les moyens de finir son travail. Il publia donc, en 1786, le *Prospectus* de sa traduction; et en 1787, une *Lettre* à l'évêque Lowth, et une autre au docteur Priestley, pour montrer que la divinité de Jésus-Christ est un principe fondamental du christianisme. En 1788, il proposa une souscription pour sa traduction, et en 1790, il fit paroître une *Réponse générale aux questions et aux conseils* qui lui avoient été adressés. Le premier volume de sa traduction renfermant le *Pentateuque* et *Josué*, vit le jour en 1792, et excita un orage contre l'auteur. Trois des vicaires apostoliques en Angleterre, les évêques de Rama, d'Acanthos et de Centurie, défendirent cette traduction dans leurs districts. De là une correspondance entre le vicaire apostolique de Londres, Jean Douglas et Geddes. Le premier lui annonça une suspense, s'il ne se soumettoit. Geddes irrité lui adressa une *Lettre*, où il lui disoit nettement qu'il se moquoit de ses censures. Il tint le même langage dans une *Adresse au public*, et dans une plus longue *Lettre* au prélat. Ces écrits respirent l'amertume et l'orgueil. Le second volume de sa traduction fut imprimé en 1797, et renferme le reste des livres historiques. L'auteur y combat nettement l'inspiration entière de l'Ecriture, et ne fait pas difficulté d'avancer que les écrivains sacrés rapportent quelquefois des faits contraires à la raison, et qu'il faut y faire un discernement. Ce volume attira à Geddes des reproches, tant des catholiques, que des protestans choqués de sa hardiesse. Ses *Remarques critiques*, en 1800, ne firent qu'augmenter les plaintes, au lieu de les faire cesser.

ser. Geddes parloit très-librement de la cour de Rome, et ne pouvoit approuver l'alliage qu'on avoit, disoit-il, mêlé à l'Evangile. Quelques-uns l'ont regardé comme un incrédule, et on ne peut le disculper de hardiesse et d'hétérodoxie. On avoit dit qu'il s'étoit rétracté à sa mort; mais le fait paroît assez douteux, et M. Douglas défendit de célébrer la messe publiquement pour lui. Geddes étoit vif et peu tolérant dans la dispute. En avouant ses connoissances dans la littérature biblique, on doit dire qu'il les gâta par une critique outrée, par son orgueil et son entêtement.

*29 mars.* — Jean-Antoine Gazaignes, plus connu sous le nom de Philibert, ancien chanoine de Toulouse, étoit né dans cette ville en 1717. Son zèle contre les Jésuites lui fit composer les *Annales* de leur société, en 5 gros vol. in-4°. Trois autres volumes sont restés manuscrits. Gazaignes avoit fait le voyage de Vienne exprès pour compléter son ouvrage. Cet appelant ne fut point partisan de la constitution civile du clergé.

*23 mai.* — François-Xavier de Feller, Jésuite, naquit à Bruxelles en 1735, et mourut à Ratisbonne. Laborieux et zélé, il fut très-attaché à la cour de Rome et à sa société. Ses ouvrages sont : *Jugement d'un écrivain protestant touchant le livre de Fébronius*, 1771, in-8°. une *Lettre sur le Dîner du comte de Boulainvilliers*, de Voltaire; le *Catéchisme philosophique*, 1777; des *Discours sur divers sujets de religion et de morale*, 1778; une édition augmentée de l'*Examen de l'évidence intrinsèque du christianisme de Jenyns*, 1779; l'*Examen impartial des Epoques de la nature*, de Buffon, 1780; le *Coup d'œil sur le congrès d'Ems*, 1787; le *Véritable état du différend entre le nonce de Cologne et les électeurs*, 1787; le *Recueil des représentations des Brabançons*, en 16 vol. Feller rédigea longtemps le *Journal historique et littéraire* qui s'imprimoit à Luxembourg, puis à Liége, et dont le recueil forme 90 volumes. Il étoit chaud partisan de la révolution du Brabant,

et fort opposé aux mesures de l'empereur Joseph II. Cette opposition l'a même entraîné trop loin, et lui a fait approuver une résistance contraire aux principes du christianisme. Son *Dictionnaire historique*, dont il y a eu deux éditions en 1781 et en 1797, est, il faut l'avouer, un plagiat de celui de Chaudon, où Feller n'a changé qu'un petit nombre d'articles. Dans une édition de la bulle *Auctorem fidei*, faite à Dusseldorf, il joignit quelques notes tendantes à justifier le synode de Pistoie, et que le cardinal Gerdil a réfutées. Feller avoit un zèle vif, mais qui n'étoit peut-être pas toujours réglé par la prudence, et on lui désireroit quelquefois plus de critique et de mesure. C'étoit d'ailleurs un homme vertueux, estimable, et instruit. Quelques-uns de ses ouvrages parurent sous le nom de Flexier de Reval, qui étoit l'anagramme de son nom.

*12 août.* — Hyacinthe-Sigismond Gerdil, cardinal, né à Samoën en Savoie, le 23 juin 1718, entra chez les religieux Barnabites, et fut professeur de théologie à Turin. Son mérite le fit choisir pour précepteur du prince de Piémont, fils de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne. Il composa pour ce prince plusieurs bons ouvrages, et chercha surtout à lui inspirer la connoissance et l'amour de la religion. A la mort du prélat Percoti, Barnabite, il fut nommé évêque de Dybonne, et vicaire apostolique des Indes au-delà du Gange. On ne voit pas que cette mission ait eu de suite, et on ne voulut pas sans doute priver l'Europe des travaux et des services d'un homme de ce mérite. Le 23 juin 1777, le père Gerdil fut fait cardinal *in petto;* il ne fut déclaré que le 15 décembre suivant, et fut successivement préfet de l'Index et de la Propagande. Honoré de la confiance des papes Pie VI et Pie VII, il fut souvent consulté par eux dans les circonstances les plus difficiles. Ses connoissances théologiques, son désintéressement, sa piété, sa sagesse, sa conduite toujours égale et soutenue, lui concilioient, encore plus que ses dignités, le respect général. Cardinal, il vivoit avec la simplicité

d'un religieux. Obligé de quitter Rome en 1798, il se retira dans le Piémont, où il continua de partager son temps entre la prière et des travaux utiles. La plupart de ses ouvrages furent d'abord imprimés séparément. On en réunit ensuite plusieurs dans une édition faite à Bologne, en 1784, en 6 vol. in-4°. En 1806, le père Fontana, général des Barnabites, et ami du feu cardinal, et le père Scala en entreprirent une nouvelle édition beaucoup plus complète. Les quatre premiers volumes en parurent cette année-là, avec un éloge littéraire du cardinal. Le Ier. vol. renferme l'*Anti-Emile, ou Réflexions sur la théorie et la pratique de l'éducation contre les principes de Rousseau*, déjà imprimé à Turin en 1765; l'*Examen d'un article du Journal encyclopédique, concernant les réflexions précédentes;* les *Considérations sur les études de la jeunesse*, en italien; un *Plan d'études pour un jeune seigneur;* le *Compte rendu des études du prince de Piémont;* des *Institutions de logique*, en latin, et des *Pensées sur les devoirs des différens états de la vie*. On voit que la plupart de ces écrits ont rapport à l'éducation. Les quatre volumes suivans traitent presqu'en entier de la métaphysique. L'auteur y réfute quelques-uns des principes de Locke et de Wolff, et défend le sentiment de Malebranche sur l'origine de nos idées. Le VIe. volume, qui est tout en latin, contient des discours, et un cours de philosophie, et le VIIe. roule sur le droit civil et politique. Ces trois derniers tomes parurent en 1807. Dans le VIIIe., nous trouvons un *Traité des combats singuliers*, publié pour la première fois à Turin en 1759, et recommandable par la raison, la force et la logique; un *Discours sur la nature et les effets du luxe*, imprimé aussi à Turin en 1767, et où l'auteur réfute Montesquieu; et des *Règles de conduite pour une princesse mariée*, avec quelques fragmens historiques. Le tom. IX, qui est aussi de 1807, est rempli en entier par un ouvrage important, mais que l'auteur n'a pas terminé. C'est l'*Introduction à l'étude de la religion*, qui, lorsqu'elle avoit

vu le jour, en 1755, avoit recueilli les éloges des savans, de Jean Lami, de Zanotti, de Bianchi, de Bottari, et même des protestans Dutens et Brucker. Le tome X, imprimé en 1808 ainsi que les trois suivans, commence par une *Courte exposition des caractères de la vraie religion*, en italien. A la suite sont des *Considérations sur Julien*, où l'auteur juge ce prince, non d'après les écrivains ecclésiastiques, mais d'après les auteurs païens. Cet écrit est plein de critique, et en même temps de nerf, et forme une excellente réfutation des éloges un peu intéressés qu'on a donnés à Julien dans les derniers temps. Des *Observations sur le sixième tome de l'Histoire philosophique de Raynal*, font regretter que le cardinal Gerdil n'ait pas poussé plus loin son travail sur ce sujet. Dans un *Essai d'instruction théologique*, il réfute Bayle, le *Systéme de la nature*, et les défenseurs de l'antiquité du monde. Il y a ensuite des *Observations sur les Epoques de la nature*, de Buffon. Elles sont courtes, mais bien raisonnées. Les volumes suivans sont consacrés plus particulièrement à la théologie. Le XI^e^. contient trois dissertations qui font suite à l'*Essai théologique* précédent; des opuscules relatifs à la constitution hiérarchique de l'Eglise; des *Remarques* sur le plan des docteurs de Sorbonne, en 1718, pour la réunion de l'église grecque et de l'église romaine; un *Traité du droit des papes* dans l'Eglise, contre Slevogt, théologien à Iéna, et des *Remarques sur les Leçons canoniques de Lakics, sur l'institution des évêchés*. Ce Lakics étoit un canoniste allemand, qui cherchoit, par ses leçons, à concourir aux innovations de Joseph II. Le tome XII est consacré en entier à la réfutation de deux pamphlets contre le bref *Super soliditate*, qui avoit condamné le livre d'Eybel : *Qu'est-ce que le Pape?* Ces deux libelles avoient été annoncés avec éloge dans les *Annales ecclésiastiques* de Joseph Pagani à Florence, que le cardinal réfute aussi. Ses observations sur ces écrits ont pour nous d'autant plus de poids, qu'il les bat en ruine avec des raisonnemens tirés de nos auteurs françois, de Ger-

son, de Dupin, du P. Alexandre, de Fleury, et surtout de Bossuet, qu'il cite souvent, et dont il connoissoit parfaitement les ouvrages. Le tome XIII contient encore une *Apologie* du bref *Super soliditate*, des *Remarques* contre Launoy, et d'autres *Remarques sur le Commentaire de Febronius, relativement à sa rétractation.* Le cardinal lui oppose surtout l'autorité des théologiens françois, de Thomassin, de Marca, de Bossuet. Dans le tome XIV est l'*Examen des motifs de l'opposition faite par l'évêque de Noli* (B. Solari) *à la publication de la bulle Auctorem fidei*, contre le synode de Pistoie. A la suite de l'*Examen*, on trouve des *Remarques sur quelques notes de Feller*, dont il a été question à son article. Enfin, dans le tome XV se trouvent un traité de la primauté du Pape, un autre sur le mariage et sur les droits de l'Eglise à cet égard, des observations sur un livre du père Galiffet, un nouvel *Examen de l'opposition de l'évêque de Noli à la bulle Auctorem fidei*, et de sa *Lettre aux constitutionnels*, en 1801, et une réponse à l'archevêque d'Embrun. Il devoit encore y avoir plusieurs volumes qui devoient renfermer quelques écrits de théologie, et surtout des traités de morale; mais ils n'ont point été publiés à cause des troubles de l'Eglise et de l'usurpation de Rome. On espère qu'on va reprendre cette édition, aujourd'hui que la capitale de la catholicité est redevenue libre. Les détails où nous sommes entrés montrent combien les connoissances du cardinal Gerdil étoient variées. Métaphysicien, mathématicien, controversiste, théologien, moraliste, philosophe, il embrassoit presque toutes les sciences, et écrivoit presque également bien en françois, en italien et en latin. Il fut, dans ces derniers temps, un des hommes qui ont fait le plus d'honneur à la religion, à l'Eglise et au sacré collége. On ne trouve dans ses écrits ni esprit de parti ni âcreté; ce ne sont point les hommes qu'il combat, il ne songe qu'à leurs ouvrages. Il est toujours grave, toujours solide, toujours allant au but, et aussi toujours modéré, sage et circonspect.

Quant à sa conduite, étranger à toutes les intrigues, il ne connoissoit que son oratoire et ses livres, et vivoit dans la retraite et même dans la pauvreté. La révolution de 1789 ne le priva que de peu de chose, parce qu'il n'étoit pas riche, et il ne vit dans le rétablissement de l'autorité pontificale à Rome, en 1800, que le retour de l'ordre et de la paix. Prélat digne des premiers siècles, il fut une des lumières de l'Eglise de son temps.

*22 septembre.* — Marc-Antoine de Noë, évêque de Lescar, né au diocèse de la Rochelle en 1724, est connu principalement par un *Discours sur l'état futur de l'Eglise*, qu'il devoit prononcer pour l'ouverture de l'assemblée du clergé de 1785; mais comme on sut qu'il y avançoit des idées singulières, on l'empêcha de le prononcer. Ce discours fut imprimé depuis avec des *passages et des remarques* par le père Lambert, qui pensoit comme le prélat sur ces matières, et qui passa même pour lui avoir suggéré le fond de son discours. M. de Noë fut député aux Etats-généraux, et se retira en Angleterre. Ayant donné la démission de son siége en 1801, il revint en France, et fut nommé, en 1802, à l'évêché de Troyes, qu'il n'occupa que quelques mois. On publia de lui à Londres, en 1801, un *Recueil de différens ouvrages*, qui renferme, outre le *Discours* déjà cité, des *Discours* et *Mandemens*, et une traduction de l'Epître de saint Paul aux Romains, qui en est plutôt une paraphrase. M. de Noë croyoit à un avénement intermédiaire de Jésus-Christ, et il l'insinue dans son *Discours*, où il insiste aussi beaucoup sur la future conversion des Juifs.

*29 septembre.* — Michel-Ange Luchi, cardinal, étoit né à Brescia en 1744. Il entra chez les Bénédictins du Mont-Cassin, devint abbé de Subiac, et fut fait cardinal par Pie VII, le 23 février 1801, mais ne fut déclaré que le 28 septembre suivant. Savant très-distingué, il avoit professé la théologie dans son ordre, puis le grec et l'hébreu à Florence. Il donna une édition des Œuvres de Venance Fortunat,

évêque de Poitiers au VI^e. siècle. Versé dans les langues orientales, il rédigea des Commentaires sur plusieurs parties des livres saints, et entreprit une nouvelle Polyglotte, qui auroit formé 30 volumes in-folio, et où il avoit réuni les remarques des plus habiles interprètes, et rétabli le texte hébreu dans sa pureté naturelle. On y trouve une nouvelle version grecque, la plus conforme à l'hébreu qu'il soit possible, une seconde version latine, plus littérale; le texte grec des Septante, une traduction latine des mêmes, et notre Vulgate, le tout accompagné de variantes et d'un commentaire approfondi. Ses ouvrages manuscrits montent au nombre de 193, plus ou moins considérables. Il y en a 74 en grec, et 129 en latin, sur des matières d'érudition, de critique, de théologie et de morale. Ils furent déposés dans la bibliothèque du Vatican. Outre ces ouvrages inédits, le cardinal Luchi est auteur de quelques Discours, et de *la Cause de l'Eglise, défendue contre l'injustice de ses ennemis*, 1799. Il étoit simple dans ses mœurs, aimable dans sa piété, sage et modéré dans son zèle, et infatigable dans ses travaux.

*6 novembre.* — Jean-Jacques Cambacérès, chanoine et archidiacre de Montpellier, étoit né dans cette ville en 1721. Il se livra à la prédication, et prêcha à la cour en 1757. Ses sermons furent imprimés en 3 volumes, en 1781.

— Aimé-Henri Paulian, Jésuite, né à Nîmes en 1702, est auteur d'un *Dictionnaire philosophico-théologique portatif*, avec des notes, et d'une *Défense* de cet ouvrage.

— Louis-Adrien le Paige, avocat et bailli du Temple, né à Paris vers 1712, est auteur de *Lettres historiques sur les fonctions du parlement*, 1753; de *Lettres pacifiques*, 1752, et de *Mémoires* au sujet de l'écrit de l'abbé de Chaupy, intitulé: *Observations sur le refus que fait le Châtelet de reconnoître la chambre royale.* (Bertrand Capmartin de Chaupy fut banni pour cette brochure, et se retira à Rome. Il mourut à Paris en 1798. Son ouvrage fut attribué, dans le temps, à D. la Taste, ou au P. Patouillet.) Le Paige, dans ces

productions, prend la défense des appelans, et se déclare vivement pour les prétentions de la magistrature. La *France littéraire* lui attribue *la Légitimité et la nécessité de la loi du silence*, 1758, in-12, et un *Mémoire sur la nécessité d'une exposition de doctrine*, 1758.

— ..... Chassenis, laïque et négociant, est cité dans le *Dictionnaire des ouvrages anonymes* comme auteur d'un *Essai sur l'insuffisance de la philosophie des anciens, comparée à la morale chrétienne*, traduit de l'italien de Gaëtan Sertor, 1783; de la *Morale universelle, tirée des livres sacrés*, 1791; et *du Christianisme et de son culte contre une fausse spiritualité*, 1802.

— Noël de Larrière, né à Bazas vers 1738, alla de bonne heure en Hollande pour s'y former sous d'Etémare et Bellegarde. Il étudia la théologie quoique laïque, et rédigea la vie d'Arnauld, pour joindre à l'édition des Œuvres de ce docteur, donnée à Lausanne, 1 vol. in-4°. On lui attribue des *Principes sur l'approbation des confesseurs*, 1785. Larrière paroît être resté en Hollande jusqu'à la révolution. Il revint alors en France, se déclara pour la constitution civile du clergé, et donna, sur ces matières, le *Préservatif contre le schisme*, 1791; *le Préservatif contre le schisme, accusé et non convaincu de graves erreurs*, 1791; la *Suite du préservatif*, 1792; plus, trois lettres la même année, en réponse aux critiques de Vauvilliers. Larrière eut quelque part, à cette époque, aux *Nouvelles ecclésiastiques* de l'abbé de Saint-Marc. En 1798, il commença, sous le titre d'*Annales religieuses*, un journal dont il ne parut que huit numéros. Le Directoire le supprima, et Larrière se retira dans sa patrie où il mourut. On l'appeloit communément l'abbé Larrière, et il portoit l'habit ecclésiastique, quoiqu'il ne paroisse pas avoir été même tonsuré. Il aida de ses lumières le concile de 1797, et coopéra aux *Annales* de Desbois. On dit qu'il a laissé en manuscrits un traité contre le Contrat social, et une Théologie d'Arnauld, qui feroit 6 volumes.

## 1803.

*16 janvier.* — Charles-François de Saint-Lambert, littérateur et poète, né à Nanci en 1711, n'est cité ici que pour ses *Œuvres philosophiques*, publiées en 1801. Saint-Lambert avoit été toute sa vie lié avec les philosophes, et étoit de toutes leurs sociétés, de celle de M^me^. Geoffrin, de celle d'Helvétius, de celle du baron d'Holbach. Toutefois il n'avoit rien produit pour la cause philosophique lors du plus grand déchaînement de ce parti contre la religion. Dans sa vieillesse, il parut rougir de son oisiveté, et voulut aussi fournir son contingent à la cause commune. Il fit paroître, peu avant sa mort, un recueil auquel il donna le titre de *Principes des mœurs*, ou de *Catéchisme universel*. On avoit parlé souvent dans ce siècle de rédiger un Catéchisme de morale, indépendant de la religion. D'Alembert nous apprend qu'il en avoit eu le projet, et qu'il n'avoit été arrêté que par quelques difficultés, dont la philosophie ne lui donnoit pas la solution (1). Saint-Lambert fut plus hardi et tenta l'entreprise, encouragé, comme il le dit lui-même, par ses amis, qui sentoient le besoin d'isoler la religion de la morale. Son recueil commence par l'*Analyse de l'homme et celle de la femme*, qui sentent assez le matérialisme. Vient ensuite le *Catéchisme*, proprement dit, où l'on a bien souvent occasion de reconnoître l'insuffisance de la morale de l'auteur; on l'y voit embarrassé pour décider certains cas, où la raison est bien foible contre le cri des passions. Il n'est pas plus précis dans le *Commentaire sur le Catéchisme*. Il a seulement la bonté de permettre qu'on croie en Dieu; mais il ne veut point de religion. Le recueil est terminé par un *Essai sur la vie de Bolingbroke*, et par un autre *sur la vie d'Helvétius*. Le pre-

(1) Voyez ses lettres du 29 janvier et du 30 avril 1770, à Frédéric, dans sa correspondance avec ce prince, tom. XVII de ses *Œuvres*, édition de Paris, chez Bastien, 1805.

mier vaut mieux que le second, qui est fade et partial. Quelques autres écrits disséminés dans les quatre volumes de ce recueil tendent au même but, et sans attaquer directement la religion, l'éliminent tout doucement. Le *Catéchisme* a été vanté par un juri de l'Institut, et désigné comme méritant un prix particulier, qu'on ne lui a pourtant pas donné, sans doute parce qu'on a senti qu'il seroit trop honteux de couronner un ouvrage immoral, où l'auteur se montre captivé par les sens et idolâtre des femmes.

*18 janvier.* — Pierre-Sylvain Maréchal, avocat, né à Paris en 1750, s'est rendu fameux par son zèle pour l'athéisme qu'il professoit dans toute sa difformité. Il avoit néanmoins publié, en 1783, des *Litanies sur la Providence, avec un commentaire;* mais peut-être n'étoit-il pas encore alors entièrement dépouillé des préjugés. En 1784, il fit paroître le *Livre échappé au déluge,* ou *Psaumes nouvellement découverts,* qui le firent renvoyer de la bibliothèque Mazarine, où il étoit garde. Il avoit donné auparavant les *Fragmens d'un poème moral sur Dieu,* qu'il réimprima en 1798, sous le titre de *Lucrèce françois. L'Almanach des honnêtes gens,* en 1788, fut brûlé par la main du bourreau, et l'auteur envoyé à Saint-Lazare, où il resta quatre mois. Cette flétrissure ne le corrigea point. Il redonna son *Almanach,* en 1791 et en 1793, avec de nouveaux développemens. En 1790 parurent *Dieu et les prêtres, fragment d'un poème philosophique;* en 1798, *le Culte et lois des hommes sans Dieu;* la même année, les *Pensées libres sur les prêtres de tous les siècles et de tous les pays;* en 1801, *Pour et contre la Bible.* Il est aussi auteur de la *Nouvelle légende dorée, De la vertu,* etc.; mais son grand ouvrage est le *Dictionnaire des Athées anciens et modernes,* Paris, 1800, où il fut aidé par Lalande, qui donna depuis deux *Supplémens* à cette mauvaise compilation, modèle d'absurdité et d'impudence. On trouve sur cette liste, *Dieu, Jésus-Christ, saint Athanase, saint Augustin, Bellarmin, Bossuet, les chrétiens, l'Amérique, le cap de Bonne-Espérance, Job,*

*saint Irénée, le Portugal, Newton, saint Thomas-d'Aquin*, etc. L'auteur y dit que *le déiste, s'il est conséquent, ne doit différer du catholique romain que du plus au moins.* Il se plaint que plusieurs membres de l'Institut aillent encore à la messe, et croit qu'il y a plusieurs athées qui portent et disent encore aujourd'hui leur chapelet. Ceux qu'il regarde comme les plus décidés pour l'athéisme, sont l'économiste Baudeau, l'abbé Arnaud, Bourdin, trésorier de France, mort en 1752; Fréville, Naigeon, d'Holbach, le médecin Roux, et beaucoup de personnes vivantes, qu'il inscrit à tort et à travers sur sa liste. Ce misérable ouvrage est tombé dans l'oubli dont il étoit digne. Le ton en est grossier, et les détails en sont à la fois révoltans et insipides. Maréchal vécut dans le mépris, et mourut dans la misère. Lalande lui-même, dans une notice sur son disciple, ne le peint pas sous des couleurs intéressantes.

*19 janvier.* — Jean Erskine, presbytérien écossois, né en 1721, fut ministre à Edimbourg. Il publia des sermons, des dissertations théologiques et des *Esquisses de l'Histoire de l'Eglise.* Ce dernier ouvrage offre des notions intéressantes. Erskine y dénonce la conjuration formée par les incrédules contre la religion. On dit qu'il étoit vertueux et tolérant pour les catholiques.

*11 février.* — Jean-François La Harpe, littérateur et critique, naquit à Paris en 1739. Il fut long-temps lié avec Voltaire, dont il prononça l'éloge, et composa des discours dont plusieurs furent couronnés par l'Académie françoise, entr'autres l'*Eloge de Fénélon*, en 1771. La Harpe n'y étoit pas toujours exact, et il a depuis changé les passages les plus répréhensibles. Il a fait aussi des corrections dans son drame de *Mélanie*, qu'il retira du théâtre, un an avant sa mort. La Harpe applaudit aux premiers événemens de la révolution. Elevé dans une école où on la souhaitoit et où on la préparoit, il en fut bientôt victime lui-même, et mis en prison. Ce fut alors qu'il renonça à ses principes philosophiques. On a dit que

s'étant trouvé en prison avec M. Regnauld de Bellescize, évêque de Saint-Brieux, ce prélat avoit contribué à son changement. Quoi qu'il en soit, ce changement fut éclatant. La Harpe n'étoit point dissimulé, et porta, dans ses nouveaux sentimens, plus d'ardeur même qu'il n'en avoit montré dans ses opinions anciennes. Il combattit hautement les ennemis de la religion, publia une nouvelle *Traduction des Psaumes*, à la tête de laquelle il mit un *Discours préliminaire*, et fit paroître, en 1797, l'écrit intitulé : *Du fanatisme dans la langue révolutionnaire, ou de la persécution suscitée contre la religion chrétienne et ses ministres.* On lui doit, dans le même temps, une *Réfutation du livre de l'Esprit*, d'Helvétius, qu'il avoit prononcée au Lycée. Il a consacré la dernière partie de son *Cours de littérature* à l'examen de la philosophie du XVIII^e^. siècle, et il se proposoit de réfuter, l'un après l'autre, les principaux des incrédules modernes. Ce plan n'a pas été rempli, et les seuls écrivains sur lesquels on trouve des développemens, sont Toussaint, Helvétius et Diderot. L'auteur discute leurs assertions avec une méthode, une clarté et une vigueur qui font honneur à son talent. Il avoit commencé aussi une *Apologie de la religion*, dont il n'est resté que de très-courts fragmens. Comme il attaquoit les philosophes sans ménagement, ils l'attaquèrent à leur tour, et lui reprochèrent de mettre de l'ostentation dans son changement, et de l'intolérance dans la dispute.

*12 mars.* — Gabriel-Nicolas Maultrot, avocat à Paris, naquit dans cette ville en 1714. Il se livra presque exclusivement à un genre d'écrits. Il étoit instruit dans le droit ecclésiastique; mais ayant étudié dans une école particulière, il en contracta les préjugés et les soutint avec persévérance. Son premier ouvrage paroît être l'*Apologie des jugemens rendus en France contre le schisme par les tribunaux séculiers*, 1752 et 1753. Il en rédigea, dit-on, la deuxième partie; la première est de l'abbé Mey. Benoît XIV condamna cet ouvrage dans un bref du 20 novembre 1752. Maultrot travailla

depuis presque toujours dans ce sens. Nous ne donnerons que la liste de ses écrits : *Les Droits de la puissance temporelle contre les Actes du clergé de 1765*, 1777; *Mémoire sur la nature et l'autorité des assemblées du clergé de France*, même année; *Institution divine des curés, et leur droit au gouvernement général de l'Eglise*, 1778; le *Droit des prêtres dans le synode*, 1779; *les Droits du second ordre défendus contre les apologistes de la domination épiscopale*, même année; *les Prêtres juges dans les conciles avec les évêques, ou Réfutation du Traité des conciles, de Ladvocat*, 1780, 3 vol.; *les Prêtres juges de la foi, ou Réfutation du Mémoire dogmatique et historique de l'abbé Corgne, touchant les juges de la foi*, même année, 2 vol.; *Dissertation sur l'approbation des prédicateurs*, 1782; *l'Approbation des confesseurs, introduite par le concile de Trente*, 1783; *Dissertation sur l'approbation des confesseurs*, 1784; *Examen du décret du concile de Trente, sur l'approbation des confesseurs*, même année; *Juridiction ordinaire immédiate sur les paroisses*, même année; *Traité des cas réservés au Pape*, 1785, 2 vol.; *Traité des cas réservés aux évêques*, 1786; *Traité de la confession des moniales*, même année; *Défense du second ordre contre les Conférences d'Angers*, 1787, 3 vol.; *Exposition des droits des souverains sur les empêchemens dirimans des mariages et leurs dispenses; l'Usure, considérée relativement au droit naturel*, même année, 4 vol.; *Véritable nature du mariage, et droit exclusif des princes d'y apposer des empêchemens dirimans*, 1788, 2 vol.; *Défense des droits des prêtres dans le synode contre les Conférences d'Angers*, 1789; *Examen des principes du Pastoral de Paris, pour les dispenses de mariage et sur le sacrement de mariage*, même année; *Origine et étendue de la puissance royale*, 1789 et 1790, 3 vol. (Il est assez remarquable que, dans cet ouvrage, Maultrot soutient que tous les droits résident dans le peuple, et que les rois ne sont que ses délégués. C'est ainsi que dans ce parti, après avoir autrefois transporté aux princes l'autorité

de l'Eglise, on transportoit au peuple celle des princes.) *Défense de Richer et chimère du richérisme*, 1790; *Discipline de l'Eglise sur le mariage des prêtres, contre le livre de Gaudin, intitulé : Inconvéniens du célibat des prêtres*, même année. Nous pourrions citer encore une *Dissertation sur le formulaire*, 1775; une *sur les interdits arbitraires*, 1781; des *Lettres contre la constitution civile du clergé*, etc. Maultrot étoit très-zélé pour les systêmes des nouveaux canonistes, et très-déclaré contre l'autorité du Pape et des évêques, qu'il étoit toujours disposé à restreindre. On pouvoit l'appeler l'avocat du second ordre. Il travailla, après Jabineau, aux *Nouvelles ecclésiastiques* anti-constitutionnelles. Il étoit devenu aveugle vers l'âge de cinquante ans, et c'est depuis ce temps qu'il composa presque tous ses écrits.

*10 avril.* — Pierre-Daniel Labat, Bénédictin de Saint-Maur, né en 1725, s'appliqua aux études qui avoient été autrefois si florissantes dans sa congrégation, seconda Clémencet dans l'édition des *OEuvres de saint Grégoire de Nazianze*, et entreprit une nouvelle collection des Conciles de France, dont le premier volume parut en 1789, et qui n'a pas été continuée. D. Labat étoit attaché à son corps. Nommé au chapitre général de Marmoutier, en 1769, il y parla fortement pour le maintien des anciennes constitutions, et s'opposa à tout changement. Après la révolution, il se livra aux fonctions du ministère à Saint-Denis, où il mourut.

*28 avril.* — Jean-Benoît Carpzov, luthérien, né à Leipsick en 1720, y fut professeur de philosophie, puis de littérature ancienne à Helmstadt. Ses ouvrages sont nombreux. Nous n'en citerons que *Exercitationes sacræ*, sur l'Epître aux Hébreux, 1758; l'édition du *Discours de saint Basile sur la naissance de Jésus-Christ*, dont il défend l'authenticité; celle du *Dialogue de Hiéronyme sur la Trinité*, 1768, et celle des deux Epîtres apocryphes de saint Paul aux Corinthiens, et des Corinthiens à saint Paul, 1776. C'étoit un philologue et un critique.

*20 mai.* — Jean-Godefroi-Emmanuel Berger, théologien luthérien, naquit en Lusace en 1773. On a de lui, *Histoire de la philosophie des religions, ou Tableau historique des opinions et de la doctrine des philosophes les plus célèbres, sur Dieu et la religion*, Berlin, 1800; *Introduction pratique au nouveau Testament*, Leipsick, 1798; *Essai d'une introduction morale au nouveau Testament, pour les professeurs et les chrétiens qui réfléchissent.* Il paroit que Berger étoit libre dans ses opinions.

*29 mai.* — Louis-Antoine Caraccioli, littérateur, né à Paris en 1721, fit ses études au Mans, et entra, en 1739, dans l'Oratoire, où il ne resta pas. Après avoir voyagé en Italie, en Allemagne et en Pologne, où il fut gouverneur des enfans du prince Rewski, il revint en France, et se fixa à Tours, puis à Paris. Il paroît que pressé par le besoin d'écrire et par celui de vivre, il dut à ces deux motifs la fécondité de sa plume. On a de lui un grand nombre d'ouvrages très-peu intéressans pour le fonds, et écrits d'une manière fade et mesquine. La plupart sont oubliés aujourd'hui. Ils peuvent se diviser en livres historiques et en livres de morale. Les premiers sont les *Vies de Bérulle, de Condren, de Benoît XIV, de Clément XIV, de Joseph II, de Ricci, général des Jésuites, de M^me^. de Maintenon.* Ces histoires sont faites à la hâte et sans intérêt. Les livres de morale se sentent aussi de la précipitation du travail. Le seul ouvrage de Caraccioli, dont on parle encore quelquefois, sont les *Lettres de Ganganelli*, ou du moins qu'il attribua à ce pontife. Il n'a jamais pu en fournir les originaux, et plusieurs écrivains en ont montré la supposition. La vogue momentanée qu'elles eurent auprès d'un certain parti, ne les a pas empêchées de tomber dans un grand discrédit.

*29 juin.* — Jacob-Nicolas Moreau, historiographe de France, naquit à Saint-Florentin en 1717. On lui attribue les *Lettres du chevalier de.... à M....., conseiller au parlement, ou Réflexions sur l'arrêt du parlement, du 18 mars 1752.* Il

donna, en 1757, son *Nouveau Mémoire pour servir à l'Histoire des Cacouacs*, qui le brouilla avec les philosophes. Le *Catéchisme et décisions des cas de conscience*, que l'on y joint quelquefois, est de l'abbé de Saint-Cyr. On a encore de Moreau, une *Lettre d'un magistrat, dans laquelle on examine ce que la justice du Roi doit aux protestans*, 1787. Il étoit versé dans l'Histoire de France, et on lui doit les *Principes de morale, ou Discours sur l'Histoire de France*, en 20 vol., auxquels il avoit préludé par les *Devoirs d'un prince, réduits à un seul principe*. Moreau étoit attaché aux principes de la religion.

*8 août.* — Jacques Beattie, philosophe écossois, et ministre presbytérien, né en 1735, est connu principalement par son *Essai sur la nature et l'immutabilité de la vérité*, où il attaque la doctrine des sensations de Locke et le scepticisme de Hume. Il donna depuis un *Traité de l'évidence du christianisme*. Ses autres ouvrages traitent de la philosophie morale.

*22 septembre.* — Ange Fabroni, prélat italien, et biographe célèbre, naquit en Toscane en 1732, et étudia à Rome dans le collége Bandinelli. Il s'attacha au prélat Bottari, qui se servit de lui pour traduire en italien quelques écrits de jansénistes françois, entr'autres la *Préparation à la mort*, de Quesnel; et les *Principes et règles de la vie chrétienne*, de Le Tourneux. Il donna depuis une *Vie de Clément XI*, où il traite assez mal les Jésuites, et une traduction des *Entretiens de Phocion*, de Mably, pour lequel il s'étoit épris d'admiration; mais ce qui le rendit célèbre, ce fut les *Vies des littérateurs italiens des XVII^e. et XVIII^e. siècles*. Il y en a 20 vol. qui renferment 154 vies. Cet ouvrage l'occupa presque jusqu'à la fin de sa vie. En 1767, le grand-duc Léopold attira Fabroni en Toscane, et lui donna des places et des bénéfices. Clément XIV le fit prélat de sa maison. En 1801, devenu âgé et infirme, Fabroni renonça à la littérature, vécut dans la retraite, et ne s'occupa plus que de son salut et d'ouvrages de piété. Il se reprocha alors quelques traits de satire

tire lancés contre les Jésuites dans ses précédens ouvrages, et mourut à Pise dans de vifs sentimens de piété.

*12 octobre.* — Louis-Claude de Saint-Martin, théosophe et chef d'école, naquit à Amboise en 1743, et mourut à Autray, près Châtillon. Ses partisans le célèbrent comme auteur de je ne sais quel système de spiritualité et de métaphysique inintelligible. Il l'a consigné dans plusieurs écrits, dont le plus fameux est intitulé : *Des erreurs et de la vérité, par un philosophe inconnu*, 1776, 3 volumes. C'est à l'occasion de ce livre que Voltaire écrivoit à d'Alembert, le 22 octobre 1776 : *Je ne crois pas qu'on ait jamais rien imprimé de plus absurde, de plus obscur, de plus fou et de plus sot.* C'est ainsi que Voltaire qualifioit ce galimatias, où il est difficile de rien comprendre. L'auteur admet deux principes des choses, un bon et un méchant. Selon lui, l'homme étoit autrefois sans corps et dans un état de délices; il a perdu ces avantages en allant de quatre à neuf; il les retrouvera en revenant de neuf à quatre. A travers les calculs et les abstractions, l'obscurité et les bizarreries du *philosophe inconnu* et très-digne de l'être, perce le dessein de refaire le monde, de ramener l'homme vers son état primitif, de le rendre à la nature, et de réaliser des rêves qui seroient trop dangereux, s'ils n'étoient souverainement absurdes. Saint-Martin est encore auteur de l'*Eclair sur l'association humaine*, 1797; de l'*Esprit des choses*, 1800; de l'*Homme de désir*, 1802; de la *Lettre sur la révolution*, 1795; du *Nouvel homme*, 1796; du *Tableau naturel des rapports qui existent entre Dieu, l'homme et l'univers*, 1782; de l'*Aurore naissante*, traduite de Jacques Boehm, 1800; et du *Ministère de l'homme esprit*, 1802. Il y a beaucoup d'affinité entre les rêveries de Saint-Martin et celles de Swedemborg, et l'on ne sauroit s'étonner que les auteurs de systèmes si absurdes aient trouvé des disciples.

*7 novembre.* — Pierre Brugière, aumônier de la Salpétrière, puis curé constitutionnel de Saint-Paul à Paris, naquit à

Thiers en 1730. Il fut membre des deux assemblées de constitutionnels à Paris, en 1797 et en 1801, et écrivit en faveur de la constitution civile du clergé, contre les brefs du Pape, contre les rétractations, le jubilé, la dévotion au sacré cœur, etc. Il tranchoit du prélat, et donna, en 1791, une *Instruction pastorale*, où il disoit que le concile de Trente n'est point reçu en France, même pour la doctrine; que le célibat des prêtres est une loi absurde; que le Bréviaire est une tâche dégoûtante. Du moins, Jabineau, dans ses *Nouvelles ecclésiastiques*, lui reproche ces assertions si peu dignes d'un prêtre. Cependant Brugière réclama, ainsi que M. Beaulieu, contre le scandale qu'avoit donné Gobel, en installant, comme curé, un prêtre marié. Il est auteur d'*Instructions choisies*, publiées en 1804, par Degola. C'étoit un homme ardent et exagéré. Voyez le *Mémoire apologétique de Pierre Brugière*, par Massy et Renaud, 1804.

*27 novembre.* — Antoine Guénée, chanoine d'Amiens et abbé de l'Oroy, naquit à Etampes en 1717, et mourut à Fontainebleau, où il s'étoit retiré lors de la révolution. Il fut d'abord professeur de rhétorique au collége du Plessis, et acquit au bout de vingt ans le titre d'émérite. Il publia, en 1754, les *Observations* de lord Littleton, *sur la conversion et l'apostolat de saint Paul*, avec celle de deux *Discours sur l'excellence intrinsèque de la religion chrétienne*. Il traduisit aussi les *Observations* de West *sur l'histoire et les preuves de la résurrection de Jésus-Christ;* mais son ouvrage le plus célèbre est les *Lettres de quelques Juifs à Voltaire*. La première édition vit le jour en 1769, et il s'en est fait successivement plusieurs, que l'auteur a beaucoup augmentées. C'est une des meilleures productions antiphilosophiques, et qui eut un grand succès. Voltaire, quoique blessé par l'abbé Guénée, rendit justice à son talent: *Le secrétaire juif*, dit-il, lettre du 8 décembre 1777 à d'Alembert, *n'est pas sans esprit et sans connoissances; mais il est malin comme le singe. Il mord jusqu'au sang en faisant semblant de baiser la main.*

L'auteur fut reçu à l'académie des Inscriptions en 1778. Le cardinal de la Roche-Aymon, grand-aumônier, l'attacha à la chapelle du Roi à Versailles, et l'abbé Marie, son ami, instituteur des enfans du comte d'Artois, l'engagea à en partager avec lui les fonctions. L'abbé Guénée lut à l'académie quatre *Mémoires sur la fertilité de la Judée*, qui ont été imprimés récemment, et qui offrent des réponses à quelques assertions des incrédules modernes. Cet écrivain aussi estimable par sa conduite et sa piété, que recommandable par ses connoissances, est encore auteur *des Quakers à leur frère Voltaire*, 1768.

— Adéodat Turchi, évêque de Parme, né en 1724, étoit religieux Capucin, et fut choisi pour précepteur de l'infant D. Louis, prince de Parme, fils du duc Ferdinand. Quand l'éducation du prince fut achevée, il fut nommé à l'évêché de Parme, et alla à Rome pour se faire sacrer, suivant l'usage des évêques d'Italie. On dit qu'alors on lui fit signer une rétractation dont nous ne connoissons pas bien l'objet. Le cardinal Gerdil, et le prélat della Somaglia, aujourd'hui cardinal, furent ceux qui le portèrent à cette démarche. Peut-être le père Turchi avoit-il été ébloui d'abord par les écrits des théologiens de Pavie. Quoi qu'il en soit, il se montra toujours depuis fermement attaché au saint Siége. Ayant été sacré, le 21 septembre 1788, il se rendit dans son diocèse, où il paroît avoir rempli les devoirs d'un bon pasteur, prêchant souvent son troupeau. On a quatre volumes de ses Homélies, prononcées en différentes circonstances. Il y en a une entr'autres pour la fête du bienheureux Barthelemi de Bragance, évêque de Vicence, et Dominicain, mort en 1270, que Pie VI déclara bienheureux en 1794. Ces Homélies respirent la piété. Il y a aussi du même auteur des Oraisons funèbres.

## 1804.

*6 février.* — Jean Priestley, fameux unitaire anglois, né vers 1734, est auteur d'un nombre très-considérable d'écrits

et sur beaucoup de matières. Un des plus fameux est l'*Histoire des corruptions du christianisme*, 1782, où il retraçoit les altérations faites, selon lui, dans la doctrine primitive. Il y retranchoit impitoyablement tous les dogmes et les mystères qui lui paroissoient inconciliables avec la raison, et s'y déclaroit surtout contre la Trinité et la divinité de Jésus-Christ. Cet ouvrage lui attira une longue controverse avec le docteur anglican Horsley, qui le combattit avec force. Le caractère propre de Priestley étoit une extrême fécondité, et il ne laissa jamais aucune attaque sans réponse. Zélé pour l'unitarianisme, il voulut donner à sa petite église un culte, des prières et une liturgie. Ce fut l'objet d'un de ses écrits, où il permet à chacun indifféremment d'administrer la cène. Il rédigeoit un journal intitulé *Magasin théologique*, et il y invitoit à lui envoyer des recherches sur la religion. Quoique son christianisme se réduisît à peu de chose, il publia néanmoins des *Lettres à un philosophe incrédule*. Il adressa des lettres aux Juifs pour les presser de reconnoître Jésus-Christ pour le Messie, et écrivit contre Gibbon, contre les disciples de Swedenborg, contre l'*Age de la Raison*, de Thomas Payne; contre M. Volney et son livre *des Ruines;* contre le livre de l'*Origine des Cultes*, de Dupuis; etc. Chaque année voyoit éclore de lui des ouvrages où il soutenoit la révélation d'une main et l'ébranloit de l'autre. Il combattoit l'immatérialité de l'ame, et croyoit l'homme soumis à une inévitable nécessité. Selon lui, le récit de Moïse sur la chute d'Adam, n'est point inspiré. Il eut des démêlés à soutenir avec plusieurs théologiens, avec l'archevêque Newcome, sur la durée du ministère de Jésus-Christ, qu'il réduisoit à un an; avec Horsley et Witaker, sur la Trinité; avec Parckurst, sur la divinité de Jésus-Christ; avec le juif David Levi; avec Wakefield, sur le culte public, etc. Admirateur de la révolution françoise, il fut par-là en butte à l'animadversion de la populace, et dans une émeute, sa maison et sa bibliothè-

que furent pillées. Il se retira aux Etats-unis, et mourut à Northumberland, homme habile et instruit, doué de beaucoup d'ardeur et de fécondité; mais qui, livré à son propre esprit, ne sut garder aucune retenue, et ne vit pas que lui-même sapoit, par la moitié de ses ouvrages, l'édifice qu'il s'efforçoit de soutenir par l'autre moitié.

*12 février.* — Emmanuel Kant, professeur en philosophie à Kœnigsberg, naquit en Poméranie en 1724. Il est fameux en Allemagne par un grand nombre d'ouvrages où il établit un nouveau système de philosophie. Le premier de ses ouvrages qui fut remarqué dans ce genre, est l'*Unique Base possible à une démonstration de l'existence de Dieu.* Il paroît qu'il désavoua depuis et combattit lui-même les principes de cet ouvrage. En 1781, parut la *Critique de la Raison pure*, qui fut reproduite, en 1783, sous le titre de *Prolégomènes*, ou *Traité préparatoire pour chaque métaphysique qui désormais pourra paroître comme science.* Dans cet ouvrage et dans plusieurs autres, Kant adopte une métaphysique fort extraordinaire et peu aisée à comprendre. Il se perd dans des abstractions et dans une idéologie vague et obscure. Les uns l'admirent; les autres se plaignent qu'il ait détruit la *religiosité* en voulant l'expliquer; que sa *raison pure* et sa *raison critique* ne soient autre chose que le déisme pur; que l'auteur, en ne voulant considérer le christianisme que comme une religion purement *éthique* ou morale, annonce assez qu'il n'en reconnoît pas les mystères; qu'il fasse de Jésus-Christ un *idéal* dont il consent qu'on honore la doctrine, mais dont il ne permet pas d'adorer la personne; que l'Eglise soit aussi un *idéal;* qu'il ne faille, dans ce système, ni prières, ni sacrifices, ni cérémonies; etc. Au surplus, toute cette théorie est si embarrassée, que les disciples se sont disputés pour savoir quelle étoit la doctrine du maître. Schelling et Fichte prétendent l'avoir perfectionnée; Kant n'avoit fait que les mettre sur la voie; ils se flattent de s'être élevés plus haut; ils ont chacun leur école, et on dispute aussi

pour savoir ce qu'ils ont pensé : tant ils ont mis de prix à être entendus ! Cependant cette doctrine hiéroglyphique s'est répandue ; on l'a adoptée dans plusieurs universités d'Allemagne, et on a beaucoup écrit pour et contre. Il ne semble pas que ces progrès du kantisme aient contribué à fortifier la religion en Allemagne ; la vogue de la *raison pure* parmi les professeurs et parmi leurs élèves a secondé, au contraire, la propagation de l'esprit d'incrédulité. Le kantisme n'est guère connu en France que par l'ouvrage de Villers, des éloges duquel on sait qu'il faut beaucoup rabattre. Un écrivain connu avoit annoncé une réfutation de ce système ; on regrette qu'il ne l'ait point publiée. *Voyez* l'article *Fichte*, 1814.

*29 mars.* — François-Charles Alter, Jésuite et savant philologue, né en Silésie en 1749, fut professeur de grec, à Vienne, et publia deux cent cinquante écrits, mémoires et dissertations sur diverses matières. Nous ne ferons mention que de son édition du *Nouveau Testament* grec, en 1786 et 1787, 2 vol. in-8°., d'après les manuscrits de la bibliothèque de Vienne ; édition savante et faite avec soin.

*15 mai.* — Augustin-Jean-Charles Clément, trésorier de la cathédrale d'Auxerre, naquit à Créteil en 1717, et étoit frère de Clément de Boissy, cité plus haut. Il fut ordonné prêtre, à Auxerre, par M. de Caylus, et se montra très-zélé pour la cause de l'appel. En 1758, on l'envoya à Rome pour essayer d'y faire nommer un Pape agréable au parti. Clément se donna beaucoup de mouvemens à cet effet ; et alla aussi à Naples. Ces voyages ne furent pas tout-à-fait inutiles à la cause qu'il soutenoit, et on dit qu'il contribua, par ses menées, à développer l'esprit qui se manifesta peu après parmi quelques théologiens d'Italie. En 1768, il fit le voyage d'Espagne, où il se lia avec Climent, évêque de Barcelonne ; de Bernaga, archevêque de Sarragosse, les ministres Campomanes et Roda, et se remua beaucoup en faveur de son parti, prêchant sans cesse contre la cour de Rome et con-

tre le molinisme. Il étoit allé quatre fois en Hollande : d'abord, en 1752, avec l'abbé d'Etémare; puis, en 1762, avec une mission spéciale pour l'église d'Utrecht; en 1763 et en 1766, pour assister, en qualité de canoniste, aux assemblées des jansénistes de ce pays. Tant de courses ne satisfirent pas le zèle de l'abbé Clément, qui entreprit encore, en 1769, un nouveau voyage en Italie, pour influer sans doute sur l'élection d'un Pape, et aussi pour obtenir une exposition de doctrine, dont ce parti sollicitoit l'approbation depuis longtemps. Il ne réussit pas dans ce dernier but; mais il renouvela ses liaisons à Rome, à Naples et ailleurs, avec plusieurs théologiens qui passoient pour se rapprocher de ses sentimens. Il entretenoit avec eux une correspondance très-suivie, et dont la collection se monteroit, dit-on, à vingt-quatre volumes. Ces correspondans étoient Bottari, Foggini, Del Mare, de l'Oratoire; Palmieri, Tamburini, Zola, Alpruni, Pujati, Nanneroni, Simioli, etc. La révolution vint ouvrir un nouveau champ au zèle de l'abbé Clément. Il s'attacha à l'église constitutionnelle, et s'étant fait élire, par je ne sais qui, évêque de Seine et Oise, il fut sacré, le 12 mars 1797, assista aux deux conciles des constitutionnels, et prit part à toutes les démarches de ce parti. Il se rendit ridicule, aux yeux des siens mêmes, par les puérilités de son zèle et les petitesses de sa vanité. Voulant gagner le Pape de vîtesse, il annonça, en 1800, le jubilé à son diocèse. Mais ce qui parut plus bizarre, ce sont les changemens qu'il voulut introduire dans l'administration des sacremens. Le concile de 1797 avoit ordonné la rédaction d'un Rituel françois, dont les paroles sacramentelles seulement devoient être en latin; François-Louis Ponsignon, vicaire épiscopal de Clément, que l'on chargea de ce travail, mit tout en françois, fit même des changemens en traduisant, et commença à administrer les sacremens de cette manière. A l'entendre, la religion alloit beaucoup gagner à cette innovation, dont il s'applaudit dans une lettre du 19 juillet 1799. Clément seconda son vicaire de tout son

pouvoir, et donna sur ce sujet deux Lettres pastorales en septembre et octobre suivans. L'église constitutionnelle se divisa : Le Coz, Saurine, Royer et Desbois se déclarèrent par écrit contre les innovations. D'un autre côté, leur collègue Grégoire, Brugière, Duplan, Renaud, les favorisèrent et écrivirent dans ce sens, et les *Nouvelles ecclésiastiques* soutinrent aussi ce sentiment. Les événemens qui suivirent firent tomber à plat cette tentative. Clément a laissé un *Journal de Correspondances, et Voyages d'Italie et d'Espagne*, 1802, 3 vol.; ouvrage risible pour le style, plein de minuties, et où l'auteur se représente comme chargé de la sollicitude de toutes les églises. On publia, en 1812, des *Mémoires secrets sur la vie de M. Clément*, qui sont dénués de tout intérêt.

*22 août.* — Jean-de-Dieu-Raymond de Boisgelin de Cucé, cardinal, archevêque de Tours, naquit à Rennes en 1732. Il fut fait évêque de Lavaur en 1765, et archevêque d'Aix en 1770. Peut-être ne sut-il pas, dans les commencemens de son épiscopat, se garantir assez de l'influence de quelques liaisons mal assorties avec son état. Il étoit membre de la commission des religieux, et prit part aux mesures portées successivement contre les ordres monastiques. Mais ayant été élu député aux Etats-généraux, il se déclara contre les changemens de l'assemblée constituante. C'est lui qui rédigea l'*Exposition des principes des évêques de l'assemblée sur la constitution civile du clergé*, écrit où il y a beaucoup de réserve et de modération. Retiré en Angleterre en 1791, le prélat n'en revint que dix ans après. Il donna sa démission de l'archevêché d'Aix, et fut nommé à celui de Tours en 1802. On a de lui les *Oraisons funèbres* du Dauphin, de la Dauphine, et de Stanislas; une traduction des Psaumes, en vers françois, Londres, 1799; quelques écrits sur les démissions, et un *Discours* prononcé à Notre-Dame, à Paris, le jour de Pâque 1802. Il fut fait cardinal dans la promotion des couronnes, le 17 janvier 1803, et

jouit peu de cette dignité, étant mort à Angervillers, près Paris. M. de Bausset, son ancien grand-vicaire, a publié une *Notice historique* sur ce prélat, dont il loue l'esprit, l'habileté dans les affaires, la modération et les qualités aimables et généreuses.

*2 novembre.* — Armand-Gaston Camus, avocat au parlement, né à Paris en 1740, fut avocat du clergé, envers lequel il ne se montra pas fort reconnoissant. Quoique d'un caractère froid, il se passionna pour la révolution. On le regarde comme un des principaux rédacteurs de la constitution civile du clergé, en faveur de laquelle il écrivit. Il affichoit le jansénisme et l'opposition à la cour de Rome. Tour à tour membre de l'Assemblée constituante et de la Convention, il y vota avec le parti dominant, fut arrêté par Dumouriez, et ne revint en France qu'en 1795. Républicain ardent, il étoit encore tel dans ses dernières années. On le croit éditeur du *Code matrimonial*, 1770, dont Le Ridant avoit donné une première édition en 1766, et qui reparut, en 1770, avec des augmentations. Les deux avocats n'y sont pas favorables au pouvoir de l'Eglise sur le mariage. Ce Pierre Le Ridant, mort le 28 octobre 1768, est auteur d'une *Consultation sur le mariage d'un juif*, de l'*Examen de deux questions importantes sur le mariage*, et d'*Institutions philosophiques* en latin. Quelques-uns lui attribuent l'*Antifinancier*, ouvrage que Voltaire trouvoit *violent, et portant à faux d'un bout à l'autre;* mais on le croit plutôt d'un autre avocat nommé Darigrand, mort en 1771.

*23 novembre.* — Etienne Borgia, cardinal, naquit à Velletri en 1731, fut élevé auprès de son oncle, l'archevêque de Fermo, et contracta sous lui le goût de l'étude. Il passa par différentes charges de la cour de Rome, et fut fait cardinal le 30 mars 1789. Secrétaire, puis préfet de la Propagande, il avoit beaucoup de zèle pour les missions. Arrêté le 8 mars 1798, lors de l'invasion de Rome, il fut relâché vingt jours après, avec ordre de sortir de l'Etat romain, et se retira

dans l'Etat de Venise. Au retour de Pie VII, il se livra de nouveau au soin des missions, et c'étoit pour les rétablir en France qu'il accompagnoit le Pape en France. Il tomba malade pendant ce voyage, et mourut à Lyon. Le cardinal Borgia étoit distingué par ses connoissances, et est auteur de plusieurs ouvrages de critique et d'érudition, entr'autres d'une *Histoire du Domaine temporel du saint Siége sur les deux Siciles*, de *la Confession de saint Pierre prouvée par les témoignages chronologiques*, etc. *Voyez* l'*Abrégé de sa Vie*, en latin, par le P. Paulin de Saint-Barthélemy, 1805.

— . . . . Beauregard, Jésuite, né à Pont-à-Mousson en 1731, se rendit célèbre par son talent dans la chaire. Il prêcha avec un succès extraordinaire à Paris et dans les provinces, et sa piété répondoit à son zèle. Il fut quelque temps supérieur du Mont-Valérien. Lors de la révolution, il se retira à Londres, d'où il passa en Allemagne, et mourut au château de Groninca, en Souabe, chez la princesse Sophie de Hohenlohe. On dit qu'il revit ses Sermons avant de mourir, et qu'il les laissa aux Jésuites de Russie, ses confrères.

— Jacques Bryant, antiquaire et érudit Anglois, né vers 1724, est auteur du *Nouveau Système ou Analyse de la Mythologie ancienne*, Londres, 1773, 3 vol. in-4°. Il y soutient que les histoires des patriarches de l'ancien Testament ont été l'origine d'une grande partie de la mythologie païenne. Ce qu'il dit à cet égard des mythologies indiennes, a été pleinement confirmé par Jones et par les autres académiciens de Calcutta. Bryant cultiva la littérature biblique, et publia un *Traité de l'authenticité de l'Ecriture sainte et de la vérité de la religion chrétienne*, Londres, 1793, ouvrage qui a eu le plus grand succès dans son pays; une *Défense de la médaille d'Apamée*, 1775, où il prouve les rapports de cette médaille avec le déluge, ce que le savant Eckhel a depuis mis hors de doute; et une *Adresse à Priestley sur la nécessité philosophique*.

## 1805.

*25 mai.* — Guillame Paley, docteur anglican et archidiacre de Carlisle, naquit en 1743. Il étudia à Cambridge, et y étant devenu ensuite professeur, il donna sur la philosophie morale et sur le *nouveau Testament* grec des leçons qui furent comme le canevas de ses ouvrages postérieurs. Il étoit lié avec le docteur Jebb et avec l'évêque de Carlisle, Law, qui n'étoient pas, l'un et l'autre, très-rigides en orthodoxie. En 1785, Paley fit paroître ses *Elémens de philosophie morale et politique*, dont il y a eu jusqu'à seize éditions. Cet ouvrage, que les Anglois regardent comme plein d'utilité dans la pratique, fut suivi, en 1790, des *Heures Paulines*, ou la Vérité de l'histoire de saint Paul, prouvée par la comparaison des Epîtres qui portent son nom, avec les Actes des Apôtres; production originale, et où il y a beaucoup de critique, et même trop. Par exemple, Paley n'y fait aucune mention de l'Epître aux Hébreux, qu'il ne regardoit pas comme canonique. En 1794, il donna l'*Examen des preuves du christianisme*, en trois parties : les preuves directes, les preuves auxiliaires, et les considérations sur quelques objections populaires. Il se servit beaucoup, dans cet ouvrage, des travaux de Lardner, et il l'avoua franchement. Son dernier livre est la *Théologie naturelle*, ou *Preuves de l'existence et les attributs de Dieu, d'après les phénomènes de la nature;* 1802. C'étoit un écrivain habile et instruit, mais attaché au système des *enquirers*, et se permettant de discuter et de juger par lui-même les dogmes et les mystères. Il laissa des Sermons, imprimés après sa mort, en deux volumes.

*8 juillet.* — Matthieu Dannenmayer, né en Souabe en 1741, fut professeur d'histoire ecclésiastique à Fribourg, puis nommé par Joseph II professeur de théologie et d'histoire ecclésiastique à Vienne, en 1786. Il y est mort, laissant des *Institutions d'Histoire ecclésiastique* qui eurent le malheur

de mériter un prix dans un temps et dans un pays où on n'accueilloit pas les meilleurs ouvrages en ce genre.

*12 août.* — Jean-Baptiste Rose, docteur en théologie, né à Quingey en 1716, remporta le prix à l'académie de Dijon, en 1766, pour son *Traité élémentaire de Morale*, 1767, 2 vol. Il donna depuis *la Morale évangélique comparée à celle des différentes sectes de religion et de philosophie*, 1772, 2 vol.; *Traité sur la Providence*; *Esprit des Pères, comparé aux plus célèbres écrivains sur les matières intéressantes de la philosophie et de la religion*, 1791, 3 vol.; opuscule *sur l'organisation du Clergé*, même année. L'abbé Rose étoit attaché aux sentimens de Port-Royal.

*26 septembre.* — Edouard Evanson, théologien anglican, né en 1731, fut curé de Tewkesbury, et fut obligé de quitter sa cure à cause d'un sermon où il énonçoit la nécessité d'une réforme dans l'enseignement de l'église anglicane. Il ne s'agissoit de rien moins que de changer la doctrine de la Trinité et de l'Incarnation. Ce fut aussi l'objet d'un écrit publié par Evanson en 1772. En 1777, il donna une *Lettre sur les Prophéties du nouveau Testament.* Dans l'écrit intitulé : *Dissonnance des quatre Evangiles*, il exclut du canon de l'Ecriture les Evangiles de saint Matthieu, de saint Marc et de saint Jean, et n'admet qu'une partie de celui de saint Luc. Ce théologien étoit du nombre des *enquirers*, et secondoit Priestley dans ses recherches sur ce que ces demi-incrédules appeloient les *corruptions du christianisme.*

— Joseph-Valentin Eybel, professeur de droit canon à Vienne, avoit d'abord été chez les Jésuites; mais il quitta la société avant d'avoir fait les derniers vœux, et même avant d'être entré dans les ordres, et il resta toujours laïque. On ne peut pas lui reprocher d'avoir conservé les sentimens d'un Jésuite. Il mérita d'être nommé substitut de Riegger, dans la chaire de droit canon, à Vienne, et publia successivement une *Dissertation sur les Elections*, 1774; *Ordre des principes de la Jurisprudence ecclésiastique*, 1775; Recueil sur la même

matière; *Corps de Droit pastoral moderne; Introduction au Droit ecclésiastique des catholiques*, 1777, 3 vol.; mise à l'index par décret du 6 décembre 1784. Ces écrits furent dénoncés; mais la protection de Rautenstrauch et des autres partisans de la même doctrine, sauva Eybel d'une censure méritée, et on le fit même professeur en titre en 1777. En 1779, la publication du quatrième volume de son *Introduction* renouvela les plaintes, et il eut ordre de suivre l'ouvrage que son prédécesseur avoit donné sur la même matière. Eybel piqué donna sa démission de sa chaire, qui fut confiée à Pehem, et on eut la bonté de le dédommager par une place de conseiller à Lintz. Toutefois il ne resta pas oisif. En 1782, lors du voyage de Pie VI à Vienne, il lança dans le public un pamphlet intitulé : *Qu'est-ce que le Pape?* que Deschamps de Saucourt traduisit en françois la même année. Ce pamphlet, destiné à affoiblir le respect et l'attachement des peuples pour le chef de l'Eglise, fut condamné par Pie VI, dans son bref *Super soliditate*, du 28 novembre 1786. Eybel avoit également publié, en 1782, un écrit assez curieux, sous ce titre : *Que contiennent les monumens de l'antiquité chrétienne sur la confession auriculaire?* et il avoit mis son nom à cette production, que Pie VI proscrivit par le bref *Mediator*, du 11 novembre 1784. Le cardinal Gerdil a réfuté le premier de ces deux écrits.

— Joseph-Romain Joly, religieux Capucin, né à Saint-Claude en 1715, travailla à des ouvrages très-divers, et paroît avoir eu plus de fécondité que de jugement et de goût. On trouve, d'un côté, des *Conférences sur les Mystères*, un *Dictionnaire de Morale*, etc., et de l'autre, des satires, des contes et des épigrammes. Il est éditeur de l'*Histoire critique et apologétique de l'ordre des Templiers*, par le P. Le Jeune, Prémontré, 1782, 2 vol. in-4°. Il ne faut pas le confondre avec le président Joly, dont on a le *Traité des Anges bons et mauvais*, Dijon, 1770, 3 vol.; et *la Religion chrétienne éclairée par les dogmes et par la prophétie*, Dijon, 1770, 4 vol.

## 1806.

*Janvier.* — Antoine Guénard, Jésuite, né en Lorraine en 1726, et mort dans cette province, où il s'étoit retiré, remporta, en 1755, le prix proposé par l'Académie françoise, sur cette question : *En quoi consiste l'esprit philosophique?* Son discours, remarquable par la solidité et l'énergie des pensées, eut beaucoup de succès dans le temps. L'auteur entreprit depuis une réfutation de l'Encyclopédie, qu'il avoit poussée assez loin; mais dans le temps de la terreur il brûla son manuscrit.

*11 juin.* — Claude-Jean Lucet, avocat et canoniste, né à Pont de Veyle en Bresse, en 1755, publia *les Principes du droit canonique universel*, in-4°.; *la Religion catholique est la seule vraie et la seule qui réponde à la dignité et aux besoins de l'homme*, in-8°.; *Lettres sur différens sujets relatifs à l'état de la religion en France*, in-8°.; *Principes de décision contre le divorce*, et *L'Enseignement de l'Eglise catholique sur le dogme et la morale, recueilli de tous les ouvrages de Bossuet*, 1804, 6 vol. in-8°. Voyez, sur ce dernier ouvrage, les *Annales littéraires et morales*, où, après l'avoir loué sur plusieurs points, on a relevé l'affectation de l'auteur à favoriser un certain parti. Lucet a mis en tête une vie de Bossuet et une analyse de ses ouvrages. Cet écrivain finit mal.

*4 octobre.* — Samuel Horsley, évêque anglican de Saint-Asaph, naquit en 1733, étudia à Cambridge, et fut chapelain du savant Lowth, évêque de Londres. On lui doit l'édition des Œuvres de Newton, publiée en 1779, où il a soin de faire remarquer combien ce philosophe étoit religieux. Il étoit archidiacre de Saint-Alban, lorsqu'il eut avec Priestley une controverse longue et importante, à l'occasion de l'*Histoire des corruptions du christianisme*, où ce coryphée des unitaires attaquoit les dogmes capitaux de la révélation. Horsley le réfuta en 1783 par un mandement qu'il adressa au clergé de son archidiaconé. Priestley, dont la plume féconde multiplioit les

volumes avec une extrême facilité, se défendit, et cette lutte dura plusieurs années. Les amis mêmes du ministre unitaire rendirent hommage au talent de Horsley, et ses efforts, en cette circonstance, lui méritèrent successivement plusieurs places. En 1788, il fut fait évêque de Saint-David's. On lui attribue l'*Apologie pour la liturgie et le clergé de l'église anglicane*, 1790, à laquelle répondit Gilbert Wakefield, écrivain connu par la hardiesse de ses opinions et par l'âcreté de son style. Le 30 janvier 1793, l'évêque de Saint-David's prêcha le sermon d'usage devant la chambre des pairs, et il se fit honneur par l'art et l'éloquence avec lesquels il traita, en passant, un événement déplorable et récent (la mort de Louis XVI), fort analogue à celui qui faisoit l'objet de son discours. La même année, il fut transféré à l'évêché de Rochester, et fait doyen de Westminster. Il se signala plusieurs fois au parlement par des discours dignes d'un évêque, dans les discussions sur l'esclavage des nègres, sur le bill contre l'adultère, etc. Il s'échauffoit au seul mot de la révolution françoise, et le sentiment profond d'aversion qu'il avoit conçu pour elle se manifeste dans ses derniers écrits. Il fut encore transféré à Saint-Asaph en 1802. Sa *Recherche critique sur le XVIII^e. chapitre d'Isaïe*, 1799, montre beaucoup d'érudition et de critique; mais prête aussi au ridicule par des opinions un peu singulières, par exemple, que la révolution françoise est l'antechrist. La traduction d'Osée, qui vit le jour en 1801, est accompagnée de notes contre l'archevêque Newcome, et contre son système d'altération dans le texte de l'Ecriture. Horsley, zélé défenseur de la révélation, condamne les corrections conjecturales de ce prélat, et fait voir que les variantes ne sont ni assez importantes ni assez nombreuses pour obscurcir le texte. On a de lui plusieurs Mandemens et douze sermons, prononcés en différentes occasions. Ses écrits contre Priestley furent réimprimés en 1793, en un volume in-8°.

*15 septembre.* — François-Florentin Brunet, prêtre de la

congrégation de Saint-Lazare, naquit à Vitel en Lorraine. Il remplit plusieurs places dans son corps, et lors de la révolution, il se retira à Rome avec Cayla de la Garde, dernier supérieur de la Mission. Il revint à Paris, en 1804, avec le titre de vicaire-général de sa congrégation. On a de lui un *Parallèle des religions*, 1792, 5 vol. in-4°.; compilation un peu longue, mais pleine de recherches, et où l'auteur a mis à contribution les travaux des plus habiles modernes. On a encore de l'abbé Brunet, des *Elémens de théologie*, en latin, Rome, 1804, 5 vol.; *Traité des devoirs des pénitens et des confesseurs; Du zèle de la foi dans les femmes, et des heureux effets qu'il peut produire dans l'Eglise;* et une *Lettre sur la manière d'étudier la théologie.*

*22 octobre.* — Charles-Louis Buronzo del Signore, archevêque de Turin, naquit à Verceil en 1731, et fut d'abord chanoine, puis grand-vicaire de Verceil. Ayant découvert dans la bibliothèque du chapitre un manuscrit d'Atton, évêque de Verceil au x°. siècle, il le fit imprimer, en 1768, sous le titre d'*Œuvres* de cet évêque, avec une préface et des commentaires, qui sont remplis de critique. Il espéroit en donner la suite; mais d'autres occupations l'empêchèrent de se livrer à ces recherches. Il fut fait évêque d'Acqui en 1784, transféré à Novarre, en 1791, et à Turin, en 1797. Le roi de Sardaigne le nomma en même temps son grand-aumônier. Placé dans des circonstances difficiles, le prélat sut se conduire avec autant de délicatesse que de dextérité, donna sa démission sous le gouvernement de Buonaparte, en 1805, et se retira à Verceil, où il mourut.

*5 novembre.* — Joseph Zola, professeur d'histoire ecclésiastique à Pavie, naquit à Concejo, près Brescia, dans l'Etat de Venise, en 1739, et professa la morale dans le séminaire de cette ville, de 1760 à 1770. Il fut privé de sa chaire par l'évêque, le cardinal Molino, en même temps que son collègue, Pierre Tamburini, pour une dissertation où celui-ci établissoit toute la doctrine janséniste sur la grâce. Les deux amis

amis se retirèrent à Rome, où le cardinal Marefoschi les fit placer; Zola au collége Fuccioli, et Tamburini au collége irlandois. Zola professa la morale jusqu'en 1774, qu'on l'attira à Pavie pour y travailler à mettre cette université sur le même pied que celles des autres Etats héréditaires. Il se consacra à cette œuvre avec beaucoup de zèle, et publia successivement un *Traité des lieux théologiques* et un autre *de la fin dernière*, 1775; un *Discours* pour montrer qu'*il ne faut point dissimuler les maux de l'Eglise en écrivant son histoire*, 1776; une édition de l'opuscule de Cadonici, sur ce passage de saint Augustin : *L'Eglise sera dans la servitude sous les princes séculiers*. (*Voyez* l'article *Cadonici*, 1786.) une édition de la *Défense de la foi de Nicée*, de Bull; les *Prolégomènes des Commentaires historiques du christianisme*, avec un *Supplément*, 1778; les *Commentaires* mêmes, dont le troisième volume vit le jour en 1786, et va jusqu'à la fin du second siècle. Dans le même temps, Zola fut nommé recteur du collége germanique-hongrois, transféré, par Joseph, de Rome à Pavie. En 1788, il donna une *Dissertation* anonyme *sur l'autorité de saint Augustin dans les matières théologiques, surtout par rapport à la prédestination et à la grâce*. La *Dissertation* et le *Prologue* furent mis à l'index, à Rome, le 5 février 1790. La mort de Joseph fut un grand sujet de deuil pour Zola et ses amis. Le 20 mai suivant, il prononça l'éloge funèbre de ce prince, dont il loua la piété profonde, l'amour pour l'Eglise, la sagesse et la modération. Ses partisans même trouvèrent une exagération ridicule dans ce qu'il disoit du zèle et des connoissances théologiques de l'Empereur. Cependant l'archevêque de Milan et les autres évêques de Lombardie ayant porté, à Léopold, leurs plaintes contre le séminaire-général de Pavie, ce prince supprima cette école, le 9 avril 1791, et rendit aux évêques leurs droits sur l'enseignement, et aux séminaires diocésains leurs biens. En 1794, Zola et Tamburini furent privés de leurs chaires sur la demande de Pie VI. Lors de la révolution d'Italie, on rappela

le premier à Pavie pour y occuper une chaire d'histoire des lois et de la diplomatie. Comme lui et ses collègues s'étoient déclarés partisans de la révolution de leur pays, la cour de Vienne supprima l'université de Pavie, lorsqu'elle reprit le Milanois en 1799. Zola entra, en 1802, dans le collége des *Dotti*, de la république italienne, et mourut à Concejo, où il étoit allé pendant les vacances. On connoît encore de lui un petit traité intitulé : *Du Catéchiste*, qui n'est qu'un abrégé de l'ouvrage de Serrao sur la même matière. Ce fut un des hommes les plus zélés contre ce qu'il appeloit l'*hildebrandisme*, sobriquet injurieux par lequel ces nouveaux théologiens désignoient les droits et prérogatives du saint Siége. Son livre *De rebus christianis ante Constantinum*, 3 vol.; et ses *Leçons théologiques au séminaire de Brescia*, 2 vol., sont à l'index par décret du 10 juillet 1797.

— Pierre-Antoine Sanchez, chanoine de Saint-Jacques de Compostelle, né à Vigo en 1746, eut de la réputation comme prédicateur, et doit être cité aussi pour ses écrits. Ce sont : *Somme de théologie sacrée*, 1789, 4 vol. in-4°.; *Annales sacrées*, 1784, 2 vol. in-8°.; *Histoire de l'église d'Afrique*, 1784, *Traité sur la tolérance en matière de religion*, 1785, 3 vol. in-4°.; *Recueil de sermons*, 3 vol.

— Eugène Bulgaris, archevêque grec de Slavinie et de Cherson, naquit à Corfou en 1716. Après avoir professé dans plusieurs écoles de la Grèce, il passa en Allemagne pour s'y instruire, et fut appelé à Pétersbourg par Catherine II. Elle le fit archevêque en 1775; mais quatre ans après il se démit de cette dignité en faveur de Nicéphore Theotocki. Il étoit savant, et avoit beaucoup de zèle pour l'instruction de ses compatriotes. On a de lui entr'autres une Théologie, un traité historique de la dispute sur la procession du Saint-Esprit, une traduction des *Questions théologiques d'Adam Zernicevius contre les sentimens de l'église latine*, Moscou, 2 vol. in-folio; et des *Amusemens théologiques*, 2 vol. in-8°. Plusieurs de ces écrits sont en grec moderne.

## 1807.

*4 avril.* — Joseph-Jérôme le François de la Lande, astronome, né à Bourg en Bresse en 1732, publia, en 1769, le *Voyage d'un François en Italie*, 8 volumes in-12. Loin d'y montrer cette manie d'athéisme qui le domina depuis, on est surpris de voir qu'il y parle convenablement de la religion, des saints que l'Eglise révère, de la cour de Rome, des papes et du clergé; qu'il réfute plusieurs allégations de l'Anglois Burnet et de l'avocat Grosley; qu'il fasse l'éloge de saint Charles Borromée, et même de saint François d'Assise. La Lande regarde les cérémonies de l'Eglise comme respectables, *en dépit d'une philosophie destructive de toute inégalité, de toute religion, de tout pouvoir.* Il se moque d'un médecin génois, nommé Riva, *dont la folie étoit de prêcher l'athéisme.* Il ne prévoyoit pas que ce seroit un jour sa folie à lui-même. Il se fit, dans ses vieux jours, le patron de ce système désolant, qu'il affichoit d'une manière ridicule. Il le prêchoit à tout propos, et avec une affectation que ses amis mêmes ont blâmée. On a cru qu'il vouloit surtout faire parler de lui, et les petitesses de sa vanité ont plus d'une fois donné beau jeu à ses adversaires. Il aida Sylvain Maréchal dans la composition du *Dictionnaire des athées*, et publia depuis deux *Supplémens* à cette mauvaise compilation, lesquels sont pleins de mensonges et de jactance. Enfin il porta si loin sa manie de prosélytisme, qu'il eut ordre d'être plus circonspect, et de ne plus rien écrire sur cet article. En rendant justice à ses connoissances en astronomie, on ne peut s'empêcher de reconnoître qu'il étoit, sur beaucoup de points, bavard inconsidéré, vain, tranchant et présomptueux.

*12 avril.* — Marc-Claude Guénin, plus connu sous le nom d'abbé de Saint-Marc, étoit né à Tarbes en 1730. Il paroît qu'il fut élevé au séminaire d'Auxerre, devenu, sous M. de Caylus, l'asile des opposans des autres diocèses. A la mort de ce prélat, Guénin se retira en Hollande avec Mouton, Haute-

fage et quelques autres, et il y continua ses études. On fut si content de ses dispositions, qu'on jeta les yeux sur lui pour continuer les *Nouvelles ecclésiastiques* après Fontaine. Il mit dans la rédaction de cette Gazette la même modération, la même équité, et le même amour pour le vrai que l'abbé de la Roche. Un conseil, composé des meilleures têtes du parti, Gourlin, Mey, Maultrot, revisoit la partie théologique. De Saint-Marc continua les *Nouvelles* jusqu'à la fin de 1793, et étoit secondé, à cette époque, par Larrière et Hautefage. Leur imprimerie étoit alors établie rue Copeau, et on y mettoit encore quelque mystère, quoiqu'ils se fussent déclarés pour la constitution civile du clergé, et qu'ils se fissent les apologistes de la révolution. L'abbé de Saint-Marc travailla, après la terreur, aux *Annales de la religion*, de Desbois, et mourut à Paris. Il étoit resté diacre, ou peut-être même n'étoit-il pas dans les ordres sacrés. Depuis 1794, les *Nouvelles* furent continuées à Utrecht par Jean-Baptiste-Sylvain Mouton, prêtre, né à la Charité-sur-Loire, et élevé aussi au séminaire d'Auxerre. Il s'étoit fixé en Hollande auprès de l'abbé de Bellegarde, et voyagea comme lui en Italie et en France pour le soutien de la même cause. Depuis qu'il s'étoit chargé des *Nouvelles ecclésiastiques*, elles ne paroissoient plus que tous les quinze jours, et elles cessèrent totalement en 1803, l'abbé Mouton étant mort le 13 juin de cette année. Il n'avoit pas dégénéré du ton de ses devanciers, et il est remarquable qu'écrivant lors des malheurs de Pie VI, il en parle à peine une ou deux fois, et ne donne pas le moindre signe d'intérêt à ce vertueux pontife, ni de marque d'improbation pour ses persécuteurs. Mouton étoit le dernier des François établis en Hollande, par suite de leur attachement au jansénisme, et à sa mort se trouva dissoute cette colonie formée autrefois par Poncet et plusieurs autres apelans, et soutenue successivement par d'Etémare et Bellegarde. Les jansénistes de France y envoyoient annuellement des fonds, et il y avoit une correspondance assidue et des

voyages très-fréquens entr'eux et leurs amis d'Utrecht. Il y a même encore aujourd'hui à Paris des personnes chargées de faire des collectes pour cette petite église.

*22 mai.* — Henri Essex Edgeworth de Firmont, confesseur de Louis XVI, naquit en 1745, d'une famille angloise. Il se fixa à Paris, et s'y fit connoître par son zèle et sa piété. M^me^. Elisabeth le choisit pour confesseur en 1791, conçut une grande estime pour lui, et l'indiqua au Roi lors du fatal procès de ce monarque. L'abbé Edgeworth se rendit au Temple, le 20 janvier, entendit la confession du Roi, célébra la messe le 21, de très-grand matin, et communia le prince, qu'il accompagna ensuite à l'échafaud. On connoît son dernier adieu au Roi : *Allez, fils de saint Louis, montez au ciel.* Depuis, l'abbé de Firmont resta caché en différens lieux pendant trois ans. Ce ne fut qu'en 1796 qu'il passa en Angleterre. Il rejoignit le roi Louis XVIII sur le continent, et devint confesseur de ce prince. Je n'ai connu personne dont la figure fût plus noble et annonçât plus de piété et de vertu. Il mourut victime de la charité : ayant donné ses soins à des prisonniers françois, dans les hôpitaux de Mittau, il contracta une maladie épidémique et fut enlevé en trois jours. La famille royale lui donna des preuves d'intérêt et d'estime. L'abbé de Firmont a laissé une relation de la mort de Louis XVI. Son dévouement lui a assuré à jamais une place honorable dans l'époque la plus affreuse de notre histoire.

*25 juin.* — Pierre-Jacques-Hyppolite Charlier, prêtre, né à Paris en 1757, fut secrétaire et bibliothécaire de M. de Juigné, archevêque de Paris. Il travailla, avec l'abbé Revers, au *Pastoral* de ce diocèse, en donna un abrégé en un vol., eut aussi part à l'édition du Bréviaire de Paris de 1790, et acheva et publia la traduction en vers latins du Poème de la Religion, de Racine, commencée par le même abbé Revers. L'abbé Charlier savoit le grec et l'hébreu, et connoissoit l'Ecriture, les Pères et les monumens de la tradition. Il fut chargé de la

deuxième édition des *Psaumes* de Berthier, et travailla à un Rituel pour une liturgie générale. Ce prêtre laborieux et estimable s'occupoit à revoir le second volume des *Œuvres de saint Grégoire de Nazianze*, lorsqu'il mourut à Saint-Denis en Laye, où il remplissoit les fonctions du ministère.

*5 septembre.* — Eléonor-Marie Desbois de Rochefort, évêque constitutionnel de la Somme, étoit né à Paris en 1749. Il fut successivement vicaire-général de la Rochelle, et curé de Saint-André-des-Arcs à Paris. Partisan chaud de la révolution, il devint membre de l'assemblée législative en 1791. Après la terreur, il fut du comité constitutionnel des *réunis*, en 1795, et travailla, de toute la vivacité de son caractère, à ressusciter son église expirante, signa les encycliques, assista aux conciles, et fit imprimer, sous le titre d'*Annales de la religion*, un journal consacré à la défense de ce parti. Ces *Annales* constitutionnelles parurent de 1795 à 1803, époque de leur suppression, et forment 18 volumes in-8°. Les collaborateurs de Desbois, dans cet ouvrage, étoient Saint-Marc, Servois, Pilat et Sauvigny. Minard, Larrière, Grégoire, Mauviel (1) et Grappin y donnoient quelquefois des articles. Desbois n'alloit point à Amiens, où son autorité étoit peu considérée, et résidoit à Paris, où il s'étoit fait imprimeur et libraire. C'étoit une tête ardente et un républicain zélé, et très-opposé à la cour de Rome. Ses *Annales* étoient en quelque sorte la suite des *Nouvelles ecclésiastiques*, et étoient rédigées dans le même esprit.

---

(1) Guillaume Mauviel, auteur d'un *Précis dogmatique, historique et critique sur les indulgences*, assista au concile de 1797, et y fut élu évêque des Cayes, à Saint-Domingue, évêché érigé par les constitutionnels. Il s'y rendit en 1801; fut obligé de revenir peu après, et mourut en mars 1814. Edme-Louis Sauvigny, curé de Jarnac, mort en 1809, fut éditeur des *Œuvres choisies de Bossuet*, 1785, 10 vol. in-8°., donna la même année la *Vie de saint Grégoire de Tours*, et rédigea le *Journal du Concile de* 1797.

*12 octobre.* — Jérôme-Charlemagne Fleuriau, connu sous le nom de marquis de Langle, né en Bretagne, est auteur d'un *Voyage en Espagne*, où il frondé la religion et les prêtres. Ce voyage est d'ailleurs mal écrit; et l'auteur, en sacrifiant au goût dominant, n'a pas même recueilli les suffrages de ceux dont il favorisoit les idées philosophiques. Sur la fin de ses jours, il revint à la religion, témoigna hautement son repentir et reçut les sacremens.

*19 décembre.* — Frédéric-Melchior Grimm, littérateur et philosophe, naquit à Ratisbonne en 1723. Il vint de bonne heure à Paris avec les enfans du comte de Schomberg, dont il étoit précepteur, fut ensuite lecteur du prince héréditaire de Saxe-Gotha, puis entra chez le comte de Friese qui conçut pour lui une extrême amitié. Il se lia avec les philosophes et surtout avec Diderot, dont il étoit admirateur passionné. Rousseau, dans ses *Confessions*, ne fait pas un portrait fort flatteur de son ancien ami. Il n'en parle que comme d'un homme orgueilleux, faux, dur, égoïste, ridicule par sa suffisance, tout occupé de sa personne et de sa toilette. Mais il est possible que la sombre imagination et le caractère ombrageux de Rousseau aient un peu chargé les couleurs. Quoi qu'il en soit, Grimm se fit bientôt un nom dans le parti philosophique, et fut jugé digne d'être le correspondant de quelques princes étrangers, qui souhaitoient être au courant des nouvelles de notre littérature et de notre philosophie. On leur avoit fait croire qu'ils ne pouvoient se dispenser d'avoir ainsi à leurs gages des écrivains qui étoient comme les émissaires de la philosophie auprès de ces princes; car ces correspondans étoient exclusivement pris dans les rangs des nouveaux philosophes. Frédéric avoit eu long-temps Thiriot pour correspondant littéraire à Paris. Grimm fut donc aussi donné à d'autres princes pour remplir les mêmes fonctions. On en nomme huit avec lesquels il étoit en relation, l'impératrice de Russie, la reine de Suède, le roi de Pologne Poniatowski, la duchesse de Saxe-Gotha, le duc de Deux-Ponts, la princesse

héréditaire de Hesse-Darmstadt, le prince Georges de Hesse-Darmstadt et la princesse de Nassau-Saarbruck ; on pourroit y ajouter le roi de Prusse. La *Correspondance* de Grimm commence en 1753, et finit en 1790. Il paroît que quand il étoit obligé de s'absenter de Paris, Diderot, ou quelqu'autre de ses amis, tenoient la plume. Grimm se montra très-zélé à remplir les vues de ceux qui lui avoient procuré cette tâche. Il est très-peu favorable à la religion, et professe surtout un vif enthousiasme pour Diderot, dont il ne parle que comme d'un génie du premier ordre ; jugement que la postérité n'a pas confirmé. Il n'y a pas de doute que les éloges outrés que Grimm prodigue à son ami dans cette correspondance, n'aient contribué à la réputation dont jouit quelque temps Diderot dans les pays étrangers, et aux faveurs signalées qu'il reçut de l'impératrice de Russie. On a remarqué que Grimm jugeoit d'une manière moins partiale les autres écrivains de ce parti : quelle que soit son admiration pour Voltaire, qu'il appelle presque toujours le *patriarche de Ferney,* il ne dissimule cependant pas plusieurs de ses torts et de ses défauts. Il avoue franchement que cet homme célèbre n'étoit pas né pour écrire l'histoire. Il fait une critique fort juste de quelques-uns de ses écrits : il blâme le *rabâchage* des uns, le *persifflage* des autres, et va jusqu'à traiter l'auteur de *pantalon;* dénomination que l'on trouvera peut-être un peu dure, et que Grimm s'efforce d'adoucir en y joignant l'épithète de *sublime*. Il apprécie par momens, avec assez de bonne foi, Helvétius, Raynal, le baron d'Holbach, et d'autres écrivains des plus fameux de cette école, et ne dissimule pas le peu de cas qu'il fait de la plupart des écrits philosophiques. En parlant des nombreux ouvrages de ce genre, qui sortoient sans relâche des presses du fameux Rey à Amsterdam, il ajoute franchement : *Je ne lis point les drogues de ce magasin, parce que j'en redoute l'ennui.* En annonçant la mort de M^lle^. Lespinasse, en 1776, il dit qu'*elle a eu en sa vie, à ce qu'on assure, cinq ou six passions malheureuses ; et puis voyez*

*s'il y a plus de sûreté avec la philosophie et les philosophes qu'avec la grâce et les directeurs.* On croit s'apercevoir qu'à mesure qu'il avançoit en âge, il devenoit moins tranchant et moins exagéré dans sa philosophie. Ainsi, dans le commencement il paroissoit pencher fortement vers l'athéisme, et sur la fin il semble, au contraire, improuver ce système désolant. En 1754, il proclame, avec quelque emphase, les bienfaits de la philosophie, et répond aux reproches de ses détracteurs : en 1774, il est beaucoup plus franc, et convient que la philosophie a nui à la religion et aux mœurs, qu'elle a fait tort à nos plaisirs et à notre bonheur. Il n'est point persuadé *que ce soit une chose si désirable d'être d'un siècle philosophe*, et répond même à cette observation si rebattue dans les ouvrages de Voltaire, et de quelques autres écrivains : *Que la philosophie n'a jamais causé de troubles.* Sa bonne foi, en cet endroit et en quelques autres, nous paroît lui faire d'autant plus d'honneur, que ses liaisons ne donnoient guère lieu d'attendre de lui des jugemens si modérés. Ailleurs, il combat comme une illusion et une chimère le système de la perfectibilité, si cher à Condorcet et à quelques autres philosophes, et dans le même volume, il s'élève contre les philosophes dogmatiques, qui prétendoient qu'il ne falloit qu'adopter leurs systèmes pour soutenir sa vertu contre tous les écueils. Comme il n'écrivoit pas pour le public, il se gênoit beaucoup moins que plusieurs de ses amis. Il est entr'autres un point sur lequel sa *Correspondance* est claire et positive. On sait que quelques philosophes ne veulent point convenir qu'il y ait eu, au XVIII^e^. siècle, un concert, une réunion de vues et d'efforts, disons le mot, un complot pour établir des idées nouvelles et renverser la religion. En vain des faits nombreux déposent-ils contre eux ; en vain tant d'écrits, sortis presque tous d'une société d'auteurs liés entre eux, annoncent-ils l'existence de cette association secrète. En vain la correspondance de Voltaire le montre-t-elle sous les traits d'un chef de parti qui exhorte, qui encourage les siens ; on pré-

tend échapper à toutes ces preuves par des dénégations. La *Correspondance* de Grimm pourroit offrir, à cet égard, un nouvel argument aux adversaires de la philosophie. Il ne fait aucune difficulté d'annoncer une association, et toutes les expressions qu'il emploie pour désigner ses amis, emportent cette idée. Ainsi il dit : *Notre sainte église philosophique, la cohorte philosophique, la communion philosophique, les fidèles, les vénérables, les frères.* Voltaire, chez lui, est *le patriarche de Ferney;* d'Argental est *un de ses grands-vicaires. Le vendredi est le jour ordinaire du bureau philosophique chez M^me^. Necker.* Grimm rend entr'autres compte d'une de ces assemblées et des délibérations qu'on y prit, relativement à une statue de Voltaire. Enfin il parle toujours des philosophes comme faisant une classe à part, et comme s'entendant et se soutenant fort bien entr'eux. En 1776, il fut fait ministre de Saxe-Gotha en France, et lors de la révolution, il se retira en Russie, d'où il fut envoyé à Gotha, comme ministre de l'impératrice près le cercle de Basse-Saxe. Il mourut dans cette ville avec le titre de baron de Grimm. C'étoit un littérateur instruit et un écrivain exercé. Sa *Correspondance* annonce du goût, de la finesse et du tact. Le style en est agréable et piquant, les détails variés, les jugemens sur les matières littéraires généralement sains. L'auteur s'y livre de temps en temps à des discussions, parmi lesquelles il y en a quelques-unes sur des matières que Grimm connoissoit fort mal. Là il combat la liberté de l'homme; ici il veut tracer l'origine et les progrès du christianisme, et s'abandonne, avec Galiani, à des idées systématiques, qui ne sont appuyées sur aucun fait positif, et qui sont, au contraire, démenties par l'histoire. Cette *Correspondance* resta secrète pendant la vie de Grimm. Après sa mort, on l'a publiée successivement en trois parties, qui forment 16 volumes in-8°. Tout n'y est pas également intéressant; mais ce recueil renferme des faits curieux sur l'histoire de la littérature et de la philosophie, pendant la dernière moitié du XVIII^e^. siècle. Grimm étoit peut-être, de tous

les philosophes, celui qui mettoit le plus de bonne foi dans ses jugemens. *On ne peut se dissimuler*, dit-il, part. II^e^. tom. IV, année 1777, *que la philosophie et les philosophes n'aient perdu beaucoup dans l'opinion publique depuis quelque temps, soit que ces messieurs aient compromis, dans plusieurs circonstances, leur protection et leur dignité, soit qu'ils se soient avilis eux-mêmes par des intrigues et des querelles scandaleuses.... Le désordre et l'anarchie ont régné dans ce parti depuis la mort de M^lle^. de Lespinasse et la maladie de M^me^. Geoffrin... Ce qui pourroit avoir nui plus sérieusement encore à la considération de nos philosophes, c'est la publication du Système de la nature, sans compter que cet ouvrage a révolté le plus grand nombre des lecteurs.... Il paroît évident qu'il a gâté à tout jamais le métier de philosophe. C'est un charlatan qui dit son secret. Il se ruine lui-même et ses confrères avec lui. D'ailleurs cet excès d'audace a donné à toute la secte un caractère dont beaucoup d'honnêtes gens craignent de porter l'affiche.* Il y a quelques mérites dans ces aveux sous la plume d'un ami de Diderot. Un des éditeurs de la *Correspondance* dit, dans une notice, que Grimm avoit un très-grand soin de sa toilette, et qu'il faisoit usage de blanc sur son visage; *petitesse ridicule et presque honteuse, qui lui avoit fait donner le surnom de Tiran le blanc.*

*23 décembre.* — Pierre-Vincent Chalvet, prêtre, bibliothécaire de Grenoble, étoit né dans cette ville en 1767. Il fut partisan de la révolution, et publia, en 1791 et 1792, le *Journal chrétien, ou l'Ami des mœurs, de la religion et de l'égalité*, 2 vol. Il paroît qu'il abandonna depuis son état.

## 1808.

*Janvier.* — Louis Bailly, chanoine de Dijon et professeur de théologie, naquit à Bligny, près Beaune, en 1730. Il fut appelé, en 1763, pour remplir une des chaires de théologie occupées auparavant par les Jésuites, l'occupa près de vingt-cinq ans, et devint principal du collége de Dijon et promo-

teur du diocèse. Il publia en latin un *Traité de la vraie Religion*, dédié à M. d'Apchon, évêque de Dijon. Ce traité fut suivi d'un *Traité de l'Eglise*, puis d'une *Théologie* en huit volumes, qui a été depuis adoptée dans la plupart des séminaires. On en a fait plusieurs éditions, ainsi que des deux traités précédens. Lors de la révolution, l'auteur se retira en Suisse, où il composa les *Principes de la foi catholique*. De retour en France, il fut sollicité d'accepter une place de vicaire-général. Son mérite et sa réputation sembloient l'appeler à ces fonctions; mais son âge et son goût pour la retraite le fixèrent à Beaune, où il se contenta du titre modeste de desservant du grand hospice de cette ville.

*22 mars.* — Louis-Baptiste Proyart, chanoine d'Arras, étoit né dans cette ville vers 1743. Il consacra la plus grande partie de sa vie à l'éducation, fut long-temps sous-principal du collége Louis-le-Grand, puis, pendant douze ans, principal du collége du Puy en Vélai. Son premier ouvrage paroît avoir été la *Vie de Décalogne* ou l'*Ecolier vertueux*, qui fut suivie de celle de Sousi, sous le titre de *Modèle des jeunes gens*. Il rédigea l'*Histoire du Loango*, sur les Mémoires de plusieurs missionnaires, et donna la *Vie du Dauphin, père de Louis XVI*. Il concourut, peu après, pour le prix proposé par l'Académie à l'auteur de l'Eloge de ce prince. Ses autres ouvrages publiés avant la révolution sont : l'*Histoire du duc de Bourgogne, père de Louis XV*; celle de *Stanislas, roi de Pologne*, qui lui mérita les remercîmens et une médaille d'or de la part de Poniatowski, son successeur; un *Traité de l'Education publique*, en 1780, et la *Vie de M. de la Motte, évêque d'Amiens*. Ces ouvrages donnèrent quelque réputation à l'abbé Proyart. M. de Conzié, évêque d'Arras, le rappela dans son diocèse, et l'attacha à sa cathédrale. La révolution força bientôt Proyart de quitter ce nouveau domicile. Il se retira en Flandre, et y eut une conversation avec le général Dumouriez, qui le sollicita en vain de rentrer en France et d'y accepter un évêché consti-

tutionnel. En 1794, il harangua l'empereur François II, à Bruxelles, au nom des prêtres françois. Depuis, il se retira en Allemagne, et fut accueilli par le prince de Hohenlohe-Bartenstein, qui le fit son conseiller ecclésiastique. Ce fut pendant cet exil qu'il composa l'*Histoire de M^me^. Louise*, fille de Louis XV et Carmélite; celle *de la Reine Marie Leczinska;* celle *de Robespierre*, et *Louis XVI détrôné avant d'être roi.* Vers 1805, Proyart rentra en France, et se retira à Saint-Germain-en-Laye, où il publia, en 1808, *Louis XVI et ses vertus aux prises avec la perversité de son siècle;* 5 vol. Cette Vie de ce prince n'est pas un modèle de méthode, d'élégance et de précision, et renferme des digressions sans fin. L'auteur a consacré près de deux volumes à combattre la philosophie, les illuminés, les francs-maçons; et ses réflexions sur ce sujet, quoique souvent justes, ne sont pas présentées d'une manière attrayante. Quelques traits lancés contre des personnages vivans l'exposèrent à des traverses: il fut enfermé par ordre de Buonaparte, et n'obtint qu'avec peine de se retirer dans sa patrie. On lui attribue à tort, dans quelques écrits, le *Discours à lire au conseil, sur les protestans*, en 1787, qui est de Bonnaud. Proyart étoit un homme un peu ardent dans son zèle, et ses premiers ouvrages valent mieux que ses derniers.

*5 mai.* — Pierre-Jean-Georges Cabanis, médecin et philosophe, naquit à Conac en 1757. A seize ans, on le fit secrétaire d'un seigneur polonois. Il passa deux ans dans ce pays, fut témoin de ses déchiremens, et y contracta, dit-il lui-même, *un mépris précoce pour les hommes.* Revenu à Paris, il se livra à l'étude de la médecine. Il connut, à Auteuil, la veuve d'Helvétius, chez laquelle il se lia avec Turgot, d'Holbach, Francklin, Jefferson, Condillac et Thomas. Il fut admis ensuite chez Turgot et d'Holbach, où il vécut avec Diderot et les autres littérateurs de cette école. Son mariage avec la belle-sœur de Condorcet acheva de le fixer dans cette société. Avec de tels amis, Cabanis devoit être partisan de la

révolution ; il l'embrassa avec ardeur, et s'associa avec Mirabeau, à qui il fournit plusieurs écrits, entr'autres le travail sur l'éducation publique. Il entra au corps législatif après la journée du 18 fructidor, dont il se montra toujours l'approbateur, même à une époque bien postérieure, comme on le voit par ses discours au conseil des cinq cents. Il fut ensuite membre du sénat, et mourut d'apoplexie près Meulan. Le seul de ses ouvrages dont nous devions faire mention est celui des *Rapports du physique et du moral de l'homme*, 1802. Il veut y expliquer l'origine de nos idées, qu'il dérive des sensations, comme avoient fait Locke et Condillac ; mais il ne s'arrête pas là, et prétend faire voir comment les sensations deviennent des idées. C'est dans le cerveau, selon lui, que se fait cette transformation, dont il trace l'histoire avec une singulière confiance. Ainsi la pensée n'est plus que le dernier degré de la sensation. Cabanis explique comme il peut ce travail, en donnant toujours au physique une influence prépondérante. Il ne voit jamais que le matériel de l'homme, et lors même qu'il traite de l'influence du moral sur le physique, il ne considère cette influence que comme l'influence même du système cérébral, en tant qu'organe de la pensée et de la volonté ; c'est-à-dire, en d'autres termes, apparemment que l'action du physique sur le moral est l'action des nerfs sur le cerveau, et que l'action du moral sur le physique n'est autre que l'action du cerveau sur les nerfs. Or, dans ce système, on ne voit toujours que du physique ; on n'a donc point eu trop de tort de dire que Cabanis nous menoit droit au matérialisme, et c'est en vain qu'il a cherché à se laver de cette accusation. On ne peut se dissimuler qu'il n'y ait beaucoup d'analogie entre le système de Cabanis et celui d'Helvétius. *Le premier*, dit un écrivain qui ne les a pas jugés avec sévérité, (M. de Barante, dans son ouvrage *de la Littérature française pendant le XVIII^e^ siècle.*) *le premier a approfondi ce que son prédécesseur avoit à peine soupçonné. Il étoit trop savant pour voir, dans tous les gros rouages de l'organisation phy-*

*sique, les facultés morales qui distinguent l'homme.* Il a poussé ses recherches plus avant, et *a voulu reconnoître ces facultés dans les ressorts les plus fins, et pour ainsi dire, les plus mystérieux de la nature physique. Son habileté n'a servi qu'à faire voir encore mieux qu'il est impossible d'atteindre la nature morale par cette route. Quelque vif que fût son désir de rattacher le moral au physique, il n'a pu approcher du but où il tendoit; et il a eu assez peu de philosophie pour se montrer amoureux de cette opinion, qu'il ne pouvoit parvenir à démontrer.* (Page 130.) On sait qu'un métaphysicien célèbre s'est occupé d'une réfutation du système de Cabanis, et on attend qu'il la donne au public. Comme on avoit reproché à Cabanis de professer le matérialisme et de ne pas reconnoître une cause première, il a adressé sur ce sujet une *Lettre à M. F.* son ami. Dans cette lettre, qui est restée manuscrite, Cabanis semble revenir sur ses pas, et parle d'un premier être; mais il se déclare ennemi de toute religion, et ne reconnoît au plus qu'une religion naturelle, qui est l'amour de l'ordre. Ce morceau est d'ailleurs curieux et bien écrit.

*18 juin.* — Jacques-Antoine Roustan, ministre protestant, né à Genève en 1734, fut pasteur de l'église helvétique, à Londres, en 1764, et revint à Genève en 1790. On a de lui des *Offrandes à l'Autel et à la Patrie*, 1764, où se trouve une *Réponse* à Rousseau sur le chapitre du *Contrat social* où il prétend que le christianisme est contraire à la politique; des *Lettres sur le Christianisme*, 1768, 2 volumes; l'*Impie démasqué*, 1773; un *Examen critique de la seconde partie de la Confession de foi du Vicaire savoyard*, et un *Catéchisme raisonné*. Il fut persiflé par Voltaire dans le pamphlet intitulé : *Remontrances des pasteurs du Gévaudan.*

*Septembre.* — . . . Rabaut, protestant, naquit à Nîmes en 1745. Il étoit le troisième fils de Paul Rabaut, ministre fameux dans le midi par son zèle ardent, et mort en 1795, à l'âge de 76 ans. Ses deux frères aînés étoient Rabaut-Saint-Etienne et Rabaut-Pommier. Le premier, non moins zélé que son

père, étoit, avant la révolution, l'agent des protestans à Paris, et avoit été nommé, dit-on, à cette place dans une assemblée tenue à Nîmes dans l'intervalle des deux ministères de Necker. On prétend que ce ministre y assista avec Raynal, Clavière, La Fayette, Dumouriez, etc. et on ajoute que Rabaut tenoit des assemblées à l'hôtel de Nîmes, rue de Grenelle-Saint-Honoré, à Paris, et que pour se soustraire à l'attention de la police, il se réfugia dans le faubourg Saint-Germain, où il continua ses liaisons, sollicitant de tous côtés des appuis, et excitant l'opinion en faveur des siens. C'étoit l'époque où Condorcet, Malesherbes et Rulhières écrivoient pour faire accorder la tolérance aux protestans. Rabaut-Saint-Etienne fut successivement député à l'assemblée législative et à la Convention, et il y servit avec chaleur la cause des protestans. (*Voyez*, à cet égard, le livre singulier intitulé : *Les véritables auteurs de la révolution de France;* Neuchâtel, 1797, in-8°.) Rabaut-Pommier, son second frère, fut aussi membre de la Convention, où il vota la mort du Roi; ce qui ne l'empêcha pas d'occuper depuis une place de ministre dans sa communion. Quant au troisième fils de Paul, que l'on appeloit Rabaut-Dupuy ou Rabaut le jeune, il ne fut point ministre, comme ses frères; mais il embrassa, comme eux, le parti de la révolution, parvint aux charges, et fut membre du corps législatif en 1797. Il est auteur de *Détails historiques et Recueils de pièces sur les divers projets de réunion*, 1807, ouvrage sur lequel on peut voir les *Mélanges de philosophie*, tome IV, page 265. Rabaut donna de plus un *Annuaire protestant*.

*26 décembre.* — Guillaume Burgh, anglican, docteur à Oxford, naquit en Irlande en 1741. Il donna, en 1776, une *Réfutation, d'après l'Ecriture, des argumens contre le mystère de la Trinité*. C'est une réponse à l'Apologie de Théophile Lindsey, qui venoit de résigner sa cure et de se faire ministre des unitaires. Burgh donna, deux ans après, une suite à ce premier ouvrage, sous le titre de *Recherches sur la*

*la croyance des chrétiens des trois premiers siècles.* Il ne faut pas le confondre avec Jacques Burgh, littérateur écossois, né en 1714, et mort le 26 août 1775, dont on a entr'autres *le Christianisme démontré raisonnable*, 1760.

## 1809.

*3 janvier.* — Dominique Bauduin, prêtre de l'Oratoire, naquit en 1742. Depuis la révolution, il fut professeur d'histoire à Mastricht. Il est auteur d'un *Essai sur l'immortalité de l'ame*, de *la Religion chrétienne justifiée au tribunal de la politique et de la philosophie*, et d'un *Discours sur l'importance du ministère pastoral.*

*6 janvier.* — Jean-Auguste Eberhard, professeur à Halle, ministre luthérien, naquit à Halberstadt en 1739. Il est un de ceux qui ont le plus contribué à répandre la théologie moderne qu'on a appelée *nouvelle Exegèse*, et qui se rapproche beaucoup du socinianisme. Eberhard seconda, à cet égard, les efforts de Semler, de Teller et de Steinbart. Le premier, dans son *Institutio ad liberalem eruditionem theologicam*, dans ses *Historiæ ecclesiasticæ selecta capita*, et dans ses *Recherches sur le Canon*, avoit déjà porté une critique hardie sur l'histoire des dogmes de l'Eglise dans les premiers siècles; mais la *Nouvelle Apologie pour Socrate*, par Eberhard, en 1772, fit une espèce de révolution. La défense de Socrate n'est qu'un cadre dans lequel l'auteur a fait entrer l'examen de la doctrine chrétienne sur la corruption de l'homme, sur la grâce, sur la rédemption, et sur les conditions du salut, et ébranle, sur tous ces points, l'enseignement de la religion. Il est remarquable, d'ailleurs, que dans cet ouvrage, par une méprise assez grossière, Eberhard prend pour la censure de la Sorbonne un pamphlet de Turgot contre cette même censure. L'*Apologie* excita une dispute, dans le courant de laquelle Eberhard donna une suite à son premier ouvrage. Il paroît que depuis, lorsqu'il vit l'extension qu'on donnoit à sa doctrine, et le penchant déclaré

pour le déisme, il essaya de revenir sur ses pas. Son *Amyntor*, en 1782, est destiné à faire aimer la morale évangélique; mais Eberhard en méconnoît le divin auteur, dans lequel il ne voit rien que d'humain. Dans l'*Esprit du christianisme primitif*, il prétend que cette religion est née du choc, du concours, et d'une *fusion* de la culture intellectuelle des Grecs avec la culture morale des peuples de l'Asie; paradoxe que l'histoire, la réflexion et la critique repoussent également. Il fut un des adversaires de Kant, contre lequel il fit un journal; et travailla à la Bibliothèque de Nicolaï.

11 *mars*. — Guillaume-Emmanuel-Joseph Guilhem de Clermont, baron de Sainte-Croix, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, naquit dans le Comtat en 1746. Outre ses travaux de critique et d'érudition, il donna une édition du traité *de l'Evidence de la religion chrétienne*, de Jenyns, et il y joignit une *Préface*, et des *Pensées sur la Providence*. On a de lui un *Eloge historique de l'abbé Poulle*, 1783. Il inséra dans les *Annales catholiques* celui du cardinal de Bernis, et fournit à ces *Annales* et aux ouvrages périodiques qui en furent la suite, plusieurs morceaux intéressans. Il fut éditeur de l'*Ezour-Védam*, et il y ajouta des notes et des éclaircissemens. Lorsqu'il voulut mettre au jour ses *Mémoires pour servir à l'Histoire secrète de la religion des anciens peuples*, il avoit chargé de la publication d'Ansse de Villoison, son confrère et son ami: celui-ci, sous prétexte de plaire à un parti puissant, avoit inséré dans l'ouvrage une note qui ne s'accordoit nullement avec les principes de l'auteur, et ce fut une des raisons qui engagèrent le baron de Sainte-Croix à travailler à une nouvelle édition qu'il n'a pas eu le temps de terminer, et dont un de ses amis s'est chargé. Cet académicien étoit sincèrement religieux, et ne manque pas l'occasion de rendre hommage au christianisme dans plusieurs de ses productions, et surtout dans son grand ouvrage de l'*Examen des historiens d'Alexandre*. On sait qu'il préparoit, à sa mort, une nou-

velle édition de l'*Histoire évangélique, confirmée par la judaïque et la romaine*, de D. Pezron; il n'a pas eu le temps d'achever ce travail. Cet article est extrait d'une *Notice* plus étendue, publiée en 1809, par l'auteur même de cet ouvrage.

*14 mai.* — Beilby Porteous, évêque anglican de Londres, avoit d'abord été chapelain du roi, puis curé de Lambeth, puis évêque de Chester. Il se distingua par son talent dans la prédication, et fut éditeur, en 1782, d'une *Réfutation courte des erreurs de l'Eglise romaine*, extraite de cinq sermons de l'archevêque Secker. En 1783, il publia dix-huit discours qu'il avoit prêchés à Lambeth, et où il se déclare pour l'évidence morale et naturelle d'une vie future, indépendamment de la révélation; en 1794, il ajouta un second volume à ses sermons. Son livre des *Heureux effets du christianisme* a été récemment traduit en françois. On cite encore de cet évêque des mandemens, entr'autres sur l'incrédulité, en 1798 et 1799. Il avoit succédé à Lowth dans l'évêché de Londres, en 1787, et se montra très-attaché à l'église établie. On dit qu'il avoit part à la confiance du roi Georges III, et qu'il influa sur les dispositions de ce prince relativement aux catholiques.

*29 septembre.* — Charles-François Dupuis, astronome, naquit près Gisors en 1742, et fut élevé par les libéralités du duc de la Rochefoucauld, qui le plaça au collége d'Harcourt. Il devint professeur de rhétorique au collége de Lisieux, et étudia l'astronomie sous Lalande, qui paroît ne s'être pas borné à lui apprendre cette science. Dupuis prétendit trouver dans l'astronomie et le sabéisme la clef de toutes les mythologies. Il publia plusieurs parties de son système dans le *Journal des Savans* en 1779 et 1780, et en 1781, le *Mémoire sur l'origine des constellations et sur l'explication de la fable par l'astronomie*, où il confondoit la révélation chrétienne avec les superstitions les plus absurdes; ce qui ne l'empêcha pas d'être fait professeur d'éloquence au Collége Royal en 1787, et d'entrer, en 1788, à l'Académie

des Inscriptions et Belles-Lettres. Il eut pourtant de la peine à se faire ouvrir les portes de cette compagnie, et il n'y réussit qu'en s'engageant à être plus circonspect, promesse qu'il oublia bientôt. Il fut membre de la Convention, où, lors du procès de Louis XVI, il déclara ce prince coupable, en spécifiant qu'il ne le faisoit pas comme juge, rejeta la ratification du peuple, vota pour le sursis et pour la détention. En 1794, profitant de la liberté illimitée de tout écrire, il ne craignit pas de publier son livre fameux de l'*Origine de tous les Cultes* ou *Religion universelle*, qu'on annonçoit depuis long-temps comme le coup de foudre qui devoit écraser à jamais les croyances religieuses. Cette production, digne de paroître à une époque de délire, *souleva à la fois*, comme dit M. Dacier dans sa *Notice* sur l'auteur, *les partisans de l'érudition et de la critique historique et littéraire, et les hommes religieux de toutes les croyances. Ce livre*, ajoute-t-il, *eut beaucoup moins de succès que l'auteur ne s'en étoit promis, et ne trouva que très-peu de lecteurs*. Le secrétaire perpétuel de l'Académie ne dissimule pas les erreurs et les paradoxes de cet ouvrage, ainsi que les innovations audacieuses de Dupuis, qui, ayant plus d'imagination que de savoir, n'approfondissoit rien et ne tenoit compte d'aucune difficulté. On est confondu de la confiance avec laquelle il se laisse aller à ses folles conjectures, sans s'embarrasser des preuves qui les détruisent. Du reste, il étoit si content de ses prétendues découvertes, que, pour rendre l'irréligion plus populaire, il donna en un volume l'abrégé de ses trois gros volumes in-4°. M. Destutt-Tracy a pris la peine de publier une analyse raisonnée du même ouvrage. En 1806, Dupuis inséra dans la *Revue philosophique* son explication du zodiaque de Tentyra, malgré les observations du savant Visconti, auxquelles il ne répondit point, et qui détruisent son échafaudage. L'*Origine des Cultes* est une des productions les plus anti-chrétiennes de ces derniers temps. Elle a été réfutée par plusieurs écrivains, entr'autres par le P. Lam-

bert, dont l'écrit est malheureusement rempli de cette âcreté qui lui est ordinaire. Mais le livre de Dupuis tombe de plus en plus dans l'oubli, et en est bien digne par l'érudition indigeste qui y règne, et par le vague, l'incohérence, l'arbitraire et l'absurdité de tout ce système, que les vrais savans ont mis à sa véritable place. *Voyez* la *Notice* lue par M. Dacier à la séance de l'Institut du 3 juillet 1812. On trouve un exposé lumineux et détaillé du système de Dupuis dans le *Parallèle des Religions*, du P. Brunet.

*4 octobre.* — Jean-Baptiste Aubry, Bénédictin de Saint-Vannes, né en Lorraine en 1736, travailla à la continuation de l'*Histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques* de D. Cellier, et en rédigea un volume, qui n'a pas été imprimé. Il est de plus auteur des *Questions philosophiques sur la religion naturelle*, 1783, qui ont été, dit-on, louées à la fois par Riballier et Bergier, et par d'Alembert et Lalande, et qui ont été critiquées par l'abbé Guinot dans ses *Leçons philosophiques*. Aubry se défendit par les *Lettres critiques sur plusieurs questions de la métaphysique moderne*. Ses autres productions sont : *Leçons métaphysiques à un lord incrédule, sur l'existence et la nature de Dieu*, 1790; *Questions aux philosophes du jour sur l'ame et la matière*, 1791; *l'Anti-Condillac*, ou *Harangue aux idéologues modernes*, 1801.

*10 novembre.* — Pierre Sigorgne, abbé de Bonnevaux, doyen et grand-vicaire de Mâcon, né en Lorraine en 1719, est auteur d'une *Dissertation sur le prêt à jour;* du *Philosophe chrétien*, 1765; des *Lettres écrites de la Plaine, en réponse à celles de la Montagne;* de la *Défense des premières vérités*, en 1806, et des Oraisons funèbres de Louis XV et du Dauphin. Physicien et métaphysicien estimé, l'abbé Sigorgne s'étoit surtout fait une réputation par ses *Institutions newtonniennes* et par ses *Institutions leibnitziennes*. Dans une édition du premier de ces ouvrages, il y a un morceau contre Buffon.

*31 décembre.* — Antoine Martini, archevêque de Flo-

rence, naquit à Prato, en Toscane, en 1720. Il étoit à Turin lorsqu'il publia, en 1769, une traduction italienne du *Nouveau Testament*, et en 1776, une traduction italienne de l'*ancien*. Ces traductions, approuvées par l'ordinaire, valurent de plus à l'auteur un bref honorable de Pie VI, du 17 mars 1778. Ce Pape le nomma, peu après, à l'évêché de Bobbio, dans l'Etat de Gênes; mais comme il passoit par la Toscane pour se rendre à Rome, afin d'y être sacré, le grand-duc Léopold, instruit de son mérite, le revendiqua comme son sujet, et le nomma à l'archevêché de Florence en 1781. Il paroît qu'on avoit espéré trouver en lui un prélat disposé à favoriser les innovations que l'on se proposoit d'introduire. On s'étoit trompé; le nouvel archevêque montra, en plusieurs circonstances, son attachement au saint Siége et son éloignement pour le système de Ricci et de ses consorts. Il se fit particulièrement honneur par sa conduite dans l'assemblée de Florence, en 1787, et mérita les reproches d'un parti qui l'avoit d'abord beaucoup loué. En 1785, il fit imprimer ses *Instructions morales sur les Sacremens*, et peu après, ses *Instructions dogmatiques, historiques et morales sur le Symbole*, en 2 vol., qui n'étoient autre chose que les sermons qu'il avoit prêchés sur ces matières dans sa cathédrale. On cite aussi des mandemens de ce prélat, qui s'est distingué par ses connoissances et son zèle.

## 1810.

*27 janvier.* — Scipion de Ricci, ancien évêque de Pistoie et Prato, naquit à Florence en 1741. Il parvint à l'épiscopat en 1780, et signala chaque année de son gouvernement par des actes indiscrets et turbulens. Son premier écrit paroit être l'*Instruction pastorale*, du 23 juin 1781, *sur la dévotion au sacré Cœur. On ne multiplie que trop les dévotions dans cette lie des siècles*, disoit le pieux évêque. Dans une autre *Instruction pastorale*, du 1^er^. mai de l'année suivante, *sur la nécessité et la manière d'étudier la religion*, il appeloit Ques-

nel *un pieux et savant martyr de la vérité*, et louoit les autres appelans françois. Il faisoit imprimer à Pistoie un recueil d'ouvrages jansénistes, dont il parut successivement onze volumes, qui renfermoient des actes d'appel, des mémoires contre le saint Siége, des écrits contre les Jésuites. On a peine à concevoir le but d'un prélat qui suscitoit ainsi des querelles sur des sujets ignorés en Italie. Nous avons parlé ailleurs du synode de cet évêque et de l'assemblée de Florence. En vain le Pape s'efforça de le ramener par des conseils paternels. Ricci porta les choses si loin que ses diocésains se soulevèrent contre lui. Il y eut une première insurrection à Prato en 1787, et une seconde à Pistoie en 1790, à la suite de laquelle l'évêque fut obligé de donner sa démission. Mais il ne parut se repentir de ses projets pernicieux qu'au passage de Pie VII par la Toscane en 1805. Il fit alors satisfaction à ce pontife, et témoigna le regret des innovations qu'il avoit voulu introduire, et des troubles qu'il avoit excités. Dans le *Dictionnaire historique* de Prudhomme, on prétend qu'il ne se rétracta point. L'auteur de l'article le loue comme un *illustre docteur;* hyperbole ridicule, qui n'en imposera à personne. Ricci n'a rien laissé qui justifie le titre de *docteur*, et son *illustration* est celle d'un homme remuant et tracassier, qui aspiroit à faire du bruit, et qui y a réussi quelque temps.

*28 février.* — Jacques-André Naigeon, littérateur et philosophe, naquit à Paris en 1738. Elève et ami de Diderot, il hérita de ses sentimens et de son zèle, et il les signala par plusieurs productions. Il travailla à la première *Encyclopédie;* et y donna entr'autres l'article *Unitaires*. Le *Militaire philosophe*, 1768, est de lui, et fut composé, dit-on, sur un manuscrit intitulé : *Difficultés sur la religion proposées au P. Malebranche;* le dernier chapitre est du baron d'Holbach. Ce fut Naigeon qui publia, en 1770, le *Recueil philosophique*, ou *Mélange de pièces contre la religion*, et qui retoucha et publia, en 1769, le *Traité de la tolérance*

de Crell, déjà traduit du latin par le protestant le Cène. Ce fut lui aussi qui fut l'éditeur du *Système de la nature*, et il y joignit un *Discours préliminaire*, qu'il fit imprimer à Londres. Il fut également l'éditeur de la traduction de Sénèque, par la Grange (1); de l'*Essai sur la vie de Sénèque*, de Diderot; du *Conciliateur*, de Turgot; des *Elémens de morale*, du baron d'Holbach, 1790; et de plusieurs des ouvrages philosophiques du même. En 1790, il fit imprimer une *Adresse à l'assemblée nationale sur la liberté des opinions et sur celle de la presse*. Il rédigea la *Collection des moralistes anciens*, et y joignit un *Discours préliminaire*. Il avoit fait, en 1777, l'*Eloge* du médecin Roux, qui étoit, comme lui, de la société intime du baron d'Holbach, et on dit même qu'il coopéra à l'*Histoire philosophique* de Raynal. Mais ce qui distingue éminemment Naigeon, c'est le *Dictionnaire de philosophie ancienne et moderne*, qu'il rédigea pour l'*Encyclopédie méthodique*. Cet ouvrage, qui parut à une époque de vertige et de crimes, en porte la malheureuse empreinte. L'auteur y affiche l'immoralité, l'inhumanité, et l'athéisme dans toute leur turpitude. Ses expressions sont analogues à ses pensées. S'il parle des prophètes, c'est pour les appeler des *fous*. Les Pères étoient, pour la plupart, *très-ignorans et d'une crédulité stupide... La superstition est la gourme des hommes... Il faut emmuseler le prêtre...* Tel est le ton poli de ce doux prédicateur de la tolérance. Dans l'article *Académiciens*, il excuse les vices les plus honteux. Mais rien n'égale le ton que prend Naigeon dans l'article *Meslier*. Il cite le vœu attribué à ce curé : *Je voudrois que le dernier des rois fût étranglé avec les boyaux du dernier des prêtres. C'est-là*, dit Naigeon, *le vœu d'un vrai philosophe, et qui a bien connu le seul moyen de tarir partout en un moment la source des maux qui affligent depuis si long-temps l'espèce*

(1) Il y dit, tom. VI, Avertissement, pag. 2 : *La sensibilité physique est la vraie source et la base de la morale.*

*humaine... On écrira dix mille ans, si l'on veut sur ce sujet, mais on ne produira jamais une pensée plus profonde, plus fortement conçue, et dont le tour et l'expression aient plus de vivacité, de précision et d'énergie.* Cet article est signé du *citoyen Naigeon* en toutes lettres, tome III, page 239. Il avoit dit, à la page précédente, que *le prédicateur le plus éloquent d'un Etat, c'est le bourreau.* On voit que le *citoyen Naigeon* étoit à la hauteur de l'époque où il écrivoit; que s'il ne figura pas dans le nombre des bourreaux, il savoit faire l'apologie de leurs hauts faits, et qu'il étoit digne d'être le disciple de celui qui avoit dit :

> Et ses mains ourdiroient les entrailles du prêtre,
> A défaut d'un cordon, pour étrangler les rois.

Il est à croire que Naigeon auroit bien voulu depuis rayer son nom accolé à tant d'infâmies; mais la *Philosophie ancienne et moderne* est là pour accuser sa mémoire, et on verra en lui l'admirateur et le complice des cruautés de 1793 et de 1794. Il donna, en 1798, une édition complète de Diderot, en 16 volumes; en 1801, une de Rousseau, en 20 volumes, avec MM. Fayolle et Boncarel; et en 1802, une de Montaigne. Toutes sont accompagnées d'avertissemens et de notes rédigées dans le même esprit. Mais c'est surtout dans celle de Diderot que Naigeon s'est donné le plus de carrière. A travers tous les éloges qu'il prodigue à son maître, il lui trouve cependant, tant il est difficile, quelques momens de foiblesse. Il se seroit consolé, ce semble, que son ami eût payé sa hardiesse de sa tête, et s'écrie : *Les lignes tracées avec le sang du philosophe sont bien d'une autre éloquence* (1)! Ailleurs, le pétulant éditeur nous révèle son secret tout entier. *Diderot*, dit-il, *souvent témoin de la colère et de l'indignation avec laquelle je parlois des maux sans nombre que les prêtres, les religions et les dieux de toutes les nations avoient faits*

(1) Préface, tom. Ier.

*à l'espèce humaine, et des crimes de toute espèce dont ils avoient été la cause, disoit des vœux ardens que je formois,* pectore ab imo, *pour l'entière destruction des idées religieuses, quel qu'en fût l'objet, que c'étoit mon tic, comme celui de Voltaire étoit d'écraser l'infâme* (1). Au moins, cela n'est pas dissimulé; et le ton de colère et d'indignation avec lequel Naigeon s'exprime, ajoute au prix d'un tel aveu, et est un témoignage éclatant de l'impartialité et de la modération d'un tel homme. On jugera si un tel suffrage n'est pas plus honteux que flatteur pour le parti auquel il étoit attaché, et si la religion n'a pas quelques motifs de se consoler d'avoir eu pour adversaire et pour ennemi celui qui l'étoit aussi de l'humanité, qui a applaudi au vœu de Meslier, qui le regardoit comme *le seul moyen de tarir nos maux*, et qui trouvoit si admirable l'*éloquence du bourreau*. Nous n'avons pas besoin de dire que le même homme a mérité d'être inscrit dans le *Dictionnaire des athées*, où Maréchal le cite comme *un de nos esprits-forts les plus décidés*. Cependant Lalande lui a reproché depuis de ne pas oser convenir qu'il fût athée. Il paroît que Naigeon avoit eu la prétention de devenir sénateur, et qu'il craignoit que sa réputation d'athée ne lui fût nuisible. Ainsi il tomboit dans cette pusillanimité qu'il reproche amèrement, dans son *Dictionnaire*, à Bayle, à Voltaire, à d'Alembert et à Diderot lui-même. Naigeon a fourni beaucoup de renseignemens, à l'auteur du *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, sur les véritables auteurs des livres philosophiques pendant la dernière moitié du XVIII^e^. siècle. Ces renseignemens ont paru suspects à beaucoup de personnes, et on croit que Naigeon, soit par zèle pour la mémoire du baron d'Holbach, soit par toute autre raison, lui a fait l'honneur de lui attribuer des écrits auxquels le baron n'eut d'autre part que de les encourager et de les payer. Il étoit membre de l'Institut, où plusieurs de ses confrères le voyoient avec peine

(1) Tom. IX, pag. 511, note.

siéger avec eux. La Harpe l'a tourné en ridicule dans sa *Correspondance littéraire avec le grand-duc de Russie*, tome II, pag. 235 et 302. Mais qu'est-ce que des ridicules auprès de l'horrible doctrine qu'affichoit Naigeon, et des vœux atroces qu'il a osé consigner dans sa *Philosophie ancienne et moderne?*

*6 août.* — Josse Le Plat, docteur en droit, né à Malines en 1733, fut d'abord professeur en droit à Louvain en 1768, puis en droit canon en 1776. Une thèse qu'il fit soutenir, en 1770, commença à le faire connoître. Il y établissoit l'indissolubilité du mariage de l'infidèle converti, contre le commun des théologiens. On se rappelle que cette question s'étoit élevée en France en 1755, et qu'elle avoit été décidée par l'official de Soissons, et par le parlement de Paris, sans égard pour l'autorité de Benoît XIV, et des théologiens et des canonistes. Le P. Maugis, Augustin de Louvain (1), attaqua la thèse de Le Plat, et celui-ci répondit par une *Dissertation historico-canonique*, et fit réimprimer une *Dissertation* dans le même sens, donnée à Vienne, en 1766, par le P. Gervasio, Augustin, depuis évêque de Gallipoli. On a encore de ce professeur une édition du *Commentaire* de Van Espen, *sur le nouveau droit canonique*, avec une longue préface, Louvain, 1777, 2 vol. in-8°.; une édition latine des *Canons et décrets du concile de Trente*, avec préface et notes, 1779, in-4°.; une édition des *Institutions de jurisprudence ecclésiastique*, de Riegger, 1780, 5 vol. in-8°.; puis un *Abrégé* de ce même ouvrage; la même année, une édition des *Discours* de Fleury *sur l'Histoire ecclésiastique;* une *Dissertation contre l'autorité des règles de l'Index;* une autre *sur les fiançailles et les empêchemens;* en 1784 et années suivantes, une *Collection de pièces sur le concile de Trente*, 7 vol. En

(1) Joseph Maugis, né à Namur en 1711, professeur de théologie dans l'Université de Louvain, mourut en 1780, après avoir publié quelques dissertations. Il laissa des traités manuscrits.

1784, la dispute sur l'indissolubilité du mariage de l'infidèle converti se renouvela. Le docteur Van de Velde, professeur en théologie à Louvain, attaqua, dans une thèse, la Dissertation de Le Plat. Celui-ci se défendit; mais le gouvernement le défendit encore mieux en suspendant Van de Velde de toute fonction académique, pour avoir eu la témérité de combattre un docteur que la cour protégeoit. Le Plat ne fut pas oublié dans la formation du séminaire général de Louvain, et il servit, de tout son pouvoir, les vues de Joseph dans cet établissement. Cette complaisance ne le rendit agréable ni aux évêques, ni aux étudians; et en 1787, il fut forcé de quitter Louvain, et de se retirer à Mastricht. Ayant voulu recommencer ses leçons en 1788, il fut insulté par la multitude. Dénoncé au gouvernement par le cardinal de Frankemberg, il essaya de se justifier par une lettre du 31 janvier 1788, quitta de nouveau Louvain, où il étoit particulièrement odieux, et publia, contre le cardinal, des *Observations sur sa déclaration*, 1789, et le *Supplément au Catéchisme de Malines*. Cette conduite fit perdre à Le Plat sa chaire. Son dernier écrit paroît être les *Lettres d'un théologien canoniste à Pie VI, sur la bulle Auctorem fidei*. C'est une critique amère de cette bulle, et l'auteur y montre la partialité la plus révoltante, et donne au souverain Pontife les épithètes les plus injurieuses. Le Plat résidoit alors en Hollande auprès de l'abbé Mouton, qu'il a peut-être secondé dans la rédaction des *Nouvelles*. Il mourut à Coblentz, où il avoit été nommé, en 1806, directeur de l'école de droit, et professeur de droit romain.

— Joseph-Antoine-Félix de Balthazar, sénateur de Lucerne, né dans cette ville en 1737, est auteur du livre *De Helvetiorum juribus circa sacra*, 1768, qui a été traduit en françois par Viend, professeur à Lausanne, 1770, sous le titre des *Libertés de l'Eglise helvétique*. La cour de Rome et son nonce à Lucerne, furent choqués de cet écrit, qui fut mis à l'Index par un décret du 1^er^. février 1769, et l'évêque

de Constance en demanda la suppression. Balthazar prétendoit que les quatre articles du clergé de France étoient anciennement reconnus et adoptés en Suisse. Il avoit fait l'Histoire de la Nonciature, qui est restée manuscrite.

## 1811.

10 *janvier.* — Marie-Joseph de Chénier, littérateur, naquit en 1764, à Constantinople, où son père étoit consul général. Il se livra au théâtre, où il donna, successivement, plusieurs tragédies. Une des plus fameuses est *Charles IX,* qui parut en 1789, et qui étoit destinée à rendre odieux les rois et les prêtres. L'auteur y peint comme un monstre le cardinal de Lorraine, qu'il accuse d'être le principal auteur de la Saint-Barthelemi, et qu'il amène sur la scène pour lui faire débiter des maximes fanatiques, tandis que le cardinal étoit alors à Rome. Dans *Fénélon,* il dénature le caractère de ce grand archevêque, dont il fait un philosophe flatteur du vice. *Voyez* le jugement qu'on en a porté dans *le Spectateur françois au XIX^e^. siècle,* tome II, page 385. Chénier s'étoit livré à la révolution avec ardeur, et flatta les partis les plus exagérés. On l'accuse d'avoir approuvé les massacres de septembre. Nommé membre de la Convention, il y vota la mort de Louis XVI, se fit le chantre des fureurs de ce temps-là, et composa des hymnes et des cantates pour toutes les fêtes républicaines, et en particulier pour l'apothéose de Marat, au nom duquel il eut le malheur d'associer ainsi son nom. Les derniers ouvrages de Chénier sont des satires en vers contre ses ennemis et contre la religion. Son cours de littérature françoise à l'Athénée de Paris fit du bruit. Il étoit singulier de le voir succéder dans cette place à La Harpe, et lancer des traits contre le christianisme et les prêtres, de cette chaire où La Harpe avoit fait entendre un langage tout différent. Chénier prononça, le 15 septembre 1806, un *Discours* qui a été depuis imprimé, et sur lequel on peut voir les *Mélanges de philosophie,* tome II, page 145. Il ne négligeoit aucune occasion d'incul-

quer l'incrédulité, et n'épargnoit pas les plaisanteries contre les saints, les papes et les prêtres. Les hommes les moins religieux lui ont reproché cette affectation de rebattre sans cesse le même sujet, et on a relevé, dans plusieurs journaux, ses erreurs et ses calomnies. *Voyez*, entr'autres, le *Spectateur françois*, dont nous avons parlé.

*13 janvier.* — Jean-Baptiste Canaveri, évêque de Verceil, né en Piémont en 1753, entra dans la congrégation de l'Oratoire, et se distingua par son talent dans l'éloquence de la chaire. Il établit à Turin une maison de retraite pour les dames nobles, prenoit part à toutes les bonnes œuvres, et étoit universellement considéré pour son zèle, sa piété et ses heureuses qualités. En 1797, il fut fait évêque de Bielle, dont il donna sa démission en 1803, et en 1805, il fut promu à l'évêché de Verceil. Il est auteur d'un nouveau plan de théologie, qu'il avoit mis à exécution pour son séminaire, et qu'il songeoit à faire imprimer quand la mort le frappa. Il est de plus auteur de *Panégyriques*, de *Lettres pastorales*, et d'une *Notice sur les monastères de la Trappe, fondés depuis la révolution.*

*19 janvier.* — Grégoire-Pierre Herluison, prêtre, bibliothécaire à Troyes, y étoit né en 1759, et y exerça quelque temps le ministère. Des critiques qu'il fit du bréviaire de Troyes, et une lettre qu'il écrivit à l'intendant de Champagne, sur cette affaire, excitèrent contre lui un juste mécontentement. Dès-lors il s'abstint de toute fonction ecclésiastique, et se livra à l'étude. On a de lui un *Discours sur le fanatisme;* des *Lettres contre le mariage des prêtres*, 1792; *la Théologie réconciliée avec le patriotisme*, et un traité sur la religion. C'étoit un homme vif et singulier, mais instruit. Son ouvrage sur le célibat est intitulé : *le Fanatisme du libertinage confondu*, ou *Lettres sur le célibat des ministres de l'Eglise.* Ces lettres, au nombre de six, forment environ cinquante pages, et sont dirigées contre un écrit de Dubourg, curé de Saint-Benoît sur Seine.

*28 avril.* — Jacques-André Emery, supérieur-général de la congrégation de Saint-Sulpice, naquit à Gex, le 26 août 1732. Il étoit le second fils du lieutenant-général criminel au bailliage de cette ville. Il étudia d'abord chez les Jésuites de Mâcon, et entra, vers 1750, à la petite communauté de Saint-Sulpice, à Paris. Il y prit les ordres, et s'attacha à la congrégation des prêtres de Saint-Sulpice. Ordonné prêtre en 1756, on l'envoya, trois ans après, professer le dogme au séminaire d'Orléans, d'où il passa à celui de Lyon, pour y enseigner la morale. Il prit alors des degrés dans l'université de Valence, et fut reçu docteur en théologie en 1764. Ce fut pendant son séjour à Lyon qu'il publia ses deux premiers ouvrages, *l'Esprit de Leibnitz* et *l'Esprit de sainte Thérèse*. L'auteur se proposa de réunir dans le premier tout ce que Leibnitz avoit écrit sur la religion. Affligé de l'esprit de son siècle, il vouloit le ramener à la religion par une grande autorité, et lui prouver que l'incrédulité n'étoit pas, comme on s'en vantoit, le partage de toute tête pensante, et qu'on pouvoit ici opposer philosophe à philosophe. Il rapporte en effet une foule de passages qui montrent combien Leibnitz étoient attaché au christianisme, et combien il étoit même instruit dans la théologie proprement dite. *L'Esprit de sainte Thérèse* est dans un genre différent. C'est un recueil de ce que l'auteur a jugé de plus usuel et de plus pratique dans les écrits de la sainte. En 1776, M. Emery fut fait supérieur du séminaire d'Angers et grand-vicaire de ce diocèse. Il fut chargé, plus d'une fois, et presque seul, des détails de l'administration, soit à cause des absences de M. de Grasse, évêque d'Angers, soit en raison de sa mort, qui arriva au commencement de 1782. Cette même année, sur la démission de M. le Gallic, il fut nommé supérieur-général de sa congrégation. Il étoit digne de succéder aux Olier et aux Tronson. Esprit d'ordre, coup d'œil juste, connoissance des affaires, discernement des hommes, mélange heureux de douceur et de fermeté, telles

étoient ses principales qualités. Il étoit d'usage que les supérieurs-généraux de Saint-Sulpice eussent une abbaye. Le Roi le nomma, en 1784, à celle de Bois-Groland, au diocèse de Luçon; bénéfice d'un revenu peu considérable, mais qui suffisoit à l'ambition d'un homme plein de l'esprit de son état, modeste et désintéressé. En 1789, lors des premiers orages de la révolution, il établit un séminaire de sa congrégation à Baltimore, qui venoit d'être érigé en évêché, et y envoya plusieurs de ses prêtres, qui y travaillèrent avec zèle à étendre la religion. La révolution vint l'enlever à des occupations qui lui étoient chères. Son séminaire fut dispersé, et lui-même fut enfermé deux fois, la première à Sainte-Pélagie, où il ne resta que six semaines, la seconde à la Conciergerie, où il passa seize mois. Il vit se renouveler souvent cette prison, qui étoit comme le vestibule de l'échafaud, et où arrivoient chaque jour les victimes destinées à une mort prochaine. On dit que Fouquier-Tinville se proposoit bien de lui faire avoir aussi son tour, mais qu'il le laissoit par calcul, parce que, suivant son expression, *ce petit prêtre empêchoit les autres de crier*. M. Emery fut utile dans sa prison à plusieurs condamnés, et il reçut entr'autres l'expression du repentir de Fauchet et de Lamourette, qui avoient donné dans plus d'une erreur et pris part au schisme. Rendu à la liberté après la terreur, il devint un des principaux administrateurs du diocèse de Paris, dont M. de Juigné, alors en exil, l'avoit nommé grand vicaire. Ses connoissances, sa sagesse, l'estime dont il jouissoit, le rendoient digne d'exercer ces fonctions que les circonstances fâcheuses où l'on se trouvoit rendoient plus difficiles et plus délicates. Sa correspondance étoit très-étendue, et il n'y pouvoit suffire que par une vie active, par une sage distribution de tous ses momens, et par une grande facilité à écrire. De longues études, un jugement sain, un tact sûr, l'avoient préparé de bonne heure à répondre sur une foule de questions relatives à son ministère. Il savoit combiner l'attachement aux règles, avec les tempéramens que nécessi-

toient

toient les circonstances. Il n'étoit point ami des mesures extrêmes, et se défioit de l'exagération en toutes choses. Quelques-uns lui ont même reproché d'avoir poussé trop loin la condescendance et la modération. Mais dans tout le cours de la révolution, il marcha constamment sur la même ligne. Il ne fut point ardent dans un temps et modéré dans un autre. Il n'alloit pas chercher l'orage, mais il l'attendoit sans crainte. Il ne bravoit pas l'injustice des hommes, mais il ne s'en laissoit pas intimider. L'intérêt de la religion le guidoit toujours. Ceux qui ne jugent que d'après l'impulsion du moment, lui trouvèrent trop de fermeté quand ils en manquoient eux-mêmes, ou trop de mollesse quand ils étoient exaltés. Mais c'étoient eux qui changeoient. Pour lui, il fut toujours le même, sage, égal, mesuré, sachant céder lorsqu'il le croyoit utile, mais sachant aussi résister avec force quand il le jugeoit nécessaire. Au milieu de ses nombreuses occupations, et malgré les inquiétudes et les troubles, fruit des circonstances, il trouva le moyen de composer plusieurs ouvrages. Lors du serment prescrit par l'assemblée constituante, il fit une réponse à un ouvrage en faveur de la constitution civile du clergé. Comme il parut alors beaucoup d'écrits de ce genre, on ne sauroit dire précisément quel étoit le titre du sien. Il donna, en 1797, un mémoire sur cette question : *Les religieuses peuvent-elles aujourd'hui, sans blesser leur conscience, recueillir des successions, et disposer par testament?* Il publia l'écrit intitulé : *Conduite de l'Eglise dans la réception des ministres de la religion qui reviennent de l'hérésie et du schisme,* et l'on trouve plusieurs morceaux de lui dans les *Annales catholiques*. La littérature ne lui étoit pas étrangère, et quand il eut perdu par la révolution la bibliothèque de sa maison, il sut en former une autre avec beaucoup de choix. Il acheta les manuscrits originaux de Fénelon, qui ont servi à M. de Bausset, évêque d'Alais, son ami, pour composer l'Histoire de l'illustre archevêque. La retraite où le condamna la journée du 4 septembre 1797 (18 fructidor), lui

laissa le temps de mettre la dernière main à son ouvrage sur Bacon. Il le publia en 1799, sous le titre de *Christianisme de François Bacon*, 2 vol. in-12. Le discours préliminaire, la vie de Bacon et deux éclaircissemens, qui sont à la fin de l'ouvrage, attestent la solidité, la sagesse et la critique de l'auteur. En 1803, il donna une nouvelle édition de l'*Esprit de Leibnitz*, et l'intitula : *Pensées de Leibnitz sur la religion et la morale*, 2 vol. in-8°. Il devoit y joindre un *Éclaircissement sur la mitigation des peines de l'enfer;* mais après avoir fait imprimer cet écrit, il en arrêta la distribution, et il ne s'en est répandu qu'un très-petit nombre d'exemplaires. Depuis il s'étoit encore procuré de nouvelles pièces sur Leibnitz, et entr'autres un manuscrit de la main de ce philosophe sur les points controversés entre les catholiques et les protestans, manuscrit dans lequel Leibnitz se déclaroit en faveur des premiers, et auquel M. Emery paroissoit attacher beaucoup de prix. Il se rendit éditeur de la *Défense de la révélation contre les objections des esprits-forts*, par Euler, suivie des *Pensées* de cet auteur *sur la religion*, supprimées dans la dernière édition de ses *Lettres à une princesse d'Allemagne*, Paris, 1805, in-8°. En 1807, il fit paroître les *Nouveaux Opuscules de Fleury*, 1 vol. in-12, auxquels il joignit ensuite des *Additions*, qui ont servi de prétexte pour l'inquiéter. Cet écrit renferme des détails curieux sur l'assemblée de 1682, et des réflexions également justes et sages sur les quatre articles. Son dernier ouvrage est les *Pensées de Descartes*, 1 vol. in-8°. 1811. Il se proposoit de joindre Newton aux philosophes dont il avoit fait connoître les sentimens, et de montrer que ces grands hommes avoient tous été attachés à la religion. Mais il n'a pas eu le temps d'achever cet ouvrage, et n'a laissé que des notes imparfaites. Il a été l'éditeur de plusieurs des ouvrages de M. de Luc, ainsi que des *Lettres à un évêque sur divers points de morale et de discipline*, par M. de Pompignan, 1802, 2 vol. in-8°. Après la chute du Directoire, M. Emery, qui s'étoit caché, reparut, et inséra

dans les *Annales philosophiques* quelques écrits en faveur de la soumission. Son expérience et ses lumières auroient dû sans doute engager les auteurs du Concordat à recourir à lui lors de cette transaction importante; mais le gouvernement redoutoit au contraire ses conseils. Il fut entièrement mis à l'écart, et même arrêté quelque temps; ce qui n'a pas empêché que, dans des écrits publiés en pays étranger, on ne l'ait accusé d'avoir été le principal agent dans cette grande affaire. Mais M. Emery étoit trop attaché aux règles pour approuver tout ce qui se fit à cette époque. Il se soumit au Concordat comme étant émané de l'autorité du saint Siége, et ne coopéra point à la plupart des mesures prises pour son exécution. On alla néanmoins jusqu'à l'accuser d'ambition; vain reproche qu'il fit tomber en refusant l'évêché d'Arras. Sa seule ambition étoit de reprendre ses fonctions de supérieur du séminaire. Il rassembla, en effet, plusieurs jeunes ecclésiastiques, établit un séminaire à Paris, acheta une maison, et reforma sa congrégation. Dépositaire des anciennes traditions, il les perpétuoit dans le clergé. Il avoit la confiance de plusieurs évêques, et entr'autres d'un prélat alors en crédit, et par le moyen duquel il opéra quelque bien. On le fit conseiller de l'Université, et, en 1809, on l'adjoignit à une commission de deux cardinaux et de cinq évêques, chargés de répondre à différentes questions sur les affaires de l'Eglise. Il parla toujours avec beaucoup de liberté dans cette commission, et refusa de souscrire à l'avis arrêté le 11 janvier 1810, refus qu'on ne lui pardonna point. Il eut ordre de quitter son séminaire, et il vécut plus que jamais dans la retraite. On le savoit fort attaché au saint Siége, et personne, en effet, ne ressentoit plus vivement les maux de l'Eglise et les chagrins du souverain Pontife. Il n'en parloit qu'avec douleur. Toutefois on l'adjoignit à une seconde commission, où il montra le même zèle. Il eut une occasion éclatante de manifester ses sentimens. Mandé aux Tuileries, avec les autres membres de la commission, il parla librement à un homme

auquel il n'étoit pas aisé de faire entendre la vérité, exposa la véritable doctrine de Bossuet, et osa même réclamer en faveur de la souveraineté temporelle des Papes. Son courage mesuré, sa gravité modeste, ses raisons déduites avec force et présentées avec sagesse, en imposèrent au perturbateur de l'Eglise, et pendant que la crainte fermoit toutes les bouches, un simple prêtre plaida la cause de la religion et se fit écouter. M. Emery méritoit de finir par-là une carrière marquée par tant de services. Il tomba malade peu après, et mourut universellement regretté. Ses obsèques furent honorées par la présence de plusieurs cardinaux et prélats, et par les larmes de ses élèves et de ses amis. Il fut enterré dans sa maison d'Issy, où ses séminaristes voulurent porter eux-mêmes son corps. Cette notice est extraite d'une plus étendue, que l'auteur avoit fait imprimer en 1811, mais dont la police de ce temps-là saisit les exemplaires, et les mit au pilon.

*20 juillet.* — Jean-François Bourgoing, littérateur, né à Nevers en 1748, fut secrétaire d'ambassade en Espagne en 1777, et rédigea alors les matériaux de son *Nouveau Voyage en Espagne*, réimprimé depuis sous le titre de *Tableau de l'Espagne moderne*. En 1798, il publia des *Mémoires historiques et philosophiques sur Pie VI et son pontificat*, dont on croit que les matériaux lui furent fournis par le chevalier Azara. Ces *Mémoires* justifient leur titre de *philosophiques*, et le Pape et la cour de Rome y sont jugés avec beaucoup de légèreté et de partialité. Nous en avons relevé plusieurs assertions dans le corps de notre ouvrage.

*15 octobre.* — Georges Hay, évêque de Daulie *in partibus infidelium*, et vicaire apostolique en Ecosse, naquit en 1729, de parens presbytériens. Il étudia d'abord la médecine, et l'exerça même dans la petite armée du prétendant, lors de la courte campagne de 1745. Après la défaite de ce parti on le mit en prison, et on voulut le forcer à révéler les noms de ceux qui avoient porté les armes pour le prétendant; mais il répondit aux interrogatoires avec autant d'adresse que de

courage, et ne compromit personne. Il se faisoit remarquer dès-lors par sa sagesse et sa gravité. Ami de la vérité, il la cherchoit de bonne foi et prioit Dieu de l'éclairer. Étant tombé sur des livres de controverse, il fut frappé de l'autorité, de la succession et de l'unité qui se trouvent dans l'Eglise romaine. Après un mûr examen, il embrassa la religion catholique, et se rendit à Rome au collége écossois pour y faire ses études théologiques et se disposer au sacerdoce. Au bout de quelques années de séjour, il reçut les ordres, et retourna plein de zèle en Ecosse se livrer aux travaux des missions. Sa piété, son courage, ses talens, le firent distinguer dans le clergé d'Ecosse, et en 1768, on le nomma coadjuteur de Jacques Grant, évêque de Sina, homme pieux et éclairé, qui étoit vicaire apostolique de la Plaine d'Ecosse (Lowlands). Le nouvel évêque secondoit le vieux prélat, visitant son troupeau sans s'effrayer des fatigues et des dangers, menant une vie pauvre et laborieuse, et consacrant son revenu à des bonnes œuvres. Son ardeur ne fit que s'accroître lorsqu'il fut devenu vicaire apostolique par la mort de M. Grant; le clergé d'Ecosse se remit, sous lui, des divisions et des traverses qu'il avoit essuyées, et le gouvernement anglois lui témoigna même de la confiance. Son église et sa maison, à Edimbourg, furent brûlées dans l'émeute de 1779. Il fit, en 1782, le voyage de Rome, pour rendre compte au Pape de l'état de son vicariat. Outre quelques ouvrages polémiques contre le presbytérien Abernethy, et une réfutation d'un discours du docteur Campbell, principal du collége d'Aberdeen, on a de ce prélat *le Chrétien sincère instruit dans la foi de Jésus-Christ*, ouvrage de controverse, en 2 vol.; *le Chrétien dévot*, 2 vol. (c'est un livre d'instruction); *le Chrétien pieux* (c'est un abrégé des précédens, avec des exercices de piété); un Catéchisme; *la Fidélité des catholiques démontrée*, et la *Doctrine de l'Ecriture sur les miracles*, contre Hume et Middleton, 2 vol. traduite en françois, et publiée à Paris, 1808, en 3 vol. in-12, avec

des *additions* de l'abbé Hémey. M. Hay établit un collége à Aquhertie pour son vicariat, et mourut dans un âge avancé, après avoir rendu de grands services aux catholiques d'Ecosse. Il a pour successeur aujourd'hui Alexandre Cameron, évêque de Maximianopolis, qui étoit son coadjuteur depuis 1798. Le nombre des catholiques a augmenté sensiblement en Écosse dans les derniers temps, et on compte dans le vicariat de la Plaine environ trente mille catholiques administrés par un peu plus de trente missionnaires. Le vicariat des Montagnes offre à peu près le même nombre, et est administré par Jean Chisolm.

*15 décembre.* — Jean-Baptiste Bourdier-Delpuits, chanoine du Saint-Sépulcre à Paris, né en Auvergne vers 1736, entra chez les Jésuites, et fut obligé d'en sortir en 1763, avant d'avoir fait les derniers vœux. Il n'est cité comme écrivain que par un *Abrégé des Vies des saints de Godescard*, en 4 vol. Mais il se fit connoître par son zèle pour ramener la jeunesse dans les voies de la piété, et par l'établissement d'une congrégation à l'instar de celles que dirigeoient les Jésuites. La sienne, formée à Paris, fut peu nombreuse d'abord, mais s'accrut ensuite, et fut très-utile à la religion dans un temps de licence et d'impiété. Elle s'est même répandue dans les provinces, et a fourni de beaux exemples de piété, de zèle et de charité. *Voyez* une notice plus étendue sur l'abbé Delpuits, dans l'*Ami de la Religion et du Roi*, tom. V, page 191.

## 1812.

*18 novembre.* — Thomas-Jean Pichon, docteur en théologie, chanoine de la Sainte-Chapelle du Mans, étoit né au Mans en 1731. Il fit ses études dans le collége de l'Oratoire de cette ville, puis dans celui du Mans à Paris. L'évêque de Perpignan, d'Avrincourt, se l'attacha quelque temps; mais au bout de près de deux ans, Pichon revint à Paris, où il subsista du travail de sa plume. Outre un premier ouvrage

sur l'économie politique, ses écrits sont : *La Raison triomphante des nouveautés, ou Essai sur les mœurs et l'incrédulité*, 1758; *Traité historique et critique de la nature de Dieu*, même année; *Cartel aux philosophes à quatre pattes, ou l'Immatérialisme opposé au matérialisme*, 1763; *les Droits respectifs de l'État et de l'Église rappelés à leurs principes*, 1766; *Mémoire sur les abus du mariage et sur les moyens de les réprimer; Mémoire sur les abus du célibat politique; Études théologiques, ou Recherches sur les abus qui s'opposent aux progrès de la théologie dans les écoles publiques et sur les moyens de les réformer; Principes de la religion et de la morale, extraits de Saurin*, 1768; *Argumens de la raison en faveur de la philosophie, de la religion et du sacerdoce*, 1776; *Examen de l'Homme* d'Helvétius, même année. Ces ouvrages ne sont pas tous également bons. L'auteur paroît avoir été superficiel dans ses connoissances, peu versé dans la critique, et inexact dans ses jugemens. Son *Mémoire sur les abus du célibat* fit surtout du bruit au Mans, où Pichon étoit alors, et on y blâma beaucoup de choses, ainsi que dans ses *Études théologiques*. L'abbé Pichon étoit néanmoins devenu chanoine, puis grand-chantre de la Sainte-Chapelle du Mans, historiographe de *Monsieur* pour son apanage du Mans, et supérieur-général des communautés de Filles du diocèse. On dit que lors de la révolution on lui offrit la place d'évêque constitutionnel et qu'il la refusa. Il accepta celle d'administrateur de l'Hôpital-général, s'y rendit utile aux malheureux, et composa encore dans sa vieillesse différens mémoires et brochures.

*22 décembre.* — Pierre-Henri Larcher, littérateur et helléniste, né à Dijon en 1726, eut le titre de secrétaire ordinaire du duc d'Orléans, et fut membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il publia le *Supplément à la Philosophie de l'histoire*, de 1767, où il relevoit les erreurs, les inexactitudes et les méprises de Voltaire, qui s'en vengea dans la *Défense de mon oncle*. Dans cet écrit, qui est

d'un ton grossier, et qui roule sur les détails les plus indécens, débités dans un style goguenard, le prétendu neveu de l'abbé Bazin prodigue à son adversaire les épithètes de *bouc*, de *crasseux*, de *faussaire*, de *cuistre*, de *répétiteur au collége Mazarin*. On l'avertit vainement que M. Larcher n'étoit point et n'avoit jamais été *répétiteur*, ce qui d'ailleurs n'eût rien fait à l'affaire, qu'il étoit d'une famille noble et aisée, qu'il avoit même l'honneur d'être allié à la famille de Bossuet; Voltaire s'obstina à vouloir que M. Larcher fût répétiteur. Mais bientôt celui-ci, gagné par ce même parti qu'il avoit combattu, se lia avec les philosophes et s'entendit avec eux pour fronder la religion. Il y travailla principalement dans ses notes sur Hérodote, dont il entreprit la traduction. La révolution rappela M. Larcher aux sentimens de religion qu'il avoit oubliés. Témoin des excès de plusieurs des partisans de la philosophie, il en abandonna les drapeaux, et pour le constater, il donna une nouvelle édition de son Hérodote, dans laquelle il réforma les notes qui avoient choqué avec raison les amis de la religion. Il en avertit lui-même dans sa préface : *Intimement convaincu de toutes les vérités qu'enseigne la religion chrétienne*, dit-il, *j'ai retranché ou réformé toutes les notes qui pouvoient la blesser. On avoit tiré des unes des conséquences que j'improuve, et qui sont loin de ma pensée. D'autres renfermoient des choses (je dois l'avouer avec franchise et pour l'acquit de ma conscience) qu'un plus mûr examen et des recherches plus approfondies m'ont démontré reposer sur de trop légers fondemens ou être absolument fausses. La vérité ne peut que gagner à cet aveu. C'est à elle seule que j'ai consacré toutes mes veilles. Je me suis empressé de revenir à elle dès que j'ai cru l'avoir mieux saisie. Puisse cet hommage, que je lui rends dans toute la sincérité de mon cœur, me faire absoudre de toutes les erreurs que je puis avoir hasardées, et que j'ai cherché à propager!* Le savant académicien ne se contenta pas d'une déclaration déjà si formelle. Il rédigea la pièce suivante que nous avons en ori-

ginal sous les yeux, et qu'il remit à un ecclésiastique investi de toute sa confiance Nous croyons devoir citer cet écrit fort curieux, qui est conçu en ces termes : *Je soussigné, Pierre-Henri Larcher, reconnois que m'étant lié avec quelques prétendus philosophes, je résolus, avec quelques-uns d'entr'eux, de détruire, autant qu'il seroit en moi, la religion chrétienne. Dans cette vue, j'ai avancé dans mes notes sur Hérodote des maximes et des propositions tendantes à la subversion de toute religion. Quoiqu'il soit bien permis, dans un essai sur la chronologie d'Hérodote, de présenter le système du père de l'histoire, ou plutôt celui des Egyptiens, tel que l'avoit conçu cet historien, d'après le récit de leurs prêtres, j'avoue cependant à ma honte que je n'exposai ce système, et que je ne le revêtis de toutes les preuves dont il étoit susceptible, que dans le dessein de décréditer la chronologie des livres saints. Persuadé de toutes les vérités qu'enseigne la religion catholique, apostolique et romaine, je déteste sincèrement et de cœur ces odieuses maximes et ces absurdes opinions; je voudrois ne les avoir jamais avancées, et j'en demande pardon à Dieu et aux bonnes ames que j'ai scandalisées. Je veux vivre et mourir dans le sein de l'Eglise catholique, apostolique et romaine; je crois toutes les vérités qu'elle enseigne, et je veux, avec la grâce de Dieu, y conformer toutes mes actions. Fait à Paris le cinq mai mil sept cent quatre-vingt-quinze.* Signé *Larcher.* Tel est le texte exact de cette déclaration, que M. Larcher remit à un prêtre sous une enveloppe cachetée, en recommandant de ne l'ouvrir qu'après sa mort. La déclaration est toute entière de sa main, ainsi que la recommandation écrite sur l'enveloppe, et que nous avons aussi en original sous les yeux. Voilà donc un homme revenu à la religion, qui atteste qu'il avoit *résolu avec quelques philosophes de la détruire autant qu'il seroit en lui.* Il est inutile d'ajouter que M. Larcher persévéra dans ces sentimens. Il survécut treize ans à cet écrit.

— Charles Schwarzel, professeur de théologie à Fribourg, naquit en 1746. Il fut d'abord vicaire de l'abbé Wittola, qui lui inspira ses préventions; et il devint ensuite professeur de théologie à Inspruck. Son refus de prêter le serment ordinaire sur la conception de la sainte Vierge, fit beaucoup de bruit, et l'exposa au blâme de ses confrères. Mais la cour, suivant l'esprit qui l'animoit alors, protégea un théologien qui entroit fort dans ses vues. Schwarzel publia *Elenchus SS. Patrum*, 1779; *Prælectiones theologico-polemicæ*, 1781; *Introduction à la théologie pastorale*, une *Catéchétique*, une traduction des Psaumes en vers allemands; une traduction latine des actes de l'assemblée de Florence en 1787, 6 vol. Schwarzel avoit passé d'Inspruck à Fribourg en Brisgaw, où il étoit à la fois professeur de théologie pastorale et curé. Ce fut là qu'il donna, le 22 mars 1798, une consultation fameuse sur la validité des sacremens conférés en Alsace par les prêtres assermentés. Cette consultation, signée de lui et de cinq autres professeurs, étoit en faveur des constitutionnels qui en firent trophée, et la vantèrent comme une pièce décisive en leur faveur, tandis que les *Nouvelles ecclésiastiques* mêmes y blâmèrent plusieurs choses. Le gouvernement autrichien en fut encore plus mécontent, et adressa une forte réprimande aux professeurs, qui présentèrent des remontrances auxquelles on n'eut point d'égard. Schwarzel, qui paroît avoir eu le plus de part à cet écrit, est loué en conséquence comme un illustre et pieux théologien dans le *Dictionnaire historique* de Prudhomme. L'auteur de son article, constitutionnel fort ardent et fort connu, regarde toujours son église comme un centre d'unité, et appelle *dissidens* tous ceux qui ont le malheur de ne pas la reconnoître; affectation qui n'est que ridicule. Schwarzel a traduit la *Lettre pastorale* de Rastignac *sur la justice chrétienne*.

*Vers ce temps.* — Jean-Vincent Bolgeni, Jésuite, né à Bergame, résida à Macerata, et fut ensuite appelé à Rome sous Pie VI. Il écrivit contre Guadagnini, archiprêtre de

Brescia, qui avoit publié un *Examen des réflexions théologiques et critiques sur les corrections faites au Catéchisme de Bellarmin.* La controverse entr'eux rouloit principalement sur l'état des enfans morts sans baptême; article sur lequel Guadagnini reprochoit à son adversaire d'altérer la doctrine de l'Eglise. Peu après, ce dernier fit réimprimer un traité *sur les faits dogmatiques,* composé par un théologien flamand. Il secondoit l'abbé Mozzi, dans ses écrits contre les nouveaux théologiens d'Italie (1). Depuis sa résidence à Rome, il fut chargé par le Pape de la défense des droits du saint Siége. Il approuva le *Traité sur les droits de l'homme,* de Spedalieri, et répondit aux *Lettres théologiques* de Tamburini, contre cet ouvrage. Lors de la révolution de Rome, en 1798, Bolgeni se déclara pour le serment, et écrivit même en faveur du serment de haine à la royauté. Son écrit fut condamné et l'auteur obligé de se rétracter. Nous le croyons auteur de plusieurs autres productions, sur lesquelles nous n'avons pas assez de renseignemens pour en parler.

## 1813.

*27 février.* — Bernard Lambert, religieux Dominicain, né en Provence en 1738, fit profession au couvent de Saint-

(1) Louis Mozzi, Jésuite, puis chanoine de Bergame, publia, en 1777, trois *Lettres contre la Dissertation sur le retour des Juifs à l'Eglise;* en 1779, *le Faux Disciple de saint Augustin et de saint Thomas convaincu d'erreur,* contre le livre intitulé : *la Doctrine de saint Augustin et de saint Thomas victorieuse de celle de Molina,* imprimé à Paris, en 1764, et publié en italien à Brescia en 1776; en 1780, un *Court Essai* contre une critique de ce même ouvrage, par le P. Viatore de Coccaglio; en 1785, *Histoire abrégée du schisme de la nouvelle église d'Utrecht,* pour laquelle Pie VI lui adressa, le 8 juin 1785, un bref de félicitation; ce qui put consoler Mozzi de la réfutation que prétendit faire de son *Histoire* l'abbé Bossi, chanoine de Milan, dans le livre qui parut en 1788 sous ce titre : *Le Catholicisme de l'église d'Utrecht.*

Maximin, dont les religieux avoient été interdits, à cause de leurs opinions, par l'archevêque d'Aix, de Brancas. Lambert prit l'esprit de cette maison et étudia la théologie dans ce sens. On vanta beaucoup une thèse qu'il soutint à Carcassonne, le 8 mai 1762, et une autre qu'il fit soutenir à Limoges, comme professeur, le 14 août 1765. Celle-ci surtout eut beaucoup d'éclat, fut mise à l'index, le 19 février 1766, et obligea Lambert à quitter Limoges. M. de Beauteville voulut le fixer à Alais; mais le P. Lambert alla peu après à Grenoble, où il fut professeur jusqu'à la mort de M. de Caulet. Alors M. de Montazet, qui aimoit à s'entourer de la plus pure fleur du jansénisme, l'appela à Lyon et le mit dans son conseil. Le Dominicain avoit pris le nom de la Plaigne. Il est fameux par le nombre de ses écrits et par son dévouement à la cause janséniste, et il est regardé comme le dernier théologien de cette école. Il vint à Paris sous M. de Beaumont, qui ne voulut pas le souffrir dans son diocèse, et il n'y rentra qu'à la sollicitation de quelques évêques, qui promirent qu'il n'écriroit plus que contre les incrédules. Ce fut lui qui fournit les matériaux de l'*Instruction pastorale contre l'incrédulité*, publiée par M. de Montazet, archevêque de Lyon, en 1776. Ses autres ouvrages sont une *Apologie de l'état religieux*, sans date; une *Requête des fidèles aux évêques de France pour demander l'abolition du formulaire*, 1780; *Lettre à la maréchale de..... sur le désastre de Messine et de la Calabre;* un *Recueil de passages* et des *remarques sur le discours* de Noë, évêque de Lescar, dont le P. Lambert étoit l'ami; l'*Idée de l'œuvre des secours selon les sentimens de ses légitimes défenseurs*, 1786, in-8°., et quelques autres écrits sur la même matière, pour laquelle il eut une controverse avec Regnault, curé de Vaux; une *Lettre à l'abbé Asseline, censeur et approbateur du Discours à lire au conseil du Roi sur les protestans*, 1787; un *Traité dogmatique et moral de la justice chrétienne*, 1788; un *Mémoire sur le projet de détruire les corps religieux*, et deux *Adresses des Dominicains de Paris à l'assemblée na-*

*tionale*, 1789; le *Mandement et Instruction pastorale* de M. de Chabot, évêque de Saint-Claude, *pour annoncer un synode*, 1790; l'*Avis aux fidèles*, 1791; *le Préservatif contre le schisme*, de Larrière, *convaincu de graves erreurs*, même année; l'*Autorité de l'Église et de ses ministres, défendue contre le même*, 1792; l'*Avertissement aux fidèles sur les signes qui annoncent que tout se dispose pour le retour d'Israël*, 1793 (1); les *Réflexions sur le serment de liberté et d'égalité*, et les *Devoirs du chrétien envers la puissance publique*, même année; les *Lettres aux ministres de la ci-devant église constitutionnelle*, 1795 et 1796 (la cinquième est de Maultrot); la *Dissertation où l'on justifie la soumission aux lois;* l'*Apologie de la religion chrétienne et catholique contre les blasphémes et les calomnies de ses ennemis; la Vérité et la sainteté du christianisme vengées contre le livre de l'Origine des cultes*, de Dupuis, 1796; une *Lettre au P. Minard;* des *Réflexions sur la fête du 21 janvier;* des *Remontrances au gouvernement françois sur les avantages d'une religion nationale*, 1781; le *Manuel du simple fidèle*, 1803; quatre *Lettres d'un théologien à M. l'évêque de Nantes*, 1805 (auxquelles on trouve deux réponses dans les *Annales littéraires*, tome IV); l'*Exposition des prédictions et des promesses faites à l'Église pour les derniers temps de la gentilité*, 1806 (2); une courte *Réponse à la critique* qu'on

(1) On peut rapporter au même objet l'*Avis aux Catholiques sur le caractère et les signes du temps où nous vivons, ou de la conversion des Juifs, de l'avénement intermédiaire de Jésus-Christ, et de son règne visible sur la terre*, dédié à l'évêque de Lescar (par Desfours.) Lyon, 1794, in-12.

(2) On assure que le fond de cet ouvrage est de l'avocat Pineault, grand partisan des convulsions. Ses manuscrits ayant été achetés par un nommé Guibout, passèrent entre les mains du P. Lambert, qui adopta celui-ci, l'arrangea à sa manière, et le publia. Il n'en est pas moins responsable des folies et des erreurs de cet ouvrage, sur lequel on peut voir les *Mélanges de philosophie*, tom. I^er^. pag. 193.

avoit faite de cet ouvrage dans les *Mélanges de philosophie; La pureté du dogme et de la morale vengée contre les erreurs d'un anonyme* (l'abbé la Sausse, dans son *Explication du Catéchisme*) 1808; et enfin *la Vérité et l'innocence vengées contre les erreurs et les calomnies des Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le XVIII^e. siècle*, 1811. On voit combien le P. Lambert étoit fécond. Il n'est presque aucun de ses écrits qui soit à l'abri de la critique, et l'auteur s'y montre plus ou moins homme de parti. Ce qu'on peut y reprendre surtout, c'est une hauteur et une âcreté de style qui n'annoncent pas beaucoup de modération et de charité. La réfutation de Dupuis, celle de l'abbé la Sausse, et celle des *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, sont écrites de ce ton arrogant et amer. Mais le plus ridicule et le plus condamnable de ses ouvrages est l'*Exposition des prédictions et des promesses*. Le P. Lambert y embrasse le millénarisme, et soutient, comme les protestans, que le Pape est l'antechrist. Il n'a pas honte d'y préconiser les convulsions comme une œuvre surnaturelle et divine, et, dans un morceau fort long, il veut faire admirer comme des prodiges, un mélange honteux de folies, de tours de force et d'impiétés. Aussi ce passage fut-il blâmé dans le parti même de l'auteur, et l'on y a mis des cartons. On ne peut assez s'étonner qu'au XIX^e. siècle, un homme qui ne passoit pas pour fou, un religieux, un théologien, ait imaginé d'exalter encore des scènes révoltantes, des impostures manifestes, des blasphêmes monstrueux. L'auteur avoit déjà insinué les mêmes idées dans l'*Avertissement aux fidèles* en 1793. Rien n'est plus propre à déshonorer sa cause que cette ténacité à soutenir des folies et des excès, que le bon sens, la morale et la religion s'accordent à proscrire. Le P. Lambert ne fut point partisan de l'église constitutionnelle, comme on l'a vu par plusieurs des écrits cités ci-dessus, dans lesquels il la combat. Il montra même du zèle pour sa profession, et on ne peut nier qu'il n'eût des connoissances théologiques. Il a laissé en manuscrit un traité contre les théophi-

lanthropes, et un Cours d'instructions sur toute la religion. Le fiel de sa plume, le ridicule de quelques-unes de ses opinions, et la singularité condamnable de quelques autres, ternissent la réputation qu'il auroit pu acquérir par un meilleur usage de ses talens. Il mourut à Paris d'une attaque d'apoplexie qui lui ôta la connoissance, et il ne reçut point les sacremens. *Voyez* la *Réponse à quelques critiques*, à la suite de notre préface, tome I^er^. de ces *Mémoires*, page xxi.

*10 avril.* — Jean-René Asseline, évêque de Boulogne, étoit né à Paris en 1742. Il fit ses études avec distinction, entra dans l'état ecclésiastique, fut le premier de sa licence, et succéda, quoique fort jeune, à l'abbé Ladvocat dans la chaire d'hébreu fondée en Sorbonne par le duc d'Orléans (mort en 1752) pour expliquer le texte de l'Ecriture. Il remplit cette place pendant près de trente ans, et fut fait grand-vicaire de Paris sous MM. de Beaumont et de Juigné. Sa modestie, son désintéressement, ses lumières, sa vie laborieuse et occupée lui attirèrent l'estime et la confiance générale, et le rendoient digne d'un poste plus élevé. Sa nomination à l'évêché de Boulogne, en 1789, à la mort de M. de Pressy, fait honneur au discernement de M. de Pompignan. Malheureusement M. Asseline ne fit presque que paroître dans ce diocèse, et la révolution vint l'empêcher de continuer le bien qu'avoit commencé son vertueux prédécesseur. Son *Instruction pastorale*, du 24 octobre 1790, *sur l'autorité spirituelle de l'Eglise*, fut adoptée par l'archevêque de Paris, et par plus de quarante évêques de France. L'évêque de Boulogne se retira à Ypres, puis en Allemagne, et donna dans son exil d'autres Instructions et Mandemens sur des objets relatifs aux contestations de ce temps-là. Lors du Concordat de 1801, il refusa sa démission, et rédigea la lettre écrite sur ce sujet au Pape, le 26 mars 1802, et souscrite par lui et cinq autres évêques. Il fut également l'auteur des Réclamations des évêques non-démissionnaires, en 1803 et en 1804. Après la mort de l'abbé Edgeworth, Louis XVIII ayant appelé M. Asseline au-

près de lui, ce prélat fit le voyage de Mittau, où déjà le Roi n'étoit plus, et se rendit ensuite en Angleterre auprès de S. M., qui le choisit pour son confesseur. Mgr. le duc d'Angoulême et Madame lui donnèrent aussi leur confiance. Il logeoit, à Aylesbury, auprès d'Hartwell, résidence de Louis XVIII, et mourut dans ce lieu, après une longue maladie, dans laquelle il montra une patience et une résignation inaltérable. Prélat zélé, théologien éclairé, écrivain versé dans les matières ecclésiastiques, M. Asseline relevoit ces avantages par une modestie, une humilité et une douceur qui ne se démentirent jamais. La piété et la charité présidoient à toute sa conduite et à ses travaux. Consulté de toutes parts, il se croyoit redevable à tous, et ses réponses annonçoient autant de sagesse que de lumières. Il a composé, dans son exil, un assez grand nombre d'écrits de piété, tels que des *Considérations sur le Mystère de la Croix, tirées des divines Ecritures et des ouvrages des saints Pères; Exposition abrégée du Symbole des Apôtres; Pratiques et Prières tirées des Lettres de saint François-Xavier*, etc.; et d'autres brochures assez courtes qu'il faisoit distribuer dans son diocèse pour y ranimer ou y soutenir l'esprit de religion, et se dédommager de l'impossibilité où il étoit d'y faire entendre la voix du pasteur.

*24 avril.* — Philippe-Louis Gérard, chanoine de Saint-Louis du Louvre, étoit né à Paris en 1732. Il fut ramené à la religion dans sa jeunesse par l'abbé le Gros, alors chanoine de la Sainte-Chapelle, et il entra dans l'état ecclésiastique. Il est connu par l'ouvrage intitulé : *le Comte de Valmont, ou les Égaremens de la raison*, qui parut en 1774, en 3 volumes, et que l'auteur a depuis beaucoup augmenté. Ce livre a joui de beaucoup de réputation, et il y en a eu jusqu'ici quatorze éditions. L'abbé Gérard a aussi donné les *Leçons de l'histoire*, 11 vol.; la *Théorie du bonheur;* les *Mélanges intéressans*. C'étoit un prêtre pieux et plein de douceur. On a publié récemment de lui 3 volumes de sermons.

*25 mai.* — Alphonse Muzzarelli, théologien de la pénitencerie

tencerie à Rome, étoit né à Ferrare en 1749. Il fut d'abord Jésuite, résida à Monza et à Parme, et devint ensuite chanoine de Ferrare. Appelé à Rome par Pie VII, il s'y fit estimer par sa piété, son zèle et ses connoissances. Il est auteur *Du bon usage de la logique en matière de religion*, Rome, 1807, 10 vol. C'est un recueil de trente-trois opuscules, ou dissertations sur différentes matières, dont nous citerons entr'autres les *Méditations du philosophe*; l'*Émile détrompé*, contre Rousseau, et l'*Examen de quelques opinions* de Bonnet de Genève, l'une sur les miracles, l'autre sur la résurrection. Muzzarelli composa divers ouvrages de piété, *le Bon usage des vacances pour la jeunesse studieuse, le Carnaval sanctifié, l'Année de Marie, la Dévotion au sacré cœur, etc.* Il mourut à Paris, où il avoit été amené, en 1809, lors de la persécution de l'Eglise. Ce vertueux et savant ecclésiastique jouissoit à Ferrare d'un respect et d'une considération qui sont attestés par deux éloges prononcés dans cette ville en son honneur, et par un grand nombre de pièces de vers à sa louange. Il y dirigeoit une congrégation dite *de la jeunesse studieuse*; et s'occupa toute sa vie du soin de former les jeunes gens à la piété. On publia à Rome, en 1807, un opuscule de lui, intitulé : *Origine de la juridiction des évêques dans leur diocèse;* et, en 1814, une *Dissertation sur le droit du Pape de destituer les évêques.*

*9 juillet.* — Jean-Baptiste Duvoisin, évêque de Nantes, étoit né à Langres en 1744. Il vint faire ses études ecclésiastiques à Paris, fut le premier de sa licence, et fut nommé professeur quoique encore jeune. Il devint successivement promoteur de l'officialité de Paris, censeur royal, chanoine d'Auxerre, chanoine et grand-vicaire de Laon, et prieur de Gahart. Ses écrits successifs sont une *Dissertation critique sur la vision de Constantin*, 1774, in-12; *l'Autorité des livres de Moïse et du nouveau Testament*, 1775 et 1778, 2 vol. in-12; un *Essai polémique sur la religion naturelle*, 1780, in-12; *De vera Religione*, (ce sont les leçons qu'il avoit dictées en Sorbonne)

1785, 2 vol.; *Examen des principes de la révolution française*, 1795; *Défense de l'ordre social contre les principes de la révolution*, 1797. Le plus connu de ses ouvrages est sa *Démonstration évangélique*, à la suite de laquelle il inséra un *Essai sur la tolérance*. Elle a eu cinq éditions. Lors de la révolution, l'abbé Duvoisin quitta la France et se retira dans les Pays-Bas, et ensuite en Angleterre. De retour en France, au Concordat, il fut nommé à l'évêché de Nantes, et sacré en cette qualité le 1er. août 1802. Il fut depuis employé en différentes négociations, et fit deux fois le voyage de Savone, où il résida quelque temps auprès du Pape. Nommé membre d'une commission de cardinaux et d'évêques chargée de donner son avis sur plusieurs points, il y tint la plume au moins pour la seconde partie des réponses qui furent publiées; montra constamment, dans cette affaire, une extrême condescendance; et fut accusé par plusieurs d'avoir trahi les intérêts de la religion. Peut-être se flattoit-il de prévenir, par cette conduite, de plus grands maux; mais étoit-ce un moyen d'y réussir que d'accorder tout à un homme ambitieux et entreprenant; et pouvoit-on, avec un peu de religion et de prévoyance, se faire illusion sur ses vues hostiles? L'évêque de Nantes parut au concile de 1811, et y suivit le même système. Plusieurs de ses collègues l'y regardoient comme un agent et un espion de la cour, et il essuya à ce sujet quelques humiliations. On le députa de nouveau à Savone, et depuis il fut encore chargé de résider auprès du Pape à Fontainebleau. Il paroissoit avoir toute la confiance de Napoléon sur les affaires ecclésiastiques, et fut nommé son aumônier, et ensuite conseiller d'Etat; honneurs dont il jouit peu. Etant allé à Nantes, il fut atteint d'une fluxion de poitrine. Peu d'heures avant de mourir, il dicta la lettre suivante, qu'il adressoit à son protecteur : *Je vous supplie de rendre la liberté au saint Père. Sa captivité trouble encore les derniers instans de ma vie. J'ai eu l'honneur de vous dire plusieurs fois combien cette captivité affligeoit toute la chrétienté, et*

*combien il y avoit d'inconvénient à la prolonger. Il seroit nécessaire, je crois, à votre bonheur, que S. S. retournât à Rome.* Cette lettre fait honneur à l'évêque de Nantes; mais n'eût-elle pas pu être plus forte encore, et contenir l'improbation de quelques démarches et de quelques écrits qu'il paroît difficile de justifier? C'est à ce dernier moment qu'il convenoit à un évêque de dire la vérité toute entière. Aussi cette lettre n'effacera point dans l'opinion de bien des gens la tache de la foiblesse du prélat, et on lui pardonnera d'autant moins, qu'il avoit beaucoup d'esprit, de talens et de connoissances.

*23 octobre.* — Séverin-Antoine Ferloni, prédicateur et historien ecclésiastique, naquit dans l'Etat de l'Eglise en 1740. Ses succès dans la chaire lui procurèrent la dignité de grand-prieur de l'ordre Constantinien. Depuis il s'occupa d'une *Histoire des variations de la discipline de l'Église*, qui lui coûta, dit-on, trente ans de travail et de recherches, et auroit formé trente volumes. Mais dans l'invasion de Rome, en 1798, le domicile de Ferloni fut en proie aux perquisitions des républicains, qui brûlèrent et enlevèrent ses papiers, et il perdit en un instant le fruit de tant de recherches. Dans son désespoir, il alla jusqu'à vendre sa plume aux patriotes mêmes dont il avoit à se plaindre. Dépourvu de jugement, comme de constance, il publia des homélies à la louange de Buonaparte ou pour servir ses vues, et il fut fait, en récompense, théologien du conseil particulier du vice-roi, à Milan. Ce fut lui qui composa, par ordre de la cour, les plus déplacées et les plus hardies des adresses que l'on fit souscrire, en 1811, par quelques évêques et quelques chapitres d'Italie, et qui furent publiées avec ostentation à Milan et à Paris. Le complaisant Ferloni composa encore, dans le même sens, un traité *de l'autorité de l'Église*, en 3 vol. qui ne fut point publié, les censeurs ayant constamment refusé leur approbation. Il paroît que cet ouvrage, très-hardi, auroit pu être une source de troubles. Ferloni ne jouit même

pas du fruit d'une conduite si méprisable. On se servoit de lui et on le laissoit presque dans la misère.

*16 novembre.* — A. J. D. de Bassinet, chanoine et archidiacre de Verdun, né en 1734, donna, en 1761, une édition des Sermons de l'abbé de Ciceri, en 6 vol. En 1805, il publia le commencement d'une *Histoire sacrée de l'ancien et du nouveau Testament, représentée par figures, accompagnées d'un texte historique.* L'ouvrage étoit proposé par souscription, et parut successivement par livraisons, qui forment en tout 6 vol., avec un grand nombre de gravures. L'abbé de Bassinet mourut à Chaillot, où il s'étoit retiré, après avoir perdu toute sa fortune.

## 1814.

*29 janvier.* — Jean-Théophile Fichte, philosophe allemand, né en Lusace en 1762, est fameux en Allemagne par ses spéculations et ses systêmes. Ayant connu Kant à Kœnigsberg, il publia, en 1792, sans y mettre son nom, l'*Essai de critique de toutes les révélations*, que l'on crut être de Kant; tant Fichte s'étoit bien pénétré de sa doctrine et de sa manière. Dans un ouvrage sur la révolution françoise, ce doux et philanthrope auteur fit une violente sortie contre les Juifs, qu'il vouloit exterminer jusqu'au dernier. Devenu professeur de philosophie à Iéna, à la place de Reinhold, disciple de Kant, il voulut perfectionner la théorie de l'un et de l'autre, et donna à son idéalisme le nom de *Doctrine de la science.* Il y a dans ses spéculations quelque chose de si ardu, de si vague, de si obscur, de si fantastique, qu'on a peine à concevoir l'enthousiasme dont tant de gens se sont pris, en Allemagne, pour ces efforts d'imagination. Kant s'est toujours plaint que ses disciples ne l'entendoient pas, et chacun d'eux croyoit l'entendre seul. Kant, nous dit-on, déduisoit sa théorie d'une analyse de l'entendement, de la raison pratique et du jugement; celle de Reinhold avoit pour base le fait primitif de la conscience; Fichte s'éleva plus haut encore, selon ses admi-

rateurs, et partit de l'action de la pensée, qui se replie sur elle-même; enfin Schelling forma son système de l'identité absolue, qui est le *nec plus ultrà* du génie. De là une lutte entre ces deux derniers. Schelling, qui avoit vu le *moi* primitif et infini, source de toute réalité et de toute science, attaqua avec avantage ce principe de Fichte que le *moi subjectif*, produit le *non-moi objectif*, et que le contraire n'a pas lieu. Il établit, dans son *Bruno* et dans d'autres écrits aussi profonds, la puissance du *panthéisme*, et il reprocha à Fichte *de n'avoir pas la moindre idée de l'énergie de la vie dynamique*. Ainsi parle M. Eyriès, dans l'article *Fichte*, *Biographie universelle*, tom. XIV; et ce qui nous confond, c'est qu'il a l'air d'entendre tout cela. Fichte, accusé d'athéisme à Iéna, se défendit par divers écrits, mais fut à la fin obligé de quitter cette ville et sa chaire, et se retira à Berlin. L'Allemagne fut partagée par ces disputes. S'entendoit-on bien de part et d'autre? c'est ce dont il est permis de douter; mais on n'en combattit qu'avec plus de chaleur. L'auteur que nous suivons ici convient du peu de solidité de toutes ces doctrines, où il ne voit, en dernière analyse, qu'*une sorte de spinosisme enté sur l'idéalisme*. Fichte avançoit que Dieu n'est que l'ordre moral de l'univers, et il y a, dit le même écrivain, dans son *Système de Morale*, des paradoxes insoutenables. Nommé professeur de philosophie transcendante à Erlang, il obtint néanmoins de passer l'hiver à Berlin pour y faire des cours; car on ne pouvoit trop répandre une si belle doctrine. Son cours a été imprimé sous le titre de *Guide de la vie bienheureuse*, et paroît renfermer beaucoup de mysticités. En général, toutes ces doctrines spéculatives rentrent souvent dans le domaine des rêveries; elles exaltent l'ame sans l'éclairer, et entretiennent une fermentation qui n'est pas moins nuisible à la science véritable qu'à la religion. Ces philosophes, qui dédaignent l'expérience et critiquent la révélation, s'égarent en prétendant s'élever si haut, et leurs systèmes s'écroulent successivement devant de plus nouveaux, qui auront à leur tour le même

sort. Les écrits de Fichte en faveur de la *Doctrine de la science*, et pour répondre à ses adversaires, sont nombreux, et n'en sont pas plus clairs. Il exigeoit du philosophe, pour s'élever au premier acte libre et créateur, un sens dont la privation est irréparable. C'est ce qui fait apparemment que nous n'avons rien compris à sa doctrine, et nous dirons, avec M. Eyriès, qui parle cependant avec quelque admiration de Fichte : *Il est donc certaines bornes que l'esprit humain ne peut franchir sans tomber dans le monde des réveries.*

*27 février.* — Charles Villers, littérateur françois, entra dans le service militaire, et émigra lors de la révolution. Ayant beaucoup voyagé en Allemagne, il finit par s'y établir, s'y maria, et se prit d'un vif enthousiasme pour la littérature, les usages et les systèmes de ce pays. Né catholique, il paroît avoir renoncé à sa religion. En 1802, l'Institut de France ayant proposé au concours cette question : *Quelle a été l'influence de la réformation de Luther sur la situation politique des Etats de l'Europe et sur le progrès des lumières*, Villers envoya au concours un *Essai* tout en l'honneur de la réformation. Le catholicisme y étoit immolé sans pitié, et Luther présenté comme un sage qui avoit hâté le règne de la philosophie. Son *Essai*, mal écrit et plus mal pensé, fut néanmoins couronné, au scandale des gens de goût et des hommes impartiaux (1). On le réfuta dans le temps par plusieurs écrits. *Voyez* entr'autres le compte qu'on en rendit dans les *Annales littéraires et morales*, suite des *Annales catholiques*, tome II, page 441. Villers mourut à Gottingue, après avoir donné plusieurs éditions de son *Essai*, qui fit

(1) Pour expliquer ce jugement bizarre, il faut savoir que la commission chargée de prononcer sur le concours étoit de sept membres. Deux se trouvèrent absens. Sur les cinq autres, trois adjugèrent le prix à Villers. Ainsi, ce jugement de l'Institut n'est, en dernier analyse, que l'avis de trois personnes. L'auteur *de l'Origine de tous les Cultes* étoit du nombre des trois.

grande fortune en Allemagne. Il a publié d'autres écrits, et spécialement un ouvrage en faveur du kantisme.

*13 avril.* — Benoît Solari, évêque de Noli, étoit né à Gênes en 1742. Il entra dans l'ordre de saint Dominique, et y professa la théologie. Il paroît qu'il sut adroitement dissimuler quelques opinions qui auroient pu nuire à son avancement. Il fut fait évêque de Noli le 1^er^. juin 1778. Le premier écrit que nous connoissons de lui est une dissertation latine qu'il fit imprimer à Gênes, en 1789, pour montrer que le baptême ne rompt pas le lien conjugal formé entre les infidèles. Cette opinion, par laquelle il se séparoit du commun des théologiens, ne fut que le prélude de démarches plus singulières encore. Il écrivit au sénat de Gênes, le 8 octobre 1794, pour lui dénoncer la bulle *Auctorem fidei*, donna aussi un mémoire dans le même sens, et crut que son opposition auroit quelque poids contre l'autorité du saint Siége et l'assentiment de ses collègues. Le prélat applaudit à la révolution de Gênes, en 1797, et mérita d'être fait membre de la commission de législation. Il donna des mandemens patriotiques, et publia une lettre à l'avocat Giusti, en faveur des jansénistes. Sollicité de venir au second concile des constitutionnels, en 1801, il répondit, le 23 mai, par une lettre d'excuse, où il avoue qu'il est devenu odieux, non-seulement aux Romains, mais à ses propres compatriotes. Le célèbre cardinal Gerdil publia un *Examen des motifs de l'opposition de Solari à la bulle Auctorem fidei*. Il paroît que l'évêque répondit, quoiqu'il ne fût guère de force à lutter contre le savant cardinal.

— Philippe-Ange Becchetti, évêque de Citta della Pieve, né en 1743, étoit entré dans l'ordre de saint Dominique, et s'y livra à d'utiles travaux. Il fut fait évêque en 1800, et est principalement connu par la continuation de l'*Histoire ecclésiastique* d'Orsi. Ce prélat étoit instruit sur plusieurs matières, et a laissé d'autres écrits. Il fit le serment lors de la persécution de Buonaparte, et le rétracta au retour du Pape.

— Charles La Font de Savines, évêque de Viviers, naquit à Embrun en 1742, et fut sacré évêque en 1778. Il ne se fit guère connoître que lors de la révolution, et donna successivement dans des écarts à peine croyables. En 1791, il remit la démission de son évêché aux électeurs, *afin de les faire rentrer sur-le-champ dans leurs droits*, prêta le serment, fut élu de nouveau, et ne s'intitula plus qu'évêque de l'Ardèche. Dans un *Examen des principes de la constitution civile du clergé*, il établissoit que tout évêque et tout prêtre pouvoit exercer son ministère partout. Le 24 juin 1792, il osa conférer l'ordination épiscopale à deux prêtres de son diocèse, et leur adressa un discours où il les avertissoit qu'ils avoient désormais autant de pouvoir que lui, *à la seule réserve du reste de privilége que lui accordoit la nouvelle constitution, et qui vraisemblablement alloit bientôt finir avec elle*. Il sacra les évêques constitutionnels de Vaucluse et de l'Isère. Nous avons parlé dans le corps des *Mémoires*, tome III, page 252, de son abjuration du 1er. décembre 1793. Il prononça en cette occasion un discours scandaleux et impie; et on assure qu'à Embrun, où il s'étoit retiré, il acheta sa tranquillité par une seconde abjuration. Sous la terreur, il fut néanmoins enfermé et envoyé à la Conciergerie, à Paris. Instruit que l'archevêque de Vienne gouvernoit le diocèse de Viviers avec des pouvoirs du saint Siége, il conseilloit à ceux qui croyoient à la juridiction de s'adresser à ce prélat, reconnoissant que lui-même il n'en avoit pas de proprement dite. Mais il changea d'avis en 1797, s'éleva contre le Pape et contre le métropolitain, et parut vouloir reprendre la conduite du diocèse. Le 11 octobre de cette année, il adressa à tous les citoyens de l'Ardèche une déclaration portant que tous les prêtres pouvoient absoudre partout, et avoient tous les pouvoirs réunis. Enfin, il tomba dans les erreurs les plus étranges, anéantissant l'autorité de l'Eglise, la loi du jeûne et de l'abstinence. Il alla, dit-on, jusqu'à autoriser le divorce, le mariage des prêtres, la langue vulgaire dans tous les

offices, des changemens dans tous les rits. Ses aberrations furent telles, qu'on le mit dans une maison comme fou, et il y passa quelques années. Nous avons vu de ses lettres, qui prouvent qu'il reconnut ses erreurs et qu'il en demanda pardon. Il mourut à Embrun, repentant et confessant ses égaremens.

## 1815.

*3 mai.* — Claude le Coz, archevêque de Besançon, étoit né au diocèse de Quimper en 1740, et fut d'abord professeur au collége Louis-le-Grand, puis principal au collége de Quimper. Ces modestes fonctions ne sembloient pas devoir l'élever au rang des premiers pasteurs; mais la révolution lui ayant donné occasion de montrer son patriotisme, il en fut récompensé par l'évêché constitutionnel d'Ille-et-Vilaine, et fut sacré en cette qualité, le 10 avril 1791. Il prouva, comme de raison, dans d'éloquentes pastorales, la légitimité de sa mission, et prit la peine de réfuter les brefs de Pie VI. On le regarda comme l'auteur de l'*Accord des vrais principes de l'Eglise, de la morale et de la raison sur la constitution civile du clergé*, 1792; que l'auteur du *Dictionnaire des ouvrages anonymes* croit pourtant être de le Breton. En 1791, le Coz fut nommé membre de l'assemblée législative, qui succéda à la constituante, et s'il s'y montra toujours patriote ardent, du moins il ne fut pas un prêtre scandaleux. Il fut toujours opposé au mariage des prêtres, et dans une lettre, du 22 mai 1793, qui fut imprimée, il s'éleva avec quelque courage contre un de ses suffragans, qui avoit fait donner la bénédiction nuptiale à un prêtre. Cette démarche incivique fut peut-être la cause pour laquelle on le mit en prison sous la terreur; mais, en 1795, il reprit ses fonctions d'évêque, adhéra aux encycliques des *réunis*, et fut un des plus zélés dans ce parti. Dans une lettre pastorale, de 1797, il déclama de la manière la plus injurieuse contre Pie VI, qu'il accusoit d'avoir *provoqué une guerre de religion*, et d'avoir *fait cou-*

*ler le sang avec ses brefs homicides*, et après ces fleurs de rhétorique, le bon prélat daignoit faire *des vœux pour que le premier siége de la catholicité ne fût pas frappé des foudres que sembloit appeler sur lui une politique aussi fausse qu'anti-chrétienne.* C'est ainsi qu'un évêque faisoit sa cour au Directoire, et traitoit le souverain Pontife, menacé chaque jour par un gouvernement violent et impie. En 1799, le métropolitain de l'ouest, car tel étoit le titre de le Coz, tint un synode, dont il publia les *statuts et réglemens*, qui forment un volume in-12. Il s'y trouva une quarantaine de prêtres sur plus de trois cents curés; c'est dire assez que l'autorité épiscopale du prélat constitutionnel n'étoit pas fort généralement reconnue. Là, comme ailleurs, la plupart des prêtres avoient repoussé la constitution civile du clergé. Le Coz publia, vers le même temps, un *Avertissement pastoral sur l'état actuel de la religion catholique*, et d'autres écrits de circonstances pour faire aimer la république et la révolution. Il eut l'honneur de présider aux deux conciles de 1797 et de 1801, et s'opposa au projet d'un sacramentaire françois, conçu par Ponsignon, et favorisé par l'évêque de Seine-et-Oise, Clément, et par celui de Loir-et-Cher. On a sur ce sujet une lettre de le Coz, en date du 3 décembre 1799. Il y a aussi de lui des *Observations sur les zodiaques d'Egypte*, en 1802, et il fournit quelques morceaux aux *Annales* constitutionnelles de son collègue Desbois. On cite encore de le Coz une *Défense de la révélation chrétienne et Preuves de la divinité de Jésus-Christ*, contre le *Mémoire en faveur de Dieu*, de Delille de Sales, in-8°. 1802. Cette année là, l'évêque d'Ille-et-Vilaine ayant donné sa démission, fut fait archevêque de Besançon. L'intérêt de l'Eglise, le bien de la paix, la sévérité des règles auroient demandé qu'il fît quelque réparation pour sa conduite passée; et les intentions du saint Siége à cet égard n'étoient pas équivoques. Mais la protection d'un homme en crédit, et la souplesse d'un agent ambitieux, qui trompa la cour de Rome, empêchèrent les

rétractations; et le Coz eut bien soin de publier partout qu'il n'en avoit ni fait ni dû faire aucune. Il s'expliqua ainsi entr'autres dans un Mandement, du 14 juin 1802, et n'omit aucune occasion de parler avec honneur de son administration à Rennes. En 1804, à l'occasion d'une lettre d'un de ses grands-vicaires, il fit l'apologie de la constitution civile du clergé et de ceux qui l'avoient suivie. Il s'entoura d'évêques et de prêtres constitutionnels, et réserva pour eux les faveurs et les places, en même temps qu'il faisoit la guerre à ceux qui avoient tenu une autre conduite que lui, et qu'il avoit la charité d'en dénoncer et d'en faire exiler quelques-uns. Cependant en 1804, lorsque le Pape vint à Paris, le Coz, mandé chez S. S., comme les autres constitutionnels, signa, après quelques difficultés, un acte ainsi conçu : *Je déclare, en présence de Dieu, que je professe adhésion et soumission aux jugemens émanés du saint Siége et de l'église catholique, apostolique et romaine sur les matières ecclésiastiques de France.* On ajoute que, dans l'entretien particulier que le Coz eut avec le souverain Pontife, il protesta avec larmes de sa sincérité. Si depuis il a manifesté des dispositions contraires, ces variations prouveroient bien peu de fixité et de bonne foi, et n'honoreroient pas plus son caractère que sa cause. Il entra, vers le même temps, dans une controverse différente. Le 8 novembre 1804, il adressa aux ministres protestans de Paris une lettre pour les exhorter à la réunion avec l'église romaine, et le 25 mars 1807, il composa une autre *Lettre à M. de Beaufort, jurisconsulte, sur son Projet de réunion.* Cette lettre, qui est longue et raisonnée, ayant attiré une réponse de M. de Beaufort, le prélat publia l'année suivante une troisième *Lettre aux acatholiques de son diocèse.* Ce nouvel écrit, de 216 pages in-8°., peut servir de suite au précédent, qui en a 150. Tous deux annoncent dans l'auteur de l'instruction sur les matières de controverse. Le Coz avoit en effet des connoissances, et même une sorte de zèle. Mais nourri de lon-

gue main dans des préventions contre le saint Siége, il s'attacha à un parti, et ce fut la source de toutes ses fausses démarches. Il mit par ses opinions le trouble dans son diocèse, où le clergé étoit déclaré contre lui. Dans ces derniers temps surtout, il se montra aussi erroné en politique qu'en religion, et se rendit ridicule par son admiration pour Buonaparte, dont il servit la cause par des Mandemens, et surtout par une Instruction pastorale, du 20 décembre 1813, *sur l'amour de la patrie*. Il y exhortoit fortement ses diocésains à marcher pour repousser les alliés, qu'il dépeignoit comme des barbares portant partout le fer et le feu, à peu près comme, en 1804, il avoit, dans un autre Mandement, accumulé les injures contre le gouvernement anglois. Il s'épuisoit encore dans cet écrit en éloges pour son héros, et après la chute de celui-ci, on crut remarquer une extrême différence entre les louanges magnifiques qu'il lui avoit prodiguées, et la manière mesquine dont il parla du retour des Bourbons dans ses deux lettres pastorales, des 26 avril et 19 mai 1814. Aussi on sait que cette année là, lors du passage d'un prince auguste par Besançon, l'archevêque eut défense de paroître devant lui. On voulut intéresser la chambre des députés dans son affaire, et le Coz en conserva, à ce qu'il paroît, de la rancune contre les Bourbons. Quand Buonaparte revint de l'île d'Elbe, il fut un des plus ardens à se déclarer pour lui, se hâta de venir à Paris lui présenter ses hommages, et publia sur son retour un nouveau Mandement, que l'on dit être curieux. Il fut même la victime de son zèle; car ayant voulu prêcher en quelque sorte la croisade contre les alliés, et s'étant mis à parcourir pour cet effet son diocèse, il se fatigua tellement, qu'il fut saisi d'une fluxion de poitrine qui l'emporta au bout de trois jours. Cette fin, et le zèle qui l'accéléra, étoient dignes d'un homme qui avoit toujours été un peu plus révolutionnaire qu'il ne convenoit à un évêque, et qui ne paroît pas avoir été doué d'un jugement bien sain et d'une prudence consommée.

*17 mai.* — Gaëtan Marini, prélat romain, et garde de la

bibliothèque vaticane, naquit en 1742, à Saint-Arcangelo, au diocèse de Rimini. Après avoir fait ses études à Rimini, à Bologne et à Ravenne, où il prit le bonnet de docteur, il vint à Rome pour y suivre la carrière des lois; mais son goût le portoit vers l'étude des lettres et des monumens de l'antiquité, et il s'y consacra tout entier. Garampi, archiviste du saint Siége, le fit nommer substitut des archives, lorsqu'il passa nonce en Pologne, en 1771. En 1782, Marini fut fait préfet des archives, et en 1800, premier garde de la bibliothèque du Vatican. Il fut pendant plusieurs années agent de la république de Saint-Marin, et du duc de Wurtemberg près le saint Siége, et Pie VII le nomma, en 1805, son camérier d'honneur. Parmi les ouvrages sortis de la plume de ce savant antiquaire, nous citerons celui *sur les Archives pontificales, sur les Papyrus,* et surtout ses *Inscriptions chrétiennes, grecques et latines, pendant les dix premiers siècles.* Ce grand ouvrage, objet de ses prédilections, renferme toutes les inscriptions relatives au christianisme, et peut jeter un nouveau jour sur son histoire. Marini a laissé encore à la bibliothèque du Vatican plusieurs opuscules inédits, tous sur les antiquités. Il mourut à Paris, où il avoit été amené lors de la persécution de 1809 et de la translation des archives pontificales en France.

10 *octobre.* — Nicolas-Philibert Hémey d'Auberive, docteur de Sorbonne, abbé d'Ebreuil, grand-vicaire d'Autun, puis de Lyon, naquit à Châlons-sur-Marne en 1739. Après des études brillantes, il s'attacha à M. de Noë, évêque de Lescar, qu'il quitta au bout de peu d'années, dégoûté, comme on l'a cru, par l'ascendant qu'avoit sur l'esprit de l'évêque un frère dominé par le P. Lambert. M. de Marbeuf, évêque d'Autun, l'appela alors auprès de lui, et le fit grand-vicaire, chanoine et archidiacre. L'abbé Hémey jouit de sa confiance jusqu'à la fin, et eut la plus grande part à l'administration du diocèse d'Autun, puis de Lyon. Privé de ses places par la révolution, il se cacha à Paris, et s'y lia plus

intimement avec M. Emery, qu'il paroît avoir secondé dans ses travaux. Lors du Concordat, on lui offrit deux évêchés qu'il refusa successivement. Ce fut lui qui fut éditeur du traité intitulé : *Doctrine de l'Ecriture sur les miracles*, Paris, 1808, 3 vol. in-12, composé en anglois par l'évêque Hay, et traduit par M. Nagot de Saint-Sulpice. Il y a dans le troisième volume des *Observations et Additions* de l'éditeur sur différens objets de critique sacrée. Dans ces derniers temps l'abbé Hémey s'étoit occupé de l'édition de Bossuet, qui s'imprime à Versailles, et il en a publié 4 vol. et préparé quelques autres. Il est à regretter qu'il n'ait pas achevé une si utile entreprise, à laquelle ses connoissances le rendoient fort propre. Il s'étoit appliqué toute sa vie à l'étude, avoit formé une bibliothèque nombreuse et bien choisie, et avoit acquis un grand fonds d'instruction même sur des matières de critique et d'érudition. Quoiqu'il n'eût qu'un revenu très-modique, il refusa, sous Buonaparte, toute espèce de place, et même la pension ecclésiastique à laquelle il avoit droit.

FIN.

# TABLE

## DES MATIÈRES

### RENFERMÉES DANS LES QUATRE VOLUMES DE CES MÉMOIRES.

### A.

*Abjurations* de protestans, tome I, page 53; des constitutionnels, III, 242.

*Accommodement* de 1720, I, 162 et 166; blâmé à Rome, 186.

*Actes* du clergé de 1765, II, 479; adhésions, 488.

*Adresse* du chapitre de Paris, III, 545; adhésions, 546.

*Allemagne;* état de l'église d'Allemagne en 1701, I, lxxviij; mort de Léopold Ier. 31; décision des docteurs d'Helmstadt, 46; mort de Joseph I, 75; affaire des protestans de Saltzbourg, II, 95; mort de Charles VI, 173; socinianisme et *nouvelle* exégèse, 332; publication du *Febronius*, 456; commencement de l'illuminisme, 615; mort de Marie-Thérèse et réformes de Joseph II, III, 20; voyage de Pie VI à Vienne, 33; mesures contre les illuminés, 46; congrès d'Ems, 58; édit du roi de Prusse, 99; état de l'Allemagne en 1800, 375; conférences de Ratisbonne, 441; acte du congrès de Vienne, 642; état de l'église d'Allemagne en 1815, 662; Piétisme, IV, 26; Hernhutes, 288; origine des réformes en Autriche, 355; règne et écrits de Frédéric II, roi de Prusse, 469; conduite de quelques évêques autrichiens, 488; Kantisme, 613 et 676.

*Angleterre;* écrivains incrédules, I, xxviij; état de l'église d'Angleterre à la fin du XVIIe. siècle, clxv; église anglicane, cxxix; latitudinaires, ccvj; mort de Jacques II, 5; jugement contre deux écrits matérialistes, 26; mesures proposées contre l'irréligion, 68; bill contre les catholiques, 133; écrits de Collins, 144; ordres contre les blasphémateurs, 188; *Ordinations anglicanes*, et accueil fait à le Courrayer, II, 25; condamnation de Woolston, 58; écrivains incrédules du milieu du siècle, 190; tentative du prétendant, 196; réglement sur les missions et leur état, 271; dénonciation des ouvrages de Bolingbroke, 284; condamnation d'Annet, 438; bill pour les catholiques, 629; émeute contre eux, III, 9; contestations sur le serment, 161;

lettre des vicaires apostoliques, 224; accueil fait aux prêtres françois, 238; procédure contre l'*Age de raison*, et progrès de l'incrédulité, 297; révolte d'Irlande, 328; état de l'église catholique d'Angleterre en 1800, 383; déclaration des évêques d'Irlande, 505; discussion sur le *veto*, 533; état de l'église d'Angleterre en 1815, 667; fourberies d'Oates, IV, 24; Quakers, 78; disputes sur le livre de Clarke, 134; sur le sermon de Hoadly, 292; Méthodisme, 334 et 517; Swedemborg et son école, 352; Hume et ses écrits, 374; disputes sur les souscriptions, 482; écrits de Priestley, 612.

*Appel* des quatre évêques, I, 124; de plusieurs corps et particuliers, 125; condamnés, 144; nouveaux appels, 153; réappels, 169; en Hollande, 198; révocation d'appel, 217; II, 49, 55, 165.

*Appelans*. Voyez *Jansénistes*.

*Apologistes* de la religion, II, 233, 434, 558 et 611. *Voyez* au tom. IV, les articles *Abbadie*, 123; *Houteville*, 192; *Baltus*, 176; *Sherlock*, 297; *Leland*, 316; *Chandler*, 319; *Lardner*, 328; *Bullet*, 370; *Gauchat*, 413; *Hayer*, 416; *le François*, 433; *de Pressy*, 504; *Bergier*, 509; *de Pompignan*, 513; *Valsecchi*, 518; *Clémence*, 527; *Richard*, 554; *Pey*, 564; *Feller*, 593; *Gerdil*, 594; *Guénée*, 610, etc.

*Ariens* ou *Unitaires*, en Angleterre, I, ccvj et 69; III, 302; IV, 134, 280, 612.

*Arrêts* du parlement. Voyez *Parlement de Paris*.

*Assemblée* des évêques de Toscane, III, 87.

*Assemblées* du clergé de France, de 1654, I, cclxviij; de 1656, cclxxviij; de 1657, cclxxiv; de 1660, cclxxvj; de quinze évêques, cclxxiij; de 1705, 34; de 1713, 88; de 1715, 118; de 1723 et 1725, II, 10; de 1726, 21; de vingt évêques, contre le Courrayer, en 1727, 24; du clergé de 1730, 76; de 1745, 195; de 1750, 229; de vingt-deux évêques sur Berruyer, 276; du clergé de 1755, 295; de 1758, 344; de cinquante-un évêques sur les Jésuites, 405; du clergé de 1762, 410; de 1765, 479 et 500; de 1770, 557; de 1775, 607 et 610; de 1780, III, 15; de 1782 et de 1785, 55; de 1788, 103.

*Athéisme*, professé dans le XVII^e^. siècle, I, xx; enseigné dans le *Système de la nature*, II, 559; école d'athéisme, 569 et 571. *Voyez* au IV^e^. volume les articles *Diderot*, 448; d'*Holbach*, 499; *Maréchal*, 602; *Lalande*, 627; et *Naigeon*, 647.

*Avertissement* de l'assemblée du clergé de 1770, II, 565; de 1775, 607.

*Augustinianisme*, IV, 11, 231, 248, 318, 464.
*Augustinus*, histoire de ce livre, I, cclxij.

B.

*Béatification*, de J. F. Régis, I, 123; de H. Marescotti, II, 20; de J. de Prado, 46; de Vincent de Paul, 54; de Pierre Fourrier, 62; de Catherine de Ricci, 99; d'A. Sauli, 175; de J. F. de Chantal, 244; de J. de Cupertino, 265; du cardinal Barbadigo, 405; de Paul d'Arezzo et de F. Caraccioli, 588; de Marie de l'Incarnation, III, 184; du cardinal Tommasi, IV, 53.

*Biens* ecclésiastiques; contestations sur les immunités en France en 1725, II, 11; en 1750, 229; envahissemens de ces biens, III, 140.

*Boîte à Perrette;* ce que c'est, et son histoire, II, 621.

*Brefs;* d'Innocent XII aux évêques des Pays-Bas, I, ccxcvj et ccxcvij; de Clément XII, pour la mission de M. de Tournon, 10; contre le *Cas de conscience*, 21; à l'assemblée du clergé de 1706, 33; à celle de 1714, 94; d'Innocent XIII au Roi et au Régent, 186; de Benoît XIII, pour les Dominicains, 217; contre l'archevêque d'Utrecht, II, 8; pour le concile d'Avignon, 14; contre l'ouvrage de le Courrayer, 27; pour le concile d'Embrun, 40; contre la consultation des cinquante avocats, 46; sur la légende de Grégoire VII, 53; de Clément XII, contre l'archevêque d'Utrecht, 137; sur le même sujet, 166; sur les missions des Indes, 188; de Benoît XIV, sur les évêques de Hollande, 167; sur le mariage d'un juif, 176; sur les missions d'Angleterre, 271; à l'assemblée du clergé de 1755, 314; contre deux livres jansénistes, 337 et 338; sur la dévotion au sacré Cœur, 462; de Clément XIII, contre l'*Encyclopédie*, 358; contre le livre de Mésengui, 403; en faveur des Jésuites, 435; contre le *Febronius*, 453; contre les édits rendus à Parme, 530; au sénat de Venise, 544; de Clément XIV, à Louis XV contre l'irréligion, 559; de suppression des Jésuites, 590; de Pie VI, à M. de Hontheim, 652; à l'archevêque de Cologne, III, 67; contre Eybel, 81; à l'évêque de Motula, 121; aux évêques des Pays-Bas, 131; aux évêques de France sur la constitution civile du clergé, 173; sur le même sujet, 199; aux royalistes de la Vendée, 255; de Pie VII, en faveur des Jésuites, 387 et 388; aux évêques de France pour leur demander leurs démissions, 404; sur les constitutionnels, 405; contre l'archevêque d'Utrecht, 409; pour ériger des évêchés dans les Etats-Unis, 485; au cardinal Maury, 538; à l'abbé d'Astros, 544; au chapitre de Flo-

rence, 547; aux évêques de France, 580; contre un archevêque d'Utrecht, 629; pour Bâle et la Suisse, 665.

*Bulles;* de Pie V et de Grégoire XIII contre Baïus, I, cclxj; d'Urbain VIII contre l'*Augustinus*, cclxiij; d'Innocent X, *Cùm occasione*, cclxv; d'Alexandre VII, *Ad sacram*, cclxxiij, et pour le formulaire, cclxxxiv; de Clément XI, *Vineam*, 31; *Unigenitus*, 84; sur le tribunal de la monarchie, 103; *Ex illâ die*, contre les cérémonies chinoises, 177, et II, 178; de Benoît XIII, sur le tribunal de la monarchie, I, 107; sur le corps de saint Augustin, II, 46; de Clément XII, *In eminenti*, et de Benoît XIV, *Providas*, contre les francs-maçons, 161; de Benoît XIV, sur les mariages, 175; sur les rits chinois, 178; sur les rits malabares, 187; sur Aquilée, 241; de Clément XIII, sur les Jésuites, 461; de Pie VI, pour Baltimore, III, 142; *Auctorem fidei*, contre le synode de Pistoie, 265; de Pie VII, pour le Concordat, 403 et 418; pour le Piémont, 434; bulle d'excommunication contre Buonaparte, 511; pour rétablir les Jésuites, 626.

C.

*Calendrier*, nouveau, III, 241.

*Canada;* naissance de cette église dans le XVII^e^. siècle, I, ccxlij; conduite qu'y tiennent les Anglois après la conquête, II, 629; état de cette église en 1800, III, 385; en 1815, 669.

*Canonisations;* de quatre bienheureux par Clément XI, I, 82; promulgation de canonisation par Benoît XIII, 218; de huit bienheureux par le même, II, 22; de Jean Népomucène, 51; de Vincent de Paul, Jean-François Régis, et deux autres, par Clément XII; 154; opposition que ce jugement rencontre en France, 156 et 160; promulgation de la canonisation d'Elisabeth d'Arragon par Benoît XIV, et approbation du culte de Jeanne de Valois, reine de France, 178; canonisation de quatre bienheureux, 202; de six bienheureux par Clément XIII, 520; de cinq autres par Pie VII, III, 473.

*Canonistes*, nouveaux; publication du *Febronius*, II, 453; rétractation de l'auteur, 649; congrès d'Ems, III, 58; condamnation des ouvrages d'Eybel, 81. *Voyez* dans le IV^e^. volume les articles *Stock*, 355; *Rauttenstrauch*, 461; *Oberhauser*, 467; *Eybel*, 620; et *Le Plat*, 651.

*Cardinaux;* état du sacré collége en 1701, I, xxxvj; cardinaux françois à cette époque, xlv; cardinaux créés par Clément XI, 184; par Innocent XIII, 209; par Benoît XIII, II, 63; affaires des cardinaux Cos-

cis, Fini et Bichi, 70; cardinaux de la création de Clément XII, 168; de Benoît XIV, 339; de Clément XIII, 549; de Clément XIV, 600; bannissement des cardinaux en 1798, III, 324; promotions de Pie VI, 354: persécutions contre les cardinaux en 1809, 519.

*Cas de Conscience*, I, 21.

*Casuistes*, II, 382; IV, 270, 331 et 480.

*Censures*, d'un livre sur les cérémonies chinoises, I, ccxxxvj; de la Lettre d'Arnauld, cclxxj; des *Lettres provinciales*, cclxxv; du livre de Cally, 1; des *Hexaples*, 118; de l'édition des Conciles de Hardouin par quelques docteurs, 198; de le Courrayer par les évêques, II, 24; de Soanen par le concile d'Embrun, 34; de la consultation des cinquante avocats par les évêques, 43; de la consultation des quarante avocats, 79; des *Lettres sur la justice chrétienne* par la Sorbonne, 134; des *Pouvoirs légitimes* par la faculté de Nantes, 196; des Lettres *Ne repugnate* par l'assemblée du clergé, 229; de la thèse de Prades par la Sorbonne, 244; du livre de Berruyer, par la même, 278; *de l'Esprit*, par la même, 350; de l'*Emile*, par la même, 423; de *Bélisaire*, par la même, 512; de Raynal, par la même, III, 26; de Mably, 44; d'un écrit anglois, 224; du synode de Pistoie, 265.

*Cerémonies* chinoises; contestations à cet égard, I, ccxxxj; Mandement de M. de Tournon, 41; de M. de Mezzabarba, 178; bulle de Benoît XIV sur la même matière, II, 178.

*Cévennes* (prophètes des), I, 10 et 37.

*Chapitres* (administration des), III, 545, 589 et 598.

*Chine* (missions de la); leur état, I, ccxxvj; envoi d'un légat, 9; son Mandement, 41; autre légat, 176; persécution, II, 113; bulle *Ex quo singulari*, 178; persécution, 209; nouvelle persécution, III, 49.

*Clergé*. Voyez *Assemblées*, *Mandemens*, etc.

*Commissions* d'évêques en France; pour les réguliers, II, 502; pour les affaires de l'Eglise en 1809, III, 523; seconde en 1811, 551.

*Conciles*, d'Albanie, I, 18; de Zamoski, 170; de Rome, II, 1; conciles provinciaux demandés par le clergé en 1725, 12; concile d'Avignon, 13; d'Embrun, 34; de Lousisé, 151; des schismatiques d'Utrecht, 440; des constitutionnels à Paris, III, 313; des mêmes, 391; de France et d'Italie sous Buonaparte, 558; est dissous, 571; puis renoué, 573; les évêques sont renvoyés, 582.

*Concordat*, de Benoît XIV avec l'Espagne, II, 264; de Pie VII pour la France, III, 408; représentations d'évêques sur la demande des démissions, 409; le Concordat est publié, 413; articles organiques,

420; cérémonie à Notre-Dame à l'occasion du Concordat, 423; réclamations de plusieurs évêques, 428; Concordat pour l'Italie, 435; secondes réclamations, 444; écrits de Blanchard et de Gaschet, 505; articles de Fontainebleau, 591.

*Conclaves*, de 1700, I, xxxiij; de 1721, 186; de 1724, 216; de 1730, II, 69; de 1740, 170; de 1758, 341; de 1769, 549; de 1774, 602; de 1799, III, 355.

*Constitutionnels* (évêques); leur sacre, III, 169; leurs écrits, 178; leurs votes dans le procès de Louis XVI, 228; abjuration, mariage et scandales de plusieurs, 242; leurs encycliques, 274 et 283; rétractations de quelques-uns, 287; leur premier concile, 313; second concile, 391; leurs démissions, 405; leur conduite lors du Concordat, 421; font satisfaction à Pie VII, 453. *Voyez* au tome IV *Clément*, 615; *Desbois*, 630; *Schwarzel*, 666; et *le Coz*, 681.

*Consultation*, d'avocats contre le concile d'Embrun, II, 42; d'avocats pour l'appel, 73 et 79, en faveur des miracles de Saint-Médard, 87; et des convulsions, 147; de docteurs contre les convulsions, 137; d'avocats contre la bulle de canonisation de saint Vincent de Paul, 160; sur les droits des curés, IV, 464.

*Controverses*; voyez les articles *Brefs*, *Censures*, *Convulsions*, *Jansénisme*, *Incrédulité*, *Mandemens*, etc.; il est fait aussi mention dans le IV^e^. volume de plusieurs controverses, entr'autres sur les cérémonies de l'Eglise, IV, 35; entre Arnauld et Malebranche, 65; sur la Trinité en Angleterre, 134, 181, 279; sur le sermon d'Hoadly, 292; entre les appelans sur l'espérance et la crainte, 207, 323, 364; sur le prêt, 124, 237, 252, 269, 345, 370, 476; sur le sacrifice de la messe, 422; sur le millénarisme, 454 et 670; sur les droits divins des curés, 464; sur le probabilisme, 270, 330, 480; sur les souscriptions en Angleterre, 482.

*Convention*, nationale en Angleterre, I, clxxxij; en France, III, 205; décrète la république, 212; condamne Louis XVI à mort, 226; fait déporter les prêtres, 235; établit un nouveau calendrier, 241; sa séance du 7 novembre 1793, 242; célèbre la fête de *la Raison*, 246; abolit tout culte, 247; fait régner la terreur, puis renverse Robespierre, 258; célèbre la fête de *l'Être suprême*, 264; rend quelque liberté au culte, 271; nouveau décret sur ce sujet, 281; finit ses séances, 282.

*Convulsions*, des protestans des Cévennes, I, 11 et 37; de Saint-Médard, leur naissance, II, 99; excès et extravagances des convulsionnaires, 115; division parmi les jansénistes à ce sujet, 137; pro-

cédures au parlement, 146; livre de Mongeron, 158; scènes de convulsions, folies et écrits, 394. *Voyez* au tome IV les articles *Debonnaire*, 241; *Desessarts*, 304; *Pinel*, 372; *Reynaud*, 562; et *Lambert*, 667.

*Correspondance*, de Voltaire, II, 267, 360, 373, 467, 532, 555, 569; IV, 391; de Rousseau, 401; de d'Alembert, II, 360, 390; IV, 442; de Frédéric, II, 267; IV, 469 et 473, de Grimm, II, 345, 574; IV, 348, 393, 445, 451, 490, 500, 545, 560, 631.

D.

*Décrétales*, IV, 301.

*Décrets* de Rome, sur les cérémonies chinoises, I, ccxxxiij; sur les rits malabares, 30; sur les cérémonies chinoises, 43; contre *les Réflexions morales*, 59; contre les ouvrages de Bayle, 101; contre un ouvrage de Collins, 144; contre une lettre de sept évêques appelans, 187; décrets du concile de 1725, II, 2; contre un livre de Toland; 14; contre quelques livres philosophiques, 181; contre la *Fable des abeilles*, 190; contre la thèse de Prades, 247; contre quelques écrits de Voltaire, 265; contre Berruyer 278; sur la dévotion au sacré Cœur, 461; contre les Actes du concile d'Utrecht, 473; contre des livres irréligieux, 551.

*Directoire* de France, III, 282; sa conduite avec Pie VI, 290; favorise la théophilanthropie, 294; s'empare de toute l'autorité en France, et persécute les prêtres, 310; met le trouble dans tous les Etats, 318; fait enlever Pie VI de Rome, 321; bannit les cardinaux, 324; fait venir le Pape en France, 345, est renversé par Buonaparte, 358.

E.

*Ecosse;* état de l'église d'Ecosse à la fin du XVII^e^. siècle, I, clxxxiij; expédition du Prétendant en 1715, 138; de son fils en 1745, 196; persécution à ce sujet, II, 199; dispositions des catholiques, 632; émeutes contre eux, III, 9; troubles dans cette mission, IV, 201; quelques détails sur sa situation, 660.

*Écrits* contre la religion. Voyez *Livres philosophiques*.

*Écrivains* religieux, I, v; en France, liv; en Allemagne, cxij; en Angleterre parmi les catholiques, clxxij; chez les protestans, ccix. *Voyez* au tome IV, *passim*.

*Édits*, déclarations, lettres-patentes, et ordonnances du Roi et arrêts du conseil; arrêts sur le formulaire, I, cclxxvij; déclaration sur le même sujet, cclxxxiv; lettres-patentes pour la bulle *Vineam*, 35;

arrêt contre les *Réflexions morales*, 74; lettres-patentes pour la bulle *Unigenitus*, 95; déclaration sur le silence, 142; renouvelée, 161; déclaration sur l'accommodement de 1720, 166; arrêt contre une lettre de sept évêques, 188; sur l'édition des Conciles de Hardouin, 195; déclaration sur les protestans, 210; sur les biens du clergé, II, 11; arrêt contre les livres de le Courrayer, 27; déclaration contre les auteurs de libelles, 46; de 1730, 65; arrêt contre des prêtres appelans, 75; pour casser des arrêts du parlement, 97; ordonnance pour fermer le cimetière Saint-Médard, 99; arrêts et lettres-patentes pour réprimer le parlement, 109; ordonnance contre les assemblées de convulsionnaires, 115; arrêt contre un du parlement, 122; *idem*, 151; édit sur les biens ecclésiastiques, 229; arrêt contre l'*Encyclopédie*, 248; arrêts contre ceux du parlement, 253; lettres-patentes contre cette cour, 260; déclaration de 1754, 279; arrêt pour en casser un du parlement, 293; déclaration de 1756, 316; sur les livres irréligieux, 357; lettres-patentes relativement aux Jésuites, 393; édit sur le même sujet, 408; *idem*, 457; arrêt contre l'adhésion de la faculté de droit de Paris au concile d'Utrecht, 475; arrêt pour casser ceux du parlement contre les Actes, 485; pour supprimer un réquisitoire sur le même sujet, 491; arrêt et édit sur les religieux, 502; arrêt pour casser celui du parlement à l'occasion d'une réunion d'évêques, 508; déclaration pour les prêtres bannis, 574; résistance et suppression des parlemens, 577; arrêt contre le livre de Raynal, 588; édit pour rappeler les parlemens, 596; déclaration concernant les Jésuites, 620; arrêt contre la nouvelle édition de Voltaire, III, 51; édit de 1787 pour les protestans, 91; arrêt pour annoncer les Etats-généraux, 105.

*Église*; son état en 1701, en Italie, I, xxxj; en France, xliij; en Allemagne, lxxxviij; en Espagne, cxv; en Portugal, cxxxj; en Suisse, cxxxij; dans les Pays-Bas et en Hollande, cxl; en Pologne, clviij; en Angleterre, clxv; dans les missions, ccxiij; état de l'Eglise en 1815, dans les différens Etats, III, 659.

*Émeute*, contre les catholiques à Thorn, I, 218; à Edimbourg et à Londres, III, 9.

*Encyclopédie*, II, 248, 331, 354 et 359; IV, 449.

*Espagne*; état de l'église d'Espagne, I, cxv; décret de Philippe V sur les missions du Paraguay, II, 184; Concordat, 264; expulsion des Jésuites, 509; décret de Charles IV, III, 364; invasion de ce pays, 489; retour de Ferdinand à Madrid, 615. *Voyez* au tome IV l'article *Campomanes*, 587.

*Etats-généraux* de France, annoncés, III, 105; ouverts, 134; décrets qu'ils rendent, 140, 146, 149, 158, 185 et 188.

*Etats-Unis*; église des Etats-Unis, I, ccxlviij; érection d'un évêché, III, 142; synode à Baltimore, et état de la religion catholique en ce pays, 190; érection d'autres évêchés, 485.

*Évêques*. Voyez *Assemblées*, *Mandemens*.

*Explications* de Buffon sur son système, II, 236; III, 4.

*Exposition* des évêques sur la constitution civile du clergé, III, 149.

## F.

*Faculté* de théologie. Voyez *Sorbonne*.

*Figurisme*, II, 99 et 141. *Voyez* au tome IV les articles *Debonnaire*, 241; *d'Etémare*, 337; *Mignot*, 344; *Desessarts*, 363; *le Roy*, 478.

*Formulaire*, I, cclxxiv et cclxxvij; Cas de conscience sur la signature du formulaire, 21.

*France*; état de l'église de France en 1701, I, xlij; cardinaux et évêques, xlv; sciences ecclésiastiques, liv; piété, lxviij; état de cette église en 1800, III, 371; en 1815, 660. Voyez les articles *Assemblées du Clergé*, *Edits*, *Incrédulité*, *Jansénisme*, *Mandemens*, *Parlemens*, etc. etc.

*Francs-maçons*, II, 161 et 615; III, 46 et 629.

## H.

*Hollande*; état de cette église en 1701, I, cxlviij; schisme d'une petite portion de cette église, 196; II, 8, 136, 166, 327, 440, 473, 505, 640; III, 382, 408 et 629; état des catholiques de ce pays en 1814, 653. *Voyez* dans le IV^e^. volume les articles *Quesnel*, 88; *Varlet*, 183; *le Gros*, 237; *Poncet-Desessarts*, 304; *d'Etémare*, 337; *le Clerc*, 360; *Meganck*, 370; *Stock*, 355; *Rautenstrauch*, 461; *Bellegarde*, 506; *Guénin*, dit *Saint-Marc*, 627.

## I.

*Illuminisme*, II, 615; III, 46, 377.

*Incrédulité*; Socin, I, xvij; Hobbes, xxj; Spinosa, xxij; Bayle, xxiij; déistes anglois, xxviij; état de l'incrédulité en France en 1701, lxxxv; latitudinaires en Angleterre, ccvj; jugement contre Asgill et Coward, 26; licence des écrits en Angleterre, 68; décret contre Bayle, 101; contre Collins, 144; progrès de l'incrédulité en Angleterre et écrivains qui la propagent, 188; changement de mœurs en

France sous la régence, 202; premiers écrits de Montesquieu et de Voltaire, 203; décret contre Toland, II, 14; condamnation de Woolston, 58; *Lettres philosophiques* de Voltaire, ses projets et son but, 124; autre écrit proscrit dans le même temps, 133; décret contre les écrits de d'Argens, 181; écrivains irréligieux en Angleterre, 190; premiers essais de ce parti en France, 204; arrêt contre le livre *des Mœurs*, 215; Telliamed, 217; dénonciation contre l'*Esprit des lois*, 223; remontrances de l'assemblée du clergé de 1750, 231; thèse de Prades, 244; arrêt contre l'*Encyclopédie* et but de ce dictionnaire, 248; nouveaux écrits de Voltaire, 265; écrits de Bolingbroke, 284; plaintes du clergé, 297; *Analyse de Bayle*, 305; socinianisme des protestans, 331; Mandement contre le livre *de l'Esprit*, 345; arrêt contre sept écrits philosophiques, 353; bref contre l'*Encyclopédie*, 358; progrès de l'incrédulité en France; 371; Correspondance de Voltaire, provocations, ligue, 373; concours des philosophes à la destruction des Jésuites, 390; censure de l'*Emile* et idée de ce livre, 423; Lettre de Rousseau à l'archevêque de Paris, 436; condamnation d'Annet à Londres, 438; écrit de d'Alembert sur la destruction des Jésuites, 458; arrêt contre deux livres philosophiques, et nombreuses productions de Voltaire, 463; condamnation d'écrits par le clergé, 479; censure de *Bélisaire*, 512; lettre d'un évêque à Voltaire sur ses communions, 531; décrets de Clément XIV, 551; avertissement de l'assemblée du clergé de 1770 contre l'incrédulité, 557; arrêt contre quelques écrits, 567; *Système de la nature*, 569; école d'athéisme, 571; discours et menées contre l'autorité, 515; arrêt contre le livre de Raynal, 588; avertissement de l'assemblée de 1775, 607; condamnation de plusieurs livres, 610; écrits contre l'incrédulité, 612; mort de Voltaire, 635; de Rousseau, 640; plaintes du clergé sur les mauvais livres, III, 15; censure de Raynal et idée de son livre, 26; censure des *Principes de morale* de Mably, 44; nouvelle édition des Œuvres de Voltaire, 51; esprit philosophique, 92; édit du roi de Prusse, 99; services rendus par Voltaire à la philosophie, 185; effets des déclamations contre les prêtres, 210; effets des déclamations contre les rois, 213; derniers coups portés à la religion, 242; barbarie de l'impiété, 258; état de l'irréligion en Angleterre, 297; nouvelle persécution en France contre les prêtres, 310; progrès de l'incrédulité en Italie, 368; écrivains irréligieux sous le directoire, 372; état de l'Allemagne sous ce rapport, 376. *Voyez* aussi au tome IV les articles *Locke*, 22; *Bayle*, 29; *Shaftesbury*, 54; *Toland*,

99; *Collins*, 137; *le Clerc*, 156; *Chubb*, 208; *Fréret*, 217; *Middleton*, 223; *La Mettrie*, 234; *Bolingbroke*, 235; *Dumarsais*, 271; *Fontenelle*, 273; *Boulanger*, 285; *d'Argens*, 342; *Helvétius*, 348; *Duclos*, 350; *Hume*, 374; *Voltaire*, 384; *Rousseau*, 397; *Turgot*, 423; *d'Alembert*, 441; *Diderot*, 448; *la Chalotais*, 458; *Mendelsohn*, 465; *Frédéric, roi de Prusse*, 469; *Galiani*, 490; *d'Holbach*, 499; *Bahrdt*, 522; *Gibbon*, 537; *Brienne*, 539; *Condorcet*, 544; *Malesherbes*, 549; *Raynal*, 559; *Deleyre*, 566; *Dulaurens*, 574; *Marmontel*, 579; *Saint-Lambert*, 601; *la Harpe*; 603; *Maréchal*, 602; *Saint-Martin*, 609; *Priestley*, 611; *Kant*, 613; *la Lande*, 627; *Grimm*, 631; *Cabanis*, 637; *Dupuis*, 643; *Naigeon*, 647; *Chénier*, 653; *Larcher*, 663, et *Fichte*, 676.

*Indes* (mission des), I, ccxxj. Voyez *Chine*, *Malabares*, *Missions*, etc.

*Institution* des évêques; projets pour innover sur ce point en France, I, 149; à Naples, III, 113 et 122; en Autriche, IV, 488; en Portugal, 569; en France sous Buonaparte, III, 523; réponses de quelques évêques à cet égard, 553; concile assemblé pour cet effet, 558; concessions présumées de Pie VII, 556, 580 et 593.

*Irlande*; état de cette église, I, cxciij; persécution, 134; dispositions des habitans, II, 201; révolte dans ce pays, III, 327; déclaration des évêques, 505; lettre encyclique des mêmes, 533.

*Italie*; état de cette église, I, xxxj; troubles excités en ce pays, III, 320; première invasion de Rome, 321; les François en sont chassés, 356; état de l'Italie en 1800, 367; seconde invasion de Rome, 480 et 502; persécution, 519 et 587; délivrance de l'Italie, 603. *Voyez* les articles *Papes*, *Conclaves*, *Naples*, etc.

J.

*Jansénisme*; réponse à quelques critiques sur ce sujet, I, xxj; troubles dans les Pays-Bas, cxlij de l'*Introduction*; en Hollande, cl; histoire du jansénisme dans le XVII^e. siècle, cclx; *Cas de conscience*, 21; bulle *Vineam*, 31 et 33; condamnation des *Réflexions morales*, 59; expulsion des religieuses de Port-royal, 65; ordonnances de plusieurs évêques contre le livre de Quesnel, 71; bulle *Unigenitus*, 84; reçue en France, 88, 95 et 97; opposition de quelques évêques, 92 et 97; négociations, 99 et 120; conduite de Louis XIV justifiée, 110; censure de deux écrits, 118; la faculté de théologie révoque son acceptation, 119; appel des quatre évêques, 124; loi du

silence, 124; refus de bulles, 149; lettres *Pastoralis officii*, 152; adhésions des évêques étrangers, 155; écarts de la faculté de théologie de Paris, 160; accommodement de 1720, 162 et 166; brefs d'Innocent XIII, 186; schisme de Hollande, 196; rétractations de plusieurs corps, 217; décret du concile romain, II, 2; liaisons des jansénistes de France avec ceux de Hollande, 9; plaintes du clergé en 1725, 10; arrêts du parlement, 18; Instruction pastorale de Soanen, 20; lettre de l'assemblée de 1726, 21; livre de le Courrayer, 24; écarts de cet appelant, 31; concile d'Embrun, 34; lettre en faveur de ce concile, 41; acceptation du cardinal de Noailles, 47, légende de Grégoire VII, 51; ordonnance de M. de Vintimille, 54; la faculté de théologie reçoit la bulle, 55; déclaration de 1730, 65; consultation d'avocats en faveur de l'appel, 73; lettre de l'assemblée de 1730, 76; ordonnance de l'archevêque de Paris contre la consultation, 79; Mandement du même sur les miracles du diacre Pâris, 82; arrêt en faveur d'appelans, 97; ordonnance pour fermer le cimetière Saint-Médard, 99; Mandement contre les *Nouvelles*, 104; ce que fait le parlement pour les miracles, 109; ordonnance contre les convulsionnaires, 115; arrêts du parlement, 121; censure des *Lettres sur la justice chrétienne*, 134; consultation contre les convulsions, 137; disputes sur ce sujet, 143; dénonciation de convulsionnaires au parlement, 146; arrêt du parlement, 148; les jansénistes se déclarent contre la canonisation de saint Vincent de Paul, 156 et 160; écrits de Mongeron, 158; la faculté des arts révoque son appel, 165; livre de Travers, 195; dénonciation pour refus de sacremens, 220; *idem*, 234; arrêt du parlement sur ce sujet, 253; lettre de vingt-un évêques, 256; remontrances du parlement, 258; loi du silence, 279; le parlement dénonce l'archevêque de Paris, 288; nouvel arrêt contre la bulle, 292; réclamation du clergé, 295; affaire de Cougniou, *ibid;* Mandement de l'archevêque de Paris en 1756, 310; bref de Benoît XIV, 314; déclaration du Roi sur les affaires de l'Église, 316; enregistrée au parlement, 328; brefs de Benoît XIV, 337; réclamations du clergé en 1758, 344; jugement contre des convulsionnaires, 394; bref contre Mésengui, 403; assemblée d'Utrecht, 440; décret contre elle, 473; Actes de 1765; 480; lettre de Meindartz, 505; arrêt sur la loi du silence, 507; boîte à Perrette, 621; le jansénisme introduit en Italie, III, 2; synode de Pistoie, 69. *Voyez* aussi au tome IV les articles *Bossuet*, 15; *Quesnel*, 86; *Duguet*, 148; *Colbert*, 167; *Soanen*, 178; *Varlet*, 183; *Massillon*, 189; *Bossuet*, 197; *Petitpied*, 206; *Bour-*

*sier*, 215; *de Rastignac*, 224; *d'Aguesseau*, 226; *le Gros*, 237; *Debonnaire*, 241; *Languet*, 247; *de Caylus*, 253; *Fontaine*, 293; *Poncet-Desessarts*, 303; *Fitz-James*, 311; *Goujet*, 320; *Mariette*, 323; *d'Etemare*, 337; *Mignot*, 344; *de Stock*, 354; *le Clerc*, 360; *Desessarts*, 363; *Gourlin*, 368; *Méganck*, 370; *de Beauteville*, 373; *Patouillet*, 381; *Clémencet*, 382; *Rivière*, 421; *Rautenstrauch*, 460; *Montaset*, 493; *de Bellegarde*, 506; *Natali*, 519; *Jabineau*, 526; *Reynaud*, 561; *Wittola*, 571; *Mey*, 572; *Minard*, 575; *Serrao*, 581; *Larrière*, 600; *Maultrot*, 604; *Clément*, 614; *Zola*, 624; *Guénin*, 627; *Ricci*, 646; *Lambert*, 667.

*Jésuites*; tolèrent les cérémonies chinoises, I, cxxxj; leurs différends avec les autres missionnaires à ce sujet, cxxxiij; leurs missions en Californie et au Paraguay, cclj; leur conduite envers M. de Tournon, 42; plaintes contre eux à l'occasion de la destruction de Port-royal, 67; décret de Philippe V en faveur des Jésuites du Paraguay, II, 185; livre du P. Pichon, 211; de Berruyer, 276; de Marsy, 304; les Jésuites sont chassés du Portugal, 366; arrêt du parlement contre les congrégations des Jésuites, 380; leurs casuistes, 382; procès de Lavalette, 387; dénonciation contre eux par l'abbé Chauvelin, 391; avis des évêques sur les Jésuites, 405; édit de mars 1762 et *Extraits des Assertions*, 408; remontrances du clergé, en 1762, en faveur des Jésuites, 411; arrêts du parlement de Paris, 417; brefs de Clément XIII, 435; Instruction pastorale de l'archevêque de Paris, 445; serment exigé des Jésuites, puis leur bannissement, 451; édit du Roi à cet égard, 457; bulle de Clément XIII, 461; pragmatique du roi d'Espagne contre les Jésuites, 509; le parlement les bannit de nouveau de France, 511; bref de suppression, 590; déclaration du Roi sur les Jésuites, 620; ils se perpétuent en Russie, 653; brefs de Pie VII en leur faveur, III, 387; bulle du même pour les rétablir, 626.

*Juifs*, III, 467. *Voyez* au tome IV l'article *Mendelsohn*, 465.

## K.

*Kantisme*, III, 377; IV, 613 et 676.

## L.

*Légat*; en Chine, I, 9, 27, 41; seconde légation en Chine, 176; légat en France, III, 406.

*Lettres*; *Provinciales*, I, cclxxv; *Pastoralis officii*, I, 152; lettre de sept évêques au Pape, 187; de trente-un évêques au Roi, II, 41;

de douze évêques au même, 45; de l'assemblée du clergé, 76; de vingt-un évêques, 256; de l'évêque de Genève à Voltaire, 531; lettres au Pape sur les démissions, III, 409.

*Levant* (missions du), I, ccxvj; soins de Clément XI pour ces églises, 183.

*Ligue* philosophique; preuves de son existence, II, 127, 148, 303, 359, 371, 374, 379, 469, 513, 552, 556, 567, 572, 635; III, 26, 372; IV, 387, 443, 449, 544, 633, 647.

*Livres philosophiques*. Voyez *Incrédulité*.

*Louvain* (université de); services qu'elle rend à la religion, I, clvij; ses décisions, 25 et 157; séminaire-général, III, 74; troubles à ce sujet, 78 et 125.

## M.

*Malabares* (rits), I, 27; II, 187.

*Martyres* de missionnaires; de Der Goumidas à Constantinople (il y a dans le texte Deo-Goumidas; c'est une faute), I, 58; de Sidotti au Japon, 64; de Cavallero et de Baraze en Amérique, 78; de quatre Franciscains en Ethiopie, 123; de cinq Jésuites, 159; de Lizardi en Amérique, II, 151; de quatre Dominicains au Tonkin, 154; de Castanarez au Paraguay, 189; de deux Dominicains au Tonkin, 190; d'un évêque et de six religieux en Chine, 209; de deux Dominicains au Tonkin, 592; de deux chrétiens en Corée, III, 199; de trois chrétiens dans le même pays, 277; d'un prêtre, 389.

*Mandemens*, Instructions et Lettres pastorales et ordonnances d'évêques; de M. Maigrot contre les cérémonies chinoises, I, ccxxxiv; des grands-vicaires de Paris, cclxxvij et cclxxviij; sur le formulaire, cclxxxv; de M. de Nesmond contre Cally, 1; sentence pour Quillot, 3; ordonnance de Bossuet contre Simon, 16; des évêques contre le *Cas de conscience*, 24; de M. de Tournon contre les rits Malabares, 27; des évêques pour la bulle *Vineam*, 35; de M. de Tournon contre les cérémonies chinoises, 41; des évêques de Luçon et de la Rochelle contre les *Réflexions morales*, 71; instruction des quarante évêques, 92; Mandemens contre l'appel, 153; corps de doctrine de 1720, 162; Mandement d'acceptation du cardinal de Noailles, 168; de M. de Mezzabarba sur les cérémonies chinoises, 179; du cardinal de Noailles sur un miracle, II, 5; de Soanen, 20; des évêques contre le Courrayer, 27; contre la consultation des cinquante, 46; du cardinal de Noailles pour accepter la bulle, 47;

de quelques évêques sur la légende de Grégoire VII, 53; de M. de Vintimille sur la bulle, 54; contre la consultation des quarante, 79; sur les miracles de Pâris, 82; contre les *Nouvelles ecclésiastiques*, 104; Instruction pastorale de l'archevêque de Cambrai, 148; Mandement de l'évêque d'Halicarnasse en Cochinchine, 169; Mandemens des évêques sur le livre du P. Pichon, 213; de M. de Brancas contre l'incrédulité, 233; de quelques évêques contre la thèse de Prades, 247; contre Berruyer, 277; de M. de Beaumont, 310; adhésions de plusieurs évêques à ce Mandement, 313; Mandement du même contre le livre d'Helvétius, 345; Instruction de M. Fumel contre la nouvelle philosophie, 365; Mandement de M. de Beaumont contre l'*Emile*, 431; du même et de beaucoup d'autres évêques en faveur des Jésuites, 445; Mandemens contraires des évêques de Soissons, d'Angers et d'Alais, 446; Mandement de M. de Beaumont contre le *Bélisaire*, 519; de l'évêque de Coimbre contre de mauvais livres, 545; de plusieurs évêques contre l'incrédulité, 558; Lettre pastorale de Hontheim sur son livre; 652; Mandemens contre l'édition de Voltaire, III, 54; contre la constitution civile du clergé, 157; lettres des évêques d'Angleterre sur le serment, 165; Lettre pastorale des mêmes, 224; déclaration des évêques d'Irlande contre les écrits de l'abbé Blanchard, 505; adresse des mêmes aux évêques catholiques, 533; Mandemens de quelques évêques autrichiens, IV, 488.

*Mariages;* bulle de Benoît XIV sur cette matière, 175; mariages des infidèles, décisions de ce Pape à cet égard, 176; arrêt contraire du parlement, 177. *Voyez* au tome IV l'article *Le Plat*, 651; dispenses sur les mariages, en Allemagne, III, 62; en France, 540.

*Massacres;* dans les Cévennes, I, 12; à Paris, III, 207.

*Matérialisme*, en Angleterre, I, 26; doctrine d'Helvétius, II, 345; *Système de la nature*, 569; plusieurs écrits publiés pendant la révolution, III, 372. *Voyez* au IV^e^. volume les articles *Helvétius*, 347; *Cabanis*, 637; et *Naigeon*, 647.

*Mémoires.* Voyez *Assemblées du clergé.*

*Miracles;* à Paris, en 1725, II, 5; de Saint-Médard, 82; le parlement les protège, 109; livre de Mongeron, 158; guérisons de Gasner, IV, 409.

*Missions;* état des missions en 1701, I, ccxiij; mission de M. de Tournon, en Chine, 9, 27, 41; mission de Sidotti, au Japon, 64; persécution en Chine, II, 113; différends en Cochinchine, 169; bulle sur les rits chinois, 178; décret sur les missions du Paraguay,

184; bulle sur les rits malabares, 187; persécution en Chine, 209; en Cochinchine, 228; en Chine, III, 49; en Corée, 199, 277 et 389; état des missions en 1800, 384; en 1815, 684. Voyez *Chine*, *Martyres*, etc.

N.

*Naples* et *Sicile*; disputes sur le tribunal de la monarchie, I, 103; tableau des différends de la cour avec Rome de 1760 à 1792, III, 109; révolutions de ce pays, 347; les Jésuites y sont rétablis, 388; Ferdinand est obligé de s'enfuir, 465; différends de Murat avec Pie VII, 619; son ambition et sa chute, 638; sa mort, et rétablissement de Ferdinand IV, 645; affaire de Serrao, IV, 581. *Voyez* au même volume les mots *Genovesi*, *Simioli*, *Galiani*.

*Nouvelle exégèse*, II, 335; III, 102, 376; IV, 641.

*Nouvelles ecclésiastiques*, journal, II, 104; ses principaux auteurs, IV, 293 et 627.

O.

*Ordonnances*. Voyez *Edits du Roi* et *Mandemens d'évêques*.

P.

*Paix* de Clément IX; son histoire, I, cclxxxvj.

*Papes*; Clément XI, son élection, ses premiers soins, I, xxxij; sa mort, ses qualités, 182; élection d'Innocent XIII, 186; sa mort, 208; élection de Benoît XIII, sa piété, 215; mort de ce pape, II, 62; élection de Clément XII, 68; sa mort, 167; élection de Benoît XIV, ses connoissances, 170; sa mort, son gouvernement, 336; élection de Clément XIII, et son éloge, 341; sa mort, 547; élection de Clément XIV, et sa conduite, 549; sa mort, écrits qu'on lui attribue, 597; élection et premières démarches de Pie VI, 601; son voyage à Vienne, III, 33; refuse la paix à des conditions honteuses, 290; souscrit au traité de Tolentino, 295; est enlevé de Rome, 321; de Florence, 344; sa mort à Valence, 352; élection de Pie VII, 359; son entrée à Rome, 362; son voyage en France, 449; tient un consistoire à Paris, 456; son retour à Rome, 460; ses premiers différends avec Buonaparte, 463; envahissement de ses Etats, 480; vexations qu'y exerce l'usurpateur, 498; il les réunit à son empire, 502; le Pape est enlevé de Rome, 511; amené en France et conduit à Savone, 517; plus resserré dans sa prison, 550; on lui envoie deux députations d'évêques,

554 et 579; est transporté à Fontainebleau, 583; y souscrit des articles, 591; captif de nouveau, 597; part de Fontainebleau, 603; rentre dans Rome, 619; se retire à Gênes, 638; revient à Rome, 642. Voyez *Bulles*, *Brefs*, etc.

*Paraguay* (missions du), I, cclj; décret sur ces établissemens, II, 184; expulsion des Jésuites, 510. Voyez *Martyres*.

*Parlemens*, enregistrent la bulle *Unigenitus*, I, 99; quelques-uns sévissent contre les refus de sacremens, II, 263; se liguent contre les Jésuites, 408; arrêts contre eux, 418; les bannissent du royaume, 457; rendent des arrêts contre les Actes de 1765, 490; bannissent de nouveau les Jésuites, 512; sont dissous, 579; rappelés, 596; nourrissent l'opposition contre la cour, et préparent la révolution, III, 94.

*Parlement* de Paris, enregistre la bulle *Unigenitus*, I, 95; ses vues à la mort de Louis XIV, 115; appelle des lettres *Pastoralis officii*, 153; condamne au feu des lettres d'évêques, 161; enregistre, après beaucoup de difficultés, la déclaration de 1720, 166; supprime l'édition des Conciles de Hardouin, 194; ce qu'il fait contre la lettre de l'assemblée de 1725, II, 13; revient sur ses pas, 18; supprime la légende de Grégoire VII, 51; condamne quelques écrits, 65; refuse de faire exécuter la déclaration de 1730, 68; s'élève contre quelques Mandemens, 80; arrêt et arrêté cassés par le Roi, 97; protège les miracles et les *Nouvelles*, 109; cesse ses fonctions et est exilé, 111; nouveaux arrêts, 121; condamne au feu les *Lettres philosophiques* de Voltaire, 124; et un autre écrit irréligieux, 133; on lui dénonce des convulsionnaires, 146; supprime une instruction pastorale et des thèses, 148; supprime la bulle de canonisation de saint Vincent de Paul, 160; condamne au feu l'*Histoire naturelle de l'ame*, et les *Pensées philosophiques*, 184; et le livre *des Mœurs*, 215; on lui dénonce des refus de sacremens, 220; *idem*, 233; arrêt de réglement sur cet objet, 253; remontrances, décrets de prise de corps, refus d'obéir aux ordres du Roi et de juger les procès, exils, 258; enregistre la déclaration de 1754, 280; dénonce l'archevêque de Paris, 288; décrets, confiscations, bannissemens, 291; arrêt contre la bulle, 292; cassé par le Roi, 293; arrêt dans l'affaire de Cougniou, 296; dénonce les évêques, 302; proscrit trois ouvrages, 303; ses plaintes contre les évêques, 316; se démet, 318; procès de Damiens, 319; enregistre la déclaration de 1756, 328; condamne plusieurs livres philosophiques, 353; arrêt contre les congrégations et confréries, 380; informe sur les constitutions de la société, 391;

rend un jugement contre des convulsionnaires, 394; fait fermer les colléges des Jésuites, 408; adopte les *Extraits des assertions, ibid.*; rend un arrêt définitif contre les Jésuites, 417; contre l'instruction pastorale de l'archevêque de Paris, de 1763, 449; bannit tous les Jésuites, 452; supprime la bulle de Clément XIII, 461; rend un arrêt contre deux écrits irréligieux, 463; proscrit les Actes de 1765, 481; sévit contre les adhésions à ces Actes, 490; maintient la loi du silence, et ordonne aux évêques de sortir de Paris, 507; bannit de nouveau les Jésuites, 511; supprime un bref de Clément XIII, 530; proscrit des livres philosophiques, 567; sa conduite dans l'affaire de la Chalotais et du duc d'Aiguillon, 575; est dissous, 579; puis rappelé, 596; prend de nouvelles mesures contre les Jésuites, 620; condamne au feu le livre de Raynal, III, 31; ses dispositions contre la cour en 1787, 94; demande les Etats-généraux, 96; enregistre l'édit pour les protestans, 99; affiche la résistance contre la cour, 104; est détruit par la révolution même qu'il avoit provoquée.

*Pays-Bas* (état de l'église des), I, cxl; brefs aux évêques de ce pays, ccxcvj; séminaire général de Louvain, III, 74; troubles à ce sujet, 78 et 125, persécution dans ce pays, 311; son état en 1800, 382; troubles à Gand, 590 et 601; réclamations des évêques contre la nouvelle constitution, 657.

*Peste* de Marseille, I, 173.

*Persécutions;* en Angleterre contre les catholiques, I, clxix et clxxxiv; en Ecosse, cxc; en Irlande, ccxcvj; en Turquie, 18; en Angleterre, 133; en Chine, 181, et II, 113; en Ecosse, 199; en Chine, 209; bannissement des prêtres en France pour refus de sacremens, 291 et 353; bannissement de tous les Jésuites de Portugal, 368; de France, 452; d'Espagne, 509; de France pour la seconde fois, 511; émeutes contre les catholiques en Ecosse et à Londres, III, 9; persécution en Chine, 49; premières vexations contre les prêtres en France, 177; persécution en Pologne, 182; persécution en Corée, 199; en France, 202 et 205; massacres à Paris, 207; déportations, 209; nouvelle déportation, 235; proscription du culte et profanation, 247; terreur générale, 258; nouvelles mesures contre les prêtres, 281; la persécution recommence, 310; persécution à Rome, 324; les proscriptions ne cessent pas entièrement avec le directoire, 371; persécution à Rome par Buonaparte, 498; enlèvement de Pie VII, 511; exil des cardinaux et des prélats, 519, 522, 543 et 588; captivité du Pape, 518, 550, 597; persecution en France, 543, 572, 589, 601, 635.

*Philosophie* nouvelle. Voyez *Inarédulité*.

*Pologne* (état de l'église de), I, clviij; concile de Zamoski, 170; émeute à Thorn, 218; troubles de ce pays, II, 521; dernier partage, III, 179.

*Port-royal* (réponse à un apologiste de), I, *préf. p.* xlij; cette maison se déclare pour les nouvelles opinions, *introd. p.* cxlviij; le monastère est détruit, 65.

*Portugal*, état de cette église en 1701, I, cxxxj; brouilleries avec la cour de Rome, II, 72; expulsion des Jésuites, 366; Mandement de l'évêque de Coïmbre, 545; mort de Joseph Ier., et disgrâce de Pombal, 619; la famille royale se retire dans le Brésil, III, 407. *Voyez* dans le IVe. vol. les articles *Platel*, 332, et *Pereira*, 568.

*Princes;* conduite de Louis XIV, et protection qu'il accorde à la religion, I, lxxx; caractère de Léopold Ier. xcvij; conversion de l'électeur de Saxe, xcix; avénement du duc d'Anjou au trône d'Espagne, cxxvj; règne de Charles II en Angleterre, clxviij; ce prince meurt catholique, clxx; règne de Jacques II, clxxj; invasion de Guillaume, clxxxj; protection de Kang-hi pour les missionnaires en Chine, cxxxvij; mort de Jacques II, 5; mort de Léopold Ier., 31; conversion de plusieurs princes, 53; mort de Joseph Ier., 75; du Dauphin, ci-devant duc de Bourgogne, et ses vertus, 78; de Louis XIV, et idée de son règne, 108; régence du duc d'Orléans, 115; voyage de Pierre Ier. en France, 127; accession de la maison d'Hanovre au trône d'Angleterre, 138; mort du Régent, son caractère, et changement de mœurs qui s'opère sous lui en France, 201; de Charles VI, II, 173; de Philippe V, 186; expédition du fils de Jacques III en Ecosse, 196; assassinat de Louis XV par Damiens, 319; mort du Dauphin son fils et ses vertus, 491; de Stanislas, roi de Pologne, et ses qualités, 494; profession de Mme. Louise chez les Carmélites, 584; mort de Louis XV, et idée de son règne, 593; avénement et caractère de Louis XVI, 596; mort de Joseph Ier. en Portugal, 619; mort de Marie-Thérèse, III, 20; voyage de Joseph II à Rome, 40; mort de Frédéric II, roi de Prusse, son caractère, sa conduite, ses écrits, IV, 469; mort de Joseph II, et avénement de Léopold à l'empire, III, 131; Louis XVI ouvre les Etats-généraux, 134; abdication du roi de Pologne, 184 insurrection contre Louis XVI, 203; sa déchéance et sa captivité, 205; son procès, 215; son testament, 217; sa condamnation, 226; sa mort, 229; sort de sa famille, 233; détrônement de plusieurs souverains, 320, le roi de

Naples se retire en Sicile, 348; état de la famille royale de France, 446; mort du duc d'Enghien, 448; conduite de Buonaparte envers plusieurs souverains, 465; mort de la reine de Sardaigne, 487; abdication forcée de deux rois d'Espagne, 489; ligue des puissances de l'Europe contre Buonaparte, 603; entrée de Louis XVIII à Paris, 607; de Ferdinand VII à Madrid, 615; de plusieurs autres souverains dans leurs Etats, 624; service pour Louis XVI, 631; Louis XVIII quitte sa capitale, 633; il y rentre, 647.

*Procès*, de Quesnel, I, cxliv; de Damiens, II, 319; de la Chalotais et du duc d'Aiguillon, 575, et IV, 458; des Jésuites, II, 387; pour la boîte à Perrette, 621; de Louis XVI, III, 215, 223, 226 et 229.

*Protestans;* leurs écrivains parmi les réfugiés, I, lxxxvij; leur conduite en Allemagne, xcix; projet de réunion, cv; leurs écrivains dans ce pays, cxj; socinianisme parmi eux en Hollande, cliv; leur antipathie en Angleterre contre les catholiques, clxv; révolution qu'ils opèrent dans ce pays, clxxxj; état de l'église anglicane, cxcix; non-conformistes, ccxij; soulèvement dans les Cévennes, 10; convulsions et prophéties, 37; décision d'Helmstadt, 46; conversions, 53; rigueurs en Angleterre contre les catholiques, 133; édit de Louis XV sur les protestans, 210; affaire de Thorn, 218; affaire de Saltzbourg, II, 95; socinianisme des ministres Genevois, 331; demandes des dissidens de Pologne, 522; édit de Louis XVI en faveur des protestans, III, 91; édit du roi de Prusse, 99; état du protestantisme en Allemagne, 376. Voyez *Angleterre;* voyez aussi au IV^e^. volume les articles des écrivains protestans, *passim.*

## Q.

*Quiétisme*, en Sicile, I, xlij; en France, xliv et 3.

## R.

*Réflexions morales;* décret de Clément XI contre ce livre, I, 59; Mandemens d'évêques contre, 71; bulle *Unigenitus*, 84; opinions des évêques même non-acceptans sur ce livre, 94. Voyez *Jansénisme* et *Bulle* Unigenitus. *Voyez* aussi au IV^e^. volume l'article *Bossuet*, 15.

*Réformes;* de Léopold en Toscane, III, 1, 69, 87 et 106; de Joseph II à Vienne, 20, 34, 40, 74 et 125; congrès d'Ems, 58; origine de ces mesures, IV, 355.

*Refus de bulles;* en France, I, 149; en Piémont, II, 71; en Portu-

gal, 531; à Naples, III, 115; en Italie, 465; en France, 523; suites de ce refus, 526 et suivans. Voyez *Institution* des évêques.

*Refus de sacremens*, II, 97, 220, 234; arrêt du parlement sur cet objet, 253, 258; rigueurs exercées, 283; nouveaux arrêts du parlement, 288; articles de l'assemblée du clergé de 1755, 300; bref de Benoît XIV, 314; déclaration du Roi. Voyez *Jansénisme*.

*Religieux* (ordres); établissemens faits dans le XVII^e. siècle, I, iij et liij; disputes entre les évêques et les réguliers en Angleterre, clxxvij; réglement à cet égard, clxxxj; disputes entre les Jésuites et les Dominicains en Chine, ccxxxij; réglemens de Benoît XIV sur les réguliers d'Angleterre, II, 271; requête de vingt-huit Bénédictins à Paris, 476; commission en France pour les ordres religieux, 505; et IV, 383 et 541; ordonnance à Venise sur les religieux, 643; réglemens de Joseph II sur la même matière, III, 21; décret en France pour supprimer tous les ordres, 146; conduite des religieux espagnols, 495; le Pape rétablit les religieux dans Rome, 628.

*Religion*; état de la religion à la fin du XVII^e. siècle, I, ij; les plus grands écrivains l'honoroient, v; ses détracteurs, xvij; état de la religion en 1800, III, 366. *Voyez* au tome IV les articles *Leibnitz*, 71; *Newton*, 118; *Euler*, 448, etc. etc.

*République* décrétée en France, III, 312; républiques créées à l'imitation, 319; à Rome, 223; à Naples, 349; elles sont détruites, 356.

*Requête*, de vingt-huit Bénédictins, II, 476.

*Rétractation*, d'appels, II, 49; du P. Pichon, 211; d'Helvétius, 351; de Hontheim, 649; de Panisset et autres, III, 287; des constitutionnels, 421 et 453. *Voyez* au tome IV, l'article *le Coz*, 681.

*Révolution*, d'Angleterre, I, clxxxj; troubles précurseurs de la révolution de France, II, 575; et IV, 459; III, 92 et 104; Etats-généraux, 134; révolution du 10 août 1792, 203; du 27 juillet 1794 (9 thermidor), 258; du 4 septembre 1797 (18 fructidor), 308; en Suisse et en Italie, 318; à Rome, 322; à Naples, 349; du 7 novembre 1799 (18 brumaire) en France, 358; révolutions opérées par Buonaparte, 468, 480 et 489; sa chute, 608; son retour, 634; sa deuxième abdication, 637.

*Réunion*, des protestans à l'Eglise, I, cv; des Grecs, 127.

## S.

*Schisme*, d'Utrecht; son origine, I, clj; est consommé par l'élection d'un évêque, 196; menées des jansénistes de France à ce sujet, 197; nouvelles élections, II, 8, 136 et 327; assemblées de ce

clergé, 440; décret contre ses Actes, 473; lettre de Meindartz au Pape, 505; sacre d'évêques, 640; et III, 408 et 629.

*Serment;* refus de serment en Angleterre, I, clxxxij; formulaire prescrit contre le jansénisme, cclxxiv, cclxxvij et cclxxxiv; *Cas de Conscience*, 21; serment exigé des missionnaires en Chine, 177; confirmé par Benoît XIV, 180; même mesure prise pour les missionnaires dans l'Inde, 187; serment demandé aux catholiques anglois, 634; disputes à ce sujet, III, 161; serment prescrit en France pour la constitution civile du clergé, 158; refus des évêques et du clergé, 159; ce serment est condamné par le Pape, 173; suites du refus, 177; décret contre les refusans, 198; ils sont condamnés à la déportation, 206; nouveau serment de liberté et d'égalité, *ibid;* décret de déportation contre ceux qui l'avoient refusé, 235; soumission demandée aux prêtres en 1796, 273; nouveau serment exigé peu après, 181; serment de haine à la royauté, 310; promesse demandée, 359; serment du Concordat, 416; serment imposé par Buonaparte au clergé de l'Etat romain, 587.

*Silence;* silence respectueux condamné, I, 31; lois du silence sur les contestations de l'Eglise, I, 143 et 161; renouvelées, II, 279; explication à cet égard, 318; arrêt du parlement pour l'observation de la loi du silence, 507.

*Socinianisme;* sa naissance, I, xvij; ses ravages en Allemagne, cxiv; en Hollande, cliv; en Angleterre, ccvj; en Allemagne, II, 332; III, 102, 376.

*Siècle* (XVII^e^.); esprit de cette époque, I, ij et xv.

*Sorbonne;* censure un livre en faveur des cérémonies chinoises, I, ccxxxvj; la lettre d'Arnauld, cclxxj, et le *Cas de Conscience*, 25; reçoit la constitution *Vineam Domini*, 35, et la constitution *Unigenitus*, 97; revient sur cet acte, 119; adhère à l'appel des quatre évêques, 124; projette une réunion avec l'église russe, 127; appelle des lettres *Pastoralis officii*, 153; écarts de ce corps, 160; mesures pour les réprimer; 169; consultation de quelques docteurs en faveur de l'église d'Utrecht, 197; la maison de Sorbonne reçoit la bulle, 217; toute la faculté suit cet exemple, II, 55; censure deux écrits jansénistes, 134; consultation de trente docteurs appelans contre les convulsions, 137; thèse supprimée par le parlement, 148; la faculté des arts révoque son appel, 165; la Sorbonne examine le livre des *Pouvoirs legitimes*, 196; projette une censure contre l'*Esprit des lois*, 223; reçoit les explications de Buffon, 236; censure l'*Histoire du droit public ecclésiastique*, 243; la thèse de Prades, 244; les deux parties de

l'*Histoire du peuple de Dieu*, de Berruyer, 278; est réprimandée par le parlement, 294; veut adhérer au Mandement de M. de Beaumont en 1756, 313; est maltraitée par le parlement, 339; censure le livre d'Helvétius, 350, et l'*Emile*, 423; adhère aux Actes de 1765, 490; censure le *Bélisaire*, 512; reçoit une nouvelle déclaration de Buffon, III, 4; censure le livre de Raynal, 26; et les *Principes de morale*, de Mably, 44; consultée par les catholiques anglois sur le serment, 162; répond, le 19 février 1789, que le Pape n'a aucune autorité temporelle sur l'Angleterre, qu'il ne peut délier les Anglois du serment de fidélité, et qu'on est tenu de garder la foi aux hérétiques, le dogme contraire n'étant qu'une supposition des protestans pour rendre la religion catholique odieuse. *Voyez*, au tome IV, les articles *le Grand*, 416; *Riballier*, 464, où il est parlé d'une contestation en Sorbonne, en 1772, sur les droits des curés; et *Bérardier*, 556, où l'on cite une protestation de l'Université et une lettre des professeurs de théologie de Sorbonne et de Navarre contre le serment.

*Suisse* (église de), I, cxxxij; invasion de la Suisse, III, 318; son état en 1800, 381; en 1815, 665.

*Synode*; de Pistoie, III, 69; de Baltimore, 190, condamnation des Actes de Pistoie, 265. On n'a pas parlé de plusieurs autres synodes dont nous avons les actes; nous indiquerons seulement ici les principaux; celui d'Aquilée, en 1703, par le patriarche Delfini; de Malte, en 1703, par l'évêque Palmieri; de Bordeaux, en 1764, par l'archevêque de Bezons; ceux de Bénévent par le cardinal Orsini, depuis Benoît XIII; celui de Montefiascone, en 1710, par l'évêque Bonaventura; de Rimini, en 1724, par le cardinal Davia; de Naples, en 1726, par le cardinal Pignatelli; de Portalègre; d'Osimo, en 1735, par le cardinal Lanfredini; de Sabine, en 1736, par le cardinal Annibal Albani; de Frascati, en 1763, par le cardinal d'York; de Turin, en 1788, par M. Costa, depuis cardinal; de Bologne, par le cardinal Gioannetti.

## T.

*Testament* des Filletières, II, 621; de Louis XVI, III, 217.

*Théophilanthropes*; commencement et fin de leur culte, III, 293.

*Thèses*, supprimées par le parlement, II, 148; de Prades, 244; collection de thèses avec des notes, voyez *le Grand* et *Riballier*, IV, 416 et 464.

*Toscane*, I, xliij; réformes de Léopold, III, 1 et 87; synode de Pistoie, 69; assemblée de Florence, 106.

## U.

*Unigenitus* (bulle), donnée en 1713, I, 84; reçue par l'assemblée du clergé, 88; par le parlement, 96; par la faculté de théologie, 98; rejetée par plusieurs après la mort de Louis XIV, 119; appels, 124; témoignages des évêques étrangers, 154; accommodement de 1720, 162; lettre de sept évêques contre la bulle, 187; décret du concile romain, II, 1; Mandement du cardinal de Noailles, 47; et de son successeur, 54; conclusion de la faculté, 55; déclaration de 1730, 65; arrêt du conseil du 10 mars 1731, 80; arrêt de réglement du parlement contre la constitution, 292; bref du Pape, 314; rescrits de Joseph II contre cette bulle, III, 22. Voyez *Jansénisme*.

*Utrecht*. Voyez *Schisme*.

## V.

*Vendée*; expédition et désastres de la campagne de 1793, III, 254; massacres de Quiberon, 278.

*Vénérable*; ce titre est donné à Benoît-Joseph Labre, III, 37; à Marie-Clotilde de France, reine de Sardaigne, 487; à Alphonse-Marie de Liguori, évêque de Sainte-Agathe, IV, 479.

*Vicaires* apostoliques; en Allemagne, I, xcj; en Hollande, cxlix; en Angleterre, clxxvij; en Ecosse, cxcj; dans les Indes, ccxxiij; en Chine, ccxxix.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

# TABLE

## DES ÉCRIVAINS

### ET AUTRES PERSONNAGES DONT IL EST PARLÉ DANS CES MÉMOIRES.

*Nota.* L'astérisque indique l'article principal qui traite de chaque écrivain.

*Les noms qui commencent par* la *ou* le *ont tous été mis à* L.


A.

Abauzit, tom. IV, pag. *322.
Abbadie, I, lxxxvij; IV, *123.
Abreu (Emmanuel de), II, 154.
Acarie (Mme.), III, 184.
Acunha (Vincent), II, 154.
Addisson, IV, *8.
Agnelli, I, xlij; IV, *28.
Agnès de Jésus (Dominicaine), III, 489.
Agnesi (Mlle.), IV, *577.
Aguesseau (chancelier d'), I, 166; II, 67, 110, 221, IV, *226.
Ahlwardt, IV, *516.
Aiguillon (duc d'), II, 575.
Aiguillon (duchesse d'), I, ccxv, ccxl, ccxliij.
Albani. *Voyez* Clément XI.
Albani (Annibal), cardinal, I, 184; II, 69.
Albani (J. Fr.), cardinal, II, 340; III, 324, 357, 360, 363.
Alberoni, cardinal, I, 140, 185; II, 173.
Alberti (Guillaume), IV, *283.
Alberti (Jean), IV, *303.
Albon (comte d'), II, 343, 366.
Alcober, II, 209.
Alemanni, I, xlij.
Alembert (d'), II, 249, 331, 360, 390, 420, 458, 467, 570, 573, 638; IV, *441.
Aler, IV, *122.
Alexandre VII, I, ccxiij, cclxxiij, cclxxxiv, cclxxxvj.
Alexandre (Noël), I, 23; IV, *110.
Aligre (d'), I, lxx.
Alletz, IV, *454.
Allix, IV, *74.
Almici, IV, *412.
Alter, IV, *614.
Alticozzi, IV, *381.
Alvarez (Barthelemi), II, 154.
Amaral (Pierre d'), I, cxxxij.
Amato (Michel d'), I, xlj; IV, *136.

Ameline, IV, *36.
Amelot de la Houssaye, I, lxij, IV, *29.
Amort, IV, *368.
Amory, IV, *364.
Andreucci, I, xli.
Anne, reine, I, 68, 133.
Annet, II, 192, 438.
Annunziata (dell), évêque, II, 545, 620.
Ansaldi, IV, *453.
Ansart, IV, *516.
Anselme, IV, *164.
Antine (d'), IV, *205.
Antoine, IV, *193.
Antonelli (Nicolas), cardinal, II, 549; IV, *325.
Antonelli (Léonard), cardinal, III, 325, 354, 506, 519.
Aranda (le comte d'), II, 509.
Arbocave (d'), évêque, I, 128; II, 49.
Argens (d'), II, 184; IV, *342.
Argental (d'), II, 533, 571; IV, *391.
Argentré (d'), évêque, IV, *177.
Argonne (Noël d'), IV, *10.

Babin, I, lxij; IV, *152.
Bacchini, I, xlj, IV, *95.
Bacon, I, vij.
Badia, IV, *233.
Badin, III, 196.
Badoëro, cardinal, I, 184.
Baërt, I, cxlj; IV, *86.
Bagnols (de), II, 622.
Bahrdt, IV, *522.
Baillet, I, lxiij; IV, *27.
Bailly (Louis), IV, *635.
Baius, I, clxj.
Armellini, IV, *163.
Arnauld, évêque, I, cclxxxv.
Arnauld (Ant.), I, cxlij, cclxiij, cclxix, cclxxix; IV, 24, 87.
Asconio, IV, *25.
Asfeld (d'), I, liv; IV, *204.
Asgill, I, 26, 290; IV, *170.
Ashdowne, III, 304.
Asseline, évêque, III, 411; IV, *671.
Assemani, II, 152; IV, *326.
Astros (M. d'), III, 543 et 549.
Astruc, IV, *319.
Attemis, II, 210.
Atterbury, I, ccj, 191; II, 28; IV, *143.
Attoca, II, 189.
Aubenton (d'), I, lx.
Aubry, IV, *645.
Audras, II, 566; IV, *340.
Audrein, III, 228, 318; IV, *585.
Augusti, IV, 436.
Avriguy, (d') I, *préface*, viij, 41, 46; IV, *82.
Avrillon, I, lx; IV, *133.
Ayala (de), IV, *141.
Aymé, II, 613.

B.

Balguy, I, 192; IV, *214.
Ballerini, IV, *312.
Balthasar (de), IV, *652.
Bahus, IV, *198.
Baluze, I, lxvj; IV, *78.
Barbadigo (Grégoire), cardinal I, xl; II, 405.
Barbadigo (Marc-Antoine), cardinal, I, xxxvij.
Barbeyrac, I, lxxxviij; IV, *210.
Barlow, IV, *24.
Barral (Pierre), II, 389; IV, *353.

Barre (Joseph), IV, *311.
Barruel (M. l'abbé), II, 160, 614, 619; III, 378, 431, 434.
Barthel, IV, *343.
Basedow, IV, *510.
Basnage, IV, *107.
Bassani, IV, *210.
Bassinet, IV, *676.
Bastie (de la), I, lxxiij; IV, *28.
Battaglini, I, xl; IV, *76.
Baudran (Barthelemi), IV, *507; devroit être porté au 3 *juillet* 1787, époque de sa mort.
Baudner, IV, *478.
Bauduin, IV, *641.
Baulacre, IV, *299.
Bauman, II, 208.
Baumgarten, IV, *276.
Bayle, I, xxiij, lxxxvj, cliv, 101; II, 304; IV, *29.
Beattie, IV, *608.
Beaufils, IV, *277.
Beaufort (Eustache de), I, lxix.
Beaugendre, IV, *36.
Beaumarchais, III, 52.
Beaumont (Christophe de), II, 247, 257, 256, 288, 295, 310, 330, 345, 431, 436, 443, 449, 519; III, 54; IV, *431.
Beaumont (Jean de), IV, *297.
Beauregard, IV, *618.
Beausobre (Isaac), I, lxxxvij; IV, *169.
Beausobre (Louis), IV, *446.
Beauteville (de), évêque, II, 447, 486, 489; IV, *373.
Beauvais (de), évêque, IV, *509.
Beauvais (de), Jésuite, IV, *360.
Beauzée, IV, *502.
Becchetti, IV, *679.
Becquet (Antoine), IV, *139.
Bégile, IV, *434.
Belelli, IV, *192.
Bellati, IV, *182.
Bellegarde (Morvan de), IV, *152.
Bellegarde (Dupac de), IV, *506.
Bellenger, IV, *218.
Bellet, IV, *348.
Belluga, cardinal, I, cxxiij, 185, IV, *195.
Belzunce (de), évêque, I, 175; II, 26, 290; IV, *265.
Bengel, IV, *244.
Benaet, I, ccij, IV, *129.
Benoît XIII, I, xxxvij, xxxix, 215, 218; II, 1, 20, 27, 40, 46, 51, 53, 62, 71, 188.
Benoît XIV, I, 133; II, 5, 64, 153, 161, 167, 170, 175, 178, 187, 241, 247, 264, 271, 314, 328, 336, 462; IV, *282.
Benoît (Elie), IV, *130.
Benoît (Pierre), IV, *185.
Bens on, IV, *300.
Bentley, I, ccij, cex, 146; IV, *184.
Bentzeradt (de), I, lxx.
Benzélius, IV, *40.
Benzi, IV, *290.
Berardier, IV, *556.
Berault-Bercastel, IV, *557.
Berger, IV, *607.
Bergier, II, 434, 611, 657; IV, *509.
Berington, I, clxviij.
Berkeley, IV, *245.
Bernard d'Arras, IV, 274.
Bernès (de), évêque, IV, *151.
Bernis (cardinal de), II, 549, 550; III, 118.

Berriman, IV, * 221.
Berruyer, II, 276, 305, 310; IV, * 278.
Berthier, IV, * 434.
Berti (Alexandre-P.), IV, * 240.
Berti (Jean-Laurent), IV, * 318.
Bertin, IV, * 366.
Bescherand, II, 102.
Besoigne, II, 144; IV, 305.
Besplas (de), IV, * 439.
Bessin, IV, * 117.
Beurrier, IV, * 434.
Beveridge, I, ccij; IV, * 34.
Bezons (de), évêque, II, 213, 489.
Bianchi, IV, * 278.
Bianchini, I, xlj; IV, * 181.
Bichi, cardinal, II, 72.
Bilfinger, IV, * 221.
Billard (Pierre), IV, * 117.
Billuart, * IV, 275.
Bingham (Joseph), I, ccij; IV, * 106.
Bingham (George), IV, * 586.
Biord, évêque de Genève, II, 586.
Bissy (cardinal de), I, 89, 185; IV, * 163.
Blackall, IV, * 73.
Blackburne, II, 630; IV, * 481.
Blampin, IV, * 43.
Blanchard, III, 505 et suiv.
Blau, IV, * 577.
Blondel (Laurent), IV, * 176.
Blount, I, xxix.
Bock, IV, * 476.
Bocquillot, IV * 128.
Bode, IV, * 561.
Boehmer, IV, * 218.
Boidot, II, 143, 623; IV, 242.
Boileau (Charles), IV, * 20.
Boileau (Jacques), IV, * 70.
Boileau (Jean-Jacques), IV, * 153.
Boillot, IV, * 147.
Boindin, I, lxxxv.
Boisgelin (de), cardinal, III, 155, 424; IV, * 616.
Boismont (de), IV, * 475.
Bolgeni, IV, * 666.
Bolingbroke (lord), I, 27, 207; II, 284 et suiv.; IV, * 235.
Bonjour, II, 399.
Bonnaire (de), II, 115, 143; IV, * 241.
Bonnaud, IV, * 527.
Bonnet (Charles), IV, * 532.
Bonneville, III, 372.
Bonucci, I, xlij.
Bordes, IV, * 429.
Borgia (Alexandre), archevêque, IV, * 309.
Borgia (Etienne), cardinal, III, 325, 453; IV, * 617.
Bossu (d'Alsace de), cardinal, I, 157, 185; II, 137.
Bossuet, évêque de Meaux, I, xlvj, cvj, 16; IV, * 11.
Bossuet, évêque de Troyes, I, 149; II, 50, 53; IV, * 197.
Bott, IV, * 258.
Bottari, IV, * 369.
Boudet, IV, * 366.
Boudon, I, lxxij; IV, * 6.
Bougeant, IV, * 193.
Bouges, IV, * 182.
Bouhours, IV, * 5.
Bouillon (cardinal de), I, xxxvj, xlv.
Boulainvilliers, I, lxxxvj; IV, * 97.
Boulanger, II, 513, 611; IV, * 285.
Boullenois, I, 197; II, 9, 37.
Boullier, IV, * 286.

Boulogne (M. de), év. de Troyes, III, 571, 572, 589, 600, 632.
Bourbon (duc de), II, 11, 12, 21.
Bourdaloue, I, lviij; II, 385; IV, *20.
Bourgogne (duc de), I, lxxxij, 78, 213.
Bourgoing, II, 601 et suiv.; IV, *660.
Bourrée, I, lvij, IV, *101.
Boursier, I, 124, 128, 150, 169; II, 35, 45, 138, 142; IV, *215.
Boyer, évêque, IV, *267.
Boyer (Pierre), IV, *260.
Boyle, I, cex.
Brancas (archevêque d'Aix), II, 213, 233, 290, 446, 558.
Braschi, cardinal. *Voyez* Pie VI.
Braun (Henri), IV, *529.
Braun (Jean), IV, *43.
Brebeuf (de), I, ccxliv.
Bremond (Jean-Antoine), IV, *267.
Bremont (Etienne), IV, *531.
Bretonneau, I, lx; IV, *180.
Breyer, I, lvij; IV, 219.
Brienne (Loménie de), II, 503, 566; III, 94, 105, 160; IV, *539.
Brignon, IV, *117.
Briguet, IV, *420.
Brocchi, IV, *233.
Broedersen, IV, 252.
Broekmann, II, 640; III, 408.
Broglie (M. de), évêque de Gand, III, 570, 572, 589, 601, 657.
Brohon (M^lle.), IV, *408.
Brotier, IV, *503.
Brown, IV, *154.
Brucker, IV, *341.
Brueys, I, lvij; IV, *107.
Brugière, IV, *609.
Brumoy, IV, *183.
Brunet (Jean-Louis), IV, *209.
Brunet (F.-F.), IV, *623.
Brunswick (duc de), I, cviij, 53.
Bruté, IV, *300.
Bruys, IV, *169.
Bryant, IV, *618.
Brydaine, IV, *325.
Buddæus, IV, *136.
Buffard, IV, *307.
Buffier, IV, *163.
Buffon, II, 236; III, 4; IV, *492.
Bulgaris, IV, *626.
Bulkeley, I, 40.
Bull (Georges), I; ccj; IV, *44.
Bullet, IV, *370.
Buonaparte (Napoléon), III, 296, 320, 358, 363, 407, 436, 448, 450, 463, 475, 480, 489, 502, 511, 523, 545, 554, 562, 567, 571, 573, 591, 609, 615, 633, 648.
Burgh, IV, *640.
Burigny, II, 244, 564; IV, 17, *462.
Burmann, IV, *89.
Burnet (Gilbert), IV, *63.
Burnet (Thomas), I, ccix; IV, *64.
Buronzo, IV, *624.
Burriel, IV, *300.
Burlamaqui, IV, *213.
Busching, IV, *533.
Butler (Alban), IV, *357.
Butler (Joseph), IV, *241.
Buttstedt, IV, *314.
Buzanval, (de) évêque, I, cclxxxv.
Byevelt, II, 327, 442, 640.

## C.

Cabanis, IV, *637.
Cabrisseau, IV, *225.
Cadonici, IV, *466.
Cadry, IV, *272.
Cajot, II, 434; IV, *412.
Callemberg, IV, *290.
Cally (Pierre), I, 1; IV, *42.
Calmet, IV, *277.
Calvoer, IV, *114.
Cambacérès, IV, *599.
Campomanes, IV, *587.
Camus, III, 154; IV, *617.
Canaveri, évêque de Verceil, IV, *654.
Canstein (de), IV, *84.
Cantelmi, cardinal, I, xxxviij.
Canz, IV, *246.
Caprara, cardinal, III, 406, 539.
Caraccioli, II, 339, 597; IV, *607.
Caroll, III, 145, 190, 485.
Carpzov (Jean-Gottl.), IV, *323.
Carpzov (Jean-Benoît), IV, *606.
Carré, IV, *360.
Carreset, IV, *319.
Carrières (de), IV, *75.
Cary, IV, *49.
Casiri, IV, *518.
Castanarez, II, 189.
Castaneda, II, 593.
Castellane (de), év., III, 177, 212.
Castillon, II, 264, 419, 490.
Catelan (de), évêque, IV, *113.
Catherine II, II, 522 et suiv.
Catron, IV, *176.
Cavalchini, cardinal, II, 340.
Cavalier, I, 15, 37.
Cavalieri, I, xl; IV, *25.
Cavallero (Luc), I, 78.
Cave (Guillaume), IV, *55.
Caveyrac (de), IV, *436.
Cavoye (de), I, lxxxij.
Caulet, év. de Pamiers, I, cclxxxv.
Caulet, év. de Grenoble, IV, *347.
Caylus (de), év. d'Auxerre, I, 126; II, 50, 53, 77, 95, 159, 213, 309, 371; IV, *253.
Cayron, IV, *252.
Ceillier, IV, *298.
Cerutti, IV, *522.
Cerveau, IV, *415.
Chais, IV, *462.
Chalippe (dit P. Candide), IV, *297.
Challoner, év., II, 273, IV, *420.
Chalucet (de), évêque, IV, *52.
Chalvet, IV, *635.
Champs (Agard des), IV, *3.
Chandler, IV, *319.
Chapelain (le), IV, *412.
Chapelle (Louis), IV, 529.
Chardon, IV, *350.
Charlevoix, IV, *291.
Charles VI, empereur d'Allemagne, I, cxxvij, 77; II, 96, 173.
Charles III, roi d'Espagne, II, 187, 510.
Charles II, roi d'Angleterre, I, clxviij, clxx.
Charlier, IV, *629.
Charrier, III, 290.
Chassanis, IV, *600.
Chastelain (Claude), IV, *50.
Chastelain (Henri), IV, *197.
Chastellux (de), IV, *497.
Chauchemer, IV, *53.
Chauffepié, IV, *469.

Chaumeix, II, 364; IV, * 465.
Chauveau, I, lxxxiv.
Chauvelin, II, 262, 302, 303, 391; IV, * 335.
Chayla, I, 12.
Chenier (de), IV, * 653.
Cherbury (Herbert, comte de), I, xxviij, 192.
Chesterfield, III, 297.
Chevalier, I, 122, 150.
Chevasse, IV, * 243.
Cheseaux (de), IV, * 234.
Chiaramonte, cardinal. *Voyez* Pie VII.
Chladny, IV, * 115.
Choin (de), évêque, IV, * 283.
Choiseul (de), évêque de Comminges, I, cclxxx, cclxxxviij.
Choiseul (de), cardinal, II, 406, 549.
Choiseul (duc de), II, 393, 578.
Choisy (de), I, lxij; IV, * 111.
Chubb, I, xxx; II, 192; IV, * 208.
Cicé (de), évêque de Sabula, I, ccxxv.
Ciceri (de), IV, * 284.
Cienfuegos, cardinal, I, 185, IV, * 173.
Claparède, IV, * 590.
Clarke, métaphysicien, I, ccij, cciv, 71, 144; IV, * 134, 483.
Clarke (Samuel), IV, * 1.
Clavigny, IV, * 7.
Clayton (Robert), II, 288, IV, * 279.
Clémence, IV, 527.
Clémencet (Charles), IV, * 382.
Clément IX, I, cclxxvj, ccxciij.
Clément XI, I, xxxij, cxxviij, 9, 21, 31, 33, 44, 59, 76, 81, 84, 103, 131, 142, 152, 170, 182; II, 178.
Clément XII, I, 184; II, 68, 137, 152, 161, 166, 167, 179, 188.
Clément XIII, II, 168, 278, 341, 350, 358, 403, 435, 453, 461, 462, 473, 510, 520, 524, 530, 544, 547.
Clément XIV, II, 206, 549, 551, 588, 590, 597, 650.
Clément (Denis-Xavier), IV, * 343.
Clément (François), IV, * 531.
Clément (Augustin-Jean-Charles), II, 342, 625; IV, * 614.
Clément de Boissy, IV, * 533.
Clerc (le) de Beauberon, IV, * 513.
Clermont (de), évêque de Laon, I, 92, 126.
Clermont d'Amboise (de), I, lxxxiij.
Climent, évêque, IV, * 430.
Cloyseault, IV, * 129.
Coccaglio (de), IV, * 531.
Cochin, IV, * 439.
Codde, I, cl, 196.
Coffin, II, 220.
Coger, II, 518; IV, * 415.
Colbert, évêque de Montpellier, I, 97, 121, 124, 158, 169; II, 12, 18, 20, 50, 53, 77, 80, 95, 138, 142; IV, * 167.
Coleti, IV, * 315.
Colinot, IV, * 315.
Collet (Philibert), IV, * 77.
Collet (Pierre), IV, * 340.
Collier, IV, * 116.
Collins, I, xxx, 144; II, 59; IV, * 137.
Collot, IV, 340.
Colomme, IV, * 498.

Colonia, I, lxvij; IV, * 181.
Côme III, grand-duc de Toscane, I, xliij.
Compton, I, cc.
Concanen, évêque, III, 485.
Condillac, IV, * 416.
Condorcet, II, 126, 464, 636; III, 52; IV, * 544.
Concina, IV, * 270.
Consalvi, cardinal, III, 403, 464, 521, 620, 643.
Constant, IV, * 146.
Contant de la Molette (du), IV, * 536.
Conti (prince de), I, lxxxij, clxj.
Conti, cardinal. *Voyez* Innocent XIII.
Conybeare, I, 193; IV, * 267.
Cooper, IV, * 581.
Copel, IV * 439.
Corances, II, 641.
Cordara, IV, * 448.
Cordemoi (de), IV, * 98.
Coret, IV, * 96.
Corgne, IV, * 382.
Cornaro, IV, * 408.
Cornet, I, cclxiv.
Corradini, cardinal, I, 185; II, 69.
Corrodi, IV, * 536.
Corsini, cardinal. *Voyez* Clément XII.
Costadoni, IV, * 453.
Costard, IV, * 432.
Coscia, cardinal, II, 63, 70.
Cotolendy, I, ccxxiij.
Cotta, IV, * 412.
Cottu, II, 395.
Coudrette, II, 142, 389; IV, * 366.
Cougniou, II, 292, 314.
Courlande (Ferdinand, duc de), I, 56.
Courrayer (le), II, 24, 34, 40; IV, * 376.
Cousin, IV, * 31.
Coustant, IV, * 96.
Coutures (des), IV, * 8.
Couturier (le), IV, * 438.
Coward, I, xxx, 26, 190.
Coz (Augustin), II, 143.
Cozza, cardinal, II, 64; IV, * 131.
Cramer (Jean-André), IV, * 497.
Cramer (Jean-Rodolphe), IV, * 163.
Cratz, II, 154.
Crellius, IV, * 210.
Crillon, IV, * 502.
Croiset, IV, * 165.
Croussaz, I, cxxxix, IV, * 222.
Crozet, IV, 165.
Cruden, IV, * 341.
Cuniliati, IV, * 286.
Curti, IV, * 299.
Cuypers, IV, * 180.

## D.

Daguet, IV, * 434.
Dalrimple (dit lord Hailes), IV, * 529.
Damen, I, cliij.
Damiens, II, 319 et suiv.
Damilaville, II, 564; IV, 285, * 329.
Danes, IV, * 158.
Dangeau, IV, 12.
Dannenmayer, IV, * 619.
Daniel, I, lxvij; IV, * 128.
Danow, IV, * 433.
Dantz, IV, * 123.
Danzer, IV, * 561.

Daon, IV, *219.
Dathe, IV, *521.
Daubenton, IV, *105.
Davia, I, xliij.
Davis, IV, *448.
Debonnaire. (*Voyez* Bonnaire.)
Decharmes, IV, *313.
Decker, IV, *107.
Déforis, III, 18; IV, *553.
Degola, III, 369.
Delamare, II, 613; IV, *308.
Delan, I, 24; II, 115, 144; IV, *257.
Delany, IV, *328.
Delci, cardinal, II, 168.
Delfini, cardinal, I, xl; II, 242.
Deleyre, IV, *566.
Delisle (Joseph), IV, *317.
Delille de Sales, II, 607.
Delorme (veuve), II, 90.
Delpuits (Bourdier), IV, *662.
Demandre, III, 395.
Denise, IV, *287.
Derham, IV, *153.
Dervent-Water, II, 161.
Desangins, II, *93.
Desbois de Rochefort, III, 396, IV, *630.
Descartes, I, viij.
Desessarts (dit Poncet), IV, *303.
Desessarts (Alexis), IV, *363.
Desforges, IV, *396.
Desgranges (Lemasson), IV, *287.
Deslandes, IV, *276.
Désirant, IV, *124.
Desmarets, évêque, I, 92, 126, 217.
Desmolets, IV, *287.
Desmonts, IV, *490.
Despuig, cardinal, III, 345, 513, 521.
Deusing, IV, *97.
Develle, IV, *314.
Devienne (d'Agneaux), IV, *530.
Dez (Jean), I, lvj; IV, *51.
Diderot, I, 193; II, 207, 244, 249, 355, 360, 389, 571; IV, *448, 631.
Diez, I, cxxij.
Dinouart, IV, *468.
Diot, III, 252.
Dippel, I, cxiv; IV, *161.
Ditton (Humphrey), IV, *59.
Dodd, I, clxxiv, clxxix.
Doddridge, IV, *234.
Dodson, IV, *579.
Dodwell (Henri), I, clxxxiij, ccv, 144; IV, 42, *47.
Dodwell (Guillaume), IV, *462.
Doederlein, III, 102, 377, IV, *530.
Dorsanne, I, 75, 121, 124, 150, 157, 163, 167; II, 10, 47, 55, 622; IV, *130.
Doublet (Mlle.), II, 574.
Doucin (Louis), IV, *71.
Douglass, évêque, III, 166, 224, 507, 509, 535.
Doyer de Gastel (du), II, 395, 367.
Drappier, IV, *74.
Dreuillet, évêque de Bayonne, I, 92, 126, 162.
Drouas de Boussey, IV, *358.
Dubois, cardinal, I, 209.
Dubos, IV, *111.
Dubosc, I, lvij.
Dubourdieu, I, lxxxvij, IV, *98.
Ducarel, IV, *457.

Ducasse, IV, *30.
Duchesne, IV, *260.
Duclos, IV, *350.
Ducreux, IV, *511.
Dugard, IV, *268.
Duguet, I, liv; II, 106; IV, *148.
Duhamel (Jean-Baptiste), IV, *28.
Duhamel (Joseph Alexis), IV, *330.
Dulau, archevêque d'Arles, III, 15, 56, 208.
Dulaurens, IV, *574.
Dumarsais, II, 564, IV, *271.
Dumas, I, cclx; IV, *192.
Dupin, I, lxij, 107, 194; IV, 16, *83.
Dupuis, III, 373; IV, 643.
Duquesne (d'Icard-), IV, *519.
Durand (David), IV, *305.
Durand de Bourecueil, IV, *271.
Durell, IV, *372.
Durieux, II, 623.
Durini, II, 524.
Dusaudt, IV, *109.
Dusetre, I, 11.
Dutremblay, IV, *110.
Duvoisin, év. II, 611, 613; IV, *673.

E.

Eaubonne (d'), II, 622.
Eberhart, III, 102, 377; IV, *641.
Eckhart ou d'Eccard, I, 58.
Edgeworth de Firmont, III, 229, 447; IV, *629.
Edwards, IV, *458.
Edzardi, IV, *34.
Elisabeth (Mme.), III, 233.
Ellis, I, clxxij; II, 272.
Ellwood, IV, *55.
Emery, III, 524, 551, 554; IV, 72, 103, 122, *655.
Emlyn, I, xxx, 26; IV, *181.
Enfield, IV, *570.
Enghien (duc d'), III, 448.
Entraigues (d'), I, 149.
Erath, I, cxj; IV, *85.
Erdt, IV, *586.
Ernesti, III, 377; IV, *429.
Erskine (Jean), IV, *603.
Estrées (d'), évêque de Laon, I, cclxxxj, ccxcj.
Etémare (d'), II, 4, 30, 100, 138, 445; IV, *337.
Euler, IV, *440.
Evanson, IV, *620.
Expilly, III, 170, 284.
Eybel, III, 81; IV, *620.
Eymar, IV, *319.

F.

Fabre, IV, *251.
Fabri (Gabriel), IV, *49.
Fabry, (H. Jean-Baptiste), IV, *381.
Fabricius, I, cxij; IV, *157.
Fabriey, IV, *587.
Fabroni (Ange), IV, *608.
Farmer, III, 304; IV, *477.
Fatio de Duillier, I, 39; IV, *246.
Fauchet, III, 289; IV, *534.
Favre, II, 170.
Fazardo, II, 185.
Faydit, IV, *43.
Febronius. *Voyez* Hontheim.

Felibien (Jacques), IV, * 73.
Felibien (Michel), IV, * 85.
Fell (Jean), IV, * 570.
Feller, II, 457, 614; III, 5; IV, * 593.
Fellon, IV, * 283.
Fellowes, III, 305.
Fénélon, I, xlviij, 76, 78; II, 105, 186; IV, * 59.
Fennel, II, 25.
Ferdinand IV, roi de Naples, III, 109, 348, 370, 388, 466, 641, 645.
Ferdinand VI, roi d'Espagne, II, 264.
Ferdinand VII, *idem*, III, 489, 615, 626.
Ferloni, IV, * 675.
Fernanville (de), II, 142.
Ferreras (D. Juan de), I, cxxiij; IV, * 154.
Ferrier, I, cclxxx.
Fesch, cardinal, III, 451, 523, 541, 551, 558.
Feyjoo, IV, * 310.
Fiddes, IV, * 115.
Filangieri, IV, * 479.
Fini, cardinal, II, 64, 71.
Firmian (de), archevêque, II, 96.
Fitche, IV, * 676.
Fitz-James (de), évêque de Soissons, II, 177, 213, 278, 407, 446; IV, * 311.
Flechier, I, lj, 16; IV, * 44.
Fleetwood, IV, * 108.
Fleming, IV, * 403.
Fleuriau, évêque d'Orléans, II, 74.
Fleury (Claude), I, lxj; II, 472; IV, * 102.
Fleury (de), cardinal, II, 63; IV, * 193.
Floris, II, 611, 613.
Foggini, IV, * 438.
Folnard, IV, * 197.
Fonseca (Jean de), IV, * 4.
Fontaine (Nicolas, IV, * 39.
Fontaine (Jacques), II, 103, 142, 226, 281, 386; IV, * 293.
Fontanini, I, xlj; IV, * 157.
Fontenelle, I, lxxxvj; IV, * 273.
Fordyce, III, 14.
Forestier, IV, * 108.
Formey, IV, * 567.
Foscary, IV, * 512.
Foster, I, 192; IV * 244.
Fouillou, I, cxlvj, 118; II, 115, 144; IV, 88, * 159.
Fouquet, év. et missionn., I, 46.
Fourquévaux (de), IV, * 324.
Fowler, I, ccj, ccvij; IV, * 58.
Franck (Auguste Herman), I, cxiij.
Frankemberg (de), cardinal, III, 24, 77, 125 et suiv. 311, 355, 382.
Franklin, III, 508.
François (Louis-Jean), IV, * 529.
Frasseu, IV, * 46.
Frédéric-Auguste, roi de Pologne, I, xcix, clx, 54.
Frédéric II, roi de Prusse, II, 184, 247, 267, 497, 513, 529, 570, 606, 639; IV, * 469.
Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, III, 99.
Fréret, II, 17, 564, 611; IV, * 217.
Froben, II, 457.
Fromage (Pierre), IV, * 177.
Fumel (de), évêque de Lodève, II, 365, 558; IV, * 508.
Fyot, I, lxxj.
Fyrmin, I, ccviij.

## G.

Gabrielli, cardinal, III, 485, 521, 543.
Gale (Thomas), IV, *6.
Gale (Jean), IV, *97.
Galiani, II, 573; IV, *490.
Galiczon (de), évêque, IV, *51.
Gallard, IV, 509.
Gallitzin (Smith), III, 194.
Gambold, IV, *347.
Ganganelli. *Voyez* Clément XIV.
Gaschet, III, 509.
Gassner, IV, *409.
Gastrell, IV, *115.
Gatti, II, 573.
Gauchat, II, 379, 613; IV, *413.
Gaultier (Jean-Baptiste), IV, *268.
Gaultier (François-Louis), IV, *418.
Gazaignes, dit *Philibert*, IV, *593.
Gazenus, II, 153.
Gay-Vernon, III, 202, 228, 245.
Geddes, IV, *591.
Gener, IV, *418.
Genet, évêque de Vaison, I, lv, IV, *7.
Genga (della), III, 444.
Gennes (de), II, 83, 115; IV, *213.
Genovesi, IV, *333.
Georges Ier., roi d'Angleterre, I, 138, 188.
Gerard, II, 611, 614; IV, *672.
Gerberon, I, cxliij; IV, *46.
Gerdil, cardinal, II, 434; III, 269, 324; IV, *594.
Germon, IV, *79.
Gervaise (Nicolas), év., IV, *137.
Gervaise (Armand-François), IV, *233.
Gery (de), IV, *474.
Giacomelli, IV, *363.
Giannone, IV, *215.
Gibbon, IV, *537.
Gibert, IV, *160.
Gibson (Edmond), I, 191; II, 61; IV, *213.
Gibson (G.), évêque, III, 166, 224.
Giffard (Bonaventure), évêque, I, clxxij; II, 273.
Gilbert de Voisins, II, 13, 18, 131.
Gil de Frédéric, II, 190.
Gildon, I, xxix.
Gilli, I, lvij; IV, *49.
Gioannetti, cardinal, III, 354.
Giorgi, IV, *567.
Girard, I, cclxxx.
Girardin, II, 647.
Giraudeau, IV, *366.
Gisbert, IV, *45.
Gobel, III, 171, 243, 289.
Gobien (le), I, lxij.
Godden ou Tilden, I, clxxij.
Godescard, III, 19; IV, *589.
Godet des Marais, év., IV, *41.
Goetze, I, cxiij; IV, *132.
Gondrin (de), I, cclxxviij, cclxxxvj.
Gonnelieu, I, lx; IV, *63.
Gonteri (de), archevêque, II, 13.
Gonzalès, IV, *25.
Gooden, I, clxxij.
Gordon (Georges), III, 10.
Gordon (Thomas), I, 190; IV, *224.
Goter, I, clxxiij, clxxxvj; IV, *21.
Gotti, cardinal, II, 64; IV, *184.
Goujet, II, 409; IV, *320.

Gould (l'abbé), II, 24.
Goumidas (der), I, 58.
Gourcy (de), II, 614.
Gourdan, I, lxxij; IV, * 132.
Gourlin, II, 214, 278, 389; IV, * 368.
Gozzadini, cardinal, I, 184.
Grabe, IV, * 51.
Gradenigo, archevêque, IV, * 468.
Grancolas, I, lvij; IV, * 144.
Grandet, I, lxiij; IV, * 112.
Granelli, IV, * 337.
Grasse (de), év. II, 446, 487.
Gratien, IV, * 578.
Graverol, IV, * 80.
Graveson (Amat de), IV, * 147.
Gravina, IV, * 419.
Grégoire XIII, I, cclxj.
Grégoire (M.), III, 137, 159, 213, 216, 227, 244, 275, 287, 315, 393.
Griesbach, II, 332.
Griffet, II, 434; IV, * 343.
Grignon de Montfort, I, lxxiij.
Grimani, cardinal, I, xcij.
Grimm, II, 345, 410, 513, 540, 571, 574, 641, 648; III, 26; IV, * 631.
Grosley, IV, * 463.
Grostête, I, lxxxvij; IV, * 56.
Grove, IV, * 165.
Guedier, IV, * 185.
Guénard, IV, * 622.
Guénée, II, 611, 614; III, 19; IV, * 610.
Guénet (de), évêque, II, 291, 329, 344; IV, * 333.
Gualterio, cardinal, I, 184.
Guénin, dit *de Saint-Marc*, IV, * 627.
Gué de Bagnols (Mme. du), I, ccxix.
Guérin du Rocher, IV, * 528.
Guibaud, IV, * 556.
Guichard, IV, * 173.
Guidi, II, 389, 396; IV, * 414.
Guilbert, IV, * 286.
Guillaume, prince d'Orange, I, clxxxj, 6.
Guillet (Leblanc de), IV, * 580.
Guillot de Folleville, III, 255.
Guyaux, IV, * 362.
Guyon (Claude-Marie), II, 612; IV, * 350.
Guyon (Mme.), I, 3; IV, * 75.

## H.

Habert, I, lv; IV, * 77.
Haiden, IV, * 492.
Haitze (de), IV, * 158.
Halde (du), I, lxij; IV, * 200.
Halifax, IV, * 509.
Haller, IV, * 379.
Hallet, II, 193; IV, * 203.
Hardouin, I, 193; II, 25, 278, 443; IV, * 125.
Hare, IV, * 175.
Harmer, IV, * 498.
Hartzheim, IV, * 308.
Hay, évêque, II, 632; III, 384; IV, * 660.
Hayer, II, 613; IV, * 416.
Haynes, IV, * 219.
Hawarden, IV, * 153.
Hecquet, IV, * 161.
Helvétius, II, 345, 573; III, 214; IV, * 348.

Helyot, I, lxij; IV, *69.
Hémey-d'Auberive, IV, *686.
Henri (Pierre-Joseph), IV, *521.
Hérault, II, 117, 127, 374.
Herberstein (de), év., IV, *487.
Héricourt (de), IV, *243.
Herluison, IV, *654.
Hermant, I, lx; IV, *115.
Hesse-Cassel (Frédéric de), I, 56.
Heurtault, IV, *377.
Heyendal, IV, *146.
Hickes, I, clxxxiij; IV, *68.
Highmore, IV, *415.
Hildesley, IV, *354.
Hoadly, I, ccij, 146; IV, *292, 483.
Hobbes, I, xxj, xxviij.
Hochenbalken, IV, *568.
Hody, IV, *27.
Holbach (baron d'), II, 564, 568, 571, 611, 641; IV, *499.
Holl, IV, *448.
Hommey, IV, *56.
Hongnant, IV, *204.
Hontheim (de), évêque, II, 454, 649; IV, *512.
Hooper, I, ccij; IV, *123.
Hopkins, IV, *475.
Horne, IV, *521.
Horsley, IV, *622.
Hottinger, I, cxxxix; IV, *155.
Houbigant, IV, *446.
Houdry, I, lx.
Housta (de), IV, *296.
Houteville, II, 204; IV, *192.
Howard, I, clxx.
Huber (Marie), II, 181; IV, *248.
Hubert (Mathieu), IV, *75.
Huddleston, I, clxx.
Hué-Delauné, I, lvj; IV, *100.
Huet, évêque d'Avranches, I, l; II, 17; IV, *94.
Hugo, évêque, IV, *174.
Hugot, acolythe, IV, *218.
Huguet, III, 228, 250.
Hume, II, 573, 641; IV, *374.
Huré, IV, *76.
Hutchinson, IV, *164.
Huyghens, IV, *7.

I.

Ibbot, IV, *114.
Idiaquez (de), IV, *511.
Incontri, archevêque, IV, *420.
Inguimbert (d'), év., IV, *276.
Innes, IV, *201.
Innocent X, I, cclxiv.
Innocent XI, I, xxxviij.
Innocent XII, I, xxxiij, clj, ccxxxvj, ccxcv.
Innocent XIII, I, 184, 186, 208.
Iselin, IV, *161.
Ittigius, IV, *45.

J.

Jabineau, IV, *526.
Jablonski, I, clxiv; IV, *180.
Jackson, IV, *307.
Jacques II, Roi d'Angleterre, I, clxxj, clxxxij, 5.
Jacques III, *idem*, I, 6, 137; II, 196, 202.
Jaeger, I, cxiij; IV, *92.
Jamin, I, 613; IV, *432.
Jansénius, I, cclxj.

Jaquelot, I, xxiij, lxxvij; IV, * 37.
Jard, IV, * 327.
Jarente (de), évêque, III, 248.
Jarry (du), IV, * 141.
Jauffroy, IV, * 289.
Jeffery, IV, * 141.
Jenks, I, clxxij, clxxxvj; IV, * 69.
Jenyns, IV, * 492.
Jobert, IV, * 86.
Joly de Fleury, I, 95.
Joly de Fleury (Omer), II, 305, 354.
Joly (Romain), IV, * 621.
Jones (Jérémie), IV, * 112.
Jones (Guillaume), IV, * 584.
Jortin, IV, * 339.
Joseph Ier., Empereur d'Allemagne, I, 75.
Joseph II, *idem*, II, 529, 616; III, 1, 20, 33, 40, 63, 74, 86, 125.
Joseph Ier. Roi de Portugal, II, 366, 619.
Joubert, IV, * 307.
Jouin, II, 106.
Jouvenci (de), IV, * 82.
Jubé, IV, 207.
Judde, IV, * 155.
Juénin, I, lv; IV, * 57.
Jurieu, I, lxxxvij, 10; IV, 24, * 53.

K.

Kalher, IV, * 133.
Kant, III, 377; IV, * 613, 676.
Kareu, III, 668.
Karg, IV, * 89.
Kaunitz (prince de) III, 34.
Kennett, IV, * 130.
Kennicott, IV, * 440.
Kerkherdère, IV, * 167.
Kidder, I, ccj, ccx; IV, * 9.
King (Guillaume), IV, * 133.
King (baron d'Ockham), IV, * 152.
Kippis, III, 305; IV, * 558.
Kis, IV, * 59.
Kiszka, archevêque, I, 170.
Knusen, I, xxiij.
Kuster, I, 57.

L.

La Barre (J.J. de), IV, * 239.
Labat, IV, * 606.
La Baume des Ackards (de), II, 169.
La Beaumelle, I, 215; II, 227, 513; IV, * 358.
La Berthonye, IV, * 362.
La Blandinière, IV, * 557.
La Boissière (de), IV, * 378.
La Borde, I, 118, 122; II, 47, 214, 339; IV, * 211.
Labre (Benoît-Joseph), III, 37.
La Broue (de), évêque, IV, * 91.
La Chaise (P. de), I, lxxxj; IV, * 38.
La Chalinière (de), IV, * 284.
La Chalotais (de), II, 418, 458, 576; IV, * 458.
La Chambre (Ilharat de), IV, * 250.
La Chapelle (de), IV, * 206.
La Châtre (de), évêque, II, 80.

La Chetardie (de), I, lxix; IV, * 58.
La Croix de S. Vallier, I, ccxlvj.
La Croze, IV, * 172.
Ladvocat, IV, * 315.
Lafitau, IV, * 309.
La Fite-Maria (de) IV, * 125.
Lafosse (Anne Charlier f^e.), II, 5.
La Grange d'Arquien (de) cardinal, I, clxiv.
Laharpe, II, 639; IV, * 603.
Lalande (Jérome), I, 208; III, 343, 549, 373; IV, * 627.
Lalande (évêque constitutionnel), III, 228, 245.
Lallemant, I, lv; IV, * 214.
Lalouette, IV, * 109.
Lambert (Joseph), IV, * 98.
Lambert (Bernard), II, 402; IV, 495, * 667.
Lambertini, cardinal. *Voyez* Benoît XIV.
La Mettrie (de), II, 206, 247, 269, 551; IV, * 234.
Lami (Bernard), I, lxvj; IV, * 63.
Lami (François), I, xxiij, lxviij; IV, * 46.
Lami (Jean), IV, * 336.
Lamothe-Lambert (de), évêque, I, ccxxv.
Lamotte (d'Orléans de), évêque, IV, * 364.
Lamourette, III, 289; IV, * 537.
Lampe, IV, * 137.
Lances (cardinal des), IV, * 447.
Langle (de) évêque, I, 92, 124.
Langle (marquis de), IV, * 631.
Languet, archev. I, 161; II, 94, 135, 213, 232; IV, 199, * 247.
La Noë-Ménard (de), IV, * 75.
La Parisière (Rousseau de), évêque, IV, * 159.
La Peltrie (M^me. de), I, ccxliij.
La Placette (de), IV, * 77.
La Porte (de), IV, * 476.
Lardner, II, 61; IV, * 328.
Larcher, IV, * 663.
La Roche, IV, * 49.
Larroque (de), IV, * 143.
Larrière, IV, * 600.
La Rue (de), Jésuite, I, lx; IV, * 114.
La Rue (de), Bénédictin, IV, * 174.
La Serre (de), IV, * 212.
La Taste, évêque, II, 95, 106, 146; IV, * 256.
La Tour-du-Pin (de), IV, * 314.
Laubrussel, IV, * 140.
Laulanhier, évêque, IV, * 498.
Laval (de), I, ccxliv, ccxlvj.
La Vallière (de), évêque, IV, * 40.
La Vallière (M^me. de), I, lxxiv.
Law (Guillaume), IV, * 298.
Law (Edmond), IV, * 485.
Lazeri, IV, * 503.
Le Beuf, IV, * 287.
Le Brun (Pierre), I, lvij; IV, * 131.
Le Brun (dit Desmarettes), I, lvij; IV, * 142.
Le Camus, cardinal, IV, * 32.
Le Cène, IV, * 10.
Le Clerc (Jean), I, cliv, 146; IV, * 156.
Le Clerc (Laurent-Josse), IV, * 157.
Le Clerc (Paul), IV, * 178.

Le Clerc (Pierre), II, 441; IV, * 360.
Le Comte, IV, * 139.
Le Coq, IV, * 378.
Le Cos, III, 396, 454; IV, * 681.
Leczinska (Marie), reine de France, II, 494.
Ledieu, IV, * 56.
Le Duc, IV, * 202.
Le Drou, évêque, IV, * 95.
Lefebvre (J.), IV, * 264.
Lefessier, III, 253.
Lefevre (Jacques), IV, * 70.
Lefranc (Anne), II, 84, 101.
Le François, II, 233, 613; IV, * 433.
Leget, IV, * 126
Le Grand (Joachim), IV, * 146.
Le Grand (Louis), IV, * 416.
Le Gros (Nicolas), I, 150; II, 30, 142; IV, * 237.
Le Gros (Charles-François), IV, * 516.
Leibnitz, I, xij, xxvij, cvij, 52, 190; II, 17; IV, 15, * 71.
Leland, I, 69, 145, 191, 193; II, 17, 193, 287; IV, * 316.
Lelong, IV, * 96.
Le Lorrain (Jean), IV, * 45.
Le Lorrain de Vallemont, IV, * 96.
Le Mascrier, IV, * 289.
Le Masson (Innocent), IV, * 8.
Le Mère, IV, * 240.
Le Moine, IV, * 291.
Lenain (Pierre), IV, * 56.
Lenet, IV, * 212.
Lenfant, protestant, IV, * 128.
Lenfant, Jésuite, IV, * 528.
Lenglet du Fresnoy, I, lxvij; IV, * 259.
Lenourry, IV, * 109.
Léonard, IV, * 236.
Léopold Ier. emp. d'Allemagne, I, xxxiv, xcvij, cxxviij, 31.
Léopold II, *idem*; III, 1, 69, 89, 106, 132.
Le Paige, IV, * 599.
Le Pelletier (Jean), IV, * 48.
Le Pelletier (Claude), I, lxxxij.
Le Plat, III, 77, 126, 271; IV, * 651.
Le Porcq, IV, * 100.
Lequien, IV, * 146.
Lequeux, IV, * 327.
Le Roy, IV, * 478.
Le Rouge, II, 244; IV, * 246.
Lesley, IV, * 100.
Le Tellier, I, 60, 67, 116; IV, * 84.
Leti, IV, * 2.
Le Tombeur, IV, * 158.
Le Vassor, IV, * 80.
Leydecker, IV, * 93.
Leziniana (missionnaire), I, 190.
L'herminier, IV, * 155.
Lhomond, IV, * 555.
Lignac (le Large de), IV, * 303.
Liguori (Alphonse de), évêque, IV, 331, * 479.
Limborch, I, clv; IV, * 50.
Lindet, III, 228, 244.
Lionne (de), évêque, I, cxxviij.
Lizardi (de), II, 133.
Lloyd (Guillaume), IV, * 76.
Lloyd (Sylvestre), IV, * 211.
Lochon, IV, * 89.
Locke, I, xxix, 68; II, 130, 250; IV, * 22.
Loisson, IV, * 447.
Lombert, IV, * 45.

Longue (Pierre de), II, 133.
Longuerue (Dufour de), IV, * 150.
Longuerue, IV, * 153.
Lordelot, IV, * 90.
Lorouse (de), I, lxxxiij.
Lorraine (de), év. de Bayeux, I, 149; II, 12.
Lorraine (François, duc de), II, 174, 496.
Louail, IV, * 109.
Louis XIV, I, xxxv, lxxiv, ccxvj, ccxxvj, ccxlj, 108.
Louis XV, II, 319, 593.
Louis XVI, II, 596; III, 135, 155, 203, 204, 215, 217, 226, 229, 631.
Louis XVIII, III, 444, 446, 607, 633, 647.
Louis (Dauphin, père de Louis XV), I, 78.
Louis (Dauphin, père de Louis XVI), II, 393, 491.
Louise (Mme.), II, 584.
Louvard, IV, * 174.
Lowman, IV, * 245.
Lowth (Guillaume), IV, * 144.
Lowth (Robert), IV, * 491.
Lucet, IV, * 622.
Luchi, cardinal, IV, * 598.
Lucini, cardinal, IV, * 203.
Lupi, IV, * 506.
Lyttleton, II, 439; IV, * 358.

M.

Mabillon, I, lxiij; IV, * 33.
Mably, II, 582; III, 44; IV, * 457.
Maboul, évêque, IV, * 102.
Macdonald, évêque, II, 199.
Macé, IV, * 94.
Macknight, IV * 584.
Maffei, IV, * 269.
Mahy, IV, * 202.
Maigrot, év. de Conon, I, ccxxix, ccxxxiv, 41.
Maille, IV, * 300.
Maillet (de), IV, * 170.
Maintenon (Mme. de), I, lxxxj; IV, 41.
Maïus, IV, * 89.
Malaval, IV, * 82.
Malebranche, IV, * 65.
Malesherbes (de), II, 358, 430, 583, 608; IV, * 549.
Mallemans, IV, * 175.
Malot, IV, * 454.
Mamachi, IV, * 524.
Mandeville (Bernard de), II, 190; IV, * 145.
Mangey, IV, * 264.
Manhart, IV, * 359.
Manning, IV, * 140.
Mansi, IV, * 334.
Maran, IV, * 299.
Marc de Saint-François, IV, * 532.
Marcel, IV, * 6.
Marcuzzi, IV, * 508.
Maréchal (Sylvain), III, 294, 373; IV, * 602.
Marescotti (Hyacinthe), II, 20.
Marie-Clotilde de France, reine de Sardaigne, III, 487.
Marie-Thérèse, impératrice, III, 11, 20, 174.
Mariette, IV, * 323.
Marin (Jean), IV, * 114.
Marin (Michel-Ange), IV, * 322.
Marini, IV, * 684.
Marion, I, 37.

Marmontel, II, 512, 573, 648; IV, * 579.
Marolles (Claude), IV, * 524.
Marolles, év. constitutionnel, III, 171, 249, 252.
Marsollier, IV, * 110.
Marsy, II, 304, 310.
Martel, IV, * 270.
Martenne, IV, * 173.
Martianay, IV, * 76.
Martineau, IV, * 92.
Martin (David), IV, * 96.
Martin (Denis), IV, * 225.
Martin (Jacques), IV, * 233.
Martini (Denis), IV, * 36.
Martini, arch. de Florence, IV, * 645.
Marzoni, II, 600.
Mascaron, évêque, I, lj; IV, * 9.
Massieu, év. constitutionnel, III, 228, 248, 252.
Masclef, I, lvij; IV, * 130.
Massillon (Jean-Baptiste), évêque, I, lviij, 162; IV, 21, * 185.
Massillon (Joseph), IV, * 438.
Massini, IV, * 519.
Massonlié, IV, * 27.
Massuet, IV, * 69.
Mathon, IV, * 37.
Mathoud, IV, * 23.
Matignon, III, 195.
Maucroix, I, lxviij; IV, * 35.
Mauduit, IV, * 39.
Maugras, IV, * 117.
Maultrot, IV, * 604.
Maupertuy (Drouet de), IV, * 158.
Maupertuis (Moreau de), IV, * 284.
Maurice, IV, * 273.
Maury, cardinal, III, 523, 538, 551, 624.
Mauviel, III, 385; IV, * 630.
Mazzocchi, IV, * 346.
Mayer, I, cxij; IV, * 50.
Meelfurher, IV, * 37.
Meganck, IV, * 370.
Meindartz, II, 166, 327, 442, 445, 474, 596.
Mellioque de Saint-Georges, IV, * 25.
Mendelsohn, III, 469; IV, * 465.
Menguy, I, 167, 188.
Menoux (de), IV, * 317.
Meredith, I, clxxiij; IV, * 10.
Mérinville (de), évêque, IV, * 205.
Merlin, IV, * 210.
Mesengui, II, 403; IV, * 306.
Mezza-Barba (de), I, 176; II, 179.
Mey, IV, * 572.
Meyer, IV, * 140.
Michaelis (Jean-Henri), IV, * 166.
Michaelis (Jean-David), IV, * 520.
Middleton, II, 193; IV, * 223.
Mignot, IV, * 344.
Mill, IV, * 32.
Millot, IV, * 455.
Milner, III, 163, 167, 506, 533, 535.
Minard, IV, * 575.
Mingarelli (Ferdinand), IV, * 380.
Mingarelli (Jean-Louis), IV, * 532.
Mirabaud (Jean-Baptiste de), IV, * 289.
Mison, I, 40; IV, * 93.
Mittarelli, IV, * 378.
Molanus, I, cvj, cviij; IV, 14, * 101.
Molinelli, IV, * 578.
Molinier, IV, * 204.

Monclar (de), II, 264, 419; IV, * 414.
Mongeron, II, 142, 147, 158.
Monro, I, cxcij.
Montagioli, IV, * 438.
Montagne, IV, * 324.
Montargon, IV, * 339.
Montazet (de), archev. II, 231, 296, 330, 489, 558; IV, * 493.
Montesquieu (de), I, 204; II, 223; III, 214; IV, * 260.
Montfaucon (de), IV, * 182.
Montfort (de), IV, * 70.
Montgaillard (de), IV, * 55.
Montis (de), IV, * 558.
Montmorency (de), évêque, depuis cardinal, II, 290, 292, 313, 329; III, 411.
Moreau, II, 365; IV, * 607.
Morel, IV, * 142.
Morénas, IV, * 335.
Morgan, II, 125, 192, 438.
Mosheim, IV, * 245.
Moyer (Lady), I, ccxj.
Moyle, IV, * 95.
Mozzi, IV, 667.
Mungan, I, cxcij.
Murat, III, 619, 638, 645.
Muratori, IV, * 220.
Muzzarelli, IV, * 672.

## N.

Nagot, III, 145.
Naigeon, II, 564, 571; III, 373; IV, * 647.
Nairon, IV, * 49.
Nari, IV, * 166.
Natali, IV, * 519.
Naudé, I, lxxxvij; IV, * 132.
Navéus, IV, * 23.
Neal, IV, * 196.
Necker, III, 105, 139.
Neercassel (de), évêque, I, cl.
Neller, IV, * 446.
Nelson, I, ccx; IV, * 62.
Nepveu, IV, * 59.
Neubauer, IV, * 215.
Neumayer, IV, * 314.
Neuville (de), IV, * 365.
Newcome, III, 305; IV, * 583.
Newton (Isaac), I, x, xxvij, ccix; IV, * 118.
Newton (Thomas), IV, * 433.
Niccolai, IV, * 452.
Niceron, IV, * 169.
Nicolson, évêque, I, cxcj.
Nieuwentit, IV, * 77.
Nivelle, IV, * 291.
Noailles (de), cardinal, I, 17, 34, 36, 62, 72, 89, 92, 100, 116, 122, 125, 152, 162, 216; II, 5, 27, 45, 47.
Noceti, IV, * 287.
Noë (de), évêque, IV, * 598.
Noghera, IV, * 452.
Norbert. *Voyez* Parisot.
Noris (H.), card. I, xxxviij; IV, * 10.
Norris (Jean), IV, * 49.

## O.

Oates, I, clxix, clxxj; IV, * 23.
Oberhauser, IV, * 467.
Obrecht, IV, * 3.
O'Bryen, IV, * 210.
Olearius, IV, * 55.
O'Leary, III, 329, IV, * 590.

Opstraet, IV, * 91.
Orléans (Philippe duc d'), régent, I, 115, 201.
Orléans (Louis duc d'), son fils, IV, * 239.
Orsi (François-Joseph-Auguste), cardinal, IV, * 294.
Orsi (Jean-Joseph), IV, * 148.
Orsini, cardinal. *Voyez* Benoît XIII.
Ortis, I, cclvj.
Osterwald, IV, * 209.
Otter, I, 58.
Ottin, II, 143, 394.
Oudin, IV, * 241.
Owen, IV, * 559.

P.

Pacaud, IV, * 288.
Paccori, IV, * 139.
Packhurst, IV, * 565.
Pagi, IV, * 94.
Paley, IV, * 619.
Pallu, évêque, I, ccxxiij.
Pallu, Jésuite, IV, * 192.
Panisset, III, 253, 287.
Papebroch, IV, * 57.
Papin, IV, * 40.
Pâris, diacre, IV, * 122.
Paris, prêtre, IV, * 79.
Parisot (dit *P. Norbert*), IV, * 330.
Pascal, I, ix, cclxxv, cclxxix.
Passionei, cardinal, IV, * 295.
Patouillet, IV, * 381.
Patrick, IV, * 31.
Patuzzi, IV, 330.
Paulian, IV, * 598.
Pavillon, évêque d'Alet, I, cclxxv, cclxxxv.
Payne (Thomas), III, 297, 336.
Pearce, IV, * 364.
Pecquigny, IV, * 43.
Pelletier (Claude le), IV, * 199.
Pelvert. *Voyez* Rivière.
Penn (Guillaume), I, ccxij; IV, * 78.
Perau, IV, * 322.
Perchambault (de la Bigotière de), IV, * 123.
Pereira de Figueiredo, IV, * 568.
Pernety, II, 478; IV, * 586.
Perrin, IV, * 325.
Perusseau, IV, * 232.
Peterffi, IV, * 205.
Petersen, I, cxiv; IV, * 118.
Petitdidier, évêque, IV, * 127.
Petitpied, I, 23, 82, 160; IV, * 206, 323.
Petre (Edouard), I, clxxj, clxxiv.
Petrucci, cardinal, I, xxxvij; IV, * 3.
Pey, II, 611; IV, * 564.
Pezron, IV, * 29.
Pfaff, IV, * 90.
Phelipeaux, IV, * 35.
Philippe V, roi d'Espagne, I, cxxvj; II, 186.
Picenini, IV, * 43.
Pichler, IV, 341.
Pichon, Jésuite, II, 211.
Pichon (Thomas-Jean), IV, * 662.
Picquet, évêque, I, ccxx.
Pictet, IV, * 110.
Pie V, saint, I, 82, 104.
Pie VI, II, 601, 640, 652, 654; III, 4, 25, 33, 60, 81, 107, 112, 142, 155, 173, 184, 189.

199, 265, 290, 295, 321, 344, 352.
Pie VII, III, 359, 362, 387, 403, 434, 449, 456, 463, 480, 485, 498, 511, 538, 551, 579, 583, 591, 603, 619, 626, 629, 638.
Pierre Ier., czar de Russie, I, 127.
Pilé, IV, * 353.
Pinamonti, IV, * 8.
Pinel, IV, 371.
Pinsonnat, IV, * 107.
Piny, IV, * 40.
Pisant, IV, * 116.
Plazza, IV, 419.
Plowden, IV, 422.
Plunkett, I, clxx.
Pluquet, IV, * 512.
Poisson, IV, * 45.
Poiret, IV, * 81.
Poitevin (le), IV, * 225.
Poix (de), IV, * 436.
Polignac (de), cardinal, IV, * 182.
Politi, IV, * 243.
Pombal (marquis de), II, 366, 619.
Pompignan (de), archevêque de Vienne, II, 233, 365, 558, 609; III, 17, 54; IV, * 513.
Pompignan (de), son frère, II, 371.
Poncet. *Voyez* Desessarts.
Poncet de la Rivière, évêque, II, 290, 313, 329; IV, * 417.
Pontard, III, 251.
Pontas, IV, * 127.
Pontbriand (de), II, 233; IV, * 326.
Pope, IV, * 202.
Portalis, III, 407, 413.
Porteous (Beilby), IV, * 643.
Porter, IV, * 6.
Posadas, IV, * 92.
Postel, IV, * 498.
Potter, IV, * 211.
Pouget, IV, * 108.
Poulle, IV, * 430.
Poynter (M.), évêque, III, 534.
Prades (de), II, 244, 513.
Précipiano, archev. I, cxl, cxliij.
Pressy (de), évêque, II, 558; IV, * 504.
Prideaux, IV, * 112.
Priestley, III, 302; IV, * 611.
Pritz, I, cxij; IV, * 145.
Prou, IV, * 101.
Proyart, IV, * 636.
Pucelle (l'abbé), I, 96; II, 68, 111, 149.

## Q.

Quental (Barthelemi du), I, cxxxj.
Querbeuf (de), IV, * 536.
Quesnel, I, cxlij, ccxcv, 59, 71, 84, 88, 90, 100, 118, 121, 174, 196; II, 79, 221; IV, 15, * 86.
Quevedo (de), évêque d'Orense, III, 238.
Quillot, II, 4.
Quirini, cardinal, II, 63; IV, * 258.
Quistorp, IV, * 64.

## R.

Rabaut, IV, * 639.
Racine (l'abbé), I, cliij, clxxix; IV, * 265.
Racoczi, I, 77.
Rambach, IV, * 153.
Ramsay, IV, * 197.
Rancé (de), IV, 33.
Rastignac (de), archevêque de Tours, II, 196; IV, * 224.
Rastignac (de), son neveu, IV, * 528.
Rautenstrauch (de), IV, * 460.
Ravechet, I, 119, 125.
Raymondis (Paradis de), III, 372; IV, * 586.
Raynal, II, 588, 611; III, 16, 26, 214; IV, * 559.
Regnier, IV, * 516.
Reinbeck, IV, * 184.
Reluz, évêque, I, cxxij.
Remi (Joseph-Honoré), IV, * 434.
Remondini, évêque, IV, * 379.
Renaudot, IV, * 90.
Revers, IV, * 575.
Reynaud ou Regnault, IV, * 561.
Rezzonico, cardinal. *Voyez* Clément XIII.
Rhenferd, IV, * 51.
Riballier, IV, * 464.
Ricci (Scipion), év. III, 1, 69, 87, 107, 266, 462; IV, * 646.
Ricci, Jésuite, I, ccxxvj, ccxxx.
Richard (Jean), IV, * 81.
Richard (René), IV, * 122.
Richard (Charles-Louis), IV, * 554.
Richer, IV, * 577.
Ringuet, II, 420.
Rivière, dit *Pelvert*, IV, * 421.
Robiano (de), évêque, IV, * 329.
Robespierre, III, 258.
Robinet, IV, * 282.
Roche-Aymon (de la), cardinal, II, 593, 601.
Roches (de), IV, * 335.
Rodrigues, IV, * 432.
Roell, IV, * 78.
Roger, IV, * 133.
Rohan-Ventadour, cardinal, II, 165.
Rolland, II, 626.
Romilly, IV, * 412.
Roudet, IV, * 456.
Roque, IV, * 215.
Rose, IV, * 620.
Rosemberg (de), I, xliij.
Rospigliosi, cardinal, I, ccxciv.
Rossi, IV, * 309.
Roth, IV, * 463.
Rotigni, IV, * 374.
Rouillé des Filletières, II, 621.
Rousseau (J.-J.), II, 335, 378, 423, 436, 463, 573; 640; III, 188, 214; IV, * 397.
Rousseau (Pierre), IV, 407.
Roustan, IV, * 639.
Royer, III, 275, 592.
Rubbi, IV, * 455.
Rubeis, IV, * 367.
Ruffo (Fabrice), cardinal, III, 347, 579, 592.
Ruinart, IV, * 42.
Ruth-d'Ans, IV, * 125.
Rutherforth, IV, * 347.

S.

Saas, IV, * 363.
Saint-Adon (de), IV, * 359.
Saint-Evremont, IV, * 9.
Saint-Ignace (Henri de), IV, * 92.
Saint-Lambert (de), IV, * 601.
Saint-Martin (de), IV, * 609.
Saint-Simon (duc de), IV, 38, * 261.
Sainte-Colombe (de), I, lxxj.
Sainte-Croix (de), IV, * 542.
Sainte-Marie (Honoré de), IV, * 139.
Sainte-Marthe (Abel de), IV, 86.
Sainte-Marthe (Denis de), I, lxvj; IV, * 113.
Salazar (de), cardinal, I, cxxj.
Saléon (de), archevêque, II, 39; IV, * 231.
Salig, IV, * 175.
Salle (de la), I, lxxj; IV, * 81.
Salmon, IV, * 159.
Sanchez, IV, * 626.
Sanden, IV, * 4.
Sandini, IV, * 232.
Sanson, IV, * 576.
Sanz, évêque, II, 209.
Sarnelli, évêque, IV, * 112.
Sassi, IV, * 273.
Saurin (Elie), IV, * 9.
Saurin (Jacques), IV, * 141.
Saurine, III, 275, 454.
Savines (de), évêque de Viviers, III, 161, 252; IV, * 680.
Saxe Zeitz (Maurice de), I, 55.
Schannat, I, cxj; IV, * 171.
Scheffmacher, IV, * 148.
Schudt, IV, * 98.
Schultens, IV, * 182.
Schultet, IV, * 52.
Schwarzel, IV, * 666.
Scoppa, I, xl.
Seedorff, IV, * 282.
Segaud, IV, * 214.
Segneri, I, xlij.
Séguier, II, 567; III, 31.
Ségur (de), évêque de Saint-Papoul, II, 213; IV, * 214.
Sellier (du), IV, 341.
Semelier (le), IV, * 114.
Semeri, IV, * 43.
Sensaric, IV, * 270.
Sepher, IV, * 430.
Sergeant, IV, * 33.
Serrao, évêque, III, 116, 349; IV, * 581.
Serry, IV, * 167.
Sevoy, IV, * 314.
Shaftesbury (comte de), I, clvj, 40, 68; IV, * 54.
Sherlock (Guillaume), I, ccv; IV, * 31.
Sherlock (Thomas), I, 148; II, 62; IV, * 297.
Sidotti, I, 64.
Sigorgne, IV, * 645.
Sillery (de), évêque, IV, * 58.
Simioli, IV, * 408.
Simon (Richard), I, 16; IV, 16, * 50.
Simonet, IV, * 146.
Sinsart, IV, * 377.
Snellaerts, IV, * 90.
Soanen, évêque de Senez, I, 92, 124; II, 20, 34, 45; IV, * 178.
Soardi, IV, * 244.
Socin, I, xvij.

Solari, évêque, III, 269, 369; IV, * 679.
Solinas, I, cclvj.
Sollier (du), IV, * 176.
Sommier, archevêque, IV, * 164.
Souciet, IV, * 200.
Souillac (de), évêque, IV, * 222.
Sowth, IV, * 70.
Spanheim, IV, * 4.
Speet, IV, * 5.
Spener, IV, * 26.
Spina, cardinal, III, 345, 353, 364, 403.
Spinosa, I, xxij.
Squire, IV, * 318.
Stanislas Leczinski, II, 494.
Steenoven, I, 199.
Stefanucci, IV, * 367.
Steyaert, I, cxlij, cxlvij, IV, * 2.
Stock (de), IV, * 354.
Strype, IV, * 165.
Surian, IV, * 258.
Swedemborg, IV, * 352.
Sykes, IV, * 272.
Synge, IV, * 180.

*Saints canonisés ou béatifiés dans le XVIIIe. siècle.*

Alexandre Sauli, II, 175.
André d'Avelino, I, 82.
André Corsini, I, 218.
Benoît de Saint-Philadelphe, III, 473.
Camille de Lelli, II, 202.
Fidèle de Sigmaringen, II, 202.
Félix de Cantalice, I, 82, 218.
François de Borgia, I, 218.
François Solano, II, 23.
François Caracciolo, II, 588; III, 473.
Isidore Agricola, I, 218.
Jacques de la Marche, II, 23.
Jean de Capistran, I, 218.
Jean-François Regis, I, 123; II, 154, 157.
Jean de la Croix, II, 23.
Jean Nepomucène, II, 51.
Jean de Kenty, II, 520.
Jérôme Emiliani, II, 520.
Joseph Calasanctius, II, 520.
Joseph de Cupertino, II, 265, 521.
Joseph de Leonissa, II, 202.
Laurent Justiniani, I, 218.
Louis de Gonzague, II, 24.
Paul Burali, dit *d'Arezzo*, II, 588.
Peregrini Latiosi, II, 23.
Philippe Beniti, I, 218.
Pie V, I, 82, 104.
Pierre Fourrier, II, 62.
Pierre Regalada, II, 202.
Séraphin d'Ascoli, II, 520.
Stanislas Kostka, II, 24.
Thorribio de Mongravejo, II, 22.
Vincent de Paul, II, 54, 154, 160.

*Saintes.*

Angèle Mérici, III, 473.
Agnès de Montelpulciano, II, 23.
Catherine de Bologne, I, 82, 218.
Catherine Flisco, II, 154.
Catherine de Ricci, II, 99, 202.
Colette Boilet, III, 473.
Elisabeth d'Arragon, II, 178.
Hyacinthe Marescotti, III, 474.
Jeanne de Valois, II, 178.
Jeanne-Françoise Fremiot de Chantal, II, 244, 521.
Julienne Falconieri, I, 154.

## T.

Tailhé, IV, * 414.
Tamburini, cardinal, II, 341.
Tamburini (Pierre), III, 368; IV, 624.
Tamponnet, I, 160.
Tannucci, III, 110.
Targny (de), IV, * 162.
Tencin (de), cardinal, II, 34, 80, 330; IV, * 281.
Terrasson (André), IV, * 101.
Terrasson (Gaspard), IV, * 239.
Teutzel, IV, * 33.
Thayer, III, 39, 191.
Théophane, IV, * 91.
Théophile, I, xx.
Théraize, IV, * 117.
Thierry, IV, 320.
Thiers, I, lxvij; IV, * 5.
Thomas, IV, * 460.
Thorentier, IV, * 57.
Thoynard, IV, * 27.
Thuillier, IV, * 157.
Tiberge, IV, * 140.
Tindal, I, 191; IV, * 147.
Tiraboschi, IV, * 553.
Toland, I, xxx, 14, 190; IV, * 99, 218.
Tommasi, cardinal, IV, * 52.
Topp, IV, * 438.
Torné, III, 202, 249; IV, * 565.
Toro, évêque d'Oviedo, I, cxxv.
Tosca, IV, * 101.
Tournély, IV, * 138.
Tournemine, I, lxvj; IV, * 171.
Tournon (de), cardinal, I, 9, 27, 41.
Touron, IV, * 370.
Tourouvre, évêque de Rodez, I, 149; II, 50.
Toussaint, II, 215; IV, * 357.
Toustain, IV, * 258.
Touttée, IV, * 80.
Travasa, IV, * 362.
Travers, II, 138, 195.
Trellund, IV, * 155.
Trembley, IV, * 453.
Tremoille (de la), cardinal, I, 74, 84, 149.
Trenchard, I, 190; IV, * 108.
Trévoux (journalistes de), I, 51; II, 226, 233, 305.
Treuvé, IV, * 140.
Tricalet, IV, * 297.
Trigan, IV, * 308.
Trivellato, IV, * 359.
Trombelli, IV, * 447.
Tronchay, IV, * 150.
Troya, IV, * 354.
Trublet, IV, * 337.
Turchi, évêque, IV, * 611.
Turgot, II, 608; IV, * 423.
Turretin, I, cxxxix; IV, * 162.

## V.

Valla, IV, * 508.
Vallarsi, IV, * 346.
Valois (Yves de), IV, * 316.
Valsecchi, IV, * 518.
Van Dale, IV, * 37.
Van den Bosch, IV, * 159.
Van der Croon, II, 136, 166.
Van Effen, IV, * 154.

Van Erkel, IV, * 151.
Van Espen, I, cxlvij, 198; IV, * 128.
Van Heussen, IV, * 80.
Vanini, I, xx.
Van Papendrecht, IV, * 252.
Van Stiphout, II, 167, 442, 640.
Van Swieten, IV, 355.
Van Til, IV, * 56.
Varlet, évêque, I, 198; II, 8, 137, 166; IV, * 183.
Vassoult, IV, * 203.
Vaubert, IV, * 69.
Vaucel (du), IV, * 64.
Vauge, IV, * 174.
Vauvenargues (de), IV, * 211.
Vauvilliers, IV, * 585.
Vence (Henri-François de), IV, * 219.
Vence (Villeneuve de), IV, * 180.
Venini, IV, * 407.
Ventura, IV, * 252.
Verdure (de la), IV, * 74.
Verhulst, IV, * 249.
Verjus, IV, * 28.
Vernage, IV, * 107.
Vernes, III, 103; IV, * 564.
Vernet, IV, * 503.
Verthamon (de), évêque de Luçon, IV, * 283.
Versé (de), IV, * 58.
Vinixnes, IV, * 154.
Vialart, évêque de Châlons, I, cclxxvij, ccxcij, 61.
Viani (Charles), I, lxxiij.
Viani (N...), IV, * 170.
Vicaire, IV, * 368.
Victor-Emmanuel, roi de Sardaigne, III, 624.
Villefore (de), IV, * 165.
Villefroy (de), IV, * 377.
Villermaules, IV, * 275.
Villers (Charles), IV, * 678.
Villethierry (Girard de), IV, * 37.
Villiers (Pierre de), IV, * 129.
Villiers (Marie-Albert de), IV, * 396.
Villiers de Saint-Etienne, IV, * 283.
Villotte, IV, * 197.
Vincens, IV, * 171.
Vintimille (de), archevêque de Paris, II, 54, 66, 79, 82, 94, 104.
Visdelou, évêque, I, 30, 46; II, 188.
Vitringa, IV, * 98.
Vitement, IV, * 143.
Vivant, IV, * 174.
Voltaire, I, 204; II, 124, 207, 265, 355, 360, 372, 463, 528, 531, 552, 569, 583, 607, 635; III, 51, 185; IV, 62, 79, * 384.

## W.

Wake, IV, * 160.
Walker, I, clxxv, clxxxv.
Walmesley, III, 163, 169, 224, 283; IV, * 570.
Wandalin, IV, * 45.
Warburton, IV, * 410.
Warner, IV, * 329.
Waterland, I, 192; IV, * 117.
Weishaupt, II, 615; III, 46, 377.
Wellens, évêque, IV, * 448.
Werenfels, IV, * 176.
Wesley, IV, * 517.
Wetstein, IV, * 252.

Whiston, I, cciv, 69, 146; IV, * 243, 483.
Whitby, I, ccvj; IV, * 115, 483.
Whitefield, IV, * 334.
Williams, III, 307.
Wiltz, IV, * 218.
Witasse, IV, * 69.
Witte (de), IV, * 94.
Wittola, IV, * 571.
Wolff, IV, * 256.
Wollaston, IV, * 112.
Woodward, IV, * 127.
Woolston, IV, * 145.
Wurs, IV, * 453.

## Y.

Yorck (cardinal duc d'), II, 197, 202.
Yvon, IV, * 453.

## Z.

Zacagni, IV, * 69.
Zaccaria, IV, * 562.
Zaluski, évêque, I, clx, clxiv; II, 524, IV, * 47.
Zanotti, IV, * 408.
Zech, IV, * 341.
Zeltner, IV, * 169.
Ziegenbalg, IV, * 81.
Zierold, IV, * 142.
Zimmerman, III, 378.
Zinzendorf, IV, * 288.
Zmajevich, archevêque, I, 19.
Zola, IV, * 624.
Zurlauben, I, cxxxviij; IV, * 106.

FIN DE LA TABLE DES ÉCRIVAINS.

# ERRATA.

## TOME Ier.

*Page* 58, *ligne* 24, Deo-Goumidas; *lisez :* Der Goumidas. Le même mot se trouve à la page suivante.

*Page* 59, *ligne* 3, Deo-Joannes; *lisez :* Der Joannes.

*Page* 103, *ligne* 22, en; *lisez* : eu.

## TOME II.

*Page* 56, *ligne* 16, conclusion; *lisez :* constitution.

## TOME III.

*Page* 384, *ligne* 7, ecclésiastiques; *lisez :* catholiques.

## TOME IV.

*Page* 96, *ligne dernière*, ajoutez en tête de l'article : 13 *août*.

*Page* 185, *ligne* 6, *après ce mot*, Benoît; *ajoutez :* ou plutôt Benedetti.

*Page* 257, *ligne* 34, avant ces mots, *Examen*....., ajoutez : *L'Usure condamnée par le droit naturel, contre l'Examen*.....

*Même page, ligne dernière, au lieu de* contre ; *lisez :* de.

*Page* 273, *ligne* 6, l'article *Sassi* doit être reporté au 21 *avril* 1751.

*Page* 294, *ligne* 30, *effacez le mot* François.

*Page* 416, *ligne* 27, Riballin; *lisez :* Riballier.

*Page* 507, *ligne* 26, *avant* Baudran; *ajoutez :* Barthélemi. L'article devoit être porté au 3 *juillet* 1787, époque de la mort de ce Jésuite.